



HAL
open science

**La construction sociale de l'ethnicité en milieu urbain.
Production et usages des catégories ethniques dans le
cadre d'un quartier "sensible"**

Christian Rinaudo

► **To cite this version:**

Christian Rinaudo. La construction sociale de l'ethnicité en milieu urbain. Production et usages des catégories ethniques dans le cadre d'un quartier "sensible". Sociologie. Université Nice Sophia Antipolis, 1998. Français. NNT: . tel-00080447

HAL Id: tel-00080447

<https://theses.hal.science/tel-00080447>

Submitted on 16 Jun 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE NICE - SOPHIA ANTIPOLIS

U.F.R. Lettres, Arts et Sciences Humaines

LA CONSTRUCTION SOCIALE DE L'ETHNICITE
EN MILIEU URBAIN

*Production et usages des catégories ethniques
dans le cadre d'un quartier « sensible »*

Thèse de Nouveau Doctorat de Sociologie

Présentée par

Christian RINAUDO

Sous la direction de Jocelyne STREIFF-FENART

Janvier 1998

Ce travail n'existerait pas sans :

le soutien constant de Jocelyne Streiff-Fenart qui a su être très disponible tout en me laissant une grande liberté intellectuelle,

les précieux conseils et les encouragements des membres du SOLIIS-URMIS, de Michel Oriol, de Marie-Antoinette Hily et de Jeanne Zerner,

l'accueil qui m'a été réservé lors de mon travail de terrain à l'Ariane par les responsables du collège Maurice Jaubert et du théâtre Lino Ventura,

la compréhension et la sympathie dont ont fait preuve à mon égard les travailleurs sociaux de l'Ariane, « Nourredine », et tous les autres.

Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Je n'oublie pas Sandra, pour sa confiance sans faille, pour son aide précieuse et pour tellement d'autres raisons.

A MON PÈRE

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE - LA QUESTION DE L'ETHNICITE DANS LES SCIENCES SOCIALES	9
I. L'ETHNICITE DANS LES SCIENCES SOCIALES ANGLO- SAXONNES	10
I.1. De l'ethnie à l'ethnicité : perspectives anthropologiques sur le groupe ethnique.....	10
I.2. Le traitement de l'ethnicité par la sociologie américaine	17
I.2.1. Les relations ethniques dans la sociologie urbaine	17
I.2.2. La reformulation fonctionnaliste de l'assimilation	21
I.2.3. La « nouvelle ethnicité »	24
II. LES SCIENCES SOCIALES FRANÇAISES ET L'ETHNICITE	32
II.1. La recherche devancée par les faits	32
II.2. Territoires et réseaux ethniques	39
II.3. La question de l'origine ethnique dans la statistique publique	45
II.4. L'ethnisation de la France et la crise de la modernité.....	49
DEUXIEME PARTIE - LA CONSTRUCTION SOCIALE DE L'ETHNICITÉ EN MILIEU URBAIN.....	58
I. LA CONSTRUCTION SOCIALE DES « PROBLEMES PUBLICS »	65
I.1. Les approches normatives des problèmes sociaux	65
I.2. Les problèmes sociaux comme activités de revendication.....	70
II. L'EMERGENCE DE LA BANLIEUE COMME CATEGORIE ETHNICISEE.....	77
II.1. Les deux faces de la banlieue dangereuse : naissance d'une catégorie juridique, géographique et sociale	79
II.2. La construction sociale du « malaise » des banlieues.....	83
II.3. L'ethnisation du problème des banlieues.....	100
II.4. L'image du ghetto dans la représentation de la banlieue.....	112

**TROISIEME PARTIE - LES CATEGORIES ETHNIQUES ET
LEURS USAGES DANS UN QUARTIER « SENSIBLE »..... 118**

I. LE QUARTIER DE L'ARIANE A NICE : UN CAS D'ESPECE DU « MALAISE DES BANLIEUES ».....	119
I.1. Caractéristiques générales du quartier de l'Ariane	123
I.1.1. Repères géographiques	124
I.1.2. Histoire et développement du quartier	125
I.1.3. Sociographie de l'Ariane	129
I.2. L'Ariane sous toutes ses coutures	138
I.2.1. Le décor et l'envers du décor	138
I.2.2. Le pôle de référence des quartiers « sensibles »	142
I.2.3. Le cas d'espèce du problème des banlieues.....	147
I.3. La configuration d'un événement comme cas d'espèce du « malaise des banlieues »	153
I.3.1. La pertinence informationnelle de l'événement	156
I.3.2. La réduction de l'indétermination et de la complexité de l'événement	161
I.3.3. L'inscription de l'événement dans un champ pratique	168
II. SAILLANCE DE L'ETHNICITE DANS LA PRESSE DE PROXIMITE.....	174
II.1. Les activités routinières de la vie des quartiers	183
II.2. Les problèmes de quartier	190
II.2.1. Les problèmes liés à l'incompétence bureaucratique	191
II.2.2. La délinquance : un problème lié à un défaut de moralité.....	196
III. UN PROCESSUS PARADOXAL : L'EMERGENCE DE L'ETHNICITE DANS LE TRAITEMENT INSTITUTIONNEL DU MALAISE DES BANLIEUES.....	213
III.1. Une tentative de « désenclavement » de l'Ariane : Le théâtre Lino Ventura	215
III.1.1. La programmation culturelle	219
III.1.2. La mise en scène d'un théâtre ordinaire.....	223
III.1.3. La prise en compte des spécificités ethniques dans le maintien du cadre institutionnel	228
III.2. Cadre scolaire et catégories ethniques : le collège Maurice Jaubert	232
III.2.1. Scènes et acteurs de la vie scolaire.....	234
III.2.2. L'instauration d'un ordre négocié : les cultures ethniques dans l'encadrement de la vie scolaire	237
III.2.3. L'usage tactique de l'ethnicité dans le maintien de l'ordre scolaire	246
III.2.4. La Structure adaptée pour enfants tziganes.....	254
IV. NEGOCIATION ET MISE EN JEU DES IDENTITES ETHNIQUES ET DES IDENTITES DE QUARTIER CHEZ LES JEUNES	263

IV.1. Le récit de Nourredine : l'identité comme savoir sur soi dans le rapport à Autrui.....	271
IV.1.1. La construction des images de soi.....	273
IV.1.1.1. Arabes versus Français : une identité minoritaire	275
IV.1.1.2. Arabes versus Harkis et Arabes versus Gitans : une identité déshonorée	279
IV.1.1.3. Gitans versus Arabes : une identité stigmatisée. Ou les loups contre les brebis	285
IV.1.2. Le mythe fondateur de l'unité du quartier	289
IV.2. Incivilité et ethnicité à bord de la ligne 16	300
IV.2.1. Les transports urbains niçois.....	301
IV.2.2. Prendre place dans le bus : quelques règles d'usage.....	303
IV.2.3. Le carré du fond comme « territoire du chez soi »	313
IV.2.4. Le repli vers l'avant comme stratégie de distanciation.....	323
IV.2.5. La saillance de l'ethnicité dans le fond des bus	332
CONCLUSION.....	347
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	355
ANNEXES.....	357
I. LE RECIT DE NOURREDINE	358
II. CORPUS DE PRESSE (NICE-MATIN)	371
II.1. Corpus 1. « Vie des quartiers » (1970-1984).....	371
II.2. Corpus 2. « Quatre quartiers » (1980-1984)	385
II.2.1. Quartier de l'Ariane.....	385
II.2.2. Quartier de Caucade	389
II.2.3. Quartier des Moulins	390
II.2.4. Quartier du Vieux-Nice	391
II.3. Corpus 3. « L'Ariane » (1965-1994)	395
INDEX DES AUTEURS	417

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Cartes :

Carte 1 : Localisation du quartier de l'Ariane dans l'agglomération niçoise	120
Carte 2 : Site de l'Ariane	121
Carte 3 : Plan général de l'Ariane.....	122

Figures :

Figure 1 : Evolution de la population de l'Ariane (1726-1990)	129
Figure 2 : Evolution du taux de population de l'Ariane (1975-1990)	130
Figure 3 : Population de l'Ariane. Répartition par âge et par sexe (1990 sans double décompte)	131
Figure 4 : Population de Nice. Répartition par âge et par sexe (1990 sans double décompte)	131
Figure 5 : Catégories socioprofessionnelles (quartier de l'Ariane)	132
Figure 6 : Corpus 3. Evolution du nombre d'articles	180
Figure 7 : Trajet de la ligne 16	302
Figure 8 : Schéma simplifié des bus en circulation	303

Tableaux :

Tableau 1 : Activité de la population (quartier de l'Ariane)	133
Tableau 2 : Activité de la population (Ensemble de la commune).....	133
Tableau 3 : Quartier de l'Ariane. Répartition des professions et catégories socioprofessionnelles (24 niveaux) par sexe.....	134
Tableau 4 : Quartier de l'Ariane. Répartition de la population par nationalité.....	135
Tableau 5 : Date des logements par période à l'Ariane et à Nice	136
Tableau 6 : Corpus de presse (fusillade à l'Ariane).....	155
Tableau 7 : Corpus 1. Echantillon des articles retenus	176
Tableau 8 : Corpus 1. Répartition des articles par quartier	177
Tableau 9 : Corpus 2. Répartition des articles par quartier	179
Tableau 10 : Corpus 3. Répartition des articles par période	180
Tableau 11 : Corpus 2. Répartition des articles par quartier et selon la présence de désignations ethniques	181
Tableau 12 : Corpus 3. Catégories ethniques dans les articles qui traitent de l'Ariane	182
Tableau 13 : Corpus 3. Catégories ethniques par année dans les articles traitant de l'Ariane (1980-1993).....	182
Tableau 14 : Programmation culturelle du théâtre Lino Ventura. Répartition des spectacles par genre.....	219
Tableau 15 : Programmation culturelle du théâtre Lino Ventura. Répartition des concerts par style de musique.....	220
Tableau 16 : Récit de Nourredine. Occurrences des labels nommant des personnes en termes ethniques	274

INTRODUCTION

Contrairement aux sciences sociales américaines qui doivent une part importante de leur développement à l'analyse des relations ethniques, la recherche française s'est longtemps caractérisée par un désintérêt général à l'égard de cette question avant d'en arriver ces dernières années à établir des constats d'ethnisation de la société¹. Toutefois, cet intérêt récent accordé à la thématique des relations ethniques et de l'ethnicité dans le cadre du débat national et des études sur le phénomène migratoire, n'est pas sans susciter des malentendus, des divergences de vue et des confusions quant au statut analytique à accorder à des notions aussi ambiguës que celles de communauté, d'identité culturelle ou de pluriculturalisme, qui sont l'expression d'enjeux idéologiques et l'objet d'une circulation entre discours savant et discours politique.

Ainsi, les termes du débat politico-idéologique, jusqu'ici portés sur l'assimilation des immigrés, s'orientent de plus en plus vers une discussion sur le multiculturalisme, faisant de l'ethnicité une question centrale au risque de réifier des identités et des groupes sous prétexte de ne plus vouloir en ignorer l'existence. Ce risque est particulièrement sensible dans les débats qui traversent en ce moment la science démographique autour de la question de l'introduction des informations sur les « origines ethniques » dans les enquêtes statistiques. Notamment, le constat de décalage entre les catégories officielles et les classifications sauvages amène certains chercheurs à envisager la question de la catégorisation ethnique sous l'angle de sa transcription statistique au nom d'un ajustement des principes à la « réalité ». Simultanément, le débat porte sur les effets de « fixation des groupes ethniques » par

¹ De Rudder a défini l'ethnisation comme « le processus par lequel l'imputation ou la revendication d'appartenance ethnique devient — par exclusion ou par préférence — un des référents déterminants de l'action et dans l'interaction, susceptible d'occulter les autres, par opposition aux situations où cette imputation ou revendication ne constitue qu'un des référents parmi d'autres du rôle et du statut » (V. De Rudder, « Ethnisation », *Pluriel-Recherche*, n° 3, 1995).

l'appareil statistique alors que les identifications sociales sont diverses et que celles qui se constituent sur des bases ethniques sont elles-mêmes labiles et fluctuantes. Certains se demandent alors si ce durcissement des catégories ethniques n'aura pas pour effet d'enfermer des individus dans des identités sociales labellisées en fonction de leurs « origines » alors que celles-ci sont parfois multiples et souvent non pertinentes².

Nombre d'ouvrages récemment parus tentent par ailleurs de rendre compte de ce processus d'ethnisation de la société française en le reliant à des phénomènes macro-sociaux de transformation des sociétés contemporaines — passage d'une société industrielle structurée horizontalement à une société post-industrielle structurée verticalement — et proposent une réflexion sur l'avenir d'une post-modernité marquée par une organisation des conflits centrée sur les rapports ethniques. L'ethnicité est alors envisagée comme un modèle politique qui se distingue du communautarisme et qui se caractérise par l'affirmation d'une « culture intériorisée par des individus vivant dans une société moderne »³.

La démarche que je propose se situe à un autre niveau d'analyse. Il ne s'agit pas de spéculer sur la place à accorder à des « réalités » ethniques données comme « déjà là » dans la société française, mais, considérant que les classifications et les catégorisations des acteurs sont un des aspects fondamentaux des « réalités » ethniques⁴, de rendre compte de l'émergence de ces catégories et d'en restituer les

² V. De Rudder, "Quelques problèmes épistémologiques liés aux définitions des populations immigrantes et de leur descendance", in F. Aubert, M. Tripier et F. Vourc'h (Eds), *Jeunes issus de l'immigration. De l'école à l'emploi*, 1996, p. 23. Ces questions seront discutées dans la deuxième section du chapitre II.

³ A. Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*, 1997, p. 238. Cette problématique sera discutée dans la troisième section du deuxième chapitre.

⁴ On peut par exemple se référer à Hughes pour qui « un groupe ethnique n'est pas caractérisé par son degré de différence, mesurable ou observable, avec d'autres groupes ; au contraire, c'est un groupe ethnique parce que ceux qui lui appartiennent et ceux qui sont

usages dans les circonstances et les contextes dans lesquels elles sont mobilisées comme des catégories pertinentes pour interpréter les situations et organiser les interactions. Cette démarche s'inscrit dans une problématique de l'ethnicité qui place les processus d'attribution catégorielle et d'interaction au centre de l'analyse. Les questions qui se posent consistent alors à savoir comment se produisent le marquage et le maintien des frontières entre des « nous » et des « eux » et quels en sont les effets sur les comportements effectifs des individus engagés dans les interactions où ce processus de dichotomisation est rendu saillant⁵.

Il est assez courant d'avancer la thèse du déclin de la société industrielle et du développement de la crise économique qui en découle pour rendre compte de ce phénomène d'ethnisation de la société que tout le monde constate aujourd'hui. L'ethnicité « à la française » des jeunes de banlieue est alors considérée comme une « fabrication après coup de groupes ethniques », comme « un bricolage », comme « une sous-culture moderne » qui se développe en réaction à l'exclusion sociale et urbaine⁶. Elle est décrite comme un moyen d'accès à la modernité dont ces jeunes sont exclus parce qu'ils sont chômeurs, pauvres et qu'ils habitent dans des cités dégradées et stigmatisées. Elle est pensée comme l'expression de la décomposition du système d'action de la société industrielle, de la rupture d'un mode d'intégration populaire traditionnel, du blocage et de la transformation de certaines formes de participation et de mobilité sociale⁷.

à l'extérieur le considèrent comme tel et parlent, sentent et agissent comme s'il constituait un groupe distinct » (E. C. Hughes, *Le regard sociologique. Essais choisis*, 1996, p. 202).

⁵ Cette problématique sera discutée dans la première partie.

⁶ Toutes ces expressions sont de O. Roy, « Ethnicité, bandes et communautarisme », *Esprit*, 1991, p. 39 et 40.

⁷ Voir par exemple les analyses de Dubet et de Jazouli (F. Dubet, *La galère : jeunes en survie*, 1987 ; A. Jazouli, *L'Action collective des jeunes Maghrébins de France*, 1986).

Dans cette logique, l'émergence de l'ethnicité dans la société française apparaît comme le résultat d'une désorganisation sociale, c'est-à-dire, pour paraphraser Merton, d'une insuffisance ou d'une absence totale de cohésion dans les statuts et les rôles au sein d'un système social, de telle sorte que les buts collectifs et les objectifs de ses membres ne sont pas pleinement réalisés⁸. L'ethnicité des jeunes de banlieue est alors décrite comme l'expression d'une mauvaise intégration de ces statuts dans un système social cohérent. Elle est pensée comme le résultat de problèmes sociaux qui affectent la société : l'exclusion, la non intégration des jeunes d'origine étrangère, le développement d'espaces urbains condamnés à devenir des lieux de relégation.

Ce travail se fixe pour objet l'analyse du lien entre l'émergence de l'ethnicité et les problèmes d'exclusion sociale et urbaine dans une perspective quelque peu différente. Il ne s'agit pas de chercher dans les phénomènes d'exclusion urbaine et de replis identitaires que décrit Dubet dans *La Galère* la cause ou l'explication de l'ethnisation des relations sociales, mais d'analyser au plus près le rapport entre l'usage de catégories sociales sur une base ethnique et la définition de la « banlieue » comme problème public. L'idée qui a guidé cette recherche est que c'est dans le cadre d'une reconnaissance publique de ce problème — à savoir de son identification par des acteurs sociaux comme une question qui doit faire l'objet d'un traitement public — qu'une définition en termes ethniques des situations et des événements trouve son sens dans la France contemporaine, et inversement, que l'usage des catégories ethniques pour interpréter des situations et décrire des événements contribue à la définition de la banlieue comme problème public.

⁸ R. K. Merton, "Social Problems and Sociological Theory", in R. Merton et R. Nisbet (Eds), *Contemporary Social Problems*, 1961, p. 720.

Cette approche m'a conduit à m'intéresser à l'émergence de la banlieue comme catégorie urbaine ethnicisée au travers notamment de la médiatisation de l'image du ghetto dans le cadre national (deuxième partie). Je montrerai d'abord que c'est à partir du débat sur les « cités-ghettos » que s'est construit le lien entre désignations ethniques et stigmatisation urbaine avant de présenter (chapitre I) le cadre d'analyse de la construction sociale des problèmes publics. J'examinerai ensuite (chapitre II) le passage d'une représentation du « grand ensemble » comme espace de résidence vers lequel se pressent les « banlieusards » à la sortie de leur travail, à celle du ghetto comme territoire de relégation.

D'autre part, cet objet m'a amené à prendre pour terrain d'étude un quartier de Nice typiquement labellisé comme quartier « sensible » et à examiner, à travers cette étude de cas, les modalités selon lesquelles les catégories ethniques sont rendues saillantes comme ressources de description ou d'identification des personnes et des événements (troisième partie). Après avoir présenté les caractéristiques générales de ce quartier, j'analyserai la place symbolique qu'il occupe dans la région niçoise, à la fois en tant que pôle de référence des quartiers « sensibles » et en tant que cas d'espèce des problèmes de banlieue (chapitre I). L'esprit général de la méthode a ensuite consisté à distinguer trois types de pratiques sociales — celui de la production médiatique, celui de la gestion institutionnelle et celui des activités routinières dans l'espace urbain — de manière à rendre compte des formes variables que prend cette relation entre désignations ethniques et territoires stigmatisés, et de la variabilité du sens que les différents acteurs attribuent aux catégories et aux identités ethniques en fonction de la position qu'ils occupent vis-à-vis de cet espace urbain.

Dans le premier cas (chapitre II), l'analyse porte sur la presse de proximité et son traitement de la vie des quartiers niçois. Elle consiste à étudier les modalités

selon lesquelles les attributions ethniques sont produites dans les activités de description de la réalité sociale et utilisées pour configurer des événements, définir des situations, imputer des rôles particuliers à certaines catégories d'acteurs. Il s'agira d'examiner comment le travail pratique de production des catégories ethniques s'accomplit au travers de ces activités et de voir comment des identités « typiques » se sédimentent dans un savoir commun qui sert ensuite de ressource d'interprétation et de description du monde et des événements.

Dans le deuxième cas (Chapitre III), l'enquête porte sur l'usage de l'ethnicité dans le traitement institutionnel du malaise des banlieues au travers de deux études de cas réalisées dans le quartier étudié, l'une centrée sur un équipement culturel de proximité, l'autre sur l'unique collège implanté dans ce secteur. Dans le premier cas, il s'agira d'analyser les procédures de mise en œuvre d'une politique volontariste de lutte contre la ghettoïsation de l'établissement du fait de son implantation dans le secteur le plus stigmatisé — communément appelé « Chicago » — de ce quartier dit « sensible ». Mon intérêt s'est alors porté sur les choix de programmation culturelle de la salle de spectacle, mais également sur les procédures de mise en scène du caractère « ordinaire » de cet équipement et sur le travail effectué par l'équipe chargée de sa sécurité. Dans le cas du collège, la question qui se posait était de savoir comment la norme d'indifférence à l'ethnicité qui caractérise l'institution scolaire en France pouvait être maintenue dans le cadre de son implantation dans un espace urbain où les catégories ethniques sont rendues saillantes dans les autres domaines de la vie sociale. Je me suis alors particulièrement intéressé aux processus de socialisation de ceux qui ont la charge de l'encadrement de la vie scolaire (surveillants, conseillers d'éducation), aux stratagèmes que ceux-ci mettent en œuvre pour maintenir le cadre de l'école, ainsi qu'au traitement institutionnel du cas particulier que représentent certains Gitans considérés comme non-intégrables au système scolaire traditionnel.

Dans le troisième cas enfin (chapitre IV), une partie importante de mes analyses a été consacrée à la négociation et à la mise en jeu des identités par ceux-là même qui sont désignés comme « ethniques » dans les activités de description journalistique et de gestion institutionnelle du malaise des banlieues. Je me suis tout particulièrement consacré à approfondir la relation entre identités de quartier et identités ethniques et, notamment, à l'analyse des modalités selon lesquelles les valeurs socialement reconnues comme emblématiques d'une appartenance ethnique pouvaient également être mobilisées, ou être attribuées, pour signaler, ou pour signifier, une appartenance à un groupe constitué sur une base territoriale. Pour cela, il m'a paru intéressant, dans un premier temps, d'étudier la mise en jeu de ces différentes identités dans un récit biographique et de voir notamment comment elles émergeaient d'une série de positionnements de soi et d'autrui dans un système d'oppositions entre différentes catégories. Pour finir, une analyse des interactions sociales observées dans des lieux publics et, tout particulièrement, à bord des bus qui relie le quartier étudié au centre-ville, m'a permis de mieux comprendre cette articulation entre identités ethniques et identités de quartier dans la manière de se définir soi-même et de définir les autres.

**PREMIERE PARTIE - LA QUESTION DE
L'ETHNICITE DANS LES SCIENCES SOCIALES**

I. L'ETHNICITE DANS LES SCIENCES SOCIALES ANGLO-SAXONNES

I.1. De l'ethnie à l'ethnicité : perspectives anthropologiques sur le groupe ethnique

L'anthropologie a donné naissance à une longue tradition de travaux de terrain centrés sur l'étude des groupes ethniques. Pourtant, on ne peut pas dire que, jusqu'à une période récente, cette notion fut l'objet d'investigations particulières⁹. Dans son *Traité de sociologie primitive*, Lowie n'aborde la question que de manière très détournée pour consacrer l'essentiel de ses analyses aux relations et aux terminologies de parenté ainsi qu'aux conditions d'émergence de l'État¹⁰. Tout fraîchement sortis des universités européennes et américaines, les jeunes ethnographes de l'époque devaient, pour « faire leurs classes », choisir un terrain — et par là même une forme traditionnelle définie comme « groupe ethnique » ou comme « tribu » —, se rendre sur place et, après avoir fait connaissance de la population locale, pris les contacts nécessaires avec quelques informateurs et appris le dialecte parlé par la population, se lancer dans un examen détaillé et complet des systèmes de parenté, des mécanismes économiques, de la religion, des arts et de l'organisation sociale du groupe ethnique en question.

⁹ En France, Amselle a été l'un des premiers à considérer la notion d'ethnie comme problématique (J.-L. Amselle, *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, 1990).

¹⁰ R. H. Lowie, *Traité de sociologie primitive*, 1969.

Dans cette perspective, largement dominante jusque dans les années 60, le groupe ethnique n'est rien d'autre que le cadre social dans lequel se développe, se transforme et se modifie une culture spécifique. Il se caractérise par une forte homogénéité, une cohérence et, simultanément, un isolement économique, dialectal et social vis-à-vis de son entourage.

« Schématiquement, on peut dire que le groupe ethnique était présenté comme un groupe fermé, descendant d'un ancêtre commun ou, plus généralement, ayant une même origine, possédant une culture homogène et parlant une langue commune ; on y ajoutait, mais pas toujours, un autre trait : groupe constituant une unité d'ordre politique »¹¹.

Munis de cette conception du groupe ethnique comme un groupe porteur de culture, les anthropologues ont multiplié les enquêtes ethnographiques visant à dresser un inventaire des traits culturels dans le monde. Des cartes ethnographiques furent alors ébauchées visant à délimiter les espaces culturels de chaque groupe ethnique afin d'élaborer de véritables atlas continentaux¹². Ainsi, Murdock a rassemblé dans son *Ethnographic Atlas* un résumé codé des renseignements contenus sur plusieurs milliers de fiches concernant plus de 400 sociétés dans le monde, soigneusement sélectionnées dans le but de faire des comparaisons et d'établir des corrélations¹³.

¹¹ P. Mercier, « Remarques sur la signification du "tribalisme" actuel en Afrique noire », *C.I.S.*, vol. XXXI, 1961.

¹² En 1964, un numéro entier de l'influente revue américaine *Current Anthropology* est consacré à la question des classifications et des typologies de groupes ethniques dans le monde selon les aires culturelles. Les discussions théoriques portent alors sur la manière de déterminer les critères de comparaison entre les différents traits culturels observés (*Current Anthropology*, n° 5, 1964).

¹³ G. P. Murdock, « World Ethnographic Sample », *American Anthropologist*, vol. 59, 1957.

Mais c'est sans doute Naroll qui a poussé le plus loin l'idée que chaque groupe constitue une unité discrète support de culture. Pour résoudre « définitivement » cette question de l'unité tant redoutée par les anthropologues de terrain, il va forger le concept de *cult-unit* et fournir au comparatisme interculturel un outil capable de délimiter des unités statistiquement comparables¹⁴.

Toute l'entreprise comparatiste de l'anthropologie culturelle reposait sur cette possibilité de définir une unité ethnique à partir d'un inventaire de traits culturels. Pourtant, comme le remarque Amselle, à moins d'être aveugles, la plupart des anthropologues ne pouvaient ignorer un certain nombre de contradictions rencontrées lorsqu'ils cherchaient à faire correspondre un groupe ethnique à une culture. Mais, bien que non ignorées, ces contradictions sont souvent restées non remarquées par les ethnographes qui, par leur travail d'identification imposée de l'extérieur, ont beaucoup contribué à produire leurs propres délimitations ethniques¹⁵. L'unité d'étude étant le groupe ethnique lui-même, celui-ci ne pouvait être problématique. Poutignat souligne à ce sujet qu'une telle conception procède d'une confusion première¹⁶ dans laquelle « le fait ethnique, tel qu'il ressortit des catégories de pensée et des schèmes de raisonnement ordinaire, constitue l'arrière plan considéré comme allant de soi qui informe l'appareillage conceptuel et sa mise en œuvre par le chercheur »¹⁷.

¹⁴ R. Naroll, « On ethnic Unit Classification », *Current Anthropology*, n° 5, 1964.

¹⁵ J.-L. Amselle, « L'ethnicité comme volonté et comme représentation », *Annales ESC*, n° 2, 1987.

¹⁶ Moerman, pour sa part, parle de « naïveté essentielle ».

¹⁷ P. Poutignat, "La problématique de l'ethnicité : du groupe ethnique à l'organisation sociale des différences culturelles", in C. Labat (Ed.), *Cultures croisées : du contact à l'interaction*, 1994.

Leach fut certainement l'un des plus virulents opposants de la définition conventionnelle du groupe ethnique comme « unité socioculturelle ». Se montrant toujours très critique à l'égard des pratiques comparatistes constituées par ses prédécesseurs à partir de critères de différenciation qu'il juge pour le moins arbitraires, il propose dans un ouvrage qui fera date dans l'histoire de l'anthropologie¹⁸ une théorie dynamique qui place les contradictions fondamentales que manifeste la rivalité ou la compétition politique pour le pouvoir au centre de son analyse. Dans un ouvrage très polémique consacré à la critique de l'anthropologie, Leach règle définitivement ses comptes avec les fonctionnalistes et tout particulièrement avec les disciples de Radcliffe-Brown dont il fut lui-même élève, en les qualifiant de « collectionneurs de papillons anthropologiques » et de « typologistes maniaques »¹⁹.

Les multiples critiques de cette conception entomologiste des groupes ethniques ont amené les anthropologues à se tourner vers des positions plus situationnelles. Pour Moerman, les catégories ethniques qui servent de base aux anthropologues sont des clichés produits par les individus et reproduits sans analyse par les anthropologues :

« Cela ne rime à rien de dire que les Lue se nomment Lue tout comme ils nomment Lue leurs traditions parce qu'ils sont Lue. Pour celui qui étudie la société avec sérieux, la préférence pour n'importe quelle identité devrait être un phénomène problématique et non une réponse réconfortante. La question n'est donc pas « qui sont les Lue ? », mais

¹⁸ E. R. Leach, *Les systèmes politiques en haute terre de Birmanie*, 1972.

¹⁹ E. R. Leach, *Critique de l'anthropologie*, 1968.

plutôt « quand, comment et pourquoi l'identité Lue est-elle préférée ? » »²⁰.

Le passage de l'ethnie à l'ethnicité consiste alors à ne plus envisager le groupe ethnique comme une entité en soi définie une fois pour toutes, mais à le constituer en objet d'étude. Les groupes ethniques ne sont plus envisagés comme des « espèces naturelles » que l'ethnologue doit identifier en tant que telles, mais, selon la formule de Barth, comme « des catégories d'attribution et d'identification au moyen desquelles les individus interprètent et organisent leurs interactions »²¹.

Le problème que pose Barth consiste à se demander comment les limites entre les groupes sont générées et maintenues dans le temps compte tenu du fait que ces frontières ethniques ne vont pas de soi. En fait, il met en évidence deux constats empiriques qui démontrent la non pertinence des thèses développées jusque-là. Le premier soutient l'idée que les frontières persistent en dépit des flux de personnes qui les franchissent :

« Les distinctions des catégories ethniques ne dépendent pas de l'absence de mobilité, de contact et d'information mais impliquent des processus sociaux d'exclusion et d'incorporation par lesquelles des catégories discrètes se maintiennent, malgré des changements dans la participation et l'appartenance au cours des histoires individuelles »²².

Le second constat établit la persistance des différences culturelles malgré le contact interethnique et l'interdépendance entre les groupes.

²⁰ M. Moerman, « Ethnic Identification in a Complex Civilization : Who are the Lue ? », *American Anthropologist*, vol. 67, 1965.

²¹ F. Barth, "Les groupes ethniques et leurs frontières", in P. Poutignat et J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, 1995.

²² *Id. ibid.*, p. 204.

« Les distinctions ethniques ne dépendent pas d'une absence d'interaction et d'acceptation sociale, mais sont tout au contraire les fondations mêmes sur lesquelles sont bâtis des systèmes sociaux plus englobants »²³.

Ces constats empiriques se traduisent sur le plan théorique et méthodologique par une approche radicalement nouvelle du phénomène ethnique. En premier lieu, rendre l'ethnicité problématique consiste à accorder une importance fondamentale au fait que les groupes ethniques sont des catégories d'attribution et d'identification opérées par les acteurs eux-mêmes et ont donc la caractéristique d'organiser les interactions entre les individus. En second lieu, cela signifie qu'il faut explorer les différents processus impliqués dans la genèse et le maintien des groupes ethniques plutôt que de travailler sur des typologies de formes des groupes ethniques et de leurs relations. Enfin, cela signifie que l'analyse doit se focaliser sur l'étude des frontières ethniques et de l'entretien de ces frontières plutôt que de rendre compte de la constitution interne et historique des groupes considérés séparément²⁴.

Cette « problématique contemporaine de l'ethnicité »²⁵ se démarque catégoriquement des conceptions antérieures des groupes ethniques. Il ne s'agit plus de recenser des groupes et de les étudier en tant que tels, mais de rendre compte des processus sociaux dans lesquels le statut ethnique et les formes culturelles qui permettent aux membres d'une société de l'inférer sont mobilisés par les acteurs comme des ressources pour l'interaction et les relations entre les individus. La notion de groupe ethnique ne trouve alors de pertinence que dans ses aspects dynamiques et processuels :

²³ *Id. ibid.*, 1995, p. 205.

²⁴ *Id. ibid.*, 1995.

²⁵ P. Poutignat, *op. cit.*, 1994.

« Dans la mesure où les acteurs utilisent des identités ethniques pour se catégoriser eux-mêmes et catégoriser les autres, dans des buts d'interactions, ils forment des groupes ethniques en ce sens organisationnel »²⁶.

Pour bien mesurer l'ampleur de ce renversement de perspective, il faut reconsidérer les liens qui unissent un groupe ethnique et sa culture. On a vu que l'anthropologie culturelle ne cherchait pas à rendre problématique l'articulation de ces deux notions. Comme le souligne Moerman, les anthropologues associaient la culture à l'ethnicité de la même façon que les populations qu'ils étudiaient. A la question « Qui sont les Lue ? », ils répondaient alors tout aussi naïvement que l'indigène : « Celui qui parle Lue, qui s'habille à la manière des Lue, qui se comporte comme un Lue, etc. »²⁷.

La problématique contemporaine de l'ethnicité s'est donc aussi développée à partir d'une reformulation de la notion de culture. Celle-ci n'est plus considérée comme une caractéristique première, comme une substance primordiale à partir de laquelle l'anthropologue peut identifier et définir de manière extérieure et objective les groupes ethniques, mais comme un ensemble de ressources utilisables par les acteurs eux-mêmes pour marquer les différences entre les groupes et les ressemblances au sein d'une même catégorie d'appartenance. Les traits culturels agissent alors comme des « signaux » et « emblèmes » de différences que Barth divise en deux catégories distinctes : les « traits diacritiques » qui sont les signes manifestes que les individus recherchent et affirment pour montrer leur identité (habillement, langue, style de vie, etc.) ; et les « orientations de valeur » qui sont les

²⁶ F. Barth, *op. cit.*, 1995, p 211.

²⁷ M. Moerman, « Being Lue : Uses and Abuses of Ethnic Identification », in J. Helm (Ed.), *Annual Spring Meeting of the American Ethnological Society*, 1968.

standards de moralité ou d'excellence par lesquels les actions d'autrui sont jugées selon les critères mêmes qui sont pertinents pour cette identité²⁸.

I.2. Le traitement de l'ethnicité par la sociologie américaine

I.2.1. Les relations ethniques dans la sociologie urbaine

La question des relations interethniques a été centrale dans la tradition sociologique américaine. L'école de Chicago en fit un thème majeur de ses investigations dans cette Amérique du début du siècle habitée par des populations diverses issues des vagues successives d'immigration.

Dès les années 20, Park et Burgess ont beaucoup contribué au développement de cette question avec l'élaboration de la théorie cyclique des relations ethniques²⁹. Mais c'est d'abord à l'œuvre monumentale de Thomas et Znaniecki sur l'adaptation des paysans polonais que l'on doit les premières analyses qui mettent l'accent sur les processus de désorganisation sociale et d'assimilation de migrants installés dans les grandes villes américaines :

« Sous l'influence de l'évolution technique et économique, puis davantage encore sous l'effet de l'immigration, un groupe social, d'abord organisé, commence par se désorganiser, puis se réorganise

²⁸ F. Barth, *op. cit.*, 1995.

²⁹ R. Park et E. Burgess, *Introduction of the Science os Sociology*, 1969.

ensuite, sans pour autant être totalement assimilé au groupe d'accueil, dans la mesure où peuvent survivre parallèlement des formes culturelles atténuées du groupe originel, dont les valeurs sont toutefois moins restrictives »³⁰.

Cette étude jette donc les bases d'un processus cyclique d'adaptation des migrants qui passe par des phases de désorganisation, de réorganisation pour conduire vers une assimilation « à la fois souhaitable et inévitable », accomplie lorsque l'immigrant portera le même intérêt aux mêmes objets que l'Américain d'origine³¹.

Reprenant ce principe de désorganisation et réorganisation dans le processus d'américanisation des migrants, Park distingue quatre formes de relations qui s'établissent entre groupes sociaux dans l'espace urbain et national : la compétition, le conflit, l'accommodation et l'assimilation. Ces concepts, que Park emprunte à la sociologie de l'époque fortement imprégnée de darwinisme social, vont servir de base à ce qu'il a lui-même désigné comme un « cycle de relations raciales ». La notion de cycle implique l'idée d'une progression dans le temps du processus « apparemment progressif et irréversible » d'adaptation des groupes ethniques et raciaux. Pour Park, la phase ultime du processus ne signifie pas pour autant une homogénéisation ethnique des migrants et la destruction des cultures minoritaires, mais plutôt le moment où les individus participent activement au fonctionnement de la société tout en conservant leurs particularités. Il y a donc très fortement ancrée l'idée d'une interaction réciproque entre l'immigrant et le contexte d'implantation. L'assimilation ne suppose pas la suppression de l'ancienne mémoire des migrants,

³⁰ Cité dans A. Coulon, *L'Ecole de Chicago*, 1992.

³¹ A. Coulon, *op. cit.*, 1992.

mais « l'incorporation de celle-ci dans la nouvelle »³². L'assimilation débouche ainsi sur la création d'une nouvelle culture hybride qui est construite à partir des particularismes des différents groupes de migrants et qui les dépasse pour former un cosmopolitisme urbain. Elle est réalisée par l'adoption d'une langue unique, de traditions et de techniques communément partagées ainsi que par une participation économique et politique :

« Aux Etats-Unis, un immigrant est considéré comme assimilé quand il acquiert le langage et les rituels sociaux de la communauté des natifs et peut participer, sans rencontrer de préjudice, à la vie commune, économique et politique »³³.

Pour en arriver à cette phase ultime et idéale, le passage par les autres formes de relations sociales est nécessaire. La « compétition » détermine la répartition géographique de la société et la distribution du travail. Sur le plan des relations, elle s'impose aux acteurs comme une logique non consciente, extérieure, qui se situe dans l'espace et dans les rapports de travail. Le « conflit » permet de renforcer les solidarités ethniques parmi les nouveaux arrivants. Il favorise une prise de conscience de l'identité du groupe et renforce la logique compétitive — dont il constitue le moment conscient — à laquelle celui-ci est soumis. Le conflit est donc le moment où la logique compétitive donne lieu à l'émergence du politique. L'« accommodation » représente l'effort que doivent fournir les individus et les groupes pour s'ajuster aux situations sociales créées par la compétition et le conflit. Elle résulte de l'exercice d'instances de contrôle social régulatrices de la « compétition ».

³² Cité dans A. Bastenier et F. Dassetto, *Immigration et espace public. La controverse de l'intégration*, 1993.

³³ Cité dans A. Bastenier et F. Dassetto, *op. cit.*, 1993.

Ainsi, ces quatre formes de relations sociales se situent à des paliers différents du fonctionnement social : l'économique (compétition), le social-politique (conflit et accommodation) et la personnalité (assimilation). Comme le soulignent Bastenier et Dassetto, une telle analyse centrée sur la relation entre les groupes a permis aux théoriciens de l'école de Chicago de sortir du raisonnement classique qui consistait à penser l'entrée des nouvelles populations dans la société américaine comme un processus individuel se jouant principalement dans des relations secondaires. La grande découverte effectuée par Thomas, puis par Park et Wirth fut alors de montrer que le processus d'installation des nouveaux arrivants s'effectuait au contraire par le maintien, la médiation ou le repli dans des groupes d'origine de type primaire³⁴.

En s'inspirant de la théorie cyclique de Park, Wirth définit l'acculturation comme un cycle de relations ethniques et raciales. Dans son étude du ghetto juif de Chicago, il justifie la présence du ghetto comme une étape transitoire mais nécessaire sur le chemin qui mène à l'assimilation³⁵. Il lui reconnaît une valeur positive qui permet aux groupes dominés de préserver leur personnalité culturelle en limitant leurs relations avec l'extérieur. La ségrégation apparaît alors comme un processus permettant aux groupes de trouver une place et d'adopter des rôles dans la société urbaine en développant des activités ethniques autorisant par la suite un engagement dans la société américaine.

³⁴ A. Bastenier et F. Dassetto, *op. cit.*, 1993, p. 110.

³⁵ L. Wirth, *Le ghetto*, 1980.

I.2.2. La reformulation fonctionnaliste de l'assimilation

Dès la fin de la Seconde guerre mondiale, la domination des théories fonctionnalistes va conduire à un recentrage de l'analyse du parcours migratoire pour n'y voir qu'un processus de transformation du migrant et de dissolution des groupes ethniques. L'hypothèse assimilationniste consiste alors à prédire que les différences culturelles qui subsistent entre les groupes d'immigrants s'estomperont au fil des générations et finiront par disparaître complètement au contact de la société moderne. Le brassage continu des individus dans les grands centres urbains devait ainsi avoir raison des liens et des loyautés ethniques alors vouées à se dissiper. Contrairement à la théorie cyclique de Park, cette perspective exprime la permanence de la culture dominante américaine et la fin prochaine des particularités ethniques qui sont « condamnées à disparaître »³⁶. Comme le prédisaient déjà Warner et Strole en 1945 dans leur célèbre conclusion de *Yankee city* :

*« L'avenir des groupes ethniques américains semble être limité et il est probable qu'ils seront rapidement absorbés. Quand cela arrivera, une des grandes époques de l'histoire américaine aura pris fin »*³⁷.

Vingt ans plus tard, Paterson formule la même prédiction à propos des Jamaïcains en Grande-Bretagne et conclut à leur assimilation complète et prochaine à la société britannique³⁸.

³⁶ T. Parsons, "Some Theoretical Considerations on the Nature and Trends of Change of Ethnicity", in N. Glazer et D. P. Moynihan (Eds), *Ethnicity : Theory and Experience*, 1975.

³⁷ W. L. Warner et L. Strole, *The Social System of American Ethnic Groups*, 1945.

³⁸ S. Patterson, *Dark Strangers*, 1963.

Pour Eisenstadt, l'immigrant devient ainsi un « candidat à l'assimilation » et la « société d'accueil » représente le cadre à l'intérieur duquel il va s'intégrer. L'assimilation est alors définie comme :

« le processus par lequel un ensemble d'individus, habituellement une "minorité", et/ou un groupe d'immigrants se fond dans un nouveau cadre social, plus large, qu'il s'agisse d'un groupe plus important, d'une région ou de l'ensemble d'une société »³⁹.

Une immense littérature s'est alors consacrée à définir les critères qui permettent de mesurer la réussite du processus d'assimilation, mettant plus ou moins en évidence tel ou tel indicateur pour rendre compte de l'évolution psychosociale des individus et des groupes en situation d'immigration. La notion d'« acculturation » permet d'évaluer la facilité avec laquelle le candidat apprend les nouveaux rôles que l'on attend de lui, les normes et les coutumes de la société ; celle d'« intégration » de rendre compte des modalités selon lesquelles les membres du pays d'accueil acceptent le candidat comme partie intégrante de la société ; enfin, la notion de « dispersion » vise à mesurer un ensemble de phénomènes permettant de constater si la communauté s'est diluée dans la société d'accueil ou si au contraire elle est restée concentrée autour de l'identité d'origine.

Croisés avec des facteurs de proximité géographique, de durée du séjour, de proximité culturelle et culturelle, de concentration résidentielle, ces indices sont autant d'outils qui doivent permettre à l'analyste d'évaluer le degré d'assimilation du candidat. Pour cette sociologie du consensus social sous-tendue par le postulat que le trait caractéristique des sociétés industrielles est la tendance à l'universalisme et à la

³⁹ S. N. Eisenstadt, « Assimilation sociale », *Encyclopædia Universalis*, 1955.

standardisation des modes de vie et des comportements⁴⁰, il ne fait aucun doute que « la perte totale d'identité constitue le meilleur indice d'absorption totale »⁴¹, alors que l'existence même de communautés étrangères ou de groupes ethniques distincts est un facteur d'échec du processus d'assimilation.

Sur le plan idéologique, en se donnant pour tâche l'analyse du mécanisme d'adaptation des nouveaux venus et leur prise de conscience sociale ainsi que leur intégration au sein d'institutions nouvelles, les théories assimilationnistes ont ainsi jeté les bases d'une justification scientifique des politiques de restriction et de quotas. Mesurant, à l'aide de critères objectivés les capacités intégratrices des différentes vagues migratoires, il devenait alors légitime de qualifier telle catégorie de population de « non assimilable » et d'en limiter l'afflux au profit de telle ou telle autre qui présentait de meilleures capacités d'adaptation. Comme le relèvent Douglass et Lyman, de telles prédictions sur les parcours d'intégration ne pouvaient être formulées qu'à partir d'une vision extrêmement caricaturale de la société :

« L'homogénéité ethnique était devenue un tel idéal pour la théorie sociologique qu'on avait pour ainsi dire oublié de prêter attention à la multiplicité des processus à l'œuvre, à la coexistence de plusieurs structures au sein de la même société et à la pluralité des identités raciales que peuvent assumer les individus et les groupes »⁴².

Le défaut majeur de ces théories aura donc été de placer la condition d'assimilation dans la similarité des traits culturels au lieu de la situer dans le

⁴⁰ P. Poutignat et J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, 1995.

⁴¹ S. N. Eisenstatdt, *op. cit.*, 1955.

⁴² W. A. Douglass et S. M. Lyman, « L'ethnie : structure, processus et saillance », *C.I.S.*, vol. LXI, 1976.

système de relations entre les groupes⁴³. Ainsi, la distance culturelle qui sépare les immigrants japonais des *White Anglo-Saxon Protestants* n'a pas empêché l'intégration des premiers. Il en est de même des Asiatiques en Europe alors que les Polonais, qualifiés de plus proches, ont eu beaucoup plus de mal à être acceptés.

1.2.3. La « nouvelle ethnicité »

A partir des années 60, de nombreux auteurs ont remis en cause cette démarche centrée sur l'idée d'une perte progressive et linéaire des origines culturelles des groupes ethniques. Ils ont constaté la vitalité toujours très forte de minorités pourtant installées depuis plusieurs décennies, et contesté l'« extinction » de l'ethnicité programmée par les assimilationnistes.

En 1963, Glazer et Moynihan enterrent définitivement les théories messianiques du *Melting-pot* américain en montrant l'existence toujours très prégnante de pratiques, d'organisations, d'intérêts, de relations et de solidarités ethniques⁴⁴. Les enquêtes conduites ultérieurement par Greeley auprès de différentes populations blanches aux Etats-Unis montraient la persistance d'un important taux d'endogamie, de fortes différences socio-économiques et attitudinales ainsi qu'une auto-identification des individus comme ethniques chez les troisième et quatrième générations⁴⁵.

⁴³ M. Oriol, *Les variations de l'identité. Etude sur l'évolution de l'identité culturelle des enfants d'émigrés portugais, en France et au Portugal*, 1984, p.31.

⁴⁴ N. Glazer et D. P. Moynihan, *Beyond the Melting Pot : The Negroes, Puerto Ricans, Jews, Italians and Irish of New York City*, 1963.

⁴⁵ A. M. Greeley, *Why Can't They Be Like Us : American's White Ethnic Groups*, 1971.

Ces constats conduisent à élaborer la notion d'ethnicité, en distinguant une identification prescrite, héritée des ancêtres et préservée avec plus ou moins de succès par les immigrants, et une ethnicité accomplie, volontaire, symbolique, que leurs enfants, petits enfants et plus lointains descendants ont cherché à faire revivre sur le continent américain. Cette distinction reposait sur deux principes complémentaires. Le premier résidait dans l'idée du déracinement des immigrants qui n'étaient plus capables de maintenir leur bagage culturel composé le plus souvent de valeurs paysannes, conservatrices, centrées sur les croyances et pratiques religieuses au sein d'une société américaine très industrialisée. Handlin affirme ainsi que la migration entraîne un arrachement profond qui coupe les individus des mœurs et coutumes du Vieux Continent⁴⁶. La nature discordante du déplacement et le choc des cultures en conflit sont alors censées détruire les bases des modes traditionnels de l'organisation et des valeurs communes qui produisaient jusqu'alors une vision du monde harmonieuse et cohérente. Ainsi, l'ethnicité « prescrite » du pays d'origine aurait tendance à ne pas s'accorder avec les modes de vie modernes de la société américaine, ce qui expliquerait la désaffection des deuxièmes générations et leur allégeance aux demandes d'américanisation.

Le second principe reposait quant à lui sur une réactivation volontaire, choisie, affirmée, des identités ethniques de la part des troisièmes générations. De nombreux chercheurs se sont alors inspirés de la thèse de Hansen sur les différentes générations d'immigrants :

⁴⁶ O. Handlin, *The Uprooted*, 1951.

« La théorie est tirée d'un phénomène presque universel selon lequel ce que le fils a souhaité oublier, le petit fils a cherché à se le remémorer. Cette tendance peut être illustrée par des centaines d'exemples »⁴⁷.

Critiquant le modèle linéaire de l'assimilation (*straight line theory*), cette thèse permet d'envisager l'ethnicité comme un phénomène beaucoup plus « flexible » et « variable » que les précédentes théorisations⁴⁸.

Gans insiste alors sur le fait que les anciennes cultures n'exercent plus de fonctions quotidiennes pour ces petits enfants d'immigrants. Il explique que ceux-ci ne maintiennent plus que de très lointaines relations avec le Vieux Continent de leurs ancêtres, la mémoire que les anciens perpétuaient ne représentant pour eux que « des traditions exotiques que l'on savoure éventuellement au détour d'un musée ou à l'occasion d'un festival ethnique ». Il soutient ainsi l'idée que l'identité ethnique des troisièmes générations n'est plus qu'un rôle volontaire assumé parmi d'autres et parle d'une identité « symbolique » qui est avant tout perçue comme une question de choix que l'on peut assumer selon sa volonté et qui se distingue de l'ethnicité prescrite des premières générations qui faisait largement partie de la vie quotidienne et déterminait de nombreux rôles et statuts sociaux⁴⁹. Dans le même esprit, Stein et Hill distinguent une « ethnicité réelle », non consciente de l'influence que l'héritage ethnique continue de prescrire dans la vie quotidienne, et une ethnicité consciemment choisie et affirmée en public. Ils soutiennent ainsi que les individus appartenant aux dernières générations d'Américains possèdent une « ethnicité de prisunic » (*dime store ethnicity*) selon laquelle ils peuvent choisir des grands-parents

⁴⁷ M. L. Hansen, *The problem of the Third Generation Immigrant*, 1987.

⁴⁸ P. Kivisto (Ed.), *The Ethnic Enigma. The Saliency of Ethnicity for European-Origin Groups*, 1989 ; A. L. Epstein, *Ethos and Ethnicity : a Study of the Imperialism of Trade*, 1978.

⁴⁹ H. J. Gans, « Symbolic Ethnicity : The Future of Ethnic Groups and Cultures in America », *E.R.S.*, vol. 2, 1979.

à qui s'identifier et devenir symboliquement des descendants de ce groupe tout comme on peut acheter un produit dans un supermarché⁵⁰.

A partir d'une étude menée sur les immigrants blancs de la troisième et quatrième génération, Waters montre d'abord que les petits enfants et arrière petits enfants des immigrants européens — Italiens, Polonais, Irlandais, Grecs, etc. — se sont parfaitement intégrés à la société américaine. Beaucoup ont quitté les ghettos ethniques pour aller vivre dans les quartiers résidentiels des classes moyennes blanches et sont aujourd'hui médecins, avocats, artistes, universitaires, etc. C'est ce que Greeley a appelé le « miracle ethnique »⁵¹. Elle montre ensuite que, contrairement aux prédictions des assimilationnistes, ces petits enfants et arrière petits enfants d'immigrants n'ont pas complètement abandonné leur identité ethnique, conservant certaines formes d'engagement et de solidarité vis-à-vis de leurs groupe d'origine. Certains d'entre eux sont spécifiquement des médecins américains d'origine irlandaise, des avocats italo-américains, des candidats gréco-américains aux élections municipales, etc. Mais le plus souvent, cette forme d'identification aux ancêtres immigrants est principalement d'ordre symbolique. Elle correspond avant tout à un choix personnel et n'affecte pas de manière contraignante les décisions existentielles les plus importantes de la vie sociale (choix d'un conjoint, d'amis, d'un quartier, d'un travail, etc.). L'ethnicité est avant tout envisagée par les intéressés comme un acte volontaire qui est essentiellement lié à des occupations de loisir (fête de famille, fête de la Saint-Patrick, repas entre amis, vacances, etc.). Cette étude montre également que la plupart de ces descendants lointains d'immigrants n'ont pas qu'une seule ascendance ethnique, mais souvent plusieurs (on peut être X

⁵⁰ H. F. Stein et R. F. Hill, *The Ethnic Imperative : Examining the New White Ethnic Movement*, 1977.

⁵¹ A. M. Greeley, « The Ethnic Miracle », *The Public Interest*, vol. 45, 1976.

par la grand-mère paternelle et Y par un arrière grand-père maternel, etc.). Dans ce contexte, l'ethnicité qui est revendiquée à telle ou telle occasion est d'autant plus une affaire de choix personnel qu'elle est le résultat d'une sélection parmi un ensemble de combinaisons possibles. Elle est alors le résultat d'un jeu avec différentes identifications sélectionnées en fonction de leur niveau de prestige (« il est plus valorisant dans tel contexte de se dire X que Y ») ou en fonction de la situation (« quand je suis avec des X, je me dis X-américain, quand je suis avec des Y, Y-américains »). Cet engouement pour l'ethnicité symbolique est alors expliqué par le fait qu'elle procure à ces Américains blancs d'origine européenne « quelque chose de plus » sur le plan psychologique que la simple citoyenneté américaine. Leur forte intégration dans la classe moyenne les incite à se reconstruire par ailleurs une part d'exotisme et de différence qui leur évite de tomber dans une forme de dépression liée à un excès d'uniformisation⁵².

D'autres chercheurs analysent plutôt les nouvelles formes que prend l'ethnicité au sein de la société américaine comme un processus de construction de distinctions entre groupes dans le but d'obtenir des avantages économiques, politiques ou symboliques. Le terme de « nouvelle ethnicité » est alors employé pour évoquer ce type de relations sociales au sein de la société américaine qui se fondent selon Gumpertz sur des stratégies d'alliance politique visant des intérêts communs⁵³. Portes montre à propos des exilés cubains de Miami comment les pressions de la vie urbaine aux Etats-Unis et la situation de concurrence accrue se sont combinées pour transformer un groupe précédemment isolé en une minorité ethnique dont les

⁵² M. C. Waters, *Ethnic Options. Choosing Identities in America*, 1990. Voir également M. Waters, « L'ethnicité symbolique : un supplément d'Ame pour l'Amérique blanche », *Hommes et Migrations*, n° 1162-1163, 1993 et A. P. Royce, *Ethnic Identity : Strategies of Diversity*, 1982.

⁵³ J. Gumperz, *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, 1989.

objectifs et les intérêts dépendent de sa position dans la société américaine. Contrairement aux formes plus traditionnelles de liens ethniques, ce type d'ethnicité construite au sein même de la société américaine ne nécessite pas d'être confirmée quotidiennement par des relations ancrées dans une proximité spatiale, par l'amitié ou la profession⁵⁴.

Toutes ces recherches sur la « nouvelle ethnicité » ont en commun d'avoir développé une problématique non-substantialiste qui voit dans l'ethnicité le produit de stratégies conscientes des acteurs ou une forme d'expression volontariste. L'identité ethnique n'y prend pas la forme d'un héritage des ancêtres⁵⁵, mais plutôt d'un accomplissement qui répond aux besoins d'organisation propres à la société américaine dans laquelle elle émerge.

Ainsi, en réponse aux prédictions de Warner et Srole sur la disparition des groupes ethniques aux Etats-Unis, Yancey *et al* rétorquent quelque trente années plus tard :

« Il est clair que l'ethnicité n'est pas morte mais au contraire bien vivante aujourd'hui, même si elle est quelque chose de très différent de ce que l'on a pu penser naguère. Loin d'être une contrainte culturelle qui est héritée du passé, elle est le résultat d'un processus qui continue de se produire »⁵⁶.

⁵⁴ A. Portes, « The Rise of Ethnicity : Determinants of Ethnic Perceptions Among Cuban Exiles in Miami », *A.S.R.*, vol. 49, 1984.

⁵⁵ « d'une coupe remplie de coutumes et de traditions culturelles données à l'individu par ses parents qui l'avaient eux-mêmes recueillie de leurs parents et dans laquelle l'individu boit la signification de l'existence à travers laquelle il se forme une vision du monde », comme le diront De Vos et Romanucci-Ross de manière critique (G. De Vos et L. Romanucci-Ross, "Ethnicity : Vessel of Meaning and Emblem of Contrast", *in* G. De Vos et L. Romanucci-Ross (Eds), *Ethnic Identity : Cultural Continuities and Change*, 1975).

⁵⁶ W. L. Yancey, E. P. Ericksen et R. N. Juliani, « Emergent Ethnicity : A Review and Reformulation », *A.S.R.*, vol. 41, n° 3, 1976.

Cette problématique de la nouvelle ethnicité et de l'identification optionnelle (l'*ethnic option*) est cependant très différente de celle qui s'est développée à partir de l'étude des « relations raciales » et qui concerne essentiellement les « minorités de couleur » (Afro-Américains, Hispano-Américains, Américains d'origine asiatique). Dans ce dernier cas, l'ethnicité n'est plus pensée comme un « supplément d'âme »⁵⁷ avec lequel on peut jouer à sa guise dans des situations particulières sans que cela ne porte à conséquence, mais s'inscrit dans un rapport social impliqué par un système de relations entre un groupe dominant et des minorités raciales socialement dominées. L'étude des relations raciales est essentiellement abordée en termes de discrimination et porte sur les phénomènes de stigmatisation qui affectent plus directement les choix existentiels et les chances de réussite sociale dans la société américaine, et qui contaminent les interactions dans tous les domaines de la vie sociale. Les questions de recherche portent alors sur les circonstances dans lesquelles apparaissent les discriminations, sur les raisons pour lesquelles elles se développent et sur les variations entre les différentes formes qu'elles prennent. Contrairement à la nouvelle ethnicité des *white ethnics* qui est avant tout perçue comme un choix sans répercussions sociales, les identités raciales des membres des minorités de couleur sont ainsi marquées par le fait que ceux-ci peuvent beaucoup plus difficilement que les premiers ne pas s'identifier en termes ethniques ou raciaux du fait de leur plus grande visibilité.

Il faut toutefois relativiser cette distinction entre identités ethniques et minorités raciales en la prenant pour ce qu'elle est : une différence socialement constituée. Waters montre bien par exemple que les Italiens étaient considérés comme une minorité raciale au début du siècle, objet de préjugés sur la base de leur phénotype, de leurs « odeurs » et de leur mentalité, avant de s'intégrer à la société

⁵⁷ M. Waters, *op.cit.*, 1993.

américaine et de transformer une identité raciale fortement stigmatisée en une ethnicité symbolique constituée sur la base du choix personnel et de l'*ethnic pride*⁵⁸. Whyte montre également que la « visibilité raciale » des Italiens du *Little Italy* de Boston dans les années 30 dépendait beaucoup du type de trajectoire sociale que les habitants de ce quartier furent amenés à emprunter. S'ils choisissaient, à l'instar des « gars de la rue » une reconnaissance sociale à l'intérieur du quartier à travers la filière du racket, les « Américains respectables » les tenaient pour des parias. Si, par contre, ils optaient pour une carrière dans le monde des affaires à l'instar des « gars de la fac », ils n'étaient plus considérés comme une « race inférieure » mais se coupaient en même temps de leur quartier et de son système d'organisation sociale⁵⁹.

Il n'en reste pas moins que les questions posées par l'étude des « relations raciales » et celles qui relèvent de la « nouvelle ethnicité » renvoient à des phénomènes profondément différents. Les emprunts faits aux théories américaines pour étudier ce qu'on a commencé récemment en France à désigner comme des « phénomènes ethniques » ne sont pas sans présenter à cet égard un certain nombre d'ambiguités.

⁵⁸ M. C. Waters, *op. cit.*, 1990.

⁵⁹ W. F. Whyte, *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, 1996.

II. LES SCIENCES SOCIALES FRANÇAISES ET L'ETHNICITE

II.1. La recherche devancée par les faits

Jusqu'à une époque récente, le développement des sciences sociales en France s'est caractérisé par une méconnaissance de la place qu'ont occupée les étrangers dans la formation de la nation. Comme le souligne Schnapper, la France était alors une vieille terre d'immigration qui s'ignorait ou, plus exactement, qui refusait de se penser comme telle, et qui a entretenu sa cécité sur les apports étrangers de sa population jusque dans ses observations scientifiques⁶⁰. La recherche historique, en tout premier lieu, a longtemps considéré l'immigration comme « un objet illégitime » en dépit de l'existence d'un mouvement migratoire continu depuis le milieu du XIXe siècle⁶¹. L'histoire ouvrière en particulier ne voyait l'étranger que dans la figure du prolétaire dont l'accès à la dignité et à l'égalité ne se réalisait qu'à travers le syndicalisme⁶². L'anthropologie française a également été peu concernée par la question de l'altérité du « proche ». Jusqu'à tout récemment, le « regard éloigné » de l'anthropologue supposait que l'on superpose, dans la tradition de Mauss et de Durkheim, un exotisme lointain et une altérité radicale. L'Autre ne pouvait être qu'ailleurs, en Afrique ou en Océanie par exemple, alors que nos sociétés complexes,

⁶⁰ D. Schnapper, « Un pays d'immigration qui s'ignore », *Le Genre humain*, 1989 ; D. Schnapper, *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, 1991.

⁶¹ Sur l'histoire de l'immigration en France, voir R. Schor, *Histoire de l'immigration en France. De la fin du XIXe siècle à nos jours*, 1996.

⁶² G. Noiriel, *Le creuset français. Histoire de l'immigration - XIXe-XXe siècle*, 1988.

nationales, étaient censées fonctionner sur un « nous » inclusif qui n'était pas pensé comme problématique⁶³. La sociologie, enfin, a longtemps été dominée par d'autres champs disciplinaires (travail, éducation, études rurales et urbaines, religion, etc.) au point que, jusque tout récemment, le thème des migrations et des relations ethniques n'apparaissait même pas dans les manuels d'initiation et dans les recueils de textes fondamentaux. Dans tous les cas, la prégnance de l'idéologie de l'unité nationale a conduit à une tendance générale qui a longtemps consisté à « penser le social à travers le national »⁶⁴.

Le thème de l'immigration ne devint significatif dans la recherche française qu'au moment où l'on a pris conscience du fait que l'entrée temporaire d'immigrés économiques sur le territoire national avait vocation à devenir permanente. A partir du milieu des années 70, la question de l'immigration s'est en effet posée en des termes radicalement nouveaux. La crise économique provoquée par l'embargo pétrolier de 1973 a mis en cause la légitimité de la présence des travailleurs immigrés dans un contexte de récession et d'aggravation du chômage national. Or, c'est précisément au moment de la suspension des flux migratoires et de la fermeture des frontières que le caractère stable et durable de l'installation des immigrés apparut au grand jour. On s'aperçoit alors qu'il y a beaucoup d'immigrés en France et que la plupart ne sont pas prêts à retourner dans leur pays. Bien au contraire, la suspension des flux a pour effet inattendu d'accélérer l'installation des familles et de ralentir le rythme des retours au pays. A partir de là, la présence féminine se renforce et la proportion des jeunes issus de cette immigration définitive s'accroît

⁶³ G. Althabe, « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, vol. 14, 1990 ; F. Morin, « Minorités, revendications d'identité ethnique, mouvement nationalistes », *Bulletin de l'A.F.A.*, n° 5, 1981.

⁶⁴ S. Beaud et G. Noiriel, « Penser « l'intégration » des immigrés », *Hommes et Migrations*, n° 1133, 1990.

considérablement. Comme le souligne Dubet, le jeune immigré symbolise alors rapidement le « problème » posé par la nouvelle immigration d'installation. Il représente le type même de l'immigré installé et il est, le plus souvent, né en France⁶⁵.

En l'absence de tradition académique, le thème de l'immigration est apparu d'abord sur la scène politique et sociale. Avec la crise et l'arrêt de l'immigration de main-d'œuvre, le débat a changé progressivement de nature passant d'une réflexion économique et démographique sur l'utilité de la présence d'une population immigrée en France, à un discours centré sur la question de l'identité nationale française. Dans ce domaine, c'est le *Front national* qui a pris l'initiative de fixer les termes de ce nouveau débat face à une pensée humaniste et universaliste qui s'est trouvée dans l'incapacité de se définir elle-même⁶⁶.

Cette évolution est apparue notamment dans le discours social sur l'immigration. Comme le souligne Schor, « la montée du chômage, la visibilité de certains étrangers, les heurts de la vie quotidienne ont réveillé des préventions contre les immigrés, souvent exacerbé le sentiment de différence éprouvé par les Français et accrédité l'idée que le pays est envahi »⁶⁷. Les craintes et les soupçons se sont multipliés à l'égard d'une immigration post-coloniale qui était de plus en plus perçue comme un « désastre social » et comme un « problème » majeur de notre société⁶⁸.

⁶⁵ F. Dubet, *Immigration : qu'en savons-nous ? Un bilan des connaissances*, 1989.

⁶⁶ Voir sur cette question l'enquête réalisée par Bonnafous sur les discours politiques à propos de l'immigration dans la presse nationale (S. Bonnafous, *L'immigration prise aux mots*, 1991). Voir également C. Withol de Wenden, « Contre quelques idées reçues sur l'immigration », *A.R.U.*, vol. XII, n° 49, 1990.

⁶⁷ R. Schor, *Histoire de l'immigration en France. De la fin du XIXe siècle à nos jours*, 1996, p. 248.

⁶⁸ Voir par exemple l'article de *Valeurs actuelles* du 31 juillet 1983 intitulé « Immigration : le désastre social ».

On est alors progressivement passé d'une représentation de l'immigré « étranger » et « temporaire » à une vision des immigrés en tant que groupes bien implantés, notamment dans les banlieues, et qui représentent une menace pour la République.

Corrélativement, une diffusion des catégories et des désignations ethniques s'est opérée dans tous les domaines de la vie sociale (travail, logement, éducation, loisir, etc.). Aux termes d'« immigrés » et d'« enfants d'immigrés », sont venus se rajouter ceux de « Maghrébins » ou d'« Arabes », de « Beurs » ou de « Beurettes », de « Zoulous » ou de « Blacks » et leur corollaire : les « Blancs » ou les « Français de souche »⁶⁹. Le slogan « Blacks, Blancs, Beurs, on est tous des enfants d'immigrés » régulièrement scandé lors des manifestations contre les idées du *Front national* témoigne de ce durcissement des catégories ethnico-raciales. On voit également apparaître de plus en plus fréquemment le terme de « fracture ethnique » pour rendre compte d'un phénomène d'ethnisation de la société française. Que ce soit dans le champ politico-médiatique où, lors d'une visite du président de la République à Vaulx-en-Velin, le journal *Le Monde* titrait : « M. Chirac face aux fractures sociales et ethniques dans les banlieues »⁷⁰, ou dans le domaine des sciences sociales lorsque Farine se demande, dans un éditorial de *Migrations Société* si « la “fracture sociale” ne va pas se doubler ou se prolonger d'une “fracture ethnique” »⁷¹, il s'agit bien à chaque fois de souligner un processus d'exclusion qui met en danger les fondements d'une citoyenneté « à la française ». Le débat sur l'immigration s'oriente alors de plus en plus vers une réflexion politico-idéologique qui oppose d'un côté, ceux qui pensent que l'on doit percevoir dans ce phénomène un facteur de

⁶⁹ Bonnafous montre bien que le terme « immigré » est de moins en moins employé pour désigner les « jeunes de banlieue » au profit de labels ethniques : beurs ou blacks notamment (S. Bonnafous, « Où sont passés les "immigrés" ? », *Mots et Migrations*, octobre 1996).

⁷⁰ Cf. *Le Monde* du 14 octobre 1995.

⁷¹ P. Farine, « Fracture ethnique ? », *Migrations Société*, vol. 7, n° 42, 1995.

dissolution du modèle républicain et, de l'autre, ceux qui y voient au contraire un moyen d'accès nouveau vers l'intégration, c'est-à-dire une chance de renouvellement de ce même modèle par des voies différentes⁷².

Quelle que soit la position adoptée, la question de l'ethnicité se pose donc par rapport au statut de la citoyenneté dans un contexte d'installation des immigrés sur le territoire national. Elle apparaît tout d'abord sur un plan strictement politique, lors des débats sur le droit de vote local pour tous les étrangers et sur la réforme du code de la nationalité. A chaque fois, ce sont les liens qui unissent en France la citoyenneté et la nationalité — et, corrélativement, l'exclusion politique des étrangers — qui se retrouvent au centre des discussions publiques. La mobilisation collective de jeunes issus de l'immigration maghrébine lors des grandes marches nationales de 1983 et 1984 ouvre alors la voie de la contestation sous la bannière de l'antiracisme et pose publiquement une question laissée jusque là en suspens : celle, chère à l'association *France Plus*, des droits politiques des « Beurs ». Cette question se pose également sur un plan axiologique, avec l'affaire dite du « foulard » qui instaura en France un vaste débat sur la liberté de culte et sur l'intégration des immigrés et enfants d'immigrés de confession musulmane. Elle se pose enfin sur le plan urbain, lorsque la relégation de populations immigrées vers des territoires d'exclusion opère une remise en cause des principes fondamentaux de la République qui s'exprime publiquement par des explosions de violences mettant en scène de nouveaux acteurs sociaux : les « bandes ethniques », les « Zoulous », les « intégristes » de banlieue, etc. L'onde Kelkal, plus récemment, a propulsé les enfants d'immigrés au rang d'« islamistes en puissance » qui « traînent » dans les banlieues⁷³.

⁷² J. Roman (Ed.), *Ville, exclusion et citoyenneté*, 1993.

⁷³ J. Dewitte, *Hommes et migrations*, 1995.

Dans toutes ces pratiques d'exclusion et de revendications identitaires apparaissent de manière croissante des « classifications sauvages » pour rendre compte de l'organisation des rapports sociaux. Se distinguant du découpage administratif et statistique entre « français » et « étrangers » à partir duquel se distribue l'accès à la citoyenneté nationale, ces désignations fondent les discriminations à l'égard de ceux qui sont perçus comme « racialement » ou « ethniquement » différents⁷⁴.

C'est donc sous la pression des faits et des débats idéologico-politiques qu'ils ont engendrés que le thème de l'ethnicité émerge dans les sciences sociales françaises au début des années 80, ce qui ne sera pas sans effets sur la définition des problématiques et des objets de recherche. La première de ces conséquences est que la sociologie se trouve alors investie d'une mission : celle de réfuter, à partir de données empiriques, un certain nombre de stéréotypes qui se répandent dans la société française concernant les immigrés et leurs pratiques (thèses de l'« invasion », du coût social des immigrés, du péril islamique, de la concurrence sur le marché de l'emploi, de la baisse du niveau scolaire dans les écoles où la proportion des enfants d'immigrés est importante, etc.)⁷⁵. Les enquêtes récentes de Tribalat sur l'intégration des immigrés et de Vallet et Caille sur la réussite scolaire des élèves étrangers ou issus de l'immigration, témoignent de la perpétuation de cette dimension critique des sciences sociales dans ce domaine⁷⁶.

⁷⁴ P. Simon, « Nommer pour agir », *Le Monde*, 28 avril 1993 ; P. Poutignat et J. Streiff-Fenart, *op. cit.*, 1995.

⁷⁵ Sur ces aspects, voir notamment V. De Rudder, *op. cit.*, 1996.

⁷⁶ L.-A. Vallet et J.-P. Caille, « Les carrières scolaires au collège des élèves étrangers ou issus de l'immigration », *Education et formation*, n° 40, 1995 ; M. Tribalat, *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, 1995 ; M. Tribalat (Ed.), *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, 1996.

Un autre effet de l'imposition du politique sur les problématiques de l'immigration et des relations ethniques est que celles-ci se trouvent dès lors pensées en termes d'intégration à la nation. Le lien national s'affirme alors comme une forme incontournable de lien social et, pour reprendre la formule de Schnapper, l'intégration se présente à la fois comme « un fait, une valeur et une nécessité »⁷⁷. Lorcerie montre bien comment la représentation « nationaliste républicaine » de la société et la conception étatiste de l'« identité nationale » travaillent le questionnement et les problématiques de recherche des spécialistes de l'immigration⁷⁸.

Dans ce contexte, l'ethnicité ne se pose pas comme un objet pertinent de la sociologie, mais plutôt comme le spectre d'une dérive à l'américaine, c'est-à-dire comme un contre-modèle politique qui risque de mettre en danger un « modèle français d'intégration » pensé comme un principe indiscutable. Une telle position n'autorise guère la possibilité d'une analyse des discriminations culturelles même si celles-ci existent de fait. Comme le souligne De Rudder, c'est au moment où se déploient « spontanément » toutes sortes de désignations ethniques ou raciales et où celles-ci sont non seulement utilisées, mais parfois même produites par les acteurs institutionnels locaux, que ce modèle est le plus fortement évoqué⁷⁹.

Ainsi, la recherche sur l'ethnicité a été devancée par les faits. Ce n'est que tout récemment, face à ce constat d'ethnisation de la société et aux menaces de dissolution du lien social qui en résulte, qu'elle s'est imposée comme un domaine à part entière des sciences sociales françaises.

⁷⁷ D. Schnapper, « Un pays d'immigration qui s'ignore », *Le Genre humain*, 1989.

⁷⁸ F. Lorcerie, "Les sciences sociales au service de l'identité nationale", in D.-C. Martin (Ed.), *Cartes d'identité*, 1994.

⁷⁹ V. De Rudder, *op. cit.*, 1996, p. 21.

II.2. Territoires et réseaux ethniques

La question de la répartition — ou de la concentration — des populations immigrées dans certains territoires urbains des grandes villes françaises a d'abord émergé comme thème de débat à partir de la diffusion de la notion de « seuil de tolérance aux étrangers ». De nombreux auteurs se sont alors attachés à montrer que cette notion était avant tout un instrument idéologique aux mains des institutions chargées de la gestion des logements sociaux et de l'aménagement urbain⁸⁰. Mais, plus fondamentalement, ces critiques ont donné naissance à des interrogations sur les enjeux urbains et sociaux que fait surgir la concentration des familles immigrées, notamment dans des cités H.L.M. situées dans les banlieues et dans les quartiers populaires des grandes villes⁸¹.

Progressivement, une part croissante de la recherche sur l'immigration a été accordée aux voies et aux formes de l'insertion urbaine, aux pratiques culturelles des « minoritaires » et à la cohabitation pluri-ethnique dans des quartiers qui se caractérisent par l'importance de la présence étrangère. Ainsi, recherches empiriques et publications se sont multipliées dans les années 80, mettant à jour des problématiques différentes.

⁸⁰ A. Hayot, « Immigration, seuil de tolérance et crise urbaine », *Sociologie du Sud-est*, n° 5-6, 1975 ; G. Beaugé, *Pour en finir avec le seuil de tolérance*, 1975.

⁸¹ J. Barou, « La répartition géographique des travailleurs immigrés d'Afrique noire à Paris et à Lyon », *Les cahiers d'Outre-mer*, 1975 ; M. Guillon, « Nationalité et catégorie socio-professionnelle. Un aspect de l'analyse sociale de l'agglomération parisienne », *Bulletin de l'Association des géographes français*, n° 467, 1980.

En premier lieu, plusieurs études de type monographique ont pris pour objet le fonctionnement localisé des situations de pluri-ethnicité et montré que les conflits d'usage des espaces urbains collectifs et les ajustements de proximité ne s'organisaient pas tous sur le même modèle. De Rudder et Guillon soulignent par exemple que les trois quartiers parisiens qu'elles étudient (rue de la Pompe, Aligre et Porte de Choisy) offrent des situations différentes de cohabitation pluri-ethnique⁸². Ainsi, dans le quartier de la rue de la Pompe, comme dans les « beaux quartiers » étudiés par Taboada-Leonetti⁸³, les relations interethniques laissent la place à des conflits thématiques en termes de rapport de travail. Les immigrés occupent principalement des rôles de personnel de service (concierges, domestiques, femmes de ménage, etc.). Ils vivent au rez-de-chaussée ou sous les toits, empruntent des escaliers de service, des couloirs parallèles et ne croisent par conséquent que rarement les habitants des beaux étages. Dans les espaces collectifs, leur visibilité reste là encore très faible. Inversement, dans les quartiers populaires de Paris où les populations françaises et étrangères sont socialement beaucoup plus proches, les immigrés sont plus visibles. Leur fréquentation des espaces collectifs n'obéit plus au même principe de réserve et les conflits sont thématiques sur un mode ethnique.

A la suite de ces travaux, un intérêt particulier a été accordé au rôle des processus d'identification et de distinction entre autochtones et allochtones, en particulier au sein des couches populaires. Ce sont alors les stratégies concrètes et les représentations réciproques des groupes en présence qui ont fait l'objet des

⁸² V. De Rudder et M. Guillon, *Autochtones et immigrés en quartier populaire. D'Aligre à l'Îlot Châlon*, 1987. Voir également M. Guillon, « Quartiers pluri-ethniques : une grande diversité », *Espaces et Sociétés*, n° 45, 1984 ; V. De Rudder, « Trois situations de cohabitation pluri-ethnique à Paris », *Espaces et Sociétés*, n° 45, 1984.

⁸³ I. Taboada-Leonetti, *Les immigrés des beaux quartiers. La communauté espagnole dans le XVIe*, 1987.

investigations⁸⁴. D'autres recherches ont par ailleurs privilégié des analyses centrées sur les modalités de marquage et d'appropriation de l'espace par les populations migrantes. Guillon et Taboada-Leonetti se sont ainsi intéressées au processus de définition du Triangle de Choisy comme quartier « chinois ». Elles montrent comment, dans les années 80, l'importance d'un fort *turn-over* parmi les locataires du quartier, suite à l'échec d'une opération de rénovation urbaine, a rendu disponible un parc important de logements dans lequel se sont progressivement installées les populations étrangères venant du Sud-Est asiatique. Mais les auteurs soulignent surtout que c'est l'implantation dans ce quartier d'activités artisanales et d'un commerce spécialisé qualifié d'« asiatique » qui a le plus joué dans la formation de l'image publique d'une « Chinatown »⁸⁵. Cette étude, comme bien d'autres⁸⁶, souligne l'importance des dynamiques commerciales dans le marquage « ethnique » des territoires.

Par ailleurs, plusieurs études empiriques ont également mis en évidence des niveaux inégaux de maintien de liens communautaires selon les groupes. Ainsi, Italiens, Portugais ou Arméniens, mieux protégés des discriminations que les immigrations plus récentes marquées par le passé colonial des pays de départ et sujettes à la stigmatisation, se sont structurés en communautés dotées de denses réseaux associatifs et de fortes solidarités internes. Les recherches engagées sur les

⁸⁴ Voir par exemple J. Mantovani et O. Saint-Raymond, « Espace et coexistence inter-ethnique », *Espaces et sociétés*, n° 45, 1984 ; N. Boumaza, « Questions de représentations dans l'immigration d'origine étrangère en France : espace et pluri-ethnicité », *Les représentations en actes*, septembre 1988 ; I. Taboada-Leonetti, « Territorialité et structuration communautaire », *Espaces et Sociétés*, n° 45, 1984.

⁸⁵ M. Guillon et I. Taboada-Leonetti, *Le Triangle de Choisy : un quartier chinois à Paris*, 1986.

⁸⁶ J.-P. Hassoun, « Chinatown, 75013 Paris », *Informations sociales*, 1982 ; J.-C. Toubon et K. Messamah, *Centralité immigrée. Le quartier de la Goutte d'Or*, 1991 ; A. Benveniste, « Un exemple de spécialisation ethnique : les boutiques de la rue Dedaine », *Actes du colloque "Vers des sociétés pluriculturelles : études comparatives et situation en France"*, 1987 ; A. Raulin, « Mise en scène des commerces maghrébins parisiens », *Terrain*, n° 7, 1987.

jeunes d'origine portugaise montrent par exemple que leur invisibilité ethnique est moins le fait d'une forte assimilation que le produit de stratégies identitaires visant à préserver certaines formes de solidarités communautaires⁸⁷. De la même manière, Hovanessian s'attache à dégager les multiples paramètres qui ont contribué à façonner l'image d'un groupe « ne faisant pas problème » — les Arméniens — et qui échappait de ce fait à l'analyse d'une sociologie des migrations formulée en termes de conflits entre autochtones et immigrés. Elle montre ainsi que c'est sur la base d'une intégration « réussie » que ce groupe a façonné des liens communautaires (réseaux économiques, associatifs, culturels) qui se sont substitués aux anciennes solidarités familiales et villageoises⁸⁸.

En parallèle à ces travaux, tout un domaine de recherche sur l'entrepreneuriat ethnique s'est développé en France, s'appuyant sur les avancées de la sociologie américaine. Ma Mung définit alors le commerce ethnique comme « l'activité pratiquée par des personnes qui utilisent et s'appuient sur des réseaux de solidarité ethnique sur le plan du financement, mais aussi sur le plan de l'approvisionnement, sur celui du recrutement du personnel et parfois même sur celui de l'achalandage lorsque ce commerce vise en premier lieu comme clientèle la communauté dont est issu le commerçant »⁸⁹. A partir de là, de nombreuses recherches ont permis de souligner la place de l'entrepreneuriat et de l'exercice d'activités indépendantes dans

⁸⁷ M.-A. Hily et M. Poinard, « Fonctions et enjeux du mouvement associatif portugais en France », *R.E.M.I.*, vol. 1, n° 1, 1985 ; M.-A. Hily et M. Oriol, *Activité culturelle et insertion urbaine de la communauté portugaise dans le Sud-Est de la France*, 1987.

⁸⁸ M. Hovanessian, « L'évolution du statut de la migration arménienne en France », *Sociétés Contemporaines*, n° 4, 1990 et M. Hovanessian, *Le lien communautaire. Trois générations d'Arméniens*, 1992. Voir également G. Campani, "Les réseaux associatifs italiens en France", in M. Oriol et M.-A. Hily (Eds), *Les réseaux associatifs des immigrés en Europe occidentale*, 1985 ; M. Catani, "La réversibilité des choix, des appartenances étudiées à travers les associations d'immigrés italiens en France", in M. Oriol et M.-A. Hily (Eds), *Les réseaux associatifs des immigrés en Europe occidentale*, 1985.

⁸⁹ E. Ma Mung, « L'expansion du commerce ethnique : Asiatiques et Maghrébins dans la région parisienne », *R.E.M.I.*, vol. 8, n° 1, 1992.

les stratégies de reproduction des communautés ethniques⁹⁰. Elles ont également dévoilé l'existence de dispositifs économiques qui ne sont pas strictement localisés dans un cadre national, mais qui s'inscrivent dans un système de réseaux transnationaux qui favorise l'émergence d'organisations de type diasporique. Simon montre par exemple que la diffusion de l'immigration maghrébine à l'intérieur de l'espace européen nous renvoie au caractère premier de la diaspora fondé sur le fait même de dispersion, mais également à la solidarité des membres entre eux et à leur attachement commun à un espace d'origine. Le retour fréquent au pays, la circulation familiale de part et d'autre de la Méditerranée, l'importance des transferts financiers, le maintien des liens culturels sont pour cet auteur « autant d'éléments qui structurent des comportements de type « diasporique » et légitiment l'application de ce terme au fonctionnement des communautés maghrébines en Europe »⁹¹.

Une autre approche des territoires ethniques relève plus spécifiquement de l'anthropologie urbaine et se centre sur la logique d'appropriation des opportunités offertes par la ville perçue comme le support des réseaux et des interconnexions. Accordant une importance particulière aux mobilités et aux circulations, elle rompt avec la tradition des monographies localisées pour mettre en évidence des liens entre la structure des opportunités urbaines et l'ancrage des territoires ethniques. Dans ce cadre, les espaces ne se réduisent pas à des lieux géographiques, mais s'apparentent à des territoires symboliques qui émergent, disparaissent et se transforment en même

⁹⁰ Voir notamment le numéro spécial de la R.E.M.I. consacré à cette question (S. Body-Gendrot, E. Ma Mung et C. Hodeir (Eds), « Entrepreneurs entre deux mondes », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8, n° 1, 1992). Voir également M. Guillon et E. Ma Mung (Eds), « La diaspora chinoise en Occident », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8, n° 3, 1992.

⁹¹ G. Simon, « Les diasporas maghrébines et la construction européenne », *R.E.M.I.*, vol. 6, n° 2, 1990, p. 99.

temps que les réseaux de communication et de transaction⁹². Une importance particulière est alors accordée à l'analyse des « faits de mobilité » dont l'accroissement est une des caractéristiques du rapport que nouent les sociétés urbaines contemporaines avec leurs espaces⁹³.

Parcourant les lignes de fuite qui traversent la métropole parisienne, Rouleau-Berger s'inscrit bien dans cette problématique lorsqu'elle décrit les confrontations, les superpositions, les interpénétrations et les réinterprétations d'espaces de nature différente qui font « centre » ou « périphérie ». Elle montre que le rapport entre ces deux catégories urbaines se renégocie à partir de systèmes de relations par l'intermédiaire de réseaux de transactions qui créent des lignes de mobilisation culturelle⁹⁴. C'est également cette approche anthropologique qui a permis à Tarrus, à partir d'une recherche menée sur les activités économiques et urbaines des Maghrébins de la région de Marseille, de révéler l'existence de « territoires circulatoires » qui se superposent aux espaces résidentiels de la ville. Il décrit notamment tout un réseau d'échange économique composé d'une pluralité de centres reliés entre eux par des couloirs de circulation, et dans lequel transitent, de manière licite ou illicite, des marchandises, des informations et des hommes. Ce faisant, il dévoile la vitalité d'une ville arabo-marseillaise dont le centre économique se situe dans le quartier de Belzunce et qui se caractérise par un réseau de circuits topographiques et sociaux hautement connectés — quartiers périphériques, villages avoisinants, autres villes de la région — qui échappe totalement aux aménageurs

⁹² I. Joseph, *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*, 1984.

⁹³ A. Battegay, « L'actualité de l'immigration dans les villes françaises : la question des territoires ethniques », *R.E.M.I.*, vol. 8, 1992, p. 93.

⁹⁴ L. Rouleau-Berger, *La ville intervalle : jeunes entre centre et banlieue*, 1991.

urbains, aux élus locaux et à tous les décideurs officiels qui ne perçoivent pour leur part qu'une succession d'espaces éclatés⁹⁵.

Comme le souligne Battegay, cette approche anthropologique qui accorde un privilège méthodologique à l'utilisation des espaces et aux formes de spatialisation des activités des citoyens a le grand mérite de partir d'une définition de l'ethnicité qui fait de la notion de territoire ethnique une production résultant des interactions entre les différents groupes qui composent une même société, un principe d'organisation à l'échelle d'une société composite, une ressource stratégique et une réserve de sens qui permet de recontextualiser les situations⁹⁶.

II.3. La question de l'origine ethnique dans la statistique publique

Les tentatives récentes d'introduire dans la statistique publique la prise en compte des « origines » sont par ailleurs très symptomatiques de l'évolution qui tend, depuis quelques années, à faire de l'ethnicité une question pertinente pour l'analyse des faits sociaux. L'enquête MGIS⁹⁷ de 1992 constitue de ce point de vue une rupture dans la tradition de la démographie française et une remise en cause des catégories classiques d'analyse du phénomène migratoire. Le débat suscité par cette

⁹⁵ A. Tarrus, *Les fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, 1992 ; A. Tarrus, « Naissance d'une colonie : un comptoir commercial à Marseille », *R.E.M.I.*, vol. 11, n° 1, 1995.

⁹⁶ A. Battegay, *op. cit.* 1992, p. 94.

⁹⁷ Enquête sur la mobilité géographique et l'insertion sociale réalisée par l'I.N.E.D. avec le concours de l'I.N.S.E.E.

enquête est lui aussi révélateur des transformations en cours dans la manière de penser le social.

Les recherches dirigées par Tribabat partent du constat de l'inefficacité de la notion statistique de « population étrangère » pour évaluer la « réalité » du processus d'intégration des populations immigrées. Un tel outil mesure en effet le nombre de personnes qui ne sont pas de nationalité française alors que les « questions sociales » qui se sont imposées dans le champ politique — celles de l'immigration, de l'intégration politique, économique et sociale des immigrés, de leur prise en charge administrative, etc. — concernent un ensemble plus vaste de personnes qui peuvent être nées en France ou à l'étranger, de nationalité française (par acquisition ou dès la naissance) ou étrangère. L'introduction de questions sur l'origine ethnique fondée sur le lieu de naissance des individus et de leurs parents permet ainsi de décrire la trajectoire sociale de populations que la seule référence au pays de naissance ne suffisait pas à repérer : les jeunes nés en France de parents portugais par exemple. Un tel objectif s'inscrit dans une perspective résolument assimilationniste qui consiste à identifier, au sein de la société française, des groupes plus ou moins bien intégrés dans le but de mettre en place des mesures appropriées, mais aussi de souligner le caractère effectif de l'assimilation. L'enquête MGIS a ainsi été largement utilisée pour montrer que l'assimilation des différentes immigrations était bien à l'œuvre, que ce soit par rapport à l'acquisition et à la maîtrise du français, aux choix matrimoniaux ou encore aux pratiques religieuses⁹⁸. Le rapport 1996 de l'I.N.E.D. confirme ces conclusions. Il affirme que si « une personne sur quatre est immigrée ou ascendante étrangère en ne remontant qu'aux parents et grands-

⁹⁸ M. Tribalat, *op. cit.*, 1995 ; M. Tribalat (Ed.), *op. cit.*, 1996.

parents », la plupart de ces descendants d'étrangers « perdent leur visibilité démographique » en s'intégrant au point de sembler disparaître⁹⁹.

Cette réforme de la statistique publique trouve aussi sa justification dans la nécessité de repérer les différentes formes de discrimination qui s'opposent à l'égalité des chances et pour informer les politiques visant à en corriger les effets. Simon met ainsi en évidence le décalage qui se creuse entre le principe de non reconnaissance des différences de race, d'origine et de religion dicté par la Constitution française, et les classifications sauvages qui s'immiscent dans les domaines les plus divers de la vie sociale : médiatisation des événements¹⁰⁰ ; pratiques informelles de quotas de recrutement à partir d'une définition des demandes d'attribution en terme d'ethnicité dans les logements sociaux administrés par les offices publics d'H.L.M et par les collectivités locales¹⁰¹ ; discrimination à l'embauche de la part d'employeurs privés mais aussi des agents de l'A.N.P.E. frappant les chômeurs d'origine maghrébine ou africaine indépendamment de leur nationalité¹⁰² ; constitution de la part de la police de critères d'identification basés sur

⁹⁹ Voir notamment l'article de Nathaniel Herzberg dans *Le Monde* du 8 février 1997 intitulé « Ces immigrés à qui la nation française doit tant » et le dossier de *La Croix* le 6 février 1997 consacré à « L'histoire des chiffres de l'immigration ».

¹⁰⁰ On assiste ainsi couramment à la diffusion et à l'utilisation de désignations nouvelles qui font référence aux origines ethniques des acteurs sociaux pour donner du sens aux événements. L'exemple donné par Simon dans *Le Monde* à propos de la mort d'un « jeune zaïrois », illustre bien ce phénomène. La médiatisation de l'événement a fait état de la mort d'un jeune zaïrois, tué par un policier dans le commissariat du XVIII^e arrondissement de Paris. Dire ainsi qui agit, donner une identité sociale aux individus, c'est alors se permettre de « lire » l'événement. Parler d'un « jeune zaïrois » dans le contexte de l'époque et dans le quartier où s'est produit le drame — un quartier populaire à forte concentration d'immigrés — permet d'informer l'auditoire de l'identité de la victime et de produire ainsi une certaine lecture des faits produits (P. Simon, *op. cit.*, 1993).

¹⁰¹ S. Body-Gendrot et M. A. Schain, "National and Local Politics and the Development of Immigration Policy in the United States and France : a Comparative Analysis", in D. L. Horowitz et G. Noiriel (Eds), *Immigrants in Two Democracies : French and American Experience*, 1992.

¹⁰² P. Simon, *op. cit.*, 1993.

le phénotype des personnes amenant à des interpellations qui procèdent d'un « choix délibéré visant à contrôler tout individu présentant un type physique non conforme au profil national dans l'espoir de trouver parmi ceux-ci des individus en situation irrégulière »¹⁰³ ; emploi implicite au sein des administrations scolaires de procédures qui consistent à prendre en compte l'ethnicité des élèves dans la « fabrication des classes »¹⁰⁴. Si, comme l'affirme De Rudder, « c'est dans le silence, et par conséquent sans sanction ni mesures correctives, que se déploient aujourd'hui, en France, les discriminations ethnique et raciale »¹⁰⁵, l'objectif de Simon est alors de « nommer pour agir ».

Mais qu'on mette l'accent plutôt sur la dimension de l'assimilation ou sur la lutte contre les discriminations, le débat sur l'introduction de l'origine ethnique dans la statistique publique — et les controverses qu'il soulève — est symptomatique de la pression toujours très forte de la demande sociale sur la constitution de ce domaine de recherche centré sur l'immigration et les relations interethniques. La question qu'il évoque ne l'inscrit-il pas dans une perspective dont la finalité est d'informer l'action des pouvoirs publics ? Elle consiste en effet à se demander comment quantifier une « population », comment la désigner — « immigrés », « personnes d'origine étrangère », etc. — dans le but de gérer des problèmes sociaux, de procéder

¹⁰³ Voir notamment sur cette question le rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme intitulé « Police et racisme » résumé dans *Le Monde* du 3 Juin 1992 par Erich Inciyan. Voir aussi F. Dubet, *op. cit.*, 1989, p. 9.

¹⁰⁴ L'enquête réalisée par J.P. Zirotti sur les procédures d'orientation à l'entrée de l'enseignement secondaire montre que l'appartenance culturelle induit des effets importants dans la scolarisation (J.-P. Zirotti, *La scolarisation des enfants de travailleurs immigrés. Les mécanismes institutionnalisés de la domination : processus objectifs et effets subjectifs*, 1980 ; J.-P. Zirotti, "Caractéristiques sociales et catégories scolaires. L'élaboration du statut de l'élève d'origine maghrébine", *L'école française et les enfants d'origine maghrébine*, 1986). Voir aussi J.-P. Payet, *Collèges de banlieue. Ethnographie d'un monde scolaire*, 1995.

¹⁰⁵ V. De Rudder, *op. cit.*, 1996, p. 23.

à des réformes administratives, de mettre en place des politiques publiques, de réfléchir à des formes de discrimination positive.

Le débat sur l'ethnicité reste ainsi en France très fortement marqué par l'emprise du politique sur la recherche et par les enjeux idéologiques liés aux modes de désignation de l'altérité. Or, comme le souligne encore De Rudder, « ce qui pose ici un rapport problématique, c'est la possibilité de la mutabilité entre catégories de connaissance et catégories d'action politique et de gouvernement »¹⁰⁶. De ce point de vue, l'avancée permise par l'enquête MGIS tient moins aux résultats de l'enquête elle-même qu'au débat qu'elle a suscité dans le milieu scientifique spécialisé dans l'étude des migrations qui, s'il reste souvent confus et polémique, a été l'occasion d'amorcer une véritable réflexion sur la question de la catégorisation ethnique¹⁰⁷.

II.4. L'ethnicisation de la France et la crise de la modernité

Devant les carences du « modèle français d'intégration » et les constats d'exclusion qui en découlent, de nombreux chercheurs proposent une réflexion sur la possibilité de reconnaissance de la diversité culturelle se situant à l'articulation des références universalistes et des particularismes culturels.

¹⁰⁶ V. De Rudder, *op. cit.*, 1996, p. 24.

¹⁰⁷ Voir notamment les réflexions de P. Simon, "La statistique des origines. "Race" et ethnicité dans les recensements aux Etats-Unis, Canada et Grande-Bretagne", in J.-L. Rallu, Y. Courbage et V. Piché (Eds), *Old and New Minorities*, 1997 ; et de C. Poiret, « Attention, un cycle migratoire peut en cacher un autre ! Remarques sur le volet noir-africain de l'enquête de l'INED et de l'INSEE », *R.E.M.I.*, vol. 13, n° 1, 1997.

Celle-ci repose sur un constat de mutation de la question sociale imputable, selon les termes de Touraine, à un « changement d'historicité », c'est-à-dire au passage d'une société industrielle organisée par un conflit de classes à une ère postindustrielle qui se traduit par la précarité de l'emploi, par le chômage et par l'exclusion :

« Nous vivons en ce moment le passage d'une société verticale, que nous avons pris l'habitude d'appeler une société de classe avec des gens en haut et des gens en bas, à une société horizontale où l'important est de savoir si on est au centre ou à la périphérie. (...) L'affaire n'est plus aujourd'hui d'être « up or down » mais « in or out » : ceux qui ne sont pas in veulent l'être, autrement ils sont dans le vide social. »¹⁰⁸

La naissance des sociétés postindustrielles, que Touraine situe dans le courant des années soixante¹⁰⁹, moment où « l'histoire du mouvement ouvrier s'achève »¹¹⁰, va ouvrir la porte à de « nouveaux mouvements sociaux » qui mettent en jeu des orientations culturelles et des revendications collectives en rupture avec celles de la société industrielle (l'antinucléaire, la libération de la femme, les régionalismes, les révoltes étudiantes, etc.).

Dans ce contexte, la question de l'ethnicité des jeunes immigrés de banlieue se pose comme une forme possible de revendication collective et de mouvement social. Jazouli analyse ainsi l'action collective des « jeunes Maghrébins de France ». Tout d'abord, il montre comment se développe chez eux un long parcours d'exclusion, semé à la fois de ressentiment vis-à-vis de l'appareil scolaire qui ne leur donne pas de

¹⁰⁸ A. Touraine, « Face à l'exclusion », *Esprit*, n° 169, 1991, p. 8.

¹⁰⁹ A. Touraine, *La société post-industrielle*, 1969.

¹¹⁰ A. Touraine, M. Wieworka et F. Dubet, *Le mouvement ouvrier*, 1984.

chances réelles de s'en sortir, de conditions de logement qui les parquent à la périphérie des villes et les excluent de l'espace urbain et social, et enfin d'un sentiment de domination et de répression sélective de la part de la police et de la justice. Ces « expériences de l'exclusion sociale et de la marginalisation » sont à la source même du sentiment de « rage » qui constitue lui-même le terreau dans lequel l'action collective des jeunes maghrébins est susceptible de trouver ses racines au nom de la lutte contre le racisme et pour l'égalité des droits. Il s'agit alors d'une action « défensive », d'une riposte face aux provocations et aux crimes racistes, aux « bavures » policières et aux expulsions arbitraires qui se multiplient au début des années 80. Cependant, pour que cette action défensive devienne un mouvement social, elle doit, dans la problématique tourainienne, s'associer à un mouvement de contre-offensive capable de développer la revendication d'une capacité d'action et de changement¹¹¹. Or, d'après Jazouli, cette contre-offensive ne peut véritablement trouver son expression chez les jeunes maghrébins car ils arrivent sur une scène politique vide de tout grand mouvement social ou politique autonome :

« Les principes d'action, les acteurs, les enjeux et les oppositions qui ont fait la société industrielle tendent à disparaître et nous ne voyons pas encore se former de manière significative les termes d'un nouveau système d'action historique. »¹¹²

En l'absence d'un conflit central leur permettant d'être pleinement acteurs dans un camp ou dans un autre, les « jeunes Maghrébins » trouvent leur expression dans le désir d'intégration à la société française. Ils revendiquent leur appartenance à la

¹¹¹ A. Touraine, *Le retour de l'acteur. Essai de sociologie*, 1984, p. 178.

¹¹² A. Jazouli, *op. cit.*, 1986, p.195.

France tout en conservant des différences leur permettant d'intervenir dans la production de nouveaux modèles de rapports sociaux et culturels.

Pour Lapeyronnie, l'impossible passage au politique du mouvement des jeunes immigrés vient justement de leur trop grande assimilation culturelle. Ne pouvant s'appuyer sur une spécificité détruite, leur lutte est prise dans un déchirement entre les deux stratégies que décrit Jazouli, celle de l'intégration dans l'espace politique français et celle de la rupture avec la société française et du développement d'une action autonome et radicale. Or, cette rupture ne peut s'appuyer sur une identité culturelle détruite par l'assimilation ou sur une conscience politique homogène des jeunes immigrés et en appelle à une identité plus sociale qu'ethnique, celle des exclus et du monde des banlieues face à l'encadrement policier, institutionnel et social :

« Ainsi déchiré et ne parvenant pas à contrôler ses deux faces, le mouvement perd toute capacité d'action et disparaît dans des luttes dures mais marginales, sans perspectives politique, et des actions très institutionnalisées et dépendantes menées par une élite qui n'a plus d'enracinement social »¹¹³.

Cet écartèlement conduit ces jeunes immigrés à adopter des stratégies « infra-sociales » de repli local et à mener des actions plus culturelles que sociales ou politiques. C'est ainsi que l'«ethnicité» se constitue par réaction à la discrimination raciale et à l'exclusion économique permettant de retrouver corrélativement une dimension culturelle qui, loin de la culture de la première génération, emprunte beaucoup plus au monde moderne. Cette ethnicité suppose un processus d'assimilation déjà en cours dont elle représente une étape. Elle est donc, dans cette

¹¹³ D. Lapeyronnie, « Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine », *Revue française de sociologie*, vol. XXVIII, 1987, p. 309.

perspective, le substitut d'une action politique impossible et non le fondement de cette action.

Plus récemment, le constat persistant d'une disjonction croissante entre le modèle français d'intégration et une réalité sociale qui « dément quotidiennement et de plus en plus ce modèle théorique et son universalisme abstrait »¹¹⁴ a incité les analystes des mouvements sociaux à voir dans ce phénomène un processus de « fragmentation culturelle » durable qui, suite à l'épuisement historique du mouvement ouvrier comme figure centrale de la conflictualité sociale, « exige de placer la culture au cœur de l'analyse sociologique du changement et du fonctionnement social »¹¹⁵. L'ethnicité de ces jeunes à la fois socialement exclus, culturellement assimilés et en quête d'une identité structurante, est alors pensée comme la possibilité de mobiliser des ressources culturelles pour accéder à une modernité dont ils sont écartés par la pauvreté, le chômage et la discrimination :

« L'ethnicité peut être et est souvent le seul principe de construction de soi, pour ceux qui, surtout quand ils sont immigrés, ne peuvent pas se définir par ce qu'ils font, car ils sont chômeurs ou enfermés dans des activités inférieures ou marginales. »¹¹⁶

Pour Wieviorka, ce processus de fragmentation culturelle, indissociable de la montée du chômage, du travail précaire, de la pauvreté et de la crise urbaine, « peut constituer une étape dans la reconstitution d'une société civile et sa reconstruction sur un mode conflictuel, dans la mesure où les acteurs sont susceptibles de penser et

¹¹⁴ M. Wieviorka, « Racisme, racialisation et ethnicisation », *Hommes et Migrations*, n° 1195, 1996, p. 33.

¹¹⁵ M. Wieviorka, "Culture, société et démocratie", in M. Wieviorka (Ed.), *Une société fragmentée ? Le multuculturalisme en débat*, 1996, p. 33.

¹¹⁶ A. Touraine, "Faux et vrais problèmes", in M. Wieviorka (Ed.), *Une société fragmentée ? Le multuculturalisme en débat*, 1996, p. 306.

de vouloir l'articulation d'une identité ouverte, capable de pénétrer le système institutionnel et d'obtenir le traitement politique de leurs attentes et demandes, avec une identité défensive, nourrie avant tout de misère, de mépris et de discrimination subis »¹¹⁷.

Cette réflexion amène les analystes des mouvements sociaux à ouvrir le débat relatif à un « multiculturalisme démocratique » qui se distingue à la fois d'un éclatement de la société en communautés enfermées en elles-mêmes et d'un universalisme abstrait, construit sur une séparation de plus en plus éloignée des réalités et des conduites sociales entre un espace privé qui garantit à chacun la possibilité de vivre selon sa culture propre et un espace public qui assure le dépassement des intérêts individuels et des groupes, le débat démocratique, le déploiement de la raison et du droit commun. Le « multiculturalisme démocratique » — et le « pluralisme culturel » qu'il autorise — devient alors, selon les termes de Touraine, « l'objectif principal des mouvements sociaux réformateurs d'aujourd'hui, comme la démocratie industrielle le fut il y a cent ans ». Il est « l'objectif principal que doit se donner l'esprit démocratique »¹¹⁸. Il plaide pour « un *aggiornamento* de la République »¹¹⁹ et un traitement démocratique des différences culturelles. Wieviorka propose pour cela une définition sociologique de l'ethnicité qui l'inscrit dans un espace tridimensionnel à l'intérieur duquel l'acteur circule. Ce « triangle de l'ethnicité » est ainsi composé d'un pôle des identités collectives et du communautarisme qui s'oppose à celui de la participation individuelle à la vie moderne hérité des Lumières tout en se distinguant également de celui de l'expression subjective et de l'émancipation individuelle :

¹¹⁷ M. Wieviorka, *op. cit.*, 1996, p. 16.

¹¹⁸ A. Touraine, *op. cit.*, 1996, p. 319.

¹¹⁹ La formule est de M. Wieviorka, « A propos du modèle français d'intégration républicaine », *Migrants-Formation*, n° 109, 1997, p. 21.

« Individualisme, communautarisme, subjectivité : l'ethnicité n'est aucun de ces trois éléments pris isolément, mais elle ne peut pas en faire l'économie. Elle est l'effort, difficile, fragile, instable, pour les combiner ou les articuler, avec toujours le risque de voir cet effort échouer, et l'acteur basculer pour s'installer dans un seul d'entre eux. »¹²⁰

Cette définition de l'ethnicité consiste à voir dans l'émergence d'une fragmentation culturelle et d'une ethnicisation de la société française le signe de nouvelles formes de contestations et de mobilisations capables de produire du mouvement social et dans l'ethnicité une forme d'identité défensive et « infra-sociale » toujours susceptible de se transformer en identité « positive », créatrice de rapports sociaux et politiques. Le multiculturalisme est alors pensé comme un modèle démocratique porté par une contestation luttant pour « renverser une logique qui enferme certaines catégories dans la marginalité, l'exclusion, l'anomie, et pour faire de la victime aliénée un acteur »¹²¹.

Ces analyses proposent donc de considérer que le processus d'ethnicisation de la France et, plus largement, le développement des identités culturelles, sont liés à la crise de la modernité, à ce que Touraine appelle « le grand retournement »¹²². Se défendant contre l'hégémonie des pouvoirs, les acteurs sociaux mobilisent une « force infra-sociale, naturelle ». L'appel à l'identité devient alors « un appel, contre

¹²⁰ M. Wieviorka, *La démocratie à l'épreuve. Nationalisme, populisme, ethnicité*, 1993, p. 124.

¹²¹ A. Touraine, *op. cit.*, 1996, p. 306.

¹²² Touraine analyse l'histoire de nos sociétés occidentales à l'aide de l'idée de progrès et en identifiant celui-ci au passage « de la tradition à l'innovation, de la croyance à la raison et de l'identité à la démocratie ». Le « grand retournement », c'est cette idée nouvelle que les cultures et les identités multiples ne sont plus une entrave à la modernité, que la richesse d'un ensemble est faite de sa diversité et de sa souplesse (A. Touraine, *op. cit.*, 1984, p. 167).

les rôles sociaux, à la vie, à la liberté, à la créativité »¹²³. Et ce n'est que lorsque cette force se complète et se renverse en devenant « revendication, contestation dressée contre le pouvoir qui détruit non pas l'identité mais la capacité d'intervention autonome de collectivités ou d'individus »¹²⁴, qu'elle apparaît comme une capacité d'action et de changement, comme une force non plus « naturelle », mais « politique, faite d'autodétermination et de démocratie »¹²⁵.

Cette idée selon laquelle l'ethnicité correspond à une force infra-sociale ne nous apparaît pas claire. Elle repose sur une confusion entre différents niveaux d'usage de ce terme. Celui-ci renvoie à la fois à une identité « défensive », « infra-sociale », « naturelle », qui est une réaction à l'exclusion sociale, et à une « idée » ou à une « conscience » — la « conscience d'ethnicité »¹²⁶ — c'est-à-dire à un modèle politique qui se distingue de l'assimilation et qui conduit à une volonté d'intégration sociale et d'acceptation de la diversité. Or, comment l'ethnicité peut-elle changer les données du débat démocratique si on la définit par ailleurs comme une force infra-sociale ? Comment peut-elle être « naturelle », « un appel à une définition non sociale de l'acteur social » ou encore « ce qu'il y a de moins social en l'homme »¹²⁷ et s'imposer comme un modèle de démocratie culturelle ? Il semble au contraire que ces identités que Touraine se refuse de considérer comme sociales se situent à un autre niveau d'analyse, plus microsociologique, mais qui n'est pas moins social pour autant. Le détour par l'anthropologie anglo-saxonne a permis de bien montrer que les identités ethniques ne peuvent être appréhendées comme des données « primordiales », mais qu'elles sont au contraire le produit d'un rapport social et de

¹²³ *Id., ibid.*, p. 166.

¹²⁴ *Id., ibid.*, p. 177.

¹²⁵ *Id., ibid.*, p. 172.

¹²⁶ A. Touraine, *op. cit.*, 1997, p. 239 et 240.

¹²⁷ Toutes ces citations viennent de A. Touraine, *op.cit.*, 1984.

négociations entre une auto et une hétéro-catégorisation. Dans ce contexte, les identités ethniques ne sont pas de simples défenses « naturelles » contre un environnement hostile, mais une manière de se définir soi-même et de définir les autres à partir d'un ensemble de ressources disponibles pour l'action sociale.

Ainsi, ce que Touraine appelle une « force infra-sociale » nous apparaît au contraire comme un mode d'organisation des relations sociales qu'il ne s'agit pas de dépasser, mais d'analyser en restituant les usages qui sont faits de ces identités dans les circonstances et les contextes dans lesquels ils se produisent.

**DEUXIEME PARTIE - LA CONSTRUCTION
SOCIALE DE L'ETHNICITÉ EN MILIEU URBAIN**

« Aujourd'hui l'exclusion et la violence ne se produisent plus dans les groupes économiques, mais dans des groupes ethniques. Pendant que nous débattons de façon abstraite et intellectuelle des nations et de la politique, nous dérivons à toute vitesse vers le modèle américain. (...) Nous allons vers la ségrégation et sa forme la plus dure, le ghetto. (...) De par la logique générale de ségrégation croissante, il faut que nous nous attendions à voir nos grandes villes suivre le modèle de Chicago¹²⁸ ».

Cette analyse proposée par Touraine montre bien comment c'est, en France, à partir du débat sur les « cités-ghettos » que s'est construit le lien entre stigmatisation urbaine et ethnicité. Ce qui fut communément appelé « les événements de l'été 81 »¹²⁹ a probablement été le révélateur médiatique et politique le plus marquant de cette nouvelle question urbaine qui n'a cessée depuis lors d'être présentée comme un des problèmes majeurs de notre société. Associations, institutions, gouvernements, journalistes s'emploient ainsi à formuler des plaintes, à rendre compte des faits, à proposer des solutions et contribuent de ce fait à sa définition.

Jusqu'ici, les sciences sociales françaises n'ont toujours pas fait l'analyse de ce phénomène. Les sociologues se sont contentés pour leur part d'émettre des

¹²⁸ A. Touraine, « Le syndrome américain », *Le Figaro*, 9 octobre 1990. Dans un article publié dans la revue *Esprit*, Touraine reformule sa prédiction sous une forme plus euphémisée : « Nous avons le sentiment de voir s'américaniser notre société lorsque nous voyons par exemple se développer des phénomènes d'« ethnicité ». (...) Et je comprends que l'on s'inquiète, car ça veut dire ghetto » (A. Touraine, « Face à l'exclusion », *Esprit*, n° 169, 1991, p. 12).

¹²⁹ Dans le courant de l'été 1981, des faits d'une rare violence ont embrasé plusieurs villes à la périphérie orientale de la grande agglomération lyonnaise (Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne). C'était le fait de jeunes qui se rassemblaient à la tombée du jour pour faire des pointes de vitesse et des acrobaties au volant de véhicules volés avant d'y mettre le feu. Ces fameux « rodéos » dureront tout au long de ce qui fut appelé par les médias « l'été chaud » de Lyon.

commentaires qui abondent dans le sens de la définition du problème ou, au contraire, qui cherchent à le minimiser et à le relativiser en le comparant au contexte étasunien.

De nombreux chercheurs se sont alors appuyés sur une définition plus rigoureuse de la notion de ghetto pour montrer que les « banlieues » françaises s'en écartaient en de nombreux points¹³⁰. Dubet et Lapeyronnie affirmeront contrairement aux déclarations de Touraine que, si l'addition des problèmes sociaux et de la forte présence immigrée qui marquent les quartiers en font des ghettos aux yeux de leurs habitants et des populations environnantes, « il n'existe pas de ghetto en France si l'on entend par ghetto un quartier homogène, peuplé d'une ethnie ou d'une nationalité particulière »¹³¹.

Ainsi, les analyses sociologiques s'en tiennent le plus souvent à discuter ce terme et à refuser sa transposition dans le contexte français. Les spécialistes considèrent que la situation n'est pas comparable au processus en cours dans la société américaine contrairement à ce que laissent penser les journalistes et les différents acteurs sociaux qui interviennent dans le débat public.

Par exemple, s'inspirant de la tradition sociologique de l'école de Chicago¹³², De Rudder définit schématiquement le ghetto à partir de quatre dimensions qu'il

¹³⁰ Voir par exemple L. J. D. Wacquant et S. Body-Gendrot, « "Ghetto", un mot de trop », *Le Monde*, 17 juillet 1991 ; L. J. D. Wacquant, « Pour en finir avec le mythe des "cités-ghettos". Les différences entre la France et les Etats-Unis », *A.R.U.*, n° 54, 1992 ; H. Vieillard-Baron, *Les banlieues françaises ou le ghetto impossible*, 1994 ; S. Body-Gendrot, « Violences urbaines : recherche de sens (France et Etats-Unis) », *Lignes*, n° 25, 1993. Voir également le numéro spécial de la revue *Esprit* consacré au surgissement de la banlieue comme lieu des tensions sociales et qui apporte des éléments de réflexion sur les conséquences d'une politique qui vise à déconcentrer les populations des grandes cités pour mieux « casser les ghettos » (*Esprit* (Ed.) « Quelle ségrégation urbaine ? », n° 6, juin 1992).

¹³¹ F. Dubet et D. Lapeyronnie, *Les quartiers d'exil*, 1992, p. 84.

¹³² Notamment R. Park, E. Burgess et R. MacKenzie, *The City. Suggestions for Investigation of Human Behavior in the Urban Environment*, 1967 et L. Wirth, *Le ghetto*, 1980.

possède dans tous les cas connus (que ce soit dans sa forme européenne ou dans sa forme étasunienne) :

- le ghetto est *contraint*. C'est un espace de rejet collectif fortement discrédité par l'image infamante que lui porte la société et ouvertement stigmatisé par son voisinage immédiat ;
- le ghetto est *homogène* du point de vue de sa composition ethnique ou religieuse ;
- il est une *micro-société*, c'est-à-dire un lieu de diversité économique, sociale et professionnelle ;
- enfin, le ghetto est un lieu *contrôlé*, soumis à une autorité externe.

Sur la base de ces quatre critères, elle affirme que le H.L.M. n'est pas un ghetto :

« Il n'en a ni l'homogénéité culturelle, ni l'hétérogénéité sociale. Il n'en a pas l'intense vie communautaire, l'organisation interne, et encore moins la capacité de résistance »¹³³.

Simon en arrive de son côté aux mêmes conclusions : s'il s'agit d'une forme d'organisation particulière liée à un mode de sociabilité spécifique dû à l'isolement social des habitants, les grands ensembles sont particulièrement loin de ce que la sociologie urbaine considère comme un ghetto. Ces espaces manquent au contraire d'organisation sociale et se retrouvent confrontés de ce fait à des montées de violence et aux émeutes que l'on a connu ces dernières années¹³⁴.

¹³³ V. De Rudder, « L'Exclusion n'est pas le ghetto. Les immigrés dans les HLM », *Projet*, n° 171-172, 1982, p. 89.

¹³⁴ P. Simon, « Banlieues : de la concentration aux ghettos », *Esprit*, n° 6, 1992.

Les analyses comparatives avec les ghettos noirs américains ont permis de montrer avec encore plus de force les différences d'échelle et de nature de ces deux formes socio-spatiales. Wacquant observe ainsi cinq points de divergence qui l'amènent à conclure que les « banlieues » françaises ne sont pas des « ghettos » au sens que recouvre cette notion dans le contexte américain, même s'il s'agit, d'un côté comme de l'autre, d'espaces de relégation fortement stigmatisés¹³⁵.

Le premier consiste en une différence de taille entre les deux catégories urbaines qui ne renvoie pas seulement à une différence d'échelle entre les villes françaises et les mégapoles étasuniennes — le ghetto noir de Chicago renferme entre quatre à sept cent mille habitants alors que les cités françaises abritent entre dix mille et trente cinq mille personnes —, mais à l'expression de « profondes différences fonctionnelles et écologiques ». Alors que les cités françaises ne sont pas dotées d'une division du travail leur permettant de se reproduire sans échanges avec leur environnement et que la majorité de leurs habitants travaillent et consomment à l'extérieur, le ghetto américain peut être défini comme une véritable « ville noire dans la ville » qui se caractérise par une hétérogénéité sociale et professionnelle et par une autonomie institutionnelle.

Le deuxième point de divergence renvoie à des compositions ethniques bien contrastées. Alors que le ghetto américain est totalement homogène racialement, les cités françaises se caractérisent par une très grande diversité des nationalités et des appartenances ethniques (on recense jusqu'à trente nationalités différentes dans certains ensembles H.L.M.). En France, comme le souligne De Rudder, le problème ne se pose pas en termes de ghetto, mais en termes de cohabitation interethnique.

¹³⁵ L. J. D. Wacquant, « Banlieues françaises et ghetto noir américain : de l'amalgame à la comparaison », *French Politics & Society*, vol. 10, n° 4, 1992.

Le troisième point de comparaison fait état de niveaux de pauvreté très divergents entre les ghettos noirs américains et les « banlieues » françaises. Dans certains quartiers du ghetto noir de Chicago le chômage peut toucher jusqu'à 85 % de la population ce qui est loin d'être le cas côté français.

Le quatrième point met le doigt sur des différences sensibles en matière de criminalité. Les statistiques officielles et les observations de terrain montrent que la violence dans les banlieues prend essentiellement la forme d'une petite délinquance de rue qui nourrit le sentiment d'insécurité (vols à la roulotte, dégradations, incivilités, vols de véhicules, etc.). La situation est très différente dans les ghettos étasuniens où la criminalité atteint des proportions incomparables (homicides volontaires, hold-up, affrontement incessants entre gangs et trafiquants de drogue, etc.).

Enfin, le dernier point de comparaison renvoie à des politiques urbaines diamétralement opposées en matière de gestion et de prise en charge de ces deux catégories urbaines. La mise en place des politiques de la ville destinées à améliorer le cadre de vie des cités françaises ne trouve pas d'équivalent côté américain où les ghettos de New York, de Chicago ou de Detroit sont simplement laissés à l'abandon par les pouvoirs publics¹³⁶.

Le spectre du « syndrome américain » et la dérive annoncée des cités françaises vers une forme de ghettoïsation urbaine sont donc largement et minutieusement rejetés et démentis par la plupart des chercheurs en sciences

¹³⁶ Voir également sur ces différents aspects des ghettos noirs américains, voir également A. H. Spear, *Black Chicago : The Making of a Negro Ghetto, 1890-1920*, 1968 ; A. H. Spear, *Black Chicago : The Making of a Negro Ghetto, 1890-1920*, 1968 ; S. Body-Gendrot, « Regard sur la violence urbaine aux Etats-Unis. Des différences ethniques exacerbées », *A.R.U.*, n° 54, 1992 ; J. Crowley, « Minorités ethniques et ghettos aux Etats-Unis. Modèles ou anti-modèles pour la France ? », *Esprit*, 1992.

sociales. La France n'est pas l'Amérique, la « banlieue » n'est pas le « ghetto », la Courneuve n'est pas Chicago. De nombreux éléments comparatifs tendent en effet à le prouver. Mais si le terme est scientifiquement inapproprié en tant que concept descriptif, s'il ne constitue pas en soi un objet sociologique, il ne trouve pas moins une « fonction idéologique »¹³⁷ et un écho important dans le débat public français.

Une analyse plus précise de l'émergence de la figure emblématique de la « cité ghetto » dans le débat public reste donc à faire. Elle permettrait notamment de retracer les différentes phases par lesquelles ce problème s'est constitué et de mieux comprendre le rôle des médias dans ce processus. Plus précisément, une analyse de l'accès de la question des banlieues à l'attention publique devrait pouvoir montrer qu'un tel processus n'est pas indépendant d'un ensemble de « principes de sélections » tels que la mise en scène, la nouveauté ou la saturation du thème et de sa formulation sur une scène publique, le contexte culturel, les intérêts politiques, etc.

Si un tel programme dépasse largement les objectifs de cette thèse, on retiendra de sa formulation que la question n'est pas de statuer sur la réalité de cette figure du ghetto, sur l'utilisation sociologiquement correcte ou incorrecte de cette notion, mais bien d'interroger cette mise en sens. Elle ne consiste pas à savoir si la réalité des banlieues françaises est ou n'est pas comparable à celle des ghettos américains, mais bien à rendre compte du processus par lequel s'est fixée en France une représentation sociale qui, tout comme l'image du ghetto dans le contexte américain et celle de l'*Inner city* dans le contexte britannique, associe désignations ethniques et localisations urbaines stigmatisées. Avant d'élaborer cette analyse, il convient de présenter une tradition de recherche très peu répandue en France : celle de la construction sociale des problèmes publics.

¹³⁷ V. De Rudder, "Immigrant Housing and Integration in French Cities", in D. L. Horowitz et G. Noiriel (Eds), *Immigrants in Two Democracies : French and American Experience*, 1992.

I. LA CONSTRUCTION SOCIALE DES « PROBLEMES PUBLICS »

La question « Qu'est-ce qu'un problème social ? » est tout à fait fondamentale dans le développement de la sociologie anglo-saxonne où, depuis plusieurs décennies, une abondante littérature y a été consacrée. Cela s'explique en partie par l'organisation historique de cette discipline qui, à Chicago notamment, a pu se développer grâce aux financements des fondations philanthropiques très soucieuses de combattre les « maux » de la société américaine. Ainsi, contrairement à la France où ces considérations étaient sans doute trop « pratiques » pour une sociologie très longtemps dominée par la pensée durkheimienne, la question des problèmes sociaux s'est imposée Outre-Atlantique comme un des grands axes de la recherche en sciences sociales.

I.1. Les approches normatives des problèmes sociaux

La première tâche que s'est donnée cette sociologie fut de rassembler au sein d'un même cadre de pensée des questions qui touchent aux différents domaines que sont la délinquance, la pauvreté, la maladie mentale, la surpopulation, les catastrophes naturelles, etc., afin d'établir des systèmes de classification. En 1923, Hart distingue quatre catégories de problèmes sur la base du type de traitements sociaux que l'on doit appliquer pour œuvrer à leur résolution :

- 1) problèmes économiques (comment les inégalités économiques peuvent-elles être minimisées ?) ;

- 2) problèmes de santé (comment l'espérance de vie peut-elle être rallongée ?) ;
- 3) problèmes politiques et psychosociologiques (comment les relations humaines peuvent-elles mieux contribuer au bien-être général ?) ;
- 4) problèmes éducatifs (quels sont les moyens sociaux qui peuvent contribuer à élever le niveau culturel des individus et à les socialiser ?)¹³⁸.

A la même époque, Case établit un autre classement des problèmes sociaux à partir de la cause qui a contribué à leur émergence :

- 1) ceux qui sont présentés par un aspect défavorable de l'environnement physique ;
- 2) ceux qui se posent à partir d'un défaut dans la nature même de la population ou de tendances défavorables dans son taux de croissance, dans sa distribution géographique ou raciale ;
- 3) ceux qui proviennent de mauvais aménagements sociaux entre les membres du groupe (problèmes d'organisation sociale) ;
- 4) ceux qui proviennent du développement et du conflit d'idéaux divergents ou de valeurs sociales entretenues par différentes classes ou sous-groupes d'une même société¹³⁹.

Ces deux modèles nous éclairent sur les deux grandes tendances qui se sont opposées quant à la manière de définir les problèmes sociaux. La première — celle défendue par Hart — les considère comme des données objectives indépendantes du jugement qu'en font les membres de la société. Il s'agit alors de savoir quelles conditions génèrent ces difficultés et pourquoi. La seconde rejette cette position et les problèmes sociaux y sont définis par l'attitude sociale qui se dégage de ces

¹³⁸ H. Hart, « What is a Social Problem ? », *A.J.S.*, vol. 29, 1923.

¹³⁹ C. M. Case, « What is a Social Problem ? », *J.A.S.*, vol. VIII, n° 5, 1924.

conditions. Les problèmes sociaux sont alors regardés comme un processus et non comme un état.

Pour Hart, « un problème social est un problème qui requiert une action humaine organisée et concertée, ou qui affecte réellement ou potentiellement un grand nombre de personnes de manière similaire, de telle sorte qu'il peut être préférable d'appliquer une ou plusieurs mesures pour résoudre le problème dans son ensemble plutôt que de traiter chaque individu comme un cas isolé »¹⁴⁰. Notons que le caractère social du problème est défini par une action collective organisée et concertée pour le résoudre. Un problème cesse donc d'être personnel à partir du moment où une action collective devient plus efficace que différentes actions individuelles pour y répondre. D'autre part, la condition sociale qui constitue le problème est pensée comme ayant une nature intrinsèquement nocive ou malveillante pour la société. Lorsque Hart dit qu'un problème affecte « réellement ou potentiellement » les membres d'une société, il pointe déjà ce que Merton développera par la suite, à savoir qu'un problème social peut être latent ou manifeste. Cela revient à dire d'une part, que la condition existe et qu'elle affecte les membres de la société indépendamment de la perception qui en est faite et d'autre part, qu'un problème social peut avoir des phases d'irruption où il devient manifeste et des phases de sommeil pendant lesquelles il agit sans même que l'on s'en aperçoive.

Le modèle élaboré par Merton au début des années 60 est sur ce point le plus abouti. Il définit les problèmes sociaux comme « un décalage substantiel entre les normes socialement partagées et les conditions réelles de la vie sociale »¹⁴¹. Ici, les

¹⁴⁰ H. Hart, *op.cit.*, 1923, p. 349.

¹⁴¹ R. K. Merton, "Social Problems and Sociological Theory", in R. Merton et R. Nisbet (Eds), *Contemporary Social Problems*, 1961, p. 702.

problèmes sociaux ne sont pas pensés en fonction de leurs origines communes. Que celles-ci soient d'ordre économique, politique, écologique ou autre ne change rien au fait qu'ils amènent, en fin de compte, les membres de la société à chercher des réponses. Tel qu'il est défini, le problème social naît donc d'une conséquence commune — un décalage entre les normes et les conditions réelles — et non d'une origine commune. D'autre part, en plaçant les normes socialement partagées au centre de son approche, Merton se détache de la pensée de sens commun qui envisage les problèmes sociaux comme le résultat d'éléments indésirables qui envahissent la société. Ceux-ci sont plutôt pensés comme le résultat d'une relation fonctionnelle avec les normes et les valeurs qui guident notre vie sociale. Enfin, comme le soulevait déjà Hart, si les problèmes sociaux sont définis comme le résultat d'un décalage entre les normes et la réalité sociale, on ne peut tenir compte du degré d'attention publique qui leur est accordée, ni même de la distribution sociale, des causes, des conséquences, de la persistance et du changement qui survient dans cette attention. Merton s'attaque ainsi directement au subjectivisme qui consiste à définir les problèmes sociaux à partir de cette attention.

Parmi les détracteurs de cette approche objectiviste, on trouve essentiellement les fondateurs de l'École des conflits sociaux. Celle-ci s'est constituée autour de l'idée que les problèmes sociaux sont issus de conditions sociales perçues comme incompatibles avec des valeurs de groupe. Ainsi, pour Frank ou Waller, le terme de problème social n'indique pas simplement un phénomène observé, mais aussi et surtout l'état d'esprit de l'observateur¹⁴². Dans cette optique, les jugements de valeur deviennent le point central de la définition des problèmes sociaux :

¹⁴² L. K. Frank, « Social Problems », *A.J.S.*, vol. XXX, n° 4, 1925 ; W. Waller, « Social Problems and the Mores », *A.S.R.*, vol. I, n° 6, 1936.

« En essayant d'exclure les jugements de valeur de leur discussion, ils (les sociologues) ont sans le savoir écarté le critère essentiel qui permet d'identifier les problèmes sociaux »¹⁴³.

Ne se contentant plus de la vision incomplète décrite par la sociologie traditionnelle, les théoriciens de cette école de pensée voient dans les conflits de valeurs le moyen de définir une orientation sociologique capable d'englober l'ensemble des problèmes sociaux. Ces conflits rendent compte d'un désaccord sur ce qui constitue ou pas un problème. Or, pour Fuller et Myers, « c'est ce désaccord dans les jugements de valeur qui est la cause profonde de tous les problèmes sociaux, que ce soit dans la manière de les définir ou dans l'effort subséquent qui est fourni pour les résoudre »¹⁴⁴. A partir de ce constat, ces auteurs ont donné une définition reconnue aujourd'hui comme celle qui caractérise le mieux cette école de pensée :

« Un problème social est une condition définie par un nombre considérable de personnes comme une déviance par rapport aux valeurs sociales défendues. Tout problème social consiste ainsi en une condition objective et en une définition subjective. La condition objective est une situation vérifiable dans son existence et dans son ampleur par des observateurs impartiaux et spécialement formés — par exemple, l'état de notre défense nationale, les tendances dans les taux de naissance, de chômage, etc. La définition subjective est la conscience de certains individus que la condition constitue un obstacle pour certaines valeurs défendues. »¹⁴⁵

¹⁴³ W. Waller, « Social Problems and the Mores », A.S.R, vol. I, n° 6, 1936, p. 922-923.

¹⁴⁴ R. C. Fuller et R. R. Myers, « Some Aspects of a Theory of Social Problems », A.S.R, vol. VI, n° 1, 1941, p. 27.

¹⁴⁵ R. C. Fuller et R. R. Myers, « The Natural History of a Social Problem », A.S.R, vol. VI, 1941, p. 320.

Ainsi, l'analyse objective des situations qui posent problème peut n'avoir aucune influence sur ce qui en est fait et n'a par conséquent aucune relation réelle avec elle. « Les problèmes sociaux, disent Fuller et Myers, sont ce que les gens pensent qu'ils sont »¹⁴⁶.

I.2. Les problèmes sociaux comme activités de revendication

Plus récemment, un certain nombre de théoriciens ont renvoyé dos à dos ces deux approches qui, l'une comme l'autre, s'appuient, explicitement ou non, sur des positions normatives supposées consensuelles pour définir ce qu'est un problème social. Ils proposent à la place une conception qui, sans toutefois nier l'importance des valeurs, les considèrent comme une partie des données empiriques et non plus comme un élément explicatif. Le principe général de cette approche est de considérer les problèmes sociaux comme des « activités de revendication » (*claims making*) et non plus comme une sorte de « condition objective » dont on cherche à expliquer l'existence. Ainsi, le principe même de l'existence d'une « condition », présent aussi bien dans la définition de Merton que dans celle de Fuller et Myers, est complètement abandonné au profit d'une théorie où des individus sont engagés dans des activités de construction des problèmes sociaux et fournissent ainsi l'objet de la recherche empirique. Cette problématique a été empruntée à une conception interactionniste du travail. Comme l'étude des professions traite de la manière dont les individus « vivent leur vie » et participent de ce fait à la construction sociale de la

¹⁴⁶ R. C. Fuller et R. R. Myers, *op.cit.*, 1936, p. 25.

catégorie « travail », l'étude des problèmes sociaux se donne pour objet la définition des problèmes sociaux par les individus¹⁴⁷.

Si l'on soutient ce point de vue, les conditions des problèmes sociaux ne sont plus des réalités à expliquer, mais des « réalités supposées » par des individus qui, par leurs activités, les définissent comme des problèmes. Ainsi, Spector et Kitsuse envisagent les problèmes sociaux comme :

« les activités d'individus ou de groupes qui expriment des griefs et des revendications par rapport à des conditions supposées. L'émergence d'un problème social dépend de l'organisation des activités affirmant le besoin de réduire, d'améliorer ou de changer des conditions. Le problème central d'une théorie des problèmes sociaux est de rendre compte de l'émergence, de la nature et du maintien des activités de revendication et de leurs réponses. »¹⁴⁸

La question de savoir si la condition « supposée » trouve un fondement dans la réalité sociale ne se pose pas dans cette théorie. « Quelle que soit la base factuelle des conditions variables qui sont supposées exister, précisent ces mêmes auteurs, ce sont les activités de revendication et les réponses qui en sont faites qui sont l'objet de la sociologie des problèmes sociaux »¹⁴⁹.

Par activités de revendication, ces auteurs entendent donc les actions par lesquelles les groupes définissent des conditions effectives ou supposées comme des problèmes sociaux. Tout individu qui s'implique dans de telles activités — demander des services, déposer des plaintes, intenter des procès, organiser des réunions, des

¹⁴⁷ E. Hughes, *The Sociological Eye*, 1971.

¹⁴⁸ M. Spector et J. I. Kitsuse, *Constructing Social Problems*, 1987, p. 75-76.

¹⁴⁹ *Id. Ibid.*, p. 78.

conférences de presse, rédiger des lettres de protestation, organiser des boycotts, des grèves, etc. — participe pleinement de ce processus de définition des problèmes sociaux, que ce soit en tant que simple citoyen ou en tant que membre d'associations ou d'organisations spécialisées. Cela représente donc une grande variété de personnes et de groupes qui se trouvent directement ou indirectement impliqués dans ces activités.

La définition donnée par Spector et Kitsuse implique aussi que les activités de revendication — les protestations, les plaintes, etc. — ne sont pas des catégories extérieures définies par le sociologue car elles sont aussi reconnues et interprétées comme telles par les membres eux-mêmes. Il s'agit donc de catégories de sens commun comprises et utilisées par les individus impliqués dans le processus. Cela signifie en conséquence que de telles catégories sont prises dans le jeu de la situation interactionnelle dans laquelle les membres réalisent leurs actions. Ainsi, ce qui est présenté comme une revendication de la part d'un groupe peut très bien ne pas être reçu comme tel par l'institution ou l'organisation à laquelle il s'est adressé. En fait, l'activité même de reconnaître des revendications ou des plaintes pour ce qu'elles sont ne va pas de soi et constitue au contraire un des éléments du processus à étudier. Une activité de revendication peut faire l'objet d'un refus catégorique, d'une négociation ou d'une redéfinition. Présentées par certaines organisations militantes comme des revendications, les pratiques toxicomaniaques sont définies par les autorités gouvernementales comme les symptômes d'une maladie susceptible d'être soignée. Ainsi, l'activité de revendication est dans ce cas rejetée et les individus en question peuvent alors être placés sous le contrôle des institutions médicales ou psychiatriques. La manière même dont est formulée une revendication ou une plainte trouve une importance quant à l'institution qui est en charge de la recevoir. En ce qui concerne l'exemple de la toxicomanie, si l'on cherche à faire reconnaître l'absorption de drogues comme un symptôme pathologique, on s'adressera de

préférence aux institutions médicales. Par contre, si l'on veut que la toxicomanie soit reconnue comme un délit, on recourra plutôt aux institutions judiciaires et policières et on le fera dans les termes appropriés.

Comme le souligne Gusfield, cette manière d'appréhender les problèmes sociaux consiste à regarder les conditions des problèmes comme des questions de choix partisans ou professionnels plutôt que comme des conclusions qui font partie de la nature des choses. Alors que les militants et les praticiens voient de vrais problèmes à dénoncer et à résoudre, le sociologue des problèmes sociaux analyse pour sa part des relations publiques, des choix politiques ou des mouvements sociaux¹⁵⁰.

Toutes ces considérations amènent les théoriciens de cette approche constructiviste à affirmer qu'il n'y a pas de relation causale et mécanique entre une condition, les activités de mécontentement et les réponses qui s'y rapportent, mais que ce sont les arguments conventionnels que ces conditions soulèvent lors du mécontentement qui activent les réponses institutionnelles pouvant être accordées. Ainsi, la définition des conditions n'est pas extérieure aux prises en compte de ce qu'un mouvement de protestation peut attendre d'une institution. Comme l'affirme Hughes, le plaignant conçoit et adapte son action en fonction de la compétence présumée du destinataire et de sa capacité à agir :

« C'est dans le cours de l'interaction que les problèmes des gens trouvent leur définition. Les mécontentements et les plaintes sont le lot de l'espèce humaine mais les maux sont des inventions. Ce sont des définitions de conditions et de situations. Les professionnels ne font pas

¹⁵⁰ J. R. Gusfield, "On the side: Practical action and social constructivism in social problems theory", in J. W. Schneider et J. I. Kitsuse (Eds), *Studies in the Sociology of Social Problems*, 1984, p. 45.

que prendre en charge les problèmes. Ils les définissent de par leur prise en charge. »¹⁵¹

Spector et Kitsuse en concluent donc que ce sont les solutions présumées qui produisent les problèmes en fournissant la grille sur laquelle ceux-ci sont posés¹⁵².

Dans ce contexte, Gusfield en vient à préférer l'emploi du terme de « problèmes publics » à celui de « problèmes sociaux », et cela pour deux raisons¹⁵³. La première est qu'il y a dans le terme qu'il propose l'idée que certains problèmes peuvent très bien être rendus publics, connus de tous, sans pour autant qu'ils aient été directement vécus par l'ensemble des individus qui en ont connaissance. Tous les Français n'ont pas été directement victimes de ce qui est supposé être à la base de la définition du « malaise des banlieues ». Certains ont pu être témoins ou subir personnellement quelques manifestations des problèmes généralement évoqués, d'autres peuvent en parler sans jamais avoir mis les pieds dans une cité de banlieue, mais aucun n'a pu être impliqué dans l'ensemble de ce qui constitue les conditions supposées de ce problème de société. Il s'agit donc bien d'une conscience publique qui ne peut se confondre avec ce que les membres d'une collectivité ont pu individuellement et personnellement expérimenter. Tout l'intérêt d'une analyse des problèmes publics est donc de rendre compte du processus de « publicisation » qui transforme des expériences individuellement vécues en ressources publiques utilisables pour rendre compte d'un « problème » sur la scène publique.

La seconde raison qui motive l'emploi de ce terme vient du fait que tous les problèmes sociaux ne sont pas forcément des problèmes publics. Pour qu'un

¹⁵¹ E. Hughes, *op. cit.*, 1971, p. 422.

¹⁵² M. Spector et J. I. Kitsuse, *op. cit.*, 1987, p. 84.

¹⁵³ J. R. Gusfield, *The Culture of Public Problem : Drinking-Driving and the Symbolic Order*, 1981.

problème social devienne public, il faut en effet qu'il soit l'objet de controverses ou, plus globalement, qu'il soit l'objet d'un débat public quant à sa résolution. Des problèmes sociaux peuvent très bien exister pour certaines personnes sans pour autant être identifiés et reconnus comme tels sur la scène publique. Par contre, on peut dire qu'un problème devient public quand il est l'objet d'un traitement public associatif ou institutionnel qui a pour but de le résoudre ou d'en atténuer les effets. Ainsi, la mise en place de politiques urbaines, éducatives et sociales dans les quartiers dits « sensibles », permet d'en reconnaître le caractère problématique.

Or le fait que des conditions soient ou ne soient pas des problèmes publics est en soi une question majeure. Ce qui est visible et saillant pour une période ne l'est pas forcément pour une autre. Les questions et les problèmes peuvent aller et venir dans l'attention publique, ils peuvent apparaître ou disparaître. Dans ce contexte, la question de savoir comment un problème émerge sur la scène publique pour s'imposer sur le « marché des problèmes » comme quelque chose qui doit faire l'objet d'un certain traitement trouve alors une pertinence particulière¹⁵⁴. Une autre question consiste à se demander qui, au bout du compte, peut prétendre à la « propriété » d'un problème, c'est-à-dire à la capacité de créer et d'influencer avec autorité sa définition publique et la nature des propositions politiques qu'il faudrait mettre en place pour œuvrer à sa résolution.

¹⁵⁴ Sur cet aspect, Hilgartner et Bosk ont montré qu'il existe une dynamique de compétition entre différents problèmes pour l'accès à l'attention publique. Définissant un problème social comme « une condition ou un événement supposé qui est étiqueté comme un problème sur les scènes du discours et de l'action publics », ils postulent que l'attention publique est une ressource rare accordée au terme d'une compétition au sein d'un système constitué de différentes scènes publiques. Celles-ci partagent deux caractéristiques : elles ont toutes une « capacité de contenance » qui limite le nombre des problèmes sociaux pouvant être entretenus à un moment donné ; Pour chaque question, l'accès à l'attention publique dépend d'un ensemble de « principes de sélection » qui va déterminer quels problèmes seront les mieux appropriés pour apparaître sur telle ou telle scène publique, compte tenu des caractéristiques organisationnelles de chacune (S. Hilgartner et C. L. Bosk, « The Rise and Fall of Social Problems : a Public Arenas Model », *A.J.S.*, vol. 94, n° 1, 1988).

Ainsi, pour répondre à la question initiale « Qu'est-ce qu'un problème social ? », les apports théoriques aux débats sociologiques portent sur la prise en compte privilégiée des scènes du discours et de l'action publics. Ils ont permis une élaboration plus systématique de la recherche sur la question des problèmes sociaux et ont contribué à résoudre une question centrale du constructivisme : « Comment les acteurs sociaux sélectionnent des définitions particulières de problèmes sociaux ? ».

II. L'EMERGENCE DE LA BANLIEUE COMME CATEGORIE ETHNICISEE

Depuis quelques années, les grands ensembles d'habitation apparaissent en France comme des lieux d'événements, voire des lieux de drames individuels et collectifs largement amplifiés et exacerbés par la médiatisation de masse. Souvent construites entre 1960 et 1975 pour pallier les problèmes de logement rencontrés dans la plupart des grandes villes¹⁵⁵, les cités périphériques réapparaissent aujourd'hui dans les discours politiques et médiatiques sous la forme d'une crise sociale — le « malaise des banlieues » — qui s'exprime depuis le début des années 80 par des bavures policières, de la petite délinquance, du trafic de drogue. Ainsi, depuis les « rodéos » des Minguettes en 1981, mais également depuis les émeutes de Vaulx-en-Velin au début des années 90, la banlieue se dessine comme une catégorie urbaine qui n'a plus grand chose à voir avec ces grands territoires de transition situés entre ville et campagne, et composés de petits pavillons résidentiels ou de grandes structures d'habitation populaire à la lisière des zones industrielles. De bavures en émeutes, de voitures incendiées en centres commerciaux saccagés, elle s'affirme toujours plus médiatiquement comme une nouvelle question sociale et comme la figure paroxystique de la relégation et de l'exclusion¹⁵⁶. Chanteloup-les-Vignes, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, La Courneuve, Sartrouville, Mantes-la-Jolie incarnent les pôles les plus emblématiques de cette nouvelle géographie urbaine que découvre

¹⁵⁵ Sur l'histoire de la construction des grands ensembles, voir C. Bachmann et N. Leguennec, *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*, 1996.

¹⁵⁶ J.-M. Delarue, *Banlieues en difficultés : La relégation*, 1991 ; S. Paugam (Ed.), *L'Exclusion, l'état des savoirs*, 1996 ; J. Roman (Ed.), *Ville, exclusion et citoyenneté*, 1993.

la société française au fil des violences qui y ont un jour éclaté et qui occupent une place de plus en plus importante dans l'agenda public.

De nombreux analystes ont bien fait remarquer les confusions que renferme cette nouvelle notion très mal délimitée. Vieillard-Baron souligne ainsi que le mot « banlieue » ne renvoie pas à une entité spatiale précise, mais à une notion vague susceptible de s'appliquer à tous les secteurs enclavés et à tout groupement de population qui s'écarterait de la norme¹⁵⁷. Du coup, l'expression courante de « malaise des banlieues » peut désigner indistinctement des quartiers « sensibles » intégrés à un centre-ville — notamment dans les petites villes de province —, d'anciens faubourgs aujourd'hui rattachés à la ville — les quartiers Nord de Marseille par exemple —, ou des grands ensembles de construction plus récente situés à la périphérie de quelques grandes villes françaises (Paris et Lyon essentiellement). Bien que floue et très mal définie, la catégorie « banlieue » semble bien désigner l'épicentre d'un problème social plutôt qu'un espace géographique bien délimité. Comme le souligne Rey, parler des banlieues c'est, en France tout particulièrement, « désigner le point fragile de l'équilibre social, celui qui risque de rompre »¹⁵⁸.

Ainsi, ce que l'on nomme aujourd'hui communément « les banlieues » est devenu le lieu symbolique de la crise sociale et de la relégation où se concentrent toutes les connotations négatives¹⁵⁹. Mais cette catégorie urbaine est déjà très

¹⁵⁷ H. Vieillard-Baron, *Les banlieues*, 1996, p. 64.

¹⁵⁸ H. Rey, *La peur des banlieues*, 1996, p. 7.

¹⁵⁹ Je renvoie le lecteur à l'abondante littérature qui traite de la crise des banlieues en France et notamment à S. Body-Gendrot, *Ville et violence : l'irruption de nouveaux acteurs*, 1993 ; J.-P. Dolle, *Fureurs de ville*, 1990 ; F. Dubet et D. Lapayronnie, *Les quartiers d'exil*, 1992 ; D. Duprez, *Le mal des banlieues ? : Sentiment d'insécurité et crise identitaire*, 1992 ; C. Szlakmann, *La violence urbaine : A contre-courant des idées reçues*, 1992 ; H. Vieillard-Baron, *op. cit.*, 1994.

ancienne et son sens social s'est progressivement transformé avant d'apparaître aux yeux de tous comme un problème public dont tout le monde s'accorde à penser qu'il nécessite un certain traitement social, traitement qui a vu officiellement le jour au lendemain de l'embrasement de la cité des Minguettes à Vénissieux, sous le nom des Politiques de la ville¹⁶⁰. Il faut donc nous replonger dans l'histoire de cette catégorie urbaine afin de montrer comment elle s'est ethnicisée.

II.1. Les deux faces de la banlieue dangereuse : naissance d'une catégorie juridique, géographique et sociale

Au Moyen-Age, la banlieue est une catégorie juridique qui définit un territoire d'environ une lieue autour d'une ville et sur lequel s'étend le ban, zone où s'exerce la juridiction seigneuriale ou municipale. D'où l'idée d'un territoire situé au voisinage et dans la dépendance d'une ville centre. Ainsi, depuis cette époque lointaine, la banlieue signifie la marge, autant sur un plan juridique que géographique. Cependant, jusqu'à l'ère industrielle, elle est d'abord un espace réservé à l'aristocratie puis à la bourgeoisie. Comme le souligne Menanteau, les terrains autour de Florence sont au XVI^e siècle parsemés de luxueuses résidences, de

¹⁶⁰ A propos des politiques de la ville en France, je renvoie aux nombreuses productions existantes et notamment à C. Bachmann et N. Leguennec, *op. cit.*, 1996 ; F. Bailleau et G. Garioud, « L'insécurité, une commune et l'Etat », *Sociétés contemporaines*, n° 4, 1990 ; H. Berrier, « Le C.N.P.D.: informer, communiquer, rassembler... », *Informations sociales*, n° 6, 1986 ; G. Bonnemaïson, *Face à la délinquance, prévention, répression, solidarité*, 1983 ; ; J.-M. Delarue, *Banlieues en difficultés : La relégation*, 1991 ; M. Delbarre, *Le temps des villes*, 1993 ; H. Dubedout, *Ensemble, refaire la ville*, 1983 ; B. Légé, « Décentralisation, politique de la ville et droit au logement », *Journal des anthropologues*, n° 49, 1992 ; J. Menanteau, *Les banlieues*, 1994 ; B. Schwartz, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, 1983 ; J.-C. Toubon et A. Tanter, « Les grands ensembles et l'évolution de l'intervention publique », *Hommes et Migrations*, n° 1147, 1991.

même qu'à Venise, les bords de la Brenta sont alors le lieu où il est de bon ton de construire de riches villas¹⁶¹. Ce n'est véritablement qu'au XIXe siècle que cette notion de marge se charge d'une signification sociale en devenant une zone de grande incertitude et de tensions.

Dans un premier temps, c'est essentiellement la banlieue parisienne qui est constituée en catégorie sociale particulière. Fourcaut situe sa naissance administrative au moment de l'annexion de la « petite banlieue », en 1860. A partir de cette date, Paris prend sa taille définitive et s'étend jusqu'aux fortifications construites par Thiers entre 1841 et 1845. Au-delà des « fortifs », c'est la banlieue, soit, administrativement, la Seine-banlieue et la Seine-et-Oise¹⁶².

Sur le plan symbolique, la banlieue est assimilée aux faubourgs intérieurs par l'opinion parisienne. Elle est décrite comme un monde indistinct de la marginalité, des industries insalubres, du travail mal payé et dangereux, des guinguettes et du vin bon marché. Elle est « un monde fadé, sonné, qui a son compte, qui est allé au tapis, un monde truqué, un monde matérialiste, injuste, dur, méchant », comme devait l'écrire Cendrars¹⁶³. Et Céline qui dépeint Rancy, son atmosphère noirâtre et ses fumées polluantes :

« La lumière du ciel à Rancy, c'est la même qu'à Detroit, du jus de fumée qui trempe la plaine depuis Levallois. Un rebut de bâtisses tenues par des gadoues noires au sol. Les cheminées, des petites et des hautes,

¹⁶¹ J. Menanteau, *Les banlieues*, 1994, p. 18.

¹⁶² A. Fourcaut, « Banlieues d'hier : les « zoniers » de Paris », *Panoramiques*, vol. II, n° 12, 1993, p. 15.

¹⁶³ B. Cendrars, *La banlieue de Paris*, 1949.

*ça fait pareil de loin qu'au bord de la mer les gros piquets dans la vase.
Là-dedans, c'est nous. »¹⁶⁴*

A l'ouest de Paris, la banlieue reste toujours un lieu de villégiature bourgeoise où rentiers et riches propriétaires se font aménager des parcs paysagers bordés de lacs et traversés de rivières. Pourtant, la diversité régionale n'empêche pas que l'image dominante reste celle de la « zone », cette ceinture noire autour de Paris, jadis destinée à protéger la capitale, et qui abrite alors les « zoniers », ou « zonards », ces ancêtres des « loubards » des années 60. Dans un ouvrage intitulé *Les fortifications de Paris*, Le Halle décrit la zone comme une « terre promise » de toute une population hétéroclite : chiffonniers chassés de la capitale, membres de la pègre internationale venus se mettre au « vert », ouvriers venus participer aux travaux d'Hausmann et vivant la détresse du chômage, « immigrés de l'intérieur » quittant leurs provinces de l'ouest, fascinés par la grande ville :

« La cohabitation, née d'un brassage de tous poils, où le meilleur et le pire étaient pêle-mêle, où l'alcoolisme dévorait des populations aigries, où les épidémies et la tuberculose enlevaient les faibles plus que partout ailleurs, où l'incendie restait la terreur unanime et la misère le lot quotidien, marquait indéniablement les zoniers.¹⁶⁵ »

La zone est aussi le territoire des bandes d'« Apaches », cette micro-société pourvue de ses codes, son langage, sa hiérarchie, sa géographie, « qui reprend à son compte la tradition des bas-fonds », comme le décrit Perrot¹⁶⁶. Le cinéma muet du

¹⁶⁴ F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1987.

¹⁶⁵ G. Le Halle, *Les fortifications de Paris*, 1986.

¹⁶⁶ M. Perrot, « Les marginaux et les exclus dans l'histoire », *Cahiers Jussieu*, n° 5, 1979.

début du siècle s'alimente de leurs exploits¹⁶⁷ comme le fera plus tard Georges Lacombe en réalisant *La Zone*, film qui met en scène tout cet univers des fortifications dans la fin des années 20.

La banlieue parisienne de cette époque évoque également les premiers succès électoraux du Parti Communiste. Les Maisons du peuple, les rues Lénine, Jaurès et Paul-Vaillant-Couturier, les colonies de vacances et les écoles d'avant-garde naissent du projet politique mobilisateur alors porté par les mairies communistes qui forment la « banlieue rouge »¹⁶⁸. Le cinéma joue un rôle considérable dans la diffusion de ce mythe de la banlieue populaire, positive et valorisante, qui renvoie à la classe ouvrière alors dominante hors des murs de Paris. Dans *La belle Equipe* par exemple, Julien Duvivier montre Paris comme une ville invivable et présente la périphérie, du côté de Nogent, comme « l'exotisme du pauvre » et le lieu d'une communauté d'esprit très Front populaire où les héros construisent leur société idéale. Dans *Le jour se lève*, Carné met en scène l'univers cette fois plus noir d'une banlieue ouvrière avec ses usines, ses ateliers de sablage, ses voies de chemin de fer, ses fils électriques qui partout traversent le champ de la caméra¹⁶⁹.

Ainsi, comme le rappelle Menanteau, pour la France conservatrice qui réside principalement dans les quartiers bourgeois du Paris *intra muros*, cette période a ravivé les vieilles peurs et les anciens fantasmes qui ont toujours été associés aux

¹⁶⁷ Par exemple, en 1905, Ferdinand Zecca tourne « *Les Apaches de Paris* », un film composé de dix tableaux qui représentent tous les genres de vol employés par ces bandes. En 1903 et 1904, Alice Guy montre leurs terribles aventures dans « *Les Apaches pas veinards* » et dans « *Exploits d'apaches à Montmartre* » où policiers et apaches s'opposent et finissent par s'entretuer (R. Icart, « Des origines à 1930 : la banlieue dans le cinéma français muet », *Cahiers de la cinémathèque*, n° 59/60, 1994, p. 16).

¹⁶⁸ A. Fourcaut (Ed.), *Banlieue rouge 1920-1960. Années Thorez, années Gabin : archétype du populaire, banc d'essai des modernités*, 1992.

¹⁶⁹ Sur le cinéma populiste de cette époque, voir C.-M. Bosséno, « Années 30-60 : le cinéma français invente la banlieue », *Cahiers de la cinémathèque*, n° 59/60, 1994 et C.-M. Bosséno, "Les environs de Paris au fil du cinéma", in A. Fourcaut (Ed.), *op. cit.*, 1992.

« faubourgs », à la « zone » et aux lieux de délinquance hantés par les « Apaches »¹⁷⁰. Les deux faces de l’imaginaire de la banlieue dangereuse sont ainsi forgées : d’un côté, les « apaches », « zoniers » et autres « loubards » qui s’approprient les territoires de la rue et imposent leurs codes de conduite délinquante ; de l’autre, l’invention d’un mode de vie populaire inédit qui exalte la fierté du travail ouvrier et qui représente une menace politique importante aux portes de Paris.

II.2. La construction sociale du « malaise » des banlieues¹⁷¹

Au lendemain de la guerre, la crise du logement est partout à son comble. La France commence à s’enrichir, à se moderniser, mais les logements ne suivent pas. Des milliers de sans-logis et de mal-logés attendent, s’organisent, bricolent comme ils le peuvent des abris avant d’être relogés. Une grande enquête menée en 1950 recense sur l’ensemble du territoire français quatre millions d’immeubles vétustes, 500 000 à démolir ; 10 % des logements sont insalubres et 40 % sont soit d’une qualité médiocre, soit surpeuplés¹⁷².

¹⁷⁰ J. Menanteau, *Les banlieues*, 1994, p. 38.

¹⁷¹ Ce titre fait référence à l’article de Champagne (P. Champagne, « La construction médiatique des "malaises sociaux" », *A.R.S.S.*, n° 90, 1991. Cependant, ma perspective n’est pas aussi tranchée. Dans son article, Champagne cherche en effet à démontrer que l’information est entièrement fabriquée par les médias et que, pour reprendre sa formule désormais célèbre, la lecture d’un journal ne peut rien nous apprendre sur ce qui se passe dans le monde mais peut nous en apprendre sur ce qui se passe dans le journal. Restant fidèle aux théories constructivistes des problèmes publics telles qu’elles sont débattues dans la sociologie de langue anglaise, il me semble plus cohérent de dire à l’instar de Battegay et Boubeker que si les récits médiatiques ne disent pas la réalité, ils en font eux-mêmes partie (A. Battegay et A. Boubeker, *Les images publiques de l’immigration*, 1993). Ainsi, les récits médiatiques participent de la définition des événements et des « malaises sociaux » qu’ils contribuent à construire en leur donnant une identité narrative et en exerçant des effets sur des cours d’action.

¹⁷² C. Bachmann et N. Leguennec, *op. cit.*, 1996, p. 22. Voir également sur cette question D.

A cette pénurie des logements a succédé la prolifération des grands ensembles. Les grandes cités H.L.M. sortent de terre dans les années 60. En 1971, la mise en chantier dépasse 500 000 logements. Le mouvement s'accélère en 1972 et 1973 : plus de 550 000. Jusqu'en 1975, les chiffres ne descendent pas sous cette barre¹⁷³. Progressivement, un mode de vie se constitue, celui du « banlieusard » qui se caractérise essentiellement par ses migrations journalières, mais aussi par un mode de vie qui lui est propre¹⁷⁴. Car si les grands ensembles ont été conçus pour permettre de résoudre la crise du logement, rien n'est alors prévu pour l'épanouissement de la qualité de la vie. Ces immeubles géants sont le plus souvent composés de matériaux médiocres et bon marché et constituent, par les nuisances sonores qu'ils occasionnent, une menace de l'intimité que devrait offrir l'espace privé de l'appartement individuel.

L'univers du béton, l'absence quasi-systématique d'équipements collectifs, l'isolement et l'absence de repères que génère cet habitat de masse fonctionnel et indifférencié ne permet pas l'ancrage de l'habitant dans un espace reconnu et approprié. Comme le souligne Moinereau, le grand ensemble marque ainsi une double faillite par rapport au modèle du quartier : faillite de l'appropriation individuelle d'un lieu de vie, faillite de la structure d'un espace public destiné à promouvoir la communication¹⁷⁵. Sarcelles est alors souvent présenté comme la

Parker, *Le logement des pauvres, problème social n° 1*, 1949 ; R. Baudouï, « Le logement provisoire de la reconstruction », *Mémoire des lieux : une histoire des taudis*, 1988 ; L. Desfarges, *Cette tragédie du logement*, 1953.

¹⁷³ C. Bachmann et N. Leguennec, *op. cit.*, 1996, pp. 197-198.

¹⁷⁴ Dans *Elle court, elle court la banlieue*, réalisé en 1973, Gérard Pirès montre bien les difficultés quotidiennes que rencontre un jeune couple habitant dans un grand ensemble et qui continue à travailler à Paris.

¹⁷⁵ L. Moinereau, « Paysage de cinéma : les figures emblématiques d'une banlieue imaginaire », *Cahiers de la cinémathèque*, n° 59/60, 1994, pp. 42-43.

figure prototypique des cités nouvelles et le terme de « sarcellite » s'impose pour désigner la nouvelle forme d'ennui liée à ce type d'habitations.

« Les malaises sociaux, écrit Champagne, n'ont une existence visible que lorsque les médias en parlent, c'est-à-dire lorsqu'ils sont reconnus comme tels par les journalistes »¹⁷⁶. Certes, les médias ne sont pas les seuls acteurs qui participent de cette construction, mais ils jouent certainement un rôle non négligeable dans l'accès des problèmes sociaux à l'attention et au débat publics.

Au début des années 60, des dossiers entiers consacrés au « malaise » émergeant des grands ensembles sont publiés dans la presse nationale¹⁷⁷. La question qui se pose alors et qui alimente la plupart des réflexions de l'époque est celle de l'amélioration des conditions de vie. Cependant, la plupart des enquêtes révèlent une assez grande satisfaction des habitants des grands ensembles, comme en témoigne un sondage réalisé auprès de 4000 familles logées à Sarcelles : 77 % des ménages déclarent être satisfaits par leur logement ; 64 % sont aussi satisfaits par la conception rectiligne de la cité et 69 % pensent que la surface des espaces verts est suffisante. Quant à la question de l'adaptation aux conditions de vie de la cité, 47 % déclarent s'y être accommodés facilement et 35 % avec quelques difficultés¹⁷⁸.

¹⁷⁶ P. Champagne, « La vision médiatique », in P. Bourdieu (Ed.), *La misère du monde*, 1993, p. 61.

¹⁷⁷ Du 15 au 18 janvier 1960, *Le Figaro* consacre une longue réflexion sur le thème : « Les « grands ensembles », univers concentrationnaire ? » et ouvre un débat contradictoire entre constructeurs et sociologues. Quelques mois plus tard, *Libération* se penche sur la Cité d'Orgemont, à Epinay-sur-Seine, dans un dossier intitulé « Libérez les banlieusards ! » (10, 11 et 12 mai 1960). Déjà, le quotidien dénonce l'absence d'équipements sanitaires, sociaux et administratifs et se fait le porte parole des plaintes exprimées par les habitants en matière de ravitaillement, d'isolement, d'ennui des jeunes, etc. En 1963, *Le Figaro* dresse un premier bilan intitulé « Vivre dans les cités nouvelles » qui comporte dix articles étalés sur trois mois (11, 12, 14, 15, 25 février, 9 et 10 mars, 24, 25 et 26 avril 1963).

¹⁷⁸ Les résultats de cette enquête sont publiés dans *Le Figaro* du 11 février 1963.

Gérard Marin conclut une grande enquête du *Figaro* en des termes qui laissent présager un bel avenir aux « cités nouvelles » de banlieue :

« En dépit de lourds handicaps, il convient de ranger au magasin des formules toutes faites l'appellation journalistiquement si commode d'« univers concentrationnaire ». Sauf cas particuliers, elle ne me paraît pas correspondre à la réalité. Tout bien pesé et sans parti pris, la cité nouvelle offre dans l'ensemble un bilan où le « pour » fait beaucoup plus qu'équilibrer le « contre » ! Et puis, elle est largement perfectible. (...) Ce monde bien imparfait des cités nouvelles est un monde qui n'a pas reçu son visage définitif. Ne l'oublions pas. L'homme, par sa bonne volonté, par ses efforts d'adaptation et de participation à un nouveau style d'existence aussi déconcertant soit-il, peut hâter largement la patine des ans. Qui donc, sinon lui, est capable de... humaniser, de personnaliser, de mettre à son échelle un cadre de vie à la mesure de notre époque ? Le temps du refus est passé : mieux vaut essayer de corriger les graves erreurs faites, d'atténuer les séquelles de l'inexpérience. Alors, la fourmilière deviendra une ville digne de ce nom, propice à l'épanouissement de ses habitants. »¹⁷⁹

C'est à cette même époque qu'un mode de vie spécifique à l'adolescence émerge en France. Un jeune sur deux entre 15 et 20 ans lit le magazine *Salut les copains*¹⁸⁰. Chaque vendredi soir à Paris, le Golf Drouot regorge de monde. Les chanteurs se succèdent sur le podium. Les cheveux longs, ils viennent de Saint-Denis, de la Courneuve et de tous les faubourgs parisiens chanter, hurler, danser,

¹⁷⁹ G. Marin, « Vivre dans les cités nouvelles », *Le Figaro* du 25 février 1963.

¹⁸⁰ C. Bachmann et L. Basier, *Mise en image d'une banlieue ordinaire*, 1989, p. 76.

siffler, se déhancher sur la scène dans une parodie de Johnny Halliday¹⁸¹. Edgar Morin transforme ce chahut musical en événement culturel qu'il baptise du nom de « yé-yé ». Il annonce l'arrivée d'une nouvelle classe d'âge dans la société française, les enfants du *baby-boom*, et pressent l'émergence d'une « culture jeune » qui s'émancipe du monde des adultes pour constituer un « âge de transition », l'adolescence, au contraire des générations précédentes qui vivaient une coupure brutale entre l'enfance et l'âge adulte. Hamon et Rotman soulignent que des millions de *teenagers*, produits de l'envolée démographique des lendemains de guerre, s'érigent en micro-société avec leurs signes de reconnaissance — blue-jean, blousons noirs, tee-shirts, cheveux longs —, leurs biens matériels — électrophone, guitare, transistor, 45 tours —, leur langage — le « parler copain » —, leur mots codes — « terrible », « sensass » —, leurs rites — surprises-parties, spectacles de music-hall, rassemblements géants. Tout ce phénomène peut finalement se traduire en une seule phrase : « nous sommes jeunes, nous sommes nombreux, nous voulons en profiter »¹⁸².

Mais derrière les « gentils chanteurs » qui bravent l'autorité conformiste du monde des adultes et prônent l'épanouissement de la jeunesse, se profile l'ombre inquiétante des « jeunes voyous » et de la « révolte sans cause » que décrivent déjà certains sociologues¹⁸³ et que Richard Brooks met en scène dans son film *Graine de violence*.

¹⁸¹ E. Morin, "Salut les copains", *Arguments politiques*, 1965.

¹⁸² H. Hamon et P. Rotman, *Génération*, 1990, p. 125.

¹⁸³ J. Monod, *Les Barjots. Essai d'ethnologie des bandes de jeunes*, 1968 ; H. Michard, *La délinquance des jeunes en groupe*, 1963 ; G. Lapassade, *L'entrée dans la vie. Essai sur l'inachèvement de l'homme*, 1963 ; C. Dufrasne, "Les mouvements de jeunesse", *Des millions de jeunes. Aspects de la jeunesse*, 1967. A partir de cette époque, la jeunesse va devenir une thématique centrale de la banlieue. Voir notamment J.-Y. Barreyre, *Les Loubards*, 1992 ; S. Body-Gendrot, *Ville et violence : l'irruption de nouveaux acteurs*, 1993 ; F. Dubet, *La galère : jeunes en survie*, 1987 ; M. Fize, *Les bandes*, 1993 ; A. Jazouli, *Les années banlieue*, 1992 ; J.-C. Lagree et P. Lew Fai, *La galère : marginalisation juvénile et*

Le 22 juin 1963, place de la Nation à Paris, *Europe 1* et l'équipe de *Salut les copains* organisent un grand concert gratuit. Ils sont plus de cent mille au rendez-vous, entassés les uns contre les autres, prenant d'assaut tout ce qui permet de prendre de la hauteur. Le lendemain, les Parisiens découvrent l'ampleur des dégâts : arbres abîmés, devantures esquinées, voitures endommagées. La presse est féroce. *France-Soir* titre : « L'émeute » ; Pierre Charpy, dans *Paris-Presse*, se demande si « les barbares de la place de la Nation » ne sont pas en train de saccager l'avenir de la France ; Philippe Bouvard s'interroge dans les colonnes du *Figaro* : « Quelle différence entre le twist de Vincennes et le discours de Hitler au Reichstag, si ce n'est un certain parti de musicalité ? ».

Les sociologues de l'époque interrogèrent ces nouvelles formes de sociabilité qui, se structurant autour des « bandes de jeunes », devenaient le thème rebattu d'un certain journalisme. Ils y virent une tendance de la société contemporaine qui s'exprimait par de nouveaux besoins, propres à l'adolescence, que la société était incapable de satisfaire, mais également par des mouvements collectifs spontanés de « révoltes sauvages », par des explosions de violence accompagnées d'actes de vandalisme et par le refus de devoir entrer dans le moule de la société urbaine, dans le rythme effréné et dépassionné du « métro-boulot-dodo ». L'opposition entre les « voyous » et les « snobs » qui servait alors à coder les différenciations entre bandes rivales d'un même quartier, entre Paris et banlieue, entre le présent et le passé était renvoyée aux antagonismes de classe en tant que traduction, dans le folklore juvénile, de l'opposition entre prolétaires et bourgeois¹⁸⁴.

collectivités locales, 1985 ; J.-P. Payet, « L'insolence », *A.R.U.*, n° 27, 1985 ; M. Perrot, « Les marginaux et les exclus dans l'histoire », *Cahiers Jussieu*, n° 5, 1979 ; L. Roulleau-Berger, *La ville intervalle : jeunes entre centre et banlieue*, 1991.

¹⁸⁴ J. Monod, « Les bandes de jeunes », *Encyclopædia Universalis*, 1996.

Dès le début des années 60, le thème de la jeunesse potentiellement dangereuse est associé au problème des banlieues populaires. C'est ainsi que la presse nationale commence à parler des familles qui vivent dans ces cités nouvelles et des enfants nombreux livrés à eux-mêmes dans les lieux publics : cité des Grands-Champs à Bagnolet (633 enfants pour 507 adultes), cité des Petits-Prés à Créteil (382 enfants pour 193 adultes), cité des Tilleuls à Orly (642 enfants pour 455 adultes). *France-Soir* s'inquiète :

« Les enfants des cités de cette troisième dimension de Paris qu'est devenue la banlieue, avec ses gratte-ciel, seront — d'ici quelques années — les plus déshérités de tous si on ne s'occupe pas d'eux. On a tout prévu dans ces cités de dix étages, sauf le jeudi et le dimanche, sauf les sorties de l'école. Dans certains immeubles, il n'y a pas moins de huit enfants par étage. Quatre-vingts enfants dans une cage d'escalier lorsqu'il pleut ! Et les trottoirs pour s'amuser. »¹⁸⁵

En 1968, Lucien Pichon résume bien la situation et dresse le portrait du « jeune délinquant » qui menace la vie sociale dans les grands ensembles :

« Les jeunes gens s'y retrouvent le soir désœuvrés, sans pratiquement aucune distraction. Dans les groupes, il y a toujours un meneur pour entraîner les autres. On commence, d'abord pour s'amuser, à faire du tapage nocturne. Très vite, on en vient au chapardage. Après les vols dans les caves, on emprunte les cyclomoteurs pour aller faire un tour et puis, il y a les voitures, si faciles à dérober dans leur stationnement en plein air devant les immeubles. On s'en va en bande à Paris pour

¹⁸⁵ *France-Soir*, 2-3 avril 1961.

s’amuser, mais il faut de l’argent. On brise les vitrines des magasins, on arrache les sacs à main des passantes, on attaque les pompistes. »¹⁸⁶

Ces propos soulignent l’instauration d’un clivage nouveau entre les valeurs hédonistes et ludiques de la jeunesse des grandes villes et l’éthique du travail qui prévaut dans la société française et tout particulièrement dans les milieux ouvriers qui peuplent ces grandes cités périphériques. Au début des années 60, le travail est encore au centre de la hiérarchie et de l’organisation sociale. La place de chacun renvoie au rôle occupé dans la production. Comme l’écrit Touraine, « les individus sont forgés par la situation de travail »¹⁸⁷. Ceux qui ne sont pas directement productifs sont souvent soupçonnés de « parasitisme oisif ». Dans les représentations et les idéologies de cette époque, la banlieue est donc considérée comme le lieu de récupération de la force de travail et le désœuvrement de la jeunesse que décrit *Le Figaro* menace sans cesse cet équilibre et constitue la source principale de la définition du problème.

Ce clivage se voit peut-être encore mieux dans le registre plus sarcastique des films de Bertrand Blier. En 1973, il met en scène dans *Les valseuses* un prophétique face-à-face entre deux figures emblématiques de la banlieue de l’époque — le « loubard » et le « beauf » — et filme avec beaucoup d’humour les petits larcins de Jean-Claude et Pierrot — Gérard Depardieu et Patrick Dewaere — qui traînent sans fin dans cet univers des cités de béton, rejetant les normes imposées sans trouver pour autant de nouvelles raisons de vivre. Tout comme dans le *Terrain vague* de Carné, le cinéma s’empare de la banlieue comme lieu de tous les conflits. Conflit de génération, de comportement, mais aussi de classe entre ces exclus et une petite

¹⁸⁶ L. Pichon, « La délinquance juvénile prend souvent naissance dans les grands ensembles », *France-Soir* du 27 avril 1968.

¹⁸⁷ A. Touraine, *La société post-industrielle*, 1969.

bourgeoisie qui étale et défend ses modestes biens et qui tient à imposer ses normes. Se sentant constamment menacée, elle est vindicative, agressive, violente et n'hésite pas à tirer sur les jeunes dont l'existence conteste ses principes, ses valeurs, sa propriété. Ainsi, lorsque Jean-Claude et Pierrot ramènent une voiture qu'ils avaient « empruntée » au propriétaire de la *Boite à Tif*, le salon de coiffure d'une cité H.L.M. de banlieue, ils se heurtent à lui et aux habitants de l'immeuble qui encouragent le coiffeur, lui proposent d'appeler la police et viennent lui prêter main forte pour coincer les deux « loulous » qui partent alors en cavale en s'exclamant : « Pas d'erreur possible, on est bien en France »¹⁸⁸.

L'analyse des événements qui se sont produits pendant cette époque permet de mettre en évidence le cadre axiologique à partir duquel se construisent les expressions d'indignation et d'outrage, les revendications et les plaintes formulées par les acteurs sociaux.

En 1964, lorsque, un soir de septembre, des jeunes de Saint-Denis viennent terminer leur soirée dans un café de la Courneuve et se battent avec des jeunes de la cité des 4 000, l'un de ces derniers retourne chez lui, à deux pas, rapporte un fusil et des munitions, tire à plusieurs reprises et blesse deux des visiteurs de Saint-Denis. La presse nationale fixe le cadre qui lui sert à rendre compte des faits : les grands ensembles, l'insécurité qui y règne lorsque tombe la nuit, le territoire des « jeunes voyous ». Elle parle de « bataille rangée » mettant aux prises des « Marlon Brando de banlieue ». La définition de la situation est posée non comme un simple fait divers, mais comme l'illustration d'un problème social qui se profile : celui qui

¹⁸⁸ J. Baldizzone, « Carné, Blier et Rohmer vont... "Loin... en banlieue" », *Cahiers de la cinémathèque*, n° 59/60, 1994, pp. 107 et 111.

oppose les « honnêtes gens » aux « jeunes voyous » dans les grands ensembles de banlieue.

De son côté, la presse ouvrière rectifie l'image que construisent les grands médias nationaux et livre une lecture plus « classiste » de la situation. Elle met en scène la dure réalité de la vie quotidienne en banlieue, la détresse des « jeunes gens » qui n'ont pas d'espace de loisir et pas d'argent pour s'amuser. Ceux-ci ne sont pas décrits comme des voyous, mais comme des « jeunes travailleurs », plutôt sympathiques, bien que mal encadrés. Parlant des groupes de jeunes que l'on voit souvent « traîner » dans les rues des cités, Jean-Claude Barreau, alors abbé, écrit : « Ces jeunes gens ne sont pas des monstres, ce sont des jeunes travailleurs mal encadrés par des parents écrasés par la condition ouvrière »¹⁸⁹.

Ces deux points de vue qui s'affrontent sur les responsabilités politiques et sociales de l'événement n'empêchent pas une prise en compte générale de l'émergence d'un problème qui frappe les grands ensembles et dont ce type de drame est la conséquence.

Sept ans plus tard, un soir de mars 1971, une altercation éclate dans ce même café de la cité des 4 000, le *Nerval*, cette fois entre un groupe de jeunes et la patronne du bar. Le ton monte, le gérant sort un revolver du tiroir-caisse et tire à deux reprises. Les deux balles atteignent Jean-Pierre Huet qui décède quelques instants plus tard à l'hôpital. *Le Figaro* se saisit de l'occasion pour dresser un portrait de la cité des 4 000 et fixe ainsi le cadre dans lequel se sont produits les faits :

« *La cité des 4 000 logements. Organisme promoteur : Office d'Habitation à Loyers Modérés de la ville de Paris.*

¹⁸⁹ Cité par H. Michard, *La délinquance des jeunes en groupe*, 1963, p. 36.

Des blocs de ciment grisâtre, hauts de quinze, parfois vingt-cinq étages, plantés en long et en travers. Une seule règle : en caser le plus possible. Une cité sans âme. Quelque vingt mille personnes, de toutes conditions sociales, souvent de races différentes, mal rassemblées en ces lieux. La Courneuve, au nord de la capitale, une banlieue plébéienne. Rescapés des bidonvilles, évadés des taudis, secourus sociaux, expropriés, familles nombreuses et jeunes ménages qui ont fait des projets d'avenir, ouvriers, commerçants et employés, tous se côtoient sans se connaître. Ne se saluent pas, mais s'épient. Certains ont échoué ici, d'autres croyaient pouvoir y vivre paisiblement. Édifier le maximum de logements au moindre prix, tel était le problème à résoudre et les impératifs de la rentabilité. Je ne crois pas le résultat heureux. Aucune originalité architecturale ne distrait l'œil, ne repose les nerfs. Des lignes droites sans charme, des angles aigus, point de courbes pour rompre la monotonie d'une symétrie trop rigoureuse. Des milliers de fenêtres à perte de vue, comme des milliers d'yeux fixent les piétons déambulant au hasard des mornes labyrinthes. Les concepteurs ont réuni des cases pour abriter des hommes, sans se soucier de savoir comment ceux-ci pourraient y évoluer. »¹⁹⁰

Cette description des Quatre-Mille logements de la Courneuve est révélatrice du changement progressif de l'image de la banlieue en train de s'opérer à cette époque. On y trouve à la fois le thème « architectural » des « grands ensembles » qui focalisait jusque là le débat sur les nouvelles cités de banlieue (grisaille, monotonie des formes, rentabilité des logements, rationalisation de l'espace, etc.) et les

¹⁹⁰ L. Miard, « Après la mort de Jean-Pierre, tué par un cafetier excédé. Vivre à La Courneuve, cité sans âme », *Le Figaro* du 8 mars 1971.

premières allusions aux problèmes de « cohabitation interethnique » qui vont se multiplier dans le cours des années 70 pour devenir le thème central du « problème des banlieues » (« personnes de races différentes, mal rassemblées en ces lieux »).

Avec ce nouveau drame, on voit que le problème qui commençait à se profiler dans les années 60 est maintenant clairement défini. L'opposition entre jeunes et adultes est à son comble et se termine par la mort d'un adolescent de 17 ans. Cette fois, les jeunes se regroupent, s'organisent et dénoncent l'injustice qu'ils subissent de la part des adultes. Le jour des obsèques, ils sont plus de 3 000, venant de toute la périphérie parisienne, Saint-Denis, Aubervilliers, Sarcelles, Villeneuve, la Courneuve, des banlieues ouvrières de Paris, par bandes, en groupes ou isolément, à l'appel des « copains de Jean-Pierre », répercuté par un tract tiré par le « Front de Libération des Jeunes », intitulé « Tué pour un verre ». Son contenu est éloquent :

VENDREDI À LA COURNEUVE JEAN-PIERRE A ÉTÉ

ASSASSINÉ. ON A ABATTU DE SANG FROID UN DES NÔTRES.

Les flics, les pleins de sous et les journaux le disent : les jeunes, c'est la vermine ! C'est des voyous ! C'est le vandalisme. On a raison de les chasser de partout, de les surveiller, les arrêter et les tabasser ! Les jeunes, c'est la mauvaise graine qu'il faut écarter ! S'ils vous gênent, on a même le droit de les flinguer !

Jean-Pierre, c'était un jeune ! Il avait 17 ans, il était comme nous.

Il n'était pas vieux, il n'était pas riche : ses parents, c'était des ouvriers.

Il était sans boulot : il y a peu de boulot pour les jeunes et quand il y en a, c'est le plus mal payé.

IL N'ÉTAIT PAS RICHE, MAIS CE N'ÉTAIT PAS UN VOYOU !

Jean-Pierre, il était comme nous. Avec ses copains, il était chassé de partout : des salles de bal et des immeubles (on fait trop de bruit...), des salles de ciné (on y discute soi-disant trop fort...), des cafés (on doit toujours y consommer...). Jean-Pierre, il était comme nous, et le patron du café l'a froidement assassiné : POUR RIEN.

Mais pour les flics, la justice, les pleins de sous et leurs journaux : TUER UN JEUNE, CE N'EST PAS UN CRIME : le patron du bistrot est seulement inculpé pour « coups et blessures involontaires ayant entraîné la mort »... On ouvre de nouveau son café 36 heures après. Les flics le protègent sans arrêt.

Il était comme nous Jean-Pierre !

ET NOUS DEVONS LE VENGER. PARTOUT BATTONS LE RAPPEL.

A la Courneuve, nous serons unis et forts derrière Jean-Pierre.

NOUS IRONS TOUS À SON ENTERREMENT.

Les jeunes des « 4 000 » et ceux qui les soutiennent.

Ce drame cristallise ainsi un mouvement profond autour d'une classe d'âge qui se constitue en identité réactive. Jean-Pierre devient le martyr d'une cause à défendre — le droit à la jeunesse — et d'une lutte à engager contre le monde des adultes — celle du « racisme anti-jeunes ». Le fossé se creuse entre « ceux qui comprennent les jeunes » et « ceux qui les traitent de voyous ». Les ponts se rompent entre les jeunes aux cheveux longs, souvent sans travail, et des adultes décrits dans la presse comme des victimes exaspérées d'agissements sur lesquels ils n'ont aucune prise. *L'Aurore* va même jusqu'à avancer avec précision où se situe le clivage : à 35 ans¹⁹¹. D'un côté, il y a ceux qui dénoncent — « il y a du racisme vis-à-vis des jeunes. Dès qu'on a les cheveux longs, on ne veut de nous nulle part. On n'a rien, rien, rien » — et se

¹⁹¹ Cité dans C. Bachmann et L. Basier, *op. cit.*, 1989, p. 87.

défendent — « on n'est pas des voyous, on travaille en usine »¹⁹². Philippe Aubert, dans *Combat*, résume ainsi la position des jeunes : « Quand on a seize ans, pas de travail (« on ne nous accepte pas avec les cheveux longs »), besoin d'argent, on s'énerve. Parfois, on en meurt ». De l'autre côté du fossé se situent ceux qui accusent — « ici, c'est Chicago » —, et évoquent les agressions nocturnes, les vols, les cambriolages — « trente en février » —, les lampadaires cassés... « On a peur le soir, et même le jour pendant le week-end », raconte un « habitant » dans les colonnes du journal *Le Monde*¹⁹³. Le jour des obsèques, *Politique Hebdo* remarque une absence significative, celle des commerçants de la cité qui se sont constitués en « comité de défense » du patron du *Nerval*¹⁹⁴.

Ce fossé des générations qui se creuse renforce également la ligne idéologique. La presse populaire de droite décrit Jean-Pierre comme un personnage antipathique, « terreur de quartier, bagarreur, illettré et déjà trois fois condamné ». *Minute* se demande « comment, avec un voyou mort, on fabrique un Che Guevara de banlieue »¹⁹⁵. Inversement, le patron du *Nerval* fait figure de victime. On décrit sa vie faite de labeur et de petites économies. On cite la somme que lui a coûté son commerce. *L'Impartial des Andelys* prend ses lecteurs à partie : « Le commerçant de la Courneuve devait-il, oui ou non, se laisser égorger au nom des grands ensembles ? »¹⁹⁶.

¹⁹² Propos de « jeunes ouvriers » recueillis par *Politique Hebdo*, 8 mars 1971.

¹⁹³ J. Sarazin, « A la Courneuve. Les policiers protègent le bar où le patron a tué un jeune consommateur », *Le Monde*, 7-8 mars, 1971.

¹⁹⁴ P. Gavi, « La Courneuve. Trois mille jeunes gens à l'enterrement de Jean-Pierre », *Politique Hebdo*, 18 mars 1971.

¹⁹⁵ Cité dans C. Bachmann et L. Basier, *op. cit.*, 1989, p. 87.

¹⁹⁶ Cité dans C. Bachmann et L. Basier, *op. cit.*, 1989, p. 88.

De son côté, la presse d'extrême-gauche place le jeune Jean-Pierre dans le camp des victimes exploitées et le gérant du *Nerval* dans celui des patrons que le pouvoir protège et que la justice excuse : « La justice, je n'y crois pas, dit le grand frère de Jean-Pierre dans les colonnes de *Politique Hebdo*. Il faut avoir du pognon. Quand c'est un ouvrier qui tue, il en a pour vingt ans. Les bourgeois, eux, s'en tirent toujours ». Et à ce même journal de conclure : « Il y a une bataille des âges, certes, mais les camps ne recouvrent pas toujours le nombre d'années. Jean-Pierre Huet n'est pas la première victime, ni la dernière, de la bonne vieille lutte des classes. »¹⁹⁷

Cette fois donc, le problème des banlieues est bien posé, même si le fossé se creuse de plus en plus entre deux définitions qui appellent deux traitements publics bien distincts. La question de la sécurité l'emporte et devient une affaire politique, même si les jeunes, organisés en *Front de Libération*, se défendent d'être récupérés par les militants de gauche. Se méfiant de « ceux qui veulent faire de la mort d'un des leurs une affaire politique », ils se préparent à affronter « *les gauchistes qui veulent venir semer la merde* ».

Dans le courant des années 70, les incidents se succèdent dans les cités, fixant progressivement la définition du problème des banlieues. Petit à petit, un climat de guérilla urbaine s'instaure entre les jeunes et les adultes et, de plus en plus, entre les jeunes et la police. En 1977, par exemple, un incident éclate dans la cité H.L.M. de Ogne, à Vitry. Trois policiers sont vivement pris à partie par des jeunes dont ils voulaient vérifier l'identité parce qu'ils circulaient à deux sur une mobylette. Pris sous un jet de pierres, deux ont été blessés. Un peu plus tard, des renforts interpellent onze jeunes de la cité dont sept seront déférés au Parquet. *Libération* enquête sur la

¹⁹⁷ P. Gavil, « A la cité des 4 000, à la Courneuve. Mourir à 17 ans », *Politique Hebdo*, 8 mars 1971.

cité, interroge des jeunes, cherche à comprendre ce climat de guérilla qui s'installe dans les banlieues :

« Ogne à Vitry. Et dans une cité H.L.M. en plus : banal. Sauf que là, les cognés sont des flics, et les cogneurs, des gosses de 14 ans. Un gamin jubile : « Ouais, il y en a un, particulièrement, qu'est resté dans un couloir à se faire massacrer la gueule. Les autres se sont tirés, ils avaient peur ». Dans l'allée Jean Cousy de la cité des Montagnards (...), c'est l'émoi. Les gosses rigolent, ouvertement ou sous cape, pendant que les commerçants, sur le trottoir d'en face n'en finissent pas d'énumérer leurs méfaits : des histoires de guérilla permanente.

Traverse un môme, un filet à la main. « Tenez, celui-là, c'en est un qui m'a fait la caisse » dit une commerçante. « C'est vrai, ça ? » je demande au môme. « Y a intérêt, ouais, elle a qu'à pas laisser traîner son fric ». Il annonce 18 ans, mais manifestement il se surestime. Il doit tourner autour de 14. Un autre motif encore, qu'il égrène pour justifier ses petits braquages : les commerçants les narguent, ils se foutent de leur gueule quand ils sont assis sur le petit muret, là, juste en face. Un peu plus tard, il dira gravement aux journalistes de la télévision : « Attention, moi, je n'appartiens pas à la société de la délinquance ». Tous les jeunes mecs que j'ai rencontrés, eux sont passés par le commissariat au moins une fois. Quel que soit leur âge, 13 ou 18 ans, c'est pareil. Sous les prétextes les plus divers. Du braquage, le vrai, au simple contrôle d'identité. »¹⁹⁸

Le journal souligne d'emblée le processus de banalisation des incidents qui surviennent dans les cités H.L.M. de banlieue, mais souligne aussitôt le caractère

¹⁹⁸ J. Brunn, « 3 policiers malmenés dans une cité H.L.M. Vitry : quand les "gamins" se rebiffent », *Libération*, 9 novembre 1977.

nouveau de celui-ci lorsqu'il s'agit de « gamins » qui s'attaquent à des « flics » et narguent les « commerçants ». Ainsi, à mesure que le problème se constitue, il change progressivement de nature. Ce qui est souligné dans cet article n'est pas tant, comme dans les cas précédents, le clivage des générations qui se creuse, qu'un climat de guérilla urbaine qui s'installe en profondeur dans les banlieues et qui scelle de manière durable autour du thème de l'insécurité ce que tout le monde s'accorde à appeler un véritable problème de société. De plus en plus, les autorités redoutent de ne plus pouvoir pénétrer dans ces « enceintes où le droit n'est plus respecté » et mettent en place de vastes opérations où plusieurs dizaines de policiers ou de C.R.S. procèdent à une fouille systématique des appartements, des caves et des garages dans le but de rassurer les « populations avoisinantes » de plus en plus inquiétées par les agissements des « jeunes désœuvrés ». De leur côté, ces derniers inventent des formes de jeux de plus en plus structurés qui ont pour but de harceler les habitants des cités et de provoquer l'affrontement avec les forces de police. *Le Matin* décrit par exemple le « jeu de voiture » qui a fait son apparition en 1980 dans la cité Olivier-de-Serres à Villeurbanne :

« Les règles sont simples. Des adolescents — pas forcément de la cité — vont voler une voiture à Lyon et roulent jusqu'à la limite de la panne sèche. Puis, plutôt que de laisser des traces en l'abandonnant, ils la ramènent à la cité. Première épreuve : « un petit rodéo », sur l'esplanade : grands dérapages, courses et rigolade. Quand la voiture cale, deuxième étape, on démonte les pièces et on y met le feu. « C'est rigolo » et ça occupe, une voiture qui flambe. D'ailleurs, quatre ou cinq carcasses jonchent encore l'esplanade, simplement poussées dans un coin. Troisième étape : ces petits incendies qui ont le « mérite » de créer la seule animation de la cité provoquent l'arrivée des policiers et des pompiers. La fin du « jeu » consiste à les faire accueillir par les plus

petits — souvent des gosses de dix ans — à coups de cailloux ou de canettes. Régulièrement, les « intrus » battent en retraite, puis reviennent plus nombreux et casqués. Si cela ne marche pas la première fois, les gamins se chargeront de les faire revenir en bourrant dix ou vingt fois les carcasses, déjà brûlées, de vieux cartons pour y remettre le feu. Il y aura toujours un voisin zélé qui téléphonera aux pompiers pour remettre le cirque en route. »¹⁹⁹

Cette description souligne bien la dimension ludique et divertissante de cette activité. Il ne s'agit pas de s'approprier le bien d'autrui mais de le détruire, purement et simplement. C'est cette gratuité, inconcevable en termes de criminologie classique et beaucoup moins tolérable que les vols par nécessité qu'il est possible d'expliquer par la dureté des temps, qui devient le centre des préoccupations et qui cristallise le problème des banlieues. Ainsi, une nouvelle définition publique de la banlieue se profile qui n'est plus celle du « Français moyen » et de ses problèmes de transport, d'embouteillage et de bousculades dans ses déplacements journaliers entre le centre et la périphérie, mais celle d'une poche d'exclusion, de violences juvéniles et d'insécurité.

II.3. L'ethnisation du problème des banlieues

Chamboredon et Lemaire, 1970 Mais les années 70 furent des années de crise pour les grands ensembles, entraînant une transformation progressive de leur occupation sociale. Comme le souligne Grafmeyer, « cela ne signifie pas pour autant

¹⁹⁹ J.-Y. Huchet, « La « cité interdite » de Villeurbanne », *Le Matin*, 8 mai 1980.

que les populations locales se soient recomposées dans le sens d'une plus grande homogénéité » :

« Plus que jamais, les grands ensembles juxtaposent des populations hétérogènes en des territoires urbains que l'on a pu naguère considérer comme les lieux « où s'élabore la civilisation de demain » (Chombart de Lauwe), mais qui sont beaucoup plus souvent marqués, aujourd'hui, par les figures multi-formes du handicap, de la distance, voire de l'exclusion. »²⁰⁰

Toubon et Tanter soulignent bien la situation paradoxale de cette époque. Au moment où le H.L.M. commence à assumer pleinement son rôle social apparaît le terme de « crise » pour désigner un processus de dévalorisation gagnant de larges fractions du parc et entraînant dans son sillage une dégradation physique des lieux et une crise économique de leur gestion²⁰¹. Pour Battegay, ce processus de recomposition sociale a été amorcé par le départ des couches supérieures pour qui le logement social ne représentait qu'une étape dans leur « carrière résidentielle ». Il fut aussi engagé par le clivage de plus en plus marqué entre fractions supérieures de la classe ouvrière travaillant dans des grandes entreprises avec une stabilité de l'emploi et les couches inférieures de la classe ouvrière venant des quartiers centraux anciens ou dégradés. Un troisième facteur réside enfin dans la marginalisation des fractions les plus pauvres et souvent des familles immigrées dans les immeubles les plus dégradés des grands ensembles²⁰².

²⁰⁰ Y. Grafmeyer, *Sociologie urbaine*, 1994, p. 49.

²⁰¹ J.-C. Toubon et A. Tanter, « Les grands ensembles et l'évolution de l'intervention publique », *Hommes et Migrations*, n° 1147, 1991.

²⁰² A. Battegay, « L'actualité de l'immigration dans les villes françaises : la question des territoires ethniques », *R.E.M.I.*, vol. 8, 1992.

Ainsi, la différence de mobilité résidentielle au sein d'un même espace a provoqué un départ plus rapide des familles en ascension, laissant sur place les populations les plus pauvres et de nombreux logements vacants que les organismes H.L.M. et les collectivités locales ont ouverts plus largement aux familles immigrées qui se voyaient jusque là refuser l'accès au parc. Comme le souligne Boumaza, leur « élection à domicile » a largement contribué « à focaliser les représentations des espaces résidentiels sur la composition ethnique utilisée comme explication et indicateur d'une image négative qui procède autant des mécanismes de ségrégation urbaine que des effets des politiques institutionnelles »²⁰³

De plus, ces mobilités différentielles à l'échelle des grands ensembles se sont doublées de mobilités internes qui ont renforcé les micro-différentiations en matière de composition sociale et ethnique au sein d'un même quartier et parfois d'un même parc de logements²⁰⁴. Comme l'explique alors Battegay :

« C'est dans ce contexte que s'observe sur un temps relativement long (entre 10 et 15 ans), un phénomène de recomposition ethnique des populations résidentes dans les grands ensembles : les successions de

²⁰³ N. Boumaza, « Les relations interethniques dans les nouveaux enjeux urbains », *R.E.M.I.*, vol. 8, n° 2, 1992, p. 111.

²⁰⁴ Par ailleurs, les études d'ethnologie urbaine entreprises dans les années 80 ont bien montré que les rapports de cohabitation dans les espaces résidentiels des quartiers périphériques se structurent à partir du ragot et d'un processus de valorisation de soi et de dénigrement de l'autre qui passe essentiellement par la visibilité des enfants dans l'espace public. Dans ce contexte, une des stratégies de défense déployées par les familles françaises ne pouvant se permettre de déménager consistait à faire apparaître les familles étrangères comme des acteurs idéologiques placés à un pôle négatif afin que la différence soit cristallisée par l'appartenance ethnique. Voir notamment G. Althabe, *Sociétés industrielles et urbaines contemporaines*, 1985 ; M. Sélim, "Une cohabitation pluriethnique", in G. Althabe, C. Marcadet, M. De la Pradelle et M. Sélim (Eds), *Urbanisation et enjeux quotidiens, terrains ethnologiques de la France actuelle*, 1985 ; C. Calougirou, *Sauver son honneur, rapports sociaux en milieu urbain défavorisé*, 1989.

populations opèrent ici par sédimentation de populations immobilisées et affaiblissement progressif des mobilités »²⁰⁵.

Cette mutation démographique qui s'opère dans les années 70 émerge dans les arènes publiques au début des années 80, au moment des premières explosions urbaines. Lors de « l'été chaud des Minguettes » à Vénissieux, dans la banlieue de Lyon, les médias décrivent un univers ethnicisé dans lequel l'image de l'immigré se superpose à celle du jeune voyou. « Les acteurs principaux sont de jeunes immigrés que la révolte pousse hors des tours bétonnées de ce plateau venteux », écrit Menanteau²⁰⁶.

Llaumett analyse les titres du *Figaro* et montre comment les faits sont utilisés pour donner au lecteur l'image d'un « conflit armé », d'une guerre opposant les « jeunes maghrébins », délinquants, loubards et fauteurs de troubles d'un côté, aux forces de l'ordre, gardiennes de la sécurité et de l'ordre public, de l'autre :

22 mars 1983, « Trois à quatre cents jeunes attaquent les forces de l'ordre à Vénissieux. AUX MINGUETTES, LA LOI DES IMMIGRÉS ».

23 mars 1983, « Après les incidents de lundi à Vénissieux. IMMIGRÉS : LES POLICIERS ÉCCEURÉS ».

25 mars 1983, « Les Maghrébins mobilisent dans la banlieue de Lyon. LES MINGUETTES AU BORD DE L'EXPLOSION ».

²⁰⁵ A. Battegay, *op.cit.*, 1992.

²⁰⁶ J. Menanteau, *op. cit.*, 1994, p. 89.

Ces titres, montre Llaumett, identifient clairement l'ennemi et instaurent un climat de peur en développant plus ou moins explicitement l'idée que la police n'est plus en mesure d'assurer la sécurité des Français²⁰⁷.

Une enquête de Pierre Blanchet réalisée deux ans plus tard dans *Le Nouvel Observateur* rend compte de la manière suivante de la situation des Minguettes :

« Vénissieux, les Minguettes. Une banlieue de Lyon, sinistre à faire peur. Une ZUP des années soixante qui a poussé anarchiquement autour de son supermarché Carrefour. Quelques tours déglinguées, vitres et portes cassées. Un mot d'ordre sur une tour : « Zone interdite, O.L.P ». Cette tour, désertée d'abord par les Français puis par la plupart des familles immigrées, est un repère de jeunes Arabes en colère, chômeurs et plus ou moins délinquants. Ça discute ferme : la veille, le lundi 21 mars, la police, casquée, bottée, est intervenue en masse pour investir la tour et récupérer — dit-elle — des fourrures qui avaient été volées lors d'une casse à Chambéry. Les jeunes se sont regroupés à un peu plus d'une centaine et ont bombardé les policiers de portes, de pots de fleur, de cailloux : onze blessés. C'était le premier incident grave aux Minguettes depuis plusieurs mois.

Que va-t-il se passer maintenant ? Aux alentours, chez les Français en général et chez les commerçants en particulier, ces jeunes sont haïs, détestés. Ils le savent si bien qu'eux-mêmes n'ont de recours que dans la surenchère, la violence. Et c'est l'enchaînement, l'escalade de la peur, des agressions et de l'affrontement. L'insécurité chez les commerçants qui se barricadent. L'insécurité pour les jeunes face à la police, aux

²⁰⁷ M. Llaumett, « Insécurité et immigration ou "Le Figaro" et l'immigration en mars 83 », *Presse et Immigrés en France*, n° 104-105, 1983.

surveillants des grandes surfaces et aux partisans de la légitime défense. »²⁰⁸

Cette description des Minguettes est entièrement centrée sur le thème de l'insécurité. Il ne s'agit plus, comme dix ans auparavant, de débattre sur les valeurs architecturales des grands ensembles, mais de dénoncer un processus de dégradation des relations sociales dans des cités de plus en plus décrites comme des ghettos. L'opposition entre « Français » et « immigrés » vient alors renforcer la ligne de conflit qui séparait jusque-là la « jeunesse » des « adultes » dans la définition du malaise des banlieues. Dans la presse comme à la télévision, reportages et enquêtes ne cessent de se multiplier où les « Français » apparaissent de plus en plus comme la proie des « jeunes immigrés ».

Dans un autre article, Pierre Blancher raconte comment un quartier de Villeurbanne est devenu en quelques années le « Bronx lyonnais » et décrit le processus de ghettoïsation en cours :

« L'histoire d'Olivier-de-Serres est tristement classique. Au départ, un groupe de six énormes barres construites comme cité d'urgence pour les rapatriés d'Algérie qui ne restent pas longtemps. S'installent à leur place et progressivement des familles arabes. Une régie privée se contente d'encaisser les loyers. Les immeubles se dégradent. Les derniers Français s'en vont. Les immigrés, de plus en plus pauvres, de plus en plus déracinés, restent. Le ghetto se crée. »

Il s'intéresse ensuite au point de vue des « Français » et à leur manière de définir le problème de la cité :

²⁰⁸ P. Blancher, « Vénissieux : le volcan des Minguettes », *Le Nouvel Observateur*, 26 mars 1983.

« Alors, dit la dame qui tient la boutique papeterie-journaux en face d'Olivier-de-Serres, « les pires sont les gamins, des terreurs qui n'ont même pas quinze ans, qui ont attaqué vingt-cinq fois mon magasin, qui jettent des cailloux sur les voitures des Français, les insultent, leur crachent dessus. Imaginez : un jour j'en ai vu un arracher une boîte de lait à une femme ». Ils ne sont pas loin de s'organiser en milice d'autodéfense, les Français du quartier. Certains d'entre eux ont acheté leur « 22 » et rêvent de truffer de plombs les petits Algériens. »²⁰⁹

On voit bien dans cette dernière phrase comment les « Français » s'opposent aux « petits Algériens ». Le climat de guérilla urbaine tel qu'il était décrit dans les années 70 se charge ici d'une autre dimension, celle d'un sentiment xénophobe particulièrement exacerbé par un discours sécuritaire qui place la catégorie « français » dans une position de défense face à celle des « jeunes immigrés » qui font régner la peur dans les cités. Mais si le conflit des générations reste présent dans cette nouvelle définition du problème des banlieues, la frontière entre Français et immigrés vient se substituer à celle qui distinguait les travailleurs des oisifs à un moment où le chômage se répand comme une traînée de poudre dans les périphéries urbaines.

En juillet 1983, devant le bar qui fut, en 1971, le théâtre du drame où Jean-Pierre Huet devait trouver la mort, un enfant de neuf ans est tué par balle pour avoir allumé des pétards. Signe du temps, le *Nerval* a été rebaptisé *la Baraka*. *Le Monde* titre : « Les grands ensembles de nouveau en accusation. Le meurtre d'un enfant algérien à la Courneuve » et place ce nouveau drame à la suite d'une « vague de violence à caractère raciste » :

²⁰⁹ P. Blancher, « La cité maudite », *Le Nouvel Observateur*, 14 juin 1980.

« Durant le mois de juin, deux jeunes maghrébins ont été tués à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) et à Laval (Mayenne), deux autres grièvement blessés à Meudon (Hauts-de-Seine) et à Vénissieux (Rhône) »²¹⁰.

Le lendemain, le même quotidien titre : « Le drame de la Courneuve. Le meurtrier du jeune algérien a été arrêté » et précise dans l'article : « Il s'agit d'un Français, père de famille et locataire de la cité, qui a déjà été soigné pour maladie nerveuse ».²¹¹ Comme douze ans auparavant, la tension monte dans la soirée. Un incendie éclate dans une librairie, des vitrines sont brisées. Armés de cailloux et de barres de fer, les jeunes s'en prennent à la police, accusée de protéger « ceux qui tuent les Arabes »²¹². Les réactions officielles publiées dans cette même édition du *Monde* reconnaissent publiquement le profil de cette nouvelle définition du problème des banlieues :

« M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a estimé que le meurtre du petit Algérien Toufik Ouannès devait être l'occasion, avec « la mort d'un innocent, d'une réflexion collective sur le problème des grandes cités, où se concentrent le plus souvent des immigrés depuis plusieurs années ». M. Gallo a ajouté qu'il était nécessaire d'« appliquer toutes les rigueurs de la loi à tous ceux qui dans toutes les communautés ne la respectent pas. Le devoir collectif des responsables politiques et de la population est de traiter le problème avec beaucoup de mesure et de réflexion, car il s'agit d'un problème au moins aussi sérieux que celui de l'accroissement des dépenses de santé ».

²¹⁰ *Le Monde*, mardi 12 juillet 1983.

²¹¹ *Le Monde*, 13 juillet 1983.

²¹² Cité par C. Bachmann et L. Basier, *op.cit.*, 1989.

Dans sa déclaration, Max Gallo reconnaît à la fois l'ampleur du problème des banlieues et en expose les causes : la concentration des immigrés. Toujours dans les colonnes du journal *Le Monde*, François Lefort, alors chargé par le gouvernement d'une mission sur la résorption d'une cité de transit, déclare en réaction au drame : « Les jeunes, désormais, sont armés et les Français aussi » et souligne une fois de plus le caractère ethnicisé que prend désormais le conflit qui constitue le problème des banlieues, les « jeunes », ne s'opposant plus aux « adultes », mais aux « Français ».

Cette définition n'a fait que se renforcer au fil des ans et des incidents qui, périodiquement, ont fait réapparaître la question des banlieues sur le devant de la scène politico-médiatique. Ainsi, à la suite des violents affrontements survenus à Vaulx-en-Velin en octobre 1990, Jazouli, alors responsable de *Banlieuscopie*, craignait une nouvelle montée de la violence urbaine dans les banlieues :

« L'apparition de bandes de jeunes, écrit-il alors, en majorité africaines, antillaises et maghrébines, la manipulation de crimes à caractère sécuritaire, ainsi que l'extrême tension entre la police et les jeunes de certaines banlieues, à Paris, à Marseille et à Lyon, constituent un faisceau d'événements qui, mis bout à bout, nous alertent sur l'imminence d'une explosion de violence »²¹³.

Cette fois-là, il s'agissait d'un accident de moto provoqué par un car de police. Les jeunes du quartier accusèrent alors la police d'avoir volontairement provoqué la chute de la moto. Quéré montre bien par ailleurs comment les faits furent d'abord identifiés comme une émeute — celle des jeunes qui expriment une émotion collective sous la forme d'une réaction spontanée —, puis comme une agitation

²¹³ *Le Monde*, 16 octobre 1990.

organisée par des manipulateurs qui avaient intérêt à semer le désordre, et enfin comme une nouvelle expression du « malaise des banlieues » en tant que problème public qui remettait en cause les politiques de la ville et appelait un surcroît de l'action publique²¹⁴. Pour faire face à la contagion, le gouvernement d'Edith Cresson, alors Premier ministre, a dû mettre en place une nouvelle batterie de mesures.

Au printemps 1991 également, des incidents plus ou moins violents, « ayant toujours pour acteurs de jeunes immigrés », se produisirent dans les cités H.L.M. situées à la périphérie de plusieurs villes. Certaines confrontations tournèrent au drame et là encore la presse définissait l'événement en mettant en relief l'origine ethnique de la victime : « Un jeune beur, victime d'une crise d'asthme à Mantes-la-Jolie, décède à l'issue d'une garde à vue »²¹⁵.

Ainsi, le problème des banlieues focalise de plus en plus ouvertement la question de l'ethnisation des rapports sociaux qui prend la forme, dans la construction médiatique du problème, d'une opposition marquée entre les « Français de souche »²¹⁶ et les « jeunes immigrés ». La marionnette de Mouloud, aux *Guignols de l'info* sur *Canal Plus* incarne alors avec force cette jeunesse des banlieues telle qu'elle est présentée par les médias et se sédimente dans les représentations sociales sous la forme d'un savoir partagé.

Bonnafous en arrive aux mêmes conclusions dans son analyse des usages dominants du discours tenu en France sur l'« Autre étranger » depuis le milieu des années 70. Elle montre alors que la figure emblématique de cet « Autre étranger »

²¹⁴ L. Quéré, « La valeur opératoire des catégories », *N.T.S.*, n° 1, 1995, pp. 14-15.

²¹⁵ Cité dans J. Menanteau, *Les banlieues*, 1994, pp. 89-90.

²¹⁶ La formule « Français de souche » implique d'elle-même une conception « ethnique » de la nationalité qui suppose une acquisition par la filiation (droit du sang) et non par la résidence (droit du sol).

passé du « travailleur immigré », situé au plus bas de l'échelle de la classe des « travailleurs » dont il est la quintessence et le symbole de l'exploitation, au « jeune de banlieue » qui ne représente pas l'ensemble des jeunes, toutes origines sociales et toutes banlieues confondues, mais les « jeunes issus des quartiers défavorisés », ces « exclus » dont les figures prototypiques pourraient être « Richard, un jeune guadeloupéen au chômage » (*Le Monde*, 23/03/1995) ou « Habib Houmat, 25 ans, dont 18 passés aux Franc-Moisin, cité HLM de Saint-Denis, dans la banlieue parisienne » (*Le Monde*, 25/05/1995). Ainsi, à une description de la société en terme de production dans laquelle s'intégrait le « travailleur immigré », succède une description en termes de crise, de chômage longue durée, de « fracture sociale » dans laquelle le « jeune des banlieues » représente, à l'instar du « clandestin » ou du « sans papier » une des figures de l'exclusion²¹⁷.

Taranger montre bien comment le discours télévisuel sur la banlieue se construit à partir d'un ensemble d'oppositions simples :

« Opposition entre banlieue et centre-ville, entre "immigré" et Français "de souche", entre chômage et travail, entre violence et tranquillité, entre agression et légitime défense ».

L'opposition qui met en scène le Français et l'immigré s'ajoute finalement à celles qui lui préexistent et renforce la tension qui attire l'attention des journalistes dans un mouvement de circularité du fonctionnement médiatique qui construit, entretient et renforce l'image que la télévision nous livre des banlieues. Dans cet ensemble d'oppositions, conclut Taranger, tous les termes négatifs tendent à se

²¹⁷ S. Bonnafous, « Où sont passés les "immigrés" ? », *Mots et Migrations*, octobre 1996 ; S. Bonnafous, *L'immigration prise aux mots*, 1991.

regrouper « naturellement », ce qui fait nécessairement de la représentation de la banlieue une image fortement négative²¹⁸.

Là encore, le cinéma français reflète bien cette transformation de l'image et de la définition du problème des banlieues au travers des représentations qu'il en propose. Entre *Les Valseuses* (1974) et *Un deux trois soleil* (1993) de Blier, la représentation de cet univers des cités H.L.M. périphériques a changé du tout au tout chez ce même cinéaste. Vingt années ont passé entre les deux films et comme l'écrit Cadé :

« là où régnait sans partage l'apprenti petit bourgeois, soucieux de sa voiture et de sa respectabilité, celui qu'après on allait appeler le beauf, voilà que s'épanouissent, multicolores, les enfants de ceux qui ont construit ces tours et barres anonymes et interchangeable »²¹⁹.

Dans *Le thé au harem d'Archy Ahmed* de Mehdi Charef (1983), dans *De bruit et de fureur* de Jean-Claude Brisseau (1989), dans *L'argent fait le bonheur* de Robert Guedignat (1993), comme dans *La haine* de Mathieu Kassovitz (1995) ou *État des lieux* de Jean-François Richet (1995), l'univers décrit est à chaque fois marqué par la figure de ces « jeunes immigrés de banlieue ». Comme le récit médiatique des événements, la fiction cinématographique exprime ce passage de la banlieue populaire, quelque peu franchouillarde, surannée, n'arrivant plus à comprendre et à contrôler sa jeunesse, à la banlieue « terre d'accueil des déshérités de l'univers et lieu de toutes les dérives »²²⁰ présentée sur fond de crise économique et de chômage.

²¹⁸ M.-C. Taranger, « Télévision et "western urbain" : enjeux et nuances de l'information sur les banlieues », *Cahiers de la cinémathèque*, n° 59-60, 1994, p. 64.

²¹⁹ M. Cadé, « Des immigrés dans les banlieues », *Cahiers de la cinémathèque*, n° 59/60, 1994, p. 125.

²²⁰ *Id. ibid.*, p 127.

II.4. L'image du ghetto dans la représentation de la banlieue

Le thème de la violence urbaine dans les banlieues, largement médiatisé depuis deux décennies, est ainsi devenu un problème plus facile à circonscrire que le malaise général engendré par la crise ininterrompue de la société française, du chômage et de la mondialisation de l'économie. Ainsi, affirme Rey, « la question des banlieues permet-elle à la fois d'opérer une réduction dans la représentation du malaise de la société globale et de tenter, au moins symboliquement, de mettre ce malaise à distance »²²¹. La « banlieue » devient donc l'objet d'un débat public incontournable dès la fin des années 70 et se place au centre d'un programme de réorientation des politiques urbaines. L'année 1977 voit apparaître les premières mesures de réhabilitation des grands ensembles construits à la hâte quelques temps plus tôt, et la création d'un groupe interministériel (Habitat et Vie Sociale). Après les événements des Minguettes de l'été 1981, plusieurs missions vont fonder les bases d'une véritable politique de la ville en direction des banlieues : celle d'Hubert Dubedout pour le développement des quartiers d'habitat social²²², celle de Gilbert Bonnemaïson pour la prévention de la délinquance²²³ et celle de Bertrand Schwartz pour la mise en place de missions pour l'emploi²²⁴. Cette nouvelle politique de la ville, plus ambitieuse, veut répondre à la dégradation du bâti, de son environnement et de sa réputation, et cherche à lutter contre la dégradation de la vie sociale en

²²¹ H. Rey, *La peur des banlieues*, 1996, p. 9.

²²² H. Dubedout, *Ensemble, refaire la ville*, 1983.

²²³ G. Bonnemaïson, *Face à la délinquance, prévention, répression, solidarité*, 1983.

²²⁴ B. Schwartz, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, 1983.

instaurant un projet urbain qui développe des actions dans tous les domaines de la vie sociale (éducation, culture, économie, justice). En 1988, Michel Rocard met en place une délégation interministérielle à la ville en vue d'alléger des programmes de plus en plus nombreux. Comme l'affirme Vieillard-Baron, « l'État se présente désormais comme l'« animateur » d'une action territorialisée et le garant de la solidarité nationale »²²⁵. Quatre cents quartiers dits « en difficulté » feront l'objet d'une procédure de développement social. En 1991, le gouvernement crée un ministère de la Ville montrant sa volonté de toujours plus renforcer son action dans le champ urbain. Enfin, en 1996, un Pacte de relance pour la ville s'est donné pour objectif de renforcer la présence de l'État dans les quartiers périphériques et de prendre des mesures en faveur de l'emploi²²⁶.

Les incidents périodiques dans les quartiers périphériques d'une part et le développement des politiques de la ville d'autre part ont poussé les politiciens de tout bord, les médias de toute tendance à exploiter la figure emblématique du « ghetto » américain pour rendre compte de la situation des cités françaises à l'origine du « malaise des banlieues ». Comme le souligne Wacquant, « cette soudaine ascension de la banlieue dans la hiérarchie des sujets dits d'actualité s'est accompagnée de la promotion éclair du thème du « ghetto » et, avec ce dernier, de la floraison d'une imagerie d'origine présumée américaine (Harlem, le Bronx, Chicago, les « gangs », etc.) »²²⁷.

²²⁵ H. Vieillard-Baron, *Les banlieues*, 1996, p. 85.

²²⁶ Création de 700 zones urbaines sensibles (ZUS) bénéficiant de dispositifs d'exonération fiscale, de 350 zones de redynamisation urbaine (ZRU) bénéficiant de taxes professionnelles compensées par l'État pour une durée de 5 ans, et de 38, puis 40 zones franches pour attirer les entreprises et introduire de nouveaux emplois dans les secteurs les plus difficiles.

²²⁷ L. J. D. Wacquant, « Banlieues françaises et ghetto noir américain : de l'amalgame à la comparaison », *French Politics & Society*, vol. 10, n° 4, 1992, p. 83.

Les magazines et les quotidiens de presse sont sans doute les plus impliqués dans cette campagne d'américanisation de la question des banlieues. « C'est loin, l'Amérique ? » se demande Laurent Joffrin dans *Le Nouvel Observateur* avant d'affirmer qu' « après la culture rock et la culture Disney, la civilisation américaine vient d'exporter en France une autre de ses facettes : la culture de l'émeute »²²⁸. Quelques années plus tôt, le mensuel *Politis* s'inquiétait déjà de l'« évolution à l'américaine » de nos banlieues et de l'instauration d'un « apartheid mou »²²⁹. *L'Événement du jeudi* intitulait un dossier « Ghettos story » pour rendre compte de ce « corps étranger planté à l'extérieur de nos villes, sorte d'excroissance monstrueuse »²³⁰. *L'Express*, à propos des « casseurs » qui perturbent le déroulement des manifestations, s'inquiétait de la « dérive des ghettos »²³¹ et *Le Monde*, dans ses *Dossiers et Documents*, dénonçait sous la plume de Robert Solé, « une immigration mal gérée qui prend la forme de « ghettos » ethniques »²³².

Après les « émeutes », les « révoltes » et la « guérilla urbaine », le thème du ghetto vient illustrer la question des logements, de ces tours et de ces barres « insalubres », « graffitées », « déglinguées », « désertées et inquiétantes la nuit ». *Le Nouvel Observateur* parle alors de « la machine à ghetto »²³³ et *Le Point* propose de « casser l'engrenage des ghettos »²³⁴. La télévision a également beaucoup contribué à développer cette figure emblématique du ghetto américain dans la mise en image des banlieues françaises. Pour Taranger qui analyse l'information télévisée, « la

²²⁸ L. Joffrin, « C'est loin, l'Amérique ? », *Le Nouvel Observateur*, 24-30 novembre 1994.

²²⁹ *Politis*, Février 1990.

²³⁰ A. Mazzolini, « Ghettos story », *L'Événement du jeudi*, 10-16 mai 1990.

²³¹ *L'Express*, « casseurs : la dérive des ghettos », 22 novembre 1990.

²³² R. Solé, « La ville et ses banlieues », *Le Monde - Dossiers & Documents*, n° 185, février 1991.

²³³ *Le Nouvel Observateur*, « Logement : la machine à ghetto », 13 septembre 1990.

²³⁴ *Le Point*, « Logement : casser l'engrenage des ghettos », 16 avril 1990.

“banlieue” apparaît comme un genre très fortement typé, aussi fortement typé que le western au cinéma ». Dans ce contexte, l’image du ghetto à l’américaine constitue le décor imposé par la construction médiatique. « On n’imagine pas que la banlieue puisse être autre chose »²³⁵. Exemple récent, *La marche du siècle* de J.M. Cavada a consacré une émission spéciale intitulée « Paris-New York : au cœur des ghettos » qui traite d’un même phénomène à travers la diffusion de deux reportages, l’un filmé dans le quartier du Bronx à New York et l’autre dans la cité des Louvrais à Pontoise²³⁶.

Les responsables politiques n’ont pas tardé à alimenter cette « hantise du ghetto »²³⁷ répandue par les médias à la suite des événements des années 90 et 91 avec la mise en place en Juillet 1991 d’une Loi d’orientation pour la ville (LOV) plus connue sous le nom de loi « anti-ghetto ». Cette loi, dont le but est, en substance, de garantir le droit à la ville pour tous les habitants et de favoriser une répartition spatiale plus équilibrée de l’habitat social, souligne bien la reconnaissance institutionnelle de la ségrégation résidentielle entre les « cités-ghettos » et le reste de la ville. Comme le souligne Béhar, « l’intervention des pouvoirs publics s’est ainsi focalisée sur cette idée simple et mobilisatrice : réduire l’enclave, faire des quartiers H.L.M. des quartiers comme les autres, afin que recule le spectre du ghetto »²³⁸. Le gouvernement Juppé ira encore plus loin dans cette démarche avec la volonté de mettre en place un véritable « Plan Marshall pour les banlieues » qui propose « d’en faire des quartiers comme les autres » en s’appuyant sur un programme de

²³⁵ M.-C. Taranger, *op. cit.*, 1994, p. 60.

²³⁶ *Etats d’urgence*, « Paris-New York : au cœur des ghettos », France 3, 12 mars 1997.

²³⁷ L’expression est de N. Boumaza, *op. cit.*, 1992.

²³⁸ B. Béhar, « Banlieues ghettos, quartiers populaires ou villes éclatées ? L’espace urbain à l’épreuve de la nouvelle question sociale », *A.R.U*, n° 68-69, 1995, p. 7.

« discrimination positive territoriale »²³⁹. Sur le plan local, les responsables municipaux et les aménageurs sont nombreux à reprendre à leur compte le discours médiatique sur les « quartiers-ghettos », que ce soit pour justifier une politique coûteuse d'aménagement ou de réhabilitation urbaine, ou, inversement, pour argumenter le refus d'une implantation de nouveaux logements sociaux sur leur commune²⁴⁰. Dans la même logique, le diagnostic de « ghetto » est pour les gestionnaires des logements sociaux une manière de justifier le conventionnement et de faire passer la pilule des augmentations de loyer qui lui sont corollaires²⁴¹.

Ainsi, la médiatisation et la promotion politique de l'image du ghetto dans la représentation de la banlieue ont largement participé de la construction de cette catégorie urbaine sur une base ethnique. La figure du ghetto juif dans sa version historique et, plus encore, celle du ghetto noir dans sa variante américaine, ont ainsi fixé une représentation sociale de la banlieue française contemporaine qui associe désignations ethniques et localisations urbaines stigmatisées. Depaule et Topalov relèvent ainsi que « le problème des banlieues » tel qu'il a surgi en France à partir des années 80 devrait être étudié avant tout comme un fait de langage. Si ce programme dépasse largement les objectifs fixés à cette thèse, on en retiendra que le terme de « banlieue » s'inscrit parmi une pluralité d'autres vocables (« ghetto », « quartier sensible », « Z.U.P. », « quartier ») qui constituent ensemble le répertoire de ce que les auteurs appellent le champ sémantique de la stigmatisation urbaine. Ces différents vocables constituent autant de choix alternatifs de désignations (plus ou

²³⁹ Selon une déclaration du délégué interministériel à la ville, « la discrimination positive territoriale consiste, dans le respect des principes républicains d'égalité de l'ensemble des citoyens devant la loi, à doter certains territoires d'une capacité de faire mieux, mais aussi d'une capacité de faire autrement et différemment qu'ailleurs » (cité dans H. Vieillard-Baron, *Les banlieues*, 1996, p. 94).

²⁴⁰ L. J. D. Wacquant, *op. cit.*, 1992, p. 86-87.

²⁴¹ H. Vieillard-Baron, « Le ghetto. Un lieu commun impropre et banal », *A.R.U.*, vol. XII, n° 49, 1990, p. 14.

moins euphémisés selon les usages — ceux, par exemple, de la dénonciation ou de la visée réformiste — qu'en font les différents locuteurs) d'un même phénomène social : celui qui « exprime, sur le registre de l'habitat et de l'espace, une stigmatisation sociale qui repose, en réalité ou en même temps, sur d'autres critères de hiérarchisation qu'ils font passer au second plan »²⁴². Comme on l'a vu au cours de cette brève présentation, cette hiérarchisation sociale qu'exprime la constitution progressive du sens de la banlieue comme territoire stigmatisé est corrélative de l'imputation d'une identité ethnique attribuée à ses habitants. C'est aux formes variables que prend ce lien entre territoire stigmatisé et désignation ethniques, selon la position des acteurs vis-à-vis de cet espace urbain (habitants, journalistes chargés d'en rendre compte, agents institutionnels chargés d'en gérer les problèmes), que seront consacrés les chapitres suivants.

²⁴² J.-C. Depaule et C. Topalov, « La ville à travers ses mots », *Enquête*, n° 4, 1996, p. 261.

**TROISIEME PARTIE - LES CATEGORIES
ETHNIQUES ET LEURS USAGES DANS UN
QUARTIER « SENSIBLE »**

I. LE QUARTIER DE L'ARIANE A NICE : UN CAS D'ESPECE DU « MALAISE DES BANLIEUES »

« Au bord du fleuve sec, il y a la cité des H.L.M. C'est une véritable cité en elle-même, avec des dizaines d'immeubles, grandes falaises de béton gris debout sur les esplanades de goudron, dans tout le paysage de collines de pierres, de routes, de ponts, avec le lit de galets poussiéreux du fleuve, et l'usine de crémation qui laisse flotter son nuage âcre et lourd au dessus de la vallée. Ici, on est loin de la mer, loin de la ville, loin de la liberté, loin de l'air même, à cause de la fumée de l'usine de crémation, et loin des hommes, parce que c'est une cité qui ressemble à une ville désertée. »

J.M. Le Clézio²⁴³

Situé à l'extrémité nord-est de la ville de Nice et classé « zone franche » pendant la période de notre enquête, le quartier de l'Ariane qui a retenu notre attention est typiquement labellisé comme un quartier « sensible », « difficile », « à problèmes » depuis une vingtaine d'années en raison de la présence d'un nombre important de familles maghrébines et gitanes, de son taux élevé de chômage, de jeunes, de personnes prises en charge par les services sociaux de la ville, bref de tous les critères de configuration et d'identification de cette catégorie urbaine.

²⁴³ J. M. G. Le Clézio, « Ariane », in *La ronde et autres faits divers*, 1982, p. 89.

*Carte 1 : Localisation du quartier de l'Ariane
dans l'agglomération niçoise*

Carte 2 : Site de l'Ariane

Carte 3 : Plan général de l'Ariane

I.1. Caractéristiques générales du quartier de l'Ariane

Le quartier de l'Ariane a longtemps été marqué par la ruralité avant d'être le théâtre d'une très intense urbanisation à partir des années 50 et surtout dans les années 60 et 70. C'est durant cette période que la plupart des logements sociaux ont été construits, dans un premier temps, pour accueillir les rapatriés d'Algérie, puis pour loger des familles maghrébines au moment de la politique du regroupement familial. C'est aussi à cette période qu'une vingtaine de familles gitanes, rejetées du centre-ville et poussées vers la périphérie, sont venues s'installer dans un bidonville situé à l'entrée du quartier.

Contrairement aux cités H.L.M de *Las Planas*, de *Batéco*, du *Rouret* dans la partie nord de la ville, des *Liserons*, près de *Bon Voyage* (voir carte 1), il ne s'agit pas d'une cité H.L.M. ni même d'un groupement de cités comme c'est le cas aux *Moulins*, à l'ouest de Nice (quartier de Saint-Augustin). L'Ariane est véritablement un quartier, avec son église, ses maisons individuelles, ses immeubles privés, avec des logements de fonction où résident de nombreux petits fonctionnaires, et enfin, avec un parc locatif de logements publics qui est certes important, mais qui ne représente qu'une partie de l'ensemble du parc immobilier.

I.1.1. Repères géographiques

Situé à 6 km du centre de Nice, le quartier de l'Ariane se présente comme une enclave coincée entre les communes de Saint-André au nord-ouest et de La Trinité au sud, sur l'autre rive du Paillon. Il constitue donc un espace très excentré situé au nord-est du reste de la ville (Carte 1). Les moyens d'accès sont toutefois nombreux puisque, outre la route qui débouche sur le boulevard de l'Ariane par la route de Turin — l'artère principale du quartier —, il existe aujourd'hui une voie rapide qui longe le Paillon jusqu'à la Trinité et l'autoroute A8 reliant la France à l'Italie, et qui permet de traverser la ville d'ouest en est assez rapidement. Les transports en commun utilisables pour se rendre dans le centre de Nice se limitent toutefois à une ligne de bus municipal (la ligne 16). Il est aussi possible de s'y rendre par le chemin de fer depuis qu'un accès à la gare sur l'autre rive du Paillon a été rendu possible par la construction d'une petite passerelle.

Le site de l'Ariane est un fond de vallée assez encaissé. Sa superficie totale est estimée à 85 hectares. Le quartier s'est développé assez tardivement sur cette rive droite du Paillon restée pendant longtemps marécageuse. La configuration géographique des lieux donne au quartier une forme d'entonnoir se rétrécissant vers le nord-ouest. Ses limites sont généralement marquées par le Paillon au sud, par le cimetière de l'Est au nord-est, par l'échangeur de l'autoroute à l'ouest et par les collines de Saint-André au nord-ouest (Carte 2). Ainsi, ce quartier représente une entité physique bien repérable malgré une organisation interne qui reste hétérogène en raison, notamment, d'une absence de centralité qui favorise une coupure entre le nord et le sud (Carte 3).

I.1.2. *Histoire et développement du quartier*

On ne trouve que très peu de traces de l'histoire de ce quartier rural qui ne fait pas parler beaucoup de lui. Jusqu'au début du siècle, il était essentiellement agricole, comportant des terrains maraîchers et des vergers dont la prospérité était due aux alluvions du Paillon et aux trois vallons de l'Ariane, de la Lovetta, et de la Faïssa. Ces vallons, outre l'irrigation des terres, procuraient la force motrice à de nombreux moulins à huile, à grains, et même à des fabriques de papier. Les habitants, paysans pour la plupart, se nommaient les Arianencs et les Niçois les surnommaient « les bétous », du fait de l'abondance des boues que charriaient et déposaient les quatre cours d'eau.

La position excentrée de l'Ariane par rapport au centre-ville le plus ancien — Vieux-Nice, Château, rue Saint François de Paule — ou le plus moderne — quartiers compris entre la place Masséna, la gare S.N.C.F. et la rive droite du Paillon — n'a bien sûr jamais favorisé un rôle actif du quartier dans les affaires de la Cité. Il vaut mieux voir l'Ariane comme une « porte » du territoire communal, puis comme l'un des quartiers restés le plus longtemps à vocation maraîchère, au même titre que l'Arénas et les quartiers de la Plaine du Var, tous fournisseurs des produits maraîchers frais de la ville de Nice.

Malgré ses humeurs et son irrégularité, le Paillon a depuis toujours constitué un axe de circulation important, notamment celui que l'on appelle « la Route du sel » qui rejoignait le Piémont italien par l'Escarène, Sospel, la Haute Vallée de la Roya et le Col de Tende. Aussi la situation de l'Ariane, carrefour de routes et de voies naturelles incitait-elle à l'installation humaine. Cependant, l'insécurité régnante et le petit nombre d'hommes ne permettaient pas de forts groupements en dehors des agglomérations traditionnelles.

Au delà des murs de Nice, le territoire de la commune s'étendait au milieu du XIVe siècle sur une superficie d'environ 70 km². Délimité par des croix fichées en terre, il était soumis à la juridiction des autorités urbaines de Nice²⁴⁴ mais devait rester, jusqu'au XVIe siècle, assez peu habité. Les paysans niçois préféraient vivre dans la ville pour des raisons de sécurité et de commodité. Cependant au XVIIe siècle, la sécurité devint plus grande. Les chemins furent améliorés, la campagne fut mieux cultivée et les oliviers s'implantèrent en nombre sur les flancs des collines niçoises²⁴⁵. Ces diverses améliorations poussèrent les paysans à se fixer sur les terres qu'ils cultivaient, même s'ils n'en étaient que les métayers ou les fermiers. De nombreuses maisons rurales se construisirent ainsi que des moulins à farine et à huile grâce à l'utilisation de la force motrice des torrents. Ainsi, à la fin du XVIIe, puis dans le courant du XVIIIe siècle, fut mis en place à l'Ariane le canal destiné à capter et à conduire une eau au débit relativement régulier affectée à l'arrosage et surtout à la force motrice. Dans ces conditions, la population rurale niçoise augmenta rapidement, tant et si bien qu'au XVIIIe siècle, elle composait près de la moitié de la population totale de la commune. A l'Ariane, l'augmentation de la population au cours du XVIIIe siècle fut très nette. Elle entraîna la construction en 1735 à l'Abadie de la Chapelle Saint-Pierre.

Trois facteurs constituaient toujours un frein à une augmentation plus importante de la population de l'Ariane : l'activité agricole des habitants nécessitait la construction d'un habitat surtout dispersé ; la position géographiquement excentrée du quartier par rapport au centre-ville n'était pas attractive ; mais aussi, et peut être surtout, les problèmes de l'endiguement du Paillon n'étaient pas réglés.

²⁴⁴ M. Bordes, *Histoire de Nice et du pays niçois*, 1976.

²⁴⁵ C. E. Fighiera, « La desserte de la campagne niçoise aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Nice Historique*, 1967.

Celui-ci ne fut réalisé qu'après 1860 — sans doute vers 1864 —, c'est-à-dire lorsque Nice fut devenue française. Les moyens financiers de l'État français, même s'ils étaient mal répartis vers l'extrême Sud-Est, étaient quand même plus importants que ceux de l'État Sarde. La digue, qui permit la construction du « Chemin de l'Ariane », rendit possible l'assèchement de zones marécageuses le long du Paillon et entraîna un regain de terres non négligeable. Elle constitue incontestablement, après la construction du canal, le deuxième tournant dans le développement et la croissance du quartier. C'est aussi le point de départ d'une deuxième période qui va se terminer dans les années suivant la seconde guerre mondiale. Il favorisa une redistribution foncière et l'apparition dans le quartier de nouveaux propriétaires venant du centre-ville, et dont les noms diffèrent de ceux des familles traditionnellement installées à l'Ariane. Ces nouveaux propriétaires fonciers, bien que résidant toujours dans le centre de Nice, firent appel à des métayers originaires des collines niçoises ou même de régions limitrophes de l'Italie. Ainsi les conditions étaient réunies pour permettre l'accroissement progressif du nombre des habitants du quartier, d'où les nouvelles exigences d'aménagement : construction de la passerelle de l'Ariane (entre rive droite et rive gauche du Paillon), de l'école, du cimetière.

Avant d'être le quartier d'habitation que l'on connaît aujourd'hui, l'Ariane était donc un terroir agricole tenu à l'écart du rapide développement de la ville de Nice qui, à partir du XIXe siècle, a orienté son économie vers l'activité du tourisme. Au début du XXe siècle, l'urbanisation gagne les rives du Paillon à la hauteur de l'Ariane. En 1912, un lotissement de pavillons est construit sur la rive droite pour loger les travailleurs des quelques entreprises installées à l'Ariane en raison du manque de place disponible dans la ville même. En 1954, une cité de transit servant à reloger provisoirement les habitants du Vieux-Nice en cours de rénovation est construite le long du Paillon. Vers 1955, des Gitans sédentarisés chassés de la vieille ville en cours de réhabilitation s'installent au lieu-dit des « Chênes Blancs » à

l'entrée Sud du quartier (carte 3). Ceux-ci ont trouvé dans ce site localisé aux abords de la décharge (ensuite déplacée à la Lauvette) un lieu propice à leurs activités de récupération. Le terrain des Chênes-Blancs avait alors l'aspect d'un bidonville et était souvent l'objet de plaintes de la part de la population environnante qui accusait les pouvoirs publics de laisser se développer un espace insalubre qui ternissait l'image de l'Ariane.

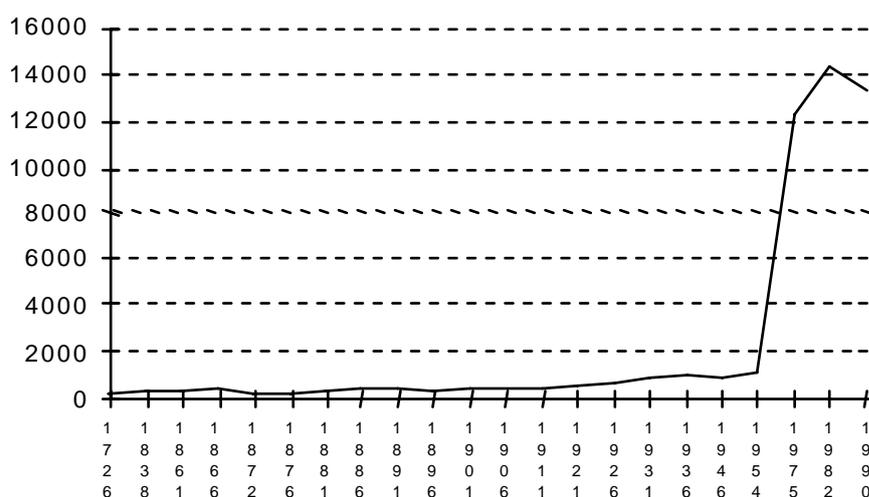
Les premiers immeubles collectifs sont construits en 1958. Mais c'est surtout entre 1967 et 1977 sous l'impulsion des promoteurs de logements sociaux qu'a lieu l'explosion urbaine du quartier avec la construction des premiers H.L.M. destinés à abriter les rapatriés d'Algérie et les habitants des cités d'urgence détruites à cette occasion (plus de 2000 logements locatifs construits dans cette période par les organismes H.L.M. ou collecteurs du 1 % sur les 4700 logements que compte aujourd'hui le quartier).

En fait, l'urbanisation de l'Ariane répond moins à une volonté délibérée des pouvoirs publics qu'à une opportunité saisie par les organismes H.L.M. d'utilisation de terrains bon marché ouverts à l'urbanisation après l'endiguement du Paillon. Le registre du commerce recense alors un total de 1580 emplois pour à peine 232 entreprises (essentiellement des petits commerces), ce qui montre bien que le quartier prend de plus en plus le caractère d'une cité dortoir destinée à loger tous ceux qui ne peuvent l'être dans le centre-ville en raison du manque de place.

I.1.3. Sociographie de l'Ariane

Passée de quelques 200 habitants à 1 103 entre 1726 et 1954, la population du quartier de l'Ariane comptait au dernier recensement²⁴⁶ 13 268 habitants soit 3,84 % de l'ensemble de la population niçoise. Les divers recensements de la population du quartier montrent bien la progression exponentielle de la population et situent la période charnière au moment de l'urbanisation du quartier²⁴⁷.

Figure 1 : Evolution de la population de l'Ariane (1726-1990)



²⁴⁶ Nos sources proviennent d'un découpage des quartiers effectué par le service Aménagement et Urbanisme de la ville de Nice d'après le recensement I.N.S.E.E de la population de 1990.

²⁴⁷ Les recensements les plus anciens (1713, 1718, 1726, 1734 et 1838) sont consultables aux Archives Municipales de Nice. Mais en fait seuls ceux de 1726 et 1838 sont exploitables. De 1861 à 1936, les recensements sont consultables aux Archives Départementales, Série 6M, puis aux Archives Municipales (1946 et 1954), et au Service du Recensement de la Mairie de Nice (1962-1990), qui n'est malheureusement pas en mesure de communiquer les renseignements de 1962 et 1968, années pourtant fondamentales dans l'histoire de ce quartier.

Entre 1975 et 1982, le taux de croissance est très élevé tant de manière absolue que par rapport à la population totale de Nice. On le doit à deux facteurs distincts : d'une part l'augmentation de la capacité de logement due à des constructions récentes ; de l'autre, un taux de natalité supérieur à la moyenne municipale entraînant une présence plus importante de la population jeune.

Entre 1982 et 1990 le volume de la population se stabilise et diminue même légèrement (figure 1). Sur les 13 268 personnes résidant dans le quartier de l'Ariane en 1990, on compte 6 427 personnes de sexe masculin et 6 738 de sexe féminin²⁴⁸. La distribution par âge de cette population met en évidence une sur-représentation des jeunes générations et particulièrement des 15-19 ans. 43 % de cette population a moins de 25 ans alors que cette tranche d'âge représente seulement 27 % de la population totale de Nice. Toutefois, la présence des personnes âgées n'est pas non plus négligeable. L'équilibre entre les sexes est à peu près conforme aux normales nationales avec un nombre plus élevé de femmes âgées.

Figure 2 : Evolution du taux de population de l'Ariane (1975-1990)

	<i>Pop. légale Ariane</i>	<i>Pop. légale Nice</i>	<i>Part de l'Ariane</i>
1975	12251	346620	3,53 %
1982	14289	338486	4,22 %
1990	13268	345674	3,84 %

²⁴⁸ Ce dénombrement officiel de la population de l'Ariane est bien souvent contesté. De nombreuses personnes estiment en effet qu'il y aurait entre 20 et 25 000 personnes résidant dans le quartier et expliquent l'écart considérable entre leur estimation et les chiffres officiels par un manque de rigueur dans la façon dont a été fait le recensement. Selon certains dires, certaines familles d'immigrés ne sachant ni lire ni écrire n'auraient pas rendu la feuille de renseignements.

Figure 3 : Population de l'Ariane. Répartition par âge et par sexe (1990 sans double décompte)

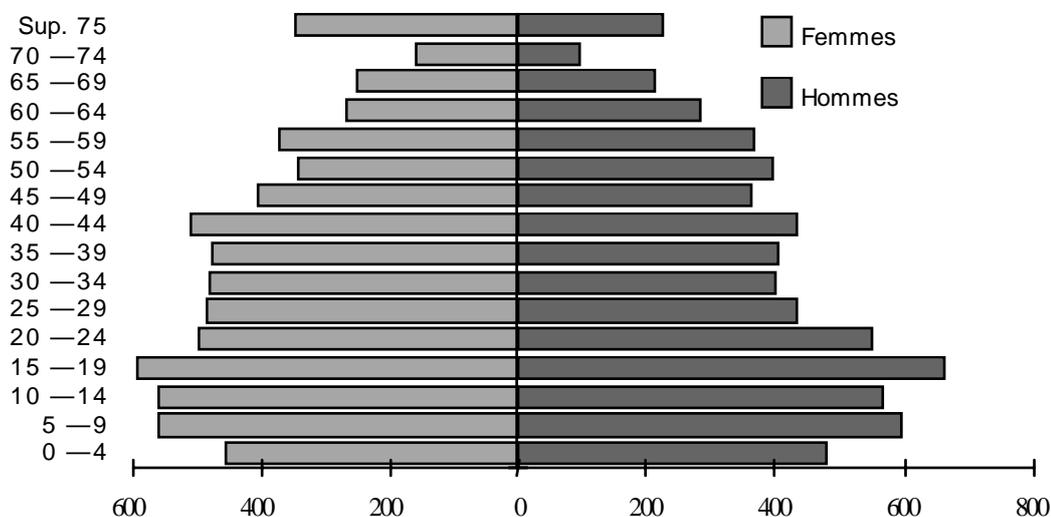
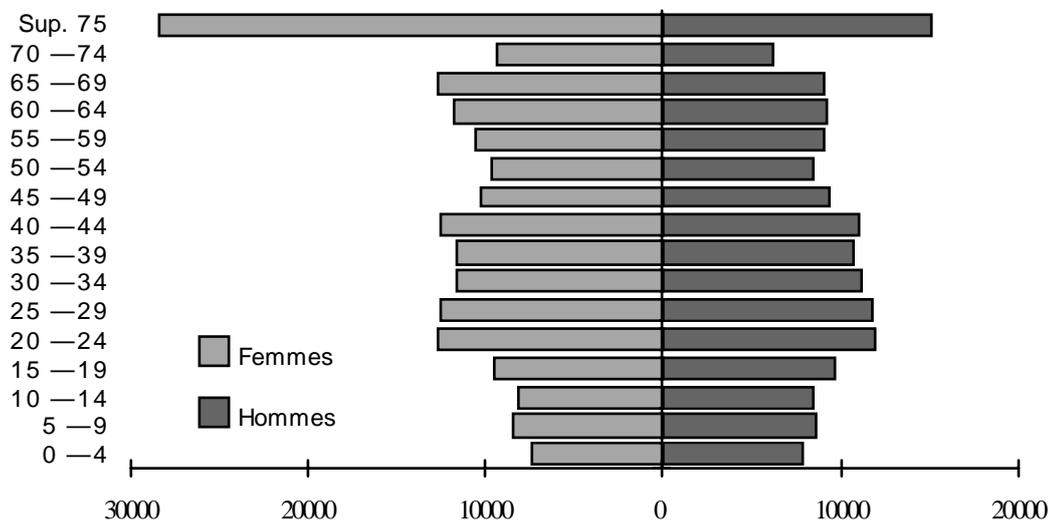


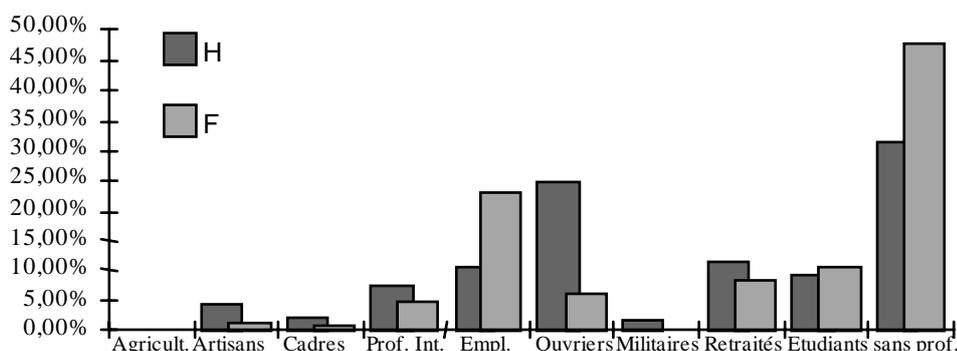
Figure 4 : Population de Nice. Répartition par âge et par sexe (1990 sans double décompte)



Bien que très imprécise, la répartition par professions et catégories socioprofessionnelles de l'INSEE nous permet d'avoir une connaissance de la population de l'Ariane dans ce domaine. On voit bien par exemple qu'il s'agit d'un

quartier populaire où les catégories « ouvriers » et « employés » sont largement sur-représentées avec une proportion plus grande des hommes dans la première et plus faible dans la seconde. On remarque aussi la faible proportion de professions intermédiaires et surtout d'artisans, et la presque totale absence de cadres. La catégorie « autres sans profession » représente presque 50 % des femmes et plus de 30 % des hommes. Elle inclut notamment des personnes n'exerçant aucune activité professionnelle et des chômeurs :

Figure 5 : Catégories socioprofessionnelles
(quartier de l'Ariane)



Par ailleurs, la comparaison des taux d'activité nous indique que les proportions entre populations active et inactive sont sensiblement les mêmes à l'Ariane et pour l'ensemble de la commune. En revanche, le taux de chômage est plus important à l'Ariane, surtout chez les femmes — 23,77 % contre 15,38 % tous quartiers confondus :

Tableau 1 : Activité de la population (quartier de l'Ariane)

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>% (H)</i>	<i>% (F)</i>
Pop active totale	3204	2356	49,17 %	35,04 %
Pop inactive totale	3312	4368	50,83 %	64,96 %
Total	6516	6724	100 %	100 %
Actifs employés	2712	1796	86,81 %	76,23 %
Chômeurs	412	560	13,19 %	23,77 %
Total	3124	2356	100 %	100 %

Tableau 2 : Activité de la population (Ensemble de la commune)

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>% (H)</i>	<i>% (F)</i>
Pop active totale	76966	67075	49,40 %	35,98 %
Pop inactive totale	78832	119366	50,60 %	64,02 %
Total	155798	186441	100 %	100 %
Actifs employés	68349	56749	89,57 %	84,62 %
Chômeurs	7955	10317	10,43 %	15,38 %
Total	76304	67066	100 %	100 %

Une analyse plus détaillée des catégories socioprofessionnelles montre que la population active se compose pour une large part d'ouvriers qualifiés (1304), d'employés de la fonction publique (1016) et d'ouvriers non qualifiés (884), alors que la population inactive, largement majoritaire, comprend pour l'essentiel 1172 anciens employés et ouvriers et 7216 personnes déclarées sans activité professionnelle :

Tableau 3 : Quartier de l'Ariane. Répartition des professions et catégories socioprofessionnelles (24 niveaux) par sexe

P.C.S.	Total	H	F
10 Agriculteurs exploitants	0	0	0
21 Artisans	228	204	24
22 Commerçants	120	68	52
23 Chefs d'entreprise 10 salariés ou plus	8	8	0
31 Professions libérales	4	4	0
32 Cadres de la fonction publique, prof. intellect. et artistes	96	72	24
36 Cadres d'entreprise	48	40	8
41 Prof. intermédiaires enseignants, santé, fonction publique	408	164	244
46 Prof. intermédiaires administr. et comm. des entreprises	176	124	52
47 Techniciens	112	96	16
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	136	124	12
51 Employés de la fonction publique	1016	464	552
54 Employés administratifs d'entreprise	520	84	436
55 Employés de commerce	412	80	332
56 Personnels de service directs aux particuliers	500	100	400
61 Ouvriers qualifiés	1304	1168	136
66 Ouvriers non qualifiés	884	604	280
69 Ouvriers agricoles	4	4	0
71 Anciens agriculteurs exploitants	16	12	4
72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	84	44	40
73 Anciens cadres, professions intermédiaires	132	88	44
76 Anciens employés et ouvriers	1172	656	516
81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé	80	36	44
82 Autres sans activité professionnelle	7216	2940	4276
TOTAL	14676	7184	7292

Source INSEE 1990

La répartition de la population par nationalité indique que la grande majorité des étrangers est composée de personnes venant des pays du Maghreb, que les Tunisiens représentent à eux seuls 38 % des personnes de nationalité étrangère et enfin que les ressortissants d'Afrique Noire, de Turquie, d'Asie du Sud-Est et des pays d'Europe Centrale relativement présents dans certains quartiers périphériques des grandes villes de France sont ici peu représentés.

Si les étrangers originaires des pays du Maghreb sont de loin les plus nombreux parmi les étrangers du quartier, ils ne représentent pas un taux très élevé dans la population totale de l'Ariane (14,8 %). Toutefois, si l'on compare ce taux à l'ensemble de la population niçoise, on constate une différence importante (4,3 % d'étrangers en provenance des pays du Maghreb dans l'ensemble de la commune

niçoise), allant dans le sens d'une sur-représentation significative de cette population dans le quartier de l'Ariane :

Tableau 4 : Quartier de l'Ariane. Répartition de la population par nationalité

	Ens.	Français	Étr.	Italiens	Espagn.	Portu.	Algér.	Maroc.	Tunis.	Turcs	
		dont par acquisit.									
<i>Pop. totale</i>	14676	11976	988	2700	204	20	4	464	688	1024	36
<i>Hommes</i>	7184	5784	408	1400	112	8	0	248	360	524	24
<i>Femmes</i>	7492	6192	580	1300	92	12	4	216	328	500	12
<i>0 à 14</i>	3704	2664	48	1040	16	0	0	156	208	548	12
<i>15 à 24</i>	2640	2256	124	384	16	4	0	88	112	116	12
<i>25 à 39</i>	3088	2464	176	624	40	4	4	92	164	224	4
<i>40 à 59</i>	3484	3008	332	476	48	0	0	120	152	124	8
<i>60 et +</i>	1760	1584	308	176	84	12	0	8	52	12	0

Sources INSEE 1990

En matière d'habitations, le service de l'aménagement et de l'urbanisme de la ville de Nice recensait en 1990 4721 logements à l'Ariane se répartissant de la manière suivante : 4376 habités en résidence principale ; 116 habités en résidence secondaire ; 229 logements vacants. Cela représente seulement 2,4 % du parc d'habitation de l'ensemble de la commune (197 767 logements recensés) alors que la population de l'Ariane représente 3,8 % de l'ensemble de la population niçoise. Cet écart s'explique par un nombre de personnes moyen par ménage plus important dans ce quartier de Nice (3,01 contre 2,13 pour l'ensemble de la commune).

Les statistiques concernant l'âge des logements rendent bien compte de l'intense développement de l'urbanisation des années 60 et 70. 72,3 % des logements de l'Ariane ont été construits entre 1968 et 1974 contre seulement 17,1 % pour l'ensemble de Nice :

Tableau 5 : Date des logements par période à l'Ariane et à Nice

	ARIANE	%	NICE	%
Avant 1915	61	1,29 %	32017	16,18 %
1915-1948	95	2,01 %	37815	19,11 %
1949-1967	190	4,02 %	54950	27,77 %
1968-1974	3413	72,29 %	33931	17,15 %
1975-1981	734	15,55 %	22252	11,25 %
Après 81	227	4,81 %	16760	8,47 %
Sans objet	1	0,02 %	134	0,07 %
Total	4721	100 %	197859	100%

L'importance du parc de logements sociaux (plus de 50 % du parc total) est un trait dominant de l'Ariane. Plusieurs organismes gestionnaires sont présents dans ce quartier et semblent se partager les rôles d'une manière très caractéristique :

La société anonyme H.L.M. Provence Logis gère 746 logements locatifs dans le sud du quartier. Il s'agit de deux îlots fermés, "L'Ariane" et "Les Vallées" de sept à huit étages construits en 1967 et 1973. La population de ces logements se compose d'une forte proportion de fonctionnaires ou d'employés des services publics (P.T.T. en particulier). La part de population étrangère y reste très limitée (moins de 5 % de Maghrébins).

La société Parlognan (collecteur 1 %) a construit en 1974 un immeuble locatif de 142 logements sur la place de l'Ariane. La population représentée est un peu plus diversifiée et compte environ 10 % de Maghrébins.

La S.C.L.O.B.T.P. (collecteur 1 % dans le secteur du B.T.P.) est propriétaire d'un immeuble de 53 logements entre le boulevard de l'Ariane et le Paillon. Construit en 1976, cet immeuble qui comptait à l'origine une forte proportion

d'étrangers (environ 50 %) est aujourd'hui exclusivement occupé par des familles maghrébines.

L'O.P.H.L.M. de la ville de Nice avec 1530 logements sur l'Ariane (soit plus de 15 % de son parc sur Nice) possède le patrimoine le plus important. L'O.P.H.L.M. semble avoir eu à l'Ariane la double vocation d'accueil de familles maghrébines et de rapatriés d'Algérie. Au premier Avril 1984, 135 familles maghrébines sont locataires de l'office, soit 8,8 % des familles (auxquelles il faut ajouter 85 familles françaises d'origine maghrébine). En fait, si cette proportion reste relativement faible, on constate que les ménages sont inégalement répartis et les différentes cités de l'office apparaissent très spécialisées : "Ariane Vieux", la plus ancienne (100 logements construits en 1958-1959) est la plus marginalisée (24 familles harkis, 28 maghrébines et 25 tsiganes) ; au centre de l'Ariane, "Anémones", avec 144 petits logements construits en 1962-1963, est occupée majoritairement par des personnes âgées (dont de nombreuses femmes isolées) et n'abrite qu'une seule famille maghrébine ; "Saint Pierre", la plus grande cité (454 logements) construite en 1970 à coté d' "Anémones", compte un grand nombre de jeunes ; "Saint Joseph" avec 246 logements au Sud de l'Ariane date de 1970 ; le groupe "Paillon" composé de deux tours et d'immeubles alignés sur le boulevard de l'Ariane connaît une certaine surpopulation ; "Saint Pierre Extension" avec 118 logements livrés en 1976 accueille essentiellement des jeunes couples avec un ou sans enfants ; les "Chênes Blancs", 80 logements achevés en 1978 dans la continuité de "Saint Joseph" semblent destinés aux familles françaises de un à deux enfants ; enfin l'immeuble de transit "Paillon Extension" a accueilli fin 1977 à proximité du groupe "Ariane Vieux", 48 familles nombreuses maghrébines qui ont dû rester sur place depuis 1977 faute de proposition de relogement ailleurs.

I.2. L’Ariane sous toutes ses coutures

I.2.1. *Le décor et l’envers du décor*

Bien que faisant pleinement partie de la ville, le quartier de l’Ariane est totalement absent des présentations officielles de Nice. Pas un mot de ce quartier dans le guide pratique de la ville distribué par l’office du tourisme et des congrès. L’Ariane ne figure même pas sur le plan qui l’accompagne puisque celui-ci est coupé, au nord, au niveau de l’échangeur Nice-Est de l’autoroute, c’est-à-dire à la frontière sud du quartier. Les archives municipales de Nice n’ont pas plus d’informations sur cette partie de la ville qui abrite pourtant presque 15 000 habitants. Rien non plus du côté de la bibliothèque municipale qui accueille dans ses murs un fond local très conséquent sur l’histoire, l’architecture et les fêtes et traditions populaires niçoises. Rien enfin en librairie où les nombreuses publications consacrées à la vie locale sont tournées vers les aspects historiques, culturels et architecturaux de Nice sans jamais porter le moindre intérêt sur les questions sociales qui travaillent certains secteurs de la ville.

Ainsi, le quartier de l’Ariane est radicalement exclu de l’image de Nice que donnent les acteurs institutionnels investis de la présentation officielle de la ville. Ceux-ci mettent l’accent sur sa façade touristique — les places, la promenade des Anglais, la vieille ville, les musées, etc. —, et occultent la politique de développement social des quartiers périphériques que d’autres villes de France ont choisi de mettre en avant pour redorer leur image à l’extérieur. L’Ariane n’existe pas, ni en bien ni en mal. Ce quartier semble être à des milliers de kilomètres de la

ville prestigieuse, lumineuse et culturelle que dépeint le guide pratique de Nice dans son éditorial :

« En arrivant par avion sur cet aéroport légendaire de Nice-Côte d'Azur construit sur la mer, où les plus grandes stars internationales ont fait crépiter des milliers de flashes, on comprend mieux la situation unique de cette ville, lovée entre ses collines et nichée dans l'incomparable écrin de la Baie des Anges.

« Vous découvrez émerveillés les jardins fleuris de la colline du Château et de la place Massena, les architectures majestueuses des grands hôtels et la Promenade des Anglais. Nice vous accueille, à la fois élégante et populaire, riuse et animée, fière de son passé d'indépendance. Vous pensiez surtout à la douceur du climat et à la beauté des sites, vous n'aviez pas tort. Mais la ville va aussi vous étonner par sa personnalité, son dynamisme, son animation de jour comme de nuit et sa passion pour les arts et la culture. Savez-vous par exemple qu'après Paris, c'est la ville qui compte le plus grand nombre de musées ? »

Cette image d'une Côte d'Azur immaculée s'exprime également, de manière plus normative, dans les réactions de l'ancien maire de Nice, Jean-Paul Barety, au moment du drame qui s'est déroulé à l'Ariane en janvier 1995 et qui entraîna la mort d'un fonctionnaire de police (voir supra). Son message consiste à réaffirmer officiellement l'image d'une « ville touristique » constituée de « beaux quartiers » où il ne peut y avoir de « mauvais quartiers » :

« Nice est une ville touristique. Je ne veux pas qu'on vienne me casser le climat. Ici, pas question de bons ou de mauvais quartiers. Il faut des beaux quartiers »²⁴⁹.

Ainsi, le quartier de l'Ariane n'existe pas et ne peut exister sans venir ternir l'image d'Épinal de la Baie des Anges. Il représente l'envers du décor, « L'autre Nice » comme le titrait le journal *Le Monde*. Quelques mois plus tard, à l'occasion d'une opération de police menée dans le quartier, l'A.F.P. titrait l'une de ses dépêches « L'Ariane : un ghetto à l'ombre des palaces niçois » et présentait ce quartier de la manière suivante :

« Derrière la façade dorée et accueillante de la Promenade des Anglais, Nice a rejeté au nord de la ville ses communautés étrangères dans une zone populaire où la réalité quotidienne fait oublier le soleil qui inonde la Côte d'Azur. »²⁵⁰

Les propos tenus par le nouveau maire de Nice, Jacques Peyrat, dans la revue *Région citoyenne*, concernant le contrat de ville et le classement de l'Ariane en « zone franche », confirment cette volonté de tenir ce quartier bien à l'écart de la présentation officielle de la ville par les acteurs qui en ont la charge : « Les métastases ne doivent pas dépasser le boulevard Pasteur » (artère intermédiaire entre l'Ariane et le centre-ville). Comme le souligne alors l'auteur de l'article, « la métaphore médicale suggère bien l'idée que les logiques d'exclusion les plus violentes sont admises et qu'il convient de les contenir dans un territoire géographique identifié »²⁵¹. Ce territoire, dont la frontière occidentale est

²⁴⁹ *Libération*, 4 janvier 1995, article d'Alain Leauthier ; et *Le Monde* du 5 janvier 1995, « L'Autre Nice ».

²⁵⁰ *AFP*, 25 août 1995, 15:02 GMT.

²⁵¹ M. Marion, « L'Ariane à Nice : une "zone" pour "bloquer les métastases" ? », *Région*

symboliquement matérialisée par le boulevard Pasteur, est celui des quartiers populaires de la ville (Riquier, Pasteur, Saint Roch, Bon Voyage et l'Ariane tout au nord), traditionnellement ancrés à gauche et particulièrement touchés par la crise de la société industrielle et par le phénomène d'exclusion sociale qui en résulte. Dans un roman où il raconte la vie des travailleurs immigrés dans ces quartiers est de Nice, Raynal décrit bien cette fracture spatiale entre une ville blanche, fastueuse, et son envers, d'autant plus miséreux que la façade est magnifique. « Nice-Est, écrit-il, c'est l'envers de la ville blanche. Ni palmiers, ni lauriers-roses mais des usines et des cités glauques : un quartier-ghetto »²⁵².

L'Ariane symbolise donc tout particulièrement cet envers du décor faste de la Côte d'Azur, le lieu où sont regroupés tous ceux qui pourraient ternir l'image folklorique du *Nissa la bella*. L'histoire du peuplement de ce quartier est le reflet de cette réalité urbaine. Depuis les tous premiers temps de son urbanisation, l'Ariane fut destiné à accueillir ceux qui ne pouvaient plus être logés en ville en raison, disait-on alors, du manque de place. Ce furent d'abord quelques ouvriers d'usines, puis quelques habitants qui furent délogés de la vieille ville au moment de sa réhabilitation dans les années 50. Ce furent également les Gitans que l'on ne voulait plus voir rôder dans le centre-ville, puis les rapatriés d'Algérie qui arrivèrent en masse dans les années 60. Ce furent pour finir les nombreuses familles maghrébines que l'on cherchait à repousser le plus loin possible au nord-est de la ville, aux confins des limites de la commune, en bordure du Paillon.

citoyenne, n° 5, 1996.

²⁵² P. Raynal, *Nice-Est*, 1988.

I.2.2. *Le pôle de référence des quartiers « sensibles »*

Mais si l'Ariane est absente de l'image officielle de cette façade niçoise qui rayonne dans les catalogues touristiques, elle n'est pas moins présente dans la culture locale sous la forme archétypale du quartier à mauvaise réputation, « difficile », « sensible », etc. Localement, l'Ariane est synonyme de « banlieue », de « ghetto maghrébin », de « familles à problèmes ». On entend souvent dans les conversations courantes dans les lieux publics du centre-ville des formules comparatives qui tentent de relativiser les problèmes d'un quartier de Nice par le fait qu'ils ne peuvent être pires que ceux que connaît l'Ariane : « Ce n'est quand même pas l'Ariane ici ». Cette mauvaise réputation s'exprime d'une manière ou d'une autre dans le langage courant. Dites à un quidam niçois que vous travaillez à l'Ariane et il vous répondra : « Ah mon pauvre ami, ce ne doit pas être facile pour vous ». Dites lui que vous devez aller à l'Ariane pour telle ou telle bonne raison et il vous avertira de bien faire attention à vous et à votre véhicule. S'il est un employeur, dites lui maintenant que vous habitez l'Ariane et il risque de clore au plus vite votre entretien d'embauche. Ainsi, l'évocation de ce quartier laisse rarement indifférent. On peut toujours tenter d'aller en sens inverse de cet ordre des choses, dire que la vie y est bon marché, que les logements sont spacieux, que les rapports humains sont chaleureux, mais il est difficile de ne rien en dire lorsque son nom est prononcé.

L'Ariane n'est pas simplement un quartier « difficile » comme tant d'autres dans la région niçoise, mais fait figure d'étalon de mesure de ces quartiers en matière de mauvaise réputation et d'identité de banlieue. Les discours recueillis par Hily *et al.* montrent bien cette fonction prototypique qu'exerce l'Ariane dans les autres quartiers « sensibles » de la région. Ainsi, lors d'une discussion avec un groupe de jeunes vivant dans un grand ensemble situé à la périphérie ouest de Cannes, le

quartier de l'Ariane est décrit comme le pôle de référence de ce qui est tout simplement appelé « les quartiers » :

I : A Nice, il y a deux quartiers : les Moulins à l'ouest et l'Ariane à l'est. Celui où il y a le plus de violence, c'est l'Ariane.

S : C'est l'Ariane.

I : Et l'Ariane est moins bien loti que les Moulins parce qu'il y a un problème (...). C'est vrai qu'aux Moulins il y a plus d'organisation entre les gens des HLM, entre les différentes générations (...) et quand vous disiez qu'en sortant vous étiez marqué au fer rouge, l'Ariane à Nice c'est en train de devenir épouvantable. Si vous dites que vous sortez de l'Ariane...

I2 : Ici c'est pareil.²⁵³

Quand *I* dit qu'il y a à Nice deux quartiers, il suppose que ses interlocuteurs n'ignorent pas que le terme de « quartier » — le quartier, les quartiers — sans autre précision relève du paradigme du « monde des cités ». Or, dans ce contexte, l'Ariane est une référence incontournable, même lorsqu'il s'agit de dire, comme dans l'extrait suivant tiré d'un entretien avec deux jeunes de la cité de la Zaïne à Vallauris, que son « quartier » est encore pire que l'Ariane :

« Je vous assure que le quartier il est spécial. Toujours on dit la Zaïne c'est spécial. Tout le monde me dit « c'est un quartier en difficulté comme tous les autres » mais non. Ça n'a rien à voir avec l'Ariane. Rien à voir. Mais rien à voir du tout. C'est pire. C'est spécial... C'est un

²⁵³ M.-A. Hily, P. Poutignat, L. Vollenweider-Andresen et J. Streiff-Fenart, *Familles maghrébines immigrées : transmission inter-générationnelle, redéfinitions identitaires et insertion sociale*, 1996.

quartier à part. Il y a des trucs qui se passent que dans les autres quartiers ça ne se passe pas. Je suis sûr. »

Lorsque, parlant de la Zaïne, ce jeune dit « ça n'a rien à voir avec l'Ariane », il fait de l'Ariane le type même de ce que l'on entend généralement par le terme « quartier » ou par la formule « quartier en difficulté ». D'autres extraits tirés de groupes de discussion avec des travailleurs sociaux et avec des jeunes de la Zaïne montrent encore cette nécessité de comparer ce quartier de Vallauris au cas de l'Ariane, identifié comme un type exemplaire du quartier entrant dans cette catégorie paradigmatique du « monde des cités » : « La Zaïne, ça fait 2 000 habitants. C'est affolant que ça fasse autant de bruit dans le département que l'Ariane qui en fait 30 000 ». Ou encore : « C'est un endroit (la Zaïne) qui domine la mer. C'est visible. Ça fait pression sur le bas... c'est physique. Ce n'est pas comme l'Ariane où c'est plat, c'est loin, ça se traverse... ». Dans tous les cas, l'Ariane constitue le point de comparaison à partir duquel il est possible de mesurer la réputation d'un « quartier » tout en dégagant ses spécificités : la Zaïne, par exemple, est identifiée à un village, à un petit îlot bien isolé et qui domine son entourage immédiat alors que l'Ariane est un quartier plus vaste, plus peuplé, plus plat et plus traversant.

Par ailleurs, une recherche menée par Borgogno et Vollenweider-Andresen sur la commune de la Trinité montre bien que le problème de l'insécurité, tel qu'il est théorisé par les habitants eux-mêmes, est attribué à une forme de « délinquance banlieusarde » directement importée des quartiers périphériques jouxtant la commune, et notamment de l'Ariane. Là encore, ce quartier de Nice constitue un point de comparaison et un objet de dénonciation particulièrement efficace. Il représente la forme la plus « remarquable » d'une identité de banlieue qui s'impose de l'extérieur sur le territoire de la commune et qui permet du même coup

d'innocenter les résidants de la Trinité jugés indemnes à la propension à la délinquance (« ils ne forment pas de bandes, eux »)²⁵⁴.

Un autre exemple de la figure archétypale de la banlieue qu'incarne l'Ariane dans la région niçoise nous est fourni à l'occasion de la publication dans *Nice-Matin* d'un dossier consacré à Las Planas, une cité H.L.M. située à la périphérie nord de Nice. Le quartier de l'Ariane sert alors à plusieurs reprises de point de comparaison et d'étalon de mesure des banlieues. Intitulé « Cité à problèmes, Las Planas ne veut pas ressembler à l'Ariane », le dossier débute par une présentation de la cité qui insiste sur la désertion de la jeunesse :

*« Las Planas, la cité HLM de Nice-Nord, a vieilli. Les huit tours qui la composent, construites en 1962, et récemment réhabilitées, ont plus de trente ans. Mais c'est la population surtout qui a pris de l'âge. Les jeunes ont ainsi progressivement déserté leur école, puis leur quartier. Les problèmes de drogue et de délinquance diminuent dans ces conditions, aussi, au fil des ans. « Las Planas n'est pas et ne sera jamais l'Ariane ! » affirment adolescents et anciens, réunis seulement autour de cette idée. Car les conflits de générations sont nombreux dans cette cité qui a perdu la majorité de ses enfants... »*²⁵⁵

Un peu plus loin, ce même article insiste sur le désœuvrement des jeunes de la cité. Là encore, la comparaison avec le quartier de l'Ariane émerge d'un témoignage :

²⁵⁴ V. Borgogno et L. Vollenweider-Andresen, *Recherche-diagnostic sur l'insécurité à la Trinité. Prévention de la délinquance et lien social*, 1994.

²⁵⁵ *Nice-Matin*, 2 septembre 1995, « Cité à problèmes : Las Planas a perdu ses enfants... » (souligné par nous).

« Sous les porches, les ados écoutent à fond la caisse de la musique rap. « Docteur Dre », Bone » et « T Pac » sont les groupes de rap préférés de ces jeunes qui confessent que leur activité principale reste hélas le « squattage des entrées d'immeubles de 8 h à 23 h ».

Un désœuvrement total mais sans haine affichée. Car à Las Planas, on cultive sa différence avec les autres cités. « On est sage, nous. On n'a pas la même mentalité que ceux de l'Ariane. On fait les cons mais on n'emmerde personne. En fait, y'a que les vieux qui râlent parce que l'on fait trop de bruit le soir. Parfois les flics tournent la nuit. Mais ils circulent car y'a rien à voir chez nous ! Les embrouilles, c'est fini... », lance Namia, 17 ans.

Il y a dans cette dernière déclaration, comme dans toutes celles qui suivent tout au long de cet article, une manière de comparer Las Planas à l'Ariane qui passe d'une part par un classement de ces deux quartiers sous une même catégorie, celle des quartiers difficiles de banlieue ou, pour reprendre le terme couramment employé par les jeunes, des « quartiers », et qui contribue d'autre part à faire de l'Ariane le type idéal de cette catégorie à partir duquel il est possible de confronter point par point les autres quartiers susceptibles d'y être affiliés et de mesurer leur écart au modèle. C'est ainsi que Las Planas est comparé à l'Ariane en termes de délinquance, d'insécurité, de conflit de génération, de mentalité, en raison des problèmes de drogue que l'on y rencontre et, de manière générale, à partir de tous les critères couramment admis dans l'affiliation d'un quartier à cette catégorie.

I.2.3. Le cas d'espèce du problème des banlieues

Pour les acteurs institutionnels qui sont investis de la gestion des problèmes urbains, l'Ariane n'est pas un simple quartier « sensible », mais le quartier dans lequel s'expriment le mieux les problèmes (déstructuration des familles, chômage, délinquance juvénile, immigration, etc.) qui, pris ensemble, constituent une configuration de sens propre à la catégorie « banlieue ». La reconnaissance institutionnelle du problème que pose le quartier de l'Ariane est rendue visible par son inscription incessante depuis plus de 15 ans dans les différents programmes mis en place dans le cadre des politiques de la ville. Ainsi, dès le début des années 80, le quartier de l'Ariane a fait l'objet d'un plan quinquennal de réhabilitation sociale qui a pris la forme d'un D.S.Q. (Développement Social de Quartier). Celui-ci a été reconduit dans le cadre du Xe Plan (Pacte de Politique Urbaine 1989-1993). Lors de la signature du XIe Plan en 1993, le quartier de l'Ariane figure encore parmi les objectifs prioritaires du contrat de ville signé entre la ville de Nice, l'État et la Région PACA. Enfin, dans le courant de l'année 1996, la ville de Nice a obtenu la création d'une « zone franche urbaine » à l'Ariane. Parallèlement, d'autres mesures ont été mises en place qui vont toutes dans le sens d'une reconnaissance institutionnelle de l'Ariane comme « quartier sensible » : instauration, au niveau éducatif, du secteur de l'Ariane en Zone d'Éducation Prioritaire (Z.E.P.) ; mise en place par la direction départementale du Travail et de l'Emploi d'une régie de quartier dans le but de favoriser l'insertion professionnelle et le dialogue entre les institutions et la population ; volonté de transformer les P.A.I.O. (Permanence - Accueil - Information - Orientation) en une « mission locale » pour agir sur les problèmes liés à l'emploi, au logement, à la santé, à l'insertion, etc.

Ainsi, le quartier de l'Ariane est au centre d'un faisceau de mesures spécifiques qui, cherchant à améliorer les conditions de vie des habitants dans les différents domaines du champ urbain, participent du même coup de son inscription sous la rubrique « quartier sensible ». Les diagnostics établis pour la mise en place de ces différents programmes soulignent tous les différentes caractéristiques qui permettent de faire de l'Ariane un cas d'espèce de la catégorie banlieue. C'est ainsi par exemple que le dossier de candidature proposé par la ville de Nice pour la création d'une zone franche urbaine à l'Ariane justifiait le choix de ce quartier de la manière suivante :

« La ville de Nice s'est engagée dans le cadre du Contrat de ville conclu avec l'État et la Région à développer une dynamique visant à une meilleure intégration urbaine et sociale des quartiers en difficultés. Quatre secteurs sont concernés : le Secteur Est (Roquebillière, Saint Charles, Bon Voyage, Mont Gros, Pasteur, Ariane) ; le Secteur Ouest (Saint Augustin, Les Siagnes, Nice Flore) ; le Centre-ville ; Nice Nord (Le Rouret, Las Planas).

Si l'ensemble de ces secteurs cumule un certain nombre de handicaps communs (taux d'échec scolaire et de chômage des jeunes élevé, délinquance, situation d'extrême précarité sociale et économique), le quartier de l'Ariane, confiné aux limites Nord Est de la ville et isolé des autres quartiers, présente les difficultés les plus graves. C'est pourquoi, dès l'annonce par Monsieur le Premier Ministre le 18 janvier dernier du « Pacte de Relance pour la Ville », la Ville de Nice, par l'intermédiaire de son Maire, a sollicité le classement de l'Ariane en Zone Franche. »²⁵⁶

²⁵⁶ Dossier distribué aux participants du conseil municipal extraordinaire du 26 avril 1996 qui s'est déroulé à l'Ariane, dans la salle du théâtre Lino Ventura en présence des habitants du quartier.

Ainsi, l’Ariane est diagnostiqué par les pouvoirs publics comme le secteur qui correspond le mieux à la catégorie générique de quartier « sensible », « difficile », « à problèmes » et qui justifie le plus l’adoption de mesures spécifiques propres à cette catégorie. Son classement en zone franche est alors une sorte de reconnaissance officielle du label de pire des « quartiers » de la région que lui attribuent les jeunes des différentes cités avoisinantes.

Les pouvoirs publics et les jeunes des cités ne sont pas les seuls à reconnaître l’Ariane comme un cas d’espèce du problème des banlieues. La presse, locale et nationale, contribue également à la publicité de cette identification.

Dans la presse locale, les articles qui traitent de ce quartier font régulièrement usage de labels servant à catégoriser la banlieue (« ghetto », « zone », « Chicago », « le Bronx », « quartier difficile », « quartier sensible », « quartier à problème », etc.), que ce soit pour qualifier l’Ariane ou pour établir une comparaison avec d’autres quartiers du même type. Dans l’exemple qui suit, l’usage du terme « ghetto » sert à qualifier un type de quartiers à problèmes dans lequel l’Ariane s’inscrit comme un cas d’espèce :

« Il est venu, il a vu, il a entendu. Puis il est parti, reprenant son bâton de pèlerin, vers d’autres villes, d’autres quartiers, d’autres ghettos. Mais ce qui comptait hier pour les habitants de l’Ariane, c’est que M. Pesce, président de la commission nationale pour la rénovation sociale des quartiers, les ait écoutés, et qu’il se soit rendu compte sur place des problèmes qui sont les leurs. »²⁵⁷

²⁵⁷ *Nice-Matin*, 11 décembre 1983, « Hier, à L’Ariane, visite de la commission pour la rénovation sociale des quartiers ».

L'Ariane peut également être comparé à des ghettos de référence (Harlem et Soweto) dans le but de relativiser ses problèmes :

« Ni Harlem, ni Soweto, l'Ariane se défend d'être un ghetto. Tout n'y est pas si noir, si dangereux, si douloureux qu'on l'imagine et que le répercute, en l'amplifiant, le tam-tam des médias. »²⁵⁸

Dans tous les cas, ces descriptions renvoient à une connaissance générale que l'on a de ces quartiers à problèmes en France et non à une situation qui serait propre à l'Ariane. L'extrait suivant illustre bien cette tendance à ne pas considérer les incidents rencontrés dans les établissements scolaires de ce quartier comme des cas isolés mais comme un « phénomène de société » préexistant qui touche le quartier de l'Ariane :

« Loin de ressembler à des incidents mineurs, les nombreuses exactions commises dans les écoles de l'Ariane pendant l'année scolaire ont pris l'allure d'un phénomène de société. Les autorités municipales et académiques se sont donc réunies à la mairie pour lancer une riposte adaptée dès la rentrée ».²⁵⁹

Dans la même année, *Nice-Matin* conduisait une grande enquête sur le phénomène croissant de la violence scolaire, consacrant un article entier aux collèges situés en zone d'éducation prioritaire dans lequel le « problème de l'Ariane » était signalé et décrit comme un « cas d'école »²⁶⁰.

²⁵⁸ *Nice-Matin*, 15 décembre 1987, « L'Ariane. Des fleurs d'espoir dans le béton... ».

²⁵⁹ *Nice-Matin*, 13 juillet 1987, « L'Ariane. Mobilisation des autorités contre la rage de détruire ».

²⁶⁰ *Nice-Matin*, 9 avril 1987, « Violence à l'école. Les collèges en zone à éducation prioritaire ».

Les articles qui font de l'Ariane un cas d'espèce du problème des banlieues recourent également aux mêmes métaphores que celles que relevaient Bachmann et Basier dans le traitement médiatique de la cité des 4 000²⁶¹. Comme à la Courneuve, l'isolement de l'Ariane (« quartier enclavé entre le Paillon, la décharge publique et l'usine d'incinération ») et surtout son gigantisme y sont souvent soulignés :

*« “Bien que profondément enraciné dans la vie de la commune, l'Ariane, de par la densité de sa population et sa spécificité géographique, présente les caractères d'une ville nouvelle de moyenne importance (plus de 25 000 habitants)”. Ces propos, tenus en préambule à l'assemblée générale de l'A.D.I.H.A par son président, M. Maurice Alberti, vendredi soir au C.E.S. Albert-Camus, situent l'impact d'un quartier auquel est consacré chaque année à pareille époque, par association interposée, l'équivalent d'une mini séance de conseil municipal. »*²⁶²

*« Le petit village est devenu un quartier de 20 000 habitants qui a poussé à l'allure d'un champignon. (...) Aujourd'hui, on recense 4 700 logements à l'Ariane, dont une bonne partie construite par l'Office public d'H.L.M. »*²⁶³

On remarque notamment dans ces deux extraits que le nombre d'habitants annoncé est largement majoré par rapport aux chiffres officiels du recensement de la population (14 289 en 1982 et 13 268 en 1990). La métaphore spatiale fait ainsi de l'Ariane une véritable ville dans la ville et souligne à chaque fois l'explosion

²⁶¹ C. Bachmann et L. Basier, *op. cit.*, 1989, p. 27-30.

²⁶² *Nice-Matin*, 20 décembre 1982, « L'assemblée générale de l'A.D.I.H.A. Des habitants de l'Ariane menacent de ne plus payer le loyer des H.L.M. ».

²⁶³ *Nice-Matin*, 8 mars 1985, « Dossier l'Ariane. Habitat : 4 700 logements dont 1 570 H.L.M. ».

démographique de ce petit village « ayant poussé comme un champignon ». Dans les années 70, certaines prévisions avançaient même le chiffre de 30 000 habitants à l’horizon 1980.

Une autre figure de rhétorique consiste à puiser dans le registre de la santé : « “Malaise” à l’Ariane », « La fièvre monte à l’Ariane », « Nouvelle poussée de fièvre à l’Ariane », « L’Ariane va mal », « l’Ariane va mieux », « l’Ariane est tombée dans la dégringolade sociale », etc. Il s’agit d’un procédé métonymique par lequel le quartier est pris pour ses habitants. L’Ariane est alors assimilé à une personne, ce qui permet de souligner sa fragilité. On doit toujours se préoccuper de sa santé, s’inquiéter de son état, se demander comment il se porte, déterminer s’il s’empire ou s’il s’améliore, etc. Le rôle des pouvoirs publics consiste alors à établir le « diagnostic » et à trouver le bon « traitement » afin de le « guérir » :

*« La commission locale prépare le **traitement** pour **guérir** le quartier de son « **mal vivre** » »²⁶⁴*

L’image de la sauvagerie est également employée lorsqu’il s’agit de décrire un quartier en proie au vandalisme et à la petite délinquance urbaine. Les références cinématographiques et les allusions aux grands territoires de l’aventure et de la brutalité sont alors fréquentes dans les titres et dans les colonnes de la rédaction : « Horde sauvage à l’Ariane » titrait *Nice-Matin* en 1992 après l’agression d’un policier²⁶⁵, « Western à l’Ariane »²⁶⁶, « Collège “barbare” à l’Ariane »²⁶⁷, « “Rue barbare” à l’Ariane »²⁶⁸, etc.

²⁶⁴ *Nice-Matin*, 6 juillet 1984, « Opération Ariane : diagnostic établi » (souligné par nous).

²⁶⁵ *Nice-Matin*, 13 mai 1992, « Nice. Horde sauvage à l’Ariane ».

²⁶⁶ *Nice-Matin*, 15 avril 1986, « Western à l’Ariane ».

²⁶⁷ *Nice-Matin*, 14 mars 1987, « Collège “barbare” à l’Ariane : le ras-le-bol des enseignants ».

²⁶⁸ *Nice-Matin*, 20 mai 1987, « Soixante lames contre l’ordre public. “Rue barbare” à

Tous ces procédés rhétoriques participent donc également de la définition de l’Ariane comme un cas d’espèce du problème des banlieues. La section suivante examine plus en détail un événement particulier et sa médiatisation dans la presse nationale.

I.3. La configuration d’un événement comme cas d’espèce du « malaise des banlieues »

L’analyse d’un événement dramatique survenu dans ce quartier et qui lui a valu d’être propulsé à la « une » des grands médias nationaux montre bien que cette catégorie était disponible pour en faire un événement d’un certain type, comparable à d’autres et soulevant des questions d’ordre général sur le traitement du problème des banlieues en France.

Les faits se sont déroulés au début du mois de janvier 1995, dans la cité Saint-Pierre, en plein cœur de l’Ariane. Il s’est agi dans un premier temps d’une fusillade qui a éclaté entre deux groupes de personnes, aux alentours de minuit, dans la cour de la cité. Alertée par les riverains, la brigade anti-criminalité est arrivée sur les lieux qui, entre temps, avaient retrouvé leur calme. Les policiers sortirent alors de leur véhicule banalisé, s’avancèrent vers le local où s’était retranchée une partie des acteurs de la première scène, et furent immédiatement pris pour cible. Un des deux fonctionnaires qui étaient sortis du véhicule reçut une balle en pleine tête et mourut

l’Ariane » ; *Nice-Matin*, 21 mai 1987, « “Rue barbare” à l’Ariane. Les policiers sont tombés dans une véritable embuscade ».

sur le coup. L'autre, atteint au bassin, fut transporté aux urgences de l'hôpital Saint-Roch à Nice où il se remit de ses blessures.

Pour analyser le travail de configuration de cet événement, je me suis appuyé sur un corpus de presse constitué à partir des quotidiens et hebdomadaires parus dans la semaine qui a suivi l'événement (entre le 3 et le 8 janvier 1995), ainsi que sur les dépêches de l'Agence France-Presse et sur les flashes et les reportages diffusés sur *France-Info* pendant cette même période. Ce corpus n'est pas exhaustif mais comporte, rien que pour la presse, 42 articles dont 21 font l'objet d'une présentation ou d'une introduction à la « une » :

Tableau 6 : Corpus de presse (fusillade à l'Ariane)

Journal	03/01/95	04/01/95	05/01/95	06/01/95	07/01/95	08/01/95
Nice-Matin	Fusillade la nuit dernière à l'Ariane : un policier tué, un autre blessé (p1) Echange de coups de feu à l'Ariane. Un policier tué cette nuit à Nice (p10)	Après le meurtre d'un policier, l'autre nuit. Nice : Haute tension à l'Ariane (p1) Deux policiers victimes de la guerre des bandes (p11) L'Ariane : cité de la peur (p11) La BAC, brigade de tous les dangers (p11)	Pasqua aux obsèques du sous-brigadier Janvier, ce matin. L'Ariane pleure son policier (p1) L'enquête. Pourquoi l'Ariane devient un ghetto (p5) Le drame de Nice-L'Ariane. Le meurtrier présumé devant la justice (p14)	Le drame de Nice-l'Ariane. Deux hommes pour un meurtre (p1) L'enquête. Le problème tzigane (p5) En marge de la fusillade de l'Ariane. Les tribulations d'une « pièce à conviction » (p13) Le drame de l'Ariane. L'immense cortège d'adieu (p16)	Le drame de Nice-l'Ariane. Un suspect de dernière heure (p1) Le drame de Nice-l'Ariane. Une piste de dernière minute (p11)	Le drame de Nice-l'Ariane. Un septième homme écroulé (p1) Le drame de Nice-l'Ariane. Le policier blessé : un double miraculé (p9)
Libération		Un policier tué dans une fusillade à Nice (p1) A Nice, lundi soir, un policier a été tué lors d'une rixe entre jeunes (p18)	Deux suspects déférés au parquet pour le meurtre du policier de Nice (p19)	Fusillade de Nice : sept jeunes ont été mis, hier, en examen (p11)	Après la mort d'un policier à Nice, retour dans la cité Ariane (p1) La cité Ariane, au fil de la violence (p18)	
Le Monde		Fusillade à Nice. Un policier tué et un autre blessé lors d'un affrontement entre bandes rivales (p9)	L'autre Nice. Le quartier déshérité de l'Ariane où un policier a été tué cette semaine s'est résigné à vivre dans la violence (p1 et 13)	Une dizaine d'interpellations après la fusillade du quartier de l'Ariane. Le meurtrier présumé du policier niçois a été mis en examen (p13)		
L'Humanité		Fusillade mortelle à Nice (p1) Violence. Un policier abattu lors d'une fusillade dans une cour HLM de Nice (p15)	Fusillade de Nice. Le meurtrier du policier sous les verrous (p18)	Nice. Les obsèques du sous-brigadier (p13)		
Le Figaro		Nice. La mort d'un policier victime de la nouvelle guerre des gangs (p1) Après le meurtre d'un policier. Nice dans la guerre des gangs (p10)	Après le décès du policier niçois. Un suspect entre deux clans (p12)	Nice : obsèques du policier assassiné. Son meurtrier présumé, un gitan de 25 ans a été déféré au parquet (p10)		
Info Matin			Nice : un suspect arrêté (p1) Le policier a payé de sa vie la rivalité entre bandes (p5)			
France Soir		Un policier tué. Un autre blessé à Nice. « Fusillé » par les dealers (p1) Nice. Guet-apens pour les flics (p5)	Fusillade de Nice : suspects déférés (p10)	Alerte aux bandes auxquelles plus rien de fait peur. Les enrégés. Portrait des nouveaux voyous (p1) C'est la guerre des bandes (p4)		
Aujourd'hui		Nice. Un policier abattu dans une fusillade (p1) Violence dans les banlieues. Un policier tué dans une cité niçoise (p12)	Fusillade de Nice. Le meurtrier présumé du policier déféré au parquet (p12)			
Le Français		Intégration. La preuve par Nice (p1) Nice. Embuscade mortelle (p5)	Après Nice, Marseille (p1) Nice. Une affaire ethnique (p6)			
Présent		Tueurs de flics comme à la télé. A Nice, un mort et un blessé par balle (p1 et 2) De plus en plus de voyous tirent sur des policiers que l'on	La liberté de dire (p1) Après l'assassinat d'un policier à Nice (p5)	La guerre ethnique des « jeunes » (p1 et 2)	L'assassinat d'un policier ? (p1 et 2)	

	dissuade de riposter (p1)
La Croix	Violence. Fusillade à Nice, loin de la côte (p14) Ordre et paix : refuser l'antagonisme (p14)
L'Etendard (du 5 au 11)	La mort au bout de la mission (p4)
Le Patriote (du 6 au 12)	L'Ariane. Un quartier en déshérence (p1) Un policier abattu à l'Ariane. Drame dans un quartier abandonné (p3) Point de vue. L'Ariane, un quartier où il ferait bon vivre (p5)

Tel que l'a défini Nora, l'événement moderne se caractérise en premier lieu par sa médiatisation. Ce sont les médias qui garantissent son caractère public. Ils sont la condition même de son existence²⁶⁹. On se trouve donc bien ici face à un événement public, c'est-à-dire à un événement sur lequel s'est focalisée l'attention publique : les faits en question ont bien été rendus publics par les médias, ils ont fait la « une » de l'actualité plusieurs jours durant. Dans une problématique de l'événement telle que l'ont développée Neveu et Quéré, il s'agit alors de montrer comment le travail des médias a consisté à rendre intelligible « ce qui s'est passé », à fixer les faits « sous une description », à réduire leur complexité, leur hétérogénéité et leur indétermination²⁷⁰.

1.3.1. La pertinence informationnelle de l'événement

L'idée générale de cette problématique constructiviste est que les médias ne décrivent pas tant une réalité objective existant en soi qu'ils participent de sa

²⁶⁹ P. Nora, "Le retour de l'événement", in J. Le Goff et P. Nora (Eds), *Faire de l'histoire*, 1974.

²⁷⁰ E. Neveu et L. Quéré (Eds), « Le temps de l'événement », *Réseaux*, n° 75, 1996.

construction. « Le monde configuré par les nouvelles est une réalité construite » soulignent Neveu et Quéré :

« L'événement est donc quelque chose de plus complexe que la simple occurrence spatio-temporelle ; celle-ci ne comporte pas en elle-même de signification déterminée ; elle ne fixe pas non plus la description qui pourra en être faite sur la scène publique. C'est pourquoi il faut rapporter la figure sous laquelle un événement est présenté par les médias à un processus de mise en forme, de mise en scène et de mise en sens dont ils sont les opérateurs. »²⁷¹

En d'autres termes, l'activité médiatique opère une mise en sens des faits qui permet de les rendre intelligibles et qui contribue à les spécifier et à les normaliser comme un événement « d'une certaine sorte ». La question qui se pose est alors de savoir comment les faits qui se sont produits à l'Ariane ont été dotés d'une « pertinence informationnelle » (newsworthiness)²⁷², d'une certaine importance permettant de « faire événement » et de faire l'objet d'une focalisation de l'attention publique. Examinons les paragraphes introductifs de deux articles publiés dans *Le Figaro* et dans *L'Humanité* :

« Un fonctionnaire de la brigade anti-criminalité de Nice, Georges Janvier, 35 ans, a été tué lundi vers minuit d'une balle en pleine tête lors d'une intervention dans le quartier de l'Ariane, l'un des secteurs les plus "sensibles" de la ville. L'un de ses collègues, Guy Deshayes, 30 ans, touché à la cuisse droite, a dû être hospitalisé d'urgence mais ses

²⁷¹ *Id. ibid.*, p. 6.

²⁷² M. Lester, « Generating Newsworthiness : the Interpretative Construction of Public Evens », *A.S.R.*, vol. 45, n° 6, 1980.

blessures, en dépit de leur gravité, ne mettent pas ses jours en danger. »²⁷³

« Le drame commence un peu avant minuit lundi soir, quand une détonation a retenti dans la cour des H.L.M. Saint-Pierre, de l’Ariane, un quartier défavorisé de l’est de la ville. Les cris qui ont suivi poussent certains locataires à prévenir la police. Georges Janvier terminait alors son service mais il décidait néanmoins d’accompagner l’équipe. “Lorsque nous sommes arrivés sur place, il ne se passait plus rien”, rappelle un membre de la BAC, encore sous le choc. “Nous avons éclairé la cour. Et puis, lorsque nous avons annoncé : “police”, ils se sont mis à tirer. Il y a bien eu une vingtaine de coups de feu. Ils nous ont eus comme des lapins.” C’est au moment où il se relevait de derrière un véhicule que Georges Janvier a été mortellement atteint. Guy Deshayes, son collègue, a eu plus de chance, recevant une décharge en bas du dos. »²⁷⁴

Notons que ces descriptions des faits ne donnent aucune indication sur ce qui a motivé la fusillade. Dans les deux cas, le message est avant tout centré sur la définition de l’information — un fonctionnaire de la brigade anti-criminalité a été tué —, sa spatialité — dans le quartier de l’Ariane à Nice — et sa temporalité — lundi vers minuit. Ainsi, si ces descriptions introductives nous renseignent bien sur la nature des faits — un crime —, elles ne permettent pas d’en comprendre les causes et les motifs.

²⁷³ *Le Figaro* du 4 janvier 1995, « Après le meurtre d’un policier, Nice dans la guerre des gangs ».

²⁷⁴ *L’Humanité*, 4 janvier 1995, article de Pierre Barbancey, « Un policier abattu lors d’une fusillade dans une cour HLM de Nice ».

Il y a pourtant plus dans cette présentation des faits qu'une simple occurrence spatio-temporelle. L'événement est pris dans un processus de mise en forme, de mise en scène et de mise en sens qui permet de le rendre d'emblée intelligible. Ainsi, la présentation des faits que donne *Le Figaro* mentionne, à la suite de la spatialisation des faits, une information qui précise le contexte dans lequel ils se sont inscrits : « l'un des secteurs les plus "sensibles" de la ville ». L'article de *L'Humanité* configure l'événement de la même manière. Si les faits sont situés dans leur temporalité — lundi soir, un peu avant minuit — et dans leur spatialité — dans la cour des HLM Saint-Pierre de l'Ariane —, ils sont aussi placés dans le contexte social qui pourvoit à leur intelligibilité : « un quartier défavorisé de l'est de la ville ». Cette mise en saillance du contexte dans lequel se sont déroulés les faits se retrouve dans l'ensemble des articles qui traitent de l'événement. Ainsi, *Le Monde* parle du « quartier populaire de l'Ariane »²⁷⁵ qu'il situe « dans la banlieue de Nice »²⁷⁶. Pour sa part, *Info-Matin* localise ce quartier « dans la banlieue nord de Nice »²⁷⁷. Dans ses pages nationales, *Nice-Matin* utilise l'expression : « un quartier sensible à l'Est de Nice » pour cadrer les faits²⁷⁸. De façon plus radicale, *Aujourd'hui* et *Le Français* indiquent que la fusillade s'est produite « dans le quartier chaud de l'Ariane »²⁷⁹, où « il est déconseillé depuis longtemps de s'aventurer »²⁸⁰.

²⁷⁵ *Le Monde* du 4 janvier 1995, « Fusillade à Nice, Un policier tué et un autre blessé lors d'un affrontement entre bandes rivales ».

²⁷⁶ *Le Monde* du 5 janvier 1995, « L'Autre Nice ».

²⁷⁷ *Info Matin* du 5 janvier 1995, « Le policier a payé de sa vie la rivalité entre bandes ».

²⁷⁸ *Nice-Matin* du 5 janvier 1995, « Après le meurtre d'un policier l'autre nuit, Nice : haute tension à l'Ariane ».

²⁷⁹ *Aujourd'hui* du 5 janvier 1995, « Fusillade de Nice, Le meurtrier présumé du policier déféré au parquet ».

²⁸⁰ *Le Français* du 5 janvier 1995, « Une affaire ethnique ».

Ainsi, si les médias qui rendent compte de cette affaire ne font pas que situer les faits dans l'espace et dans le temps, c'est précisément que ce qui permet dans ce cas de « faire événement » n'est pas tant cette présentation spatio-temporelle de l'occurrence que le contexte social dans lequel elle s'inscrit. Cette simple indication contribue d'emblée à spécifier les faits et à les normaliser pour en faire un événement « d'une certaine sorte ». Il ne s'agit pas d'un simple fait divers tel que le définit Barthes²⁸¹, mais bien d'un événement contextualisé qui, loin de contenir en soi tout son savoir et de ne renvoyer qu'à lui-même, est situé dans un « quartier difficile de banlieue » et configuré comme un événement qui s'inscrit typiquement dans ce contexte particulier du « malaise des banlieues ». Il y a donc un arrière-plan de savoirs et de savoir-faire propre aux agences de presse et aux rédactions qui passe par une connaissance partagée de ce problème des banlieues et qui a permis de configurer les faits comme un événement de ce type.

²⁸¹ Pour Barthes, le fait divers n'est pas, comme on pourrait le penser au premier abord, une simple rubrique privative permettant de classer tout ce qui ne peut être rangé dans les autres catégories existantes (politique, économique, guerre, spectacle, sciences, etc.). Une telle définition taxinomique n'est évidemment pas satisfaisante car elle ne rend pas compte de l'extraordinaire promotion que connaît le fait divers dans la presse d'aujourd'hui. Barthes y voit plus une différence de structure qu'une différence de classement. Ainsi, l'assassinat politique se distingue du simple meurtre parce qu'il renvoie nécessairement à une situation extensive qui existe en dehors de lui, avant lui et autour de lui : la politique. Aussi complexe et confuse qu'elle soit, une politique est le produit d'une connaissance extérieure à l'événement. Barthes soutient que, contrairement à l'assassinat politique qui n'est toujours, par définition, qu'une information partielle, le fait divers représente au contraire une information totale, *immanente*. Il contient en lui tout son savoir et ne renvoie à rien d'autre qu'à lui-même. Sans durée et sans contexte, il constitue un être immédiat, total, qui ne renvoie, du moins formellement, à rien d'explicite. Il est donc constitué, comme le conte ou la nouvelle, d'une structure fermée. R. Barthes, *Essais critiques*, 1964.

I.3.2. *La réduction de l'indétermination et de la complexité de l'événement*

Mais l'événement public n'est pas qu'une affaire de mise en forme et de mise en scène de faits bruts sélectionnés par les médias. Sa construction comporte aussi, selon les termes de Neveu et Quéré, un processus d'individuation, de réduction de son indétermination, de sa complexité et de son hétérogénéité. Ainsi, une fois que l'événement est configuré, qu'il est placé « sous une description », un certain nombre d'éléments hétérogènes peuvent contribuer à stabiliser son identification et sa signification tout en apportant un surcroît de qualification.

Par exemple, il devient possible de comparer les faits avec d'autres événements du même ordre. C'est ce que réalise *France Soir* dans son dossier sur « la guerre des bandes » où le drame de l'Ariane et une autre affaire survenue au même moment à Grenoble sont décrits comme deux événements qui viennent illustrer un malaise social déjà bien présent au moment des faits :

« A Nice, elles ont (les bandes) tué un policier et en ont grièvement blessé un autre au début de la semaine. A Grenoble, elles s'affrontent à coups de fusil en plein centre-ville, à deux pas de l'hôtel de police. Tout autour de Paris, elles organisent leurs rackets, défendent ce qu'elles considèrent comme leur territoire, terrorisent la population. (...) Aujourd'hui, dans les bandes, les voleurs de voitures des rodéos du samedi soir foncent sur les policiers ou les gendarmes — on l'a vu samedi soir à Paris et mardi à Marseille — pour tenter de les tuer au risque de se faire tuer à leur tour plutôt que de se rendre. »²⁸²

²⁸² *France Soir* du 6 janvier 1995, « C'est la guerre des bandes ».

De même, le journal *Présent* titre le 5 janvier : « Après l'assassinat d'un policier à Nice » et sous-titre dans le même article : « Marseille : encore un voleur de voiture qui fonce sur la police ». *La Croix* tire de ce drame la conclusion suivante :

« De la tragédie de Nice, il faut retenir que les cités « chaudes », minées par le chômage et la délinquance, existent partout, y compris sur la touristique Côte d'Azur. »²⁸³

Tel qu'il est défini, l'événement survenu à l'Ariane peut également être décrit comme le nouvel épisode d'un malaise qui, non seulement, ne se réduit pas aux seuls faits établis, mais qui, de plus, s'inscrit dans un ordre chronologique le situant dans le temps comme la suite logique de ce qui s'est passé avant. La qualification d'une simple occurrence en un événement d'un certain type est alors renforcée par sa constitution en péripétie dans une intrigue en cours : celle, bien connue du public, du « malaise des banlieues ». Ainsi, ce qui s'est passé ce jour là, à cet endroit, est présenté dans la continuité d'une série d'événements que l'on peut qualifier du même type et dont on peut toujours retracer les grandes lignes. Par exemple, *Ici Paris* ouvre son numéro du 11 au 17 janvier par un « coup de gueule » de Robert Madjar contre la violence urbaine :

« Il y a quelques années, les petites frappes et les demi-sel réglait leurs affaires à coups de poing. Cela faisait parfois mal, mais ne restaient que des bleus. Aujourd'hui, quelle que soit leur origine, ils s'affrontent l'arme à feu ou le cran d'arrêt à la main. Pire, ils n'hésitent plus à tirer sur des policiers qui protègent les populations inquiètes ou à leur lacérer le visage à coups de couteau.

²⁸³ *La Croix* du 4 janvier 1995, « Fusillade à Nice, loin de la côte ».

Le malheureux inspecteur Georges Janvier, un homme de trente-deux ans, qui était affecté à la brigade anti-criminalité de Nice, a été abattu de sang-froid d'une balle en pleine tête, dans la cité H.L.M. du quartier de l'Ariane. »

De la même manière, la « fusillade » du 3 janvier est inscrite dans un processus d'escalade de la violence dans le quartier de l'Ariane de telle sorte qu'il devient possible de souligner le caractère prévisible de ce drame au regard de ce qui s'y est déjà produit dans le passé :

« A l'Ariane, depuis des années, tout se passe comme si une population de près de vingt-cinq mille habitants était prise en otage. Les affrontements, pour de la drogue, ou une fille — les enquêteurs hier n'excluaient aucune des deux hypothèses pour expliquer l'origine de la fusillade — ne cessent de monter en violence. « Cela devait arriver, on a trop laissé faire une poignée de voyous qui font impunément régner la terreur. Sans aucun policier à l'horizon, ils peuvent se permettre de parader et de se livrer à toutes les intimidations, tous les actes de vandalisme, tous les rackets et tous les trafics. Alors maintenant, ils se mettent à tirer quand on les dérange. Même sur les policiers ! » »²⁸⁴

« Le commentaire le plus souvent répété par les habitants était : « ça devait arriver ». De vols en vandalismes, de rodéos sauvages en bastons, la fusillade s'inscrit dans la lignée. »²⁸⁵

²⁸⁴ *Aujourd'hui* du 4 janvier 1995, « Un policier tué dans une cité niçoise ».

²⁸⁵ *L'Humanité* du 5 janvier 1995, *op. cit.*

Ici, le passé est éclairé à la lumière de cette description du présent²⁸⁶. Les faits sont agencés de telle manière que ce dernier événement en date en constitue une sorte d'aboutissement, un acte envisageable que l'on aurait pu prévoir compte tenu de tout ce qui s'est déjà passé dans ce quartier.

L'évocation des motifs individuels est une autre manière de réduire l'indétermination de l'événement et de le placer sous la description du malaise des banlieues. On note ainsi que si la présentation de tels motifs dans le cours de la description diffère selon les médias, elle fournit à chaque fois des informations qui sont congruentes avec ce que l'on connaît des quartiers difficiles de banlieue. Par exemple, *Le Figaro* et *France Soir* parlent d'un règlement de comptes entre dealers et d'« explication » entre les bandes du quartier autour de l'attribution du marché du crime (contrebande, jeu d'argent, prostitution à domicile, vol de voiture)²⁸⁷ alors que *Nice-Matin* développe pour sa part la thèse d'une affaire de cœur qui aurait mal tourné : « Les Gitans veulent en découdre avec les Maghrébins, l'un des jeunes Arabes fréquentant une adolescente du “voyage” »²⁸⁸. Or, si, comme l'affirmait l'extrait d'*Aujourd'hui* présenté ci-dessus, les enquêteurs n'excluent aucune hypothèse pour expliquer l'origine de la fusillade, ces différents types de causes et de motifs n'orientent pas moins les faits vers une description en termes de « guerre des bandes » telle qu'elle se livre dans les banlieues. Qu'il s'agisse d'un affrontement lié à des affaires de drogue ou d'une histoire de cœur entre membres de bandes rivales,

²⁸⁶ Sur la problématique du temps dans la constitution de l'événement, voir G. H. Mead, *The Philosophy of the Present*, 1932 ; R. Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, 1990. Pour une lecture critique de ce dernier, voir également L. Quéré, "Événement et temps de l'histoire. Sémantique et herméneutique chez R. Koselleck", in J.-L. Petit (Ed.), *L'événement en perspective*, 1991.

²⁸⁷ *Le Figaro*, 4 janvier 1995, *op. cit.* *France Soir* du 4 janvier 1995, « Fusillés par des dealers ».

²⁸⁸ *Nice-Matin*, 4 janvier 1995.

c'est bien cette définition de la situation qui est rendue pertinente et qui apporte, de ce fait, un surcroît de qualification de l'événement.

Une autre manière de réduire l'indétermination des faits et de transformer leur hétérogénéité en une totalité intelligible consiste à éclairer la configuration de l'événement à la lumière des conditions qui sont supposées être à la base de la définition du problème public qui oriente la description. Ce sont l'immigration non contrôlée, la constitution de bandes ethniques dans ce type de quartier, mais aussi l'expression d'un malaise social, les conditions de vie des jeunes en situation d'échec scolaire et de chômage qui sont ainsi sélectionnées parmi tout un champ de possibles : à l'Ariane, commente *Le Patriote Côte d'Azur*, il cohabite « des communautés de toutes origines, qui ont comme point commun de cumuler un chômage élevé et des conditions de vie difficiles »²⁸⁹. La description du drame met alors en œuvre des ressources d'identification qui sont associées à l'image sociale que l'on se fait couramment des banlieues : celle de l'immigration et, plus récemment, celle des bandes ethniques, en référence à la situation américaine. Ainsi, la référence aux « bandes ethniques » est très souvent présente dans les descriptions du drame en question. A l'échelle nationale, depuis le début des années 90 l'utilisation du terme de « bandes » a eu pour effet de structurer, sous une forme moderne, l'image de la banlieue²⁹⁰. Très souvent, de manière implicite ou explicite, l'évocation des « bandes » dans les « quartiers difficiles » fait référence à l'appartenance communautaire et ethnique, doublée de l'image d'un univers de violence. Or, cette nouvelle image de la banlieue qui ne s'est jusque là pas beaucoup

²⁸⁹ *Le Patriote Côte d'Azur*, « Drame dans un quartier abandonné », semaine du 6 au 12 janvier 1995.

²⁹⁰ On peut se référer aux ouvrages de Michel Fize, *Les bandes*, 1993 ; de Jean-Yves Barreyre, *Les louibards*, 1992 ; ou encore à celui de Hervé Vieillard-Baron, *Les banlieues françaises ou le ghetto impossible*, 1994.

illustrée dans des faits concrets s'exprime pleinement comme un moyen de fixer les faits sous une description.

En effet, que ce soit dans la presse régionale ou nationale, dans les journaux télévisés ou dans les informations radiophoniques, les journalistes insistent tous sur le fait que ce qui s'est passé à l'Ariane dans cette nuit du 2 au 3 janvier met en scène un affrontement entre deux bandes rivales, l'une composée de Gitans et l'autre de Maghrébins. Le matin du 3, *France-Info* annonce dans son flash de 9h45 :

« Un policier tué, un autre blessé cette nuit à Nice, dans le quartier populaire de l'Ariane. Les policiers avaient été appelés sur place à la suite de coups de feu entre bandes rivales, des Maghrébins et des Gitans ; six jeunes, dont deux mineurs, ont été interpellés et placés en garde-à-vue. »

Libération annonce son article du 4 en mettant en avant « la mort d'un policier au cours d'une fusillade entre bandes rivales » et continue en disant :

« Les enquêteurs du SRPJ de Nice semblaient avoir identifié, hier en fin de journée, le, ou probablement les deux tireurs ayant abattu, dans la nuit de lundi à mardi, un policier au cours d'une rixe entre jeunes maghrébins et jeunes gitans dans la cité de l'Ariane »²⁹¹.

Le Figaro, en guise de présentation des événements, évoque « les bandes ethniques qui se disputent le contrôle de la drogue à l'ombre des tours HLM »²⁹². *France-Soir*, de son côté, titre en première page : « Les enragés », en voulant mettre

²⁹¹ *Libération*, 4 janvier 1995, *op. cit.*

²⁹² *Le Figaro*, 4 janvier 1995, *op. cit.*

l'accent sur « les bandes auxquelles plus rien ne fait peur ». A l'intérieur de ses colonnes, le quotidien annonce « La guerre des bandes » et affirme :

« Voici le temps des bandes et des clans armés. Désespérados de banlieue, « guerriers urbains » tout imprégnés de la sous-culture des séries américaines où le héros tue comme il respire, les enragés se battent maintenant à visage découvert et ne semblent plus redouter la police, a fortiori leurs concitoyens. »²⁹³

Ce type de propos a été relayé par *Présent* qui a parlé, avec encore plus de virulence, de « la guerre ethnique des jeunes »²⁹⁴. Le *Front national* annonçait même une manifestation de protestation le 7 janvier à Nice contre les « bandes ethniques des banlieues ». *Nice-Matin*, le même jour, parle de « deux policiers victimes de la guerre des bandes »²⁹⁵. Dans son enquête, le quotidien niçois décrit l'Ariane comme « la cité de la peur » et un habitant déplore que ce quartier soit devenu un véritable ghetto²⁹⁶.

Pour étayer cette thèse de la progression des bandes ethniques dans les banlieues, certains chroniqueurs agitent le spectre d'une dérive à l'américaine et comparent les bandes de l'Ariane aux gangs organisés qui sévissent dans les ghettos urbains Outre-Atlantique. Le 5 janvier, *Nice-Matin* publie une enquête intitulée : « Pourquoi l'Ariane devient un ghetto ? »²⁹⁷, et révèle que la difficulté principale réside dans le fait qu'il y a là trop de familles « à problème » et que ce quartier de Nice est livré aux mains de deux ou trois bandes organisées de délinquants. Face à

²⁹³ *France-Soir*, 4 janvier 1995, *op. cit.*

²⁹⁴ *Présent*, 6 janvier 1995, article de Caroline Parmentier.

²⁹⁵ *Nice-Matin*, 4 janvier 1995, article de Jean-Paul Fronzes, *op. cit.*

²⁹⁶ *Idem*, article de Thierry Rivière.

²⁹⁷ *Nice-Matin*, 5 janvier 1995.

ces excès de langage, l'animateur d'une association du quartier affirme que « l'Ariane n'est pas le Bronx » établissant ainsi une comparaison avec ce quartier new-yorkais. La rédaction du *Figaro* établit quant à elle un lien direct entre la situation française et celle des Etats-Unis :

« Comme aux Etats-Unis, ce sont des adolescents à la dérive et aux méthodes empiriques qui ont donné naissance à de petits gangs, passant ainsi de la délinquance erratique au crime organisé, donc hiérarchisé. Ces bandes qui se regroupent en général par affinités ethniques après une phase de cohabitation et de coopération ne tardent pas à entrer en guerre ouverte »²⁹⁸.

I.3.3. L'inscription de l'événement dans un champ pratique

La « fusillade » de l'Ariane a donc été configurée en un événement d'une certaine sorte et transformée en une totalité intelligible. Un autre aspect consiste à l'inscrire dans un champ pratique constitué d'actions et de réactions : celui du traitement du problème des banlieues. La médiatisation de l'événement offre alors aux dépositaires de ce problème — ceux qui le dénoncent et qui trouvent dans un événement particulier l'occasion de réaffirmer leurs revendications et leurs mécontentements — la possibilité de s'exprimer publiquement non pas tant sur les faits eux-mêmes que sur les questions qu'ils posent en termes de problème public. Ils trouvent ainsi l'occasion de spécifier qui est affecté par ce problème (les « habitants, les « commerçants », « ceux qui payent leurs impôts », « qui aspirent à vivre

²⁹⁸ *Le Figaro*, 4 janvier 1995, *op cit.*, article de Robert des Nauriers.

normalement », etc.), d'attribuer des responsabilités politiques (dénonciation du laxisme des pouvoirs publics, etc.) et de définir une capacité de réponse appropriée (demande d'une augmentation des effectifs de police, d'une sévérité accrue de l'appareil judiciaire, etc.).

Ainsi, les diverses déclarations et réactions au drame enregistrées à la suite de l'événement ne consistent pas simplement à condamner un fait isolé, à demander que les coupables soient retrouvés, que justice soit faite, etc., mais appellent à un règlement beaucoup plus global du problème des banlieues en général et de celui de l'Ariane en particulier. Par exemple, le maire de Nice de l'époque revendique dans les colonnes de *Libération* davantage de moyens pour lutter efficacement contre la délinquance des immigrés qu'il place au centre de la définition du problème des banlieues :

*« Je souhaite également la fermeture de la frontière et le refoulement de tous les irréguliers. Faisons faire de l'exercice à l'armée française et déployons des troupes à la frontière italienne toute proche qui est une vraie passoire »*²⁹⁹.

De même, le président de l'*Entente Républicaine de Nice* accuse dans *Nice-Matin* les pouvoirs publics de ne pas prendre de mesures contre l'immigration et associe « les résultats funestes d'une immigration provoquée depuis plus de dix ans et l'impuissance ou le refus du pouvoir politique de prendre les moyens énergiques pour y mettre un terme » et « l'accumulation dans des ensembles devenus des ghettos de populations étrangères hétérogènes dans des conditions de chômage, de surnombre, d'illettrisme, telles qu'elles ne peuvent devenir qu'explosives au fil du

²⁹⁹ *Libération*, 4 janvier 1995, article d'Alain Leauthier ; et *Le Monde*, 5 janvier 1995, *op cit.*

temps »³⁰⁰. *Le Français* affirme à sa “une” que « des enclaves étrangères se multiplient en France »³⁰¹ et stigmatise les propos du député UDF-RPR de la circonscription qui réclame des renforts de police à l’Ariane pour éviter les rixes quotidiennes, en déclarant : « A quoi cela rime-t-il de vouloir traiter les conséquences de la délinquance immigrée avec des renforts de police, quand on ne fait rien, ni en actes, ni en parole pour s’opposer à l’immigration elle-même ? »³⁰². De la même manière, le *Front national* rend compte du problème des banlieues en dénonçant l’absence de lutte contre l’immigration : « De tels actes ne relèvent pas que d’un simple fait divers : ils prouvent que la criminelle politique d’immigration aboutit au désordre et à la création de foyers de tension que les forces de l’ordre ne sont plus capables de maîtriser »³⁰³.

A chaque fois, ce qui est mis en cause concerne une communauté beaucoup plus large que les simples victimes directes de cette « fusillade » localement et spatialement située, à savoir la sécurité des personnes au sein du territoire national. C’est donc l’institution policière dans son ensemble et, plus largement encore, l’autorité de l’État, garante de la sécurité publique, qui sont touchées par cette définition du problème. Celle-ci implique en conséquence l’expression d’une indignation générale, la mise en place, ou le renforcement, de politiques publiques appropriées, etc. La réaction d’un député des Alpes-Maritimes adressée au ministre de l’Intérieur et publiée dans *Nice-Matin* illustre bien cette logique de la dénonciation publique d’un problème, de la définition de ses causes et de la proposition des réponses à apporter :

³⁰⁰ *Nice-Matin*, 5 janvier 1995.

³⁰¹ *Le Français*, 4 janvier 1995, première page.

³⁰² *Idem*, article de Jean-Luc Lebel.

³⁰³ *Le Monde*, 5 janvier 1995, *op. cit.*, et *Le Français*, 5 janvier 1995, *op. cit.*

« M. le ministre d'État,

« Je tiens à vous faire part de mon émotion et de mon indignation au sujet de l'assassinat du policier Georges Janvier et de la blessure subie par son collègue Guy Deshayes dans la nuit du 2 au 3 janvier dans les quartiers Est de Nice si difficiles à contrôler.

« Je vous rappelle — une nouvelle fois — que les effectifs de la police nationale de la ville ont — pratiquement — diminué depuis la guerre (par suite de la diminution de la durée hebdomadaire du travail) alors que la population a augmenté de 50 % (1936 : 220 000, 1993 : 351 000) sans compter les résidents temporaires et, hélas ! le nombre croissant des individus sans papier.

« La justice, elle-même, devrait comprendre qu'elle doit mieux aider les forces du maintien de l'ordre et ne pas paraître trop souvent la désavouer en remettant en liberté des individus dangereux pour la tranquillité et la santé de tous. »³⁰⁴

On voit clairement dans cette déclaration la distinction que souligne Gusfield dans son analyse des problèmes publics entre responsabilité causale et responsabilité politique. La première renvoie à une explication causale des événements et répond à la question : *Comment est-ce arrivé ?* C'est une question de croyance ou de connaissance, une affirmation à propos d'un enchaînement qui rend factuellement compte de l'existence d'un problème. La seconde renvoie quant à elle à une personne ou une institution qui est chargée de contrôler une situation ou de résoudre un problème. Elle répond à la question politique : *Qu'est-ce qui doit être fait ?* et affirme qu'une personne ou une institution est obligée de faire quelque chose à propos d'un problème public, pour le résoudre ou pour éviter une situation

³⁰⁴ *Nice-Matin*, 4 janvier 1995, « Une lettre du député Charles Ehrmann ».

dangereuse³⁰⁵. D'un côté, le député des Alpes-Maritimes désigne des « individus dangereux pour la tranquillité et la santé de tous » qu'il qualifie de responsables de « l'assassinat » — le choix de ce terme n'est pas fortuit — d'un policier dans un de ces « quartiers Est de Nice si difficiles à contrôler ». De l'autre, il attribue à l'Etat, au ministre de l'Intérieur à qui il s'adresse, et à l'appareil judiciaire la responsabilité politique de l'événement, accusant ces institutions de laxisme en matière de sécurité publique.

Tel qu'elle est configurée, cette « fusillade ayant entraîné la mort d'un fonctionnaire de police » perd donc ce caractère contingent qui caractérise le fait divers. Son inscription dans un champ pratique contribue à la définir comme un « événement public », problématisé selon le registre de l'action publique, mettant en cause les affaires publiques (la sécurité n'est plus assurée dans certains territoires, l'exclusion s'y développe, les jeunes ne sont plus assurés de leur avenir, etc.), posant des questions relatives à l'intérêt général (celui de la préservation des biens et des personnes, de la montée du chômage, etc.), demandant un certain type de traitement par l'action collective (renforcement de la présence policière, réhabilitation du cadre bâti, opérations de prévention, d'insertion par l'économique, etc.).

* *

*

L'analyse des procédures de configuration de ce drame survenu à l'Ariane montre bien que les catégories permettant d'identifier cet événement comme un cas d'espèce du problème des banlieues étaient déjà disponibles sous la forme d'un savoir partagé. Une fois configuré et fixé sous cette description, l'événement est doté

³⁰⁵ J. R. Gusfield, *op. cit.*, 1981.

d'un passé et d'un futur, d'un tissu de causes et d'effets, d'un champ d'actions à mettre en place et de dénonciations du problème qui s'inscrivent également dans cette problématisation des faits. Le drame est ainsi mis en forme de telle sorte que la description qui en est donnée tient compte de la situation dans laquelle il s'inscrit comme un élément de compréhension de ce qui s'est passé. C'est bien cette mise en forme des faits, de l'Ariane comme « quartier difficile » où s'affrontent des bandes ethniques rivales, qui permet de rendre intelligible cette « fusillade » et d'en faire un événement sur lequel se focalise l'attention publique. Ainsi, la clarté que nous offre cette présentation de l'événement comme un cas d'espèce du problème des banlieues vient précisément du fait que cette « fusillade » ait été spécifiée et normalisée comme un événement typique de ce problème public.

II. SAILLANCE DE L'ETHNICITE DANS LA PRESSE DE PROXIMITE

J'entends par « presse de proximité » toute presse qui, par son enracinement dans les quartiers, s'assigne comme mission essentielle de rendre compte de la vie publique locale dans ses différents aspects (aménagement du territoire, décisions politiques, vie associative, manifestations culturelles, etc.) exerçant de ce fait un rôle de citoyenneté au sens anglo-saxon du terme, c'est-à-dire de renforcement du tissu social et des solidarités collectives. Les questions que soulèvent les difficultés de circulation et de stationnement, les projets d'aménagement du territoire, la vie des équipements scolaires et des associations, la situation du marché immobilier, les entreprises et les commerces locaux, les manifestations sportives sont autant de thèmes qui reviennent souvent dans les articles de la presse locale et qui contribuent à définir cette mission de journalisme de proximité. Ces questions contribuent également à inscrire ce type de presse dans le cadre des activités de dénonciations et de plaintes qui participent de la construction sociale des problèmes publics, de l'identification des acteurs qui en sont les dépositaires, de ceux qui sont compétents pour les résoudre, etc. Leur prise en compte permet ainsi de mener une analyse cette fois plus locale de la définition des problèmes publics.

Nice-Matin a développé cette dimension de presse de proximité dans les années 60 et l'a systématisée sous la forme d'un « journal des quartiers » qui s'insère dans les pages locales du quotidien³⁰⁶. Le but de cette rubrique consiste, selon les

³⁰⁶ Comme beaucoup de quotidiens régionaux, *Nice-Matin* se compose d'un tronc commun à toutes les éditions comprenant les actualités régionale, nationale et internationale, et de pages spécifiques à chaque édition locale. Dans l'édition de Nice, ces pages couvrent l'actualité des différents quartiers de la ville et des villages situés sur les collines niçoises.

termes même de la rédaction, à proposer aux lecteurs d'exposer dans les colonnes du journal les problèmes de leur vie quotidienne et de leur communiquer en retour les explications, voire les solutions, que proposent les autorités. Par cette démarche, ce quotidien se place dans une position de médiation entre la population niçoise et les pouvoirs publics, et s'impose comme un acteur à part entière de la vie publique locale.

A la fois proche de ce qui se passe dans les quartiers et lu par un public très large, ce journal se présente donc comme un objet d'étude particulièrement intéressant. Cependant, faute d'équivalent dans la région, toute comparaison avec d'autres quotidiens locaux reste irréalisable. Car s'il existe bien d'autres parutions locales — essentiellement *L'Étendard* et *Le Patriote* —, leur périodicité hebdomadaire ne leur permet pas de tenir ce rôle de presse de proximité.

Pour mener mes analyses, j'ai constitué différents corpus à la fois amples et limités, consultables par d'autres chercheurs et permettant des comparaisons entre les différents quartiers de Nice³⁰⁷. Le premier est composé d'articles publiés dans la seule rubrique « vie des quartiers » entre 1970 et 1984, période pendant laquelle elle est le mieux représentée dans les colonnes de *Nice-Matin*. Cette rubrique est quasiment quotidienne et comprend en moyenne quatre articles par jour ce qui représente sur une période de quinze ans un nombre théorique de 21 900 articles consacrés à rendre compte de la vie quotidienne dans les quartiers de Nice. Pour ne pas travailler sur un corpus trop important, j'ai donc procédé à un tirage aléatoire qui

Ces pages locales se trouvent en début de journal, entre la page 4 et la page 7 ou 9 selon l'importance de l'actualité. Ainsi, si la rédaction de *Nice-Matin* accorde une importance primordiale à cette presse de proximité, elle ne se limite pas à ce type d'information. Ses analyses de l'actualité nationale et internationale ont aussi contribué à donner à ce quotidien la suprématie qu'il exerce dans le département des Alpes-Maritimes avec les quelques 250 000 exemplaires qui sortent chaque jour des rotatives.

³⁰⁷ La liste des articles constituant les différents corpus de presse retenus pour l'analyse est consultable en annexe.

consistait à retenir un jour pour chaque mois de la période définie. J'ai ainsi recueilli un total de 503 articles répartis de la manière suivante :

Tableau 7 : Corpus 1. Echantillon des articles retenus

<i>Période</i>	<i>Nb d'articles</i>
1970-1974	166
1975-1979	146
1980-1984	191
Total	503

Pour mesurer la distribution des articles selon les différents quartiers de la ville, j'ai utilisé le découpage effectué par les services de l'urbanisme de Nice qui retient 41 quartiers sur l'ensemble de la commune. La répartition des articles est alors la suivante :

Tableau 8 : Corpus 1. Répartition des articles par quartier

Quartiers de Nice	70-74	75-79	80-84	Total
Vieille ville	5	6	14	25
Port	14	10	17	41
Riquier	6	0	4	10
Mont Boron	5	7	9	21
Saint Roch	9	7	12	28
Pasteur	5	4	3	12
Roquebillière - Bon Voyage	4	1	2	7
Vinaigrier	1	1	1	3
L'Ariane	9	12	12	33
Rimiez	5	1	2	8
St Maurice - Vallon des Fleurs	4	1	1	6
Le Ray - Las Planas	0	2	2	4
St Sylvestre - St Barthélémy	8	7	3	18
Mantéga - Righi - Cessole	2	2	5	9
Libération	6	5	2	13
Cimiez	11	12	10	33
Carabacel	1	9	7	17
Vernier	2	3	2	7
Le Piol	2	3	5	10
St Philippe	4	1	0	5
La Madeleine	6	4	8	18
Jean Médecin	9	12	16	37
Thiers	6	1	1	8
Rue de France	1	0	3	4
Gambetta - Grosso	7	2	7	16
Baumettes	8	7	6	21
Ste Hélène - Fabron	6	3	4	13
Caucade - La lanterne	4	5	4	13
St Augustin	6	4	5	15
Arenas	3	2	11	16
Ste Marguerite	1	0	1	2
St Antoine	2	2	3	7
St Isidore	0	2	2	4
Ventabrun	0	0	0	0
Crémat	1	3	1	5
St Roman	1	1	2	4
Lingostière	0	1	0	1
St Pierre de Féric	1	1	1	3
Pessicart	0	1	2	3
St Pancrace	0	1	1	2
Gairaut - St Michel	1	0	0	1
Total	166	146	191	503

Ce tableau montre que l'Ariane est l'un des quartiers les plus représentés dans cette rubrique de *Nice-Matin*. Se situant avec Cimiez³⁰⁸ (33 articles) en troisième position derrière les quartiers du Port³⁰⁹ (41 articles) et de Jean-Médecin³¹⁰ (37 articles), il focalise à lui seul 6,5 % des articles consacrés à cette rubrique alors que la représentation moyenne de chaque quartier est inférieure à 2,5 %.

Le deuxième corpus a pour but d'élargir le champ des rubriques et de procéder à un dépouillement systématique du journal pour une période plus courte (1980-1984) et pour un nombre limité de quartiers : Vieille ville, Saint-Augustin, Caucade. Cette sélection fut raisonnée par des critères pouvant me permettre d'enregistrer les variations entre un quartier central (la Vieille ville) et des quartiers périphériques (Saint-Augustin, L'Ariane), mais aussi entre un quartier résidentiel (Caucade) et des quartiers populaires (Saint-Augustin, L'Ariane).

Le quartier de Saint-Augustin est situé à l'extrémité ouest de la ville, sur la rive gauche du Var. Si l'histoire de son peuplement est assez différente de celle de l'Ariane, il souffre également d'une mauvaise image souvent reliée à la problématique des banlieues. Pas très éloigné de ce site, toujours à l'ouest de la ville, le quartier de Caucade bénéficie d'une toute autre image. Situé sur les premières collines qui dominent la mer, il s'est constitué dans les années 70 en quartier résidentiel à moyen standing et accueille une forte population de retraités. Le Vieux-

³⁰⁸ Un des quartiers les plus quotés de Nice, bien connu pour ses vestiges de l'époque gréco-romaine. Il est situé sur une colline qui domine la ville. L'essentiel des articles est consacré à des questions d'aménagement urbain (transports en publics, voies de circulation, éclairages publics, réfection de bâtiments publics, etc.).

³⁰⁹ Situé à l'est de la ville, il s'agit d'un quartier populaire constitué d'immeubles anciens et de petits commerces de proximité. Là encore, les articles sont essentiellement consacrés à des questions d'aménagement, mais aussi à des problèmes liés à la pollution urbaine, au bruit et au manque de stationnements.

³¹⁰ Quartier de centre-ville où sont regroupés les galeries commerciales et les grands magasins. Mis à part les articles consacrés aux aménagements urbains, il est notamment question de problèmes liés à la présence de toxicomanes et de clochards dans les rues.

Nice, quant à lui, a suscité mon intérêt car il a été l'objet de transformations importantes pendant la période retenue, passant localement de l'image d'un quartier « mal fréquenté », voire même dangereux la nuit, à celle d'un quartier animé, où il fait bon se balader le soir, devenant de ce fait le territoire de prédilection des nombreux touristes qui fréquentent la ville durant les mois d'été.

Ainsi constitué, ce corpus se compose de 305 articles répartis de la manière suivante :

Tableau 9 : Corpus 2. Répartition des articles par quartier

	1980	1981	1982	1983	1984	Total
L'Ariane	20	28	28	25	20	121
Vieux-Nice	8	21	23	31	23	106
Saint-Augustin	7	10	8	16	9	50
Caucade	5	2	10	7	4	28
Total	42	61	71	79	58	305

Cette répartition conforte ce qui ressort du premier corpus, à savoir la forte médiatisation du quartier de l'Ariane. Toutes rubriques confondues cette fois, ce quartier attire l'attention des journalistes de *Nice-Matin* plus encore que le Vieux-Nice qui constitue pourtant la principale attraction culturelle et touristique de la ville. Quant au quartier de Saint-Augustin qui est également labellisé comme « quartier difficile », il ne fait l'objet que de 50 articles contre 121 consacrés à l'Ariane.

Enfin, un troisième corpus est entièrement consacré au seul quartier de l'Ariane. Il résulte du dépouillement systématique du journal et comprend tous les articles qui traitent de ce quartier entre 1965 — date qui marque les débuts de l'urbanisation intense de l'Ariane — et 1994, soit une période de 30 ans. Il se

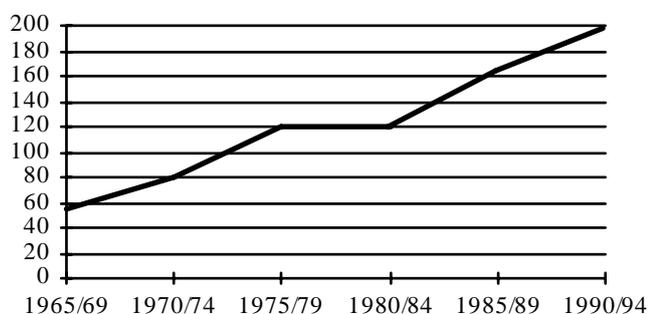
compose d'un total de 730 articles retenus par la mention du quartier de l'Ariane dans les titres, sous-titres et intertitres. Ceux-ci se répartissent de la manière suivante :

Tableau 10 : Corpus 3. Répartition des articles par période

<i>Quartier de l'Ariane (Nice-Matin)</i>	Total
1965/69	52
1970/74	78
1975/79	119
1980/84	120
1985/89	164
1990/94	197
Total	730

Ce découpage chronologique des articles est intéressant car il montre que l'intérêt porté à ce quartier par les journalistes de *Nice-Matin* n'a cessé de croître en trente ans. Entre 1965/69 et 1990/94, la proportion des articles passe ainsi de un à quatre alors que la population n'augmente plus.

Figure 6 : Corpus 3. Evolution du nombre d'articles



Les articles consacrés au quartier de l’Ariane sont très largement publiés dans les pages locales de *Nice-Matin* : 93,9 % du corpus dont 6,2 % dans la rubrique « vie des quartiers », contre 6,1 % dans les pages régionales plus largement diffusées. Seulement 1,6 % de l’ensemble des articles sont annoncés à la « une » du quotidien.

L’emploi de catégories ethniques dans le traitement journalistique est plus élevé dans les articles consacrés à l’Ariane que dans ceux qui traitent des autres quartiers de Nice. La lecture du tableau suivant montre en effet une très nette sur-représentation des catégories ethniques à l’Ariane par rapport aux autres quartiers retenus dans notre corpus comparatif (24,8 % contre 2,8 % pour le Vieux-Nice, 2,0 % pour Saint-Augustin, et 0 % pour Caucade) :

Tableau 11 : Corpus 2. Répartition des articles par quartier et selon la présence de désignations ethniques

	<i>Articles ne comprenant pas de désignations ethniques</i>	<i>Articles comprenant des désignations ethniques</i>	Total
L’Ariane	91	30	121
Vieux-Nice	103	3	106
Saint-Augustin	49	1	50
Caucade	28	0	28
Total	270	35	305

Ce tableau montre également que 11,5 % seulement des 305 articles retenus dans ce corpus comprennent des catégories ethniques. Or, sur ces 11,5 %, 85,7 % sont consacrés au seul quartier de l’Ariane, ce qui rend compte une fois de plus de la spécificité de ce quartier dans le traitement médiatique qui en est fait.

Une analyse des catégories ethniques employées dans les articles qui traitent de l’Ariane (corpus 3) montre cette fois que les catégories « gitan » et « maghrébin »

sont les seules à apparaître dans le corpus. Des catégories comme « italien », « portugais », « turc » ou d'autres nationalités dont on a vu qu'elles étaient représentées dans le recensement de la population du quartier ne sont pas présentes dans les articles. D'autre part, les labels « français » ou « blanc » dont on a vu qu'ils organisent certaines descriptions de la banlieue en France en s'opposant aux « jeunes immigrés » sont également absents du corpus d'articles. Quant aux deux seules catégories ethniques qui alimentent les descriptions, elles sont inégalement représentées :

Tableau 12 : Corpus 3. Catégories ethniques dans les articles qui traitent de l'Ariane

	<i>Total</i>
Gitans	55
Maghrébins	8
Les deux	23
Total	86

Il y a donc un écart assez sensible marqué par une nette prédominance de la catégorie « gitan » dans les articles et cela quelle que soit la période, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 13 : Corpus 3. Catégories ethniques par année dans les articles traitant de l'Ariane (1980-1993)

<i>Catégories</i>	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	Total
Gitans	6	9	5	2	5	6	4	20	4	7	0	2	3	5	78
Maghrébins	3	5	2	1	2	4	1	4	2	1	2	2	2	0	31
Total	9	14	7	3	7	10	5	24	6	8	2	4	5	5	109

Ce cadrage quantitatif des articles n'a d'autre ambition que de fournir un éclairage préalable à une analyse plus qualitative de la presse de proximité. Il a cependant permis de dégager plusieurs caractéristiques générales : le quartier de l'Ariane fait l'objet d'un traitement plus intense que la plupart des autres quartiers de Nice ; le nombre d'articles qui lui sont consacrés n'a fait qu'augmenter depuis sa période d'urbanisation intense dans les années 60 ; l'essentiel de ces articles se regroupe dans les rubriques locales du quotidien qui répondent à des exigences de proximité — suivi des dossiers, prise en compte d'un champ particulier d'acteurs locaux, etc. — et s'inscrit en conséquence dans le cadre d'un journalisme de proximité tel qu'on l'a défini en début de chapitre. Enfin, la catégorisation ethnique est plus fréquente dans le traitement journalistique de l'Ariane que dans celui des autres quartiers de Nice et se manifeste, dans ce cas, exclusivement à travers l'usage de labels servant à désigner les Gitans et les Maghrébins.

II.1. Les activités routinières de la vie des quartiers

Si l'on examine nos différents corpus de manière plus qualitative, on observe deux grandes catégories d'articles : ceux qui rendent compte des activités routinières de la vie des quartiers et ceux qui traitent des problèmes rencontrés dans les quartiers.

Les premiers consistent à rendre compte des activités sportives, sociales, culturelles et festives qui se déroulent dans les quartiers de Nice et dont les lecteurs de la presse locale s'attendent à trouver l'écho dans leur quotidien. Les fêtes de fin d'année organisées dans les écoles, les sorties sportives ou culturelles proposées par les associations de quartier, les animations dispensées par les équipements de

proximité sont autant d'activités que l'on retrouve dans la plupart des quartiers et qui font régulièrement l'objet d'un compte rendu dans la presse locale. L'article suivant illustre bien ce cas de figure :

La Saint-Pierre fêtée à l'Ariane

Samedi dernier s'est déroulée la fête de la Saint-Pierre à l'Ariane. Un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux Morts, place de l'Ariane, en présence de M. Jacques Médecin, maire ; M. Rudy Salles, député ; Mme Georgette Castellucci-Raimondi, attaché de cabinet de M. Jacques Médecin, chargée de mission à l'Ariane et de nombreux présidents d'associations du quartier.

A cette occasion, la fanfare « l'Echo de la chaumière » a entonné une vibrante « Marseillaise », une gerbe a ensuite été déposée dans l'église où la foule présente s'est recueillie. Toutes ces personnes se sont ensuite retrouvées au cours d'un sympathique apéritif.

Outre les personnes déjà mentionnées, on notait la présence de MM. Chiabaut et Chapelin, conseillers municipaux de la ville de Nice ; M. Colomas, maire de Saint-André, député suppléant, et M. Sarrete, adjoint de Saint-André ; M. Chatelain, contrôleur général honoraire des polices départementales ; M. Gasparetti, conseiller municipal de la Trinité ; M. Jean-Claude Rainaud, directeur du service du protocole de la ville de Nice ; etc.

La fête devait se poursuivre l'après-midi par un spectacle gratuit, dans le grand jardin, organisé par le C.E.D.A.C. de l'Ariane.

Un très nombreux public a pu assister à la représentation des diverses activités du centre : danse moderne et classique, concert de trompettes et de guitares, exhibition de sports de combat.

Dimanche après-midi, c'est l'orchestre de Ray Vincent qui clôturait cette fête par un bal.³¹¹

Structurellement, la construction de ces articles est toujours la même. Il y a tout d'abord une présentation sommaire de la spatialité et de la temporalité de l'activité décrite (« samedi dernier... à l'Ariane »). On trouve ensuite une description — également sommaire — de ce qui s'y est passé (on a fêté la Saint-Pierre), et une présentation des acteurs qui y ont participé. Enfin, la description se termine souvent par l'énoncé des personnalités — élus, responsables de services publics ou d'associations, etc. — qui ont assisté à l'événement. Ainsi, les comptes-rendus de ce type sont souvent très courts. Ils se composent de petits paragraphes qui donnent au lecteur une description très générale de ce qui s'est produit au cours de ces activités (on s'est recueilli, on a dansé ou chanté, etc.). Il arrive quelquefois que la liste des personnalités présentes soit plus longue que la description de l'activité elle-même. Quant au vocabulaire employé dans la description, il donne une coloration à ces événements en les qualifiant de « sympathiques » ou en mettant l'accent sur la bonne humeur dans laquelle ils se sont déroulés.

Si les articles de ce genre sont nombreux (environ un tiers du corpus), les catégories ethniques y sont rarement saillantes. Les quelques exceptions sont alors intéressantes à analyser. Un premier cas nous amène, encore une fois, à la fête de la Saint-Pierre :

³¹¹ *Nice-Matin*, 28 juin 1988, « La Saint-Pierre fêtée à l'Ariane ».

Fête de la Saint-Pierre à l'Ariane

La fête patronale de l'Ariane s'est déroulée récemment et obtenu un franc succès. Beaucoup de monde pour assister aux différents jeux organisés par les associations du quartier : Action 06; A.D.I.H.A., A.T.E. L'association A.T.E. a présenté les jeunes accordéonistes Andreja et Milord Popovic qui ont été très applaudis. La fête a été principalement animée par le groupe tzigane et de très belles interprétations de danses et de chants.

La fête s'est terminée par un dépôt de gerbe au monument aux Morts de l'Ariane, en présence de : MM. Rudy Salles, député des A.-M. ; Lavagna, conseiller municipal, représentant M. Barthe, adjoint au maire, conseiller régional ; Jacques Peyrat, conseiller régional ; Jean-Pierre Gost, conseiller régional ; Bernard Asso, conseiller général ; Mme Geneviève Assemat-Médecin, conseiller général ; M. Louis Broch, conseiller général, maire de la Trinité ; André Bonny, adjoint au maire, Albert Sclavo, maire honoraire de la Trinité ; Nicoud, président de la C.A.F., et de nombreuses personnalités.

Dans son allocution, Mme Castellucci-Raimondi, attachée au cabinet du maire et présidente d'Action-06, a tenu à remercier : M. Honoré Bailet, sénateur-maire de Nice, la Police nationale, le service de protocole de la ville de Nice, les anciens combattants, les associations ayant participé à l'animation, la Protection civile et "Nice-Matin".³¹²

Comme dans l'article précédent, il est question de rendre compte de la fête patronale du quartier qui se déroule chaque année au moment de la Saint-Pierre. La

³¹² *Nice-Matin*, 1er juillet 1993, « Fête de la Saint-Pierre à l'Ariane » (photo où l'on voit en premier plan des musiciens et des danseuses de flamenco).

présentation des faits n'y est pas différente : elle situe l'événement dans le temps et dans l'espace et énumère les personnalités présentes. Le ton de la description est également le même : la fête s'est bien déroulée, elle a obtenu un franc succès, il y avait beaucoup de monde, etc.

La photo de l'article montre le spectacle organisé sur la place du quartier. On y voit au premier plan quatre musiciens de dos (deux guitaristes, un bassiste et un batteur) qui forment un demi-cercle autour de six danseuses de flamenco, toutes vêtues de robes à volants. On apprend également dans le texte que la fête en question a été principalement animée par « le groupe tzigane ». Sans plus de précision, on suppose qu'il s'agit d'un groupe tzigane de l'Ariane qui a donné « de très belles interprétations de danses et de chants ». On note au passage — on y reviendra plus tard — que le terme employé est ici « tzigane » et non « gitan ».

Ainsi, s'il est question d'ethnicité dans cet article, c'est uniquement pour mettre en valeur la dimension folklorique de la « culture tzigane ». On y apprend que c'est « le groupe tzigane » qui a animé la fête patronale de l'Ariane, ce qui témoigne, de manière implicite, de la bonne intégration de cette population au quartier.

Dans un registre un peu différent, un autre article présente des activités destinées à enrayer les difficultés sociales de l'Ariane :

« Afin de sortir de la rue les jeunes qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances, l'opération « Loisirs quotidiens » est pour la première fois menée depuis le début de l'été à Nice. Retenu par la commission de rénovation sociale, c'est le quartier de l'Ariane qui a été choisi pour en avoir la primeur.

Hier en fin d'après-midi, sur le stade du Tripode, une manifestation a permis de tirer les premiers enseignements de cette intéressante

expérience que financent les cellules interministérielles et que coordonne la direction départementale de la Jeunesse et des Sports, sous l'impulsion de son directeur, M. Torregano. (...)

Grâce à un solide encadrement, constitué par des animateurs de centres de vacances et des bénévoles du collectif des associations de l'Ariane, les jeunes apprécient ces activités sportives que, pour certains, ils découvrent. Par le sport, c'est bien connu, les différences s'estompent : ici, la cohabitation entre les ethnies du quartier se fait sans heurt, ce qui n'est pas une mince satisfaction pour les responsables. L'A.L.I.F et l'Association des amis des gens de la route, tiennent dans ce domaine un rôle prépondérant. (...) ».³¹³

Ici, les activités décrites rendent compte d'initiatives qualifiées de positives. L'expérience est qualifiée d'« intéressante » dans la mesure où elle permet « de sortir de la rue les jeunes qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances ». Dans ce contexte, les associations qui représentent les groupes ethniques du quartier — l'A.L.I.F (Association pour l'amélioration des conditions de vie des immigrés et de leur famille) et l'Association des amis des gens de la route — sont présentées comme des acteurs prépondérants de l'organisation de ces activités. Par ailleurs, s'il ne mentionne pas de groupes en particulier, l'article souligne le caractère intégrateur de ce type d'activités : les différentes « ethnies du quartier » sont ainsi décrites comme « cohabitant » « sans heurts ».

On peut citer également un article plus récent, consacré aux activités menées par l'Association « tzigane » du lotissement des Chênes-Blancs :

³¹³ *Nice-Matin*, 1er août 1984, « Sport tous Azimuts pour ceux qui ne partent pas en vacances. L'Ariane : 223 jeunes ont participé en juillet à l'opération "Loisir quotidiens" ».

« Depuis un peu plus d'un an d'existence, l'Association tzigane des Chênes-Blancs à l'Ariane, avec son président Nicolas Buche et toute l'équipe du bureau directeur a déjà réalisé de nombreux projets.

Entre autres, la rénovation de la salle polyvalente où pendant l'été se tient le centre de loisir sans hébergement du lotissement ; ou encore l'animation de la fête patronale du quartier de l'Ariane où l'on a pu apprécier le talent des musiciens et des jeunes danseuses, ainsi que la démonstration des jeunes volleyeuses et des footballeurs en herbe, lors de l'inauguration du micro site de l'Ariane.(...)

Le président Nicolas Buche précise que « toutes ces activités sont également proposées à tous les jeunes du quartier de l'Ariane, car notre objectif principal demeure l'ouverture du lotissement des Chênes Blancs sur la vie du quartier ».

D'ailleurs, bon nombre des membres du bureau directeur font partie des conseils des parents d'élèves et ont participé activement à la réussite des fêtes de fin d'année dans différents établissements scolaires du quartier.

L'Association tzigane du lotissement des Chênes-Blancs, par son dynamisme et ses efforts, donne un nouveau souffle au quartier de l'Ariane, afin que la population de ce grand « village » puisse vivre dans la parfaite convivialité. »³¹⁴

La description porte sur le « dynamisme » de cette association « tzigane »³¹⁵ et insiste sur les « efforts » entrepris par ses responsables (organisation d'activités et

³¹⁴ *Nice-Matin*, 29 juillet 1993, « Association tzigane des Chênes-Blancs : une année active ».

³¹⁵ Son nom officiel est *Association du lotissement des Chênes-Blancs* mais les différents acteurs institutionnels du quartier ainsi que *Nice-Matin* l'appellent régulièrement l'Association tzigane des Chênes-Blancs.

d'événements, animations folkloriques dans les fêtes de fin d'année des établissements scolaires et lors de la fête patronale du quartier, etc.). Dans ce contexte, le président de l'association est présenté comme un acteur qui œuvre pour améliorer l'image de ce groupe dans le quartier et pour que le lotissement cesse d'être perçu comme une enclave ethnique. Plus encore, les initiatives conduites par l'association « tzigane » sont présentées comme une entreprise qui travaille avec efficacité à l'amélioration de la dynamique culturelle de l'Ariane : elles donnent « un nouveau souffle au quartier de l'Ariane », œuvrent pour une « parfaite convivialité » et témoignent ainsi de la bonne intégration de ce groupe ethnique.

II.2. Les problèmes de quartier

La seconde catégorie d'articles que l'on trouve dans la presse de proximité traite des problèmes rencontrés dans les quartiers. On est alors dans une logique de dénonciations, de revendications et de plaintes à propos de problèmes qui affectent le quartier en question et dans laquelle *Nice-Matin* se fait le porte parole ou l'intermédiaire. C'est là un autre aspect de la presse de proximité qui ne consiste pas simplement à rendre compte de manifestations ou d'activités routinières au fil de leurs occurrences, mais qui contribue à définir des « problèmes publics » en identifiant les personnes qui en sont dépositaires et celles qui sont compétentes pour les résoudre, et en formulant des indignations morales³¹⁶.

³¹⁶ Dans la tradition constructiviste, les revendications expriment des demandes dans un univers moral. Les valeurs sont donc des affirmations qui expriment les raisons ou l'origine d'une plainte. Elles servent à justifier une demande, à expliquer non seulement ce qui est mauvais, mais pourquoi c'est mauvais. Elles sont une ressource du langage mobilisée pour justifier une ligne de conduite (voir C. Rinaudo, « Qu'est-ce qu'un problème social ? Les apports théoriques de la sociologie anglo-saxonne », *N.T.S.*, n° 1, 1995).

II.2.1. *Les problèmes liés à l'incompétence bureaucratique*

Les problèmes soulevés ou répercutés par la rédaction de *Nice-Matin* sont de toute nature. Ils peuvent être liés à la mauvaise distribution du courrier, à la pollution d'une usine environnante, au bruit causé par la circulation routière, aux horaires d'ouverture du bureau de poste du quartier, etc. Les articles peuvent soulever un nouveau problème, apporter des éléments récents dans le traitement d'un problème bien connu de la population locale ou en signaler le règlement définitif comme c'est le cas dans l'article suivant consacré au problème de l'ouverture du bureau de poste de l'Ariane :

« Les heureuses surprises succèdent aux heureuses surprises à l'Ariane. Cette fois, c'est du côté du bureau de poste que l'horizon vient de se dégager avec l'ouverture en journée continue de ce dernier. Les habitants, par l'intermédiaire notamment de l'Association de défense des intérêts des habitants de l'Ariane-Sud (A.D.I.H.A.S), demandaient, on le sait, depuis longtemps que cette plus large amplitude soit accordée par la direction des P.T.T. en raison de l'importance du trafic.

Par lettre officielle, le chef du service départemental des postes a annoncé que les horaires étaient désormais modifiés comme suit, et ce depuis le 13 octobre dernier :

— Du lundi au vendredi : de 8 h à 18 h ;

— Le samedi : de 8 h à 12 h.

Ainsi, les bureaux fonctionnent une heure et demie de plus par jour. »³¹⁷

Cet article montre bien les différents éléments qui contribuent à définir le problème. Celui-ci est le résultat d'une plainte : le bureau de poste de l'Ariane est surchargé en raison d'un aménagement trop restreint des heures d'ouverture. Cette plainte est doublée d'une revendication qui consiste à demander que cet aménagement bénéficie d'une plus large amplitude. On peut comprendre également que ce problème s'inscrit dans une continuité historique et a donc déjà été rendu visible à d'autres occasions. Il fait aussi l'objet d'un savoir partagé par les membres de la communauté locale : la proposition impersonnelle « on le sait » souligne bien le caractère public de ces activités de plaintes et de revendications. Mais surtout, ces activités sont décrites de façon à ce que les dépositaires du problème — l'Association de défense des intérêts des habitants de l'Ariane — puissent être clairement identifiés.

Dans la définition qu'en donne Gusfield, la notion de « dépositaire des problèmes publics » exprime l'idée que tous les groupes et tous les individus n'ont pas le même pouvoir, la même influence et la même autorité pour définir la réalité d'un problème dans l'arène publique. Ainsi, la capacité de créer et d'influencer la définition publique d'un problème est ce qui renvoie à sa prise en charge par ceux qui en ont la compétence légitime. Ceux-ci bénéficient d'une crédibilité que d'autres n'ont pas. Ils peuvent faire des déclarations et des réclamations qui seront écoutées par tous ceux qui sont en attente d'une définition univoque du problème et de solutions appropriées. Ils possèdent ainsi l'autorité sur le terrain et peuvent gagner l'attention publique même si d'autres groupes leur sont opposés³¹⁸.

³¹⁷ *Nice-Matin*, 3 novembre 1980, « L'Ariane. Le bureau de poste ouvert en journée continue ».

³¹⁸ J. R. Gusfield, *op. cit.*, 1981.

Dans le quartier de l'Ariane, c'est clairement l'ADIHA qui joue ce rôle de dépositaire des problèmes publics, du moins jusqu'au début des années 90³¹⁹. De très nombreux articles de *Nice-Matin* se font l'écho des problèmes de l'Ariane tels qu'ils sont définis par cette association³²⁰ ou, ce qui arrive également, par des individus isolés ou par des associations moins influentes dans le quartier³²¹.

Ainsi, l'ADIHA ne se présente pas simplement comme le porte-parole des habitants de l'Ariane, mais comme l'institution qui est localement reconnue comme le dépositaire des problèmes du quartier et qui a la charge de formuler des plaintes et des réclamations, de publier des lettres ouvertes, de faire circuler des pétitions ou encore d'écrire à la rédaction de *Nice-Matin* afin de dénoncer publiquement des responsables politiques, de proposer des solutions, etc. :

³¹⁹ Issue de la fusion de deux comités de quartier, cette association fut créée en 1977. Ses buts étaient alors d'orienter les aménagements spatiaux de la municipalité pour améliorer les conditions de vie des habitants de l'Ariane et d'organiser des manifestations culturelles et sportives afin de créer une dynamique dans ce quartier. Au début des années 80, l'ADIHAS (association de défense des intérêts des habitants de l'Ariane-Sud) devient l'ADIHA et fait part de sa vocation à devenir le principal interlocuteur des pouvoirs publics dans le quartier et le seul représentant des intérêts de l'ensemble de ses habitants. Elle joua un rôle important au sein du programme de réhabilitation de l'Ariane pendant toutes ces années et son président reste, aujourd'hui encore, une personne influente et écoutée parmi les acteurs qui interviennent dans le quartier.

³²⁰ Voir par exemple pour la seule année 1981 les articles suivants : *Nice-Matin* du 16 février 1981, « L'Ariane. En froid avec le chauffage et l'eau chaude ! » ; *Nice-Matin* du 23 mars 1981, « L'Ariane. Mise "en dur" de la maternelle des "Lauriers roses" et création annoncée du centre culturel... » ; *Nice-Matin* du 5 avril 1981, « L'Ariane. comment résoudre les phénomènes de concentration d'ethnie ? Il y a urgence au camp des Chênes-Blancs et aux H.L.M. du Vieil-Ariane » ; *Nice-Matin* du 28 août 1981, « L'Ariane. l'habitat facteur d'insécurité » ; *Nice-Matin* du 7 décembre 1981, « L'Ariane. Plan d'ensemble et mesures d'urgences » ; *Nice-Matin* du 20 décembre 1981, « Assemblée générale de l'A.D.I.H.A. L'Ariane : le soleil se lève à l'est ». Il ne fait donc aucun doute que l'ADIHA possède à l'Ariane une capacité réelle d'influencer la définition publique des problèmes du quartier, d'en fixer les causes et les effets, les victimes et les responsables, etc.

³²¹ L'Association des commerçants de l'Ariane et Action-06 ont également joué, selon la période historique, un rôle significatif dans la définition des problèmes du quartier.

« M. Maurice Alberti, président de l'Association de défense des intérêts des habitants de l'Ariane nous écrit au sujet du retard de distribution du courrier :

« Depuis plusieurs jours les différents secteurs de distribution postale du quartier de l'Ariane, sont, à tour de rôle, atteints par la carence d'effectif qui conduit à la non distribution pure et simple du courrier, ainsi les H.L.M. du Paillon n'ont pas eu de lettres depuis trois jours et les habitants furieux manifestent avec véhémence de leur mécontentement.

« La direction départementale des postes à laquelle j'ai fait part des doléances justifiées des habitants du quartier invoque l'insuffisance d'effectifs liée au problème des congés.

« L'explication nous paraît précieuse, en effet, s'il est normal que les facteurs, qui sont des fonctionnaires, aient droit comme tout un chacun à prendre leur congé, il appartient à la direction départementale qui les accorde de programmer les départs et leur remplacement de telle sorte que la continuité du service public, principe impérieux du droit constitutionnel français, soit assurée. »³²²

Ici, c'est bien l'ADIHA qui a l'influence et l'autorité de définir la réalité du problème dans l'arène publique locale. En se voyant accorder par la rédaction de *Nice-Matin* la publication d'une lettre ouverte, elle est accréditée d'une compétence légitime et bénéficie d'une crédibilité lui permettant d'imposer ses points de vue, sa définition du problème et les solutions qu'elle juge appropriées.

³²² *Nice-Matin* du 9 septembre 1982, « Retards de courrier : la grogne à l'Ariane ».

Le contenu de son communiqué n'est pas neutre et mérite également une analyse. La position de dépositaire du problème tenue par l'association implique en effet un certain nombre de jugements qui mettent en œuvre tout un travail de définition des normes, d'attribution d'identités, de relations droits/devoirs, d'énonciation de principes. Par exemple, la bonne foi des services concernés par le problème et l'authenticité des motifs invoqués pour justifier les retards de courrier sont clairement mises en cause : l'insuffisance d'effectifs en période de congés est jugée « spécieuse » et irrecevable en raison des devoirs qui incombent aux services publics et qui sont impétueusement rappelés dans le communiqué. Ainsi, il est affirmé que le droit à prendre des congés est bien un principe « normal » mais que le fait de l'invoquer pour justifier les retards est une preuve de mauvaise foi qui cache, « en réalité », une mauvaise gestion des ressources humaines.

Dans ce contexte, le communiqué insiste d'autant plus sur le caractère approprié des doléances que les motifs invoqués sont jugés non recevables. Les habitants du quartier — dont il est rappelé que certains n'ont plus de courrier depuis trois jours — sont ainsi décrits comme des victimes qui se plaignent avec raison du mauvais fonctionnement de ce service et dont le mécontentement manifeste est à la fois justifié et cohérent avec la définition du problème qui est donnée.

Enfin, les termes employés dans le communiqué renvoient au caractère impersonnel des motifs imputés à ce problème. Il est question de « fonctionnaires » et « d'effectifs » qui ne sont pas en assez grand nombre pour assurer la distribution du courrier dans le quartier. Ainsi, la responsabilité causale du problème n'est pas attribuée à des personnes concrètes, mais au dysfonctionnement d'un service administratif, à une incompétence bureaucratique.

II.2.2. La délinquance : un problème lié à un défaut de moralité

En marge de ces problèmes publics qui ne sont pas propres au quartier de l'Ariane se trouve la question de la délinquance liée à des actes de vandalisme et d'incivilité, à des exactions, des bagarres, des agressions, des rodéos nocturnes, etc. L'article qui suit montre bien que ce problème est toujours susceptible de devenir saillant dans ce quartier :

L'Ariane : la fête ternie

C'était la fête hier après-midi à l'Ariane. En effet, vers 15 heures, les « grosses têtes » accompagnées de deux chars et des lanceurs de drapeaux d'Arezzo (Italie) ont fait leur apparition pour animer les rues du quartier. Une arrivée saluée comme il se doit par les riverains et les commerçants qui ont assisté à leur grande joie à un mini corso carnavalesque. Mais voilà, la fête a tourné court en raison de l'enthousiasme non mesuré de certains jeunes du quartier qui ont pris d'assaut les chars pour se livrer à du vandalisme pur et dur. « Ils ont cassé les mains du « Roi des jeux olympiques », saccagé les personnages et volé les spots lumineux, témoigne Georgette Castellucci-Raimondi, déléguée au quartier de l'Ariane. Du Gâchis. Il fallait voir ça. C'était de véritables grappes humaines accrochées sur les chars. L'un d'eux a même failli s'affaisser sous le poids. » Face à cette marée humaine, les quatorze policiers municipaux, chargés de surveiller le bon déroulement du corso, sont restés impuissants. Si bien que les responsables de l'animation du quartier ont décidé d'écourter à mi-parcours le défilé des chars. Sérieusement malmenés, ces derniers sont repartis vers les ateliers municipaux pour tenter de se refaire une beauté. En revanche,

les « grosses têtes », les groupes folkloriques et les lanceurs de drapeaux ont poursuivi leur tour du quartier. « Mais l'ambiance n'était plus la même. A la place du rire, dominait un sentiment de lassitude et de consternation. »

Alors y aura-t-il un deuxième carnaval de quartier à l'Ariane ? « Il faut que les traditions niçoises vivent dans un quartier de Nice, affirme Georgette Castellucci-Raimondi. C'est pourquoi nous sommes prêts à l'organiser. A condition que nous ayons des moyens de sécurité et d'encadrement suffisants. »³²³

Cet exemple est intéressant car il montre qu'il peut y avoir, à l'intérieur d'un même article, la juxtaposition des deux cadres que l'on rencontre dans la presse de proximité : la description des activités routinières et la dénonciation des problèmes rencontrés dans les quartiers³²⁴.

Dans un premier temps, la présentation de ce qui s'est passé inscrit les faits dans le cadre d'une activité de routine : « C'était la fête hier après-midi à l'Ariane ». Les trois premières phrases en rendent compte dans un style typique de la description de ce genre de manifestations. Il est question de fête, de spectacle offert aux habitants du quartier, de participation dans la joie et la bonne humeur, etc. Plus encore, le journaliste insiste sur le caractère approprié de cette bonne réception de la manifestation par le public : l'arrivée du cortège a été saluée « comme il se doit » par des gens qui ont pu participer « à leur grande joie » au défilé.

La formule « Mais voilà, la fête a tourné court » introduit une rupture de cadre au début de la quatrième phrase car la suite des événements ne correspond plus à ce à

³²³ *Nice-Matin*, 26 février 1992, « L'Ariane : la fête ternie ».

³²⁴ Sur la notion de cadre, voir E. Goffman, *Les cadres de l'expérience*, 1991.

quoi on peut s'attendre dans le cadre d'une fête et de sa description comme activité « routinière ». L'usage de la coordination « mais » indique clairement que ce qui a eu lieu n'aurait pas dû se produire et signale un changement de cadre. La construction de type « P mais Q » met ainsi en évidence un écart remarqué entre ce qui s'est produit et ce qui était attendu dans ce type de manifestation, entre le déroulement normal d'une activité routinière et bon enfant et la manifestation d'un problème³²⁵. La redéfinition est alors réalisée par la mention du « vandalisme pur et dur » qui sort l'événement de ce qui pouvait encore être normalisé comme une manifestation d'enthousiasme. Celui-ci devient alors un « enthousiasme non mesuré » qui se traduit par une « prise d'assaut » des chars, par le « saccage » des personnages et par le vol de matériel.

A partir de là, l'objet de l'article n'est pas tant d'informer le lecteur de la tenue ou du déroulement de la manifestation elle-même, de la présence des personnalités locales, etc., que de rendre compte de l'incident qui s'est produit dans le cours de cette manifestation et du problème qu'il soulève. L'acte de vandalisme permet alors de répondre à la question « que s'est-il passé ? » et de configurer les faits en les plaçant sous cette description.

Du même coup, le style employé n'est plus celui de la description d'activités routinières, mais bien celui de la dénonciation d'un problème. Comme dans le communiqué de presse consacré à la distribution du courrier, il est alors question de prise en charge d'un problème, de définition de normes, d'énonciation de principes, d'attribution d'identités. Le journaliste souligne ainsi la lassitude et la consternation

³²⁵ Sur la construction « P mais Q », voir O. Ducrot, "Mais occupe-toi d'Amélie !", in O. Ducrot (Ed.), *Les mots du discours*, 1980. Voir également M. Barthélémy, « L'événement dans le texte : quand le sida devient un scandale public », *Langage et société*, n° 78, 1996, p. 23-27. Voir également Fornel sur l'analyse d'un « recadrage » en direct d'un événement : de la rencontre de football à ce qu'il conviendra d'appeler « la tragédie du Heysel » (M. Fornel (De), « La tragédie du Heysel », *Réseau*, 1994).

du public. Plus encore, il donne la parole à l'organisatrice du défilé qui se saisit de l'occasion pour dénoncer publiquement le problème de l'insécurité que traduit cet incident. Celle-ci s'impose alors comme le dépositaire du problème et lance un appel aux pouvoirs publics pour que la sécurité soit renforcée dans le quartier. Elle met directement en cause « certains jeunes du quartier » qu'elle décrit comme une foule impersonnelle (« grappes humaines », « marée humaine »), invulnérable (« les quatorze policiers municipaux sont restés impuissants ») et irresponsable (c'est leur « enthousiasme non mesuré » qui est présenté comme étant à l'origine des faits).

Cet exemple permet également de mettre en évidence le caractère particulier de ce problème. Contrairement à ce que l'on pouvait souligner dans l'exemple précédent, il ne s'agit pas dans le cas présent de dysfonctionnements qui incombent à des institutions et dont la responsabilité est attribuée à l'incompétence bureaucratique d'un service administratif, mais d'un problème qui relève d'un défaut de moralité attribué à certaines personnes.

Dans ce cas, l'indignation morale exprimée par les dépositaires du problème porte moins sur des jugements d'incompétence que sur le caractère intraduisible des motifs et notamment sur la gratuité des actes commis. Celle-ci s'exprime dans les différents articles qui traitent de ce problème par la mise en scène du désœuvrement et de l'ennui de certains individus qui les amènent à se livrer à toute sorte de mauvais coups dans le seul but de « tuer le temps », de « s'amuser » :

« Des bandes de loubards quadrillent les rues fort tard dans la nuit à la recherche d'actes gratuits à accomplir. »

*MM. de Grégorio et Melkonian citent un exemple récent : “A quatre heures et demie, ils ont jeté quatre-vingts litres de lait qui venaient d’être livrés. **Sans raison. Il n’en ont même pas bu**”. »³²⁶.*

*« Ce dernier week-end a vu se multiplier les **actes gratuits** comme le saccage de la chambre froide de la cantine ou le bris de voitures de société qui ne contenaient **rien à voler**. »³²⁷*

Dans l’exemple du carnaval, le fait de « casser les mains du roi » et de « saccager les personnages » sont autant d’actes associés à un « vandalisme pur et dur » qui suscite l’indignation et exprime ce défaut de moralité.

D’autre part, l’expression « certains jeunes du quartier » souligne l’imprécision de la catégorisation. Une telle désignation rend explicite le fait qu’il ne s’agit pas de dénoncer tous les jeunes du quartier. S’il est bien question de « jeunes », ce n’est pas pour autant n’importe lesquels. Les propos de cette femme, auteur d’une pétition contre l’insécurité à l’Ariane, illustre bien cette imprécision dans l’attribution du motif de délinquance :

*« **Ceux qui** pourrissent l’atmosphère de ce quartier, tout le monde les connaît. **Ils** sont quoi ? Quinze, vingt. Pas même trente. Pourtant, **ils** agissent impunément. Qu’on les arrête un jour, **ils** sont de retour une semaine après - quand ce n’est pas le lendemain ! - et **ils nous** font des bras d’honneur. Pourquoi cela ? Pourquoi attendre que l’Ariane soit foutue pour agir, pour prévoir des mesures en commençant par le*

³²⁶ *Nice-Matin*, 6 juin 1985, « Le ras-le-bol des commerçants de l’Ariane » (souligné par nous).

³²⁷ *Nice-Matin*, 8 Janvier 1981, « L’Ariane : nouvelle poussée de fièvre » (souligné par nous).

*renforcement des effectifs du poste de police ? Pourquoi ? Que cherche-t-on en laissant pourrir la situation, en poussant au désespoir **les habitants** d'un quartier où, malgré tout, il fait bon vivre ? En laissant l'angoisse peser sur **eux** comme une chape... au point que **certains d'entre nous** n'osent même plus déposer plainte ? »³²⁸*

Cette plainte est clairement construite à partir d'une opposition marquée entre un « nous » et un « eux ». Le « nous » englobe les habitants du quartier. Il représente ceux qui sont désespérés par une situation que les responsables politiques ont laissé pourrir. Il définit ceux qui se plaignent, qui dénoncent, qui se révoltent, qui s'insurgent. Le « eux » est exprimé par la formule « ceux qui pourrissent l'atmosphère de ce quartier ». L'identité des individus désignés par cette formule n'est pas tant évoquée pour elle-même, pour ce qu'elle est, que pour les actes qui sont commis par ceux qui sont désignés de la sorte. L'expression « ceux qui » ne désigne personne en particulier, elle ne dit rien de précis sur l'identité des individus — est-ce des jeunes ? des délinquants ? des Gitans ? des Maghrébins ? —, mais elle nous renseigne sur ce qu'ils font : ils pourrissent l'atmosphère du quartier, ils se livrent à des actes de délinquance en toute impunité, sans même être inquiétés. Et pour « nous » le faire savoir, « ils » « nous » font des bras d'honneur.

La question qui se pose est alors de savoir qui sont ces « eux » ou, pour revenir à l'exemple du carnaval, ces « jeunes du quartier » qui ne sont pas tous les jeunes du quartier. C'est là que les catégories ethniques émergent dans les descriptions comme une manière de renseigner le lecteur sur « ceux qui » sont accusés de défaut de moralité, comme une façon de réduire cette imprécision et de fournir des instructions qui, pour reprendre la formule de Simon, suggèrent plus qu'elles n'informent sur

³²⁸ Cité dans *Nice-Matin*, 18 décembre 1992, « L'Ariane : faire face à l'insécurité » (souligné par nous).

l'identité des acteurs³²⁹. L'analyse de l'activité catégorisante permet alors de mieux comprendre ce phénomène.

Comme on l'a vu, les articles qui traitent des problèmes de quartier rendent compte d'activités de revendications et de plaintes et identifient les acteurs qui en sont les dépositaires. Dans ce contexte, les catégories « riverains », « habitants », « Ariens », « population de l'Ariane », désignent de manière générale ceux qui sont en rapport direct avec les nuisances ou les problèmes évoqués, qui formulent des plaintes, proposent des solutions et demandent aux responsables politiques de mettre en place des mesures appropriées :

(A) « A l'Ariane, une usine d'oxydation sur aluminium soulève les plaintes courroucées **des riverains** qui l'accusent de polluer le quartier. »³³⁰

(B) « En réponse aux diverses suggestions formulées par **les habitants du quartier de l'Ariane** concernant la desserte du secteur par les transports en commun, les services techniques de la mairie nous ont fait parvenir les informations suivantes (...) »³³¹

(C) « Les représentants de l'A.D.I.H.A.S que nous avons rencontrés (...) demandent **au nom des habitants** que le pont de la Trinité soit reconstruit en priorité, même s'il est inclus dans le projet de la pénétrante Nice-Contes. »³³²

³²⁹ P. Simon, *op. cit.*, 1993.

³³⁰ *Nice-Matin*, 3 août 1988, « Entre les dirigeants de l'usine d'aluminium et les riverains, le torchon brûle... » (souligné par nous).

³³¹ *Nice-Matin* du 7 janvier 1980, « Transports en commun et enseignement » (souligné par nous).

³³² *Nice-Matin* du 15 avril 1980, « "L'horizon se dégage mais... tous les nuages ne sont pas

Ainsi, ceux qui sont définis comme les dépositaires du problème sont désignés par des catégories généralisantes. Dans l'extrait A, le label « riverain » est utilisé pour désigner indistinctement tous ceux qui sont victimes du problème soulevé — la pollution produite par une usine — et qui le font savoir. Il en est de même dans l'extrait B où « les habitants du quartier de l'Ariane » sont présentés comme les auteurs des diverses suggestions à l'origine des mesures prises par les services techniques de la mairie. Là encore, il s'agit d'une catégorie inclusive qui ne distingue pas ceux qui ont réellement participé aux activités de revendication et les autres. Les « habitants » sont indistinctement tous ceux qui sont susceptibles de se plaindre, même si dans les faits, comme il en est fait mention dans l'extrait C, ce ne sont que quelques personnes qui formulent les requêtes au nom de cette catégorie abstraite et générale.

Lorsqu'il est question de plaintes portant sur le défaut de moralité de certaines personnes du quartier, les dépositaires du problème sont identifiés par ces mêmes catégories généralisantes d'« habitants », de « riverains », de « population de l'Ariane ». Mais la dénonciation implique dans ce cas d'extraire ces personnes de ces catégories génériques. Il apparaît alors dans l'activité catégorisante une distinction entre deux types de catégories : celles, généralisantes, qui désignent ceux qui sont dépositaires des problèmes et celles, particularisantes, qui distinguent des premières ceux qui sont désignés comme les « responsables » du problème. C'est sur cette même distinction entre le général et le spécifique, entre le non marqué et le marqué que Guillaumin définit la différence entre groupe majoritaire et groupe minoritaire :

« Les groupes minoritaires se définissent par leur état de dépendance au groupe majoritaire. Ils sont, au sens propre du terme, en état de

dissipés". Il reste encore à faire ! » (souligné par nous).

minorité. Minorité : être moins. (...) D'autre part, ces groupes ont tous une caractéristique sociale commune : ils sont posés comme particulier face à un général. Ils sont recouverts d'un cachet de "particularisme" quelle que soit la forme concrète qu'il revêt. Ils sont, en cela, différents de la majorité qui, elle, est dépourvue de particularité et conserve pour elle-même la généralité psychologique et sociale. Le rapport des minoritaires à la majorité est recouvert du sceau de la différence. Le majoritaire n'est différent de rien étant lui-même la référence : il échappe à toute particularité qui l'enfermerait en elle-même. (...) Particularité et dépendance marquent donc le minoritaire. »³³³

Les extraits suivants montrent bien comment fonctionne l'activité catégorisante lorsqu'il s'agit de rendre compte de ce problème lié à la délinquance de « certaines » personnes dans le quartier de l'Ariane :

(D) « A l'Ariane, l'été chaud est-il synonyme de vandalisme et de tapage nocturne ? « Oui, répondent certains **riverains**, en accusant les bandes de **jeunes gitans** ». »³³⁴

(E) « A l'évidence, les problèmes de sécurité se trouvent au centre des préoccupations des 25 000 **habitants du quartier**, nés essentiellement du désœuvrement de **jeunes** entre 16 et 25 ans. « **Les minorités** se regroupent, a expliqué un intervenant, **Maghrébins et Tziganes** essentiellement qui se livrent à des actes de vandalisme et de violence. Si quelqu'un intervient, il est agressé. Tous les magasins ont été visités, une station service a été attaquée quatre fois en deux mois.

³³³ C. Guillaumin, *L'Idéologie raciste. Génèse et langage actuel*, 1972, p. 86-87.

³³⁴ *Nice-Matin*, 12 août 1988, « L'été est-il chaud à l'Ariane ? » (souligné par nous).

Nous demandons un commissariat ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre ». »³³⁵

(F) « *Peu de commentaires hier dans le quartier du Vieil-Ariane, à proximité de l'église où la veille au soir, une bataille rangée avait opposé, en deux temps, policiers et **jeunes** armés de couteaux et de lames de rasoirs.*

*Comme si **les habitants** qui clament depuis longtemps leur ras-le-bol, s'étaient résignés avec fatalisme à la montée de la violence, une réalité quotidienne que personne ne réfute.* »³³⁶

(G) « *Dans le quartier — aux dires des habitants — le climat se détériore et l'on parle même d'un policier municipal qui aurait été envoyé à l'hôpital par **des voyous**. Des rumeurs qui renforcent les craintes de **ceux qui vivent à l'Ariane**.* »³³⁷

Il se joue, dans tous ces extraits, un processus de dégradation du statut de ceux qui sont désignés comme les responsables de l'insécurité qui règne à l'Ariane³³⁸. Ce processus passe, dans l'extrait D, par l'opposition catégorielle entre « riverains » et « jeunes gitans » et par le fait que les seconds sont extraits de cette catégorie générique pour être accusés de tapage nocturne et de vandalisme.

³³⁵ *Nice-Matin* du 22 décembre 1990, « Insécurité à l'Ariane. La peur de l'irréparable au cœur d'un débat préfet-associations » (souligné par nous).

³³⁶ *Nice-Matin* du 21 mai 1987, « "Rue barbare" à l'Ariane. Le ras-le-bol des habitants du quartier » (souligné par nous).

³³⁷ *Nice-Matin* du 14 mars 1987, « Collège "barbare" à l'Ariane : le ras-le-bol des enseignants » (souligné par nous).

³³⁸ Sur la notion de dégradation de statut, voir H. Garfinkel, « Conditions of Successful Degradation Ceremonies », *A.J.S.*, vol. 61, 1956.

Dans l'extrait E, cette opposition est d'abord marquée par la distinction entre les « jeunes » et les « habitants du quartier ». On note alors que l'exclusion des « jeunes de 16 à 25 ans » de la catégorie généralisante « habitants du quartier », ne fait pas pour autant de cette dernière une catégorie non englobante. En disant que les « 25 000 habitants du quartier » — soit bien plus que la totalité des habitants recensés à l'Ariane — sont préoccupés par le désœuvrement des « jeunes de 16 à 25 ans », on comprend bien que cette catégorie qui est extraite de la totalité en fait également partie. C'est que cette formulation répond à un autre schéma que la logique comptable, celui qui extrait une particularité de la généralité sans pour autant que cette dernière ne soit amputée, sans qu'elle ne devienne elle-même une catégorie particularisante. Ainsi, on peut extraire toute une catégorie sociale de la catégorie générique sans que celle-ci ne cesse d'être présentée comme une catégorie générique.

Dans la suite de cet extrait, l'opposition catégorielle est reformulée autrement. Elle oppose « les minorités maghrébines et tziganes », qui se livrent à des actes de vandalisme et de violence, à un « nous » inclusif qui formule une requête pour enrayer ce phénomène. Là encore, le « nous » signifie une généralité — les habitants de l'Ariane — tout en excluant ceux qui sont l'objet de la dénonciation publique et de l'indignation morale. Notons également, toujours dans ce même extrait, que l'objet de la dénonciation s'exprime indistinctement par des catégories de la jeunesse (les jeunes de 16 à 25 ans) et par des catégories ethniques (les minorités maghrébines et tziganes) sans jamais que la catégorie inclusive ne soit altérée.

Dans les extraits F et G les « responsables » du problème ne sont pas désignés par des catégories ethniques mais le procédé est exactement le même. Ainsi, dans le premier, une nouvelle manifestation du problème de l'insécurité à l'Ariane — une « bataille rangée » — est imputée à des « jeunes » du quartier alors que les

« habitants » clament leur indignation et leur résignation face à la montée de la violence. Dans l'extrait G, il est question de « voyous » qui attisent les craintes de « ceux qui vivent à l'Ariane ». Par cette formulation, les « voyous », dont il n'est pas précisé qu'ils ne sont pas du quartier, sont formellement exclus de la proposition « ceux qui habitent à l'Ariane ».

C'est donc cette forme de marquage du minoritaire qui autorise l'usage de catégories ethniques pour désigner les responsables de la délinquance dans le quartier de l'Ariane et de l'insécurité qu'elle provoque. Et si ceux-ci ne font pas toujours l'objet d'une catégorisation en termes ethniques — comme c'est le cas dans les extraits F et G — c'est bien dans ce type de descriptions que les catégories ethniques deviennent saillantes comme une manière d'informer le lecteur et de répondre à la question : « Qui sont ces personnes dépourvues de moralité ? ». Ainsi, lorsqu'il est question de « voyous » qui auraient agressé un policier municipal, on en conclut généralement, même si rien ne permet de l'affirmer, qu'il s'agit de jeunes gitans ou maghrébins. Ou encore, lorsqu'il est question, comme dans l'extrait E, de « jeunes de 16 à 25 ans » qui préoccupent les « habitants », on peut très bien comprendre qu'il s'agit des mêmes personnes quand, une phrase plus loin, il est fait mention de « minorités maghrébines et tziganes ».

Notons également que ces catégories particularisantes sont le plus souvent associées à une classe d'âge : l'adolescence ou la jeunesse. C'est le cas dans les extraits D et E comme dans de nombreuses autres descriptions :

(H) « Le vol d'une Peugeot 405 commis, hier soir, dans le quartier de l'Ariane n'est pas passé inaperçu puisqu'il a été signalé à la police moins d'une minute après avoir été commis par quatre **jeunes gitans** »³³⁹.

³³⁹ *Nice-Matin*, 29 septembre 1992, « L'Ariane: quatre voleurs de voiture arrêtés, un policier

(I) « *Dégradations de matériel, vols, provocations, menaces de mort : le climat à la piscine de l'Ariane était devenu invivable. Par la faute d'une vingtaine de **jeunes Gitans** du quartier qui ont eu pendant tout l'été un comportement déplacé* »³⁴⁰.

On retrouve d'une certaine manière l'opposition construite par la presse nationale entre une jeunesse ethnicisée et le monde des adultes qui n'est pas ethniquement marqué. Cependant, dans la définition du problème de l'insécurité tel qu'il se pose dans la presse de proximité, cette opposition n'est pas tant le fait d'une double distinction — jeunes et adultes d'un côté, immigrés et Français de l'autre —, qu'une manière de poser ce problème dans un quartier qualifié de « difficile ». Le marquage désigne alors celui qui est dénoncé du fait de son défaut de moralité et qui fait l'objet d'une indignation morale.

Cette logique de dégradation de statut qui permet de rendre compte de l'usage des catégories ethniques se trouve confirmée *a contrario* dans les cas où l'origine ethnique d'une personne n'est pas spécifiée du fait de son statut de victime. Un exemple tiré de l'actualité permet d'éclairer ce processus. Il s'agit de la mort par balle d'une jeune femme marocaine un soir de réveillon de jour de l'an. Une dépêche de l'A.F.P. datée du premier janvier 1993 rend compte des faits de la manière suivante :

TITRE : Une jeune femme marocaine tuée par balle le soir du réveillon à Nice.

CHAPEAU : Une jeune marocaine a été tuée par balle, jeudi soir, alors qu'elle fermait les volets de l'appartement où elle résidait dans le

blessé... » (souligné par nous).

³⁴⁰ *Nice-Matin* du 9 septembre 1988, « Rififi à la piscine. Le jeune gitan à l'origine de l'affaire placé en garde à vue » (souligné par nous).

quartier de l'Ariane à la périphérie de Nice (Alpes-Maritimes), a-t-on appris vendredi de source policière.

TEXTE : Peu avant minuit, Naïma Bouchnafa, âgée de 18 ans, s'est écroulée mortellement atteinte à l'auteur du ventre par le projectile, tiré de l'extérieur de l'appartement situé au quatrième étage d'un immeuble, selon les premiers éléments de l'enquête confiée à la sûreté urbaine. La famille de la victime, réunie pour le réveillon, a alerté les secours qui à leur arrivée sur les lieux ont constaté le décès de la jeune femme.³⁴¹

Il s'agit là d'une dépêche nationale qui rend compte des faits tels qu'ils sont connus au moment de sa diffusion. Il est question de la victime d'un fait divers dont l'identité se révèle au travers de plusieurs qualificatifs : c'est une femme, elle est jeune, elle est Marocaine, elle habite le quartier de l'Ariane à Nice.

La description qui est faite deux ans plus tard de ce même événement, lors d'une déclaration du président de l'A.D.I.H.A diffusée sur *France-Info* à la suite de la fusillade analysée précédemment, l'inscrit dans une toute autre logique :

*« Malheureusement cet assassinat lâche et odieux était prévisible car il est né du sentiment d'impunité, impunité de ceux qui il y a deux ans ont assassiné pour le plaisir, pour faire un carton sur son balcon un soir de réveillon, une **animatrice de centre aéré**, de ceux qui il y a deux ans et demi se sont servis d'une voiture bélier contre le bureau de police municipale de l'Ariane, impunité de la bande de petits voyous qui parcourt nos rues en cassant les voitures. Il y a vous savez à l'Ariane une vingtaine de voyous qui empoisonnent la vie de 20 000 habitants »³⁴².*

³⁴¹ Souligné par nous.

³⁴² *France-Info*, 4 janvier 1995, 12h10 (souligné par nous).

Ici, la mort par balle de la jeune femme n'est plus décrite de manière factuelle, mais comme une manifestation parmi d'autres du problème de l'insécurité à l'Ariane. Elle est prise dans une activité de dénonciation et de plainte qui oppose des victimes — les habitants de l'Ariane — et des individus causalement responsables. Du coup, la jeune femme n'est plus la simple victime d'un fait divers, mais la tragique victime d'actes gratuits, perpétrés « pour le plaisir », « pour faire un carton » par « ceux qui il y a deux ans et demi se sont servis d'une voiture bélier contre le bureau de police municipale de l'Ariane ». Là encore, l'expression « ceux qui » ne renvoie pas à des personnes concrètes, mais à toutes celles qui sont désignées comme les auteurs des différents actes définis comme la cause du problème de l'insécurité à l'Ariane.

Dans cette logique, la « jeune femme marocaine » comme la qualifiait l'A.F.P. au moment des faits³⁴³, devient dans la déclaration de l'A.D.I.H.A « une animatrice de centre aéré ». Une telle désignation ne correspond pas véritablement à un statut socioprofessionnel. La fonction d'animateur de centre aéré n'est pas une profession. C'est au plus un petit travail auquel se consacrent les étudiants ou les lycéens pendant leurs vacances. De plus, il est bien précisé que la victime se trouvait sur son balcon au moment des faits. Elle n'était donc pas dans l'exercice de cette fonction qui perd, du coup, sa pertinence catégorielle en matière d'identification.

³⁴³ Six dépêches de l'Agence France Presse rendent compte des faits en qualifiant à chaque fois la victime de « jeune femme marocaine » : DA AFP 01 janvier 1993, 10:22 GMT, « Une jeune femme marocaine tuée par balle le soir du réveillon à Nice » ; DA AFP 01 janvier 1993, 17:37 GMT, « Une interpellation après la mort d'une jeune marocaine tuée par balle jeudi soir » ; DA AFP 02 janvier 1993, 16:25 GMT, « Deux jeunes en garde à vue après la mort de Naïma, tuée par balle en plein cœur à Nice » ; DA AFP 02 janvier 1993, 20:37 GMT, « Prolongation de 24h de la garde à vue des deux jeunes gens à Nice » ; DA AFP 03 janvier 1993, 17:21 GMT, « La mort mystérieuse de Naïma, la jeune marocaine tuée par balle de fusil de chasse le soir du réveillon » ; DA AFP 03 janvier 1993, 19:13 GMT, « Les deux suspects dans l'enquête sur la mort de la jeune marocaine tuée d'une balle de fusil libérés ».

Il semble donc que cette désignation ait été choisie d'une part pour ne pas dire qu'il s'agissait d'une « jeune marocaine » comme la qualifiait l'A.F.P., et d'autre part pour lui accorder la respectabilité qui s'impose lorsqu'il s'agit de parler de ceux qui subissent l'insécurité du quartier. Ainsi, devenant une victime de cette « vingtaine de voyous » qui empoisonnent la vie des « 20 000 habitants » de l'Ariane, Naïma a été, en quelque sorte, « blanchie ».

* * *

*

On a vu dans ce chapitre que les articles qui traitent de l'Ariane peuvent rendre compte d'activités routinières (fête patronale, animations culturelles et sportives, etc.) et de dossiers plus récurrents qui renvoient à une définition locale des problèmes publics.

Dans le premier cas, l'usage des catégories ethniques est très peu fréquent. Il apparaît seulement pour signaler les efforts d'intégration des groupes ethniques, leur participation à la vie sociale et culturelle du quartier, etc.

Dans le second cas, cet usage est tout autre. Les catégories ethniques trouvent alors leur sens dans le processus de dégradation du statut de ceux qui sont définis par leur défaut de moralité. C'est alors la distribution des rôles entre ceux qui dénoncent et ceux qui sont désignés comme les responsables des faits et des situations dénoncés qui est déterminante dans le choix des descripteurs catégoriels. Les identités se répartissent entre ceux qui se définissent en termes de victimes et ceux qui sont désignés comme coupables. L'usage des catégories ethniques dépend de cette répartition des rôles et des identités. Dans ce contexte, organiser des pétitions, déposer des plaintes, dénoncer des problèmes, proposer des solutions sont autant d'activités qui sont par définition le fait de personnes désignées par des catégories

généralisantes. Inversement, saccager une école, interpeller des passants, « graffiter » les murs du commissariat de police, constituent autant d'activités qui sont typiquement attribuées à des individus désignés par des catégories qui expriment leur marginalité. Celles-ci fonctionnent alors comme des « instructions », en ce sens qu'elles permettent, en tant que ressources d'identification des personnes, de catégoriser des événements et des situations, de comprendre de quoi il s'agit.

Dans le premier cas, il est donc question de nommer des groupes, de valoriser leur culture, de montrer comment celle-ci peut redonner vie au quartier. Dans le second, l'activité catégorisante consiste à extraire une minorité de la majorité, à désigner ces « quelques » jeunes que « tout le monde connaît », qui « pourrissent l'atmosphère du quartier » et qui « agissent impunément » au grand « désespoir » des « habitants ».

Ainsi, l'usage des catégories ethniques n'est pas constant dans les descriptions que font de ce quartier les journalistes de la presse de proximité. Lorsqu'il est question de fête ou d'activités culturelles et sportives, l'ethnicité émerge pour décrire un phénomène de rapprochement entre les groupes. Elle souligne les éléments de convergence. Inversement, les désignations ethniques stigmatisent lorsqu'elles s'inscrivent dans le paradigme de la violence (vandalisme, saccage, tapage, prises d'assaut, menaces, agressions, insultes, etc.). Elles soulignent alors les éléments de rupture. L'exemple du carnaval montre bien ce passage d'un paradigme à l'autre, de la fête bon enfant à l'irruption de violence, de la convergence à la rupture. *In fine*, cette variabilité des usages peut également s'exprimer par le choix des labels ethniques : la capacité intégratrice de la culture « tzigane » laisse alors la place à la dénonciation des jeunes « gitans ».

III. UN PROCESSUS PARADOXAL : L'EMERGENCE DE L'ETHNICITE DANS LE TRAITEMENT INSTITUTIONNEL DU MALAISE DES BANLIEUES

L'objectif de ce chapitre est d'étudier la pertinence des catégories ethniques dans la gestion institutionnelle d'établissements publics. Pour cela, j'ai réalisé deux études de cas dans le quartier de l'Ariane, l'une sur un équipement culturel construit en 1990 et géré par l'Action culturelle de la ville de Nice, l'autre sur l'unique collège implanté dans ce quartier et par lequel passe la quasi totalité des jeunes de l'Ariane âgés de 11 à 16 ans.

La première étude a été réalisée dans le courant de l'année 1993. Elle a démarré grâce à une commande de la ville de Nice qui souhaitait une évaluation du théâtre Lino Ventura, construit dans le nord du quartier en 1990 et géré depuis son ouverture officielle en février 1992 par l'Action culturelle municipale. Conformément à la demande, mon étude avait un double objectif : dresser le bilan de la fréquentation des différents équipements et enregistrer les attentes formulées par les usagers occasionnels et les différents partenaires associés à la vie de cette structure : Education Nationale, Service social de l'Ariane, associations du quartier, etc.³⁴⁴ Cette étude fut donc pour moi l'occasion de m'introduire dans la vie du quartier, de faire connaissance avec son tissu associatif, les services de l'État et de la ville qui y sont représentés, et de me familiariser avec les jeunes du quartier qui fréquentaient les locaux de répétition et la salle de spectacle. Elle me permit également de mener pendant plus de six mois des observations sur le fonctionnement

³⁴⁴ Voir sur ces aspects C. Rinaudo, *Le théâtre Lino Ventura - Evaluation sociale et étude d'impact*, 1993.

quotidien de cet équipement, de partager avec les membres de l'équipe — techniciens, gardiens, administrateurs — les grands événements comme les moments les plus routiniers, d'assister aux réunions hebdomadaires et aux spectacles produits par le théâtre.

La deuxième étude a pour sa part été menée au cours des deuxième et troisième trimestres de l'année scolaire 1995/96 et du premier trimestre de l'année 1996/97. Il s'agit d'un travail d'observation *in situ* dans le collège du quartier, destiné à étudier, au plus près des situations concrètes, des procédures par lesquelles les différences ethniques étaient identifiées et par là-même socialement produites dans la gestion du cadre scolaire. En tant qu'observateur, ma position dans le collège fut à la fois simple et ambiguë. Pour les acteurs scolaires qui ont tous accepté ma présence parmi eux, j'étais avant tout un observateur qui ne pouvait intervenir dans la vie scolaire. Je suivais les surveillants en permanence, dans la cour de récréation, j'étais avec eux au moment de leurs tournées dans les couloirs de l'établissement mais je me mettais toujours en retrait lorsqu'ils devaient intervenir. Certains m'appelaient non sans ironie le « casque bleu » à cause de ma présence inlassable sur les scènes de la vie scolaire sans jamais m'interposer. Pour les élèves, le rôle que j'occupais était encore plus ambigu. Ma position d'observateur ne correspondait à aucun modèle connu de comportement auquel ils pouvaient me rattacher. Je pouvais leur expliquer que je n'étais pas surveillant, que je réalisais une étude dans le cadre de mes recherches universitaires, rien n'y faisait. Chaque jour, ils me retrouvaient dans la loge et me demandaient de leur signer un motif de retard ou d'absence, chaque jour j'expliquais à nouveau que je ne pouvais rien faire pour eux car je n'exerçais pas la fonction de surveillant. Chaque jour, ils étaient donc un peu plus intrigués par ma présence. Voyant bien au bout de quelques semaines de présence dans l'établissement que mon discours de présentation ne provoquait que des silences gênés, je décidais d'avancer une explication moins abstraite. J'effectuais un stage au collège. Là, je voyais bien

que cette notion ne leur était pas étrangère. Parler de stage ne les faisait pas froncer les sourcils, mais suscitait de leur part de nouvelles interrogations. En stage, certes, mais de quoi ? Car si j'étais un surveillant stagiaire je devais me comporter comme les autres surveillants. Si j'étais conseiller d'éducation stagiaire, je devais assurer cette fonction et non me comporter comme je le faisais. Les élèves avaient l'habitude d'être confrontés à des stagiaires et ils savaient bien que cela ne changeait pas grand chose pour eux. Qu'ils soient stagiaires ou statutaires, les acteurs scolaires avaient les mêmes pouvoirs de contrainte sur les élèves. Forts de cette expérience, leur perception de mon rôle était largement commandée par la position de dominés qu'ils occupaient dans le collège. Certes, cette position était toujours négociable en fonction de la souplesse plus ou moins affichée de certains acteurs, mais elle devait être posée d'emblée. Là encore j'avais beau expliquer que mon stage consistait à étudier le fonctionnement du collège et non à y jouer un rôle actif, je restais, du fait de ma présence avec les surveillants, assimilé à cette fonction tout en étant perçu, du fait de ma non intervention, comme moins sévère que les autres. Jusqu'au terme de ma présence au collège, j'étais pour la plupart des élèves une sorte de surveillant fantôme, mystérieux et non interventionniste. J'ai donc dû me résoudre, comme on dit, à "faire avec".

III.1. Une tentative de « désenclavement » de l'Ariane : Le théâtre Lino Ventura

Construit en 1990 sur les ruines de deux immeubles H.L.M couramment appelés l' « Ariane-Vieux », le théâtre Lino Ventura offre à ses usagers une salle de spectacle de 700 places, une salle de danse, un studio d'enregistrement et des locaux

de répétition insonorisés et équipés d'un matériel de musique adapté à la production des groupes de rock et de rap.

Au moment de sa construction, cet équipement a suscité beaucoup d'espoirs et fait l'objet de nombreuses déclarations publiques. D'abord, parce qu'il marquait l'aboutissement d'une attente de la part des associations et des acteurs sociaux qui exercent leur influence dans ce quartier, celle de voir se modifier le paysage de cette partie nord de l'Ariane souvent qualifiée de ghetto, de « verrue de béton », etc.³⁴⁵ Ensuite, parce que la qualité de son architecture et de ses équipements a tout de suite été appréciée par les différents intéressés. La rédaction de *Nice-Matin* est même allée jusqu'à qualifier ce nouveau théâtre tout juste sorti de terre de « phare de la culture à l'est de Nice »³⁴⁶.

Rapidement, une polémique autour du coût de la construction de l'équipement est venue relativiser cet enthousiasme exprimé de toutes parts. Ainsi, si les responsables des associations du quartier se sont réjouis de l'annonce de l'implantation d'un outil culturel performant, ils se demandaient si les sommes d'argent investies dans cette salle n'auraient pas dû être engagées dans la lutte contre le chômage des jeunes particulièrement élevé dans le quartier : « Il est quelque part un peu indécent de dépenser 26 millions de francs dans une salle de spectacle et de ne rien faire pour sauver l'économie locale dans un quartier qui compte plus de 20 % de chômeurs », explique Foued, animateur dans une association engagée dans le soutien scolaire et l'emploi des jeunes à l'Ariane. Cette mise en doute, fortement exprimée au moment de la construction du théâtre³⁴⁷, a toutefois été apaisée grâce au

³⁴⁵ Voir notamment les articles de *Nice-Matin* du 19 janvier 1990, « Du côté de l'Ariane, la fin tant attendue du vieux quartier », du 13 février 1990, « Réhabilitation de l'Ariane : le regain », du 7 décembre 1990, « L'Ariane rive-gauche ».

³⁴⁶ *Nice-Matin*, 20 mars 1991, « Théâtre de l'Ariane : place aux aménagements intérieurs ».

³⁴⁷ Voir le recueil des entretiens menés lors de mon travail d'évaluation de la salle (C.

recrutement de nombreux jeunes du quartier pour assurer les services d'entretien et de sécurité du théâtre. On verra par la suite le rôle important que joue cette équipe dans la gestion des interactions sociales au sein de cet équipement.

Au moment de l'ouverture de la salle, une autre polémique émerge dans l'arène publique locale, qui ne conteste pas tant cette fois le coût de la construction que la nécessité même de bâtir un « si beau » théâtre dans un quartier « en grande difficulté ». Là encore, les déclarations vont bon train, comme en témoignent les articles de la presse locale qui s'en fait le porte-parole :

« Il est beau le théâtre de l'Ariane. Trop beau même. Du moins, selon certains. Des gens protestent à la mairie : «Etes-vous fous ? Il n'y a que des voyous dans ce quartier ! Ils vont tout casser ! Les Niçois n'iront jamais se perdre là-bas en pleine nuit. Ils auront trop peur qu'on leur abîme la voiture. Ou qu'on leur vole l'autoradio. »³⁴⁸

« Un théâtre magnifique dans un quartier si excentré, si particulier, est-ce raisonnable ? », se demande alors *Nice-Matin* qui interroge la population locale sur l'avenir de cette salle :

« Beaucoup de gens prédisent la catastrophe au moment de son ouverture. Ils imaginent une véritable apocalypse : vitres brisées, murs souillés, fauteuils cassés, matériel volé, public inexistant, spectacle noyé sous le flot de l'indifférence générale. »³⁴⁹

Rinaudo, *Le théâtre Lino Ventura - Evaluation sociale et étude d'impact*, 1993).

³⁴⁸ *Nice-Matin* du 29 octobre 1991, « L'Ariane : bientôt les trois coups ».

³⁴⁹ *Nice-Matin* du 1er février 1992, « Théâtre de l'Ariane : les trois coups ».

La réponse des administrateurs du théâtre à cette critique fut d'expliquer que cette salle devait se doter d'un double objectif : créer des activités culturelles pour la population du quartier, mais également désenclaver l'Ariane en faisant de cet équipement une salle de moyenne importance susceptible d'intéresser, par la programmation proposée, une population extérieure au quartier. Comme l'exprimait l'adjoint au maire délégué à l'Action culturelle municipale :

« la volonté (municipale) était d'apporter au quartier de l'Ariane, à la suite d'une forte demande de la population (...), un bâtiment culturel, une salle ouverte à la population et, au-delà de la population, à l'ensemble des Niçois et Niçoises et des Azuréens, afin que le quartier de l'Ariane ne soit plus une référence de ghetto mais, bien au contraire, qu'il acquière une réputation de quartier sympathique et ouvert à l'ensemble de la ville de Nice dans le domaine culturel. »³⁵⁰

C'est donc cette double ambition de désenclavement du quartier et d'ancrage local de cette salle et de ses équipements qui a guidé la politique culturelle et la gestion institutionnelle de ce nouveau théâtre municipal. Or, il est intéressant de constater que cet objectif de désenclavement s'appuie sur une représentation ethnicisée de ce quartier et de ses habitants et contribue de ce fait à sa reproduction. Une analyse de la programmation culturelle et de la gestion interactionnelle des relations sociales au sein de ce théâtre permettra d'analyser ce phénomène.

³⁵⁰ Discours prononcé le 24 juin 1993, lors du premier anniversaire du théâtre Lino Ventura.

III.1.1. *La programmation culturelle*

Si l'on s'en tient aux cinq premiers trimestres d'activité³⁵¹, le théâtre a accueilli 84 spectacles, ce qui représente, en tenant compte du fait que certains d'entre eux ont donné lieu à plusieurs prestations, un nombre total de 113 représentations, soit deux par semaine en moyenne sur un ensemble de 65 semaines ouvrables. De manière générale, ces différents spectacles peuvent être répartis selon différents genres (concerts musicaux, représentations théâtrales, spectacles de danse) :

*Tableau 14 : Programmation culturelle du théâtre
Lino Ventura. Répartition des spectacles par
genre*

	<i>1er 1992</i>	<i>2ème 1992</i>	<i>4ème 1992</i>	<i>1er 1993</i>	<i>2ème 1993</i>	Total
Musique	7	7	8	4	5	31
Théâtre/poésie/conte	2	4	2	5	7	20
Danse/ballet	0	10	5	3	10	28
Divers ³⁵²	0	3	2	0	0	5
Total	9	24	17	12	22	84

Les concerts représentent une bonne partie des spectacles proposés dans la salle du théâtre : 36,9 % de l'ensemble des prestations. Là encore, il est possible de faire une distinction entre différents styles musicaux (classique, variété, rock, rap, raï, flamenco, musique africaine) :

³⁵¹ Période sur laquelle a été mené mon travail d'investigation dans le cadre de l'évaluation commandée par le Contrat de ville. Il s'agit des premier, deuxième et quatrième trimestres 1992 et des premier et deuxième trimestres 1993.

³⁵² Sont classés dans les « divers » les spectacles qui ne rentrent pas dans ces catégories, à savoir une parade de majorettes, un spectacle de jonglage, etc.

Tableau 15 : Programmation culturelle du théâtre
Lino Ventura. Répartition des concerts par style
de musique

	1er 1992	2ème 1992	4ème 1992	1er 1993	2ème 1993	Total
Classique	0	0	2	0	0	2
Variété	1	2	0	0	0	3
Rock	3	1	2	1	1	8
Rap/reggae/raggamuffin	0	2	0	2	1	5
Raï	1	0	1	0	0	2
Flamenco	1	0	1	0	0	2
Musique africaine	0	2	1	0	0	3
Divers ³⁵³	1	0	1	1	3	6
Total	7	7	8	4	5	31

De manière générale, cette programmation montre bien la volonté de l'équipe de satisfaire différents publics tant par la diversité des styles musicaux que par la variété des genres de spectacles proposés. Une analyse plus fine des discussions menées lors des réunions d'équipe quant aux choix de programmation de ces spectacles et aux différentes mesures à adopter montre mieux comment les prestations à proposer sont classées en deux catégories distinctes : celles qui intéressent un large public sans distinction particularisante et celles qui visent des publics plus spécifiques tels qu'on les trouve à l'Ariane et, plus globalement, dans les quartiers de banlieue.

Ainsi, lorsqu'il est question de programmation, un bilan commence par être fait des spectacles récents en tenant compte de cette classification. Lorsqu'un membre de l'équipe propose un groupe de rock qui l'a contacté et qui est intéressé par la salle, le débat porte alors sur le prix qu'il demande, sur sa notoriété, mais aussi

³⁵³ Il s'agit en l'occurrence de cinq mini festivals organisés chaque trimestre avec la participation des groupes locaux inscrits dans les ateliers musicaux du théâtre Lino Ventura, et d'une soirée rock et raï organisée par une association niçoise.

sur la pertinence d'une telle programmation dans le respect de l'équilibre entre ce type de musique qui intéresse essentiellement un public extérieur au quartier et des groupes plus « ethniques » spécialement programmés pour le public du quartier. Calendrier à la main, on regarde alors de manière très concrète le nombre de concerts de musique raï ou rap dans les derniers mois, de spectacles de flamenco, etc. Le cas échéant, sans que cette raison ne soit vraiment mise en avant comme un élément déterminant, le groupe de rock qui se proposait peut alors être refusé ou programmé à une date ultérieure de manière à préserver cet équilibre. Ce même souci d'équité est à l'œuvre dans la programmation des groupes dits « ethniques ». Ainsi, un groupe de rap peut être refusé ou reporté au profit d'un chanteur de flamenco s'il ressort de la discussion que cette catégorie de spectacle accuse un trop grand déficit par rapport aux autres.

Les arguments déployés par les membres de l'équipe ne sont pas simplement comptables, ils sont quelquefois détournés ou implicites, mais ils témoignent le plus souvent d'une volonté de satisfaire le plus grand nombre d'utilisateurs et de tenir compte, dans la programmation des spectacles, de la spécificité de l'Ariane et de ses différents publics qui sont identifiés en termes ethniques : les Maghrébins d'un côté, amateurs de musique raï et de rap, les Gitans de l'autre dont on connaît le goût pour le flamenco, le public « extérieur » enfin, amateur de musique rock, de théâtre et de danse contemporaine. L'enquête que j'ai réalisée sur la fréquentation de la salle de spectacle lors de mon travail de terrain dans cet établissement conforte cet éclatement des publics. Elle montre en effet la présence de différents utilisateurs qui fréquentent le théâtre sans jamais se rencontrer. D'un côté, un public extérieur au quartier est attiré essentiellement par les concerts de rock, de variété ou de musique classique, par des pièces de théâtre et par des spectacles de danse renommés. De l'autre, un public local fréquente plus assidûment la salle à l'occasion des spectacles produits par la troupe du théâtre, le collège de l'Ariane ou les écoles de danse du

quartier, pour les concerts où se produisent les jeunes de l'Ariane qui répètent dans les locaux du théâtre ou pour les grandes soirées « ethniques » maghrébines ou gitanes (concerts de Cheb Mami, Khaled, El Chatto, El Cabrero, etc.)³⁵⁴.

Cette distinction apparaît encore plus nettement lorsqu'il est question de discuter de la politique de promotion des spectacles du théâtre. Une fois qu'une date est arrêtée, une réunion de l'équipe est consacrée à régler les différents aspects qui touchent à l'organisation du spectacle : accueil des artistes, préparation technique de la scène, diffusion de l'information, etc. Il importe alors de définir le public visé afin de mettre en place une politique promotionnelle appropriée : où coller les affiches et distribuer les tracts, sur quelle radio passer l'information, etc.

Les arguments avancés sont alors liés aux problèmes budgétaires que rencontre l'équipe. Au moment de l'ouverture, la promotion des spectacles s'effectuait dans toute la ville quels que soient la nature et le genre des programmes proposés par le théâtre. Mais le constat d'échec de cette politique généraliste et universaliste qui ne parvenait pas à faire démarrer la fréquentation de la salle, et la réduction du budget attribué à la promotion des spectacles, ont amené les organisateurs à mieux cibler l'information et à discuter « au coup par coup » de la stratégie à adopter. C'est ainsi par exemple qu'il fut décidé de ne pas diffuser tracts et affiches dans toute la ville pour la promotion d'un concert rassemblant plusieurs groupes de rap, mais de cibler essentiellement les quartiers périphériques susceptibles d'être intéressés par ce genre de spectacle. Outre la promotion « officielle » diffusée dans les différents organismes municipaux de la ville, le « tractage » et l'affichage se sont alors effectués à l'Ariane essentiellement, mais également à Pasteur, à Bon Voyage et même dans le quartier des Moulins, à l'autre extrémité de Nice. Dans cette même logique, la plupart des

³⁵⁴ C. Rinaudo, *Le théâtre Lino Ventura - Evaluation sociale et étude d'impact*, 1993.

concerts de rock, de funk rock, d'acid jazz ou de techno sont essentiellement annoncés dans les campus universitaires et dans les bars de la vieille ville fréquentés par les étudiants.

Ainsi, ce n'est pas tant le public de l'Ariane, mais les publics de banlieue en général qui sont considérés comme spécifiques et amateurs de spectacles « ethniques » contrairement aux amateurs de rock qui sont, eux, typiquement caractérisés comme un public de centre-ville. On voit ainsi se dessiner une situation paradoxale où la volonté réelle de désenclaver l'Ariane par une programmation culturelle ouverte sur l'extérieur passe par une reproduction des différences entre centre-ville et banlieues et par le renforcement du caractère spécifique de ces dernières, notamment en matière de goûts musicaux. Non seulement la volonté de s'ouvrir sur l'extérieur passe par une programmation culturelle différenciée qui ne favorise pas le rapprochement des publics, mais elle contribue également à développer des approches bien distinctes, notamment en matière de politique promotionnelle, qui contribuent plus à reproduire les différences entre le centre-ville et la banlieue qu'à les estomper.

III.1.2. *La mise en scène d'un théâtre ordinaire*

Au moment de son ouverture, le directeur de l'Action culturelle municipale déclarait dans les colonnes de Nice-Matin :

« Les Niçois ? Non, il ne faut pas rêver. Ils ne seront pas là au début. Nous aurons le public du quartier. Peu à peu, les gens viendront d'un

peu partout, quand ils verront que tout se passe bien et que la programmation est bonne. »³⁵⁵

Il soulignait par là sa volonté de mettre en place des mesures particulières pour inciter un public extérieur au quartier à fréquenter cette salle de spectacle. La première d'entre elles a consisté à rebaptiser cet équipement initialement appelé « Théâtre de l'Ariane » par un nom qui ne soulignait plus son ancrage territorial dans un quartier réputé difficile. Le choix du nom « Lino Ventura » est alors une manière de se démarquer des anciennes maisons de la culture qui portaient généralement le nom des quartiers où elles étaient implantées, et de promouvoir une salle de spectacle ouverte sur l'extérieur tout en gardant un ancrage populaire. Il témoigne ainsi d'un parfait compromis entre la M.J.C. réservée au public de proximité et les grandes salles du centre-ville (Acropolis, Théâtre de verdure, Théâtre de Nice) coupées de tout ancrage local.

Une autre manière de montrer au public « niçois » que ce théâtre est « ouvert sur l'extérieur » consiste à faire en sorte que « tout s'y passe bien » et à rendre manifeste qu'il est bien pris soin de l'accueil des personnes qui y feront le déplacement. C'est ainsi que les premières campagnes promotionnelles du théâtre Lino Ventura furent centrées sur le thème de la sécurité des usagers et, tout particulièrement, de la sécurité de leur véhicule. Dans un article daté du mois d'octobre 1991, *Nice-Matin* qualifiait le parc réservé aux véhicules des usagers du théâtre de « parking le plus protégé de Nice » et tenait les propos suivants :

« Pour tranquilliser les gens, le parking a été entièrement clôturé. Il ressemble un peu à un camp retranché, protégé d'un côté par une haie

³⁵⁵ Cité dans *Nice-Matin* du 1er février 1992, « Théâtre de l'Ariane : les trois coups ».

d'habitations et de l'autre par une clôture apparemment imperméable. »³⁵⁶

Dans ce même article, l'adjoint au maire chargé de l'Action culturelle déclare qu' « il y aura tout ce qu'il faut au niveau de la sécurité. Notamment des policiers municipaux qui surveilleront les voitures ». Il est clair que, du point de vue des responsables, le fait de proposer un spectacle à l'Ariane pour un public extérieur ne pouvait être acceptable que si des mesures volontaristes étaient déployées pour inciter les spectateurs à risquer le déplacement dans ce quartier réputé pour son insécurité. La formule du parking surveillé était donc une réponse à l'appréhension d'un public susceptible d'être intéressé par la programmation proposée, mais peu rassuré par le lieu de sa diffusion.

Notons que cette mesure ne cherche pas à briser la mauvaise réputation du quartier. Il ne s'agit pas de dire : « Venez à l'Ariane en toute sécurité », mais « Venez au théâtre en toute sécurité, même s'il est situé en plein cœur d'un quartier réputé difficile ». La formule proposée ne nie pas la mauvaise réputation de l'Ariane, elle met simplement en place des moyens exceptionnels pour rassurer le public intéressé par la programmation du théâtre. Elle ne réfute pas la représentation de l'Ariane comme banlieue mais, bien au contraire, s'appuie sur cette représentation pour s'engager dans une politique spécifique et incitative. Là encore, le résultat n'est pas tant de désenclaver le quartier de l'Ariane que de reproduire et de renforcer cette représentation stéréotypée du quartier de banlieue où l'on ne peut se rendre sans risquer de se faire voler sa voiture ou son autoradio.

C'est ce même processus paradoxal qui a incité les dirigeants de la salle à se doter d'un service de sécurité actif et visible à l'intérieur de l'enceinte et aux abords

³⁵⁶ *Nice-Matin* du 29 octobre 1991, « L'Ariane : bientôt les trois coups ».

du théâtre. L'observation d'une scène se déroulant devant l'entrée de la salle est là encore révélatrice de ce qui se joue dans pareil cas. C'était au mois de mai 1993. Le Théâtre Lino Ventura accueillait l'orchestre philharmonique de l'opéra de Nice pour une représentation unique en fin d'après-midi. C'était la première fois qu'une opération de ce type était tentée par les organisateurs en raison de la réfection du bâtiment de l'opéra, situé dans la vieille ville. Il était 17h30 lorsque les spectateurs commencèrent à arriver sur les lieux. Ahmed, membre du service de sécurité du théâtre, se tenait prêt devant l'entrée pour accueillir les spectateurs. Poli, aimable, il prenait soin de contrôler ostensiblement ses faits et gestes. Sur la demande discrète des organisateurs et pour que le public venu spécialement pour l'occasion ne s'imprègne pas d'une image négative du théâtre, il veillait avec soin à ce que personne ne traîne aux abords de l'enceinte : « Ne restez pas là s'il vous plaît les enfants » demanda-t-il à des jeunes du quartier qui s'amusaient sur le trottoir devant l'entrée. « Va jouer ailleurs » dit-il encore à une petite fille qui faisait de la bicyclette sur le parvis. Et comme ceux-ci ne faisaient pas vraiment attention à ses remarques, il se mit à insister et dévoila les motivations de ses recommandations : « Ne restez pas là comme ça sans rien faire, il y a des gens qui viennent, c'est pas bien, allez jouer ailleurs ».

Cette scène reflète bien cette stratégie de banalisation du théâtre et de ses abords comme un espace urbain qui n'est pas directement touché par la réputation de ce quartier. Ainsi, le « nettoyage » de certaines personnes gênantes vise à rejeter un certain usage de l'espace urbain qui le marque en retour comme espace spécifique et typique de ce que l'on peut s'attendre à voir lorsqu'on se trouve dans une banlieue de ce genre. En disant : « ne reste pas là comme ça sans rien faire, il y a des gens qui viennent, c'est pas bien... » à des jeunes du quartier qui ne faisaient rien d'autre que jouer sur le trottoir, Ahmed ne fait que mettre en application les instructions de l'équipe du théâtre, qui reposent sur une connaissance partagée des signes faisant

apparaître le quartier comme banlieue. Le fait de traîner dans les rues, la présence répétée des enfants et leur visibilité ethnique — les jeunes en question étaient tous d'origine maghrébine — sont autant d'éléments qui marquent cet espace et que la direction du théâtre voulait faire disparaître en cette occasion particulière.

Une autre scène du même type s'est déroulée le jour de l'inauguration du théâtre. C'était à peine un mois plus tard, en juin 1993. A cette occasion, les élus locaux, les services de l'Action culturelle municipale, des responsables associatifs mais aussi des personnalités extérieures au quartier furent très protocolairement invités par la direction. Au programme, une série de discours très officiels et un magnifique buffet d'apéritif offert par la mairie. En cette belle matinée de juin, de nombreux jeunes du quartier flânaient devant le théâtre comme à l'accoutumée. Mais cette fois, l'agent de sécurité avait ordre de ne pas les laisser entrer. Ils n'étaient pas invités à la petite fête. Ce n'est que très discrètement que un des gardiens a pris l'initiative de leur apporter un plateau de pâtisseries en les priant d'aller les savourer plus loin, devant leurs immeubles, un peu plus haut sur le boulevard de l'Ariane. Ce qu'ils firent sans aucune résistance. Là encore, il s'agissait pour les responsables de la salle de tenir compte des indices susceptibles de faire apparaître cet équipement comme un théâtre de banlieue et de prendre les dispositions nécessaires pour les écarter le temps d'une visite.

Dans tous les cas, les stratégies mises en œuvre par les responsables du théâtre consistent bien à fournir une présentation de cet équipement qui, partant de l'image stéréotypée et stigmatisante de la banlieue, vise à orienter et à gouverner les impressions que porte sur lui le public extérieur au quartier.

III.1.3. La prise en compte des spécificités ethniques dans le maintien du cadre institutionnel

Revenons un instant sur les discussions tenues lors des réunions consacrées à la programmation culturelle et particulièrement à un échange qui a eu lieu suite à la décision de programmer un concert de flamenco dans la salle. Une fois que la date fut arrêtée, il fut question de régler les problèmes d'encadrement et de sécurité. Un des responsables de l'organisation des spectacles souleva alors le problème de la composition de l'équipe de sécurité et proposa que les personnes choisies soient mieux adaptées aux situations. En d'autres termes, il demanda, pour cette occasion, que l'équipe d'encadrement soit essentiellement composée de Gitans de manière à obtenir le respect de ce public qui, selon les arguments déployés, se plie difficilement à l'autorité imposée par les agents de sécurité du théâtre. Après avoir entendu les exemples d'incidents et de situations problématiques auxquels se sont confrontés les membres de l'équipe, cette proposition fut retenue par l'ensemble des personnes présentes à la réunion.

Ce débat fut à nouveau à l'ordre du jour à l'occasion de l'organisation d'un concert de raï, quelques semaines plus tard. Les mêmes arguments furent discutés — cette fois par rapport à l'attitude des jeunes d'origine maghrébine — et la même décision de prévoir une équipe mieux adaptée a été retenue. Dès lors, cette mesure d'organisation fut rendue systématique sans qu'elle ne nécessite de discussion préalable au sein de l'équipe lors des réunions de préparation.

Cette mesure souligne un autre aspect du processus paradoxal de gestion institutionnelle du théâtre qui concerne plus directement les procédures par lesquelles son cadre est maintenu par les membres de l'équipe et, tout particulièrement, par les agents chargés de la sécurité dans les interventions qu'ils

opèrent les soirs de spectacle. Ces individus sont — pour l'essentiel d'entre eux — considérés comme des « grands frères » et recrutés spécialement pour surveiller les jeunes du quartier et pour éviter que ceux-ci ne transforment ce lieu de production et de diffusion culturelle en un tout autre cadre³⁵⁷. C'est ainsi que les personnes qui ont été pressenties pour l'encadrement du concert de flamenco dont il était question lors de cette réunion sont, chacune à sa manière, des individus très influents parmi les Gitans du quartier et dont l'autorité ne peut être mise en question en cas d'intervention dans le cadre de leur fonction au théâtre.

Il y a donc une autre stratégie qui se joue de la part des responsables du théâtre et qui consiste à prendre en compte les spécificités ethniques du public dans la manière de l'appréhender. Les diverses observations que j'ai pu mener lors des différents spectacles qui ont été produits dans cette salle ont bien montré que cette stratégie, qui participe en même temps de la construction sociale de ces différences ethniques, était envisagée par l'équipe chargée de la sécurité du théâtre comme le meilleur moyen de régler les tensions et les conflits avant qu'ils ne prennent une tournure risquant de menacer le cadre dans lequel se déroulaient les activités de cet équipement. C'est ainsi, par exemple, que les agents de sécurité en fonction lors des concerts de rap ou de rock se répartissent les interventions dans la salle en fonction de l'appartenance ethnique des jeunes qu'ils doivent « calmer » ou « sortir » pour cause de chahut ou de bagarre. Les consignes implicites auxquelles ils se conforment consistent ainsi à éviter le risque de se voir accusés d'avoir une attitude ou des propos qui puissent être taxés de racistes, ce qui entraînerait en quelque sorte une légitimation de la contestation de l'autorité.

³⁵⁷ Sur cette question des « grands frères », voir P. Duret, *Anthropologie de la fraternité dans les cités*, 1996.

Un autre exemple peut être tiré de ce concert de flamenco qui a finalement eu lieu dans le courant de l'année 1993. Il s'agissait d'un chanteur andalou connu sous le nom d'El Cabrero. Dans la salle, le public était distinctement coupé en deux. D'un côté, on pouvait dénombrer une cinquantaine d'amateurs de cet artiste, dont un groupe d'Espagnols. Il s'agissait, pour l'essentiel, d'un public extérieur au quartier venu spécialement à l'Ariane pour assister à ce concert. De l'autre côté de la salle s'étaient regroupés une soixantaine de Gitans de l'Ariane qui s'étaient déplacés, comme ils le disaient, pour participer à une soirée gitane. Mais si cette division de la salle était déjà sensible avant même l'arrivée sur scène du chanteur, elle devint de plus en plus marquée au fil de sa prestation. Dès le premier morceau, un petit groupe de Gitans des Chênes-Blancs s'employèrent à mettre de l'ambiance. Ils criaient : « El Cabrero », « Hay ! », tapaient dans les mains, punctuaient la musique andalouse par de petits coups de sifflets stridents, etc. De l'autre côté de la salle, le public amateur d'El Cabrero s'exaspérait et demandait le silence. Les Gitans continuaient. Ils étaient maintenant debout et le bruit de leurs claquements de mains couvrait presque la guitare du chanteur. Voyant la tension monter entre les deux parties de la salle, les agents de sécurité intervinrent. L'un d'eux, qui n'est pas lui-même Gitan, s'approcha du petit groupe d'amateurs d'El Cabrero le plus visiblement exaspéré par le comportement des Gitans pour essayer de comprendre les raisons de cette tension de plus en plus manifeste. Une femme âgée d'une cinquantaine d'année lui expliqua alors qu'il s'agissait d'un récital de flamenco classique qui devait s'écouter en silence et lui fit comprendre que le comportement des Gitans était déplacé. L'agent s'en retourna ensuite vers un de ses collègues gitans et lui expliqua la situation. Celui-ci partit alors chercher dans le hall un autre agent, également Gitan, et ils descendirent ensemble dans le bas de la salle pour intervenir auprès du public gitan. Ceux-ci étaient toujours debout, mais ne tapaient plus dans leurs mains. Ils demandaient au chanteur d'être plus expansif et se plaignaient de la lenteur du

rythme de sa musique. Les deux agents leur demandèrent de s'asseoir et de ne plus faire de bruit. Ils leur expliquèrent que ce n'était pas du flamenco tel qu'ils le concevaient et qu'ils comprenaient leur désarroi, mais qu'il s'agissait d'une forme plus classique de musique andalouse qui devait s'écouter en silence. Dépités et déconcertés, une grande partie des Gitans quitta alors progressivement la salle. El Cabrero continua sa prestation. Son public l'écoutait maintenant dans le plus grand silence.

On voit bien dans cet exemple le rôle des agents de sécurité dans le maintien du cadre. Il s'agit ici d'un récital de musique andalouse donné dans une salle de spectacle très appropriée à ce genre de manifestation et qu'un petit groupe d'individus tente de transformer en une fête gitane où tout le monde participe par des encouragements, des claquements de mains, des sifflements, etc. L'intervention des agents a donc permis de maintenir ce premier cadre et d'éviter que le concert d'El Cabrero ne se transforme en autre chose. Mais il s'agissait également d'éviter un conflit qui risquait d'éclater entre deux publics bien distincts sur la base d'une définition ethnique de la situation : d'un côté, des amateurs d'El Cabrero se plaignaient ouvertement de la conduite des Gitans qui ne respectaient pas le silence imposé par ce type de récital ; de l'autre, des Gitans qui ne faisaient que mettre en pratique des comportements dictés par leur propre définition de la situation — ils faisaient ainsi ce qu'il était « normal » de faire lors d'une soirée gitane —, et qui s'agaçaient de l'attitude des *Gadgê*³⁵⁸ qui écoutaient religieusement le concert et leur demandaient de se calmer. Comme ce fut prévu lors de la réunion de programmation, le service de sécurité était en grande partie composé de personnalités gitanes très respectées dans le quartier. Et ce sont bien les deux agents gitans qui sont intervenus auprès du public gitan pour désamorcer le conflit et non pas le premier qui, n'étant

³⁵⁸ Terme employé par les Gitans pour désigner ceux qui ne font pas partie de ce groupe.

pas lui-même Gitan, n'est intervenu qu'auprès des amateurs d'El Cabrero qui se plaignaient du comportement de ce groupe. Il y a donc bien une répartition des tâches parmi les membres de l'équipe de sécurité en fonction de l'appartenance ethnique des personnes qu'ils doivent, selon les cas, appréhender, interpeller, raisonner ou tout simplement exclure de la salle.

Ainsi, la prise en compte des spécificités ethniques des usagers de ce théâtre est une stratégie largement employée par les membres de l'équipe et qui permet de maintenir le cadre institutionnel tout en évitant une redéfinition ouvertement ethnique des situations. Il s'agit donc toujours d'un processus paradoxal puisqu'il est question d'œuvrer au désenclavement de cette salle de spectacle tout en s'appuyant sur une représentation ethnicisée de son public et de ses employés qui renforce son caractère spécifique et son ancrage dans un quartier typiquement labellisé comme une banlieue à problèmes.

III.2. Cadre scolaire et catégories ethniques : le collège Maurice Jaubert

A cent mètres à peine du boulevard de l'Ariane qui relie le quartier au reste de la ville, posé entre les deux grandes cités H.L.M du quartier — Saint-Pierre au nord et Saint-Joseph au sud —, le Collège Maurice Jaubert est semblable aux milliers d'établissements construits à la hâte dans les années 70 pour faire face à l'extension massive de l'enseignement secondaire. Environ 800 élèves et une soixantaine d'adultes s'y partagent, du lundi au vendredi, un bâtiment de deux étages construit en carré autour d'un patio et d'une vaste cour de récréation goudronnée entourée de talus herbeux et de grillages.

L'établissement est en fonction depuis 1973. C'est le seul collège dans le quartier de l'Ariane qui, selon la carte scolaire, constitue très exactement son bassin de recrutement. Il est d'ailleurs situé en plein cœur du quartier et marque la frontière géographique entre le nord et le sud de l'Ariane, ce qui entraîne un taux de démission particulièrement faible (9 % de la population scolaire). Les effectifs sont relativement stables d'année en année (789 en 1992, 780 en 93, 794 en 94, 795 en 95). On compte 59,8 % d'élèves issus d'un milieu social défavorisé et 44,4 % d'étrangers. Selon un dispositif d'évaluation mis en place en 1990, le collège Maurice Jaubert est un établissement fortement confronté aux situations de difficulté ou d'échec scolaire : 15,6 % des élèves de 6ème ont 2 ans de retard ou plus ; 47 % seulement des élèves de 3ème accèdent à une seconde G ou T. En 1994, le taux de réussite du Brevet était de 57,7 % contre 76,7 % dans l'ensemble de l'Académie.

L'établissement est situé en « Zone d'éducation prioritaire » depuis 1983 et classé « établissement sensible » depuis 1993. En 1990, il se dote pour la première fois d'un projet d'établissement établi pour cinq ans et approuvé par son conseil d'administration. Parmi les objectifs prioritaires, celui-ci confirme la volonté d'identification de l'établissement afin que le collège soit « un élément repérable de la requalification du quartier ». Cette politique avait été initiée en 1989 par la volonté du chef d'établissement d'effectuer un changement de nom de ce collège jusque là dénommé « collège de l'Ariane » et rebaptisé « collège Maurice Jaubert ». Comme pour le théâtre Lino Ventura, il s'agissait de se défaire de cet assujettissement à un quartier dont la renommée n'est le fait que de sa mauvaise réputation.

III.2.1. *Scènes et acteurs de la vie scolaire*

Compte tenu de la variété des scènes qui composent la vie d'un établissement scolaire, j'ai rapidement été amené à effectuer des choix d'observation. Ne pouvant être partout à la fois, j'ai privilégié les différentes scènes qui constituent la vie scolaire de l'établissement en dehors de la classe. Je définirai la vie scolaire comme l'ensemble des activités régulières qui, en dehors de la classe, marquent le temps scolaire d'un élève au cours de sa journée dans l'établissement. Contrairement à la classe, inscrite le plus souvent dans un espace unique — la salle de cours — ces activités prennent place dans de nombreux lieux (cour d'entrée, hall d'entrée, préau, cour de récréation, couloirs, salles de permanence, centre de documentation, foyer, loge des surveillants, bureaux des conseillers principaux d'éducation, etc.). Elles sont à la fois nombreuses et variées (entrée dans l'établissement, interours, récréations, demi-pension, permanences, foyer, centre de documentation, etc.) et se traduisent par la confrontation de deux grandes catégories d'acteurs : les élèves d'un côté et ceux que nous appellerons les acteurs scolaires de l'autre, à savoir tous les intervenants qui sont en contact régulier avec les élèves (enseignants, surveillants, conseillers d'éducation, assistantes sociales, infirmières et médecin scolaires, documentalistes, etc.).

Les élèves sont au centre de la vie scolaire. C'est sur eux que se porte l'attention de tous les autres intervenants. C'est principalement l'équipe d'encadrement qui a la charge et la responsabilité du bon déroulement de la vie scolaire. Dirigée par le principal de l'établissement, cette équipe est composée des conseillers principaux d'éducation (CPE) et des surveillants³⁵⁹. Les autres acteurs

³⁵⁹ Au moment où j'effectuais mon travail d'observation, l'équipe des surveillants était composée de sept personnes, six jeunes hommes et une jeune femme.

scolaires peuvent également intervenir, lors d'un incident par exemple, mais doivent alors en rendre compte à l'équipe d'encadrement. Les enseignants ne sont donc plus comme dans la classe les principaux acteurs qui se confrontent aux élèves.

Si la vie scolaire se déploie dans l'ensemble des espaces où se situent les déplacements journaliers des élèves, le hall d'entrée est un lieu particulièrement investi par l'équipe d'encadrement. Il constitue la scène principale de la vie scolaire. C'est à la fois un lieu de passage obligé des élèves, un lieu de surveillance ouvert sur les autres espaces de circulation (préau, cour de récréation, couloir qui mène en salle de permanence et au CDI, cour et portail d'entrée), et le lieu d'ancrage de l'équipe d'encadrement puisque c'est là que se situent les bureaux des deux CPE et la loge des surveillants. Le hall est en quelque sorte un espace réservé à la gestion de la vie scolaire. Certains élèves aiment bien y traîner pour attendre un camarade, discuter avec un surveillant, mais ils se font généralement exclure s'ils n'ont rien de scolaire à y faire.

La loge des surveillants est sans doute le poste le plus central. Elle est entièrement vitrée de manière à ce que les surveillants puissent voir ce qui se passe dans les différents espaces alentour. C'est un endroit central de la vie routinière dans l'établissement. Les délégués de classe viennent y prendre et déposer les cahiers de texte, les retards et absences doivent y être enregistrés, etc. Toutes ces transactions s'opèrent par le guichet qui donne dans le hall sans que les élèves aient besoin d'entrer dans la loge pour les effectuer. Les surveillants tiennent à faire respecter ce principe qui leur permet de se constituer un espace réservé où ils peuvent agir et parler librement. Comme la salle des professeurs pour les enseignants, la loge fonctionne comme une coulisse, un endroit où l'on peut se retirer, se tenir à l'écart des scènes tout en gardant les élèves sous surveillance.

Il y a deux CPE en poste au collège qui se répartissent les élèves en fonction du niveau de la classe. L'un a la charge des 6ème et 4ème, l'autre des 5ème et 3ème. Ils disposent chacun d'un bureau donnant sur le hall d'entrée. Ces espaces sont aussi très investis dans la vie du collège et le hall sert souvent de salle d'attente lorsque les bureaux sont occupés. Les CPE y reçoivent les élèves exclus de cours qui doivent s'expliquer, les parents d'élèves convoqués pour prendre connaissance et régler divers problèmes qui touchent leurs enfants dans l'établissement, activités qui, si elles peuvent paraître marginales dans certains établissements, font ici partie de la routine quotidienne et marquent en permanence l'occupation de cet espace.

Comme la classe, la vie scolaire est donc régie par de nombreuses règles qui constituent dans l'établissement un savoir partagé sur ce que l'on doit ou ne doit pas faire dans telle et telle situation, en fonction du rôle social que l'on joue, de l'espace et du moment précis dans lequel il s'inscrit. La plupart des règles d'usage s'adressent aux élèves. Elles concernent leurs déplacements entre les heures de cours, les modes d'utilisation des espaces et des équipements, les attitudes et comportements à adopter entre élèves et avec les autres acteurs de la vie scolaire. Ainsi, chaque activité sociale est réglementée en fonction de l'espace et du temps scolaire. On peut se chamailler dans la cour de récréation, pas dans les couloirs ou dans le hall. On peut se déplacer de classe en classe pendant les intercour, pas lorsque les cours ont commencé. Même si un professeur est absent, ses élèves doivent, à l'heure de sa classe, se trouver en permanence ou au CDI. Ils ne doivent pas circuler dans les couloirs. De la même manière, le hall et la cour d'entrée ne sont autorisés qu'au moment où les élèves entrent et sortent de l'établissement. Ils sont interdits de circulation lors des récréations, de la demi-pension et des cours, à moins que l'élève ne fournisse une bonne raison, par exemple être convoqué chez un CPE. De même, la cour de récréation et les toilettes ne doivent être fréquentées qu'à certaines heures de la journée et ceci vaut également pour le CDI et le foyer qui ne sont ouverts aux élèves

que sous certaines conditions. Ces différentes règles d'usage sont transmises aux élèves dès leur entrée dans l'établissement et sans cesse reformulées lorsque ceux-ci sont pris en train de les transgresser. Le « rabâchage » des conduites que l'on est en droit d'attendre des élèves est une des activités principales des surveillants et des CPE qui ont alors la possibilité de distribuer des sanctions (rapport conservé en archive, heures de colle, convocation des parents, renvoi temporaire, instruction d'un renvoi définitif qui passe par la convocation du conseil de discipline).

Contrairement au lycée, plus permissif, et à l'université, totalement ouverte aux allées et venues des étudiants, le collège constitue un espace où les déplacements des élèves sont particulièrement réglementés. Cela ne signifie pas ici que le règlement soit totalement appliqué par l'équipe d'encadrement de la vie scolaire ni totalement respecté de la part des élèves, mais il fixe le cadre qui permet d'appréhender le rapport négocié qui se joue entre les deux grandes catégories d'acteurs qui marquent la vie quotidienne au sein de l'établissement.

III.2.2. L'instauration d'un ordre négocié : les cultures ethniques dans l'encadrement de la vie scolaire

L'équipe d'encadrement de la vie scolaire est composée de sept postes de surveillant dont un mi-temps et un service civil. Elle est placée sous le contrôle des conseillers d'éducation qui gèrent leur emploi du temps et l'organisation des tâches qu'ils doivent accomplir dans l'établissement. Au sein de cette équipe, une importance particulière est accordée à la cohésion du groupe et à la solidarité entre ses membres du fait de la spécificité du travail attribué à l'implantation du collège dans un quartier difficile. « Ici, raconte un surveillant, tu ne peux pas te permettre de

baisser la garde. On est toujours sur le fil du rasoir et le moindre relâchement de l'attention ne pardonne pas. On doit donc être très soudés entre nous. »

Dans ce contexte, s'il est un sentiment partagé par tous les membres de l'équipe d'encadrement, c'est celui de devoir instaurer un ordre scolaire spécifique, plus adapté à la situation particulière de ce collège du fait de son implantation dans un quartier de banlieue. Un autre surveillant raconte ainsi ses premières impressions lorsqu'il fut nommé à l'Ariane :

« Ce qui m'a le plus surpris ici, c'est la violence de tous les enfants. C'est vraiment de la violence sous toutes ses formes. Par exemple, les premières permanences étaient insoutenables. Ils ont fait la fête, ils m'ont... en fait ils m'ont marché dessus. Les jeunes me disaient "viens nous faire une permanence, on va te montrer ce que c'est l'Ariane". Donc une volonté d'être violent certainement... »

Il y a, dans les propos de ce surveillant, le sentiment de vivre dans un univers où les codes sociaux ne sont pas les mêmes qu'ailleurs, où ce qui vaut pour les autres établissements ne peut être appliqué ici. D'où la nécessité de s'« adapter » à cette situation en construisant un ordre scolaire plus souple et plus en phase avec la réalité de ce que l'on rencontre dans ce collège :

« Il y a une différence très nette dans le niveau de langage entre ici et ailleurs. Ici, lorsque tu surveilles une permanence, si tu dis "tais-toi" à un élève, c'est comme si tu ne faisais rien. Le minimum, c'est "ferme-la". Tout est plus violent qu'ailleurs. Du coup, lorsque tu dois changer d'établissement, tu dois te réadapter aux codes normaux. J'ai connu quelqu'un qui a travaillé ici comme surveillant et qui a ensuite été nommé à Antibes. Et bien il a eu des problèmes avec les parents parce

qu'il parlait trop crûment aux élèves. Ici, plus rien ne m'étonne. On a eu des élèves qui ont pissé dans le couloir, ça ne m'étonne pas ! C'est comme cracher dans la cour, ici, c'est carrément la norme. Tu n'est même pas étonné par ça. Ailleurs, tu peux mettre un rapport à un élève pour une chose pareille. Ici, tu n'y fais même pas attention, c'est comme ça. »

On voit bien dans ces propos l'idée que les codes « normaux » du cadre scolaire ne peuvent être respectés et que l'institution doit s'adapter à cette culture propre au quartier dans lequel elle est installée. Un ordre négocié s'instaure ainsi entre les membres de l'équipe d'encadrement et les élèves, qui s'appuie sur la prise en compte d'un décalage entre la culture scolaire et celle des élèves, et qui est largement attribué à la situation particulière de cet établissement situé dans un quartier « difficile ».

Dans leurs relations avec les élèves, les surveillants se défendent de faire des distinctions en fonction des origines culturelles. Tous fustigent les opinions racistes de certains habitants du quartier et consacrent beaucoup de temps à discuter entre eux de tolérance, d'ouverture, de générosité, etc. Cependant, s'ils affirment adopter le même traitement vis-à-vis de tous les élèves, ils sont tous pleinement conscients de la pertinence des différences ethniques dans l'établissement et du risque de les voir surgir comme un élément central dans les situations qu'ils ont à gérer.

Un incident qui s'est produit au mois de février 1996 et qui fut par la suite l'objet de longues discussions entre les membres de l'équipe montre bien cette émergence tant redoutée d'une définition raciste de la situation. C'était en début d'après-midi. Une élève est venue se plaindre au CPE d'avoir été frappée par un garçon dans la cour au moment de la rentrée dans l'établissement. Le CPE prévint la famille de la jeune fille et son père se rendit immédiatement au collège. Il arriva à

14h30, pendant l'interclasse. Plusieurs élèves traînaient encore sous le préau du fait de l'absence de leur professeur. Deux surveillants étaient en train de les mettre en rang pour les conduire en permanence lorsque le père de la jeune fille s'engouffra dans la cour. L'un d'eux lui demanda de ne pas rester sous le préau et de se diriger vers le hall. Très en colère, le père de la jeune fille s'emporta et se mit à crier sous le préau. A ce moment, il aperçut sa fille qui sortait du rang pour se rapprocher de lui. Elle lui raconta rapidement ce qui s'était passé et lui montra du doigt l'auteur de son agression. S'adressant au surveillant, le père se mit à hurler : « Je suis Sicilien moi, et je ne vais pas me laisser emmerder par des Bougnoules ». Immédiatement, l'autre surveillant écarta le père du préau pour que les élèves restant ne puissent se mêler à l'affaire. Racontant ensuite la scène aux autres membres de l'équipe, il conclut en disant que l'altercation aurait pu facilement tourner à l'émeute si les autres élèves avaient entendu les propos du père de la jeune fille.

Pour faire face à ces situations de crise dans lesquelles une dimension raciste devient saillante, les acteurs de la vie scolaire adoptent des stratégies qui passent par la mobilisation de savoir-faire et de connaissances empiriques concernant les cultures ethniques représentées dans le collège (réputations, stéréotypes, etc.). Renseignements et consignes circulent facilement parmi les membres de l'équipe d'encadrement de la vie scolaire. C'est ainsi qu'ils ont tous appris à connaître la spécificité de la culture gitane en arrivant dans l'établissement, que ce soit par leurs propres expériences ou par les informations qui circulent et les histoires qui se racontent à ce propos, tant chez les élèves que chez les acteurs scolaires. Par exemple, un surveillant nouvellement arrivé au collège au moment de ma présence sur les lieux, explique en ces termes comment il a été amené à prendre en compte la spécificité des élèves gitans et à se méfier de leurs réactions :

« Les Gitans, on m'a carrément averti sur eux. Il faut faire très attention parce que si tu as un problème avec un Gitan, tu as un problème avec tous les Gitans. (...) Ce sont les élèves du collège qui me disent de faire attention aux Gitans... Et encore non, ce sont surtout les surveillants qui m'ont dit de faire attention aux Gitans, de ne pas trop les aborder, de les prendre avec des pincettes, etc. Mais c'est aussi l'attitude des élèves pendant la récréation qui se font frapper par les Gitans. Les Gitans sont les rois dans le collège, ils font ce qu'ils veulent avec les élèves et les élèves ne disent rien, ils ne font rien. Ce sont les dieux du collège. »

On voit bien dans ces propos que la socialisation des nouveaux surveillants passe par une mise en garde sur le comportement spécifique des Gitans dans le collège. La formule qui consiste à dire qu'un problème avec un Gitan entraîne irrémédiablement un problème avec tous les Gitans insiste sur l'unité de ce groupe qui partage une même culture et dont il faut se méfier. Elle souligne qu'il n'est pas question du comportement de tel ou tel individu gitan, mais bien des élèves gitans en tant que groupe ethnique doté d'une culture qui lui est propre. Un autre surveillant, en poste à l'Ariane depuis plusieurs années et plus expérimenté que le premier, va encore plus loin dans sa description de la culture gitane :

« C'est vrai que bon... tu agis différemment parce que tu sais que les Gitans sont agressifs dans leur manière d'être. En fait ils ne se rendent pas compte qu'ils sont agressifs, pour eux ce n'est pas de l'agressivité. Toi tu vas le percevoir comme de l'agressivité, mais eux ne se sentent pas agressifs. Alors c'est vrai qu'on va laisser dire des trucs parce qu'ils ne se rendent pas compte de ce qu'ils disent. Pour eux c'est normal d'agir comme ça, c'est comme s'ils te parlaient normalement, mais ils le

font avec un ton qui te paraît agressif. Donc le tout c'est de fixer une certaine limite quand même dans leur manière de parler. »

Là encore, les Gitans sont décrits comme un groupe culturellement homogène qui partage les mêmes « manières d'être ». Bien plus, leur agressivité est présentée comme une norme culturelle, comme une fatalité sur laquelle on ne peut agir, ce qui permet de justifier l'adoption d'une conduite particulière à leur égard. En disant qu'eux-mêmes ne se rendent pas compte de leur agressivité, ce surveillant présente les Gitans comme un groupe qui n'a pas les mêmes codes sociaux que ceux qui servent d'étalon à l'instauration de l'ordre scolaire. Il devient alors normal, dans ce contexte, de se montrer plus indulgent à leur égard, de ne pas les sanctionner là où d'autres élèves le seraient. Dans la suite de ses propos, ce même surveillant raconte les petits savoir-faire qui lui permettent de gérer au mieux les situations de crise :

« Mais c'est sûr qu'il y a des trucs que tu vas faire avec les Arabes et que tu ne vas pas faire avec les Gitans... Par exemple, tu ne prendras jamais un Gitan par le dos pour lui dire d'aller se ranger parce qu'il se sentirait vraiment agressé. Pourtant ce geste passe facilement chez les Arabes. C'est lié à leur manière de fonctionner. C'est peut-être lié aussi au fait que lorsque je suis arrivé ici, on m'a tout de suite dit "surtout, tu ne fais pas ça, tu ne touches jamais un Gitan, etc." »

Ainsi, sa gestion de l'ordre scolaire — comment dois-je agir dans telle situation, comment dois-je me comporter, quelle attitude dois-je adopter, etc. — passe par une distinction des élèves en fonction de leur culture ethnique. Il est clairement affirmé que l'on ne peut mettre la main dans le dos d'un Gitan pour l'amener quelque part parce que sa culture n'autorise pas un tel geste alors que la culture arabe, elle, ne le sanctionne pas. D'où la différence de comportement et d'attitude à adopter selon la culture ethnique de l'élève auprès duquel on doit

intervenir dans le cadre du maintien de l'ordre scolaire dans l'établissement : ce que l'on peut se permettre de faire avec un Arabe ne serait pas accepté par un Gitan, etc.

Mais si les surveillants redoutent particulièrement les risques de représailles lorsqu'ils doivent gérer des situations de crise mettant en scène des élèves gitans, c'est aussi parce qu'on leur a conseillé dès le début de ne pas intervenir et de laisser faire, dans ces circonstances particulières, l'assistante sociale qui a la charge exclusive des élèves gitans dans l'établissement :

« Au début, lorsque je suis arrivé ici, on m'a carrément prévenu. On m'a bien dit que lorsque j'avais le moindre problème avec un Gitan je devais prévenir l'AS, tout de suite... sans même chercher à savoir. Donc j'allais voir l'AS parce que c'est vrai que je ne connaissais rien à leur logique de fonctionnement ».

Du coup, cette décharge des élèves gitans à une personne « spécialisée » renforce encore l'appréhension de cette catégorie comme un groupe homogène, doté d'une culture spécifique qui ne peut se plier aux règles générales de l'ordre scolaire et qui demande, de ce fait, un traitement particulier. Une scène qui s'est déroulée dans le collège en février 1996 montre bien ce rôle joué par cette assistante sociale dans le règlement d'un conflit où un Gitan était impliqué. C'était l'heure du café, un moment généralement calme pendant lequel les membres de l'équipe d'encadrement peuvent se détendre avant l'arrivée des externes dans l'établissement. J'étais dans la loge avec l'assistante sociale alors qu'un surveillant était de garde sous le préau. On discutait de choses et d'autres lorsqu'un membre de l'équipe pédagogique est venu nous signaler un début de bagarre dans la cour de récréation. On a regardé ce qui se passait au travers des grandes baies vitrées de la loge et l'assistante sociale s'est demandé instantanément : « Qui est-ce ? Est-ce qu'il y en a un des miens ? ». Puis, ayant effectivement reconnu Roberto, elle est sortie de la loge et s'est précipitée vers

la cour. Un surveillant essayait de s'interposer sans grand succès entre les deux élèves de SEGPA³⁶⁰ toujours en train de se battre, mais Roberto — le Gitan repéré par l'assistante sociale — ne se laissait pas impressionner et commençait à s'en prendre verbalement à lui et à le menacer : « Pourquoi il cherche à nous séparer celui-là ? ». D'autres Gitans s'étaient déjà regroupés derrière lui, prêts à entrer dans la bagarre si le surveillant répondait aux menaces de Roberto. L'assistante sociale est donc arrivée à ce moment de la crise et s'est placée juste devant Roberto, face à lui, les bras écartés pour l'empêcher de se jeter sur le surveillant qui était resté impassible. Celui-ci s'est alors écarté pour laisser l'assistante sociale gérer le conflit. Roberto était difficile à calmer. Il criait tant qu'il le pouvait mais ne faisait aucun geste déplacé contre l'assistante sociale : « Pourquoi tu m'empêches de me battre ! Laisse-moi régler mes affaires ». Il montrait alors du doigt l'autre élève avec qui il se battait : « Il m'a insulté, je ne vais pas me laisser faire, laisse-moi me battre... ». Toujours les bras en croix pour l'empêcher de passer, elle essayait de le raisonner : « Roberto, arrête maintenant, ça suffit, calme-toi... ». Pendant ce temps, je repérais Manuel, un autre Gitan avec qui j'avais fait connaissance au réfectoire. Comme il était un peu à l'écart des autres Gitans je me suis approché de lui et lui ai demandé ce qui se passait exactement. Manuel me dit alors : « C'est rien, c'est juste un Gitan et un Arabe qui règlent une affaire... ça peut aller loin ça ». Mais je sentais que Manuel n'avait pas trop envie de parler, trop concentré qu'il était à surveiller le déroulement de la crise et prêt à intervenir dans le conflit au cas où la situation ait dégénéré. Finalement, l'assistante sociale réussit à prendre le dessus. Roberto se calma progressivement. L'attroupement se dispersa dans la cour du collège. De retour dans la loge, les membres de l'équipe se sont mis à discuter de l'événement et les

³⁶⁰ Section d'enseignement général et professionnel adapté.

commentaires se sont poursuivis jusqu'à la sonnerie de rentrée. Me prenant à témoin, l'assistante sociale refit en ces termes le récit de son intervention :

« C'est marrant parce que je devais partir. J'aurais déjà dû être partie quand ça s'est produit. Je ne sais pas pourquoi je suis restée, une intuition sans doute. Quand A. a dit qu'il y avait une bagarre, j'étais sûre qu'il y avait un des miens, je ne sais pas pourquoi. Mais tu vois, heureusement que j'étais là parce sinon C. (le surveillant qui s'était interposé) aurait vraiment eu des ennuis. Moi je ne risque rien. Je me suis mise au milieu, il (Roberto) gueulait comme un fou mais il ne m'a pas touché... »

Dans cette scène, l'assistante sociale s'est imposée comme la seule personne capable de gérer cette situation de crise et d'intervenir auprès d'un Gitan — un des siens, comme elle dit — sans que cela ne tourne au drame. Cela lui valut le surnom de « Zorro des Gitans » tellement son interposition était attendue par les surveillants qui ne pouvaient eux-mêmes agir sur la situation. Elle explique alors cette position particulière par sa connaissance de la « culture gitane » et par les rapports privilégiés qu'elle entretient tant avec les élèves gitans qu'avec leurs familles dans le quartier :

« Ici, je suis le SAMU avec un gyrophare sur la tête, le SAMU des Gitans. Lorsqu'un conflit éclate où des Gitans sont mêlés, on m'appelle et c'est vrai que je peux le régler rapidement parce que je les connais bien, parce que je connais leur culture, parce que je connais leur famille et que du coup j'arrive à les calmer. »

Ainsi, si les différents acteurs scolaires se défendent d'appliquer un traitement ségrégatif et discriminatoire des élèves, la prise en compte à toutes fins utiles de leurs spécificités culturelles ne reste pas moins centrale dans l'organisation des

relations sociales et, tout particulièrement, dans la gestion des moments de crise. L'appréhension des élèves du collège est donc surdéterminée par l'instauration d'un ordre négocié en fonction des cultures ethniques, et par la crainte qu'une définition ouvertement raciale de la situation ne devienne saillante dans le déroulement des interactions. Elle consiste pour les acteurs scolaires à adjoindre un contenu culturel à des catégories ethniques à partir des expériences antérieures, des différentes manières de se comporter et de réagir à telle ou telle situation, etc. Non seulement ce contenu joue une fonction descriptive — associé à la catégorie, il sert alors à lui donner une certaine consistance, un air de réalité empirique qui va de soi (« X est un Gitane puisqu'il a la peau mate, les cheveux longs, parce qu'il est agressif, qu'il n'a pas peur des autres, etc. ») —, mais il détermine aussi une attitude à adopter, une manière de se comporter, une disposition à agir lorsque l'on est en présence d'un membre de cette catégorie : éviter tout contact physique avec un Gitane, ne pas lui mettre la main dans le dos, prévenir l'assistante sociale spécialisée dès que l'on rencontre le moindre problème, etc. Il s'agit donc bien d'un processus paradoxal qui consiste en la transmission, au sein de l'équipe d'encadrement de la vie scolaire, d'un savoir professionnel concernant les cultures ethniques dans le but de maintenir un ordre scolaire menacé du fait de l'implantation de l'établissement dans un quartier difficile, et dont le principe, fidèle à la tradition républicaine de l'école, réside précisément dans la non distinction des différences ethniques.

III.2.3. *L'usage tactique de l'ethnicité dans le maintien de l'ordre scolaire*

L'ethnicité n'est pas seulement une question de transmission de savoir-faire et de socialisation des surveillants comme « professionnels » d'une école implantée

dans un quartier difficile. C'est également la mise en œuvre de stratagèmes interactionnels qui s'offrent à eux comme un moyen de négociation des identités sociales et d'imposition de la situation dans le cours des interactions³⁶¹. Deux formes d'utilisation tactique de l'ethnicité par l'équipe d'encadrement de la vie scolaire sont ainsi couramment observées dans le collège : la mobilisation d'identités ethniques pour régler les conflits, et la valorisation de certaines pratiques culturelles pour lutter contre les comportements déviants.

C'est ainsi par exemple qu'un certain nombre d'histoires ont circulé dans le collège à propos de l'identité corse et des stéréotypes qu'elle véhiculait. Il était notamment question d'une tentative de braquage perpétrée contre un véhicule de transport de fonds orchestrée par des Corses et impliquant plusieurs membres d'une « famille maghrébine » très connue à l'Ariane pour ses activités illicites et pour les passages réguliers de ses membres en prison. Ce fait divers, largement commenté par certains jeunes du collège, contribue à fixer le cadre de la représentation des Corses dans l'établissement et renforce, par une histoire locale, des stéréotypes déjà fortement marqués par les mouvements nationalistes et par l'image très médiatisée de leurs militants armés et cagoulés.

³⁶¹ Cette idée de négociation des identités par les acteurs sociaux a été développée par Douglass et Lyman. Ces auteurs soutiennent que l'ethnicité est une caractéristique acquise et utilisable par chaque participant à la vie sociale dans le cours de ses interactions. Elle est ainsi sujette à la présentation ou à l'inhibition, à la manipulation et à l'exploitation. Les acteurs sociaux peuvent alors chercher à imposer une définition de la situation leur permettant d'assumer l'identité la plus avantageuse dans le cours de l'interaction. Pour cela, ils peuvent mettre en œuvre un certain nombre de choix tactiques, de stratagèmes interactionnels parmi lesquels figurent notamment la présentation d'un moi ethnique le mieux approprié à la situation (*assumption*), la substitution d'une identité par une autre plus avantageuse dans le cours d'une interaction (*identity switching*), ou encore l'attribution aux autres interactants d'un rôle ethnique approprié à la définition de la situation que l'on cherche à imposer (*alter-casting*). Voir notamment sur cette question W. A. Douglass et S. M. Lyman, « L'ethnie : structure, processus et saillance », *C.I.S.*, vol. LXI, 1976, et surtout S. M. Lyman et W. Douglass, « Ethnicity : Strategies of Collective and Individual Impression Management », *Social Research*, vol. XL, 1972.

Ainsi, certains surveillants sont bien conscients que, même s'il s'agit d'une légende, cette histoire peut s'avérer utile dans leurs relations avec les élèves du collège. Elle renforce les stéréotypes des Corses et leur réputation de voyous et de truands qui impose le respect. Du même coup, la dureté, l'imprévisibilité et l'intransigeance attribuées à cette identité font des surveillants qui ne présentent pas cette caractéristique ethnique des acteurs plus facilement manipulables, avec lesquels il est plus facile de négocier et d'imposer sa propre définition de la situation. Les surveillants corses ne nient pas que la présentation de cette identité n'est pas sans effet sur le déroulement des interactions — les élèves font plus attention, ils sont moins grossiers, etc. — et devient de ce fait un véritable choix tactique qui permet de s'imposer dans le règlement d'un conflit avec les élèves les plus « difficiles ». Lorsque le seul statut social d'acteur scolaire ne suffit plus à imposer sa définition de la situation, la mise en saillance de cette identité à la fois crainte et respectée peut être un moyen de conserver l'autorité face à des tentatives de dégradation de statut.

Là encore, de nombreuses histoires circulent dans le collège — et notamment entre les surveillants — sur la manière de gérer les situations de crise. Bien souvent, cette dimension ethnique n'est présente ni pour eux ni pour les élèves qui brocardent de la même manière tous les surveillants sans distinction. Mais lorsque la situation s'envenime au point de risquer de basculer, le jeu sur le stéréotype du Corse qui n'a pas l'habitude de se laisser marcher sur les pieds, qui est capable de mettre ses menaces à exécution, qui manie facilement les armes et qui sait s'en servir est une manière de forcer l'élève à rentrer dans le rang. Des formules du type : « si tu veux qu'on s'explique, c'est d'accord, mais à ma manière... » ou « si tu veux ramener ton frère dis-lui bien qu'il vienne armé » théâtralisées par un emphatique accent corse amènent l'élève à prendre conscience du risque encouru et à décliner toute manifestation d'hostilité de sa part. Elles permettent ainsi de couper court à toute discussion et de régler durablement le conflit tout en imposant la crainte et le respect.

Ainsi, lorsque certains surveillants cherchent à régler les conflits avec les élèves les plus durs par des stratégies de compromis, de négociation, voire même de laisser-faire, l'affirmation de cette identité est une manière de s'imposer frontalement dans l'ordre de l'interaction comme quelqu'un avec qui il vaut mieux ne pas se frotter. Mais encore faut-il se montrer à la hauteur de ces stéréotypes et paraître, aux yeux des élèves à qui cette tactique s'adresse, aussi fou que « ces fous de Corses » pour que cette présentation ethnique de soi permette de s'imposer dans le cours de l'interaction sans se retourner contre son auteur.

Notons pour finir que la présentation d'une identité ethnique par les acteurs scolaires n'est pas toujours associée à ce type de stéréotypes. Elle peut néanmoins être un stratagème efficace dans le règlement de certains conflits comme, par exemple, pour désamorcer une accusation de racisme. Ce fut notamment le cas un jour où un membre de l'équipe d'encadrement de la vie scolaire reçut dans son bureau une jeune femme gitane pour lui exposer les problèmes que posait sa fille dans l'établissement. Refusant d'accepter la version des faits qu'il exposait, la jeune femme en vint à l'accuser de faire preuve de racisme envers les Gitans et de leur imputer systématiquement tous les maux. Non surpris par ce genre d'argument fréquemment avancé par les parents d'élèves gitans, le conseiller d'éducation lui rétorqua qu'il n'était pas dans ses habitudes de faire des différences entre les élèves. Et pour argumenter son propos, pour lui donner plus de poids et de crédibilité, il évoqua son identité ethnique, lui confia qu'il se considérait lui-même comme faisant partie d'une minorité et qu'il pouvait de ce fait comprendre son sentiment de révolte et d'indignation, sans pour autant que cela ne l'empêche d'exercer sa fonction de manière impartiale.

Ici, la présentation d'une identité ethnique a donc pour but de rendre non recevable une accusation de racisme, et de se tirer honorablement d'une situation

conflictuelle qui risque toujours de déboucher sur une définition ouvertement raciste de la situation, tant redoutée par les acteurs scolaires. On retrouve là encore cette situation paradoxale précédemment évoquée puisque la présentation d'un moi ethnique peut être envisagée comme un stratagème efficace pour éviter de voir surgir dans l'interaction une définition de la situation qui ne serait pas conforme au principe de non distinction de races au centre de l'idéal républicain de l'école.

L'autre forme d'utilisation tactique de l'ethnicité dans le cours de l'interaction consiste, non plus en la présentation d'un moi ethnique (*assumption*), mais en l'attribution d'un rôle ethnique (*alter-casting*) aux élèves d'origine maghrébine et à leurs pratiques religieuses pour lutter contre les comportements déviants.

Les exemples précédemment cités montrent bien que le statut d'élèves particulièrement problématiques attribué aux Gitans relativise la spécificité des élèves d'origine maghrébine. Lorsque les surveillants affirment que tous les élèves, « qu'il soient Arabes ou Blancs » ont peur des Gitans, ils marquent bien cette différence de position. Dans ce cas, on comprend bien que la catégorie « arabe » ne peut être aussi socialement discréditée que la catégorie « gitan » et qu'elle perd du même coup une partie de ce sens social qui lui est généralement attribué dans les collèges de banlieues. Cette hiérarchisation des catégories ethniques en fonction des problèmes qu'elles soulèvent s'exprime encore lorsqu'un des responsables de l'établissement affirme que « si l'insertion est une tâche difficile pour certains élèves d'origine européenne et qu'elle est difficile pour les Maghrébins, elle est encore plus dure pour les Gitans ». Et si ceux-ci sont souvent perçus comme non directement « intégrables » à la culture scolaire et abordés en tant que tels, les élèves d'origine maghrébine font l'objet d'une représentation qui est plus proche de ce que l'on attend d'un élève « normal » dans un collège. Le caractère problématique de la catégorie « *gitan* » a donc pour effet de constituer les élèves d'origine maghrébine en

une sorte de masse. Face au « problème gitan », ils représentent la norme. Pour l'équipe d'encadrement, ces élèves apparaissent comme plus faciles à maîtriser, moins imprévisibles. Leur comportement est plus connu et leur déviance mieux tolérée. Ils représentent en quelque sorte la catégorie majoritaire dans le collège, celle qui fixe les repères, qui sert de base à la comparaison des comportements déviants et à l'adoption d'une conduite appropriée.

La période du Ramadan est alors révélatrice de cette prise en compte de la culture arabo-musulmane. Le Ramadan fait lui aussi partie de l'ordre des choses dans l'établissement. Il est au centre de beaucoup de discussions entre les acteurs scolaires. Lorsqu'un délégué de classe vient chercher un cahier de texte à la loge, on lui demande s'il pratique le jeûne, à quel âge il a commencé, on s'inquiète de savoir si ce n'est pas trop difficile à supporter, etc. Un rapport différent s'instaure ainsi entre l'équipe d'encadrement et les élèves. Les surveillants sont plus indulgents, plus attentionnés. Les élèves de leur côté leur offrent des pâtisseries orientales en guise de reconnaissance et lient avec eux des contacts plus étroits.

Par exemple, un matin où je me trouvais dans la loge avec les surveillants, un élève de 5ème y était installé pour faire ses devoirs. Il était le seul de sa classe à suivre l'étude dirigée et le surveillant l'avait amené dans la loge au lieu de le prendre dans une salle de classe. Profitant d'une pause dans son travail, un membre de l'équipe d'encadrement lui demanda s'il faisait le Ramadan et l'élève lui répondit par l'affirmative. Il lui posa ensuite toute sorte de questions, s'il comptait amener des pâtisseries, si c'était sa mère qui les préparait, etc. Au même moment, une élève était arrivée dans la loge et écoutait la conversation. Prenant la parole, elle dit qu'elle aussi pouvait amener des pâtisseries, insistant sur le fait que sa mère les faisait très bien. Voyant l'air intéressé des surveillants et des autres acteurs scolaires présents dans la loge, elle leur expliqua que ce n'était pas encore le moment : « Il faut

attendre la fin du Ramadan, c'est là qu'on les prépare et qu'on s'échange les assiettes ». Comme il était déjà 17h00, un surveillant s'inquiéta de savoir si la jeune fille attendait le moment de la rupture du jeûne. Celle-ci lui répondit qu'elle ne faisait le Ramadan qu'un jour sur deux et que son jeûne ne reprendrait que le lendemain.

Dans ce contexte, l'Islam en général et le Ramadan en particulier représentent pour l'équipe d'encadrement de la vie scolaire un moyen d'instaurer des relations d'un autre ordre avec les élèves du collège. Les surveillants le savent bien et essaient de montrer leur volonté de compréhension, mais aussi leurs propres connaissances. Parfois, cela peut tourner à la leçon d'Islam improvisée au détour d'une discussion en permanence.

Plus qu'un simple sujet de discussion et d'échange de connaissances, le Ramadan fixe le cadre qui permet de définir les situations et le rythme du déroulement de la vie scolaire dans le collège. Il sert d'explication au comportement des élèves, à leur agitation, à leur état de fatigue et d'agressivité. Les conduites déviantes des élèves sont attribuées au jeûne. L'établissement vit à l'heure du Ramadan et le Ramadan fixe la température de l'établissement. Dès le matin du premier jour de jeûne, le ton est ainsi donné par un acteur scolaire : « Quand je les ai vus rentrer ce matin, je savais qu'ils allaient être calmes. C'est le début du Ramadan aujourd'hui ».

Même lorsque les discussions sont centrées sur les Gitans, la référence au Ramadan nous ramène à cet ordre des choses, à cette réalité incontournable, comme dans cette remarque d'un surveillant, au réfectoire, lors d'une discussion qui prolongeait l'incident entre Roberto et un autre élève de SEGPA et qui avait suscité l'intervention d'urgence de l'assistante sociale : « En ce moment, je ne sais pas ce

qui se passe avec les Gitans, mais on n'arrive plus à les tenir. Ils sont déchaînés... Je ne sais pas pourquoi, ils ne font pas le Ramadan pourtant ».

Dans ce contexte, le Ramadan peut également être utilisé par les membres de l'équipe d'encadrement comme un moyen de pression pour lutter contre les comportements déviants des élèves. Il leur est souvent rappelé que le jeûne ne se limite pas seulement à l'absence de nourriture, de boissons et de relations sexuelles, et que certains gestes et comportements peuvent aussi le rompre. Ainsi, le fait de jurer, de « traiter » les camarades de classe, de cracher dans les couloirs, de se battre dans la cour de récréation, sont autant d'activités routinières pour les élèves du collège que les acteurs scolaires définissent comme autant d'actes qui entraînent la rupture du jeûne. Lors de la discussion déjà évoquée dans la loge des surveillants à propos du Ramadan, un surveillant s'inquiéta de savoir si la jeune élève qui se proposait d'offrir des pâtisseries ne se limitait qu'à un jeûne purement alimentaire ou si elle appliquait aussi les préceptes concernant la maîtrise de ses attitudes et de son comportement en public : l'insolence, l'agressivité, etc. La jeune fille lui répondit qu'elle n'était jamais insolente et que chaque fois qu'elle a eu des histoires avec d'autres élèves, avec les enseignants ou les autres acteurs scolaires, c'était parce que ses nerfs étaient hors de contrôle. Le surveillant lui dit alors que le jeûne consistait aussi à contrôler ses nerfs et que si elle n'y arrivait pas, on pouvait considérer qu'il s'agissait d'une rupture du jeûne.

Une autre scène du même genre s'est déroulée le quatrième jour du Ramadan, pendant la récréation. Deux élèves de 6ème étaient en train de se battre dans la cour. Un surveillant intervint pour les séparer et se mit ensuite à les raisonner : « Tu te rends compte de ce que tu fais ? Tu te bats un jour de Ramadan. Ce n'est même plus la peine de continuer maintenant, c'est foutu ! » L'élève interpellé se mit alors à pleurer : « Mais j'essayais de ne pas me battre pendant le Ramadan, c'est de sa

faute ». Il montrait du doigt l'autre élève impliqué dans la bagarre et qui ne semblait pas être affecté par ces arguments. « Au début on jouait, reprit-il, et après il m'a donné des gifles. Je lui ai demandé d'arrêter mais il a continué ». Le surveillant lui rétorqua que ce n'était pas une raison et qu'il ne devait pas se battre un jour de Ramadan, moins encore que les autres jours.

Les scènes de ce type sont très fréquentes en période de Ramadan. Le moindre incident est replacé dans ce contexte par les membres de l'équipe d'encadrement pour obtenir des élèves ce qu'ils n'arrivent pas à obtenir le restant de l'année. Ainsi, lorsque le cadre scolaire est menacé par les comportements déviants de certains élèves, l'imputation d'un rôle ethnique et des pratiques religieuses qui lui sont attribuées peut être un moyen efficace de le maintenir. On est donc, une fois de plus, en plein paradoxe puisqu'il est question cette fois de rendre saillantes des pratiques religieuses attribuées à la culture arabo-musulmane pour maintenir un cadre scolaire dont une autre des caractéristiques réside dans le respect le plus strict de la laïcité.

III.2.4. *La Structure adaptée pour enfants tziganes*

Si les élèves de culture arabo-musulmane sont considérés par les acteurs scolaires comme des individus facilement « intégrables » même s'il faut pour cela recourir à des tactiques visant à remettre les plus déviants d'entre eux dans la norme, ce n'est pas le cas des élèves gitans qui sont, eux, considérés comme les plus problématiques. On a vu en effet combien cette catégorie était l'objet de toutes sortes de consignes concernant le maintien du cadre scolaire dans cet établissement : ne jamais porter la main sur des Gitans, ne pas faire attention à leur manière de parler et de se comporter, etc. Un autre aspect de la spécificité des Gitans dans le collège

concerne le taux important d'absentéisme qui leur est reproché et la faiblesse de leur niveau scolaire. Enfin, on les accuse tout particulièrement de ne pas vouloir s'intégrer au collège et de ne pas en respecter les règles d'usage. Ainsi, les membres de l'équipe pédagogique font souvent remarquer que les Gitans, contrairement aux autres élèves, représentent une menace importante pour la normalité institutionnelle de l'école. L'argument consiste alors à dire qu'on ne parvient pas à les faire entrer dans les normes de la culture scolaire et qu'ils risquent de ce fait de pervertir tout le système et d'entraîner avec eux les autres élèves dans la déviance.

Ainsi, pour ne pas risquer de voir se rompre le cadre institutionnel de l'école sous la pression d'une catégorie spécifique d'élèves, les responsables de l'établissement ont été amenés à mettre en place une structure spécialement adaptée à cette situation. Elle fut créée en 1989 sous le titre officiel de « Structure adaptée pour enfants tziganes » suite au constat des enseignants de la Section d'enseignement général et professionnel adapté du collège (SEGPA) qui faisaient état, selon le projet d'établissement, de leur « impossibilité d'assurer un enseignement normal dans leur classe du fait du nombre important de jeunes tziganes qui, à cause de leur comportement, de leur niveau scolaire, de leur absentéisme et de leur spécificité, ne pouvaient tirer profit d'une scolarisation ordinaire et perturbaient le fonctionnement de la SEGPA ». L'objectif principal de cette structure était donc la mise en place un dispositif pédagogique permettant « une prise en compte de la spécificité de la communauté tzigane »³⁶².

³⁶² Cette initiative a été validée au niveau national par la Direction des Lycées et des Collèges comme « expérience pilote » et dotée d'une subvention du Conseil Général des Alpes-Maritimes. Dans sa configuration actuelle, cette structure est composée d'un personnel spécialisé comprenant une assistante sociale, un éducateur et un enseignant. Elle est placée sous la responsabilité du chef d'établissement et du directeur adjoint chargé de la SEGPA. Il faut toutefois noter que tous les Gitans scolarisés au collège ne sont pas pour autant intégrés à cette structure. En 93-94, celle-ci comptait 22 élèves, soit 50 % de la population tzigane scolarisée à la SEGPA. Certains sont même placés dans des 6ème traditionnelles bien que ces cas restent des exceptions que l'on signale comme autant de

Ainsi, pour maintenir la normalité institutionnelle du cadre scolaire, on vient à exclure ceux qui, par leur spécificité, risqueraient de la menacer. C'est ainsi qu'une sorte de ghetto s'est constitué au sein de l'établissement, qui recueille tous ceux qui ne peuvent être intégrés dans un cursus « normal ». Il est alors intéressant de noter que les attributions culturelles sont pour les acteurs scolaires un moyen de justifier un tel dispositif et de le rendre acceptable, voire même nécessaire. Si l'on exclut les Gitans du cursus « normal », c'est alors que leur culture est définie comme « non compatible » avec ce qui est exigé des élèves qui l'empruntent. Sur le plan scolaire d'abord, comme l'explique un membre de l'équipe spécialisée :

« Même si ce sont des gamins (les Gitans) qui ont un bon niveau scolaire en entrant en 6ème et qui, au vu des résultats qu'ils ont fournis en CM2, pourraient faire de bons élèves de 6ème, ils se trouvent alors complètement déconnectés par le rythme de la 6ème, le changement de profs, le changement de classe, les matières qu'on leur propose, etc. Ils n'arrivent pas à suivre parce qu'ils ne sont pas concernés par tout ça... l'anglais, les sciences, enfin tout ce qu'on peut faire en 6ème. »

Ainsi, on comprend que les Gitans sont dans l'incapacité de s'adapter au système scolaire traditionnel même si leur niveau scolaire au moment de leur entrée au collège le permettrait. Les raisons invoquées consistent à dire qu'ils ne sont pas concernés par les programmes appliqués dans le collège (l'anglais, les sciences, etc.) et par l'organisation des enseignements (le changement de classes, de matières, etc.). Il est entendu par là que les Gitans, contrairement aux autres élèves, n'ont pas de culture scolaire et que leur propre culture n'est pas compatible avec ce mode de fonctionnement et ce type d'enseignement. En quelque sorte, ce raisonnement

tentatives d'intégration de cette catégorie d'élèves à un cursus scolaire dit « normal ». L'essentiel des élèves tziganes est donc scolarisé en SEGPA ou en structure adaptée.

revient à dire que si l'on place les Gitans dans une structure adaptée, ce n'est pas pour les exclure du collège « normal », mais bien parce qu'ils sont Gitans et que, en tant que tels, ce ne serait pas leur rendre service que de les insérer dans une 6ème traditionnelle.

Il ressort également des propos de l'équipe qu'il ne s'agit pas d'une question de coefficient intellectuel qui peut être plus élevé que le seuil critique en deçà duquel la conseillère d'orientation n'accepte plus un élève dans une filière normale, mais bien d'un problème d' « incompatibilité culturelle » attribué à ces élèves et qui les amène à se décourager et à s'exclure d'eux-mêmes.

Si l'on suit toujours le raisonnement de l'équipe, cette « culture gitane », si différente de la culture scolaire, peut néanmoins être compatible avec une formation professionnelle qui correspond mieux à la sensibilité culturelle de cette population, d'où l'intérêt de la structure pour enfants tziganes. En d'autres termes, les Gitans ne sont pas « faits » pour des études abstraites (l'anglais, les sciences, etc.), mais ils peuvent s'en sortir si on les oriente directement vers une filière spécialisée qui tiendra compte de leur spécificité et qui pourra les former à devenir de « bons ouvriers ». Les Gitans sont donc perçus, de manière homogène et en tant que groupe ethnique, comme des élèves qui ne se conforment pas à la culture officielle de l'école et dont les valeurs sont plus proches de la culture ouvrière³⁶³. Voici par exemple comment un membre de l'équipe d'encadrement de la vie scolaire analyse le passage de Didier du collège « normal » à la structure adaptée :

³⁶³ On retrouve ici la problématique de Willis qui montre bien, dans l'Angleterre des années 70, le processus inhérent à cette forme d'opposition ouvrière en milieu scolaire qu'il appelle la « culture anti-scolaire » et par lequel, de façon surprenante, s'accomplit l'orientation des jeunes vers les tâches les plus ingrates attachées à la production industrielle (P. E. Willis, *Learning to Labour : How Working Class Kids Get Working Class Jobs*, 1977 ; P. Willis, « L'école des ouvriers », *A.R.S.S*, n° 24, 1978).

« Moi je l'ai vu avec Didier. Pour moi c'était un cas ce gamin. Il nous a fait la java pire que B., pire que D. (deux autres « cas » connus dans l'établissement), le feu hein, les premiers mois le feu et la classe c'était... je n'aurais pas aimé les avoir en permanence. Et lui il faisait des pieds et des mains pour partir en structure, parce que les Gitans... me retrouver dans le collège normal je ne suis pas un Gitan. Le seul qui y a été c'était L., en 5ème il a foutu le camp il est parti, en 3ème il était en insertion il n'est jamais venu en cours. Donc il reste Didier tout seul. Alors en 6ème il est petit, il n'arrive pas encore à comprendre... mais là il a explosé et il est devenu intenable... et depuis qu'il est en structure, nous on l'a souvent en permanence, il est 10 fois moins bordélique qu'il pouvait l'être. Comme s'il avait trouvé un semblant d'identité, c'est ahurissant... Parce que nous, Education nationale, vie scolaire, on pourrait le considérer comme un échec scolaire parce que c'est un gamin qui est suffisamment intelligent pour suivre un cursus normal... »

On trouve ici une théorie assez explicite de ce qui donne envie aux Gitans de se retrouver en structure adaptée. Là encore, il est bien précisé que ce n'est pas un problème de niveau scolaire puisque l'élève en question est décrit comme suffisamment intelligent pour suivre un cursus normal. Il s'agit simplement d'une affiliation personnelle liée à l'affirmation d'une identité culturelle : « me retrouver dans le collège normal je ne suis pas un Gitan ». En d'autres termes, l'affirmation de la culture gitane passe par le rejet pur et simple de la culture officielle de l'école et par l'affiliation à une sorte de culture anti-école qui se traduit par une orientation en structure adaptée. Ainsi, lorsque Didier était en 6ème normale, il était intenable du point de vue des surveillants (il ne respectait pas les règles de la vie scolaire, il était agressif, insolent, etc.), ce qui n'est plus du tout le cas depuis qu'il a été placé en structure adaptée. Là encore, ce sont bien des attributions culturelles qui

interviennent de la part des acteurs scolaires pour justifier la présence de cette structure au sein de l'établissement. Est ainsi clairement soulignée l'idée que les Gitans représentent une menace pour la normalité du cadre institutionnel du collège du fait de cette culture anti-école qu'ils revendiquent et qui perturbe le bon fonctionnement de la vie scolaire.

Pour expliquer cette culture anti-école, la référence au nomadisme des Gitans est souvent évoquée par les acteurs scolaires. L'absentéisme, le refus de respecter les règles d'usage de la vie scolaire, la volonté de rester entre soi et de ne pas travailler sont autant de traits caractéristiques qui sont attribués à la spécificité de la culture nomade. Voici par exemple ce que dit un membre de l'équipe spécialisée sur le comportement des Gitans avec qui il travaille :

« Ici, on dispose d'une structure qui les accueille car c'est une population qui a besoin quand même d'être cadrée, d'être dans un truc bien défini. On a donc essayé de créer une structure pour accueillir ne serait-ce que cinq ou six jeunes au départ, vraiment motivés, qui ont l'air d'avoir envie de s'en sortir parce qu'il faut cette volonté aussi... Car il y en a beaucoup qui se sentent bien comme ils sont, qui n'ont pas envie d'avoir un boulot, qui n'ont pas envie d'avoir un emploi... A la limite, c'est culturel. Ils ont toujours eu la bougeotte. »

Il y a dans ses propos l'expression d'un sens « naturalisé » du nomadisme des Gitans. Même si ceux-ci sont sédentarisés à l'Ariane depuis de nombreuses années, il resterait au plus profond de leur culture cette propension au mouvement qui explique, aujourd'hui encore, leurs difficultés à tenir en place et leur absence de motivation pour le travail sédentaire. Dans ce contexte, la structure adaptée est définie comme un outil qui permet de mieux « cadrer » cette population qui a une tendance « culturelle » à se disperser et à se laisser vivre. Elle est destinée à aider les

élèves les plus motivés à « se sortir » de cette culture nomade pour en faire, encore une fois, de bons ouvriers. Il y a donc l'idée, dans les propos de cet acteur scolaire, que la spécificité de cette culture nomade qui caractérise encore les Gitans est une sorte de propension naturelle que la structure adaptée pour enfants tziganes peut corriger chez les plus motivés d'entre eux. Un autre membre de cette équipe spécialisée ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme que les Gitans sont ici en « apprentissage » culturel :

« Le système scolaire, chez eux, n'est pas encore développé. Ce n'est pas encore vraiment acquis, ça ne fait pas partie de leur culture. La culture tzigane est une culture orale, il n'y a pas d'écrit. Donc pour eux, l'école est quelque chose de nouveau. Ils en sont au « b-a-ba » de la scolarisation. Avant, on ne mettait pas les enfants tziganes à l'école. Donc en quelque sorte ils sont en apprentissage. »

Il y a d'abord dans ses propos l'expression très forte d'une unité culturelle des Gitans appuyée par les formules « chez eux » et « pour eux », et par des affirmations du type « la culture tzigane est une culture orale ». Plus encore, on retrouve cette idée de mission civilisatrice de la structure adaptée pour une population qui n'a pas encore « acquis » certaines notions du fait de sa culture et « qui ne considère pas l'école comme quelque chose d'assez important pour qu'on puisse s'arrêter aux questions d'absentéisme ». Cette dernière phrase renvoie au problème de l'absentéisme largement évoqué dans le collège et qui contribue à définir les Gitans comme une catégorie spécifique d'élèves. Elle exprime l'idée que l'absentéisme de cette population résulte de l'adhésion à une culture qui n'attache aucune importance à l'école : « Si les parents décident de ne pas mettre leurs enfants à l'école, ils ne les mettent pas. Il n'y a pas ce contrôle que l'on peut exercer chez nous ».

On voit bien à travers ces quelques exemples que c'est à chaque fois par des attributions culturelles (nomadisme, tradition orale des Gitans, etc.) que les acteurs scolaires arguent de la nécessité d'une structure adaptée pour les enfants tziganes. Ainsi, ils justifient cette situation paradoxale qui consiste à créer une sorte de ghetto au sein de l'établissement pour préserver la normalité de son cadre institutionnel, par une autre situation non moins paradoxale qui les conduit à prendre en compte la spécificité culturelle des élèves gitans pour ne pas les exclure d'un système scolaire qui, par principe, n'est pas censé faire de distinctions en fonction des origines et des appartenances culturelles des élèves et de leurs familles. On en vient alors, au nom de l'intérêt du cadre scolaire, à susciter l'intervention au sein de l'établissement de tout un personnel spécialisé (assistante sociale, éducateur, enseignants) dont la tâche exclusive consiste à prendre en charge des élèves gitans et, par là même, à rompre un des principes fondamentaux sur lesquels repose le cadre institutionnel de l'école.

* *

*

Au terme de ces deux études de cas, on peut conclure que l'ethnicité, en tant que phénomène social, n'est pas absente de la gestion des cadres institutionnels dans un quartier comme l'Ariane. Que ce soit dans le cadre du théâtre, où les objectifs de désenclavement affichés par la direction s'appuient sur une représentation ethnicisée de l'équipement et de son environnement, ou encore dans le cadre du collège, où les acteurs scolaires ne parviennent à maintenir le cadre de l'école que par des usages tactiques et pédagogiques des différences ethniques, on est bien dans un même processus paradoxal : celui de la production de l'ethnicité dans le traitement institutionnel du malaise des banlieues. Ainsi, la prise en compte des problèmes occasionnés par tout ce qui contribue à définir l'Ariane comme un quartier difficile (la présence inlassable des jeunes dans les rues, l'agressivité des rapports sociaux,

etc.) passe par une définition ethnique des situations qui a finalement pour effet de renforcer les stéréotypes sur la banlieue.

On retrouve ici un constat souligné par plusieurs auteurs : celui d'une situation paradoxale qui est propre au traitement de l'ethnicité dans le cadre du modèle français d'intégration. A propos de l'« affaire du foulard » en 1989, Feldblum montra par exemple que les mesures qui ont été prises dans le but de favoriser l'intégration des jeunes filles d'origine maghrébine s'appuyaient sur une prise en compte institutionnelle de leur différence culturelle. Elle en conclut qu'une politique « non ethnique » d'assimilation des « immigrés » ne contribuait pas moins à faire de l'ethnicité une donnée factuelle qui informe les actions sociales et politiques³⁶⁴. Payet a également montré, dans les collèges de banlieue qu'il a étudié, que des logiques de micro-ségrégation au niveau interne répondaient à des processus externes de ghettoïsation. Ainsi, pour éviter que les élèves « de souche française » ne soient tentés par des stratégies de fuite — que ce soit par le détournement de la carte scolaire ou par le recours au privé —, des formes implicites de ségrégation à base ethnique s'opèrent au sein des établissements pour tenter, par le biais de la constitution de « bonnes classes » de préserver la mixité sociale³⁶⁵.

³⁶⁴ M. Feldblum, « Paradoxes of Ethnic Politics : the Case of Franco-Maghrebis in France », *E.R.S.*, vol. 16, n° 1, 1993.

³⁶⁵ J.-P. Payet, *Collèges de banlieue. Ethnographie d'un monde scolaire*, 1995.

IV. NEGOCIATION ET MISE EN JEU DES IDENTITES ETHNIQUES ET DES IDENTITES DE QUARTIER CHEZ LES JEUNES

Les descriptions que font les jeunes de leur quartier sont souvent fidèles aux images stéréotypiques qui reviennent dans la plupart des discussions informelles et qui contribuent à alimenter le répertoire descriptif dont se servent les journalistes de proximité et les acteurs institutionnels pour agencer leurs représentations des problèmes qu'ils dénoncent et qui orientent leurs activités. Sans doute peut-on voir là une sorte de logique auto-confirmative par laquelle les réputations se perpétuent : la presse de proximité et les acteurs sociaux se nourrissent des discours localement produits et donnent ensuite une image publique prête à alimenter de nouvelles descriptions. C'est ainsi que les discussions informelles et les entretiens de recherche que j'ai menés avec des jeunes du quartier³⁶⁶ commencent souvent par des généralités contradictoires qui oscillent entre des propos sur l'insécurité d'un côté (« L'Ariane ça craint, il se passe des choses pas croyables, ce n'est pas un bon quartier, quand tu sors tu ne sais jamais ce qui peut t'arriver, etc. »), et un discours sur l'esprit de famille qui règne dans ce quartier, contrairement à ce qui est présenté comme la jungle anonyme et impitoyable du centre-ville (« Finalement on est bien ici, c'est

³⁶⁶ Une remarque s'impose d'emblée à propos de cette expression « jeunes du quartier » qui reviendra souvent dans ce chapitre. Il ne s'agit pas de désigner par là l'ensemble des jeunes de l'Ariane comme s'il s'agissait d'une catégorie homogène à partir de laquelle il est possible de tirer des généralités, mais ceux qui sont désignés comme tels du fait de leur occupation des différents lieux publics du quartier (coin de rue, transports en commun, bars, locaux associatifs, équipements sportifs et culturels). Il ne s'agit donc pas de l'ensemble des jeunes du quartier, mais de ceux qui font généralement l'objet d'un traitement spécifique par la presse de proximité et les acteurs institutionnels du fait de leur visibilité urbaine et/ou de leurs comportements déviants. De nombreux « jeunes » de l'Ariane ne rentrent donc pas dans cette catégorie ou seulement dans certaines situations.

tranquille, tout le monde se connaît, etc. »). On retrouve bien ce passage d'un registre à l'autre dans la description que donne de l'Ariane un jeune gitan qui vit depuis toujours dans le nord du quartier :

« Moi je trouve que c'est un quartier, comment dire, y'a pas assez de sport, y'a pas assez de salles, y'a pas assez de trucs pour les jeunes... bon j'espère qu'on fera quelque chose pour ça... déjà pour éviter que les jeunes fassent n'importe quoi et qu'ils rentrent en prison parce qu'ici la nouvelle mode c'est à 16 ans t'es en prison... J'espère qu'on changera un peu tout ça parce que j'ai des petits frères et j'ai pas envie qu'ils aient ce genre de problèmes. C'est vrai qu'ici c'est un peu comme ça hein...

Non sinon moi sur le quartier j'ai rien à dire. Y'a plein de choses à changer ça c'est sûr mais sinon moi je me plais dans mon quartier... c'est tranquille. Avec tout le monde quand on se voit on se dit bonjour, il n'y a pas de guerre, quand il y a un problème ça s'arrange vite fait, c'est tranquille... tout le monde se connaît, tout le monde se dit bonjour, tout le monde se dit au revoir... ça c'est bien c'est ce que j'aime le plus dans le quartier. Quand il y a un problème ou quoi on est tous ensemble... »

Ces propos évoquent également ce que Hily *et al.* ont appelé par ailleurs la double figure du « ghetto »³⁶⁷. Le quartier est à la fois perçu comme un lieu de refoulement imposé de l'extérieur et comme un espace protégé « où l'on peut être soi-même », comme le lieu de tous les dangers et comme un territoire convivial où l'on se sent chez soi. Boumaza remarquait également que le quartier est un espace d'assignation et de confrontation qui fonctionne en même temps comme un refuge

³⁶⁷ M.-A. Hily *et al.*, *op. cit.*, 1996, p. 106.

« parce qu'il constitue un cadre familial protecteur »³⁶⁸. Ces deux versions contradictoires et constitutives de l'image publique du ghetto sont souvent revenues dans les entretiens que j'ai menés avec des jeunes tout au long de ma présence dans le quartier. L'extrait suivant, tiré d'une discussion avec un jeune algérien âgé d'une vingtaine d'années illustre bien cette ambivalence toujours présente lorsqu'il s'agit de parler de l'Ariane :

« Tu sais, je crois que dès que je peux je quitte le quartier... c'est trop dur tu peux pas être tranquille ici, tu peux pas vivre comme tout le monde. C'est vrai, moi je connais tout le monde dans le quartier, tout le monde me respecte, me dit bonjour, comment ça va, etc., mais parfois j'ai l'impression d'être en prison, derrière les barreaux... Tu vois toujours les mêmes têtes, tu rencontres toujours les mêmes problèmes, toujours les mêmes embrouilles. J'aime trop ce quartier, je sais pas si je pourrais le quitter mais des fois c'est trop pesant, j'ai envie de m'échapper, de fuir un peu. Pourtant c'est vrai qu'ici c'est chez moi, y'a pas plus chez moi qu'à l'Ariane, tu descends, t'arrives sur la place et c'est la famille "salut M. tu vas bien ?" tu vois... »

Dans tous ces discours se construit une image de l'Ariane comme un territoire de l'entre-soi, un « refuge » qui s'oppose au caractère public de la ville. Le quartier est assimilé à un village où tout le monde se connaît, où tout le monde se dit bonjour et qui contraste avec l'anonymat du centre-ville. Ainsi se trace une frontière symbolique entre l'*inside* et l'*outside*, entre les *insiders* et les *outsiders*. Cette frontière est érigée d'un côté comme de l'autre au nom de l'insécurité. Pour les *outsiders*, comme on l'a déjà souligné, l'Ariane est souvent perçu comme le lieu de

³⁶⁸ N. Boumaza, *op. cit.*, 1992, p. 111.

tous les dangers, comme l'endroit où il ne faut surtout pas aller. Mais, de l'autre côté, la ligne de démarcation n'est pas moins construite sur le même type d'argumentation. Pour les *insiders*, le centre-ville est ainsi perçu comme un lieu d'insécurité lié à l'anonymat. Voici ce que me racontait une jeune fille de l'Ariane à propos d'une « descente à Nice » :

« L'autre jour, je suis descendue à Nice avec une copine et c'est vrai que ce n'est pas très rassurant tout ce monde qui te croise dans la rue, qui te bouscule sans même te dire pardon. Tu sais jamais ce qu'il peut t'arriver. Moi j'ai peur, toute seule jamais je descends. Une fois, j'ai vu quelqu'un qui devait sans doute être ivre et qui était étalé par terre en plein milieu et tout le monde s'en foutait. C'est vrai, tu peux crever dans la rue et les gens te contournent et continuent leur chemin sans même te regarder. Où tu vois ça ? Ici (à l'Ariane) tu vois pas ça, c'est impossible, il y a du respect quand même. »

L'expression « descendre à Nice » est à elle seule révélatrice de la pertinence de cette ligne de démarcation entre le quartier de l'Ariane et le reste de la ville. Elle montre à quel point « le quartier » est envisagé comme un territoire bien distinct et bien distant, comme un village hors la ville.

Comme toutes les frontières, cette ligne de démarcation qui s'érige entre l'Ariane et le centre-ville conduit à marquer des différences socialement pertinentes entre un « Nous » et un « Eux ». Elle introduit un changement dans la continuité urbaine et symbolise d'un côté comme de l'autre une référence à l'altérité selon laquelle des membres peuvent être identifiés en opposition à des non-membres³⁶⁹.

³⁶⁹ S. Wallman, « The boundaries of race: processus of ethnicity in England », *Man*, n° 13, 1983.

Ainsi, les deux faces de la frontière contribuent réciproquement à faire de l'Ariane un « territoire du chez soi ». Ce concept, emprunté au domaine de l'écologie animale³⁷⁰, est défini par Lyman et Scott comme « un lieu dans lequel les participants réguliers jouissent d'une relative liberté de comportement, d'un sens de l'intimité et du contrôle de l'espace »³⁷¹ :

« Ici, on est chez nous. On connaît tout le monde, tout le monde nous connaît, on ne risque rien... Même les flics ils nous connaissent et en général ça se passe bien. C'est vrai qu'on peut faire ce qu'on veut ici, on peut même fumer (du cannabis) dans la rue, y'a pas de problème. Quand on est à Nice, il faut toujours faire attention, on ne sait jamais sur qui on va tomber, on peut se retrouver au poste en moins de deux, comme ça, juste pour faire chier, parce qu'on est de l'Ariane ou parce qu'on est Arabe... »

Ainsi se construit un territoire — celui du quartier — au sein duquel les jeunes se considèrent à l'abri du rejet et de l'humiliation qu'ils subissent régulièrement dans le centre-ville. Le quartier se constitue alors en lieu d'exil et de repli :

« Quand on va en ville y'a toujours le risque de se faire jeter d'un endroit. Bon c'est vrai y'a des endroits où on est mieux accepté que d'autres comme au B (un bar à concert) ou au D (une boîte de nuit) mais à la moindre connerie on se retrouve dehors et là dès qu'on traîne un peu c'est les keufs qui s'y mettent tu vois alors c'est vrai qu'ici on est

³⁷⁰ Le concept de « *home territory* » est utilisé dans le champ de l'écologie animale et renvoie au traitement préférentiel d'un espace par des membres d'une espèce donnée. Il implique également la défense de cet espace contre l'invasion d'autres membres de la même espèce (W. C. Alee, *Principles of Animal Ecology*, 1950).

³⁷¹ S. M. Lyman et M. B. Scott, « Territoriality : a Neglected Sociological Dimension », *Social Problems*, vol. 15, n° 2, 1967, p. 238.

pénard, y'a jamais d'embrouilles comme ça, on est entre nous ici, on se respecte... Plus ça va, moins on a envie de bouger. »

A la fois territoire du chez soi — « où l'on se sent bien », « où l'on se respecte » — et seul lieu de repli — « où l'on peut être soi-même », « où l'on se sent à l'abri » —, le quartier représente pour les jeunes de l'Ariane un espace d'appropriation collective pour tous ceux qui partagent une même identité sociale stigmatisante : celle d'être de l'Ariane.

« Ici on se comprend, on est entre nous. On se retrouve sur la place ou chez B (un snack), on discute tranquille. Par contre, faut pas qu'on vienne nous faire chier ici tu vois parce que là on est chez nous et si quelqu'un vient nous faire chier ici c'est sans pitié pour lui tu vois, là y'a pas de cadeau. Nous on est pénard ici, on n'emmerde personne, mais faut pas qu'on vienne nous chercher, c'est normal non ? »

Cette défense du territoire s'exprime à l'encontre de toutes personnes non résidentes, et pas seulement des jeunes. Il est de ce fait quasiment impossible de passer inaperçu dans les lieux publics souvent occupés par les jeunes du quartier, de se fondre dans la masse comme il est si aisé de le faire dans le centre-ville fréquenté par une population très hétérogène. Lors de mes premières incursions à l'Ariane, je fus plus d'une fois surpris de cette difficulté de se rendre anonyme et de la surveillance qui était exercée contre toute forme de violation territoriale. Par exemple, j'étais un jour assis sur un des bancs publics de la place de l'Ariane, en train de rédiger quelques impressions sur un carnet. Il était environ 17h00. Trois autres bancs étaient occupés par des mères de famille qui venaient de récupérer leurs enfants à la sortie de l'école et profitaient des derniers rayons de soleil pour discuter. A dix mètres de moi, le dernier banc était fréquenté par quatre jeunes filles âgées de 16 à 18 ans. Elles discutaient à bâtons rompus sans que je puisse discerner le fil de

leur conversation. Bien qu'occupé à la rédaction de mes observations antérieures, j'étais quelque peu intrigué par leur capacité à être attentives à tout ce qui se passait autour d'elles. Ma présence ne leur était pas indifférente et je pus les voir au moment de mon arrivée s'interroger mutuellement sur mon identité, bien que ne discernant pas clairement ce qu'elles dirent à mon sujet. J'étais également surpris par le contrôle qu'elles exerçaient sur tous les mouvements de circulation de personnes. Le terminus de la ligne de bus qui relie le quartier de l'Ariane à la station centrale de Nice était situé à plus d'une centaine de mètres de la place où elles étaient installées ce qui ne les empêchait pas de reconnaître lesquelles de leurs connaissances se trouvaient à bord avant même que le véhicule ne s'immobilise à son arrêt. Elle identifièrent de cette manière un certain Djamel, un jeune garçon âgé de 18 à 20 ans environ, qu'elles appelèrent aussitôt qu'il fut descendu du bus. Celui-ci leur répondit par un signe de la main et se dirigea vers elles d'un pas nonchalant. A mi-chemin, il me repéra comme quelqu'un de suspect qui ne cadrerait pas dans le décor. Pratiquement arrivé à ma hauteur, il s'adressa aux jeunes filles situées encore à une dizaine de mètres de lui en disant : « C'est un flic encore ça ». Sans plus me regarder, il continua sa route jusqu'aux jeunes filles qu'il salua à nouveau. Ils discutèrent un moment tous les cinq en me regardant puis le dénommé Djamel revint vers moi sous le regard des jeunes filles et me posa la question directement : « T'es un flic toi ? ». Je lui répondis par la négative et il me lança d'un air pas très rassurant :

« Si, t'es un flic. Qu'est-ce que tu fous là sinon ?

— Rien de spécial, je prends l'air comme tout le monde. Pourquoi j'ai vraiment l'air d'un flic ?

— Non, j'ai pas dit ça mais ici on sait jamais. Des fois ils sont là et nous surveillent pour voir si on vend pas du shit ou quoi tu vois. Mais t'es pas de l'Ariane toi ?

— Non, mais je travaille au Théâtre Lino Ventura depuis quelques jours. Mais dis-moi, ça se voit tant que ça ?

— Ouais ça se voit... »

A ce moment, il aperçut quelqu'un qu'il connaissait de l'autre côté de la place, le siffla et se dirigea vers lui sans plus m'adresser la parole. Il en avait fini avec moi. Cet incident me fit prendre conscience de ma visibilité dans l'espace public de l'Ariane. Je ne passais pas inaperçu. Pire, le fait de me trouver seul sur un banc, vêtu d'un jean, d'un blouson de cuir noir et tenant carnet et stylo à la main me faisait immédiatement passer pour un « flic » pour les jeunes du coin. Partout où j'allais, on me regardait comme quelqu'un d'étranger, quelqu'un qui « n'est pas de l'Ariane ». Mon entrée dans un bar était suivie d'un silence interrogateur et de regards inquisiteurs de la part des consommateurs. Je devais donc me faire à l'idée qu'il n'y avait rien de « naturel » à déambuler dans les rues de ce quartier et que mes attitudes et mon comportement étaient perçus par la population locale comme suspects. Simplement, à la différence du promeneur occasionnel qui passe facilement pour un touriste dans les ruelles d'un petit village de l'arrière pays, j'étais dans le contexte de ce quartier plus facilement assimilé à un agent de police en civil.

Ainsi, du point de vue des jeunes, l'Ariane s'apparente assez bien à ce que Gans a appelé un « village urbain »³⁷². Les relations de sociabilité telles qu'on les observe au sein de la jeunesse de ce quartier de Nice ne ressemblent guère à celles, plus anonymes et « secondaires » que décrit Hannertz lorsqu'il rend compte de la situation des grands centres urbains³⁷³. On retrouve à l'Ariane la même situation que décrit Lepoutre dans la cité des 4 000, à savoir que la quantité d'informations dont

³⁷² H. J. Gans, *The Urban Villagers*, 1962.

³⁷³ U. Hannertz, *Explorer la ville*, 1983.

disposent les individus les uns sur les autres est toujours suffisante pour que l'essentiel des interactions quotidiennes se déroule dans un environnement social très familier³⁷⁴.

Cette forme de sociabilité basée sur l'ambivalence ouvre donc une forme particulière d'identité chez les jeunes du quartier. Etre de l'Ariane, c'est appartenir à une communauté territoriale dans laquelle on se sent bien mais que l'on cherche à fuir, où tout le monde se connaît et se respecte mais où chacun sait ce que font les autres, où l'on est à l'abri des rejets et des humiliations publiques tout en se sentant relégué. L'identité stigmatisante attribuée à ce quartier de l'extérieur se transforme ainsi en une identité rassurante, mais lourde à porter, que l'on rejette parfois, mais que l'on revendique aussi en affirmant les valeurs qui lui sont associées.

IV.1. Le récit de Nourredine : l'identité comme savoir sur soi dans le rapport à Autrui

Nourredine a 30 ans. Il est marié, père d'un petit garçon et vit avec sa famille dans le même bloc que l'appartement de ses parents où il a passé son adolescence, à deux pas de la place de l'Ariane. J'ai fait sa connaissance en 1993, lorsque je commençais mon étude sur le théâtre Lino Ventura. Il y travaillait à l'époque comme agent de sécurité. Par la suite, il a démissionné et alterné de courtes périodes de chômage et des emplois temporaires, le plus souvent dans la sécurité, mais également dans le bâtiment. Nous sommes restés en contact durant les années

³⁷⁴ Propos recueillis aux Quatre-Mille par David Lepoutre (D. Lepoutre, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, 1997, p. 96).

d'investigation que j'ai menées dans le quartier. Je le rencontrais de temps en temps pour lui demander de m'informer sur tel événement, de m'introduire dans tel milieu, etc.

J'avais plusieurs fois évoqué avec lui la possibilité de réaliser un entretien de recherche et je savais qu'il cherchait un interlocuteur à qui il pouvait exposer librement et en toute confiance ses expériences de jeunesse. C'est en octobre 1996 que ce travail fut réalisé. Tel qu'il fut mené, l'entretien prit naturellement la forme d'un récit, le récit de son enfance et de son adolescence dans le quartier, sans qu'aucune intervention ni pratiquement aucune relance de ma part n'aient été nécessaires. La cohérence de son histoire était telle qu'il m'a semblé intéressant de la restituer *in extenso* en annexe, sans coupures ni commentaires³⁷⁵.

Le récit de Nourredine peut facilement se découper en quatre parties distinctes. La première (l. 1 à 120)³⁷⁶ est consacrée à son enfance dans le quartier de Saint-Roch où il est né et où il vécut jusqu'à l'âge de 7 ans³⁷⁷. Il y raconte ses premières expériences du racisme et la prise de conscience identitaire qui en a résulté. Dans la deuxième partie (l. 121-307), il est question de son arrivée dans le quartier de l'Ariane. Nourredine raconte son insertion dans ce quartier où il découvre la cohabitation entre différents groupes culturels. Il décrit ses premiers contacts avec les Gitans et explique comment il a été amené à se faire remarquer par ces gens que tout le monde craignait dans le quartier. La troisième partie (l. 308-461) est consacrée à ce qui est communément appelé Chicago, la partie nord du quartier où de nombreuses familles maghrébines ont été relogées suite à leur départ du camp des

³⁷⁵ Voir le premier chapitre des annexes : Le récit de Nourredine.

³⁷⁶ Ces chiffres correspondent aux numéros de ligne de la transcription de l'entretien restituée en annexe.

³⁷⁷ Situé un peu plus en aval du Paillon, il s'agit d'un quartier populaire plus ancien que l'Ariane.

Vignasses, situé sur la commune de Drap, à quelques kilomètres seulement de l'Ariane, en amont du Paillon. Il y dénonce le comportement de ces Maghrébins qu'il ne considère pas comme de « vrais Arabes ». Enfin, dans la dernière partie du récit (l. 462-603), Nourredine raconte l'histoire de l'unification de l'Ariane. Il explique, à travers le récit mythique de circonstances et d'événements, comment les jeunes des différentes cités du quartier qui, jusqu'alors, se faisaient la guerre, se sont unifiés et reconnus comme appartenant tous à une même identité territoriale : celle du quartier de l'Ariane.

IV.1.1. *La construction des images de soi*

Le constat le plus général qui se dégage du récit de Nourredine est sans doute celui de l'omniprésence de la catégorisation ethnique et, corrélativement, de l'importance incessante accordée à des définitions de la situation en termes ethniques tout au long du parcours biographique qu'il nous propose. Sans se livrer à une analyse lexicométrique de l'entretien, on peut, à titre indicatif, signaler la forte présence dans ses propos de catégories servant à désigner des groupes nationaux ou ethniques :

Tableau 16 : Récit de Nourredine. Occurrences des labels nommant des personnes en termes ethniques

<i>Catégories</i>	<i>Nb d'occurrences</i>
Gitan(s)	76
Maghrébin(s)	38
Arabe(s)	33
Français	15
Bougnoule(s)	14
Harki(s)	9
Tunisien(s)	7
Blanc(s)	4
Italien(s)	4
Noir(s)	3
Algérien(s)	2
Gitano	2
Juif(s)	2
Marseillais	2
Romanichels	2
Carthaginois	1
Gadgo(e)	1
Gaulois	1
Marocains	1
Portugais	1
Tziganes	1

On voit bien à la lecture de ce tableau que les catégories les plus employées sont celles qui servent à désigner les Gitans (« Gitan(s) », « Gitano », « Romanichels », « Tziganes »), les Maghrébins (« Maghrébin(s) », « Arabe(s) », « Bougnoules ») et les Français (« Français », « Blanc(s) », « Gaulois »). Reste à savoir selon quelles modalités ces catégories ethniques sont employées et ce qu'elles révèlent en termes d'identité.

On peut pour cela se référer aux apports théoriques de l'interactionnisme symbolique. Dans cette conception, l'identité se compose d'un faisceau d'images de soi qui se négocient et se recomposent dans le cours des interactions. Elle n'est pas le résultat d'un héritage culturel que l'on partage « naturellement » avec d'autres, mais un savoir sur soi qui se construit dans le rapport à autrui. Quéré résume bien cette position :

« Une approche interactionniste raisonne (...) en termes d'individus qui ne sont sujets que pour autant que leur identité subjective émerge de leurs interactions avec d'autres individus et avec leur environnement physique et social »³⁷⁸.

Dans cette perspective, une analyse du « soi » ne saurait être produite séparément de l'analyse des interactions entre l'individu-sujet et ses différents partenaires. Si l'on suit cette démarche, on constate en effet que l'identité de Nourredine telle qu'elle peut se lire dans ses propos émerge d'une série de positionnements de soi et d'autrui dans un système d'oppositions entre différentes catégories : Arabe versus Français, Arabe versus Harki, Arabe versus Gitane.

IV.1.1.1. Arabes versus Français : une identité minoritaire

L'émergence, dans les propos de Nourredine, d'une identité arabe est particulièrement explicite dans la première partie du récit, avant même son arrivée à l'Ariane, à travers son expérience du racisme. Au début de l'entretien, Nourredine explique que sa conscience d'appartenir à une identité distincte du groupe auquel il faisait jusqu'alors référence — les copains de classe — est née des insultes racistes qu'il a dû subir de leur part et de celle de son directeur d'école³⁷⁹. Le terme le plus employé dans ses propos est alors celui de « bougnoule », l'insulte raciste qui lui fit prendre conscience de son altérité : « sale Bougnoule », « traiter de Bougnoule »,

³⁷⁸ L. Quéré, « "La vie sociale est une scène" Goffman revu et corrigé par Garfinkel », in E. Goffman (Ed.), *Le parler frais d'Erving Goffman*, 1989, p. 49.

³⁷⁹ Sur la définition de soi dans les relations interpersonnelles des enfants, voir notamment X. De Brito et A. Vasquez, « La perception de l'étranger par les enfants d'une école primaire », *Migrants-formation*, n° 96, 1994. Voir également le récit autobiographique de J.W. Johnson, notamment le premier chapitre lorsque, encore enfant, il découvre, au détour d'un incident dans la classe où il est élève, qu'il est Noir, ce qui n'avait jusqu'alors aucun sens pour lui. (J. W. Johnson, "The Autobiography of an Ex-Colored Man", *Three Negro Classics*, 1965).

« c'est un Bougnoule », « je suis un Bougnoule ? », « ça t'appendra Bougnoule », etc.

Ainsi, c'est au contact d'individus racistes que Nourredine se définit comme Arabe. Il explique que cette identité n'avait pas de sens pour lui avant de subir les injures de ses camarades d'école et, plus largement, de tout l'environnement de sa scolarité dans le quartier de Saint-Roch :

« Je ne savais même pas que j'étais Maghrébin, je ne sais pas comment dire mais je n'avais pas la notion de race... malgré le fait que mes parents parlent en arabe ». (l. 19-21)

Plus encore, il insiste sur le fait que le terme « arabe » ne renvoyait chez lui qu'à des spécificités culturelles (la langue, la cuisine, la musique, etc.) et non pas à une identité s'exprimant en termes de race. Non confrontées à une altérité, les pratiques culturelles qu'il décrit comme étant inscrites dans l'intimité de sa vie quotidienne au travers, notamment, de l'usage familial de la langue arabe ne sont alors pas posées en termes d'identité :

« Arabe, je savais que j'étais Arabe, mais je ne connaissais pas la différence entre Arabe, Français, etc. » (l. 34-35)

C'est donc par opposition aux « racistes » — les « Français » qui le traitent de « Bougnoule » — qu'il en vient à se définir comme Arabe, c'est-à-dire en tant que membre d'un groupe racial distinct du premier comme il lui est fait remarquer au travers des insultes racistes :

« Alors les deux premières fois que j'ai vécu le racisme ça s'est mal passé parce que je l'ai emplâtré le jeune. Je n'ai pas compris de suite en fait. Je m'en rappellerai toujours, c'était à la récréation de 10 heures et

le mec il commence à me traiter de bougnoule : “bougnoule”, “sale bougnoule”, et comme moi je ne savais pas ce que ça voulait dire, j’ai dit à un autre copain à moi, un petit jeune de ma classe, de demander à son père qu’est-ce que ça veut dire bougnoule et lui me dit mais je crois que c’est pas bon, je crois que c’est un mauvais mot, c’est pas bon. Je lui dit : “demande à ton père à midi et tu m’expliques”. Et il n’a pas oublié. Il a demandé à son père et il m’a dit : “c’est vraiment un terme mauvais, c’est pas beau quoi, c’est un gros gros mot mais spécial pour toi...”

— Pourquoi pour moi ?

— Ben ouais parce que t’es marron, t’es pas Français, t’es Arabe quoi. »

(l. 22-33)

Du coup, l’expression de cette identité qui s’affirme chez Nourredine à la suite de son expérience du racisme ne délimite pas simplement une opposition entre un « nous » — les Arabes — et un « eux » — les Français —, mais implique également une distinction entre une identité minoritaire et une identité majoritaire au sens de Guillaumin. L’insulte raciste est définie par Nourredine comme l’expression d’un mépris qui ne le place pas seulement dans une position de différence, mais qui lui assigne également une position d’infériorité. Ainsi, l’expression de cette identité culturelle se pose avant tout comme la prise de conscience d’appartenir à un groupe minoritaire au sens classique d’être moins³⁸⁰ et non pas simplement d’être différent.

Dans la suite de son récit, Nourredine revient à plusieurs reprises sur son expérience de Saint-Roch qu’il décrit comme une étape importante de sa biographie. A chaque fois, elle lui sert de point de comparaison avec ce qu’il a connu par la suite

³⁸⁰ Rappelons que le mot minorité vient du latin *minor* qui signifie « plus petit ».

et l'amène, à plusieurs reprises, à s'exprimer sur ce qu'il a ressenti au moment de son arrivée dans le quartier de l'Ariane :

« Quand je suis arrivé à l'Ariane, moi ça m'a fait du bien parce qu'il y a plus de cultures différentes. » (l. 121-122)

« Alors ça m'a fait beaucoup de bien de me retrouver dans une ZUP où il y avait des gens pires que moi et des gens mieux que moi parce qu'à l'époque à Saint-Roch je commençais à croire que j'étais moins que les autres. Donc ça m'a fait vraiment du bien, je me suis épanoui. » (l. 267-270)

« Donc le racisme à l'Ariane n'existait pas vraiment. Il existait, mais du fait d'un comportement. C'était un racisme sur le comportement. Le mec qui était sale, c'était son comportement qu'on jugeait, ce n'était pas parce qu'il était Juif ou Arabe. Le mec il est sale, il est sale. C'est comme ça, on ne peut pas le changer. Donc ce n'était pas vraiment du racisme de race, c'était du racisme d'apparence, un a priori que tu pouvais avoir sur quelqu'un à partir de son comportement. » (l. 193-199)

Ainsi, Nourredine souligne bien que l'émergence de cette identité subjective était liée à la fois à ses interactions avec des individus racistes et à cet environnement physique et social qui était celui du quartier de Saint-Roch où il vivait. Le fait de se « retrouver dans une ZUP » où cohabitaient « différentes cultures » et où le racisme n'existait pas, du moins sous la forme qu'il avait connue à Saint-Roch, est décrit comme un véritable changement qui influe sur sa propre identité et qui l'amène à se définir autrement. C'est en effet une toute autre identité subjective qui, dans la suite de ses propos, va émerger de ses interactions et de ses expériences sociales dans le quartier de l'Ariane où il passa toute son adolescence.

IV.1.1.2. Arabes versus Harkis et Arabes versus Gitans : une identité déshonorée

C'est toujours d'identité arabe dont il est question lorsque Nourredine parle, dans la troisième partie de son récit, de ceux qui se sont installés dans le nord de l'Ariane, ce territoire que les aménageurs et les responsables d'associations locales désignent sous le nom de vieil Ariane ou d'Ariane-Vieux et que les jeunes du quartier appellent communément Chicago. Cette fois, l'identité subjective de Nourredine n'émerge plus de l'interaction avec des individus racistes et de son immersion dans un environnement physique propice à la construction d'une identité minoritaire, mais du déshonneur que lui font subir ceux « de Chicago » comme il les appelle à plusieurs reprises.

Dans toute cette partie, il insiste sur les différentes valeurs qu'il place au centre de l'identité maghrébine : l'esprit communautaire, la moralité, la dignité, la propreté, la politesse, l'esprit de famille et, ce qui englobe toutes ces caractéristiques et qu'il définit comme constitutif de l'honneur arabe, le respect de soi, de la famille, de la communauté et le respect d'autrui en général. Comme il dit alors, « on était content de faire partie de cette culture et de se dire “bon, il y en a d'autres aussi qui sont respectables” » (l. 254-255).

L'affirmation de ces valeurs ethniques ne s'exprime pas dans ses propos pour une raison indéfinie, mais à chaque fois pour dénoncer le comportement de « ceux de Chicago » qui les bafouent et qui provoquent chez lui le sentiment d'être déshonoré :

« J'ai été choqué quand j'ai vu la faune qui est descendue lorsqu'ils ont créé Chicago. Autant j'étais fier d'être Arabe, autant j'ai été écœuré de la vie quand j'ai vu ça. » (l. 308-310)

C'est l'absence de ce respect de soi-même et des autres qu'il place si haut dans la hiérarchie des valeurs qui constituent sa définition de l'identité maghrébine que Nourredine leur reproche :

« On respectait tout. Eux, ils ne respectaient plus rien. Même pas les cantonniers. Quand ils y allaient les cantonniers, ils passaient sur le boulevard et ils se recevaient des cailloux, des bouteilles. » (l. 380-382)

« Par exemple tu vois un mec qui est là et qui prend sa merde et qui la jette par le balcon, mais où tu vas ! Mais ça chez nous jamais, c'est interdit, c'est pécher de faire ça. Tu ne respectes pas ton voisin d'en dessous, tu ne respectes pas ta gueule parce qu'on te voit jeter ta merde et pour toi c'est tout à fait normal ! Et quand il y en a un qui la prend sur la gueule tu rigoles et tu lui dis "t'as qu'à aller ailleurs". » (l. 313-318)

« Tu ne sais pas que charité bien ordonnée commence par soi-même, tu ne sais pas qu'avant de faire le ménage chez le voisin il faut le faire chez toi, que lorsque tu fais le ménage il faut respecter le voisin du dessous parce que sinon c'est pas la peine. Vivre en communauté, ils ne savaient pas. » (l. 332-335)

Dans tous ses propos, Nourredine marque bien la frontière entre ceux qui respectent ces valeurs et ceux qui ne les respectent pas : « On respectait tout. Eux, ils ne respectaient plus rien », ni les cantonniers, ni les voisins, ni même leur propre personne. A tout moment, il critique la saleté de ces gens, leur immoralité et, de manière générale, leur incompetence à se comporter comme des Maghrébins. Mais c'est peut-être le non-respect de la famille qu'il définit comme une valeur centrale de l'identité maghrébine qui le choque le plus et qui constitue pour lui l'atteinte la plus profonde à son honneur ethnique :

« Quand tu vois le fils qui répond au père, qui ne s'occupe pas de ce que font ses sœurs, qui trouve que c'est normal qu'elles se fassent baiser, qu'elles fassent des pipes dans les caves, ça me choque moi. Pour moi, ce n'est pas un Maghrébin ce mec, il n'assume pas son rôle, il a baissé les bras, il a baissé le froc. » (l. 324-330)

Il est alors intéressant de voir comment Nourredine en vient à résoudre cette question de l'incompétence de ces gens « de Chicago » en matière de respect des valeurs ethniques : en les excluant de la communauté par un jeu d'opposition entre un Nous et un Eux — « Ils n'étaient pas comme moi et je voyais bien qu'ils n'étaient pas comme mon voisin et comme les Maghrébins que je connaissais » — et en les identifiant à des Harkis, c'est-à-dire à des gens qui ont « tourné leur veste », qui se sont « battus contre leurs frères » et qui aujourd'hui en « payent les conséquences » :

« Donc pour moi c'étaient vraiment des sauvages. Je ne savais même pas d'où ils venaient. Pour moi ce n'étaient pas des Arabes. Quand je les ai vus, je me suis dit "ce n'est pas des Arabes, ils ont une tête d'Arabe mais ce ne sont pas des Arabes". Pendant un moment je croyais que c'étaient des Harkis. » (l. 336-340)

Comme il le dit lui-même, Nourredine savait bien que ces gens n'étaient pas des Harkis, mais leurs comportements irrespectueux l'ont amené pendant un moment à le penser et à les considérer comme tels. L'attribution de cette identité n'était donc pas le fait d'un savoir fondé sur une connaissance de cette population, mais le résultat d'une déduction logique qui l'amenait à penser que si ces gens étaient irrespectueux des valeurs constitutives de l'identité maghrébine, c'est qu'ils n'étaient pas des Arabes mais des Harkis : « Je savais que les Harkis existaient donc ceux-là c'était des Harkis, ce n'était pas des Arabes » (l. 416-417).

Ainsi, Nourredine place au fondement de la communauté maghrébine la croyance en un honneur ethnique par lequel, comme le soulignait Weber par ailleurs, les styles de vie particuliers se chargent de valeurs et constituent la validité des normes morales et des conventions dont toute violation entraîne des sanctions³⁸¹. Telle qu'elle ressort de cette définition de la situation, l'identité subjective de Nourredine émerge donc d'une mise en cause dans ses propos de cet honneur ethnique, du fait du comportement de ceux qui, par leur incompetence et par leur irrévérence envers les valeurs maghrébines, ternissent l'image de la communauté toute entière :

« Donc la cassure elle est venue quand il y a eu Chicago. Là pour moi ça a été grave parce qu'on sentait qu'il y en avait qui allaient faire du mal aux Maghrébins, à la culture des Maghrébins. On sentait qu'ils allaient donner un mauvais aspect de la culture des Maghrébins. » (l. 358-351)

« Donc là où ça a merdé c'est avec Chicago. Parce que du coup les Arabes ont été mal vus. Les premières familles ont beaucoup souffert de vivre avec eux. En fait ils ont cassé notre image. » (l. 375-376)

Plus encore, le jugement normatif que porte Nourredine sur ces Arabes « de Chicago » s'inscrit dans un système plus vaste de comparaisons interethniques et d'association d'identités et de critères de valeurs. Comme le souligne Barth, les valeurs constituent un des pré-requis organisationnels nécessaire pour que les distinctions ethniques émergent dans un espace donné. Ce pré-requis consiste en « une acceptation du principe que les normes appliquées à une catégorie puissent être différentes de celles qui sont appliquées à une autre »³⁸². Ainsi, le quartier de l'Ariane

³⁸¹ M. Weber, *Economie et société*, 1995, p. 133.

³⁸² F. Barth, *op. cit.*, 1995, p. 217.

tel qu'il est décrit par Nourredine est l'objet d'une catégorisation de segments de populations — les Gitans, les Maghrébins (ou Arabes), les Français (ou Blancs) — auxquels sont associés une gamme distincte de critères de valeurs. Du coup, ce que Nourredine juge acceptable pour les Gitans en fonction de leur culture et de leur mode de vie ne l'est pas forcément pour les Maghrébins. Par exemple, si les Gitans sont souvent décrits comme sales, sauvages, refermés sur eux-mêmes et s'ils font preuve d'un laisser-aller vestimentaire, c'est du fait de leur style de vie et des activités qu'ils pratiquent : le feu de camp au centre des caravanes, les mains dans le charbon, l'activité de chine à la décharge, les jeux d'enfant dans le lit du Paillon, etc. Les Maghrébins, pour leur part, ne devraient pas se comporter « comme des Gitans » puisqu'ils ne vivent pas de la même manière et qu'ils ne partagent pas avec eux cette culture du nomadisme. Ainsi le récit de Nourredine est souvent nourri de cette comparaison entre Gitans et Arabes, comparaison qui est à chaque fois ponctuée par un jugement normatif qui incrimine ces Arabes « de Chicago » qui ne se comportent pas comme des Maghrébins :

*« Quand tu vois des Arabes qui se tiennent plus mal que les Gitans qui se tiennent mal, c'est grave. Tu te dis "mais ce n'est pas possible". »
(l. 311-313)*

« Ils (ceux de Chicago) n'étaient vraiment pas normaux, comme Maghrébins. C'était autre chose que des Maghrébins qu'on avait l'habitude de rencontrer. Pour moi ce n'étaient pas des gens normaux. Quand tu les voyais sortir avec une chaussure oui une chaussure non, une avec des lacets l'autre sans lacets, le pantalon déchiré, le sac pourri. Pour dire clair, pire que les Gitans. Mais eux ils n'ont aucune raison, ils ne sont pas ferrailleurs, ils n'ont pas le feu au milieu de la salle à

manger. Ce n'est pas normal d'être comme ça et c'est encore moins normal pour un Maghrébin. » (l. 442-448)

De la même manière, ce que Nourredine considère comme une forme d'activité propre aux « Français » entre en désaccord avec les orientations de valeurs qui caractérisent l'identité maghrébine. Comme le fait de boire de l'alcool et de fréquenter les bars du quartier :

« Mon père, c'était un bon Maghrébin. Il n'avait pas de vice, il ne jouait pas, il ne buvait pas. C'était vraiment un mec travail maison, maison travail. Il vivait pour ses enfants, il assumait quoi... Pas comme les mecs que tu vois ici, les Maghrébins qui sont là et qui n'ont pas de figure. Ceux-là tu les vois, ils se traînent dans les bars, c'est des pochtrons (ivrognes en argot). Les mecs ils sont bleus, tu les vois c'est : "ah ouais t'es un bon citoyen toi, t'es assimilé, on peut considérer que t'es un Français parce que à ce compte là t'es un Français comme un autre t'es pas un Maghrébin. Moi je dirais qu'on t'a délavé, à la limite on t'a délavé dans le vin". » (l. 99-106)

Ainsi, lorsque Nourredine parle de l'Ariane, il en parle comme d'un quartier où les groupes en présence ont des cultures différentes qui forment, pour reprendre les termes de Barth, des constellations bien distinctes de caractéristiques ethniques. Et l'identité arabe qui émerge de cet environnement physique et social est jugée, dans ses propos, à partir de ces critères de valeurs qui sont associés à chacun des groupes qui le composent.

IV.1.1.3. Gitans versus Arabes : une identité stigmatisée. Ou les loups contre les brebis

Une autre définition de l'identité de Nourredine émerge lorsqu'il décrit ses relations et son amitié avec les Gitans du quartier. Dans la deuxième partie de son récit, après avoir raconté son expérience du racisme à Saint-Roch, il en vient à décrire cet univers nouveau qu'il découvre à l'Ariane et tout particulièrement ce qui pour lui constitue à la fois la richesse et la singularité de ce quartier, la présence des Gitans. Il les décrit comme un groupe particulièrement stigmatisé du fait de leur mode de vie et de leur culture nomade, mais aussi du fait de leur sauvagerie. Il explique ainsi que l'on peut reconnaître un Gitan dans le quartier à partir des caractéristiques discréditantes qui leur sont attribuées, par exemple, le fait d'être sale et voleur :

« Tu disais : “lui il est Gitan, il est forcément sale et voleur”. Ou plutôt le contraire : “c'est un voleur et il est sale parce qu'il est Gitan”. C'était plutôt dans ce sens là : “c'est parce qu'il est voleur et qu'il est sale qu'on est presque sûr qu'il est Gitan”. » (l. 199-202)

Ainsi, Nourredine présente les jeunes gitans de son âge comme une sorte de clan qui ne se mélange pas aux autres jeunes du quartier. Il les décrit à la fois comme des « sauvages » et comme un groupe de gens très fortement soudés et qui ne règlent jamais leurs différends devant des personnes extérieures :

« Je voyais bien leur camaraderie, entre eux ils étaient vraiment soudés, il y avait cette cohésion dans le groupe. Les Gitans, ils étaient toujours bien, tu ne les voyais jamais s'emboucaner les uns les autres. Les seuls qui voyaient ça c'étaient ceux qu'on acceptait dans le groupe, sinon ils

ne permettaient pas de voir une bagarre entre deux Gitans. » (l. 217-222)

C'est ainsi que Nourredine raconte au fil de son récit comment il a pu se faire accepter des Gitans, comment il est devenu un membre honoraire de cette communauté discréditée.

Tout d'abord, il explique que le critère essentiel qui distinguait les jeunes gitans de son âge des autres jeunes du quartier reposait essentiellement sur le sentiment d'appréhension que les seconds éprouvaient à l'égard des premiers. A plusieurs reprises, il montre que la barrière à franchir pour se faire accepter des Gitans consistait à ne pas baisser la tête devant eux et à les affronter lorsque la situation l'impliquait :

« Il y a bien un jour où t'as un ballon entre les jambes et il en passe deux ou trois (des Gitans) et ils vont regarder comment tu réagis face à eux : “est-ce que tu vas jouer avec moi ou pas ?”. Et moi j'avais un caractère très dur. C'était : si je t'invite à jouer c'était bon, si je t'invitais pas tu t'en prenais, moi je te faisais comprendre. Les autres dans le quartier ils avaient un peu plus l'habitude ou ils étaient peut-être un peu plus peureux ou plus habiles que moi pour savoir éviter le conflit. Moi je n'avais pas ce côté diplomatique du genre je prends vite mon ballon, je rentre dans mon bloc et j'attends qu'ils passent. Moi non, je n'avais pas appris ça. Donc quand ils passaient je restais et c'était : “maintenant si tu veux me voler le ballon vas-y, viens le prendre on va voir comment ça va se passer” Alors ils ne comprenaient pas pourquoi moi je restais alors que tous les autres s'en allaient... » (l. 131-142)

Ainsi, Nourredine explique qu'il a pu se faire accepter des Gitans parce qu'il n'avait pas peur de les affronter, contrairement à la plupart des jeunes de son âge. Son attitude singulière lui a permis de se faire remarquer comme un « loup » parmi les « brebis », comme un « sauvage » parmi les « caves ». Les passages où il décrit ces situations ne manquent pas tout au long de son récit :

« Donc moi j'ai été remarqué par les Gitans... c'étaient les loups à l'époque, et nous on était les brebis. Et là ils se sont dit "tiens, dans le troupeau de brebis on a trouvé un loup", et un loup genre à la limite du loup blanc. Alors ils se sont dit "lui il est vraiment bizarre". Ils arrivaient à deux, trois ou quatre et pour moi il n'y avait pas de malaise et crois-moi que c'étaient eux qui partaient. Parce qu'ils tombaient sur un os. Habituellement, les mecs ils s'échappaient. Dès qu'il y en a un qui passait tu ne voyais plus personne. Et moi non. Je n'arrivais pas à faire ça, c'était une honte pour moi de m'échapper d'un trottoir parce qu'en face t'en as trois ou deux ou même un ! » (l. 225-233)

« Quand il y en avait un qui cherchait un petit peu trop il mangeait, sans pitié. Je n'avais pas peur. Les Gitans ils se disaient "lui il est fou" et pour moi je n'étais vraiment pas fou. Quand j'avais un ballon, c'était mon ballon et ce n'était pas le tien. Et quand je rentrais à la maison, je disais "donne-moi le ballon", et si tu ne me le donnais pas, j'attendais deux minutes et je te courais après. Et là, même si tu le donnais à quelqu'un d'autre je m'en foutais du ballon. C'était toi que je voulais, ce n'était plus le ballon, c'était le mec qui m'avait pris pour un cave, qui m'avait dit "tiens je te le prends, je te le prête". » (l. 177-184)

« Ceci dit, ça n'était pas tout le temps violent. Quelquefois c'était juste verbal ou du style je te pousse une fois, deux fois et le mec il dit "putain

lui il est bizarre, on est six, on pourrait le dégligner et le mec il n'a pas peur". Donc c'était "il n'a pas peur, il fait partie des Gitans" et des fois d'ailleurs c'était "viens avec nous, on va faire ça ou ça". Et il m'ont montré ce qu'ils faisaient. C'est bizarre, mais si tu n'as pas peur, tu es invité à faire partie de leur groupe. » (l. 273-279)

Ainsi, Nourredine a pu se faire accepter comme membre honoraire parmi les Gitans. Dans ce contexte, il s'identifie lui-même à un loup et se reconnaît bien dans ces valeurs de courage, de témérité et de sauvagerie qu'il attribue aux Gitans. Il explique également que cette participation honoraire à leur clan lui a permis de pénétrer dans les espaces les plus protégés du groupe, celui du camp des Chênes-Blancs où les *Gadgé* ne pénètrent pas habituellement, celui du Paillon où les enfants gitans vont jouer, ou encore celui de la décharge où il va découvrir le découpage extrêmement organisé de l'activité de chine qu'exercent les adultes et quelques enfants. Enfin, Nourredine exprime bien ce que décrivait Goffman à propos des membres honoraires, à savoir cette tendance du stigmaté à se répandre qui explique pourquoi l'on préfère le plus souvent éviter d'avoir des relations trop étroites avec des individus stigmatisés³⁸³. C'est ainsi qu'il décrit les réactions de son entourage à le voir fréquenter les Gitans du quartier :

« Moi, j'étais avec des gens dans la rue, et quand mes voisins me regardaient parler avec un Gitan j'étais pour eux aussi pourri que les Gitans quelque part. » (l. 171-173)

« Les Gitans étaient très mal vus et celui qui fréquentait les Gitans était aussi mal vu que les Gitans. » (l. 145-146)

³⁸³ E. Goffman, *Stigmaté, Les usages sociaux des handicaps*, 1975.

Dans ce contexte, l'identité subjective de Nourredine émerge de cette relation particulière qu'il a nouée avec les Gitans du quartier. Elle n'est plus le fait, comme dans les autres situations qu'il décrit, de son expérience du racisme qui lui fit prendre conscience de son appartenance à un groupe minoritaire, ni même de ce sentiment d'avoir été déshonoré par les Maghrébins qui ne respectaient pas les valeurs qu'il attribuait à ce groupe. Elle est cette fois le fait d'une conscience qu'il partage avec les Gitans d'appartenir à un groupe dont les valeurs centrales tourneraient autour de cette notion de sauvagerie qu'il exprime à plusieurs reprises et qui évoque à la fois le courage, la bravoure et l'intrépidité qui caractérisent ceux qu'il appelle les loups ou les gens de la rue. C'est à partir de cette identité dont la figure emblématique est celle du Gitan qu'il va ensuite, dans la fin de son récit, centrer ses propos sur la construction d'une identité de quartier.

IV.1.2. Le mythe fondateur de l'unité du quartier

Dans la dernière partie de son récit, Nourredine raconte un certain nombre d'événements constitutifs d'une même histoire qui peut être analysée comme un mythe fondateur : celui de l'unification de l'Ariane et de la construction d'une identité de quartier. Il mobilise pour cela tous les savoir-faire de la mise en intrigue qui consistent à construire un récit à partir de l'agencement de faits. Ceux-ci peuvent alors s'enchaîner comme autant de « moments » qui trouvent leur accomplissement dans une chute finale : présentation de la situation de départ (premier moment) qui permet de poser le cadre de l'intrigue ; description des événements et des épisodes critiques (deuxième moment) qui introduisent des éléments nouveaux dans ce cadre

originel et qui débouchent (troisième moment) sur une nouvelle définition de la situation à partir de laquelle une conclusion peut être tirée.

Ainsi, Nourredine présente un espace urbain autrefois composé de quatre secteurs distincts — Saint-Joseph, Saint-Pierre, la place et Chicago — qui formaient peut-être un quartier selon la définition des aménageurs, des journalistes, des élus locaux et des travailleurs sociaux, mais qui, du point de vue des jeunes, représentaient autant de « territoires défendus » au sens que donne Suttle à cette notion : des espaces qui ont pour caractéristique essentielle la persistance de leurs frontières et la nécessité pour ceux qui vivent à l'intérieur de ces frontières d'assumer une identité commune et de défendre le territoire commun contre toute invasion extérieure³⁸⁴. Dans ce contexte, toute intrusion dans un autre secteur que le sien risquait d'être appréhendée par les membres de la bande locale comme une violation de territoire, et de se terminer par une bagarre en règle. Nourredine décrit ainsi ses « visites » dans le secteur défendu par les jeunes de Chicago et les risques auxquels ceux-ci s'exposaient lorsqu'ils s'aventuraient à l'extérieur de leur propre territoire, dans les autres lieux d'habitation du quartier :

« Au début avec les jeunes, c'était la bagarre. Des bagarres entre quartiers. Par exemple, moi qui fréquentais tous les endroits de l'Ariane, j'étais vraiment un des mecs à passer partout, si j'allais là-bas (à Chicago), je savais que j'allais me battre. Pourtant là-bas c'était chez moi avant même qu'ils y soient (ceux de Chicago). Mais je savais très bien que si j'y allais, à partir du moment où on les a mis en place, là ils allaient dire "maintenant c'est chez nous, t'as rien à faire chez nous" et

³⁸⁴ G. D. Suttles, *The Social Construction of Communities*, 1972. Sur cette notion de clôture des territoires à travers les efforts de bandes délinquantes, voir également G. D. Suttles, *The Social Order of the Slum*, 1968.

je ne savais pas comment ils allaient se comporter avec moi. » (l. 383-389)

« Si tu sortais de ton quartier, de Chicago, tu t'exposais à te faire battre, si ce n'était pas nous, c'était par Saint-Pierre, par Saint-Jo. Donc ils sont restés ensemble, toujours ensemble. Et quand ils sortaient c'était des bandes de 15-20. Nous jamais on ne voyait ça, jamais on voyait des bandes de 15 mecs, 20 mecs comme ça, en plus que les Maghrébins ! Ici ce n'étaient pas que des Maghrébins et là ce qui était choquant c'est que ce n'étaient que des Maghrébins. C'était vraiment bizarre. » (l. 436-442)

Nourredine explique alors que la constitution des bandes n'était pas tant le fait d'affinités ethniques que le reflet de la composition sociologique de ces différents secteurs qui structuraient le découpage territorial de l'Ariane. La bande de Chicago, tout comme l'ensemble de cette partie du quartier, était ainsi composée uniquement de Maghrébins, ce qu'il trouve « choquant » et « bizarre », celle de Saint-Joseph — secteur où se trouve le camp des Chênes-Blancs — ne comptait que des Gitans et celles de Saint-Pierre et de la place étaient de composition « multiculturelle », à l'image de ces lieux d'habitation :

« A cette période, celle je dirais pré-adolescente, les groupes se constituaient à partir du lieu d'habitation. Les vraies amitiés se sont constituées par le voisinage. Donc je faisais partie d'un groupe qui était hétéroclite, multiculturel, parce que dans mon bâtiment il y avait plusieurs cultures et on s'adaptait. » (l. 187-190)

C'est donc à partir de ce cadre constitué de différents territoires défendus par les jeunes du quartier regroupés en autant de bandes que Nourredine introduit dans son récit les divers éléments qui vont déboucher, dans ses propos, sur une nouvelle

définition de la situation. Le premier d'entre eux a consisté en la constitution d'une coalition entre les différentes bandes du quartier contre celle de Chicago à propos d'une histoire de cabanes construites à flanc de colline, juste derrière les habitations H.L.M. de la cité Saint-Pierre de l'Ariane. Il était alors reproché à « ceux de Chicago » de piller et de détériorer systématiquement les cabanes construites par les autres jeunes du quartier. Nourredine raconte ainsi que ceux-ci ont entrepris de construire une cabane commune qui a pris la forme d'une forteresse pour se défendre ensemble des attaques de ceux qui sont alors définis comme des « mauvais garçons » :

« C'étaient des cabanes apparentes à l'époque. Et la première fois où ça a changé, la première fois qu'on a eu à faire une cabane autre qu'apparente, on a fait une forteresse. On s'y est mis à tous, les mecs de Marco Polo, les mecs de Saint-Pierre, les mecs de la place. On s'est tous mis à faire un gros trou, un rond de 10 mètres à peu près, une fosse de 1,60m de profondeur. On a pris des palettes sur les chantiers et on a fait le plancher et les murs. Ensuite on a bouché avec du bambou puis on a mis des poutres et on a couvert. Et là on a fait une forteresse avec des meurtrières et tout. Pour dire l'ambiance. C'était significatif. Les cabanes n'étaient plus dans les arbres, elles étaient au sol et on attendait qu'ils viennent. On avait des munitions, des arcs, des flèches, c'était grave !

Donc il y a eu une coalition de tous contre Chicago. Pas contre Chicago, mais contre les mauvais garçons de Chicago parce qu'ils n'étaient pas tous comme ça. » (l. 466-477)

Ce premier élément a donc eu pour effet de bouleverser les frontières établies par un jeu de coalitions entre différentes bandes du quartier et de définition d'un ennemi commun : ceux qui saccagent les cabanes.

Le deuxième élément qu'introduit Nourredine dans son récit se rapporte à un autre phénomène qui est celui de l'entrée de la drogue dans le quartier et du développement de la délinquance organisée qui en a découlé :

« Donc ça c'était aux alentours de 78, quand il y a eu la came. Tout s'est mélangé à cette époque : la came, ceux qui maquaient, ceux qui rackettaient les bars, tous les voyous. C'était un peu un truc d'intérêt, ils réglait leur compte. Donc là c'était le début. » (l. 517-520)

Cette fois, ce n'étaient plus les jeunes de Chicago qui étaient mis en accusation, mais les Gitans. Nourredine soulève ainsi un certain nombre de présomptions qui l'amènèrent à penser qu'ils étaient des balances, notamment parce qu'ils n'étaient jamais arrêtés par la police lorsqu'ils étaient surpris en flagrant délit de vol, contrairement aux jeunes maghrébins du quartier :

« Après quand il a commencé à rentrer la came ça a été vraiment le drame. C'était encore un truc qui était à mettre sur le compte des Gitans. Et après les Gitans on les a plus aimés. Mais plus du tout parce qu'ils continuaient à voler. Ils volaient plus que les mecs de Chicago parce que ceux de Chicago avaient reçu des coups de bâton par la police. La police avait deux poids deux mesures. Si t'étais Gitan on te relâchait, si t'étais Maghrébin on te plantait. On t'attrapait à faire un poste, on te niquait sur place. Déjà on te mettait une tête, en plus on t'emmenait au cachot, mineur ou pas mineur. Les Gitans on les attrapait à faire un poste, on remettait le poste dans la voiture ou quelquefois même c'était le condé

qui prenait le poste, le sauvage. Le poste, on ne le voyait plus, mais toi tu partais. T'étais Gitan tu t'en allais. (...) Il n'y avait pas de cachot pour eux. Donc ça c'était une raison de penser que les Gitans étaient des balances. Puisqu'on t'attrape on te lâche, les autres de Chicago ils disaient que les Gitans étaient des balances. » (l. 490-503)

Là encore, Nourredine constate un certain bouleversement des frontières telles qu'elles étaient précédemment établies entre les bandes. Leur organisation n'était plus tant le fait d'un découpage territorial en fonction des lieux d'habitation que d'un partage entre différents groupes des diverses activités délinquantes qui se seraient alors développées dans tout le quartier : la drogue, le racket, la prostitution. Dans cette redistribution, ce sont les Gitans et non plus les Maghrébins de Chicago qui sont accusés de ne plus jouer le jeu et qui sont désignés par les autres comme un ennemi commun. C'est en tout cas à partir de cette définition de la situation que Nourredine introduit dans son récit le troisième et le plus marquant des éléments de son intrigue : celui de la fusillade de Chicago :

« A partir de là ça a été vraiment le drame. C'est là qu'il y a eu des échanges de coups de feu, de fenêtres à fenêtres ils se sont tirés dessus. Pendant des jours et des jours. Ça a bien duré quatre ou cinq jours à Chicago. Les Gitans et les Arabes. Bâtons de dynamite et tout. Des voitures qui ont été pétées. Et pourtant les voitures quand il y a un Gitan c'est sacré. » (l. 504-508)

Nourredine raconte alors cet affrontement entre Gitans et Maghrébins qui aurait duré plusieurs jours et se serait soldé par de nombreux échanges de coups de feu. L'issue du conflit est expliquée à partir de deux phénomènes qui se seraient produits au fil de ces journées d'affrontement. Le premier fut le fait, selon les dires

de Nourredine, de la médiation entreprise par des Gitans et des Maghrébins venus tout spécialement de Marseille pour l'occasion :

« Après il est venu des Maghrébins de Marseille qui faisaient partie des familles de Chicago. Ils sont venus s'installer dans les appartements parce que vraiment c'était le siège, vraiment c'était grave. Et après il y a eu des Marseillais du côté gitan aussi et c'est les Marseillais des deux camps qui ont apaisé les choses. Parce qu'ils se connaissent de Marseille ces gens-là, et là-bas les Gitans et les Arabes vivent en plus ou moins bonne entente. » (l. 508-513)

Le second phénomène évoqué par Nourredine dans la résolution de ce conflit fut le fait du déploiement d'une unité de C.R.S. dans le quartier pour tenter de rétablir l'ordre. Non que ceux-ci aient réussi à imposer un cessez-le-feu entre les belligérants des deux camps, mais parce qu'ils auraient focalisé sur eux les tirs des Gitans et des Maghrébins qui se seraient réconciliés pour l'occasion :

« Et finalement, ce qui a sauvé le truc, c'est quand il est venu les C.R.S. mais genre la cavalerie. Là les C.R.S. ils se sont fait tirer dessus. Le car est resté pendant deux jours sur place, tout criblé de balles de tous côtés. Du 7mm, du 11, de tout il a pris. » (l. 513-516)

« Et là les C.R.S. ils ont été ridiculisés. Heureusement, ça a fini par s'arranger. Ça s'est aplani. Et là c'est bizarre mais finalement d'un mal il sort un bien. Parce que lorsqu'il y a eu les C.R.S., tout le monde s'est mis à tirer sur eux. Ça veut dire que les Gitans qui tiraient sur les Arabes ont tiré sur les C.R.S. et les Arabes qui tiraient sur les Gitans ils ont aussi tiré sur les C.R.S. C'est comme ça qu'ils ont crevé l'abcès. » (l. 547-551)

Tel qu'il est raconté, cet événement introduit un nouveau bouleversement des frontières entre les différents groupes constitués dans le quartier. Toutefois, il ne s'agit plus cette fois d'un simple déplacement des affiliations — d'une répartition par lieux d'habitation à une autre constituée sur la base d'alliances stratégiques contre des ennemis communs ou encore à partir de la nature des activités délinquantes —, mais bien de la construction d'une identité commune. En ce sens, cet événement est décrit par Nourredine comme un élément central de l'unification du quartier de l'Ariane. Il est en quelque sorte ce qui lui permet de déboucher sur la chute finale de son intrigue et d'aboutir à une nouvelle définition de la situation :

« Et à partir de là, tu ne disais plus je suis de la place ou quoi que ce soit, tout le monde disait je suis de l'Ariane. On ne disait pas je suis de la place, je suis de Saint-Jo, je suis de Saint-Pierre... A partir de là c'était toujours l'Ariane. Tout le monde était de l'Ariane. Les mecs de Chicago pouvaient fréquenter les mecs de Saint-Pierre, les mecs de Saint-Pierre fréquentaient ceux de Chicago, vraiment c'est devenu un quartier, c'était l'Ariane. Tout le monde fréquentait tout le monde, autant les Gitans du camp ils allaient à Chicago, vraiment c'était tout le monde. » (l. 558-564)

Ainsi, Nourredine mobilise dans son récit un certain nombre de faits qu'il agence par une mise en intrigue dans une action globale constitutive de son histoire et qu'il organise autour de différents moments qui trouvent leur accomplissement dans la chute finale. Celle-ci l'amène à présenter l'Ariane comme un quartier unifié, où les membres des différents groupes qui le composaient peuvent désormais prétendre à une même identité territoriale : celle qui consiste à se définir comme étant tout simplement de l'Ariane. Dès lors, et c'est ce qu'il tire de cette conclusion, les jeunes de ce quartier ainsi unifié ont pu se mesurer à ceux des autres quartiers de

Nice et s'imposer dans la lutte qu'ils se sont livrés pour le leadership local en matière de domination symbolique et de réputation de quartier :

*« Mais les premiers à en pâtir de l'unité de l'Ariane, de la création d'un quartier qu'on aura nous vécu en tant que quartier, ça a été les autres quartiers. Là vraiment ça a été le début des embrouilles avec les autres quartiers, gravement. L'Ariane a levé la tête pour dire "on est le plus sauvage de tous les quartiers de Nice". On s'est battu avec tout le monde : Gillette, Batéco, Las Planas³⁸⁵. Pourtant ce sont des grandes cités quand même, il y avait du peuple. Saint-Augustin³⁸⁶ ça a été vraiment l'hécatombe. Chaque fois qu'on y allait on cartonnait. »
(l. 580-586)*

Toute cette histoire est donc une construction narrative qui a pour but de raconter comment les jeunes de l'Ariane en sont venus à se construire une identité commune qui leur a permis, ensuite, de s'imposer dans le rapport de force les opposant aux autres quartiers de Nice et de se forger la réputation qu'on leur connaît aujourd'hui. Plus qu'un simple récit, il s'agit véritablement d'un récit mythique en ce sens qu'il permet de comprendre comment les choses ont commencé et ce qu'elles signifient à présent. Le récit de Nourredine explique la situation présente en la rapportant à un temps primordial, celui des origines : autrefois, dans les premiers temps, l'Ariane était divisé, aujourd'hui « c'est devenu un quartier ». Comme tout discours mythique, les éléments sur lesquels se construit le récit de Nourredine appartiennent à l'histoire. Le mythe est tourné vers le passé pour raconter « comment quelque chose est né »³⁸⁷. Néanmoins, comme dans tout discours mythique, si ces

³⁸⁵ Cités H.L.M. construites dans le nord de la ville.

³⁸⁶ Cité H.L.M. située à l'ouest de Nice.

³⁸⁷ P. Ricœur, « Mythe. L'interprétation philosophique », *Encyclopædia Universalis*, 1996.

éléments ne sont pas, à la différence de ceux qui constituent la fable ou le conte, de pures inventions, et s'ils sont reconnus pour vrais par celui qui les raconte, ils n'ont pas forcément l'importance qui leur est accordée par le narrateur³⁸⁸. Ainsi, des coups de feu ont bien été échangés de fenêtres à fenêtres dans le nord du quartier de l'Ariane — ce qui, là encore, est souvent raconté dans le quartier comme l'origine mythique du nom de Chicago —, mais cet état de siège que décrit Nourredine et qui lui permet d'expliquer la conciliation entre les Gitans et les Maghrébins et la nouvelle définition de la situation qui en découle est largement exagéré si l'on en juge par le peu d'écho que cet événement a provoqué dans la presse locale de l'époque.

Comme le souligne Simon, un mythe de quartier se définit également par sa finalité³⁸⁹. Celle du récit de Nourredine consiste à rendre compte de l'émergence de nouvelles valeurs fondées sur l'appartenance locale et auxquelles peuvent aujourd'hui adhérer les membres des différents groupes antérieurement constitués. Ces valeurs sont celles que décrivait déjà Whyte lorsqu'il traçait le portrait des « gars de la rue » et de la bande des Norton dans le *Little Italy* de Boston³⁹⁰. Ce sont également les mêmes que celles qui se dégagent du récit autobiographique de Stanley, un jeune délinquant de Chicago — le vrai cette fois — qu'a fréquenté Shaw à la fin des années 20³⁹¹. Elles sont centrées à la fois sur le courage physique (ne pas

³⁸⁸ Ainsi, Smith propose une définition du discours mythique à partir du divorce que celui-ci instaure entre l'adhésion au récit de la part de ceux qui le racontent et le contenu manifestement fictif qu'il dégage aux yeux des observateurs étrangers qui n'y voient rien de vraisemblable (P. Smith, « Mythe. Approche ethnosociologique », *Encyclopædia Universalis*, 1996).

³⁸⁹ P. Simon, « L'agencement de la mosaïque ethnique à Belleville », *Migrants-Formation*, n° 109, 1997, p. 77.

³⁹⁰ W. F. Whyte, *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, 1996.

³⁹¹ C. R. Shaw, *The Jack-Roller : A Delinquent Boy's Own Story*, 1966.

avoir peur, être généreux dans les affrontements avec les autres bandes, etc.), sur la compétence dans le défi (Nourredine explique par exemple comment les jeunes de l'Ariane prenaient en charge l'organisation d'une bagarre avec les autres quartiers : « Toi tu en as ? Ouais, bon mets-toi là. Toi tu veux pas ? Recule, etc. »), et sur la sauvegarde de son honneur qui passe, souvent, par le respect de la loi du silence (« C'est nous qui faisons la police. Et quand un mec balançait un autre mec (...) lui je te promets, il est interdit de séjour à l'Ariane. »).

Toutes ces valeurs participent ainsi de cette « sauvagerie » que décrit Nourredine dans la fin de son récit, non pas, comme ce fut le cas lorsqu'il critiquait le comportement des Maghrébins de Chicago, comme une forme d'incompétence en matière de respect des valeurs ethniques (« Pour moi c'était vraiment des sauvages (...) ce n'était pas des Arabes »), mais bien cette fois comme un critère d'excellence associé à l'identité de quartier (« On est le plus sauvage de tous les quartiers de Nice »). Le terme de « sauvage » n'est alors plus attribué à ceux qui ne respectent pas les valeurs du groupe mais, tout au contraire, à ceux qui excellent dans la protection de leur territoire et dans l'institution d'une domination symbolique des autres quartiers. La finalité du récit mythique de Nourredine consiste ainsi à promouvoir cette identité territoriale qui fait des jeunes de l'Ariane autant de « loups », de « sauvages » et autres « gars de la rue » qui imposent le respect aux jeunes des autres quartiers et permet de justifier cette réputation de « durs » qui leur est attribuée dans toute la région niçoise.

L'analyse de cet entretien de recherche a permis de montrer que les identités qui sont en jeu dans le récit de Nourredine émergent des différentes interactions et des environnements physiques et sociaux qui sont décrits au fil de ses propos. Dans la première partie du récit, l'identité maghrébine qu'il endosse revêt des

significations différentes selon le contexte dans lequel elle est décrite : dans son rapport aux Français racistes qu'il a connus dans le quartier de Saint-Roch, dans sa critique des Maghrébins de Chicago qu'il assimile à des Harkis, ou dans son adhésion aux valeurs qu'il attribue aux Gitans de l'Ariane et qu'il considère comme emblématiques de cette identité valorisante de « sauvage » dans laquelle il se reconnaît. Dans la dernière partie du récit, l'énoncé du mythe de l'unification de l'Ariane l'amène à rendre compte de l'émergence d'une identité de quartier qui dépasse les différences ethniques mais qu'il définit toujours à partir de cette sauvagerie caractéristique de l'identité gitane.

IV.2. Incivilité et ethnicité à bord de la ligne 16

Les transports publics urbains constituent un lieu public réglé par un certain nombre de codes de conduite quant à l'occupation de l'espace, la gestion des places assises, les relations entre les usagers, etc. Il s'agit d'un espace clos, relativement restreint, qui se prête tout particulièrement à ce que Goffman nomme les « interactions diffuses », « non focalisées »³⁹², et qui constitue de ce fait un lieu d'observation privilégié quant aux modes d'organisation de la co-présence et aux

³⁹² « Les interactions non focalisées sont ces formes de communication interpersonnelle qui résultent de la simple co-présence. Par exemple, deux personnes qui ne se connaissent pas et qui, d'un coin d'une pièce à l'autre, observent la façon dont ils sont habillés, leur attitude et leur allure générale, chacun modifiant sa tenue parce qu'il se sait observé par l'autre. » Goffman distingue cette forme d'interaction des interactions focalisées qui « supposent qu'on accepte effectivement de maintenir ensemble et pour un moment un seul foyer d'attention visuelle et cognitive » (E. Goffman, *Encounters*, 1961, p. 7).

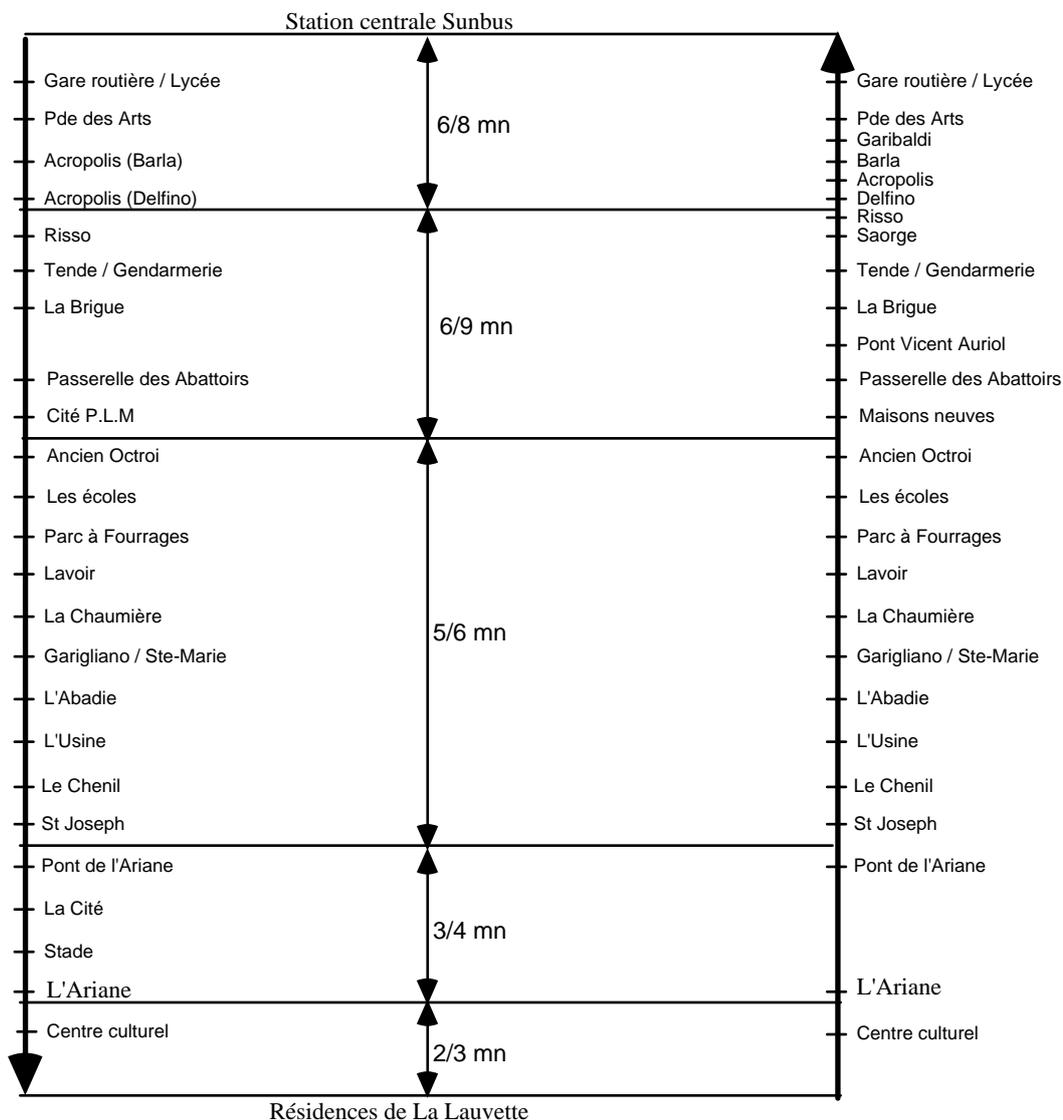
stratégies mises en œuvre par les passagers pour maintenir des apparences normales et réduire les risques de se confronter à des manifestations d'hostilité³⁹³.

IV.2.1. *Les transports urbains niçois*

Le réseau de transports publics niçois est administré par une société d'économie mixte. Il se compose de 25 lignes régulières intra-urbaines, d'une ligne reliant directement l'Aéroport Nice-Côte d'Azur au centre-ville et de 11 lignes spéciales qui desservent les collines niçoises. La ligne 16 relie le quartier de l'Ariane à la station centrale, située en plein centre-ville. Elle est relativement bien desservie puisque l'on compte quelque 90 départs journaliers entre 5h40 et 21h00 du lundi au vendredi, soit un bus toutes les 8 à 10 minutes selon les heures. La fréquence tombe à un bus toutes les 15 à 20 minutes pour environ 60 départs le samedi et un toutes les 20 à 30 minutes les dimanche et jours fériés, soit à peine plus de 30 départs de la station centrale. Dans leur grande majorité, les trajets se terminent sur la place de l'Ariane, mais certains sont prolongés jusqu'aux résidences de La Lauvette (Figure 1).

³⁹³ Un travail similaire d'observation participante au sein de transports urbains a été effectué Outre-Atlantique par Jeffrey E. Nash. Publiée sous la forme d'un article intitulé *Bus Riding : Community on Wheels*, son étude de différentes lignes du Metropolitan Tulsa Transit Authority souligne le caractère stratégique des différentes opérations qui constituent la pratique du bus : l'attente à l'arrêt de bus, les manières d'avertir le chauffeur, le placement dans le bus. Elle met aussi en évidence le travail d'acquisition des compétences que nécessite la prise de bus et souligne les différences remarquables de comportement entre les passagers réguliers et les usagers néophytes, donnant aux premiers le sentiment de vivre au sein d'une "communauté sur roues" (J. E. Nash, « Bus Riding : Community on Wheels », *Urban Life*, vol. 4, n° 1, 1975).

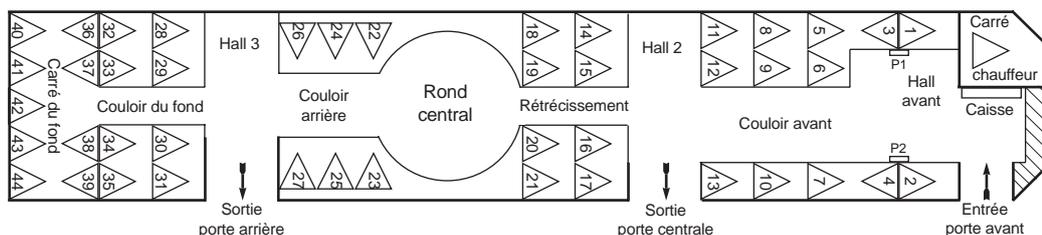
Figure 7 : Trajet de la ligne 16



Les véhicules attribués à cette ligne sont actuellement tous de type "rallongé" : ils comportent 42 places assises presque équitablement réparties entre les parties avant et arrière du bus, séparées par un système d'articulation qui facilite les manœuvres (21 places assises à l'avant et 23 à l'arrière). Ces sièges ne sont pas tous disposés de la même manière. Certains sont jumelés, d'autres sont isolés. Certains sont en vis-à-vis, d'autres sont en rangées. Certains sont orientés vers l'avant, d'autres vers l'arrière, d'autres enfin sont implantés de façon latérale. En

conséquence, l'espace du bus offre des possibilités d'interaction assez différentes selon l'endroit où l'on se trouve. L'articulation du véhicule ainsi que les accès aux trois portes sont spécialement aménagés pour la station debout. Des barres verticales et des poignées permettent aux passagers de se tenir pendant les trajets. L'entrée dans le bus n'est autorisée que par la porte avant. Afin d'éviter les phénomènes d'encombrement, les sorties se font de préférence par les deux autres portes, surtout aux heures de pointe. La figure 2 ci-dessous permet de localiser les différents aménagements de l'espace. Les noms et numéros inscrits sur le schéma permettront de les identifier au cours des prochaines descriptions.

Figure 8 : Schéma simplifié des bus en circulation



IV.2.2. Prendre place dans le bus : quelques règles d'usage

Parmi les événements³⁹⁴ caractéristiques de l'utilisation des transports publics, l'un des plus déterminants est certainement la montée dans le bus. Il comprend un

³⁹⁴ La notion d'événement est entendue dans le sens ethnographique donné par James Spradley : ensemble d'activités liées entre elles et constituant un modèle reconnaissable plus large (J. P. Spradley, *Participant Observation*, 1980).

certain nombre d'actions telles que le positionnement à l'arrêt de bus, la montée dans le véhicule, la visualisation de la situation, le choix d'une place dans l'espace du bus. Toutes ces activités s'inscrivent en effet dans un même registre qui consiste à prendre place dans le bus.

Comme tout espace public, le bus est régi par un certain nombre de conventions quant à la manière d'y prendre place. Ces normes d'usage se donnent à voir dans les pratiques des individus. Pourquoi tel passager s'installe ici plutôt que là, devant plutôt que derrière, assis plutôt que debout, etc. Pour comprendre ces conventions, il faut avoir à l'esprit la métaphore éthologique de gestion du territoire telle que l'a développée Goffman dans certains de ses travaux. Les conditions d'acceptabilité d'un individu passent alors par un ensemble de rituels qui lui permettent d'exhiber des apparences normales et une conformité aux normes d'usage, de ne pas montrer d'intentions hostiles (inattention polie), mais aussi de montrer qu'il respecte le territoire d'autrui et qu'il tient à protéger le sien³⁹⁵.

Ce dernier aspect me semble particulièrement pertinent pour l'analyse des situations produites dans le bus lorsqu'il s'agit d'y prendre place. Faisant partie de l'équipement fixe du bus, les sièges sont ce que Goffman appelle des *territoires situationnels*³⁹⁶. Ils sont mis à la disposition du public en tant que biens d'usage, mais cette location reste temporaire — le temps d'un trajet — et non formalisée. Il existe bien des conventions qui donnent une préférence d'accès aux personnes âgées, aux handicapés et aux femmes enceintes, mais ces privilèges doivent être renégociés dans chaque situation et sont plus ou moins revendiqués par les ayants droit et pris en compte par les personnes installées. Mais le caractère situationnel des sièges ne

³⁹⁵ E. Goffman, *op. cit.*, 1973 ; E. Goffman, *Les rites d'interaction*, 1974.

³⁹⁶ E. Goffman, *op. cit.*, 1973, p. 44.

permet pas de comprendre dans son ensemble le processus par lequel se jouent les stratégies de placement dans l'espace du bus. Il faut pour cela prendre en compte les réserves « égocentriques » qui gravitent autour de l'ayant droit et tout particulièrement « l'espace personnel » : « la portion d'espace qui entoure un individu et où toute pénétration est ressentie par lui comme un empiètement qui provoque une manifestation de déplaisir et parfois un retrait »³⁹⁷. L'espace personnel varie en fonction des places disponibles dans le bus. Ainsi, lorsqu'un passager monte à bord, la première chose qu'il entreprend est une analyse rapide de la situation : Y a-t-il des places disponibles ? Laquelle choisir ? Comment l'atteindre ? etc. Comme l'espace personnel est inversement proportionnel à la densité de population dans le bus, le nouvel arrivant devra tenir compte de ces différents paramètres avant de décider où il est en droit de s'installer sans empiéter sur le territoire d'un usager déjà présent. Une règle se dégage alors : lorsqu'un usager a le choix entre s'installer sur un siège libre mais mitoyen d'une place occupée et s'asseoir sur une banquette double ou un siège isolé encore inoccupés, c'est la seconde solution qui constitue la forme la plus acceptable d'inattention polie.

Pour se prévenir d'éventuels empiètements, mais aussi pour ne pas risquer de se faire eux-mêmes envahir, certains usagers, lorsqu'ils voyagent seuls, s'installent de préférence sur les sièges isolés. Ils évitent ainsi à coup sûr de s'engager dans un « échange réparateur »³⁹⁸ dont l'issue n'est jamais jouée d'avance. Pour cette raison, les places 1, 2, 10 et 13 sont les plus convoitées. Une autre possibilité souvent envisagée est de s'installer côté couloir, rendant ainsi plus difficile l'accès à la place

³⁹⁷ *Id. ibid.*, p. 44.

³⁹⁸ Pour Goffman, la fonction d'une « activité réparatrice » est de changer la signification attribuable à un acte, de transformer ce qu'on pourrait considérer comme offensant en ce qu'on peut tenir pour acceptable. Trois procédés sont alors possibles : les justifications, les excuses et les prières (E. Goffman, *op. cit.*, 1973, p. 113).

libre située côté fenêtre. Mais cette stratégie de contrôle de son territoire est toujours à double tranchant. Car à mesure que le bus se charge et que les places disponibles diminuent, la réserve ainsi constituée devient de plus en plus difficile à défendre.

Restent maintenant les cas où les seules places disponibles sont toutes mitoyennes d'usagers déjà installés. L'intrusion du nouvel arrivant est donc plus légitime, bien que devant là encore se plier à certaines règles. Car si dans ce cas l'empiétement est plus acceptable, il ne reste pas moins une intrusion dans l'espace personnel des occupants que le nouveau venu « répare » en leur adressant une *prière*³⁹⁹. Celle-ci se présente quelquefois sous la forme d'une question : « vous permettez ? », « est-ce que c'est libre ? », etc. ou encore, sous une forme minimale qui consiste à capter le regard de l'offensé potentiel en l'attente d'une confirmation (réponse verbale, sourire, expression corporelle, etc.).

Là encore, toutes les places disponibles à côté de quelqu'un ne sont pas équivalentes en termes d'acceptabilité. La dimension sexuelle apparaît notamment comme un élément déterminant dans les stratégies de placement des nouveaux arrivants dans le bus, et instaure une autre règle d'usage qui tend à distinguer les espaces inoccupés en termes de places masculines ou féminines. A partir d'une enquête ethnographique réalisée dans un bar à cocktails aux Etats-Unis, J. Spradley et B. Mann remarquaient de la même manière que les serveuses distinguaient les types d'employés, de consommateurs et même les styles de commandes sur la base d'un niveau de contraste masculin/féminin. Ils soulignaient notamment que si les consommatrices considéraient la prise de commande comme une transaction économique, les consommateurs de sexe masculin l'envisageaient avant tout comme

³⁹⁹ « Une prière consiste à demander à un offensé potentiel la permission de se livrer à ce qu'il pourrait considérer comme une violation de ses droits. La personne agissante manifeste sa conscience du caractère éventuellement offensant de l'acte qu'elle se propose d'accomplir et en sollicite la tolérance » (E. Goffman, *op. cit.*, 1973, p. 117).

un moyen d'affirmer leur masculinité⁴⁰⁰. Dans le bus, surtout lorsque la location d'une place vacante s'accompagne d'un empiétement de l'espace personnel de l'occupant voisin, ce niveau de contraste émerge comme une dimension déterminante. Là aussi, c'est la connotation sexuelle qui est prise en considération. Car si l'empiétement d'une personne du même sexe se gère généralement par une simple manifestation d'inattention polie, la même manœuvre effectuée par un passager du sexe opposé risque d'être interprétée comme une avance et prêter le flanc à une mauvaise, voire malencontreuse définition de la situation. Un tel risque se traduit dans les pratiques par un évitement de tout empiétement pouvant être considéré comme une avance ou une approche de caractère sexuel. Lorsqu'un passager ne peut pas faire autrement que de s'asseoir à côté d'une personne de sexe opposé, il adopte généralement une attitude qui vise à manifester à son voisin qu'il a conscience du caractère ambigu de son intrusion. Il peut alors chercher à se faire le plus petit possible ou, là encore, à réparer son intrusion en lui adressant une « prière ».

De la même manière, l'ethnicité émerge dans le bus comme une variable parmi d'autres qui détermine les conditions d'accessibilité d'un nouveau venu à proximité de passagers déjà installés. La visibilité ethnique des passagers devient alors un élément déterminant dans l'organisation des espaces et des places assises disponibles. La logique qui sous-tend ce phénomène est clairement celle du stigmatisme et de la gestion des impressions⁴⁰¹ : certains individus sont placés à part en fonction de leurs caractéristiques phénotypiques et des symboles culturels qu'ils véhiculent, et sont contraints, en conséquence, à adopter des tactiques particulières afin d'éviter

⁴⁰⁰ J. P. Spradley et B. Mann, *The Cocktail Waitress : Women's Work in a Male World*, 1975.

⁴⁰¹ Sur cet aspect, voir notamment E. Goffman, *Stigmatisme, Les usages sociaux des handicaps*, 1975 et S. M. Lyman et W. Douglass, *op. cit.*, 1972.

que la dimension raciale ne surgisse comme une des interprétations possibles de la situation. L'observation de ce qui se joue à l'avant du bus lors d'un simple trajet en dit long sur ce phénomène :

(Notes du 24 octobre 1995)

Il est 16h30 au moment où le bus arrive place de l'Ariane. Peu de personnes l'attendent. Deux femmes portant des signes socialement reconnaissables de l'identité arabo-musulmane — port du voile, longs cheveux noirs et ondulés, traits phénotypiques caractéristiques — montent à bord à quelques secondes d'intervalle et s'installent à l'avant, la première à la place 7, l'autre à la place 13. Un peu plus tard — le bus n'a toujours pas démarré — une autre femme portant ces mêmes signes distinctifs monte à bord accompagnée de son fils âgé de 10 ans environ. Ils s'assoient sur les sièges 5 et 6. Les places 8 et 9 sont occupées ainsi que la 1 et la 2 par des hommes de 50 et 30 ans environ. Le bus démarre. Au deuxième arrêt (Saint-Joseph), une femme noire d'environ 40 ans monte à bord et s'installe à la place 10, entre les deux femmes arabes. La place 12 est prise par une jeune femme seule, qui présente également des caractéristiques ethniques. Reste donc à l'avant du bus les places 3, 4 et 11.

A plusieurs reprises, lors des arrêts suivants, la place 4 a été convoitée par des femmes qui ne présentaient pas d'apparences ethniques, plutôt âgées, et qui ont préféré continuer leur chemin pour s'installer plus loin, vers le milieu du bus. Lors de leur appréciation de la situation, la présence de la femme voilée installée à la place 7 s'est avérée à chaque fois décisive.

A l'approche du centre-ville, une vieille dame monte à bord. Elle reste un moment debout, hésitante et, voyant qu'il n'y a pas d'autres possibilités, s'installe à la place 3, en face de la jeune femme accompagnée de son enfant. Elle n'est visiblement pas à son aise, évitant de croiser le regard de ses voisins d'en face et se faisant toute petite sur son siège. De sa place, elle continue de surveiller l'espace du bus en quête d'un meilleur placement, de telle sorte que lorsqu'un peu plus tard la place 13 se libère, elle se lève immédiatement pour aller l'occuper. Or, au même moment, une autre femme sans apparences ethniques, moins âgée que la première, qui était restée debout dans le hall 2, convoite la place 13 sur le point de se libérer. Elle s'en approche et remarque la vieille dame à l'avant, elle aussi en train de s'avancer vers la place. Sans hésiter, la plus jeune cède aimablement le siège à la plus âgée et se replace dans le hall 2. L'autre s'assoit et remercie à plusieurs reprises la première de sa compréhension. Il est vrai que la plus jeune n'était pas vraiment obligée de lui offrir la place puisque la vieille dame était avant cela assise en 3 et aurait pu y rester.

Un peu plus loin encore, à l'arrêt "Delfino", une autre vieille femme monte à bord. Elle analyse la situation à partir du hall 1 et décide de convoiter la place 2 toujours occupée par le jeune homme monté à l'Ariane. Elle lui demande de bien vouloir lui céder sa place et celui-ci s'exécute alors que les sièges 3 et 4 sont toujours inoccupés.

A l'arrêt suivant, la femme noire assise à la place 10 descend du bus. Au même moment, deux vieilles dames montent à bord. Elles sont ensemble. La première qui passe la porte prend connaissance des places disponibles et s'empresse de s'installer à la 10. L'autre, qui la suit de près, s'engage vers la place 4 et, repérant la femme voilée juste en face,

change aussitôt d'avis. La première, qui vient de s'installer, la regarde d'un air désolé et lui montre une place libre en 11, à côté d'une jeune femme visiblement d'origine maghrébine. L'autre en prend connaissance et décide finalement de rester debout à côté de sa compagne et cela jusqu'à l'arrivée du bus à la station centrale.

Il se dégage ici une nouvelle règle d'usage qui consiste à distinguer les espaces inoccupés dans le bus en termes de places plus ou moins « gênantes », de telle sorte qu'un nouveau venu choisira « de préférence » telle place plutôt que telle autre en fonction du stigmaté affiché des passagers qui sont à proximité. Ainsi, le bus n'est pas simplement un espace qui se distribue en termes de places masculines ou féminines. Il est aussi un lieu dans lequel l'ethnicité émerge comme un critère stratégique de positionnement et de placement. Si elles sont rarement usitées pour nommer des personnes dans le bus, les catégories ethniques ne sont pas moins un élément déterminant dans l'organisation des échanges et la gestion des places assises. L'exemple retranscrit montre bien avec quelle régularité des femmes sans apparences ethniques préfèrent rester debout en attendant que d'autres places se libèrent plutôt que de s'asseoir à côté ou en face d'une femme visiblement arabe. Il montre également que des actions de solidarité peuvent être développées par certains passagers face au danger potentiel que représente leur visibilité ethnique. Ainsi peut se lire le geste de cette femme qui, partageant l'embarras dans lequel se trouve une passagère assise en face d'une jeune femme arabe accompagnée de son enfant, choisit de rester debout pour lui laisser prendre une place moins « contaminée ». Car, comme on a pu le constater lors d'une autre scène, cette forme de solidarité est aussi attendue et sollicitée de la part des autres passagers qui ne présentent pas de signaux ethniques. C'est le cas de cette vieille femme qui monte à bord, inspecte l'avant du bus, repère des places libres en face ou à côté de passagers exhibant des caractéristiques ethniques, et qui finalement sollicite une place occupée par un jeune

homme faisant jouer le bénéfice de son âge avancé. Ce qui se joue dans cette scène, c'est que la règle morale qui veut qu'un passager cède sa place à une personne âgée lorsqu'aucune place n'est disponible reste valable lorsque des places inoccupées se trouvent contaminées par la proximité d'un individu affichant signaux pouvant être interprétée comme ethniques. Ce faisant, la solidarité entre co-passagers se transforme en solidarité entre membres d'une catégorie particulière d'usagers du bus : ceux qui ne présentent pas de critères ethniques. Enfin, l'exemple retranscrit montre bien que la transgression de cette règle provoque un embarras social d'un côté comme de l'autre. La vieille femme qui finit par s'asseoir en face de cette jeune femme visiblement arabe et de son garçon hésite d'abord. Elle regarde autour d'elle s'il n'y a pas d'autre place vacante dans le bus et, n'en voyant pas, décide de s'asseoir quand même tout en manifestant son embarras. Elle s'installe de travers sur son siège, le corps tourné vers le couloir central. Elle évite soigneusement tout contact physique et toute interaction visuelle avec la femme qui lui fait face et porte toute son attention à la situation des autres places dans le bus. En face d'elle, la jeune femme maghrébine est tout aussi gênée. Avant l'arrivée de la vieille dame, elle parlait à son enfant et semblait relativement à l'aise. La situation a produit un changement radical dans son comportement. Elle fait alors comme si elle ne voyait rien autour d'elle, comme si elle était profondément plongée dans ses pensées.

Ainsi, les passagers qui se sentent stigmatisés par leur visibilité ethnique adoptent parfois des postures qui leur permettent de se protéger de l'émergence de l'ethnicité comme trait significatif de l'interaction. La technique la plus efficace est alors celle qui consiste à choisir de préférence une place isolée, voire même à côté d'un autre passager stigmatisé ou, dans le pire des cas, à rester debout pour éviter de se trouver embarrassé⁴⁰².

⁴⁰² Poutignat *et al.* montrent bien par ailleurs les techniques mises en œuvre par les

On pourrait multiplier les exemples qui rendent compte de cette régularité avec laquelle ce phénomène se manifeste. A plusieurs reprises, lors d'un même trajet on peut voir ainsi des personnes qui montent dans le bus, qui examinent la situation des places inoccupées, et qui les délaissent lorsque leur entourage est « contaminé » par la présence de passagers qui affichent des caractéristiques ethniques stigmatisées. Cette régularité instaurée n'est pas seulement une variation statistique, elle est une « règle interactionnelle » qui prescrit des attitudes sociales. Ainsi, un non respect de cette règle implique des procédures de réparation ou de justification et l'adoption de postures particulières qui rendent manifeste le caractère gênant de la situation.

Il y a donc bien de part et d'autre une frontière symbolique qui se construit sur la base d'une tension propre à ce type de situation mixte et dont les buts sont avant tout pratiques : éviter l'embarras que provoquent les situations de contact. Si l'ethnicité trouve un sens dans les situations de placement, c'est donc avant tout au travers de cette règle interactionnelle qui conduit les passagers à marquer des distances à partir d'un système de catégories fondé sur des caractéristiques ethniques.

étudiants africains noirs dans les transports urbains niçois pour se protéger de l'insécurité que représente l'émergence virtuelle de la caractéristique ethnique comme trait significatif de l'interaction (P. Poutignat, J. Streiff-Fenart et L. Vollenweider, *Etre un étudiant africain dans l'université française. Le cas de Nice*, 1993 ; P. Poutignat et J. Streiff-Fenart, « Catégorisation raciale et gestion de la co-présence dans les situations "mixtes" », *N.T.S.*, n° 1, 1995).

IV.2.3. *Le carré du fond comme « territoire du chez soi »*

Une autre caractéristique émerge qui tend à diviser l'espace du bus entre un « avant » et un « arrière ». Pour comprendre la logique de cette démarcation, il faut s'intéresser à ce qui se passe à l'arrière et tout particulièrement dans le fond du bus.

Dans son travail réalisé sur les lignes de bus de la *Metropolitan Tulsa Transit Authority*, Nash soulignait que le choix des sièges situés dans le fond du bus était typiquement effectué par ce que Goffman nomme des individus « avec » et définit de la manière suivante :

« Un individu "avec" est un groupe de plus d'un dont les membres sont perçus comme étant "ensemble". Ils maintiennent une certaine proximité écologique et s'assurent l'intimité habituellement favorable à la conversation ainsi qu'à l'exclusion des non membres qui, autrement, pourraient capter ce qui se dit. Un membre au moins, habituellement tous, a le droit d'entamer la conversation quand il le veut à l'intérieur de l'ensemble. Celle-ci est ouverte à tous les membres, mais tous les membres ne s'y joignent pas nécessairement, car ils peuvent poursuivre deux conversations différentes en même temps. Les membres sont obligés de manifester un intérêt rituel quand ils se rejoignent et quand ils se retirent ; les personnes extérieures qui souhaitent prendre contact avec l'un des membres peuvent avoir à s'en référer aux autres »⁴⁰³.

Cette remarque de Nash sur le M.T.T.A. est aussi valable en ce qui concerne la ligne 16 du réseau niçois où la disposition des sièges au fond du bus favorise

⁴⁰³ E. Goffman, *op. cit.*, 1973, p. 34, cité dans J. E. Nash, « Bus Riding : Community on Wheels », *Urban Life*, vol. 4, n° 1, 1975.

l'interaction entre plusieurs personnes et se prête donc particulièrement à la présence d'individus « avec ».

Contrairement aux autres passagers dont la pratique du bus est essentiellement centrée sur la situation de transit qu'elle provoque — de passage obligé lorsque l'on doit se rendre d'un point à l'autre de la ville — les individus « avec » qui investissent généralement le fond du bus n'envisagent pas le passage dans les transports urbains comme une rupture ou une mise entre parenthèses d'une situation préexistante. Ce sont le plus souvent des jeunes qui partent de l'Ariane pour se rendre en centre-ville. Ils s'installent alors directement dans le fond et continuent à se présenter comme une unité interactionnelle constituée d'individus « avec ». Bien sûr, de tels groupements de personnes ne sont pas figés. Tout l'atroupement de départ ne monte pas forcément à bord, d'autres personnes peuvent les y retrouver, etc. Mais la règle qui oblige les membres à se saluer lorsqu'ils se rejoignent ou se retirent est alors rituellement respectée et réaffirmée.

Le placement préférentiel des jeunes du quartier au fond du bus présente plusieurs avantages en dehors de celui, déjà souligné, de la disposition spatiale des sièges. Il permet notamment de bénéficier du meilleur contrôle possible de ce qui se passe dans le bus. L'une des spécificités des groupes d'« avec » est de contrôler les entrées et les sorties, l'arrivée de nouveaux membres, etc. Le carré du fond représente pour cela un environnement idéal. Il est à la fois le lieu le plus éloigné du chauffeur, seule autorité légale dans le bus en l'absence de contrôleurs, le plus facilement repérable pour les membres potentiels qui montent à bord en cours de trajet, et le meilleur point d'observation des différentes scènes sociales qui se déroulent dans le bus. Lorsqu'un individu monte à bord, il peut décider de rester à l'avant et de s'installer à la première place acceptable (à la fois libre et n'empiétant pas sur l'espace personnel de quelqu'un). Dans ce cas, il ne peut savoir ce qui se

passer derrière et qui y est installé. Celui qui décide, quelle que soit la situation, de se diriger directement vers le fond, traverse le bus de part en part et peut prendre connaissance de l'ensemble de la situation. Il bénéficie donc d'une information beaucoup moins partielle que celui qui est resté à l'avant.

Bien plus que le simple lieu privilégié des individus « avec », le carré du fond est de ce fait constitué par les jeunes en territoire du chez soi sans pour autant que cette appropriation des lieux ne soit contradictoire avec le caractère fondamentalement public qui définit les transports en commun. Comme le souligne Cavan,

« les espaces qui constituent les lieux publics et ceux qui sont constitués en territoires du chez soi ne sont pas toujours clairement différenciés dans le monde social et ce qui peut être défini et utilisé comme un lieu public par certaines personnes peut être défini et utilisé comme un territoire du chez soi par d'autres »⁴⁰⁴.

Ainsi, le fond du bus est à la fois un lieu public, accessible à tous ceux qui souhaitent s'y installer, et un lieu constitué en territoire du chez soi par les membres d'un groupe qui voient toute arrivée d'un non-membre comme une violation de leur territoire. Cette définition alternative d'un même espace, à la fois public et privé, nous éclaire sur un point essentiel : le carré du fond, comme tout autre espace, ne constitue pas par nature un territoire du chez soi. Cette définition n'est pas intrinsèque au lieu, mais une propriété socialement accomplie qui émerge des situations sociales et, pour reprendre la formule de Quéré et Brezger, « dont le caractère manifeste et sensible repose sur des opérations et des procédures de

⁴⁰⁴ S. Cavan, « Interaction in Home Territories », *Berkeley Journal of Sociology*, n° 5, 1963, p. 18.

visibilisation »⁴⁰⁵. C'est donc par la capacité de groupes « indigènes » à produire des signaux qui rendent manifeste le caractère approprié d'un lieu qu'un espace public devient un territoire du chez soi. Sa dimension phénoménale oblige les membres à constamment marquer et maintenir la frontière de l'espace intime du groupe et à sanctionner les transgressions des *outsiders*. Plus encore qu'un bar, qu'une rue ou qu'un coin de place publique qui peuvent être appropriés par un groupe de manière durable, l'espace situé au fond du bus a ceci de particulier qu'il peut être, selon les trajets, le territoire du chez soi de tel ou tel groupe. Il représente en quelque sorte un territoire appropriable, mais dont le groupe indigène qui se l'approprie varie d'un trajet à l'autre.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser *a priori*, cette compétition dans l'appropriation du carré du fond pour en faire un territoire du chez soi est rarement conflictuelle. La construction de l'intimité se réalise en fonction des circonstances, sans préméditation, même si certains agissements ont pour effet de contaminer l'espace et de dissuader les *outsiders* de venir s'y installer. Examinons quelques principes qui se dégagent de nos observations dans les bus de la ligne 16 :

1) Lorsque le carré du fond est investi par un groupe de jeunes, il se transforme bien souvent en aire de jeu. Vannes, plaisanteries, joutes oratoires, insultes aux passants, drague sauvage, bagarres ludiques s'improvisent au fil du trajet sous le regard des autres passagers du bus.

2) Lorsqu'il y a peu de monde dans le bus, deux personnes installées dans le carré du fond suffisent à en occuper tout l'espace :

⁴⁰⁵ L. Quéré et D. Brezger, « L'étrangeté mutuelle des passants. Le mode de coexistence du public urbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 57-58, 1993, p. 89.

(Notes du 10 octobre 1995)

Le bus part de l'Ariane à 17h45 avec peu de monde à bord (huit personnes au total). L'arrière du bus est entièrement vide. Juste avant que le bus ne démarre, deux jeunes filles montent à bord et s'installent dans le fond (places 43 et 44). Elles continuent sans se préoccuper des autres passagers — tous à l'avant du bus — une conversation entamée au dehors jusqu'au deuxième arrêt (Saint-Joseph) où elles descendent par la porte arrière. A ce moment, une autre jeune fille du même âge monte à bord, voit que le fond est inoccupé et traverse le bus pour s'installer à la place 42. Lorsqu'elle descend, quelques arrêts plus loin, un jeune couple installé aux places 34 et 35 se lève et va occuper le fond du bus jusqu'à son arrivée à la station centrale.

3) Lorsque le carré du fond est occupé par un groupe d'individus « avec », le plus souvent — mais pas nécessairement — des jeunes de l'Ariane, les nouveaux venus à bord choisissent ou non de s'y joindre en fonction de leur capacité à s'intégrer, c'est-à-dire à être reconnus comme des membres et non comme des *outsiders* :

(Notes du 9 octobre 1995)

Il est 16h00 au départ de la station centrale lorsqu'un jeune de l'Ariane prend la place centrale du fond (place 42). D'autres personnes s'installent à l'arrière du bus mais aucune ne pénètre dans le carré du fond. Avant que le bus ne démarre, deux autres jeunes de l'Ariane montent à bord et se dirigent directement vers le fond. Ils disent bonjour

à celui qui est déjà là et s'installent à côté. Une jeune fille entre à son tour, se dirige vers l'arrière et s'assoit juste avant le carré du fond.

Le bus démarre. Au premier arrêt, un jeune garçon monte à bord et se dirige vers l'arrière. Passant devant la jeune fille, il lui dit bonjour et va s'installer dans le fond après avoir salué ceux qui s'y trouvent. Quelques arrêts plus loin, un autre jeune, un peu plus âgé que les autres — il a environ 25 ans — monte dans le bus avec une jeune fille et un bébé dans une poussette. Il l'aide à s'installer juste après le rond central puis se dirige vers le fond, serre la main à tous les membres du groupe, discute un moment en restant debout dans le couloir et s'en retourne vers son amie avant de descendre, un peu avant l'Ariane. Les jeunes installés dans le carré du fond discutent à bâtons rompus tout au long du trajet. Tous ne participent pas forcément à la discussion en cours, mais tous ont la possibilité de prendre la parole quand ils le souhaitent. Aucun ne se préoccupe des autres passagers du bus, si ce n'est de la jeune fille installée juste devant eux avec qui l'un ou l'autre d'entre eux entretient périodiquement de courtes conversations. Quatre sièges sont restés inoccupés dans le fond alors que le bus contient bien plus de personnes que de places assises. Plusieurs fois, des jeunes écoliers montés à bord ont repéré les places libres en se dirigeant vers l'arrière, mais se sont finalement arrêtés dans le rond central ou dans le hall 3.

4) Même lorsqu'il est approprié par un groupe, le carré du fond peut toujours être défini et utilisé comme un espace public par certaines personnes. Dans ce cas, la réaction la plus fréquente des membres du groupe constitué est de faire comme si le nouveau venu n'était pas là. Au lieu d'interrompre, par précaution pour la personne,

la conversation ouverte, voire le chahut et autres formes d'incivilités, les membres peuvent alors accentuer les signaux qui informent l'*outsider* qu'il a pénétré dans un territoire du chez soi :

(Notes du 7 novembre 1995)

Il est 17h00 au départ du bus de la station centrale. Le fond est investi par des jeunes de 15 à 20 ans qui iront jusqu'au terminus, place de l'Ariane. Ils rigolent, chahutent, se lancent des vanes. Au fil du trajet, le bus se remplit. C'est l'heure de pointe. Il reste encore des places libres au fond mais les gens hésitent et renoncent généralement à s'y aventurer. Environ à mi-parcours, une jeune femme, vêtue d'un tailleur très classique, monte à bord avec son enfant — un garçon de 5 ans environ — et traverse le bus qui n'offre maintenant plus de places assises. Voyant deux sièges inoccupés dans le carré du fond à partir du hall 3, elle s'engage dans le dernier couloir, installe son garçon en 37 et s'assoit en 38. Tous les occupants du fond interrompent un moment leur chahut, visiblement déconcertés de voir cette femme s'installer ici. La présence de son jeune garçon à qui elle accorde toute son attention désamorce l'effet d'« avance » que peut provoquer l'arrivée d'une jeune femme seule au milieu d'un groupe du sexe opposé. Ceux-ci ne font aucune remarque à son sujet et, une fois remis de leur étonnement, reprennent le cours normal de leur interaction. Ils continuent à se comporter en individus « avec », faisant comme si les outsiders n'étaient pas là. Les rires, insultes et obscénités reprennent de plus belle. On les entend du milieu du bus.

Arrivé dans le quartier de l'Ariane, le bus se vide progressivement, d'arrêt en arrêt. La jeune femme et son garçon qui, jusque là, n'ont pas

bougé de leurs places du fond, descendent à Saint-Joseph. Aucun des cinq jeunes ne leur a adressé la parole. Elle prépare son enfant pour sortir et se dirige vers la porte arrière sans leur adresser le moindre regard.

5) Lorsque le fond est investi par un groupe d'individus « avec » et que des groupes concurrents montent à bord, ceux-ci se cherchent un autre territoire à s'approprier jusqu'à ce que le carré convoité se libère (le rond central, le hall 3 ou même les abords de la porte arrière) :

(Notes du 13 novembre 1995)

Il est 17h30 à la station centrale. A cette heure-ci, la population du bus est dans l'ensemble assez jeune. C'est le moment de la sortie des classes. Les personnes âgées sont pour la plupart déjà rentrées par les bus précédents. En conséquence, la concurrence pour les places du fond est plus rude. Dès le départ, un groupe se constitue au fond et en interdit l'accès. Au fil du trajet, d'autres groupes de jeunes montent à bord et, ne pouvant accéder au fond, investissent d'autres espaces. Quatre jeunes restent devant la porte arrière, bloquant de ce fait son ouverture. D'autres se sont regroupés dans le rond central, sur les sièges latéraux, à côté d'une vieille dame qui voit son espace personnel se réduire et qui profite du départ d'une femme installée en 29 pour changer de place. Le hall 3 est aussi investi par des jeunes filles et garçons qui conversent de choses et d'autres tout le trajet. Il y a facilement 60 à 70 personnes dans le bus. Un peu avant d'entrer dans le quartier de l'Ariane, une bonne

partie du fond se libère et est aussitôt investie par le groupe qui était devant la porte arrière. Il y restera jusqu'au terminus.

6) Lorsque le groupe d'individus « avec » est conséquent ou lorsque l'arrière du bus est peu fréquenté, l'espace constitué en territoire du chez soi peut s'étendre au-delà du seul carré du fond :

(Notes du 8 octobre 1995)

Il est 17h50 au moment où le bus démarre de la station centrale. Deux jeunes hommes de 20 ans environ montent à bord et vont s'installer au fond. Un autre, du même âge, qui tient un chiot dans ses bras leur emboîte le pas et se place en 28. L'un des deux jeunes du fond revient un peu vers l'avant et s'installe seul en 31. L'autre reste en 42 et continue à parler avec le premier malgré la distance qui les sépare. Au second arrêt, une jeune fille âgée de 18 à 20 ans monte à bord et se dirige directement vers l'arrière. Arrivée dans le rond central, elle prend connaissance de la situation dans le fond du bus et, ne voyant pas de contrainte, continue son chemin. Elle passe devant le jeune toujours isolé en 31 et va s'installer en 33. Un peu plus loin encore, alors que l'avant du bus s'est maintenant considérablement rempli, deux femmes d'environ 30 et 40 ans accompagnées de trois enfants (de 4 à 7 ans) montent à bord. Ils forment un groupe trop important pour rester à l'avant et s'engagent donc vers l'arrière du bus. Voyant des places inoccupées dans le fond, les deux femmes s'y engagent. Elles installent deux des enfants en 34 et 35, le troisième en 37 et vont elles-mêmes s'asseoir en 41 et 42. Le jeune homme installé en 44 les regarde sans

rien laisser apparaître. Il était seul avant leur arrivée dans le carré du fond. A l'arrêt suivant, trois jeunes garçons formant un groupe « avec » montent dans le bus en continuant leur conversation. Ils se dirigent vers le fond, serrent la main à celui qui est en 31, puis à l'autre installé en 44 et se placent à côté de lui, en 38, 39 et 43. Le plus isolé revient vers le fond rejoindre ses camarades. Il se met un moment en 40, à côté des deux femmes, puis en 36, mais ces places ne le satisfont pas. Il se lève donc et reste un moment debout à côté des autres puis retourne s'asseoir en 31 sans pour autant se couper du groupe avec lequel il continue occasionnellement d'interagir. Les autres parlent fort, se racontent des histoires, rigolent, bougent beaucoup. Certains d'entre eux interpellent des passants en se penchant par la fenêtre. Au bout d'un moment, l'un d'entre eux se lève et va chahuter avec celui qui est en 31. Les autres suivent. Ils se battent quelques instants en rigolant puis retournent tous au fond où ils continuent leur chahut. Pendant ce temps, la jeune fille initialement installée en 33 va prendre la banquette laissée libre par celui qui est maintenant debout. Elle se place sur le siège 30, côté couloir.

7) Même lorsque personne ne l'occupe, le carré du fond est souvent considéré par les passagers qui hésitent à s'y engager, comme un espace « réservé » à une certaine catégorie de personnes : ceux qui, voyageant en groupe, chahutent, insultent les passants, bougent tout le temps et qui, de ce fait, contaminent l'espace qui les entoure. Il est fréquent de voir dans le bus des gens qui restent debout tout le trajet, cherchant des places un peu partout sans pour autant aller s'asseoir dans le carré du fond pourtant calme et inoccupé.

Ce qui se joue dans cet espace constitué en territoire du chez soi n'est pas simplement la transformation d'un lieu public en espace privé, mais bien la construction d'un *in-group* et d'un *out-group*, soit la délimitation d'une identité particulière constituée de ses propres normes et valeurs. Le fait d'apparaître en public comme un groupe à la fois turbulent, chahuteur, vulgaire, insolent, etc. confère une identité qui renforce l'image stigmatisante attribuée aux jeunes de l'Ariane qui fréquentent régulièrement le fond du bus.

IV.2.4. *Le repli vers l'avant comme stratégie de distanciation*

Les bus qui desservent la ligne 16 sont tous, comme on l'a déjà mentionné, des véhicules rallongés. La constitution de l'espace est donc particulièrement propice à une utilisation de type ségrégationniste. L'observation des stratégies de placement est là encore très parlante. Les règles que nous avons dégagées jusqu'ici, à savoir la prise en compte de l'espace personnel et de l'identité sexuelle, ne permettent pas de comprendre une autre forme de régulation qui consiste à s'installer de préférence à l'avant du bus. Si l'on excepte ces jeunes que l'on vient de décrire et qui investissent de préférence le carré du fond ou, à défaut de le pouvoir, d'autres espaces situés à l'arrière du bus, on observe de manière extrêmement régulière une inégale répartition entre l'avant et l'arrière. Cela se vérifie d'abord de manière quantitative puisque, en termes de dénombrement des passagers, on constate de façon très régulière une sur-occupation de l'avant par rapport à l'arrière. Cet argument n'est toutefois pas pleinement satisfaisant. L'entrée dans le bus se faisant par l'avant, il est logique que celui-ci se remplisse, au fil des arrêts, de l'avant vers l'arrière, créant ainsi des inégalités quantitatives tant que l'ensemble des places assises n'est pas investi. Mais

oublions un instant les places assises et comptons de manière indifférenciée les passagers qui bénéficient d'un siège et ceux qui sont restés debout. Comment expliquer dans ce cas les nombreuses situations où le bus comporte plus de 21 personnes à l'avant (pour 21 places assises) et moins de 23 passagers à l'arrière ? Comment expliquer ces situations où des usagers stationnent debout à l'avant alors qu'il reste encore de nombreuses places libres à l'arrière ?

Ce surinvestissement de l'avant doit être mis en relation avec ce qui se passe dans le fond. Nous avons vu que des jeunes de l'Ariane s'approprièrent le carré du fond, voire quelques fois une grande partie de l'arrière du bus, pour se livrer à des pratiques qui rompent de manière radicale les règles de l'inattention polie que l'on s'attend à trouver de la part des occupants d'un espace public. Ces pratiques — nombreux déplacements, insulte des passants, langage vulgaire et obscène, chahut pouvant à tout moment dégénérer en bagarre, etc. — ont pour effet de contaminer l'arrière du bus dans sa totalité et pas simplement le carré du fond constitué en territoire du chez soi. La morphologie des véhicules rallongés crée une séparation physique matérialisée par le rond central. Lorsque l'on franchit cette frontière, on s'expose beaucoup plus à ce qui se passe dans le fond. Même si l'on n'empiète pas à proprement parler sur le territoire approprié par les jeunes, on n'entre pas moins dans une zone où ce qui est produit dans le fond ne peut plus nous être étranger. D'autant que les places assises situées juste après le rond central sont orientées de telle manière qu'elles ne permettent pas à leurs occupants de tourner purement et simplement le dos au carré du fond.

Dans ce contexte, le choix de l'avant peut prendre pour certains usagers de cette ligne, l'allure d'une stratégie de « mise à distance » systématique des jeunes turbulents qui fréquentent le bus. Il s'agit donc d'une technique de minimisation des risques telle que l'a observée Smith dans l'étude d'un quartier situé au nord de

Birmingham. Celle-ci distingue deux types d'appréhension d'un environnement à risque : la stratégie du « moindre coût » et la stratégie de « distanciation ». La première consiste à gérer les rencontres tacites, toujours très fréquentes dans un espace public, de manière à éviter de transformer une co-présence non interactive en une interaction mal venue et potentiellement hostile (baisser les yeux lorsqu'on croise quelqu'un, se préoccuper subitement de quelque chose, changer de trottoir, etc.). Dans les bus de la ligne 16, nous avons vu que de telles techniques sont constamment employées dans la gestion des alertes que représente la transgression d'un espace personnel. Cependant, si la proximité physique est de ce fait dédramatisée, la victime potentielle ne demeure pas moins à la portée de ses agresseurs potentiels. La stratégie de distanciation demande pour sa part un plus gros effort puisqu'elle implique : 1) la définition non ambiguë de catégories sociales potentiellement dangereuses et 2) un évitement physique de celles-ci⁴⁰⁶. Dans les bus de la ligne 16, on a bien : 1) la définition d'une catégorie sociale problématique (les jeunes qui sont à l'arrière) et 2) une mise à distance physique de ces passagers qui se traduit par un investissement de l'avant du véhicule. En choisissant de rester à l'avant, quitte à devoir stationner debout ou à empiéter sur l'espace personnel d'un occupant, ces usagers ont comme principal souci à partir du moment où ils pénètrent dans le bus de maintenir des « apparences normales ». Les attitudes inconvenantes des jeunes de l'Ariane rituellement installés à l'arrière les contraignent à ne pas s'aventurer dans cette région du bus où toute accommodation risque d'être rendue impossible. Ainsi, pour ne pas sombrer dans un état d'alerte permanente, la partie avant du bus est constituée en refuge, en espace sécurisé dans lequel il devient possible de poursuivre des activités « normales » et de n'accorder qu'une attention périphérique au contrôle de la stabilité de l'environnement.

⁴⁰⁶ S. J. Smith, « Negotiating ethnicity in an uncertain environment », *E.R.S.*, vol. 7, n° 3, 1984, p. 364-365.

L'empressement avec lequel ces passagers montent à bord du bus lors de son arrivée à la station centrale témoigne de l'importance qu'ils accordent au fait de se trouver à l'avant et, de préférence, le plus près possible du chauffeur. Ainsi, aux heures de grande affluence, il n'est pas rare que vingt à vingt-cinq personnes attendent le 16 à la station centrale. Lorsqu'un véhicule est en vue, un petit groupe de passagers se forme alors sur le trottoir, devant l'arrêt, juste au niveau du trait blanc imprimé sur le bitume indiquant l'endroit exact où la porte avant doit s'immobiliser. Dès que celle-ci s'ouvre, la troupe s'engouffre dans le bus et se dispute les premières places. Si, par maladresse, le chauffeur stoppe son véhicule quelques décimètres avant ou après cette marque, les passagers qui, du coup, risquent de se faire doubler, ne manquent jamais d'en faire la remarque afin que le chauffeur en prenne note.

Ce repli sur un territoire mieux contrôlé n'élimine pas pour autant tout risque de manifestation hostile, comme en témoigne cette scène qui s'est produite en milieu d'après-midi sur la ligne 16, dans la direction du centre-ville :

(Notes du 9 novembre 1995)

A l'approche du centre-ville, le bus se vide progressivement. Reste un groupe de jeunes qui alimentent une discussion très animée dans le carré du fond (ils se racontent des scènes vécues de contrôle d'identité à l'Ariane, se lèvent quelquefois pour reconstituer une arrestation musclée, etc.), et une douzaine de personnes à l'avant dont deux jeunes filles âgées de 16 ans environ, assises en 16 et 17. Elles discutent très calmement sans que personne à l'avant n'ait vraiment fait attention à elles.

La descente de l'avenue de la République est assez longue. Il y a beaucoup de circulation à cette heure et le bus progresse très lentement.

Quelques instants après l'arrêt "Garibaldi", il est immobilisé à un feu rouge. La jeune fille installée en 16 consulte sa montre et lance alors au chauffeur d'un ton exaspéré par la longueur du trajet :

— « Allez bouge un peu ! ».

Le chauffeur se retourne, sachant exactement d'où provient cette réflexion qui lui est destinée. Il fixe la jeune fille et lui demande d'un ton sec :

— « qu'est-ce qu'il y a ? »

La jeune fille monte alors le ton. Elle crie littéralement au chauffeur :

— « Oh, je t'ai pas parlé à toi ! occupe-toi de conduire ta charrue et ne m'emmerde pas ! Je parlais avec quelqu'un derrière alors calme-toi un peu hein ! ».

Tous les passagers avant se sont retournés pour voir qui parlait avec une telle insolence au chauffeur. La scène ne dure en tout que quelques secondes. Le chauffeur ne dit plus un mot. Le feu est passé au vert. Il redémarre le bus tout en continuant discrètement à surveiller la jeune fille dans son rétroviseur.

A l'approche de l'arrêt suivant, à peine quelques secondes après l'altercation, trois vieilles dames installées à l'avant se lèvent et s'approchent de la porte centrale appuyant sur le signal d'arrêt demandé. Elles se trouvent donc juste à côté de la jeune fille assise à la place 16, qui a fini par retrouver son calme. Elles attendent que le bus s'immobilise et que le chauffeur ouvre les portes pour descendre. Deux d'entre elles sont tournées vers la porte et regardent droit devant, comme si la jeune fille n'était pas là. La troisième est la plus éloignée de la place 16. Elle est située pratiquement devant le siège 13 se tenant fermement à une barre verticale. Son corps est légèrement orienté vers

l'arrière du bus et son regard, chargé à la fois de mépris, de colère et de curiosité, fixe la jeune fille qui s'est faite remarquer quelques instants plus tôt. Celle-ci ne manque pas de le remarquer et, comme l'autre ne désarme pas son regard, explose de rage :

— « *QU'EST-CE QUE T'AS TOI ? T'AS UN PROBLEME ? TU VEUX MA PHOTO OU QUOI !* ».

— « *Qui ça, moi ? !* » réplique la vieille dame théâtralisant ainsi son étonnement et sa stupeur.

— *OUAIS TOI ! J'T'AI PAS CAUSE, ALORS OCCUPE-TOI DE TES OIGNONS...*

Sa copine, installée juste à côté d'elle lui conseille alors de se calmer, lui disant que cela ne vaut pas la peine de s'énerver comme elle le fait. Les deux autres vieilles femmes n'en reviennent manifestement pas, mais ne disent absolument rien, bien trop prudentes pour se mêler à l'altercation. Celle qui fut verbalement agressée réplique alors en haussant le ton, essayant de prendre le dessus et de ne pas perdre la face :

— « *Bon, ça suffit maintenant petite garce mal élevée...*

Mais elle est immédiatement coupée par la jeune fille qui se lève en hurlant, prête à lui sauter au visage :

— « *FERME-LA ! VIEILLE PUTE !* »

Sa copine la retient par les vêtements pour l'empêcher de se jeter sur elle, tout en rigolant du comique de la situation.

— « *TU TE CASSES MAINTENANT T'AS COMPRIS ? ALLEZ RENTRE CHEZ TOI, VA...* » continue la jeune fille.

Depuis le début de la scène, le chauffeur n'a plus quitté son rétroviseur. Le bus s'arrête enfin. Les portes s'ouvrent et les trois femmes descendent. Une autre vieille femme qui se trouvait dans le hall 2 pendant l'altercation, juste derrière les trois autres, et qui a suivi toute

la scène, s'approche de la porte. Elle regarde les deux jeunes filles avec un léger sourire qui, sans être approbateur, signifie qu'elle ne leur en veut pas. Elle reste comme cela quelques secondes et se rapproche un peu de celle qui fut l'objet de l'incident pour lui dire, sans aucune agressivité dans le ton :

— *« Il ne faut pas s'emporter comme cela mademoiselle. Qu'est-ce qu'elle vous a fait cette pauvre dame ? Elle ne vous a rien dit... »*

— *Elle n'a rien dit, mais vous n'avez pas vu comment elle m'a regardé avec son air là... Elle n'avait qu'à rester à sa place...*

— *Vous pourriez quand même avoir du respect pour les vieilles personnes vous savez, c'est pas facile pour elles...*

— *Ouais, mais il faudrait d'abord qu'elles en aient pour les jeunes du respect, non ? ».*

Le bus s'arrête. C'est le terminus. Tout le monde descend. Les cinq garçons installés au fond du bus ne se sont même pas intéressés à la scène. Ils ont continué à se raconter leurs histoires et descendent du bus sans même interrompre leur interaction. La vieille dame part de son côté, les deux jeunes filles de l'autre.

Cet incident met en évidence ce qui est le plus redouté par les passagers qui se réfugient à l'avant du bus et mettent en œuvre une stratégie de distanciation afin d'avoir le moins de contact possible à gérer avec les jeunes. Il montre bien que le fait de rester à l'avant ne suffit pas toujours et que l'attitude qui vise à faire front à la menace est toujours susceptible de se terminer par une destruction pure et simple de la « face »⁴⁰⁷. Que faire alors lorsqu'un signe alarmant se manifeste à bord ? Le bus

⁴⁰⁷ Selon Goffman, la « face » est la valeur positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. Ainsi, un individu « garde la face » lorsque la ligne d'action qu'il suit

est un espace clos où il est particulièrement important de rester sur ses gardes. La distanciation est la seule fuite possible. On peut voir ainsi des passagers qui continuent à maintenir un semblant d'apparence normale, qui font comme si de rien n'était alors que quelque chose de visiblement anormal se produit dans le bus. Ainsi, chaque fois que des jeunes chahutent dans le fond, personne à l'avant n'y fait attention et le fait de se plonger subitement dans un livre ou un magazine, de s'intéresser à ce qui se passe dehors, ou tout simplement de faire comme si l'on n'entendait rien sont autant de manières d'éviter de réagir et de s'exposer à une explosion d'hostilité. A moins que l'on ne soit mis en confiance par la présence d'individus sécurisants. Un autre incident, survenu sur cette même ligne quelques jours à peine avant la scène précédemment décrite, rend compte de ce type d'accommodation :

(Notes du 20 octobre 1995)

Il est 16h30. Le bus n'est pas très chargé en partant de l'Ariane. 15 à 20 personnes sont regroupées à l'avant du véhicule et l'arrière est resté entièrement inoccupé. Au premier arrêt, toujours à l'Ariane, deux jeunes filles montent à bord par la porte arrière, ce qui est remarqué mais non signifié par le chauffeur. Elles ont entre 15 et 16 ans. Elles s'installent dans le carré du fond, mangent des biscuits et parlent fort, se déplacent d'un siège à l'autre, ouvrent les fenêtres, se penchent au dehors, interpellent des passants, appellent des personnes qu'elles reconnaissent

manifeste une image de lui-même consistante, c'est-à-dire appuyée par les jugements et les indications venus des autres participants, et confirmée par ce que révèlent les éléments impersonnels de la situation. Inversement, une personne « fait mauvaise figure » lorsqu'il est impossible, quoi qu'on fasse, d'intégrer ce qu'on vient à apprendre de sa valeur sociale dans la ligne d'action qui lui est réservée. Elle « fait piètre figure » lorsqu'elle prend part à une rencontre sans disposer d'une ligne d'action telle qu'on l'attendait dans une situation de cette sorte (E. Goffman, *Les rites d'interaction*, 1974, p. 10-11).

dans le quartier, etc. A l'avant, personne ne porte attention à leurs incivilités. Pourtant, leurs cris arrivent jusqu'au chauffeur qui jette de temps en temps quelques coups d'œil dans son rétroviseur.

A l'arrêt suivant — on est toujours dans le quartier de l'Ariane —, deux agents de la police nationale montent à bord par la porte avant. Les deux jeunes filles continuent à parler fort :

— « C'est des contrôleurs ?

— Mais non, c'est des keufs, tu vois pas !

— Qu'est-ce qu'ils viennent foutre ici ceux-là... »

A l'avant, les passagers conservent des apparences normales. Un des deux agents, un jeune appelé du contingent, fait une « ronde » jusqu'à l'arrière du bus. Il ne vérifie ni les tickets ni les identités des personnes présentes, mais se contente d'une inspection visuelle. Les jeunes filles le fixent avec affront, sans détourner le regard lorsqu'il s'approche d'elles. L'agent marque sa présence en restant quelques secondes à l'arrière et retourne un peu vers l'avant, se postant dans le rond central. Immédiatement, le chahut reprend à l'arrière entre les deux jeunes filles. Une femme, assise juste devant le rond central (siège 19), mise en confiance par la présence des deux policiers, se retourne cette fois et exprime ostensiblement son exaspération. L'agent posté dans le rond central en prend note, mais ne réagit pas. Il se dirige ensuite vers l'avant et retrouve son collègue qui discute avec le chauffeur.

A l'arrêt suivant — "l'Usine" —, une des deux jeunes filles demande à descendre. Le chauffeur en prend note, mais n'ouvre pas la porte arrière. La fille est d'abord surprise, puis comprend l'attitude du chauffeur qui, lui aussi mis en confiance, trouve là un moyen de réagir à

leurs incivilités. Elle regarde alors vers l'avant et interpelle le chauffeur en hurlant : « OH LA PUTAIN DE TA MERE, LA PORTE ! ».

La femme assise en 19 se retourne une nouvelle fois n'en croyant pas ses oreilles puis se tourne vers les deux agents l'air de dire tout en se gardant bien de dire quelque chose : « bon, alors, qu'est-ce que vous attendez pour intervenir... ».

Le bus repart laissant la jeune fille devant la porte. Le second agent, plus âgé et expérimenté que son collègue, se dirige alors vers l'arrière avec cette démarche caractéristique du policier qui s'apprête à intervenir dans une opération délicate : sûr de lui, imperturbable, détaché, montrant à qui veut le voir qu'il a la situation bien en main. Il s'approche de la jeune fille toujours plantée devant la porte arrière et lui dit : « Qu'est-ce qu'il y a, tu as un problème avec ta mère ? » La fille lui répond sur un ton, cette fois, beaucoup moins agressif, baissant légèrement les yeux :

— « Non, y'a rien. Je parlais avec ma copine ». Le policier continue à la regarder un moment puis repart vers l'avant. A l'arrêt suivant — "Garigliano" —, le chauffeur ouvre la porte arrière et la jeune fille descend. L'autre reste au fond sans faire d'histoire.

IV.2.5. La saillance de l'ethnicité dans le fond des bus

L'émergence de l'ethnicité dans les bus de la ligne 16 se pose de manière très différente selon qu'elle est attribuée ou accomplie. Dans le premier cas, la visibilité ethnique des passagers est assimilée à un stigmaté. Dans le second, les appartenances

ethniques sont au contraire des éléments qui se négocient et des ressources que l'on puise dans le processus de définition de soi et des autres. Là encore, cette différence se distribue dans l'espace du bus : à l'avant, on a vu que l'ethnicité était souvent le fait d'une attribution stigmatisante ; à l'arrière, et surtout dans le fond où se retrouvent les jeunes de l'Ariane, elle est un accomplissement qui prend souvent l'allure d'une parade. Elle ne se définit plus en creux, par la mise à distance d'individus stigmatisés, elle s'affirme comme un élément qui est mis en jeu dans la situation. Elle est une ressource qui permet d'affirmer sa différence dans des buts interactionnels.

Dans les identités de quartier que décrit Lepoutre à la Courneuve, le personnage emblématique de la *caillera* (racaille en verlan) occupe une position centrale et s'oppose au « bouffon », celui qui n'est pas membre et qui ne détient pas les codes de cette identité collective⁴⁰⁸. C'est cette même opposition que décrivait White lorsqu'il soulignait la distinction entre les *corner boys* — les gars de la rue — et les collèges *boys* — les gars de la fac — dans le quartier de *Cornerville* qu'il étudiait, ou que repérait Willis dans un tout autre contexte — celui de l'Angleterre des années 60 et 70 — entre les « gars » (lads) et les « fayots » (ear'oles)⁴⁰⁹. C'est finalement toujours cette même opposition que l'on avait soulignée dans le récit de Nourredine à travers la métaphore du loup et de la brebis. Les loups, selon l'expression de Nourredine, sont les délinquants affirmés, les voyous notoires et, de manière plus générale, tous les membres intégrés de cette identité de quartier.

Mes observations menées dans le fond du bus permettent alors de constater que l'appartenance aux groupes minoritaires les plus stigmatisés du quartier est un

⁴⁰⁸ D. Lepoutre, *op. cit.*, 1997, p. 113-114.

⁴⁰⁹ P. E. Willis, *Learning to Labour : How Working Class Kids Get Working Class Jobs*, 1977, p. 53.

moyen de s'affirmer et de se faire reconnaître par les autres comme un membre d'honneur de ce groupe, comme un « gars », un « loup », une « caillera », etc. Le Gitan apparaît là encore comme la figure emblématique de cette identité. Il est, en tant que Gitan, membre de droit de cette communauté. Se faire reconnaître comme Gitan revient à coup sûr à se voir accorder une place de choix parmi les plus « durs ». Ainsi, il n'est pas rare d'observer dans le bus des conduites ostentatoires par lesquelles l'identité gitane est mise en relief comme en témoigne la scène suivante :

(Notes du 7 novembre 1995)

Le bus arrive à 17h00 à la station centrale et se met en position pour repartir en direction de l'Ariane. Juste après que le groupe de passagers pressés de trouver une place à l'avant soit entré, deux jeunes gitans montent à bord. Tout l'arrière est encore vide et ils s'y rendent directement. L'un a environ 14 ans, l'autre entre 18 et 20. Le plus âgé s'installe d'abord à la place 35 — les derniers sièges avant le carré du fond —, l'autre s'allonge de tout son long dans le fond du bus, occupant de ce fait les places 41, 42 et 43. Il chante à voix haute et en dialecte hispanisant un air de flamenco qu'il ponctue en tapant avec ses mains sur le plancher. Le bus n'a toujours pas quitté la station centrale. Des passagers s'installent progressivement à l'avant et observent la scène de loin. Une jeune fille se dirige directement vers l'arrière et s'installe en 31. Quelques instants plus tard, le plus âgé des deux Gitans change de place et vient rejoindre son collègue dans le carré du fond. Il s'assoit à la place 36 et n'en bougera plus jusqu'à la fin de son trajet.

Le bus démarre. Au premier arrêt, deux jeunes filles montent à bord. Elles ne sont pas ensemble mais se dirigent toutes les deux vers l'arrière.

Tout en évoluant dans le couloir, elles inspectent la situation. L'une s'installe en 35, l'autre en 32. A ce même arrêt, quatre jeunes garçons montent à bord et se dirigent vers l'arrière tout en continuant une conversation entamée au dehors. Arrivé au niveau du rond central, le plus avancé des quatre marque un arrêt, le temps de prendre connaissance de la situation au fond du bus. Le jeune gitan est toujours allongé sur les places 41, 42 et 43. L'autre est toujours en 36 avec ses jambes étendues sur le siège 40. Le plus jeune chante toujours, l'autre l'accompagne en tapant dans ses mains et en poussant des cris qui ponctuent le rythme de la chanson. Les quatre jeunes décident alors de ne pas aller plus loin et restent debout dans le rond central.

Deux arrêts plus loin, trois jeunes d'environ 18 ans attendent l'arrivée du bus. Avant même de monter à bord, ils regardent par la fenêtre arrière pour voir qui est installé au fond. Ils reconnaissent les deux Gitans, montent dans le bus par la porte avant et se dirigent tout droit vers le fond. Une fois arrivés, ils leur serrent la main et s'installent en 39, 40 et 44. Les quatre angles du carré sont donc occupés, entourant le jeune gitan toujours allongé. Ils ont ouvert les vitres arrière du bus, parlent fort, hurlent par moment et interpellent des passants. A la hauteur de l'Acropolis, deux jeunes filles noires qui marchent sur le trottoir sont repérées par le plus âgé des Gitans assis en 36 qui leur crie : « Oh les culs merdeux, comment ça va ! ».

Plus loin, route de Turin, deux personnes qui discutent sur le bord de la rue sont interpellées par la même personne : « Allez vous jeter à la mer, que le Paillon c'est pas assez profond pour vous ! ».

La manière de se comporter de ces deux jeunes les a amenés à se faire remarquer non pas simplement en tant que jeunes en général, ni même en tant que

jeunes de l'Ariane, mais bien en tant que Gitans, ce qui n'a pas manqué de produire un certain effet dans le bus. A l'avant, d'abord, puisque plus personne n'osait s'aventurer après le rond central. L'image du Gitan imprévisible, malveillant, pernicieux ne manquait pas d'arrêter tous ceux qui avaient l'intention de s'installer dans la partie arrière du bus. Mais également dans le carré du fond, au sein même du groupe d'individus « avec », puisque ce sont les deux Gitans qui ont gardé le leadership tout au long du trajet en matière de distribution des vanes, des insultes aux passants, etc. Les autres se contentaient de rigoler ou, tout au plus, de donner le change. Pendant tout le trajet, le plus jeune des Gitans est resté allongé, mobilisant les trois sièges les plus centraux sans que ceux-ci ne fussent convoités par les autres membres. Périodiquement, il se remettait à chanter son air de flamenco, parasitant ainsi les conversations en cours et obligeant ses camarades à s'interrompre.

L'ethnicité des jeunes gitans se donne encore à voir — dans le bus comme ailleurs — au travers de l'adoption d'un *look* particulier qui se distingue à la fois de celui des autres jeunes de leur âge et des vieux gitans de l'Ariane. Ainsi, contrairement à leurs aînés que l'on reconnaît facilement dans le quartier à leur port traditionnel du chapeau mou, des moustaches et autres costumes cintrés, les jeunes gitans empruntent souvent à la mode urbaine contemporaine le port du survêtement et des baskets, voire même, pour certains d'entre eux, de la casquette retournée, tenue classique qui permet de les identifier aux jeunes de l'Ariane. Mais on les reconnaît tout de même parmi les autres jeunes du quartier à certains signaux et emblèmes qui sont soit totalement inventés (port des cheveux courts devant et sur le dessus, et longs derrière), soit puisés dans les sources de leurs traditions culturelles : port d'un anneau d'or à l'oreille ou point rond tatoué sur le haut de la joue. C'est ainsi que la plupart des passagers du bus ont certainement pu reconnaître les deux jeunes gitans avant même qu'ils ne s'installent au fond et qu'ils ne commencent à se conduire ostensiblement « comme des Gitans ».

Il y a donc à l'Ariane un style « jeune gitan » reconnaissable et qui associe cette catégorie à celle des « loups », des « gars de la rue ». Quand, localement, on pense à *caillera*, on voit la figure emblématique du jeune gitan. Inversement, quand on croise un jeune gitan identifiable par les emblèmes que je viens d'énoncer, on l'associe directement à cette catégorie des « gars ». C'est pour cette raison que deux jeunes gitans peuvent à eux seuls s'approprier tout le fond du bus sans que personne ne vienne les déranger, à moins que ce ne soit par d'autres jeunes qui peuvent, eux aussi, se faire reconnaître comme des « loups ».

Une des activités préférées des jeunes qui partagent cette identité consiste à s'échanger des insultes rituelles sous la forme de joutes oratoires⁴¹⁰. Le principe des joutes repose, selon la définition de Lepoutre, sur une mise à distance qui permet aux interlocuteurs de se railler ou même de s'insulter rituellement sans conséquence négative. Il s'agit d'un « véritable jeu rituel, avec ses règles établies, ses participants attirés, ses spectateurs, ses gagnants et ses perdants »⁴¹¹. Pour prendre le dessus lors d'une joute, il faut pouvoir être à la fois rapide, spontané et savoir toucher son adversaire là où il est symboliquement le plus vulnérable. L'envoi d'une vanne à un membre du groupe constitue une forme de défi qui se traduit par une obligation de répondre. C'est une atteinte à la face qui doit être immédiatement réparée. Celui qui reste muet s'expose alors aux sarcasmes des autres membres et à une dégradation

⁴¹⁰ Ces pratiques ont été plusieurs fois observées et décrites aux Etats-Unis, notamment par W. Labov, *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis*, 1978, mais également par R. Abrahams, « Playing the Dozens », *Journal of American Folklor*, vol. 75, 1962 ; R. Abrahams, *Deed Down in the Jungle : Negro Narrative Folklore From the Streets of Philadelphia*, 1970 ; J. Dollard, « The Dozens : The Dialect of Insult », *American Image*, vol. 1, 1939. En France, on commence à trouver quelques descriptions et analyses de ces pratiques très prisées par les jeunes des banlieues. Voir notamment G. Lapassade et P. Rousselot, *Le rap ou la fureur de dire*, 1990, et surtout D. Lepoutre, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, 1997 qui en donne les principales règles d'application dans son étude de la cité des Quatre-Mille.

⁴¹¹ D. Lepoutre, *op. cit.*, 1997, p. 138.

publique de sa face. Inversement, l'évaluation positive d'une vanne est sanctionnée par le rire. Comme le soulignait Labov, on peut estimer l'efficacité d'une vanne au nombre de personnes qui rient dans le public et aux commentaires explicites qui viennent récompenser celles qui sont particulièrement réussies⁴¹².

Le type le plus spectaculaire des insultes rituelles consiste en des « vannes référencées », c'est-à-dire des vannes qui visent indirectement, par parents interposés, les personnes « insultées ». L'atteinte à la mère constitue en quelque sorte la vanne de référence. Elle est ainsi la plus neutralisée des insultes rituelles. D'un point de vue structurel, les formes les plus répandues et les plus complexes sont celles qui introduisent une comparaison du type « Ta mère, elle est tellement... que... » : « Ta mère, elle est tellement blanche qu'elle doit se servir d'Ajax », « Ta mère, elle est tellement noire qu'elle sue du chocolat », « Ta mère, elle est tellement minus qu'elle peut jouer à la balle sur le bord du trottoir », « Ta mère, elle est tellement racho qu'elle fait du patin sur une lame de rasoir », « Ta mère, elle est tellement vieille qu'elle a des toiles d'araignée sous les bras », « Ta mère, elle est tellement fine qu'on pourrait la faxer », etc. Une autre forme répandue est celle du type « Ta mère, elle a ceci ou cela : « Ta mère, elle a la poitrine en mastic », « Ta mère, elle a des poils qui lui sortent du trou à biscuits », etc. En France, l'ampleur du phénomène est tel qu'un ouvrage entier a été consacré au recensement des vannes référencées et fut un succès de librairie⁴¹³.

Le fond du bus est un espace privilégié pour s'échanger des vannes de ce type entre membres d'un groupe d'individus « avec ». La distribution des places dans les bus de la ligne 16 offre aux jeunes qui font de l'arrière un territoire du chez soi une

⁴¹² W. Labov, *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis*, 1978, p. 256-257.

⁴¹³ Arthur, *Ta mère*, 1995.

arène particulièrement adaptée aux insultes rituelles. Il n'est pas rare que des joutes oratoires se déroulent pendant toute la durée d'un trajet, ponctuées de rires, d'approbations, de moqueries et de dénégations.

Il est alors intéressant de constater que la différence ethnique est une dimension qui est souvent prise en compte dans le choix des vanes. Cela signifie en d'autres termes que le registre des insultes rituelles s'organise à partir de ce que les uns savent des pratiques culturelles des autres. Ainsi, ce qui est considéré comme étant la chose la plus chère dans la culture de son adversaire peut être rituellement utilisé dans le but interactionnel d'atteindre symboliquement sa « face ». Une joute qui s'est déroulée entre deux jeunes gitans et deux jeunes maghrébins lors d'un trajet entre le centre-ville et l'Ariane montre bien la logique de cette pratique :

(Notes du 15 octobre 1995)

Lorsque le bus démarre de la station centrale, il est 18h00 exactement. Dès le départ, le fond est investi par un groupe de jeunes de l'Ariane que je reconnais. Il y a Pablo, un jeune gitan âgé de 16 ans qui réside au lotissement des Chênes Blancs, Rachid, Farid et Mohamed, tous trois également âgés de 15-16 ans et résidant du côté de Saint-Joseph. Il y a également un autre jeune gitan qui s'appelle Diego. A eux cinq, ils occupent tout l'espace du fond que personne ne cherchera à convoiter pendant toute la durée du trajet à l'exception d'un sixième « membre » qui s'est intégré au groupe à mi-parcours.

C'est Pablo qui entame l'échange rituel en s'adressant à Rachid : « Rachid, ta mère, elle est tellement moche qu'elle ose même pas sortir de chez elle ! ». Rachid répond aussi sec : « Toi ta mère, elle a même pas d'chez elle ! » Rire général.

Pablo ne se démonte pas pour autant. Il passe alors au niveau supérieur : « Rachid, toi ta sœur, c'est une salope ! »

Rachid : « Ouais, c'est ça Pablo, et toi tes morts, c'est tous des trous du'c ! »

Diego surenchérit l'attaque de Pablo sur Rachid : « Ouais, c'est vrai, ta sœur c'est une salope, l'autre jour, elle est venue, elle m'a sucé, comme ça ! » Les autres rigolent, surtout Pablo qui éclate de rire en disant : « Ouais, c'est vrai, c'est vrai ! ».

Farid entre alors dans la joute en prenant la défense de Rachid : « Trop drôle, mais Rachid il a même pas de sœur ! ».

Diego ne se démonte pas pour autant et dirige cette fois son attaque vers Farid : « Et toi, Farid, elle va bien ta sœur depuis que j'y ai péché la rondelle ? ». Éclat de rire général. L'attention se concentre alors sur Farid. On attend une réponse à une attaque aussi musclée qui l'affecte visiblement. Celle-ci ne s'adresse pas directement à Diego, mais indistinctement aux deux Gitans : « Ouais, vous t'façon vos morts ils crament tous en enfer... »

Il se joue dans cette pratique oratoire une actualisation des stéréotypes ethniques à des fins interactionnelles. Le processus consiste à prendre en compte l'identité ethnique de son adversaire comme une donnée sur laquelle on peut jouer dans le cours de la joute pour tenter de le déstabiliser. Il consiste à adjoindre à cette identité attribuée un contenu culturel supposé y correspondre et à porter atteinte, au travers de divers procédés, à ce qui est stéréotypiquement considéré comme un des traits les plus chers dans cette culture.

Dans l'exemple que j'ai cité, Pablo prend l'initiative dans la joute en se livrant à une atteinte à la mère de Rachid. Comme on l'a vu, les vannes sur la mère sont les

plus courantes. Elles constituent une sorte de modèle canonique de la vanne référencée. Elles sont donc par là même la forme la plus neutralisée des insultes qui peuvent être utilisées lors d'une joute. Elles ne sont toutefois pas sans intérêt puisqu'elles permettent de fixer sans ambiguïté le cadre de l'interaction. En disant à Rachid « Ta mère elle est tellement moche qu'elle ne peut pas sortir de chez elle », Pablo fournit aux autres membres du groupe constitué dans le fond du bus les ressources nécessaires pour comprendre que c'est bien d'une joute dont il s'agit et pour y répondre de manière appropriée. Rachid ne s'y trompe pas et retourne la vanne à son destinataire. Ainsi, ce premier échange forme une unité interactionnelle qui, au travers de la vanne référencée sur la mère, fixe le cadre de la joute verbale. C'est ensuite que les participants vont mobiliser des images stéréotypées des cultures ethniques dans le cours des échanges. Ainsi, la sœur et les morts vont systématiquement servir de référence dans la construction des vanes. De leur côté, Pablo et Diego cherchent à porter atteinte à leurs adversaires en s'attaquant au personnage emblématique de la sœur comme image stéréotypée de la culture maghrébine (« Ta sœur c'est une salope... », etc.). De l'autre, Rachid et Farid répondent en bafouant un principe qu'ils savent être placé au dessus de tout dans la culture gitane : le respect des morts. En disant « vos morts ils crament tous en enfer », Farid sait qu'il s'adresse à des Gitans et que les morts sont ce qu'il y a de plus cher dans leur culture.

Ainsi, le thesaurus des vanes a une dimension éminemment locale dans la mesure où il est construit à partir de la prise en compte de la spécificité ethnique de ce quartier et de la compétition qui fait rage entre jeunes gitans et jeunes maghrébins en matière d'excellence dans les activités emblématiques de cette identité de quartier. Les joutes verbales représentent incontestablement un des savoir-faire que les jeunes doivent impérativement maîtriser s'ils ne veulent pas passer pour des « caves » ou des « bouffons » aux yeux de leurs camarades. Dans ce contexte,

l'actualisation des stéréotypes ethniques représente un outil particulièrement efficace qui permet de prouver son agilité dans les échanges linguistiques et de réaffirmer en situation sa qualité de membre du groupe.

*

* *

Le début de ce chapitre a bien montré l'ambivalence avec laquelle les jeunes de l'Ariane parlaient de leur quartier, celui-ci étant alors présenté à la fois comme un territoire du chez soi à l'abri de toute forme d'humiliation publique et comme un espace de relégation duquel on aimerait bien s'échapper. L'analyse du récit de Nourredine a permis de montrer que les identités ethniques étaient également très présentes dans les discours sur le quartier et que leur sens social était très dépendant de la définition des situations dans lesquelles elles émergeaient. En même temps, le récit mythique de l'unification de l'Ariane qu'il nous livre introduit dans son discours la valorisation d'une identité de quartier dont la figure emblématique est incarnée par le personnage du jeune gitan. Enfin, l'observation de scènes qui se sont déroulées dans le bus a permis de mieux cerner la nature du lien qui relie ces deux formes d'affiliation, à savoir que les identités ethniques ne sont pas tant perçues et affirmées pour ce qu'elles sont que comme des indices d'appartenance au « quartier ».

Sur ce dernier aspect, une observation menée dans un bar de la vieille ville est éclairante. Ces dernières années, bon nombre d'établissements nocturnes du centre-ville ont cherché à mettre en place un dispositif visant à lutter contre l'appropriation des lieux par une clientèle jugée « indésirable » par leurs habitués. Le « filtrage » des entrées mis en œuvre par les videurs pour identifier les « jeunes des quartiers » fait partie de ce dispositif. Prenons l'exemple du H., un bar nocturne situé en plein cœur

de la vieille ville. Le H. est très fréquenté tout au long de l'année. Sa clientèle est constituée en grande partie d'étudiants et autres jeunes habitués à faire la fête jusque tard dans la nuit. A l'intérieur, la musique est diffusée très fort. Un *disc jockey* sélectionne toutes sortes de rythmes (salsa, fusion, jungle, techno, hard core, etc.) de manière à faire monter l'ambiance. Bien qu'il n'y ait pas véritablement de piste de danse, tous les espaces interstitiels (devant le bar, entre les tables, etc.) sont investis par les noctambules.

A l'extérieur, le travail des videurs se compose essentiellement de deux activités : dégager les abords afin d'éviter les regroupements bruyants dans la rue et les plaintes des riverains qu'ils occasionnent et filtrer les entrées. Le filtrage consiste à éviter de faire rentrer dans l'établissement trois catégories de personnes, indésirables pour diverses raisons : les mineurs, ou du moins ceux qui paraissent trop jeunes car aucune pièce d'identité n'est demandée ; les « caves », c'est-à-dire ceux qui, du point de vue des videurs, sont considérés comme n'étant pas suffisamment « branchés » pour être acceptés⁴¹⁴ ; enfin, ceux qui sont apparentés à la catégorie « jeunes des banlieues » et qui sont accusés de toujours chercher à « foutre la merde » et de faire fuir la « bonne clientèle ».

La question est alors de savoir sur quels critères repose cette dernière forme de discrimination telle qu'elle est établie par les videurs du H. Le délit de faciès qui s'opère à l'encontre des jeunes beurs à l'entrée des établissements nocturnes est un

⁴¹⁴ Il m'est arrivé par exemple de me présenter au H. avec un copain qui s'est fait refouler sans aucune explication de la part du videur. Celui-ci s'est juste contenté de dire (s'adressant à moi) « toi OK » et (s'adressant à mon copain) « toi tu rentres pas ». Je ressortis alors, essayant de comprendre pourquoi il ne pouvait pas entrer et de le persuader du contraire, mais rien n'y changea. La seule explication était que le copain en question n'était pas habillé selon des normes vestimentaires permettant de l'identifier comme un « bon client ». Vêtu d'un pantalon démodé, de vieilles baskets usées et d'un pull de marin à rayures relativement kitsch, il ne rentrait pas dans le moule de la jeunesse branchée, invitée à consommer dans ce bar.

procédé qui est aujourd'hui de notoriété publique et qui est dénoncé à la fois par ceux-là même qui en sont victimes et par les associations antiracistes. Il semble pourtant que l'apparence ethnique ne suffise pas à expliquer les pratiques de discrimination des videurs. En fait, ce critère n'est opérant que lorsqu'il est couplé à d'autres critères tels que l'effet de bande, la tenue vestimentaire, la manière de se présenter et de parler. Chaque fois qu'un jeune présentant des caractéristiques phénotypiques telles qu'il pouvait être identifié à un Arabe se présentait seul et habillé selon les critères de la mode « branchée », il n'avait aucun problème pour rentrer au H. Le simple effet de bande n'est pas non plus un critère suffisant de refus. J'ai pu voir de nombreux groupes de huit à douze personnes se faire accepter sans que cela ne pose le moindre problème. On peut donc très bien sortir en bande et être jugés comme de « bons clients » par le service d'ordre du H. Seuls ceux qui présentaient un ensemble de caractéristiques permettant de les identifier à des jeunes des « quartiers » essayaient des refus catégoriques. La visibilité « raciale » est certainement une de ces caractéristiques, mais n'est pas la seule qui motive le refus. Ce n'est qu'un indice qui, couplé avec d'autres, permet de reconnaître et d'identifier cette catégorie indésirable que sont les jeunes des « quartiers » dans ce bar de Nice. Mises en commun, ces différentes caractéristiques permettent aux videurs du H. d'affilier des individus à une catégorie sociale à laquelle est associé un type de comportement et de pratiques (bousculades et altercations volontaires, vols, bagarres, drague sauvage, etc.) qui dérangent les habitués du bar⁴¹⁵.

⁴¹⁵ Je fus par exemple témoin un soir d'une scène qui illustre bien cette pratique de drague sauvage. Il était environ minuit lorsque trois jeunes, visiblement d'origine maghrébine, se sont retrouvés au H. Ils se sont installés au bar et ont bu plusieurs bières en discutant avant de se mettre à observer les personnes en train de danser. Le H. était bondé ce jour là et l'ambiance était des plus chaudes. Tout particulièrement, deux jeunes filles, blondes, très sexy, dansaient ensemble de manière très provocante. Les repérant immédiatement, les trois individus se rapprochèrent des jeunes filles et se placèrent juste devant elles, tenant toujours un verre à la main. Leur regard était fixé sur leurs hanches. Toujours accoudés au bar, ils s'étaient tellement rapprochés qu'ils pouvaient presque se frotter à elles. Un des trois garçons lança alors à la plus sexy des jeunes filles : « tu veux me sucer ? ». Celle-ci fit mine

Ainsi, que ce soit pour s'affirmer en tant que membre du « quartier », comme le font les jeunes dans le fond du bus, ou pour rejeter ceux qui affichent des caractéristiques permettant de les identifier à des jeunes des banlieues comme c'est le cas dans les bars nocturnes du centre-ville, le lien entre identités ethnique et territoriale s'établit de telle sorte que les signaux et emblèmes de la première sont envisagés comme des indicateurs qui nous renseignent sur la seconde. On peut donc conclure que cette notion d'identité de quartier que l'on trouve autant chez Willis que chez les sociologues de l'école de Chicago⁴¹⁶ pour décrire les formes de sociabilité des jeunes appartenant à la classe populaire, est encore au centre de l'analyse comme elle l'était également dans le travail de Lepoutre sur la cité des 4 000 à la Courneuve. C'est bien à partir de cette identité collective, et de l'ancrage local qui permet de la définir, que la prise en compte de critères de valeur et des signaux et emblèmes de l'identité ethnique trouve un sens dans le cours des interactions et dans l'organisation des relations sociales.

Dans ce contexte, les labels les plus stigmatisés peuvent être réappropriés par le jeu du renversement des valeurs qui leur sont attachées. Ainsi, pour les jeunes de l'Ariane qui mettent en scène leur identité dans les lieux publics, ce sont les termes « gitan » et « arabe » qui sont couramment employés et non les labels « tzigane » ou « maghrébin » qui sont considérés, de l'extérieur, comme moins chargés de connotation négative. On retrouve ici les analyses d'Oriol qui a bien souligné ce phénomène d'« intériorisation du négatif » dans les pratiques constantes de dérision observées chez les jeunes Maghrébins d'une cité cannoise. Il montre en effet que ce

de ne pas entendre, puis elle dit un mot à l'oreille de sa copine et elles s'écartèrent ensemble des trois jeunes hommes de plus en plus collés à elles. Elles ne revinrent pas danser de la soirée.

⁴¹⁶ On a déjà cité White mais on peut également signaler A. Cohen, *Delinquent Boys*, 1955, ou encore F. M. Thrasher, *The Gang. A Study of 1313 Gangs in Chicago*, 1963 et R. A. Cloward et L. E. Ohlin, *Delinquency and Opportunity : a Theory of Delinquent Gangs*, 1961.

qui est intériorisé est, faute de mieux, la réappropriation de ce qui fait l'objet de discrimination, de rejet et de ségrégation⁴¹⁷. C'est ainsi également que Payet en vient à parler d'une « ethnicité oppositionnelle » pour décrire une « logique du défi » qui s'impose à tous les rapports sociaux et emprunte à l'ethnicité la figure de l'honneur⁴¹⁸. Une analyse plus systématique de ces luttes symboliques autour de la désignation et de la nomination ethniques reste à ce jour à entreprendre dans le contexte français. On peut tout de même entrevoir dans ces procédés une autre expression de cette logique du défi. Et si Payet voit dans ce phénomène une ethnicité irréaliste, « entièrement fabriquée » et « en rien naturelle »⁴¹⁹, celle-ci n'en est pas moins une forme d'organisation sociale qui trouve un sens pour ces acteurs dans les scènes les plus routinières de la vie urbaine.

⁴¹⁷ M. Oriol, "Micro-réseaux et micro-territoires : la difficile articulation des paliers de l'organisation identitaire", in J.-L. Gourdon, E. Perrin et A. Tarrus (Eds), *Ville, espace et valeurs. Un séminaire du Plan Urbain*, 1996. Voir également L. Vollenweider-Andresen, *Monographie d'un quartier : le cas de Saint-Jeanne la Frayère à Cannes-la-Bocca*, 1990.

⁴¹⁸ J.-P. Payet, « La catégorie ethnique dans l'espace des collèges de banlieue : entre censure et soulèvement », *Réussite scolaire et universitaire, égalité des chances et discriminations à l'embauche des jeunes issus de l'immigration*, 1996.

⁴¹⁹ Les expressions sont de J.-P. Payet, *op. cit.*, 1996, p. 6.

CONCLUSION

En proposant d'interroger le lien entre désignations ethniques et stigmatisation urbaine, j'ai choisi de développer une approche qui, sans focaliser l'analyse sur un groupe en particulier et sur les modalités de sa construction, consistait à rendre compte de l'émergence de catégories ethniques et à en restituer les usages dans les circonstances et les contextes dans lesquels elles étaient mobilisées pour organiser les interactions et pour interpréter les situations. Les identités ethniques ne déterminent certes pas l'ensemble des relations sociales. Elles sont parfois pertinentes et parfois absentes. Dans ce dernier cas, ce sont d'autres identités sociales comme le sexe, l'âge, la profession, le statut qui s'imposent et qui permettent de définir les situations. Ainsi, comme le soulignaient déjà Battegay à propos des relations de voisinage dans les cités H.L.M. et Payet à partir de ces observations des collèges de banlieue, les relations sociales se développent sur des registres divers en fonction des contextes et des situations et ne font pas toujours de l'ethnicité un principe structurant⁴²⁰.

Cela dit, et l'ensemble de mes observations le montre, cette forme d'identification est particulièrement présente dans le quartier de l'Ariane, tant dans les articles de presse qui lui sont consacrés que dans les interactions qui se déroulent dans les différentes scènes publiques que j'ai fréquentées tout au long de ce travail. Toutefois, pour reprendre la formule de Moerman, le problème n'est pas tant de remarquer si telle ou telle catégorie ethnique est employée ou non, mais bien de savoir quand, comment et pourquoi elle est préférée à telle autre identification possible⁴²¹. Il s'agit, autrement dit, de voir comment les attributions ethniques et les

⁴²⁰ A. Battegay, *op. cit.*, 1992 ; J.-P. Payet, « Cultures, ethnicité, école. Tentative de réflexion dans la tourmente », *Migrants-Formation*, n° 102, 1995.

⁴²¹ M. Moerman, « Ethnic Identification in a Complex Civilization : Who are the Lue ? », *American Anthropologist*, vol. 67, 1965.

inférences qu'elles autorisent émergent localement dans le cours des activités, comment elles informent des actions, comment elles contribuent à une mise en forme des relations sociales en termes de dichotomisation entre des Nous et des Eux.

Il ressort de l'ensemble de mes observations que c'est dans le cadre de la définition de l'Ariane comme quartier « sensible », de son caractère problématique ou de la position emblématique qu'il occupe localement, que le marquage des différences est rendu manifeste, que les catégories et les stéréotypes ethniques sont attribués pour configurer un événement, pour désigner et délégitimer ceux qui sont responsables de l'insécurité, pour maintenir l'ordre social dans une institution, pour mettre en scène des compétences qui valorisent une appartenance locale.

Ainsi, pour les journalistes de la presse nationale qui ont à rendre compte d'un événement survenu dans le quartier de l'Ariane à Nice, il s'agit avant tout d'inscrire les faits dans le contexte plus large du malaise des banlieues qui pourvoit à leur intelligibilité et de faire de l'Ariane un cas d'espèce de ce problème public en puisant dans le registre propre à son traitement. Dans ce contexte, une identification des faits en termes de guerre des bandes (les Gitans et les Maghrébins qui s'affrontent pour le contrôle de la drogue ou pour des histoires de cœur entre membres des deux camps en présence) est une manière de réduire leur indétermination et de les normaliser comme un événement d'une certaine sorte, à savoir comme un événement typique du problème des banlieues tel qu'il est socialement construit en France.

Pour les journalistes de *Nice-Matin*, l'usage des catégories ethniques est enchâssé dans le travail pratique de description et de formulation des problèmes « de quartier » qui incombe au journalisme de proximité. Leur sens est avant tout fonction du cadrage dans lequel elles s'insèrent, celui de la description des activités routinières du quartier, ou celui de la dénonciation et du traitement des problèmes d'insécurité et de délinquance qui renvoie au malaise des banlieues. Dans le dernier

cas, c'est précisément la mention de l'origine ethnique des jeunes qui signale que le contexte de description est celui des événements sociaux rapportables aux quartiers sensibles. Réciproquement, c'est quand les événements sont placés sous la description des problèmes des banlieues que la mention de l'origine stigmatise. Lorsqu'il intervient dans le cadre des activités routinières, le soulignement de l'ethnicité ne marque pas la rupture entre des habitants légitimes et des minoritaires désignés comme source de problèmes, mais atteste au contraire, par la part prise aux activités culturelles ou festives, la convergence de toutes les composantes du quartier.

D'autre part, les observations faites dans le cadre du théâtre et du collège du quartier montrent que c'est lorsque le cadre institutionnel est menacé — ou pour prévenir des définitions de la situation qui risquent de le rompre — que les acteurs qui en ont la charge mobilisent les connaissances d'arrière-plan sur les cultures ethniques comme des stratagèmes interactionnels ou comme des anticipations pratiques permettant de normaliser les comportements perturbateurs. Une anecdote recueillie lors de mon travail d'observation dans le collège du quartier conforte encore ce constat. Me renseignant auprès des acteurs scolaires les plus concernés sur le nombre d'élèves gitans scolarisés, je n'obtins que des réponses imprécises. Certains me parlaient d'une vingtaine d'individus, d'autres d'une trentaine, d'autres encore d'une cinquantaine sans plus de rigueur. J'entrepris alors de m'intéresser aux raisons de cette imprécision manifeste en demandant aux différentes personnes susceptibles de m'informer sur la question d'établir en ma présence la liste des Gitans de l'établissement, et en confrontant les différents résultats. Demandant ensuite à ces acteurs pourquoi tels et tels noms ne figuraient pas sur leur liste, ils me répondirent de manière très éclairante : « je n'ai pas mis untel parce qu'il ne nous pose aucun problème particulier », « untel est parfaitement intégré et c'est vrai qu'on ne le considère plus comme Gitan », « untel est pour nous un élève comme les autres

même si sa famille est Gitane », etc. L'imputation de l'identité gitane est ici dépendante d'une définition de l'élève comme « problématique » et comme « inassimilable » aux normes scolaires imposées dans l'établissement. Elle n'est pas tant le fait d'une opération ayant pour but de désigner un groupe ethnique que le résultat d'un travail qui associe des caractéristiques d' « inassimilabilité culturelle » à des pratiques et des comportements perturbateurs de l'ordre scolaire. Ainsi, une fois constituée, cette propriété attribuée aux Gitans informe le travail de catégorisation. Et s'il reste toujours possible que des élèves non « gitans » soient qualifiés de perturbateurs, c'est en tant qu'individus qu'ils le seront et non en tant que « Gitans ». Ce qui, pour eux, est contingent et particulier est alors, pour les Gitans, transformé en une fatalité et inscrit dans une hérédité : « les Gitans sont violents », « ils viennent quand ils veulent », etc.⁴²²

Enfin, si pour les jeunes du quartier qui se donnent à voir en tant que tels sur les différentes scènes publiques que j'ai observées (collège, théâtre, bus, associations, bars, etc.) l'usage des catégories ethniques est un exercice familier qu'ils manient avec beaucoup d'habileté, c'est avant tout une manière de montrer qu'ils savent évaluer des compétences de membre et manipuler des ressources servant à se positionner dans un système d'écarts où s'opposent des « cailleras » et des « bouffons », des « sauvages » et des « caves », des « loups » et des « brebis », bref ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas les savoirs et les savoir-faire à partir desquels se détermine cette identité de quartier. Les joutes oratoires observées dans le fond des bus qui relie le quartier de l'Ariane au centre-ville niçois montrent bien que la différence ethnique est un registre sur lequel peuvent jouer ces jeunes

⁴²² On rejoint ici les analyses de Sharrock sur les relations de propriété entre un groupe et des caractéristiques culturelles (W. W. Sharrock, "On owning knowledge", in T. Roy (Ed.), *Ethnomethodology*, 1974, p. 49). Voir également M. Moerman, « Being Lue : Uses and Abuses of Ethnic Identification », in J. Helm (Ed.), *Annual Spring Meeting of the American Ethnological Society*, 1968.

pour atteindre symboliquement la face de leurs adversaires. Dans ce contexte, le maniement des stéréotypes culturels n'est pas tant une manière de marquer catégoriquement la frontière entre membres et non membres d'un groupe ethnique qu'une compétence commune que les uns comme les autres doivent être capables d'utiliser dans le cours de l'interaction pour renforcer leur crédit symbolique et montrer à l'assistance qu'ils excellent dans cette pratique de la joute qui est, avec quelques autres, un critère déterminant de cette identité⁴²³. Il s'agit là d'une situation bien différente de celle que décrivent Douglass et Lyman lorsqu'ils parlent d'incommunicabilité entre les groupes ethniques :

« Toute ethnie présente quelque chose d'ineffable, aussi bien à ses membres qu'aux étrangers. Pour les premiers, elle se reflète dans cette qualité spirituelle inexprimable qui naît d'une socialisation commune et de l'expérience collective ; pour les seconds, constituants manifestes, traits saillants et stéréotypes ne sont que les traductions d'une essence collective profonde, pour toujours insondable. Il y a là deux sentiments parfaitement distincts, qui se renforcent mutuellement, et qui, en une sorte de réciprocité tacite, s'associent pour maintenir ouvert le gouffre qui sépare toujours plus ou moins des ethnies différentes. »⁴²⁴

Les observations que j'ai menées montrent en effet que les identités ethniques, loin d'être incommunicables, sont au contraire une manière parmi d'autres d'établir la sociabilité au sein du groupe à travers toutes sortes d'activités où elles sont mises

⁴²³ Cet exemple souligne bien les propriétés procédurales de la notion de compétence. Comme le montrait Watson par ailleurs, on voit bien qu'il s'agit d'un phénomène public et transparent, d'un prédicat social déployé de façon conventionnelle dans un contexte interactionnel (R. Watson, "L'ethnométhodologie, l'analyse conversationnelle et la recherche interculturelle", in C. Lebat et G. Vermes (Eds), *Cultures ouvertes, sociétés interculturelles. Du contact à l'interaction*, 1994).

⁴²⁴ W. A. Douglass et S. M. Lyman, *op. cit.*, 1976, p. 211.

en jeu (joutes, insultes, discussions, moqueries, etc.) comme autant de manières de rendre manifeste sa compétence de membre. Ainsi, lorsque Nourredine parle dans son récit de la sauvagerie des Gitans, de leur courage et de leur générosité dans les bagarres, de leur code de l'honneur qu'ils savent faire respecter et de leur rejet de tous ceux qui ne partagent pas ces valeurs, ce n'est pas tant pour rendre manifeste le « gouffre » qui les sépare de lui que pour souligner le caractère emblématique de ces valeurs pour les jeunes du quartier.

Les traits culturels stéréotypiquement associés à une identité ethnique dépendent donc avant tout du contexte dans lequel celle-ci est rendue saillante, ces différents contextes déterminant également une organisation différente des niveaux de contraste entre les catégories mobilisées. Comme on l'a vu, pour les journalistes de la presse de proximité, la distribution des rôles dans la description du problème de l'insécurité opère une distinction entre ceux qui sont désignés par des catégories généralisantes (les riverains, les habitants de l'Ariane, etc.) et ceux qui sont ethniquement nommés. Dans ce contexte, les catégories « gitans » et « maghrébins » vont ensemble. Elles désignent la minorité et la constituent en un groupe distinct de la majorité.

Pour les acteurs scolaires, les catégories ethniques se distribuent autrement. « Gitans » et « Maghrébins » ne sont pas, ensemble, opposés à une catégorie majoritaire, mais distingués du fait de leur volonté et de leurs capacités différentielles d'intégration au cadre scolaire. Ainsi, le travail de valorisation de certaines pratiques culturelles fonctionne, pour les premiers, comme un moyen de lutter contre les comportements déviants et de les ramener dans l'ordre scolaire — comme dans l'exemple du ramadan —, alors que l'argument de la différence culturelle consiste, pour les seconds, à les sortir du cadre scolaire et à les traiter à part — c'est le rôle de la structure adaptée pour des élèves gitans.

Pour les jeunes du quartier qui manipulent ces catégories dans les activités routinières, le niveau de contraste est encore ailleurs. Les observations menées dans les bus et le récit de Nourredine montrent en effet que la distinction la plus générale qu'ils opèrent est celle qui se pose en termes d'appartenance au « quartier ». C'est l'opposition entre « cailleras » et « bouffons » qui détermine le sens attribué aux comportements de chacun et qui permet de définir qui est « in » et qui est « out ». Dans ce contexte, la pertinence des catégories ethniques est évaluée en fonction de la situation d'interaction. Ces catégories peuvent être soulignées — comme dans le cas des joutes oratoires — pour conforter son appartenance au groupe, mais elles peuvent également être ignorées au profit d'autres identités sociales.

Cette variabilité des usages n'en rend pas pour autant l'ethnicité inopérante comme structuration du monde social. C'est au contraire parce que son sens circule d'une pratique sociale à l'autre, parce qu'il est l'objet d'une redéfinition et d'une reformulation par les différents acteurs sociaux impliqués d'une manière ou d'une autre dans cette construction, que l'on peut attester, en France, d'une ethnicisation de la société, à savoir, pour reprendre la formule de De Rudder, du « processus par lequel l'imputation ou la revendication d'appartenance ethnique devient — par exclusion ou par préférence — un des référents déterminants de l'action et dans l'interaction »⁴²⁵.

⁴²⁵ V. De Rudder, « Ethnicisation », *Pluriel-Recherche*, n° 3, 1995.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Chamboredon Jean-Claude et Lemaire Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. XI, n° 1, 1970.

ANNEXES

I. LE RECIT DE NOURREDINE

1 « J'ai vécu à Saint-Roch jusqu'à l'âge de sept ans. Ensuite on a changé de quartier,
2 on est venu s'installer ici. Pour moi, ça a été un bien de venir de Saint-Roch à
3 l'Ariane parce qu'à Saint-Roch j'étais le seul Maghrébin dans la classe et ça je l'ai
4 très mal vécu, surtout les deux dernières années. Par exemple, c'est là que j'ai
5 commencé à avoir les premières réflexions racistes du genre "tiens c'est un
6 bougnoule" de la part de copains à moi, de jeunes que je fréquentais tous les jours
7 depuis le cours préparatoire, la maternelle même...
8 Donc ça m'a fait du bien de quitter cet endroit, d'abord parce qu'il n'y avait pas
9 beaucoup d'Arabes, peut-être une dizaine de familles dans le quartier dont deux
10 garçons à Saint-Charles et deux autres à Saint-Roch, et ensuite à cause du racisme.
11 Et quand je suis venu ici ça m'a fait du bien mais ça m'a fait aussi du mal parce que
12 je me suis rendu compte que les Maghrébins n'étaient pas tous comme moi... Donc
13 ça m'a bien remis les idées en place. Parce que moi je voyais les Maghrébins avec
14 quelque chose en plus... plus propres, plus polis... Quand j'ai passé ma jeunesse à
15 Saint-Roch, tous mes professeurs m'ont dit depuis ma tendre enfance "tiens, ce
16 garçon ou cette famille parce que j'avais eu aussi des sœurs avec moi, ils sont
17 excellents". Alors ça commence par là. On a toujours été très bien tenus par notre
18 mère qui s'occupait très bien de nous, toujours à l'heure, toujours propres, on disait
19 merci, on était poli, bien éduqués quoi... A tel point que je ne savais même pas que
20 j'étais Maghrébin, je ne sais pas comment dire mais je n'avais pas de notion de
21 race... malgré le fait que mes parents parlent en arabe.
22 Alors les deux premières fois que j'ai vécu le racisme ça s'est mal passé parce que je
23 l'ai emplâtré le jeune. Je n'ai pas compris de suite en fait. Je m'en rappellerai
24 toujours, c'était à la récréation de 10 heure et le mec il commence à me traiter de
25 bougnoule : "bougnoule", "sale bougnoule", et comme moi je ne savais pas ce que
26 ça voulait dire, j'ai dit à un autre copain à moi, un petit jeune de ma classe, de
27 demander à son père qu'est-ce que ça veut dire bougnoule et lui me dit mais je crois
28 que c'est pas bon, je crois que c'est un mauvais mot, c'est pas bon. Je lui dit :
29 "demande à ton père à midi et tu m'expliques". Et il n'a pas oublié. Il a demandé à
30 son père et il m'a dit : "c'est vraiment un terme mauvais, c'est pas beau quoi, c'est
31 un gros gros mot mais spécial pour toi..."
32 — Pourquoi pour moi ?
33 — Ben ouais parce que t'es marron, t'es pas Français, t'es Arabe quoi.
34 Arabe, je savais que j'étais Arabe, mais je ne connaissais pas la différence entre
35 Arabe, Français, etc. Et donc je lui ai mis un tampon dans la gueule. Je suis allé le
36 voir il a recommencé à me traiter de bougnoule, il était dans ma classe hein, et je lui
37 ai mis un coup de poing dans la gueule, encore un autre, deux coups de poing dans
38 la gueule et le directeur est venu nous séparer. Il nous a amené dans un bureau et ça
39 a été la première fois où j'ai vraiment vécu une situation injuste. Le mec il vient me
40 traiter de bougnoule et il ne se gêne pas pour me traiter de bougnoule devant le dirlo
41 et lui ça ne le gêne pas du tout "le bougnoule", c'est normal, je suis un bougnoule.

42 *Et fatalité l'année d'après je rentre dans sa classe. Non seulement il est directeur*
43 *mais il devient mon professeur principal... Alors à ce moment là je ne suis plus bon*
44 *à rien, en français je ne sais pas lire, je ne sais plus rien faire alors que mon livret*
45 *scolaire était impeccable. Dès que je passe dans ses pattes à lui, M. Il s'appelait, ça*
46 *a été le scandale. A un point qu'au bout de trois mois j'étais tellement puni que*
47 *j'avais à peu près 11 000 lignes à faire ! Tous les jours il m'en foutait 250, 300.*
48 *J'étais stressé à tel point que même mes collègues je ne leur parlais plus. J'étais seul*
49 *et eux ils étaient tous des enculés.*

50 *Donc il m'a donné la rage ce mec. C'est lui qui m'a vraiment donné la rage. Et je*
51 *flippais tellement que je ne le disais pas à mes parents. Je me souviens, le dernier*
52 *jour il m'a convoqué et il m'a dit : "voilà moi les petits enfants comme toi j'aime*
53 *pas", il m'a parlé net, comme si j'étais un adulte, et il m'a dit : "on sera mieux dans*
54 *la classe". Alors moi je voyais bien ce qu'il voulait dire... Par exemple je me*
55 *rappelle un truc sur les colonies. On faisait une explication de texte et le texte*
56 *racontait la vie dans les colonies... et lui il disait toujours "grâce à ceci", "grâce à*
57 *la colonie", etc. Et moi je savais très bien que c'était faux parce que j'étais très bon*
58 *en histoire et je savais très bien que le Maghreb vivait très bien avant que les*
59 *colonies ne s'installent. C'était un peuple, ils avaient des califes, une culture... Et lui*
60 *il ne voulait pas nous admettre en tant que culture, il voulait nous faire passer pour*
61 *des sauvages, donc heureusement que les colonies se sont installés, etc. Alors surtout*
62 *les miens, les Tunisiens, les Carthaginois, ils on 4 000 et quelques années*
63 *d'existence en tant que peuple... Donc j'étais dégoûté mais en même temps j'avais*
64 *de la répartie, je me disais : "c'est pas parce que t'es mon professeur que tu vas me*
65 *donner la vérité".*

66 *A cette époque là je n'étais pas Français, j'étais Tunisien. Et lui il nous disait*
67 *toujours "nos ancêtres les Gaulois". Ça m'a choqué ça aussi. Dans la classe il y*
68 *avait des Italiens, il y avait des Français et il y avait un seul Arabe. Et pour eux tout*
69 *le monde venait du même ancêtre. Donc quelque part, pour moi non. Et à partir de*
70 *là ça a été le gros blocage. Lui me disait "tu es Français", moi je disais "non je suis*
71 *Tunisien".*

72 *Donc à cette époque j'ai commencé à me battre tous les jours et en trois mois de*
73 *temps je suis passé de très bon garçon à très mauvais garçon, déjà là-bas à Saint-*
74 *Roch. Je me suis battu avec les plus sauvages, les plus racistes et vraiment j'ai*
75 *commencé à faire ma petite gué-guerre. C'est bête mais c'est vrai. Par exemple à la*
76 *récréation j'allais les voir et je disais : "alors, je suis un bougnoule moi ?"*

77 *— Ouais bougnoule, bougnoule !*

78 *Bang, "tiens voilà ça t'apprendra bougnoule". Et bon après j'en avais trois quatre*
79 *contre moi donc vraiment c'était la guerre. Il est même venu un moment où je*
80 *commençais à craindre de sortir à la récréé parce que je me faisais tordre. Il étaient*
81 *tout le temps six sept contre moi et toute la récréé je courais dans la cour et je me*
82 *battais avec des Gadgos que je ne connaissais pas toujours parce que certains*
83 *venaient d'autres endroits.*

84 *Donc ce mec il nous fait l'apologie de la colonisation et il me dit tu n'arriveras*
85 *jamais à rien dans la vie, tu ne seras pas un bon citoyen, et il avait la rage contre*
86 *moi, toujours 200, 300 lignes à faire et moi je disais rien. Mon père ne savait pas*
87 *tout ça. Il se doutait un peu de quelque chose mais il demandait à ma sœur et elle me*
88 *couvrait. Et un jour lorsqu'elle a vu que c'était trop, elle a craché le morceau. Et là*
89 *je me suis pris une torgnole ma parole ! Et puis ça a continué, j'avais toujours des*

90 lignes, des lignes et je les faisais le soir à la bougie pour pas que mon père me vois.
91 Et un soir, vers 10h00 il est rentré dans ma chambre et il m'a demandé ce que ça
92 voulait dire. Il s'est assis et il a commencé à me parler et là j'y ai lâché le morceau.
93 J'ai commencé à chialer, j'y ai dit : "mon professeur c'est un raciste, je sais ce que
94 ça veut dire raciste, il n'aime pas les Arabes". Mon père le pauvre il en avait la tête
95 qui lui tournait... Jamais il avait pris une journée ou une heure sur son temps de
96 travail pour aller voir ce qui se passait à l'école et là il a pris une heure et il est
97 venu voir le dirlo...
98 Mon père, c'était un bon Maghrébin. Il n'avait pas de vice, il ne jouait pas, il ne
99 buvait pas. C'était vraiment un mec travail maison, maison travail. Il vivait pour ses
100 enfants, il assumait quoi... Pas comme les mecs que tu vois ici, les Maghrébins qui
101 sont là et qui n'ont pas de figure. Ceux-là tu les vois, ils se traînent dans les bars,
102 c'est des pochtrons. Les mecs ils sont bleus, tu les vois c'est : "ah ouais t'es un bon
103 citoyen toi, t'es assimilé, on peut considérer que t'es un Français parce que à ce
104 compte là t'es un Français comme un autre t'es pas un Maghrébin. Moi je dirais
105 qu'on t'a délavé, à la limite on t'a délavé dans le vin". Donc c'est ça, si tu es dans le
106 vin tout le monde t'aime ! Par exemple, il y avait des Maghrébins que tout le monde
107 saluait dans la rue. Mais pourquoi ? Parce qu'ils étaient comme ça ! Ils marchaient
108 dans la rue et de suite c'était : "ouais Ahmed ça va". Alors moi je trouvais ça
109 vraiment bizarre. Je me disais : "comment, mon père personne ne lui dit rien, ni on
110 le salue ni rien ?". Mais pour moi il était plus respectable que le pilier du bar, il
111 n'allait pas dans les bars.
112 Et donc quand il l'a vu le M., là il lui a fait un bordel, mais grave... Il m'a fait sortir
113 du bureau mon père, mais je suis resté derrière la porte et j'ai entendu le scandale
114 qu'il lui a fait. En plus, il est venu en tenue de travail. Ça m'a fait drôle parce qu'il
115 était sale. Il avait son bleu de travail avec des taches de fonderie, de la rouille, alors
116 que les autres parents d'élèves quand ils viennent, c'est en costume cravate,
117 c'étaient tous des militaires de carrière dans le quartier. Donc il est venu en bleu de
118 travail et moi j'ai eu honte, mais en même temps j'étais extrêmement fier.
119 Donc cette année là ça a été vraiment la merde, et quand je suis arrivé à l'Ariane,
120 moi ça m'a fait du bien parce qu'il y a plus de cultures différentes. D'abord il y a
121 des Gitans, des Arabes, des Italiens, de tout quoi... Il n'y avait pas de racisme ou s'il
122 y avait un racisme, c'était plutôt du type "ne fréquente pas un bossu de peur de
123 devenir bossu". C'est sûr que c'est une autre forme de racisme, "ne va pas avec le
124 voleur parce que tu vas voler", etc. Donc c'est quand même une forme de racisme.
125 Tu remplaces le terme "voleur" par "gitan" ou par... "gitan" ou par "gitan"...
126 C'étaient surtout les Gitans. Donc pour moi c'était plus compréhensible déjà. C'est
127 parce que c'est des voleurs, qu'ils sont sales, etc.
128 Mais malgré tout ça ne m'a pas empêché d'aller à leur rencontre parce que bon gré
129 malgré, que tu le veuilles ou pas, t'habites avec eux dans le quartier. Il y a bien un
130 jour où t'as un ballon entre les jambes et il en passe deux ou trois et ils vont
131 regarder comment tu réagis face à eux : "est-ce que tu vas jouer avec moi ou pas ?".
132 Et moi j'avais un caractère très dur. C'était : si je t'invite à jouer c'était bon, si je
133 t'invitais pas tu t'en prenais, moi je te faisais comprendre. Les autres dans le
134 quartier ils avaient un peu plus l'habitude ou ils étaient peut-être un peu plus
135 peureux ou plus habiles que moi pour savoir éviter le conflit. Moi je n'avais pas ce
136 côté diplomatique du genre je prends vite mon ballon, je rentre dans mon bloc et
137 j'attends qu'ils passent. Moi non, je n'avais pas appris ça. Donc quand ils passaient

138 *je restais et c'était : "maintenant si tu veux me voler le ballon vas-y, viens le prendre*
139 *on va voir comment ça va se passer" Alors ils ne comprenaient pas pourquoi moi je*
140 *restais alors que tous les autres s'en allaient...*
141 *Donc ça a vraiment été une cassure avec Saint-Roch. Mais quelque part ça m'a fait*
142 *du bien parce que là-bas c'était grave, l'autre il voulait toujours que je baisse les*
143 *yeux... Ici, ça a été un autre problème avec les Gitans. Les Gitans étaient très mal*
144 *vus et celui qui fréquentait les Gitans était aussi mal vu que les Gitans... Or, moi je*
145 *n'étais pas comme ça et j'ai tenu à avoir un rapport avec eux du type : "je te*
146 *respecte autant que tu me respectes. Si toi tu ne me respectes plus, je ne te respecte*
147 *plus". Parce que j'ai vécu avec des Gitans à Saint-Roch. Il y en avait juste à côté de*
148 *chez moi. Mais des vrais Gitans, des Tziganes avec la caravane en bois, les poulets,*
149 *juste à côté de ma maison. Et la musique, moi c'est ça qui m'a fait délirer. Quand*
150 *j'étais tout petit, ma mère nous envoyait là-bas. Elle n'avait pas peur des poux. Elle*
151 *n'avait pas peur parce qu'elle nous faisait un épluchage quand on rentrait. Et elle*
152 *voyait bien que j'étais intrigué par le feu, par la musique. Une fois j'ai même dormi*
153 *cher eux. J'écoutais la musique et je me suis endormi là-bas, devant le feu. Donc je*
154 *n'avais pas peur de ce côté autre culture, autre dialecte, etc.*
155 *Quand je les ai vus ici les Gitans moi je les ai trouvé vraiment mais alors... pas nuls,*
156 *mais pour moi ils n'étaient pas des Gitans. Pour moi, les Gitans c'étaient les vrais*
157 *Romanichels, ils avaient les pantalon de Romanichels, les pantalons de zouave*
158 *comme les Arabes, ils avaient des petits gilets et presque tu t'attendais à voir un*
159 *ours. Et la caravane ! Ça m'a fait un choc quand je les ai vu vivre dans les*
160 *caravanes. J'ai halluciné parce que c'était comme les caravanes de cow boy, en*
161 *bois, peintes, avec des fleurs... Donc j'ai trouvé qu'ils avaient une belle culture*
162 *même si c'est vrai qu'il y avait une odeur que je n'aimais pas, le cheval, le feu, les*
163 *poissons séchés, toutes ces odeurs mélangées... Mais j'ai trouvé qu'il y avait*
164 *quelque chose à prendre. En plus, j'ai toujours été bien avec eux, avec les garçons.*
165 *Je me souviens, à cette époque là, ma mère ne me disait pas "ne va pas avec les*
166 *Gitans". D'abord ce n'était pas des Gitans, c'était "ne va pas avec les voisins parce*
167 *qu'il y a une bagarre". Là, ma mère me disait : "non tu n'y vas pas, tu iras tout à*
168 *l'heure".*
169 *Donc c'est ça qui m'a permis de me foutre du qu'en dira-t-on à l'Ariane. Moi, j'étais*
170 *avec des gens dans la rue, et quand mes voisins me regardaient parler avec un Gitan*
171 *j'étais pour eux aussi pourri que les Gitans quelque part. Les gens un peu du type M.*
172 *qui habitaient là avaient vraiment du mal à admettre que je puisse être un bon*
173 *citoyen et un bon Tunisien pour ma culture. Or, j'arrivais à jongler avec les deux.*
174 *J'arrivais à m'entendre avec les Gitans et à rester moi-même. Bon, c'est vrai je me*
175 *battais aussi avec eux. Quand il y en avait un qui cherchait un petit peu trop il*
176 *mangeait, sans pitié. Je n'avais pas peur. Les Gitans ils se disaient "lui il est fou" et*
177 *pour moi je n'étais vraiment pas fou. Quand j'avais un ballon, c'était mon ballon et*
178 *ce n'était pas le tien. Et quand je rentrais à la maison, je disais "donne-moi le*
179 *ballon", et si tu ne me le donnais pas, j'attendais deux minutes et je te courais après.*
180 *Et là, même si tu le donnais à quelqu'un d'autre je m'en foutais du ballon. C'était toi*
181 *que je voulais, ce n'était plus le ballon, c'était le mec qui m'avait pris pour un cave,*
182 *qui m'avait dit "tiens je te le prends, je te le prête". Ça me rappelait un peu l'école à*
183 *Saint-Roch, c'était le premier qui venait m'emboucaner il mangeait...*
184 *A cette période, celle je dirais pré-adolescente, les groupes se constituaient à partir*
185 *du lieu d'habitation. Les vraies amitiés se sont constituées par le voisinage. Donc je*

186 *faisais partie d'un groupe qui était hétéroclite, multiculturel, parce que dans mon*
187 *bâtiment il y avait plusieurs cultures et on s'adaptait. On ne disait pas "les Arabes*
188 *ils sont cons parce que Mohamed il est con". Parce que tu avais affaire avec celui*
189 *qui était dans ton bâtiment, mais tu avais aussi affaire à d'autres qui te montraient*
190 *que ce cas là n'est pas généralisable. Donc le racisme à l'Ariane n'existait pas*
191 *vraiment. Il existait, mais du fait d'un comportement. C'était un racisme sur le*
192 *comportement. Le mec qui était sale, c'était son comportement qu'on jugeait, ce*
193 *n'était pas parce qu'il était Juif ou Arabe. Le mec il est sale, il est sale. C'est comme*
194 *ça, on ne peut pas le changer. Donc ce n'était pas vraiment du racisme de race,*
195 *c'était du racisme d'apparence, un a priori que tu pouvais avoir sur quelqu'un à*
196 *partir de son comportement. Tu disais : "lui il est Gitan, il est forcément sale et*
197 *voleur". Ou plutôt le contraire : "c'est un voleur et il est sale parce qu'il est Gitan".*
198 *C'était plutôt dans ce sens là : "c'est parce qu'il est voleur et qu'il est sale qu'on est*
199 *presque sûr qu'il est Gitan".*
200 *A l'époque, il n'y avait pas de laisser-aller chez les Français. Les Italiens les*
201 *Français, tout le monde était propre. On n'allait pas faire la ferraille, on n'était pas*
202 *à côté du feu tout le temps, les mains pleines de charbon comme les Gitans. Mais*
203 *moi je me suis beaucoup amusé avec eux, on faisait des trucs ensemble. Par exemple,*
204 *on allait dans le Paillon et là pour les autres c'était l'ancre du diable. Tu allais dans*
205 *le Paillon avec les Gitans c'était pire que tout.*
206 *Donc moi j'étais très bien chez les Gitans. Vraiment. Je me promenais comme si*
207 *j'étais un Gitan. On m'avait accepté parce que j'étais déjà bizarre, je n'avais pas*
208 *peur, je n'avais pas de préjugés, sale ou pas sale je m'en foutais. Je sais que je me*
209 *lavais de toute façon donc... que je te touche la main ou que je ne te la touche pas,*
210 *que tu me serres le cou ou qu'on s'amuse à se bagarrer, c'est pas parce que je me*
211 *suis roulé trois fois dans la terre que c'est dramatique. Donc j'étais comme ça, dans*
212 *ma tête j'étais déjà un Gitan. Je n'aimais pas trop les chichis, les manières. Bien*
213 *sûr, il y avait beaucoup de choses que je ne supportais pas chez les Gitans mais ils*
214 *me convenaient bien. J'aimais bien le délire des Gitans, franchement. Je voyais bien*
215 *leur camaraderie, entre eux ils étaient vraiment soudés, il y avait cette cohésion*
216 *dans le groupe. Les Gitans, ils étaient toujours bien, tu ne les voyais jamais*
217 *s'emboucaner les uns les autres. Les seuls qui voyaient ça c'étaient ceux qu'on*
218 *acceptait dans le groupe, sinon ils ne permettaient pas de voir une bagarre entre*
219 *deux Gitans. Moi j'en ai vu parce que vraiment je me battais avec eux comme je me*
220 *battrais avec n'importe qui "je te respecte autant que tu me respectes mais si tu ne*
221 *me respectes pas moi je ne te respecte pas non plus".*
222 *Donc moi j'ai été remarqué par les Gitans... c'étaient les loups à l'époque, et nous*
223 *on était les brebis. Et là ils se sont dit "tiens, dans le troupeau de brebis on a trouvé*
224 *un loup", et un loup genre à la limite du loup blanc. Alors ils se sont dit "lui il est*
225 *vraiment bizarre". Ils arrivaient à deux, trois ou quatre et pour moi il n'y avait pas*
226 *de malaise et crois-moi que c'étaient eux qui partaient. Parce qu'ils tombaient sur*
227 *un os. Habituellement, les mecs ils s'échappaient. Dès qu'il y en a un qui passait tu*
228 *ne voyais plus personne. Et moi non. Je n'arrivais pas à faire ça, c'était une honte*
229 *pour moi de m'échapper d'un trottoir parce qu'en face t'en as trois ou deux ou*
230 *même un ! C'était grave, des fois on était quatre ou cinq et tu te retrouves tout seul*
231 *sur le trottoir avec un autre mec qui passe et qui ne comprend pas pourquoi tu ne*
232 *t'es pas échappé comme les autres ! Alors il te regarde et il te dit : "oh, comment tu*
233 *t'appelles toi ?" Ça ils savent te faire "oh... oh comment tu t'appelles toi ?"*

234 — *Et toi comment tu t'appelles ? Et là le mec il se dit "putain mais il n'a pas*
235 *peur !". Et il s'en va, un petit peu choqué même le Gitan. Il se dit "putain mais lui il*
236 *me parle !". C'est grave mais c'est vrai, en tout cas, moi je l'ai senti comme ça. Le*
237 *mec il s'en va et deux ou trois jours après tu le revois ils sont à six. D'un coup, tu*
238 *vois six Gitans qui te regardent comme ça, genre "ça y est on va te tordre, tu vas*
239 *venir et tu vas voir ce que c'est, on va voir qu'est-ce que tu vaux, qui tu es". Et là ce*
240 *n'est pas genre tu la ramènes parce que tu es en haut de ton balcon, moi j'étais*
241 *pareil dans le Paillon, en haut de la colline, dans la cave, mon comportement ne*
242 *changeait pas. C'était "tu veux c'est bon tu veux pas c'est pas bon".*
243 *Donc de ce côté là j'ai été remarqué par les Gitans. Remarqué parce que d'abord il*
244 *n'y avait pas beaucoup d'Arabes au début, cinq familles à l'Ariane c'est tout. Il y*
245 *avait plus de Gitans que d'Arabes. Mais ce qui a été bizarre c'est que ces cinq*
246 *familles là, on s'est peut-être copié les uns les autres, on a eu un peu la nostalgie du*
247 *pays. Comme on était que cinq familles, mon frère il a fréquenté les Maghrébins*
248 *parce qu'il avait besoin de cette proximité culturelle. Mais moi, quand j'en ai vu des*
249 *Maghrébins j'ai été halluciné, je me suis dit "putain mais c'est comme mon frère*
250 *quoi, mon cousin à la limite". Donc on était content de faire partie de cette culture*
251 *et de se dire "bon il y en a d'autres aussi qui sont respectables". Moi j'en avais pas*
252 *vu, je les connaissais pas les autres Maghrébins. Même à la limite je ne les*
253 *reconnaissais pas à l'école à Saint-Roch. Pour moi, c'était simple à cette époque là.*
254 *Tout ce qui était marron, qui avait des moustaches et qui ressemblait à mon père,*
255 *c'était un Tunisien. On a eu un mal fou à me faire comprendre qu'il y avait des*
256 *Marocains, des Algériens, qu'on ne parlait pas le même dialecte. A l'époque,*
257 *J'entendais les Algériens, les mères de famille qui accompagnaient leurs enfants, je*
258 *les entendais parler arabe et je comprenais en gros. Donc je ne comprenais pas*
259 *pourquoi ma mère me disais "nous on n'a pas la même langue, on n'est pas pareil,*
260 *lui il n'est pas comme nous, il n'est pas Tunisien". Pour moi, Tunisien ça voulait*
261 *dire Maghrébin. Maghrébin, je ne savais pas ce que c'était, je ne connaissais pas ce*
262 *mot.*
263 *Alors ça m'a fait beaucoup de bien de me retrouver dans une ZUP où il y avait des*
264 *gens pire que moi et des gens mieux que moi parce qu'à l'époque à Saint-Roch je*
265 *commençais à croire que moi j'étais moins que les autres. Donc ça m'a fait vraiment*
266 *du bien de venir ici, je me suis épanoui. C'est peut-être pour ça que je bloquais*
267 *quand on me disait "bouge de là". C'était "ici c'est moi, tu veux me bouger tu viens*
268 *de force, crois-moi tu dois avoir de la force".*
269 *Ceci dit, ça n'était pas tout le temps violent. Quelquefois c'était juste verbal ou du*
270 *style je te pousse une fois, deux fois et le mec il dit "putain lui il est bizarre, on est*
271 *six, on pourrait le déglinguer et le mec il n'a pas peur". Donc c'était "il n'a pas*
272 *peur, il fait partie des Gitans" et des fois d'ailleurs c'était "viens avec nous, on va*
273 *faire ça ou ça". Et il m'ont montré ce qu'ils faisaient. C'est bizarre, mais si tu n'as*
274 *pas peur, tu es invité à faire partie de leur groupe. Et donc j'ai pu aller avec eux*
275 *faire la ferraille. Je montais à la décharge, j'allais faire les poubelles avec eux.*
276 *C'était hallucinant. C'est là que j'ai compris, je me suis dis "putain mais ils ont une*
277 *autre culture, ils gagnent de l'argent en récupérant de la poubelle !". J'étais*
278 *halluciné. Je me suis dit "mais qu'est-ce que c'est que cet endroit ?", je ne savais*
279 *même pas que ça existait, la décharge. La première fois que j'y suis monté avec les*
280 *Gitans, je les ai bien observé. Il y en a qui ramassaient les chiffons, il y avait les*
281 *ferrailleurs, les déballeurs, ceux qui faisaient l'aluminium, ceux qui faisaient le*

282 verre, c'était une usine ! Et les gamins récupéraient les jouets, le papier pour
283 écrire... Quand j'ai vu ce qu'ils arrivaient à sortir de là je croyais qu'ils l'avaient
284 acheté au magasin deux heures plus tôt. Je me suis dit "qu'est-ce que c'est que cet
285 endroit, la décharge ?". Ils montaient tous à la décharge. Bien sûr, c'était interdit à
286 tout ce qui n'était pas gitan, interdit. C'était leur gagne pain et ils ne te laissaient
287 pas empiéter sur leur plate bande.
288 Donc moi je suis allé là-bas et j'ai trouvé UN Arabe qui était pire que moi encore,
289 aussi dur que moi, et j'ai sympathisé avec lui. Alors là on a été le loup et le diable.
290 On avait à l'époque une réputation de destructeur et de courageux. On était
291 vraiment bizarre parce qu'on était courageux. Quand on montait à la décharge, on
292 aurait pu se faire couper en morceau. Il y avait des rumeurs qui disaient qu'ils
293 volaient les enfants les Gitans, les étrangers. Et moi je n'avais pas peur. J'y allais et
294 je savais que c'était faux. Je faisais confiance à ceux avec qui j'étais allé, c'étaient
295 des mecs de mon âge.
296 A l'époque, c'étaient les Gitans du bidonville surtout. Il y en avait très peu dans les
297 HLM. Ceux du Saint-Pierre étaient assimilés. Ils étaient mal vus pas ceux du camp.
298 Ceux qui vivaient dans des bâtiments étaient mal vus par ceux qui étaient dans les
299 roulottes. On disait "Gitano paillo", le terme c'était "Gitano paillo". Ça veut dire
300 "Gitan français", "Gitan francisé" plutôt, pas français. Même les filles, les filles de
301 ces garçons là qui habitaient dans les bâtiments, si ils pouvaient un petit peu...
302 s'amuser, ça ne les dérangeait pas. Alors qu'avec une fille du camp il ne l'auraient
303 pas fait.
304 Donc je n'ai pas eu ce côté du racisme Gitan ou Arabe. Par contre j'ai été choqué
305 quand j'ai vu la faune qui est descendue lorsqu'ils ont créé Chicago. Autant
306 j'étais fier d'être Arabe, autant j'ai été écœuré de la vie quand j'ai vu ça. C'est pas
307 possible, on ne peut pas dire que c'est des Arabes, c'est impossible. Alors quand tu
308 vois des Arabes qui se tiennent plus mal que les Gitans qui se tiennent mal, c'est
309 grave. Tu te dis "mais ce n'est pas possible". Par exemple tu vois un mec qui est là
310 et qui prend sa merde et qui la jette par le balcon, mais où tu vas ! Mais ça chez
311 nous jamais, c'est interdit, c'est pécher de faire ça. Tu ne respectes pas ton voisin
312 d'en dessous, tu ne respectes pas ta gueule parce qu'on te voit jeter ta merde et pour
313 toi c'est tout à fait normal ! Et quand il y en a un qui la prend sur la gueule tu
314 rigoles et tu lui dis "t'as qu'à aller ailleurs".
315 Alors c'est vrai que ceux-là j'ai mis du temps à les respecter. Même encore
316 maintenant je n'arrive pas. Il y a des gens que je n'aime pas et qu'ils soient Arabes
317 ou qu'ils soient Gitans, Juifs ou quoi que ce soit, je m'en fous. Pour moi c'est une
318 question d'identité, de comment tu te comportes, de comment tu vis, c'est un
319 jugement par rapport à tes actes. Il y en a que je n'arrive pas à gober jusqu'à
320 maintenant. Quand tu vois le fils qui répond au père, qui ne s'occupe pas de ce que
321 font ses sœurs, qui trouve que c'est normal qu'elles se fassent baiser, qu'elles fassent
322 des pipes dans les caves, ça me choque moi. Pour moi, ce n'est pas un Maghrébin ce
323 mec, il n'assume pas son rôle, il a baissé les bras, il a baissé le froc. Parce que si tu
324 n'es pas fier de ta culture ou de ta religion ou de ta race alors t'as tout perdu. Et en
325 plus tu prends les défauts des cultures qu'on dit bonne. Une culture à l'Européenne
326 c'est une bonne culture mais là tu vis dans un clapier comme le veulent les gens de
327 la culture européenne, et tu ne sais pas vivre en communauté. Tu ne sais pas que
328 charité bien ordonnée commence par soi-même, tu ne sais pas qu'avant de faire le
329 ménage chez le voisin il faut le faire chez toi, que lorsque tu fais le ménage il faut

330 *respecter le voisin du dessous parce que sinon c'est pas la peine. Vivre en*
331 *communauté, ils ne savaient pas.*
332 *Donc pour moi c'étaient vraiment des sauvages. Je ne savais même pas d'où ils*
333 *venaient. Pour moi ce n'étaient pas des Arabes. Quand je les ai vu, je me suis dit "ce*
334 *n'est pas des Arabes, ils ont une tête d'Arabe mais ce ne sont pas des Arabes".*
335 *Pendant un moment je croyais que c'étaient des Harkis. Je savais que les Harkis*
336 *existaient donc ceux-là c'étaient des Harkis, ce n'étaient pas des Arabes. Ils*
337 *n'étaient pas comme moi et je voyais bien qu'ils n'étaient pas comme mon voisin ou*
338 *comme les Maghrébins que je connaissais. A cette époque, lorsqu'il n'y avait que*
339 *cinq, six familles, on était nickel. On ne s'amusait pas à sortir, à aller à l'école avec*
340 *des affaires déchirées ou tâchées, ça ne se faisait pas. Et ta mère elle ne te laissait*
341 *pas de toute manière.*
342 *Donc j'ai eu peut-être plus de racisme avec le côté ghetto de Chicago qu'avec les*
343 *Gitans ou avec les Noirs ou avec les Jaunes ou je ne sais pas. J'ai eu des copains de*
344 *toutes les races, j'en ai eu des Noirs, des Jaunes, des Blancs, de toute les couleurs,*
345 *mais aujourd'hui encore il y en a certains que je peux pas voir.*
346 *Ça c'était le problème de Chicago, vraiment Chicago, rien d'autre que Chicago.*
347 *Quand il y a eu Chicago, il y a eu vraiment un bloc, c'était trop. Ce n'était pas*
348 *normal, tout le monde a senti ça, que ce soit les Gitans, les Arabes ou les Français,*
349 *tout le monde a senti que c'était pas bien et que ça allait merder parce qu'ils étaient*
350 *trop ensemble, trop rassemblés. Ils ont voulu faire comme les Gitans peut-être. Mais*
351 *eux c'est une culture, c'est leur culture qui fait qu'ils sont habitués depuis des*
352 *milliers d'années à vivre comme ça en communauté autour d'un feu. Et là non. Il n'y*
353 *avait plus ça.*
354 *Donc la cassure elle est venue quand il y a eu Chicago. Là pour moi ça a été grave*
355 *parce qu'on sentait qu'il y en avait qui allaient faire du mal aux Maghrébins, à la*
356 *culture des Maghrébins. On sentait qu'ils allaient donner un mauvais aspect de la*
357 *culture des Maghrébins.*
358 *Avant Chicago ça ne fonctionnait que par bâtiment. Tu faisais partie du quartier où*
359 *tu habitais : Saint-Joseph, la place, le vieil Ariane, Saint-Pierre, c'étaient les quatre*
360 *quartiers de l'Ariane. Donc ici, la place et toute l'enfilade d'immeubles, tout ça*
361 *c'était bourgeois : des petits bourgeois, des gens qui possédaient des biens, qui*
362 *possédaient leur appartement. Donc des gens de souche yougoslave, italienne,*
363 *portugaise, mais immigrés depuis suffisamment longtemps pour passer pour des*
364 *Français. Pour nous c'étaient des Français mais en fait non. Quand tu les*
365 *connaissais mieux tu apprenais que le grand-père était Portugais ou Italien. Mais*
366 *quand tu le voyais tu disais c'est un Français. Il y en avait qui se sentaient comme*
367 *des Français, qui avaient oublié leurs ascendances culturelles. En fait tu avais trois*
368 *classes : les Blancs, les Arabes et puis les Gitans.*
369 *Donc là où ça a merdé c'est avec Chicago. Parce que du coup les Arabes ont été mal*
370 *vus. Les premières familles ont beaucoup souffert de vivre avec eux. En fait ils ont*
371 *cassé notre image. A l'époque où il n'y avait que cinq, six familles à l'Ariane on se*
372 *tenait bien, on était poli. Je me rappelle des anciens de l'Ariane, ils t'ouvraient la*
373 *porte, c'était vraiment de bons citoyens sauf qu'ils n'étaient pas de la bonne*
374 *couleur. Nous on traînait dans l'entrée de l'immeuble et quand les voisins passaient,*
375 *qu'ils soient Noirs, Jaunes, Blancs ou Bleues, on se taisait, on ne disait pas de gros*
376 *mots. Il y avait le respect. On respectait tout. Eux, ils ne respectaient plus rien.*

377 *Même pas les cantonniers. Quand ils y allaient les cantonniers, ils passaient sur le*
378 *boulevard et ils se recevaient des cailloux, des bouteilles.*
379 *Donc au début avec les jeunes, c'était la bagarre. Des bagarres entre quartiers. Par*
380 *exemple, moi qui fréquentais tous les endroits de l'Ariane, j'étais vraiment un des*
381 *mecs à passer partout, si j'allais là-bas, je savais que j'allais me battre. Pourtant là-*
382 *bas c'était chez moi avant même qu'ils y soient. Mais je savais très bien que si j'y*
383 *allais, à partir du moment où on les a mis en place, là ils allaient dire "maintenant*
384 *c'est chez nous, t'as rien à faire chez nous" et je ne savais pas comment ils allaient*
385 *se comporter avec moi.*
386 *Donc j'y suis allé une fois et je me suis battu. En fait je n'ai pas voulu me battre*
387 *parce que ça m'a tellement choqué que des Maghrébins lèvent la main comme ça sur*
388 *moi, sans aucune restriction. En fait, le mec n'a même pas calculer si j'étais*
389 *Maghrébin. C'était « va t'en, va t'en », et quand il a vu que je ne disais rien il a*
390 *attendu deux minutes, il est venu de côté et il m'a mis une droite. Il a vu que je suis*
391 *pas tombé, et là je me suis retourné vers lui et j'ai commencé à lui courir après. Ses*
392 *collègues ils ont vus que j'étais un peu zarrebi parce que je ne parlais pas mais*
393 *quand j'ai pris un pain j'ai réagi tout de suite. Ils ont essayé de me coincer et là j'en*
394 *ai couché un j'y ai mis une gauche je crois, et à l'autre j'y ai mis un coup de tête.*
395 *Lui m'a rendu un coup de tête et j'y ai mis une droite, un coup de tête et il a*
396 *commencé à tituber. Et là les autres se sont dit "lui c'est un sauvage comme nous".*
397 *Alors à partir de là ça a été "comment tu t'appelles ?, nous on nous a pas dit ça, on*
398 *croyait que les Arabes de l'Ariane c'étaient des caguettes, on croyait qu'ils se*
399 *faisaient mettre à l'amende par les Gitans. Nous les Gitans on n'en a pas peur,*
400 *etc.". Et moi je leur ai dit "attention, il y en a qui sont comme ça, d'autres comme*
401 *ça" et ils étaient contents d'avoir des informations parce qu'ils ne les connaissaient*
402 *pas les Gitans. Eux, ils venaient de Grasse, de Tourette, des Vignasses. Des Gitans il*
403 *n'y en avait pas.*
404 *Les Vignasses à l'époque attention, c'était quelque chose. Je me rappelle du jour où*
405 *le mec que j'ai connu à la décharge, le Maghrébin que j'ai rencontré quand je*
406 *fréquentais les Gitans m'a introduit aux Vignasses. J'y suis rentré bien avant les*
407 *autres. Même les plus vieux de l'Ariane, les anciens, ceux de la génération de mon*
408 *frère, les mecs de 20 ans n'y allaient pas là-bas. Pourtant c'étaient des Maghrébins.*
409 *Mais ils n'y allaient pas. D'ailleurs ni Maghrébins, ni Gitans, ni Français, ni*
410 *Blancs, personne n'allait là-bas. C'était vraiment sauvage. C'étaient eux qui*
411 *faisaient tout, la police, le nettoyage des rues, ils faisaient tout. Tu voyais le*
412 *lotissement, moi ça m'avait choqué, je me croyais dans le Bronx. Comment dire, le*
413 *camp des Gitans était mieux tenu que là-bas. Et pourtant le camp c'était déjà un*
414 *boxon : le feu, les ordures, la caravane. Donc pour dire moi, à cette époque là, je*
415 *croyais que c'étaient des Harkis. C'étaient des gens qui avaient tourné leur veste,*
416 *qui s'étaient battus contre leurs frères et qui en payaient les conséquences.*
417 *Donc après on a payé les pots cassés de ces jeunes là. La mentalité elle a vraiment*
418 *changé quand il y a eu Chicago parce que les gens ont eu le même sentiment que*
419 *j'avais à part qu'eux n'avaient pas la possibilité de réajuster. Il y a eu comme un*
420 *blocage. Là-bas on les a mis dans un ghetto, on les a laissé dans leur merde, c'était*
421 *pourri. Il n'y avait que des Maghrébins et c'était loin d'être la crème, c'était déjà*
422 *des gens à problèmes. Alors quand tu mets des gens à problèmes entre eux ça donne*
423 *de gros problèmes. Et une fois qu'on a fait ça on a payé les pots cassés pour ces*

424 *jeunes là qui montraient justement qu'ils n'avaient pas envie de faire partie de cette*
425 *cit . Donc d gradations dans le car, bagarres, vols, racket, tout.*
426 *Donc de sept familles on est pass    presque 70 familles, dix fois plus. Donc on*
427 *regarde dix fois plus et on voit dix fois plus. Et on voit pas ce qu'on avait fait nous.*
428 *On ne voit plus les familles qui se connaissaient bien, qui  taient impeccables, bien*
429 *assimil es. Et c'est de l  qu'est venu le racisme parce que les autres  taient*
430 *d go t s de ce qu'ils avaient subi. Ils venaient d'un endroit pourri et on les mettait*
431 *dans un truc plus pourri encore. Parce qu'aux Vignasses t'avais la montagne quand*
432 *m me, l  t'avais rien. Si tu sortais de ton quartier, de Chicago, tu t'exposais   te*
433 *faire battre, si ce n' tait pas nous, c' tait par Saint-Pierre, par Saint-Jo. Donc ils*
434 *sont rest s ensemble, toujours ensemble. Et quand ils sortaient c' taient des bandes*
435 *de 15-20. Nous jamais on ne voyait  a, jamais on voyait des bandes de 15 mecs, 20*
436 *mecs comme  a, en plus que les Maghr bins ! Ici ce n' tait pas que des Maghr bins*
437 *et l  ce qui  tait choquant c'est que ce n' tait que des Maghr bins. C' tait vraiment*
438 *bizarre. En plus, ils n' taient vraiment pas normaux, comme Maghr bins. C' tait*
439 *autre chose que des Maghr bins qu'on avait l'habitude de rencontrer. Pour moi ce*
440 *n' tait pas des gens normaux. Quand tu les voyais sortir avec une chaussure oui une*
441 *chaussure non, une avec des lacets l'autre sans lacets, le pantalon d chir , le sac*
442 *pourri. Pour dire clair, pire que les Gitans. Mais eux ils n'ont aucune raison, ils ne*
443 *sont pas ferrailleurs, ils n'ont pas le feu au milieu de la salle   manger. Ce n'est pas*
444 *normal d' tre comme  a et c'est encore moins normal pour un Maghr bin.*
445 *Donc ces gens on ne les connaissait pas et ils ne se comportaient pas du tout comme*
446 *des Maghr bins, alors pour moi   cette  poque l  c' tait clair : ce n' tait pas des*
447 *Maghr bins, c' tait autre chose. Donc c' taient des Harkis. Et en fait non. Ce n' tait*
448 *pas des Harkis. En plus apr s  a il y a eu une int gration des Harkis, ceux de la*
449 *Condamine qui sont descendus. Alors l  attention.  a a commenc    donner des*
450 *bagarres. Tant que le mec ne disait rien,  a allait, mais quand il disait "je suis*
451 *Harki", qu'il revendiquait le fait d' tre Harki, il s'attirait les foudres des autres qui*
452 *ne l' taient pas et qui n'avaient plus rien, que des murs, m me plus de colline parce*
453 *que cette colline l  c' tait la notre. Nous cette colline ils n'y sont jamais venus les*
454 *mecs de Chicago. C' tait notre colline. C' tait chez nous et on se battait pour  a. On*
455 *avait des cabanes dedans si tu rentrais dans notre cabane tu mangeais. Mais en t te*
456 *  t te, pas genre   dix contre un. Le chef de la bande, le plus costaud, le plus*
457 *bagarreur il se battait avec celui qui  tait rentr  dedans et il mangeait.*
458 *Les Gitans venaient dans notre cabane, on le savait tr s bien. Mais ils ne nous*
459 *mettaient pas le feu   la cabane, ils ne chiaient pas dans la cabane. Ils venaient, ils*
460 *passaient quelques heures et puis ils s'en allaient. Nous, on avait notre cabane, on*
461 *mangeait, on jouait aux cartes, c' tait vraiment convivial, comme si c' tait notre*
462 *maison. C' taient des cabanes apparentes   l' poque. Et la premi re fois o   a a*
463 *chang , la premi re fois qu'on a eu   faire une cabane autre qu'apparente, on a fait*
464 *une forteresse. On s'y est mis   tous, les mecs de Marco Polo, les mecs de Saint-*
465 *Pierre, les mecs de la place. On s'est tous mis   faire un gros trou, un rond de 10*
466 *m tres   peu pr s, une fosse de 1,60m de profondeur. On a pris des palettes sur les*
467 *chantiers et on a fait le plancher et les murs. Ensuite on a bouch  avec du bambou*
468 *puis on a mis des poutres et on a couvert. Et l  on a fait une forteresse avec des*
469 *meurtri res et tout. Pour dire l'ambiance. C' tait significatif. Les cabanes n' taient*
470 *plus dans les arbres, elles  taient au sol et on attendait qu'ils viennent. On avait des*
471 *munitions, des arcs, des fl ches, c' tait grave !*

472 *Donc il y a eu une coalition de tous contre Chicago. Pas contre Chicago, mais*
473 *contre les mauvais garçons de Chicago parce qu'ils n'étaient pas tous comme ça.*
474 *Donc à cette époque il y avait beaucoup de préjugés. Si tu habitais dans un bâtiment*
475 *tu n'étais plus gitan, si tu étais sédentarisé tu n'étais plus gitan, si tu étais*
476 *Maghrébin il fallait que tu te comportes bien. Mais ceux de Chicago c'était le*
477 *contraire, donc il y avait de la rancœur entre Maghrébins, il y avait de la rancœur*
478 *entre Gitans. Mais d'un autre côté, tout le monde qui se retrouvait un peu quand*
479 *même. Les Gitans qui connaissaient des Arabes formaient une bande et ils pouvaient*
480 *s'interposer quand il y avait une emboucane avec les mecs de Chicago et des Gitans.*
481 *Il y avait toujours des Maghrébins qui connaissaient les deux et qui savaient que*
482 *untel était respectable, que untel aussi l'était donc il faut assurer : "il faut*
483 *apprendre à vous respecter, il faut laisser tomber ce problème et la vie continue". Il*
484 *y a une embrouille bon, c'était : "lui c'est mon copain, toi t'es mon copain, c'est bon*
485 *laissez tomber". Et ça s'arrangeait comme ça.*
486 *Après quand il a commencé à rentrer la came ça a été vraiment le drame. C'était*
487 *encore un truc qui était à mettre sur le compte des Gitans. Et après les Gitans on les*
488 *a plus aimés. Mais plus du tout parce qu'ils continuaient à voler. Ils volaient plus*
489 *que les mecs de Chicago parce que ceux de Chicago avaient reçu des coups de bâton*
490 *par la police. La police avait deux poids deux mesures. Si t'étais Gitan on te*
491 *relâchait, si t'étais Maghrébin on te plantait. On t'attrapait à faire un poste, on te*
492 *niquait sur place. Déjà on te mettait une tête, en plus on t'emmenait au cachot,*
493 *mineur ou pas mineur. Les Gitans on les attrapait à faire un poste, on remettait le*
494 *poste dans la voiture ou quelquefois même c'était le condé qui prenait le poste, le*
495 *sauvage. Le poste on ne le voyait plus mais toi tu partais. T'étais Gitan tu t'en allais.*
496 *C'était : "putain j'ai raté un poste pourquoi parce que la police elle l'a attrapé". Il*
497 *n'y avait pas de cachot pour eux. Donc ça c'était une raison de penser que les*
498 *Gitans étaient des balances. Puisqu'on t'attrape on te lâche, les autres de Chicago*
499 *ils disaient que les Gitans étaient des balances.*
500 *A partir de là ça a été vraiment le drame. C'est là qu'il y a eu des échanges de coups*
501 *de feu, de fenêtres à fenêtres ils se sont tirés dessus. Pendant des jours et des jours.*
502 *Ça a bien duré quatre ou cinq jours à Chicago. Les Gitans et les Arabes. Bâtons de*
503 *dynamite et tout. Des voitures qui ont pété. Et pourtant les voitures quand il y a un*
504 *Gitan c'est sacré. Donc quelques représailles. Après il est venu des Maghrébins de*
505 *Marseille qui faisaient partie des familles de Chicago. Ils sont venus s'installer dans*
506 *les appartements parce que vraiment c'était le siège, vraiment c'était grave. Et après*
507 *il y a eu des Marseillais du côté gitan aussi et c'est les Marseillais des deux camps*
508 *qui ont apaisé les choses. Parce qu'ils se connaissent de Marseille ces gens-là, et là-*
509 *bas les Gitans et les Arabes vivent en plus ou moins bonne entente. Et finalement, ce*
510 *qui a sauvé le truc, c'est quand il est venu les C.R.S. mais genre la cavalerie. Là les*
511 *C.R.S. ils se sont fait tirer dessus. Le car est resté pendant deux jours sur place, tout*
512 *criblé de balles de tous côtés. Du 7mm, du 11, de tout il a pris.*
513 *Donc ça c'était aux alentours de 78, quand il y a eu la came. Tout s'est mélangé à*
514 *cette époque : la came, ceux qui maquaient, ceux qui rackettaient les bars, tous les*
515 *voyous. C'était un peu un truc d'intérêt, ils réglaient leur compte. Donc là c'était le*
516 *début. Ceux de Chicago se sentaient enfermés dans un ghetto, on ne leur a rien*
517 *donné. Par exemple les contrôleurs du bus, jamais ils ne nous faisaient descendre*
518 *quand ils nous attrapaient. On était dix, quinze, vingt jeunes, ils nous mettaient au*
519 *fond et ils disaient "bon taisez-vous", genre vous vous tenez tranquille. Mais ils*

520 nous faisaient pas descendre, ils nous parlaient. Quand il y a eu Chicago ils ne
521 parlaient plus. Mais ce n'est pas la faute à Chicago, c'est la faute à ceux qui ont fait
522 que Chicago a résisté en tant que bloc ghetto. Même la poubelle ils ne les ramassait
523 pas. Ou oui, une fois tous les 15 jours ! T'avais des rats, c'était pourri. Et ça c'est
524 bien un laisser-aller. Même la rue on ne la nettoyait pas. C'était dégueulasse.
525 Après ça a été bien. De 81 à 88 c'était pas l'âge d'or mais presque. C'était plus
526 propre, plus ouvert mais ils en ont chié pour en arriver là, pour qu'on les accepte,
527 pour qu'on arrive à dire "Chicago ça fait partie de l'Ariane". Parce qu'à l'époque
528 ils ne marchaient qu'entre eux. Ils ne voulaient même pas marcher avec toi quoi. Ils
529 ne voulaient pas ni te fréquenter ni te connaître. Pour eux t'étais une brebis et eux
530 c'étaient les loups donc ils n'avaient rien à foutre avec toi, même si t'étais
531 Maghrébin. Il fallait que tu fasses partie ou des Vignasses ou de Chicago. Ils
532 disaient "ouais je suis des Vignasses". Ils ne disaient pas "je suis de Chicago", ça
533 n'existait pas Chicago.
534 Chicago c'est sorti juste au moment où le car de C.R.S. s'est fait tirer dessus. Le
535 surnom de Chicago vient de cette histoire quand la police est rentrée. Les C.R.S.
536 sont venus, une compagnie entière ils étaient, ils ont quadrillé le quartier, ils ont
537 laissé le car juste en face de Chicago. Quand ils sont revenus ils étaient bleus,
538 éccœurés de la vie. Il y en avait qui étaient restés dans le car et quand ils se sont fait
539 tirer dessus, ils se sont couchés, ils sont restés pendant deux heures prostrés. Le
540 GIGN il est venu ici pour déloger les mecs qui tiraient. Deux jour de siège ! Et la
541 nuit ils se caguaient dessus parce que les mecs ils étaient fous. Ce n'était pas des
542 types comme moi, c'étaient d'autres jeunes, une autre pointure.
543 Et là les C.R.S. ils ont été ridiculisés. Heureusement ça a fini par s'arranger. Ça
544 s'est aplani. Et là c'est bizarre mais finalement d'un mal il sort un bien. Parce que
545 lorsqu'il y a eu les C.R.S., tout le monde s'est mis à tirer sur eux. Ça veut dire que
546 les Gitans qui tiraient sur les Arabes ont tiré sur les C.R.S. et les Arabes qui tiraient
547 sur les Gitans ils ont aussi tiré sur les C.R.S. C'est comme ça qu'ils ont crevé
548 l'abcès. Ils ont trouvé un exutoire qui était l'État, la représentation de l'État qui les
549 avait mis dans la merde les uns et les autres qui les a obligé à vivre en communauté
550 alors qu'ils n'étaient pas tout à fait partisans. Donc ils ont déchargé leur haine
551 dessus et à partir de là ils se sont mieux entendu. A partir de là, Chicago a englobé
552 les Gitans. Ils ont dit "Chicago ça veut dire tout le monde", c'est-à-dire autant les
553 Gitans que les Arabes.
554 Et à partir de là, tu ne disais plus je suis de la place ou quoi que ce soit, tout le
555 monde disait je suis de l'Ariane. On ne disait pas je suis de la place, je suis de Saint-
556 Jo, je suis de Saint-Pierre... A partir de là c'était toujours l'Ariane. Tout le monde
557 était de l'Ariane. Les mecs de Chicago pouvaient fréquenter les mecs de Saint-
558 Pierre, les mecs de Saint-Pierre fréquentaient ceux de Chicago, vraiment c'est
559 devenu un quartier, c'était l'Ariane. Tout le monde fréquentait tout le monde, autant
560 les Gitans du camp ils allaient à Chicago, vraiment c'était tout le monde.
561 Donc c'était d'abord entre nous. Mais une fois qu'il y a eu une unité alors là ça a
562 été le scandale pour les autres. Parce qu'avant on faisait des expéditions, mais ce
563 n'était pas un quartier. Quand on parlait, on disait "putain les mecs de Saint-Pierre
564 ils ont été en ville et ils ont fait ça, ils ont fait ça", ou "il y en a un qui a fait ça avec
565 l'autre, il y a l'autre qui s'est battu avec untel". Mais après c'était interdit. Tu
566 n'avais plus le droit de te battre. Par exemple un mec de Saint-Pierre ne se battait
567 pas avec un mec de Saint-Jo. Si on entendait ça, les mecs de Saint-Pierre allaient

568 voir les mecs de Saint-Jo et leur disaient : “qu’est-ce que c’est que cette histoire, qui
569 c’est qui a fait ça, pourquoi lui il a fait ça?”. Donc vraiment il y avait une police
570 dans l’Ariane qui tournait, c’étaient les jeunes. C’est nous qui faisons la police. Et
571 quand un mec balançait un autre mec, par exemple si deux mecs avaient volé
572 ensemble, ils avaient braqué une mobylette et l’un d’eux se fait attrapé et balance
573 l’autre, lui je te promets, il est interdit de séjour à l’Ariane. Pas simplement à Saint-
574 Joseph ou à Saint-Pierre. A la limite même ça montait un peu plus loin, jusqu’à la
575 Trinité il ne pouvait pas y aller.
576 Mais les premiers à en pâtir de l’unité de l’Ariane, de la création d’un quartier
577 qu’on aura nous vécu en tant que quartier, ça a été les autres quartiers. Là vraiment
578 ça a été le début des embrouilles avec les autres quartiers, gravement. L’Ariane a
579 levé la tête pour dire “on est le plus sauvage de tous les quartiers de Nice”. On s’est
580 battu avec tout le monde : Gillette, Batéco, Las Planas. Pourtant ce sont des grandes
581 cités quand même, il y avait du peuple. Saint-Augustin ça a été vraiment
582 l’hécatombe. Chaque fois qu’on y allait on cartonait. A l’époque on se vantait de
583 dire que l’Ariane est un quartier où personne n’est venu. Aucun quartier n’est venu
584 nous faire la guerre à l’Ariane. Ça a toujours été l’Ariane qui s’est déplacé dans
585 d’autres quartiers et qui leur a fait la misère. Partout où on est passé on a fait un
586 carton et on est parti. Et il n’y a personne, aucun quartier qui est venu ici se battre.
587 Même le Vieux-Nice, pourtant c’est un des plus vieux quartiers, jamais. Pasteur qui
588 est quand même pas loin, jamais. Parfois on y allait à Pasteur, on faisait des razzias,
589 on descendait des mobylettes, on regardait les mecs en face de leur bloc, jamais tu
590 as vu ça à l’Ariane. Il n’y en a aucun qui aurait eu le culot de faire ça parce qu’on le
591 fracassait. Mais c’étaient toujours des têtes à têtes. C’était bien parce qu’il y avait
592 un côté loyal, pas genre on t’attrape à dix on te fracture un mec. Non là c’était du
593 genre “tu en as toi ? ouais ? bon, viens, mets-toi là”, “toi aussi ? mets-toi là”, “toi
594 tu veux pas ? recule”, “toi tu veux ? viens ici”. “bon il y en a quatre qui sont prêts à
595 se battre alors toi tu prends lequel ? moi celui-là, moi celui-là”. Et vas-y, les mecs
596 ils se mettaient en rond et puis après on regardait qu’est-ce qui se passait, qui c’est
597 qui pleure, qui c’est qui part en courant, voilà. Et après on se moquait : “pédés,
598 enculés, tapettes”, les mecs ils étaient dégoûtés. »

II. CORPUS DE PRESSE (NICE-MATIN)

II.1. Corpus 1. « Vie des quartiers » (1970-1984)

- Nice-Matin* du 2/01/70 Saint-Augustin - "Qui se doutait d'une telle situation Aujourd'hui à Nice?" ».
- Nice-Matin* du 13/02/70, « Thiers-Gambetta - Un nouveau système d'éclairage expérimenté sous le pont du boulevard Gambetta ».
- Nice-Matin* du 13/02/70, « Le Port - Pas de rocade pour la place Guynemer ».
- Nice-Matin* du 13/02/70, « Saint-Sylvestre - Quand la voie est trop étroite ».
- Nice-Matin* du 13/02/70, « Le Piol - L'avenue Paul-Arène ne sera pas débaptisée ».
- Nice-Matin* du 30/03/70, « Centre-ville - Un nouveau chantier de l'autoroute sud s'ouvre place Saint-Philippe ».
- Nice-Matin* du 24/04/70, « Paillon - Problèmes de circulation quai Maréchal-Lyautey ».
- Nice-Matin* du 24/04/70, « Magnan - A la M.J.C Nice-Magnan ».
- Nice-Matin* du 4/05/70, « Vieux-Nice - Les encombrements du cours Salaya... Comment y remédier? ».
- Nice-Matin* du 4/05/70, « Ferber - Nettoyer le "coin des pêcheurs" ».
- Nice-Matin* du 4/05/70, « Magnan - Le comité de quartier Bas-Fabron - Cambrai - Carlone réclame un bureau de poste et l'élargissement de l'avenue de Fabron ».
- Nice-Matin* du 4/05/70, « Centre-ville - Les fleurs à portée de cabas! ».
- Nice-Matin* du 26/06/70, « Vieux-Nice - Un exemple d'anarchie : la rue Saint-François-de-Paule ».
- Nice-Matin* du 26/06/70, « Magnan - L'aménagement du carrefour Magnan-voie rapide : débit doublé pour la circulation automobile et large passage protégé pour les piétons ».
- Nice-Matin* du 10/07/70, « Construction d'un groupe scolaire (primaire et maternelle) à la Bornala ».
- Nice-Matin* du 10/07/70, « Saint-Augustin - Au sujet du bruit des avions à réaction près de l'aéroport et au dessus de la ville ».
- Nice-Matin* du 10/07/70, « St-Roch - St-Charles - Syndicat d'initiative et de défense des intérêts du quartier St-Roch - St-Charles ».
- Nice-Matin* du 10/07/70, « Centre-ville - Vandalisme et tapage nocturne square Mozart ».
- Nice-Matin* du 10/07/70, « Risso - Un "petit métro (bus) de surface" le long du Paillon ».
- Nice-Matin* du 10/08/70, « Magnan - Le nouveau carrefour ».
- Nice-Matin* du 10/08/70, « Cimiez - "Il Paradiso" et "El Paradisio" : ne pas confondre... ».
- Nice-Matin* du 10/08/70, « Centre-ville - Encore des protestations à propos des Lionceaux! ».
- Nice-Matin* du 10/08/70, « Libération - L'avenue Bridault est sale... ».
- Nice-Matin* du 25/09/70, « Bon-Voyage - Faut-il démolir la chapelle pour rendre le virage moins dangereux? ».
- Nice-Matin* du 25/09/70, « Gambetta - Pas de feu rouge à la rue Rocher ».
- Nice-Matin* du 12/10/70, « Centre-ville - Des bureaux provisoires sur le parking Biscarra ».
- Nice-Matin* du 12/10/70, « Saint-Sylvestre - Pour les eaux pluviales, on installe un aqueduc sous l'avenue Jean-Behra ».
- Nice-Matin* du 12/10/70, « Cimiez - Quand le "17" sort du droit chemin ».
- Nice-Matin* du 12/10/70, « Riquier - A quelle heure part l'autobus ».

- Nice-Matin* du 9/11/70, « Centre-ville - Devant l'église Notre-Dame les convois funèbres ne gêneront plus la circulation ».
- Nice-Matin* du 9/11/70, « Saint-Philippe - La circulation aux abords de la place : irritation et préoccupation... ».
- Nice-Matin* du 9/11/70, « Vallon des fleurs - Pas de classe maternelle à l'école des acacias ».
- Nice-Matin* du 18/12/70, « Centre-ville - Les embarras de la rue Maréchal-Joffre ».
- Nice-Matin* du 18/12/70, « Pasteur - Un "feu", S.V.P devant l'école du Vélodrome ».
- Nice-Matin* du 22/01/71, « L'Ariane - Nouveau pont entre l'Ariane et la Trinité : une réalisation assez lointaine ».
- Nice-Matin* du 22/01/71, « Carras - Réfection de la chaussée de l'avenue Saint-Augustin après Carnaval ».
- Nice-Matin* du 22/01/71, « François-Grosso - La grande pagaille ».
- Nice-Matin* du 22/02/71, « Pasteur - L'élargissement de l'avenue de la Voie Romaine devrait être terminé dans un mois ».
- Nice-Matin* du 22/02/71, « Mont-Boron - Des "feux" pour la protection des piétons Corniche André-de-Joly ».
- Nice-Matin* du 22/02/71, « Cimiez - A propos de "feux" sur le boulevard de Cimiez... ».
- Nice-Matin* du 22/02/71, « Riquier - Pas question pour le moment de toucher au jardin Caïs-de-Gilette ».
- Nice-Matin* du 22/02/71, « Garibaldi - Un point noir de la circulation : le carrefour Jean-Jaures - Garibaldi - Saint-Sébastien ».
- Nice-Matin* du 22/03/71, « Les problèmes scolaires à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 22/03/71, « Saint-Maurice - TNL : Rétablissement probable de l'arrêt "Parc Chambrun" ».
- Nice-Matin* du 22/03/71, « Pasteur - Une usine bruyante ».
- Nice-Matin* du 2/04/71, « Mont-Boron - L'encombrement du boulevard Maetrtlinck : s'armer de patience... ».
- Nice-Matin* du 2/04/71, « Cimiez - La construction de "l'épine dorsale" du réseau téléphonique-Est terminée avant juillet? ».
- Nice-Matin* du 2/04/71, « Magnan - Les embarras du boulevard Carlone ».
- Nice-Matin* du 2/04/71, « Libération - Décharge improvisée ».
- Nice-Matin* du 3/05/71, « Cimiez - Le monument gênait la circulation ».
- Nice-Matin* du 3/05/71, « Saint-Barthélémy - Un premier pas vers l'élargissement de l'avenue Cyrille Besset ».
- Nice-Matin* du 28/06/71, « Cimiez - Améliorer la visibilité place du commandant Gêrôme ».
- Nice-Matin* du 12/07/71, « Bon Voyage - Un carrefour à 2 niveaux, route de Turin ».
- Nice-Matin* du 12/07/71, « Port - Arroser la poussière sur les quais... ».
- Nice-Matin* du 12/07/71, « Rimiez - Une plaque "centre ville" SVP ».
- Nice-Matin* du 12/07/71, « Libération - Pour l'ouverture d'un bureau de poste ».
- Nice-Matin* du 9/08/71, « Saint-Sylvestre - A la rentrée, une nouvelle école de filles (16 classes) sera en service ».
- Nice-Matin* du 9/08/71, « Fabron - Pitié pour les chats ».
- Nice-Matin* du 9/08/71, « Cimiez - Rimiez - Brancolar - Une pétition pour réclamer des mesures contre l'insécurité ».
- Nice-Matin* du 27/09/71, « Le Port - Une nouvelle classe enfantine créée à l'école ».
- Nice-Matin* du 27/09/71, « Saint-Barthélémy - Le central "Nice 02" ne rallie pas tous les suffrages et pourtant... ».
- Nice-Matin* du 27/09/71, « Pasteur - Le sacrifice des platanes! ».
- Nice-Matin* du 25/10/71, « Californie - Un tapis d'enrobé sur le trottoir près de l'aéroport ».
- Nice-Matin* du 25/10/71, « Bon Voyage - Le téléphone public installé cette semaine ».
- Nice-Matin* du 25/10/71, « Saint-Sylvestre - Les T.N.L et la rue Antoine-Veran ».

Nice-Matin du 15/11/71, « Pour permettre la construction d'un passage souterrain, des platanes seront arrachés sur les boulevards Dubouchage et Victor-Hugo ».

Nice-Matin du 15/11/71, « Libération - La suppression du bureau de poste de la rue Parmentier ».

Nice-Matin du 15/11/71, « Gambetta - Un arrêt de bus mal placé ».

Nice-Matin du 10/12/71, « Saint-Augustin - Une nouvelle tranche de 1.600 H.L.M ».

Nice-Matin du 10/12/71, « Libération - Plaidoyer pour les espaces verts ».

Nice-Matin du 10/12/71, « Cimiez - Contre les "J.V." police, chiens et motos... ».

Nice-Matin du 10/12/71, « Vieux-Nice - Ecole Ste-Dominique : danger pour enfants ».

Nice-Matin du 7/01/72, « Avec la rectification d'un virage de l'avenue Saint-Lambert disparaît un témoin de la petite histoire locale ».

Nice-Matin du 7/01/72, « Centre-ville - L'entrée de la Charité et les embarras du boulevard Dubouchage ».

Nice-Matin du 7/01/72, « Quand l'autobus n'arrive pas... ».

Nice-Matin du 7/01/72, « L'Ariane - Cimetière de l'est : une entrée inachevée ».

Nice-Matin du 25/02/72, « Crémat - Un carrefour dangereux... faute de visibilité ».

Nice-Matin du 25/02/72, « Vieux-Nice - Dames seulement... ».

Nice-Matin du 15/03/72, « Pessicart - Changement de décor derrière l'église St-Paul ».

Nice-Matin du 15/03/72, « Thiers - Gambetta - Pas de feux au carrefour Thiers-Gambetta ».

Nice-Matin du 17/04/72, « Baumettes - Espaces verts et projets d'extension du lycée hôtelier ».

Nice-Matin du 17/04/72, « Fabron - Pour l'élargissement de l'avenue ».

Nice-Matin du 17/04/72, « Saint-Augustin - Projet de création d'un groupe scolaire avenue Vittone ».

Nice-Matin du 30/05/72, « Les riverains de la rue Trachel en guerre contre les poids lourds ».

Nice-Matin du 30/05/72, « Centre-ville - Un axe rouge rue Alberti? Annoncez - au moins - la couleur! ».

Nice-Matin du 30/05/72, « Saint-Roch - Un bidonville indésirable ».

Nice-Matin du 12/06/72, « A partir du 1er juillet, à Saint-Philippe - Mise en service d'un tronçon de la nouvelle autoroute urbaine sud ».

Nice-Matin du 12/06/72, « Cimiez - D'ici deux ans, la place du Commandant-Gérôme et le Ray seront reliés directement par "bus" ».

Nice-Matin du 12/06/72, « Dans quelques jours - Des couloirs d'autobus le long de la promenade du Paillon ».

Nice-Matin du 17/07/72, « Saint-Roch - Le groupe Saint-Charles : sur ce terrain vont se dresser de nouvelles H.L.M ».

Nice-Matin du 17/07/72, « Bon Voyage - Le toboggan des abattoirs : mise en service le 27 juillet ».

Nice-Matin du 17/07/72, « Centre-ville - Parking de la Charité : fermeture à la fin du mois ».

Nice-Matin du 7/08/72, « Le Port - Une maison neuve pour le pont-bascule ».

Nice-Matin du 7/08/72, « Cimiez - L'avenue des Arènes sera rendue à la libre circulation au début de l'automne ».

Nice-Matin du 18/09/72, « La Madeleine - Un nouveau chemin de la Costière ».

Nice-Matin du 18/09/72, « Mont-Boron - A propos d'un trou dans le caniveau ».

Nice-Matin du 18/09/72, « Saint-Philippe - Les trottoirs de la rue Estienne d'Orves sont défoncés : les enfants marchent dans la rue ».

Nice-Matin du 20/10/72, « Victor-Hugo - L'emplacement de l'ancienne chambre des métiers disponible pour accueillir la construction du nouveau Rectorat... quand les crédits en seront débloqués ».

Nice-Matin du 20/10/72, « Riquier - Des "feux" très attendus ».

Nice-Matin du 20/10/72, « Riquier - La "toilette" finale du square Normandie-Niemen ».

- Nice-Matin* du 20/10/72, « Cimiez - Rimiez - Brancolar - Circulation, sécurité et téléphone public ».
- Nice-Matin* du 25/11/72, « Ce ponton géant est utilisé dans le port de Nice pour la réfection du quai de la Douane ».
- Nice-Matin* du 25/11/72, « Promenade Corniglion-Moligner - Des fleurs ou du métal? ».
- Nice-Matin* du 25/11/72, « Route de Grenoble - Un nouveau collecteur pour les eaux du canal des Moulins ».
- Nice-Matin* du 25/11/72, « Gambetta - Un chemin privé... très fréquenté ».
- Nice-Matin* du 25/11/72, « Magnan - Si les automobilistes respectaient les panneaux... ».
- Nice-Matin* du 25/11/72, « Mont-Boron - Pose et distribution de nourrissoirs pour les oiseaux ».
- Nice-Matin* du 25/11/72, « L'Ariane - Un dépôt d'ordure qui s'éternise ».
- Nice-Matin* du 18/12/72, « Rimiez - Un carrefour très élargi... ».
- Nice-Matin* du 18/12/72, « Mont-Gros - Des égouts S.V.P ».
- Nice-Matin* du 5/01/73, « La Madeleine - Un pont sur la voie ferrée au "Chemin de la Costière" ».
- Nice-Matin* du 5/01/73, « L'Ariane - La lumière viendra d'un haut et les fils passeront sous terre : plus de poteaux électriques route de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 5/01/73, « Riquier - L'utilisation de l'espace libéré par la Cie T.N.L ».
- Nice-Matin* du 5/01/73, « Californie - Parce que les automobilistes ne sont pas toujours respectueux des règlements : un accès difficile... ».
- Nice-Matin* du 12/02/73, « Sainte-Antoine-de-Ginestière - Un parking et une chaussée plus large près des résidences universitaires "Baie des Anges" ».
- Nice-Matin* du 12/02/73, « Gambetta - Une taille franche pour les platanes ».
- Nice-Matin* du 12/03/73, « Port - On élargit le quai Capacino ».
- Nice-Matin* du 12/03/73, « Californie - Un tas de terre encombrant au parc Kirchner ».
- Nice-Matin* du 12/03/73, « Gairaut - De l'eau pour les nouveaux venus ».
- Nice-Matin* du 9/04/73, « Port - Garibaldi - Des dégagements pour la nouvelle gare d'autobus ».
- Nice-Matin* du 9/04/73, « La Mantéga - Des trottoirs encombrés de matériaux de construction ».
- Nice-Matin* du 9/04/73, « M. Paul FERGUT réélu président du syndicat de défense des intérêts de Sainte-Antoine-de-Ginestière ».
- Nice-Matin* du 20/08/73, « Mont-Boron - Trop de décibels sur le chantier ».
- Nice-Matin* du 23/09/73, « Gambetta - Le square Henri-Christiné : un terrain de football? ».
- Nice-Matin* du 23/09/73, « Dubouchage - Un carrefour à étudier de près ».
- Nice-Matin* du 28/10/73, « Port - Vers un élargissement de la partie haute de la rue Antoine-Gautier ».
- Nice-Matin* du 28/10/73, « Parc Impérial - Création d'un jardin d'enfants, avenue Primerose ».
- Nice-Matin* du 29/11/73, « L'Ariane - Vingt-deux classes en cours de construction pour agrandir l'école de la rue Guiglionda-de-Sainte-Agathe ».
- Nice-Matin* du 29/11/73, « Bornala - Circulation bloquée : on demande un garage... ».
- Nice-Matin* du 29/11/73, « Saint-Roch - Des personnes âgées heureuses à la résidence Saint-Roch ».
- Nice-Matin* du 26/12/73, « Cimiez - La façade de la villa des Arènes restaurée selon la technique ancienne ».
- Nice-Matin* du 26/12/73, « Caucade - Le cimetière a atteint les limites extrêmes de son extension ».
- Nice-Matin* du 26/12/73, « St-Augustin - T.N.L : ligne semi-directe ».
- Nice-Matin* du 26/12/73, « Saint-Roch - Une circulation trop intense par un pont trop étroit ».

- Nice-Matin* du 26/12/73, « Saint-Barthélémy - Les abords (peu sûrs) d'une école ».
- Nice-Matin* du 4/01/74, « Des cabines téléphoniques détériorées par des vandales dans les quartiers Gambetta, Pessicart et Nice-Nord ».
- Nice-Matin* du 4/01/74, « Saint-Roch - L'élargissement du pont St-Michel est à l'étude ».
- Nice-Matin* du 4/01/74, « Centre-ville - Des feux... contradictoires boulevard Jean-Jaures ».
- Nice-Matin* du 4/01/74, « Rimiez - L'autobus n° 15 ne dépassera pas la place Commandant-Gérôme ».
- Nice-Matin* du 4/01/74, « L'Ariane - A la recherche des "espaces verts" ».
- Nice-Matin* du 22/02/74, « Les Baumettes - A propos du sens unique de l'avenue des Baumettes ».
- Nice-Matin* du 22/02/74, « Le comité intercollines (Pessicart, St-Pierre-de-Féric, St-Pancrace) obtient un rétablissement d'une desserte pratique par autobus ».
- Nice-Matin* du 22/02/74, « Saint-Augustin - Pas de crèche avant 1975 ».
- Nice-Matin* du 22/02/74, « Libération - Une place sans nom ».
- Nice-Matin* du 16/03/74, « On demande des feux au boulevard Grosso ».
- Nice-Matin* du 17/04/74, « Sainte-Hélène - Les terrassements du groupe scolaire sont achevés ».
- Nice-Matin* du 17/04/74, « L'Ariane - Encore la question des transports en commun ».
- Nice-Matin* du 17/04/74, « Les Baumettes - Le musée Jules-Chéret est en train de faire peau neuve ».
- Nice-Matin* du 30/05/74, « Riquier - le Port - Saint-Roch - Les difficultés de la scolarité évoquées au cours d'une table ronde ».
- Nice-Matin* du 30/05/74, « Le vallon de Gattamua n'est plus qu'un mauvais souvenir! ».
- Nice-Matin* du 30/05/74, « Gambetta - AVENUE DES FLEURS / CIRCULATION DIFFICILE ».
- Nice-Matin* du 30/05/74, « Centre-ville - Les tunnels sous la gare : terminés au début de l'été ».
- Nice-Matin* du 30/05/74, « Saint-Roch - Un feu orange clignotant ».
- Nice-Matin* du 30/05/74, « Le Port - Toujours les stationnements gênants ».
- Nice-Matin* du 14/06/74, « Le Port - Vers un élargissement du quai Lunel ».
- Nice-Matin* du 14/06/74, « Centre-ville - Rue Hôtel-des-Postes : une onde verte pour les autobus... ».
- Nice-Matin* du 14/06/74, « Vallon des Fleurs - Quand les jeunes s'y mettent... ».
- Nice-Matin* du 14/06/74, « La Madeleine - Le monument du souvenir... ».
- Nice-Matin* du 16/09/74, « Circulation dangereuse : Soyez prudents, avenue de la Californie ».
- Nice-Matin* du 16/09/74, « Carras - Avenue Ste-Marguerite : passage pour piétons obligatoire ».
- Nice-Matin* du 16/09/74, « Le Port - Les bancs du jardin Théodore-de-Banville sont usagés ».
- Nice-Matin* du 16/09/74, « Saint-Roch - Des trottoirs souhaités rue de Roquebillière ».
- Nice-Matin* du 28/10/74, « Port - Elargissement du quai Lunel ».
- Nice-Matin* du 28/10/74, « Cimiez - Nouvel éclairage ».
- Nice-Matin* du 28/10/74, « L'Ariane - Les cars des T.N.L assureront la desserte dans le courant décembre ».
- Nice-Matin* du 28/10/74, « St-Roman-de-Bellet - Toujours la cabine téléphonique ».
- Nice-Matin* du 13/01/75, « Port - Mise en place du siphon du collecteur général ».
- Nice-Matin* du 13/01/75, « Paillon - Elargissement de l'avenue Gallieni ».
- Nice-Matin* du 14/02/75, « Une association commerçants et indépendants de l'Ariane est en cours de création ».
- Nice-Matin* du 14/02/75, « Un boulevard, S.V.P, pas un parking sauvage! ».

Nice-Matin du 4/03/75, « L'Ariane - Un autre visage demain pour la petite place centenaire ».

Nice-Matin du 4/03/75, « Port - Le comité de défense se félicite de la mise en service d'un mini-bus par la société T.N ».

Nice-Matin du 7/04/75, « La nouvelle école de Sainte-Hélène... ».

Nice-Matin du 7/04/75, « Mont-Boron - Circulation et trottoirs malaisés ».

Nice-Matin du 7/04/75, « Les Baumettes - Pas assez de trottoirs ».

Nice-Matin du 7/04/75, « Gorbella - On réclame des points de vente de tickets de transports en commun ».

Nice-Matin du 7/04/75, « Parc Impérial - L'avenue du Dauphiné empruntée par des poids lourds "sauvages" ».

Nice-Matin du 7/07/75, « La Lanterne - L'élargissement de l'avenue Raoul-Dufy prolongée ».

Nice-Matin du 7/07/75, « Saint-Roch - Stationnement abusif des poids lourds, rue Ricolfi ».

Nice-Matin du 7/07/75, « Crémat - Un petit sentier aménagé en "pas d'âne" ».

Nice-Matin du 7/07/75, « L'Ariane - Un centre de loisir pour adolescents organisé par l'ALPAN et la FFC ».

Nice-Matin du 17/07/75, « Centre-ville - Les couloirs pour les bus de la rue Massena ».

Nice-Matin du 17/07/75, « Saint-Etienne - Mini-tunnel : comment augmenter leur débit ».

Nice-Matin du 17/07/75, « Saint-Isidore - NATIONALE 202 : attention! double sens dangereux ».

Nice-Matin du 17/07/75, « L'Ariane - Création du Comité d'intérêts du quartier de l'Ariane-Nord ».

Nice-Matin du 29/09/75, « Place Max-Barel - Réaménagement pour la fin de l'année et peut-être plus tard, un mini tunnel ».

Nice-Matin du 29/09/75, « Valrose - L'Etat exproprie des immeubles en vue de l'extension future de l'université de Nice ».

Nice-Matin du 29/09/75, « Centre-ville - Une nouvelle allée d'accès au jardin Albert-ler ».

Nice-Matin du 26/10/75, « Cimiez - A chacun sa part de trottoir ».

Nice-Matin du 26/10/75, « Gare S.N.C.F : A l'aide, porteurs! ».

Nice-Matin du 6/11/75, « Bord de mer - Une sortie (provisoire) d'égout : des remous pour quelques jours ».

Nice-Matin du 6/11/75, « Quand les automobilistes regrettent une flèche verte ».

Nice-Matin du 1/12/75, « Cimiez - Mise en place d'un éclairage nouveau ».

Nice-Matin du 1/12/75, « Saint-Barthélémy - Le feu rouge et les daltoniens ».

Nice-Matin du 1/12/75, « Pasteur - Des feux tricolores qui provoquent des embouteillages ».

Nice-Matin du 1/12/75, « Vieux-Nice - Zone piétonnière S.V.P ».

Nice-Matin du 12/01/76, « Cimiez - L'avenue Bieckert sera rendue à la circulation courant février ».

Nice-Matin du 30/03/76, « Saint-Augustin - Californie - Des projets pour ce quartier dont le développement devrait être exceptionnel dans les années à venir ».

Nice-Matin du 5/04/76, « Fabron - Aucun arbre ne sera sacrifié ».

Nice-Matin du 5/04/76, « Mignan - Mur litigieux ».

Nice-Matin du 5/04/76, « Syndicat de défense du quartier Caucade, Sainte-Marguerite, Corniche-Fleurie: les espaces verts et l'élargissement des voies ».

Nice-Matin du 3/05/76, « Démolition d'un immeuble boulevard Raimbaldi en vue de la construction du "pont Lépante" ».

Nice-Matin du 1/06/76, « Rue Massena - Naissance officielle demain de la zone piétonne de la place Massena à la place Magenta ».

Nice-Matin du 27/07/76, « Saint-Maurice - Querelle autour du double sens avenue Henri-Dunant ».

- Nice-Matin* du 31/08/76, « Le bruit sur le port de Nice: la lutte est engagée, mais il reste beaucoup à faire ».
- Nice-Matin* du 12/10/76, « Saint-Roch - L'avenue Giacobi transformée en torent! ».
- Nice-Matin* du 30/11/76, « Un square (Emile-Rostan) transformé en garage permanent... ».
- Nice-Matin* du 30/11/76, « Une nouvelle association Boussiers-Bellet-Var ».
- Nice-Matin* du 11/12/76, « Première visite officielle au nouveau groupe scolaire de Caucade ».
- Nice-Matin* du 11/12/76, « Un centre social inauguré hier aux HLM Saint-Augustin ».
- Nice-Matin* du 24/01/77, « Angle Boulevard Dubouchage - rue Blacas on démolit un immeuble pour reconstruire ».
- Nice-Matin* du 16/02/77, « Av. Jean-Médecin: platane abattu ».
- Nice-Matin* du 16/02/77, « Libération: pas de diminution des espaces verts en prévision ».
- Nice-Matin* du 16/02/77, « La Conque: un quartier dont les habitants s'estiment déshérités ».
- Nice-Matin* du 28/03/77, « Tzaréwitch-Grosso- Général Weygand-Parc Impérial ».
- Nice-Matin* du 28/03/77, « Magnan ».
- Nice-Matin* du 28/03/77, « Pasteur - Flores - Saint-Pons - Versant est de Cimiez ».
- Nice-Matin* du 28/03/77, « Vallon Obscur, la Clua, St-Pancrace, la Séréna-Fleurie, Col-de-Bast ».
- Nice-Matin* du 28/03/77, « Un abri-bus au Port, SVP! ».
- Nice-Matin* du 26/04/77, « A l'Ariane, un bureau de police plutôt calme ».
- Nice-Matin* du 13/05/77, « L'Ariane "troisième âge": Retraite n'égale pas inactivité ».
- Nice-Matin* du 13/05/77, « Avenue Jean-Médecin - Trottoirs moins larges ».
- Nice-Matin* du 13/05/77, « Derrière le stade du XVe-Corps: Place aux boulistes et aux enfants ».
- Nice-Matin* du 13/05/77, « Tzarewitch-Grosso: des satisfactions, mais... ».
- Nice-Matin* du 29/07/77, « Quai des Etats-Unis - L'ancien immeuble du tribunal administratif a disparu... ».
- Nice-Matin* du 29/07/77, « Cimiez - Le désert de Cimiez ».
- Nice-Matin* du 29/07/77, « Raimbaldi - Le dernier tronçon du boulevard Raimbaldi mis en sens unique lundi 1er août ».
- Nice-Matin* du 29/07/77, « Gambetta - Un "tourne-à-gauche" place Franklin ».
- Nice-Matin* du 3/08/77, « Premiers essais à l'usine nouvelle de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 3/08/77, « Au chemin de Crémat un chantier pour supprimer le passage à niveau de Saint-Isidore ».
- Nice-Matin* du 19/08/77, « Square fleuri à Saint-Philippe ».
- Nice-Matin* du 19/08/77, « Raubà-Capeu - Quand les panneaux fleurissent ».
- Nice-Matin* du 24/10/77, « Un bus pour Fabron-supérieur SVP! ».
- Nice-Matin* du 24/10/77, « Réunion du comité d'action et de défense des intérêts de la Madeleine ».
- Nice-Matin* du 24/10/77, « Le chantier du boulevard Raimbaldi : dans le cadre de l'échangeur Saint-Lambert ».
- Nice-Matin* du 24/10/77, « Le passage à niveau Cros-de-Capeu: un danger ».
- Nice-Matin* du 24/10/77, « Peau neuve pour les squares Dufourmantel et Olivetto ».
- Nice-Matin* du 14/11/77, « Les Baumettes - Le musée... des décombres ».
- Nice-Matin* du 14/11/77, « Crémat, Gros-Pin, Canta-Galet: Des résultats pour le groupement de défense ».
- Nice-Matin* du 14/11/77, « La ZAC de l'Arénas: une réunion pour rien... ».
- Nice-Matin* du 5/12/77, « L'Ariane : Equipement et environnement au centre des préoccupations de l'Association de défense qui a tenu sa quatrième assemblée générale ».
- Nice-Matin* du 5/12/77, « Saint-Roch: Le problème des HLM Roquebillière. Les architectes: "La pollution de l'eau chaude sanitaire? Un problème de prototype." ».
- Nice-Matin* du 5/12/77, « Frédéric-Passy - Passage intempestif de véhicules lourds ».

- Nice-Matin* du 16/01/78, « Las Planas - Jean-Behra - Une solution au problème de l'évacuation des eaux usées ».
- Nice-Matin* du 16/01/78, « Digue-des-Français - Une passerelle pour les piétons sur la digue-des-Français ».
- Nice-Matin* du 13/02/78, « Lépante - Notre-Dame - Sens unique - Feux rouges - Travaux ».
- Nice-Matin* du 13/02/78, « Wilson - Revêtement neuf pour des rues qui en avaient bien besoin ».
- Nice-Matin* du 13/02/78, « Place Massena - L'ADPM : non à la rupture de l'harmonie architecturale ».
- Nice-Matin* du 13/02/78, « La Clua - Un terrain d'aventure dans la colline ».
- Nice-Matin* du 27/03/78, « Cimiez - Elargissement (ponctuel) de l'avenue des Arènes ».
- Nice-Matin* du 27/03/78, « Boulevard Carlone - Des interdictions mais toujours la même pagaille ».
- Nice-Matin* du 27/03/78, « Port de Nice - Qualité de la vie : bruit et pollution! ».
- Nice-Matin* du 27/03/78, « Saint-Sylvestre - Sécurité, sport et écologie ».
- Nice-Matin* du 27/03/78, « L'Ariane - Pas d'amélioration des heures d'ouverture du bureau postal ».
- Nice-Matin* du 25/04/78, « Quai des Etats-Unis - Une file de plus pour les voitures ».
- Nice-Matin* du 25/04/78, « Saint-Antoine de Ginestière - Bilan de l'association de quartier ».
- Nice-Matin* du 25/04/78, « Magnan - Grosso - Autobus pour les scolaires ».
- Nice-Matin* du 25/04/78, « Saint-Roch - L'homme qui rentrait au nord ».
- Nice-Matin* du 29/05/78, « Parking rustique au Mont-Alban ».
- Nice-Matin* du 29/05/78, « Comité d'initiative du Mont-Boron ».
- Nice-Matin* du 29/05/78, « Carlone-Bornala - Un rond-point royaume des enfants ».
- Nice-Matin* du 5/06/78, « L'Ariane - Des réalisations, mais aussi des projets en attente ».
- Nice-Matin* du 5/06/78, « Pasteur - Les dangers du carrefour "des Abattoirs"... ».
- Nice-Matin* du 5/06/78, « Saint-Etienne - L'échangeur de la voie rapide modifié ».
- Nice-Matin* du 5/06/78, « Alsace-Lorraine : un nouvel éclairage dans le jardin ».
- Nice-Matin* du 24/07/78, « Caucade - Sainte-Marguerite - Une nouvelle "Maison pour tous" : centre culturel et sportif ».
- Nice-Matin* du 24/07/78, « Rimiez - Redressement ponctuel et préventif de la chaussée par rognage du talus ».
- Nice-Matin* du 24/07/78, « L'Ariane - Enfin des bus de nuit ».
- Nice-Matin* du 24/07/78, « Saint-Isidore - Couverture du vallon, élargissement de la route ».
- Nice-Matin* du 28/08/78, « Saint-Roch - Jeux et Verdure boulevard P. Semard ».
- Nice-Matin* du 28/08/78, « Saint-Roch - Une piste de planche à roulettes rue Acchiardi-de-Saint-Léger ».
- Nice-Matin* du 28/08/78, « De-Lattre-de-Tassigny - Mystère éclairci ».
- Nice-Matin* du 4/09/78, « Centre-ville - Le square Moréno : une structure paysagère moderne et romantique ».
- Nice-Matin* du 30/10/78, « Promenade du Paillon : une piste sportive pour la planche à roulette ».
- Nice-Matin* du 30/10/78, « Centre-ville - Le square Général-Marshall enfin terminé ».
- Nice-Matin* du 30/10/78, « Pasteur : une ruine qui a la vie dure ».
- Nice-Matin* du 30/10/78, « Caucade - Assemblée générale du syndicat de défense ».
- Nice-Matin* du 20/11/78, « Centre-ville - Nouvel axe Dubouchage-Villermont en projet pour améliorer la circulation ».
- Nice-Matin* du 25/12/78, « Saint-Barthélémy - Résidence du troisième âge, jardin et gymnase ».
- Nice-Matin* du 25/12/78, « Lycée Massena : toujours les "deux-roues" interdits de parking... ».

- Nice-Matin* du 25/12/78, « HLM Roquebillière - Eau chaude polluée : le ras-le-bol des locataires ».
- Nice-Matin* du 25/12/78, « XVe-corps - Collège Victor-Duruy : des parents d'élèves en colère ».
- Nice-Matin* du 8/01/79, « Avenue Bourriglione - Les trottoirs rétrécissent ».
- Nice-Matin* du 8/01/79, « Saint-Lambert - Mirabeau - Nuisance et dander public ».
- Nice-Matin* du 8/01/79, « Rauba-Capeu - vérification et consolidation de la falaise du château ».
- Nice-Matin* du 19/02/79, « Saint-Roch - Un trottoir qui finit mal ».
- Nice-Matin* du 19/02/79, « Le Port - Les activités du comité de défense ».
- Nice-Matin* du 19/03/79, « Digue-des-Français - 5000 tonnes de roches pour tasser le sol ».
- Nice-Matin* du 19/03/79, « Cimiez - Le petit marché des quatre saisons - C'est parti ».
- Nice-Matin* du 2/04/79, « Libération - Rue François-Pellos: une percée vers le nord ».
- Nice-Matin* du 2/04/79, « La Madeleine - Ordre du jour chargé pour l'assemblée du CADIM ».
- Nice-Matin* du 14/05/79, « Baumettes - Rue Alexis-Maussa: voie privée ou voie de garage? ».
- Nice-Matin* du 14/05/79, « Mont-Boron - Une importante assemblée générale ».
- Nice-Matin* du 18/06/79, « Vieux-Nice - Place Saint-Joseph - Condamine : un îlot de calme ».
- Nice-Matin* du 18/06/79, « Port - Le futur port de plaisance : réunion avec les responsables ».
- Nice-Matin* du 18/06/79, « Inauguration de la ligne de mini-bus "Observatoire-Quatre-Chemins" ».
- Nice-Matin* du 18/06/79, « La place Massena et le palais des congrès : thème d'une intéressante assemblée générale ».
- Nice-Matin* du 23/07/79, « Rue Reine-Jeanne - Des points d'appui pour la voie rapide ».
- Nice-Matin* du 23/07/79, « Saint-Augustin - Le théâtre de toile, on en reparle ».
- Nice-Matin* du 27/08/79, « Boulevard des Deux Corniches : Elargissement d'un virage dangereux ».
- Nice-Matin* du 27/08/79, « Port - Les riverains opposés aux couloirs bus ».
- Nice-Matin* du 27/08/79, « Mont-Boron - Sauvegarde du site et dispositions pour faciliter la circulation ».
- Nice-Matin* du 10/09/79, « Centre-ville - On prépare la démolition de la gare de TN ».
- Nice-Matin* du 10/09/79, « Avenue du Mont-Alban - Tournant dangereux ».
- Nice-Matin* du 10/09/79, « Avenue de la californie - Il y a de l'abus, non? ».
- Nice-Matin* du 15/10/79, « Saint-Sylvestre - Jean-Behra - Col-de-Bast : une construction à problèmes ».
- Nice-Matin* du 15/10/79, « Pessicart - Toujours des décharges sauvages sur les colines ».
- Nice-Matin* du 15/10/79, « Colline de Saquier : le bilan d'une année à l'assemblée générale ».
- Nice-Matin* du 12/11/79, « Place Massena - Bientôt une dalle de béton et des concours d'idées ».
- Nice-Matin* du 12/11/79, « Saint-Sylvestre - Des poteaux à aligner, S.V.P ».
- Nice-Matin* du 12/11/79, « Cessole - Jardins publics : problèmes d'éclairage ».
- Nice-Matin* du 27/12/79, « Gorbella - Saint-Barthélémy : la rue Marcel-Pagnol fermée à la circulation pour cause d'effondrement ».
- Nice-Matin* du 24/01/80, « Saint-Isidore : Une agglomération victime de sa ruralité ».
- Nice-Matin* du 25/02/80, « Jean-Jaures - Félix-Faure - Nouveaux couloirs et nouveaux quais pour les bus T.N. ».

- Nice-Matin* du 25/02/80, « Californie - Ferber - Le boulevard René-Cassin s'élargit... ».
- Nice-Matin* du 25/02/80, « Chemin de la madonette - Toujours la grogne... ».
- Nice-Matin* du 25/02/80, « Mont-Boron - Bientôt un trottoir devant l'église du "Perpétuel Secours"? ».
- Nice-Matin* du 6/03/80, « Pasteur-Flores : "pot-pourri" de préoccupations pour une vaste zone ».
- Nice-Matin* du 14/04/80, « Mont-Boron - Trottoirs et caniveaux de "chères bordures"... ».
- Nice-Matin* du 14/04/80, « Lépante - Le pont sous la voie ferrée : 7,2 millions de F ».
- Nice-Matin* du 14/04/80, « Dubouchage - Toujours le stationnement sauvage ».
- Nice-Matin* du 14/04/80, « Rue Cassini - Des problèmes pour le nouveau couloir bus ».
- Nice-Matin* du 14/04/80, « Centre-ville - Du nouveau au "vieux jardin Albert-Ier" ».
- Nice-Matin* du 26/05/80, « Fabron - Château Sainte-Anne : bientôt un jardin public ».
- Nice-Matin* du 26/05/80, « Mont-Boron - Le comité d'initiative s'inquiète de l'urbanisme... ».
- Nice-Matin* du 16/06/80, « L'Ariane - Présentation du plan de la future place et de l'église ».
- Nice-Matin* du 16/06/80, « Face à l'aéroport - Une drôle d'"affiche" à l'entrée de Nice ».
- Nice-Matin* du 16/06/80, « Circulation toujours interdite sur l'ancien chemin de Saint-Barthélémy et Saint-Sylvestre ».
- Nice-Matin* du 28/07/80, « Cours Saleya - Tout un quartier doit changer de visage... Piétons en surface et voitures en sous-sol ».
- Nice-Matin* du 28/07/80, « Sainte-Hélène - Construction de sanitaires publics avec accès direct à la plage ».
- Nice-Matin* du 28/07/80, « Cimiez et Mont-Boron - Comment tourner à gauche sans danger ».
- Nice-Matin* du 4/08/80, « L'Ariane - Encore du nouveau... mais le problème gitan subsiste ».
- Nice-Matin* du 4/08/80, « Saint-Roch - M. Louis Riquier réélu pour la sixième année président du comité de défense des intérêts des locataires des résidences Roquebillière ».
- Nice-Matin* du 8/09/80, « A l'ouest du nouveau - Boulevard René-Cassin : vers une voie royale... ».
- Nice-Matin* du 8/09/80, « Centre-ville - Mini-tunnel Dubouchage : sur une seule voie... ».
- Nice-Matin* du 8/09/80, « Saint-Maurice - La moutarde qui monte au nez... ».
- Nice-Matin* du 8/09/80, « Cimiez - Cap-de-Croix - Scudéri : Circulation dangereuse ».
- Nice-Matin* du 20/10/80, « Pessicart - Décharge sauvage sur la route des collines... ».
- Nice-Matin* du 20/10/80, « Fabron - Nouvelle alerte aux éboulements ».
- Nice-Matin* du 20/10/80, « Le Ray - Un foyer qui enflamme les riverains ».
- Nice-Matin* du 10/11/80, « Le feu rouge du carrefour Carlone : un point noir! ».
- Nice-Matin* du 10/11/80, « Le Port - Croissants, brioches... et grincements de dents ».
- Nice-Matin* du 29/12/80, « Port de Nice : Des travaux qui "secoquent" la population! ».
- Nice-Matin* du 29/12/80, « Boulevard Stalingrad : un nouveau collecteur d'eaux usées ».
- Nice-Matin* du 29/12/80, « Saint-Augustin - cité des Moulins - Une balustrade sur l'escalier de la poste ».
- Nice-Matin* du 29/12/80, « Bon-Voyage - D'un problème à l'autre... ».
- Nice-Matin* du 12/01/81, « Cessole - Cyrille-Besset - Carrefour bientôt réaménagé pour faciliter le trafic ».
- Nice-Matin* du 12/01/81, « Cimiez - Un orchestre d'enfants au centre culturel ».

- Nice-Matin* du 12/01/81, « Le Port - Bureau de poste : pour cette année ? ».
- Nice-Matin* du 12/01/81, « Tzarewitch - Tous les problèmes passés en revue par le comité de défense ».
- Nice-Matin* du 12/01/81, « Franck-Pilatte : arceaux d'incécuité ».
- Nice-Matin* du 16/02/81, « Riso - Importants travaux de terrassement ».
- Nice-Matin* du 16/02/81, « L'Ariane - En froid avec le chauffage et l'eau chaude! ».
- Nice-Matin* du 16/02/81, « Mirabeau St-Lambert - M. Paul Daury réélu président du comité de quartier ».
- Nice-Matin* du 16/02/81, « Madonette ».
- Nice-Matin* du 16/02/81, « Tzarewitch - Grosso - Gambetta - Comité de défense : démission du président ».
- Nice-Matin* du 9/03/81, « Pasteur - On élargit les voies dans le secteur Lyautey ».
- Nice-Matin* du 9/03/81, « Armée-des-Alpes - Des arceaux S.V.P. ».
- Nice-Matin* du 9/03/81, « Riso-Gallieni - Des palissades et un chantier envahissants ».
- Nice-Matin* du 9/03/81, « Magnan-Carlone - La crèche halte garderie : un terrain de discorde ».
- Nice-Matin* du 9/03/81, « Cour Saleya - Graves difficultés pour certains commerçants ».
- Nice-Matin* du 9/03/81, « Parc-Impérial - L'avenue du Dauphiné toujours à l'étroit ».
- Nice-Matin* du 20/04/81, « Cours Saleya - La partie ouest du chantier libérée ».
- Nice-Matin* du 20/04/81, « L'Arenas - La Z.A.C toujours dans l'impasse ».
- Nice-Matin* du 20/04/81, « Saint-Pierre-de-Féric - A propos d'une route et d'une "verrue" ... ».
- Nice-Matin* du 25/05/81, « François-Grosso - Liaisons téléphoniques : des fils... et des files ».
- Nice-Matin* du 25/05/81, « Carras, Avenue Saint-Augustin et voies adjascentes ».
- Nice-Matin* du 25/05/81, « Association de défense de la place Massena, de l'environnement et des sites ».
- Nice-Matin* du 8/06/81, « Mont-Boron - Un espoir, une concrétisation et des attentes au centre des débats du comité d'initiatives ».
- Nice-Matin* du 8/06/81, « Cimiez - On refait les trottoirs avenue des Arènes ».
- Nice-Matin* du 8/06/81, « François-Grosso - On ne passe (toujours) pas... ».
- Nice-Matin* du 8/06/81, « Place Massena - L'A.D.P.M. condamne le projet de jardin ».
- Nice-Matin* du 8/06/81, « Armée-des-Alpes - Barrières inefficaces ».
- Nice-Matin* du 8/06/81, « Saint-Roch, Saint-Charles - Des problèmes réglés ».
- Nice-Matin* du 6/07/81, « Le Port - Modification du plan de circulation ».
- Nice-Matin* du 6/07/81, « Rauba-Capeu - Cadran solaire : l'heure n'était pas la bonne... ».
- Nice-Matin* du 28/09/81, « La bornala - Création d'un espace de verdure et de loisirs ».
- Nice-Matin* du 28/09/81, « Saint-Isidore - Nouveau chemin de Crémat : ouverture début 1982 ».
- Nice-Matin* du 28/09/81, « Félix-Faure - Un "container" prisonnier dans la forêt des "deux roues" ».
- Nice-Matin* du 28/09/81, « Saint-Roch - Les activités du C.A.C.E.L. ».
- Nice-Matin* du 28/09/81, « Alsace-Lorraine - Cheminement difficile pour les piétons ».
- Nice-Matin* du 19/10/81, « Garibaldi - Nouveau visage pour la chapelle du Saint-Sépulcre ».
- Nice-Matin* du 19/10/81, « Cessole - Un jardin et des terrains boulistes ».
- Nice-Matin* du 19/10/81, « Piol-Pessicart - Un carrefour "Monseigneur-Carmignani" ».
- Nice-Matin* du 2/11/81, « Cours Saleya - Parking souterrain : les 580 places de stationnement livrées en juillet ».

- Nice-Matin* du 7/12/81, « Vieux-Nice - Une vraie zone piétonne... avec un pavage spécial ».
- Nice-Matin* du 7/12/81, « Gorbella - Pas de complexe pour les pros du tennis ».
- Nice-Matin* du 7/12/81, « L'Ariane - Plan d'ensemble et mesures d'urgences ».
- Nice-Matin* du 7/12/81, « Carnot-Stalingrad - Circulation et travaux du mini-tunnel... ».
- Nice-Matin* du 7/12/81, « Saint-Roch - Un parking apprécié ».
- Nice-Matin* du 11/01/82, « Riquier - Nouveau sens de circulation appliqué demain soir ».
- Nice-Matin* du 11/01/82, « Baumettes - Une démolition qui dure ».
- Nice-Matin* du 11/01/82, « Collines de Bellet - Maintenir des zones de construction et sauvegarder les vignes ».
- Nice-Matin* du 11/01/82, « Californie - Les grandes largeurs enfin... ».
- Nice-Matin* du 15/02/82, « La Bornala - Un nouveau jardin et des aires de jeu ».
- Nice-Matin* du 15/02/82, « Carrefour Madeleine-Carlone - La déviation par Aimé-Martin objet de vives critiques ».
- Nice-Matin* du 15/02/82, « L'Ariane - Décharges sauvages au pied des immeubles : Un peu de respect S.V.P. ».
- Nice-Matin* du 15/03/82, « Californie-Ferber - Cahier de revendications pour la municipalité ».
- Nice-Matin* du 15/03/82, « Saint-Roch - Trottoir à éviter rue Milon-de-Veraillon ».
- Nice-Matin* du 12/04/82, « Centre-ville - Bientôt une bibliothèque et un petit jardin ».
- Nice-Matin* du 12/04/82, « Promenade des Anglais - Contre la mutilation de la façade du palais de la Méditerranée ».
- Nice-Matin* du 12/04/82, « Massena - Les travaux de l'espace vert ont repris ».
- Nice-Matin* du 12/04/82, « Cessole - Des feux pour piétons ».
- Nice-Matin* du 24/05/82, « Sainte-Marguerite - L'élargissement est en bonne voie... ».
- Nice-Matin* du 24/05/82, « Lycée Massena - Le vieux bahut se refait une jeunesse ».
- Nice-Matin* du 24/05/82, « Centre-ville - L'espace Masséna sort de terre ».
- Nice-Matin* du 24/05/82, « Cimiez - Une grue qui inquiète ».
- Nice-Matin* du 14/06/82, « Saint-Sylvestre - Une rue nouvelle qui désenclave le secteur ».
- Nice-Matin* du 14/06/82, « Carras, avenue Saint-Augustin et voies adjacentes ».
- Nice-Matin* du 14/06/82, « Saint-Sylvestre - Saint-Barthélémy ».
- Nice-Matin* du 14/06/82, « Le Port ».
- Nice-Matin* du 14/06/82, « Saint-Antoine de Ginestière et Fabron supérieur ».
- Nice-Matin* du 14/06/82, « Magnan ».
- Nice-Matin* du 14/06/82, « Tsarévitch, Parc Impérial, Weygand, Grosso, Gambetta, "La toison d'Or" ».
- Nice-Matin* du 26/07/82, « Vernier - Falicon - Clément-Roissal - La disparition des locaux frigorifiques : ça chauffe ! ».
- Nice-Matin* du 26/07/82, « Le Port-Riquier : plusieurs actions en cours ».
- Nice-Matin* du 26/07/82, « Mont-Boron : les problèmes passés en revue ».
- Nice-Matin* du 26/07/82, « Azur-Saint-Roch : un abri-bus ».
- Nice-Matin* du 26/07/82, « Feux lumineux rue Reine-Jeanne ».
- Nice-Matin* du 26/07/82, « A l'ouest, des réalisations et de nombreux projets ».
- Nice-Matin* du 26/07/82, « La Lauvette - Des terrains de football sur l'ancienne décharge ».
- Nice-Matin* du 2/08/82, « Carnot - Stalingrad - Mélodie en sous-sol pour mini-tunnel ».
- Nice-Matin* du 2/08/82, « Ribotti - Barberis - La grande poubelle ! ».
- Nice-Matin* du 2/08/82, « La Lauvette - A qui vont aller les pavillons initialement destinés au Gitans ? ».
- Nice-Matin* du 13/09/82, « A l'entrée de la mairie - Des fleurs et des jets d'eau ».
- Nice-Matin* du 18/10/82, « Centre-ville - Espace Masséna : naissance du forum... ».

- Nice-Matin* du 18/10/82, « La cheminée du "Grand-Hôtel" va partir en fumée ».
- Nice-Matin* du 18/10/82, « Première réunion du comité "Nice-Congrès" ».
- Nice-Matin* du 15/11/82, « Z.A.C Coppet-Renoir - Deux îlots pour un vaste plan de rénovation et d'urbanisme ».
- Nice-Matin* du 15/11/82, « L'Ariane - Fréquence des trains inadaptée ».
- Nice-Matin* du 15/11/82, « Centre-ville - Chantier de la bibliothèque : suspendu "pour réflexion" ... ».
- Nice-Matin* du 15/11/82, « Le Port - Assemblée générale du comité de défense ».
- Nice-Matin* du 15/11/82, « Napoléon-III - Bruit et insécurité ».
- Nice-Matin* du 27/12/82, « Espace Masséna - Les premiers arbres sont arrivés... ».
- Nice-Matin* du 27/12/82, « Saint-Augustin - Fossé bientôt comblé route de Grenoble ».
- Nice-Matin* du 17/01/83, « Cimiez - Une nouvelle jardinière ».
- Nice-Matin* du 17/01/83, « Grande Corniche - Améliorer le réseau d'eau potable... ».
- Nice-Matin* du 17/01/83, « L'Ariane - Exposition et animation ».
- Nice-Matin* du 17/01/83, « Vieux-Nice - A l'essai : des couleurs sur la chaussée ».
- Nice-Matin* du 17/01/83, « Ferber - Des rochers pour consolider le littoral ».
- Nice-Matin* du 17/01/83, « Saint-Pancrace - L'école sort de terre ».
- Nice-Matin* du 14/02/83, « Cours Saleya - La fête des artistes ».
- Nice-Matin* du 14/02/83, « Saint-Lambert - Bientôt un nouveau jardin ».
- Nice-Matin* du 7/03/83, « Centre-ville - Le square Leclerc devient le square des Maréchaux ».
- Nice-Matin* du 7/03/83, « Vieux-Nice - La réfection des façades : des problèmes de frais ».
- Nice-Matin* du 7/03/83, « Californie - réunion mercredi ».
- Nice-Matin* du 16/05/83, « Congrès - On demande un parking souterrain près du musée Masséna ».
- Nice-Matin* du 16/05/83, « Saint-Roch - Troits attentes prioritaires avant l'assemblée du 27 mai ».
- Nice-Matin* du 16/05/83, « L'Ariane - Débat sur la toxicomanie jeudi soir ».
- Nice-Matin* du 16/05/83, « Ponchettes - Assemblée le 25 mai ».
- Nice-Matin* du 16/05/83, « Le Port - On prépare la fête de la mer ».
- Nice-Matin* du 20/06/83, « Pasteur - Danger pour les cyclos... ».
- Nice-Matin* du 20/06/83, « Félix-Faure - Le mal s'aggrave... ».
- Nice-Matin* du 20/06/83, « Crémat, Gros-Pin, Canta-Galet, Ventabrun-Bellet : P.O.S et voirie ».
- Nice-Matin* du 20/06/83, « Mont-Boron : Nouvelle demande de création d'une réserve naturelle ».
- Nice-Matin* du 20/06/83, « Carras, Saint-Augustin : élection du bureau ».
- Nice-Matin* du 20/06/83, « Magnan : Une intéressante réunion d'information ».
- Nice-Matin* du 4/07/83, « Saint-Roman-de-Bellet - "Lou Belletan" : un repas amical très réussi ».
- Nice-Matin* du 4/07/83, « Le prolongement de la voie rapide - Echangeur Saint-Lambert : le haut de l'avenue Biasini condamné pour mener à bien la couverture de la voie ferrée ».
- Nice-Matin* du 4/07/83, « Risso - Rénovation de la voute du palais des Expositions ».
- Nice-Matin* du 22/08/83, « Cours Salaya - On prolonge la zone piétonne ».
- Nice-Matin* du 26/09/83, « Rue Honoré-Sauvan - Sens unique (à trois voies) vers la mer ».
- Nice-Matin* du 26/09/83, « Risso - L'aménagement en zone semi-piétonne se poursuit ».
- Nice-Matin* du 10/10/83, « Avenue Grignan - Un camion encombrant ».
- Nice-Matin* du 10/10/83, « Avenue Chantal - Vous avez dit rouillée ? ».
- Nice-Matin* du 10/10/83, « Saint-Roch - Logements pour immigrés ».
- Nice-Matin* du 28/11/83, « Paillon - Même les stores seront en harmonie ».
- Nice-Matin* du 28/11/83, « Riquier - La mairie aménage... ».

- Nice-Matin* du 28/11/83, « Le Port - Mini-golf du Castel des deux-Rois : on pourra jouer plus longtemps ».
- Nice-Matin* du 28/11/83, « L'Ariane - Des spécialistes seront appelés au chevet ».
- Nice-Matin* du 28/11/83, « Centre-ville - Nice-Etoile : bientôt un jardin ».
- Nice-Matin* du 28/11/83, « Valrose - Une assemblée générale constructive ».
- Nice-Matin* du 26/12/83, « Des travaux de consolidation au port de Nice ».
- Nice-Matin* du 26/12/83, « Mont-Boron - La signalisation bafouée par les automobilistes ».
- Nice-Matin* du 26/12/83, « Travaux à perpétuité bd du Mont-Boron ? ».
- Nice-Matin* du 16/01/84, « Saint-Augustin - Le nouveau carrefour route de Grenoble/Paul-Montel ».
- Nice-Matin* du 16/01/84, « Saint-Augustin - Le futur hôtel des postes : début des travaux en septembre ».
- Nice-Matin* du 16/01/84, « La Madeleine - Projet de mini-tunnel à Carlone ».
- Nice-Matin* du 16/01/84, « Baumettes - Espaces verts et P.T.T. ».
- Nice-Matin* du 16/01/84, « Promenade - Carrefour de dégagement ».
- Nice-Matin* du 16/01/84, « Buffa - Un passage décent, S.V.P. ».
- Nice-Matin* du 27/02/84, « Diables-Bleus - Toujours les embouteillages... ».
- Nice-Matin* du 27/02/84, « Tsarévitch-Grosso - Circulation et problèmes de police ».
- Nice-Matin* du 27/03/84, « Le centre culturel et sportif de Cimiez fait peau neuve ».
- Nice-Matin* du 27/03/84, « Californie-Ferber - la Vallière-l'Arénas - Maintien d'un bureau de poste ».
- Nice-Matin* du 27/03/84, « Bon-Voyage : constitution d'un nouveau comité de quartier ».
- Nice-Matin* du 27/03/84, « L'Arénas - Aménagement du carrefour Maïcon - René-Cassin ».
- Nice-Matin* du 27/03/84, « Gambetta - Le péril jaune... ».
- Nice-Matin* du 27/03/84, « Saint-Lambert : le sol spécialement traité pour mieux supporter les ouvrages du futur échangeur ».
- Nice-Matin* du 27/03/84, « L'Ariane : la réhabilitation du quartier au centre des débats de l'assemblée de l'A.D.I.H.A ».
- Nice-Matin* du 15/05/84, « S.N.C.F. - Le nouveau viaduc du Paillon a changé de tabliers ».
- Nice-Matin* du 15/05/84, « Notre-Dame - Raimbaldi - Lépante : Toujours les chiens... ».
- Nice-Matin* du 15/05/84, « Saint-Roch - Le ras-le-bol des résidents de l'omnisports Serge-Leyrit ».
- Nice-Matin* du 27/08/84, « Zone Aéroportuaire - Lifting en surface... et en profondeur ».
- Nice-Matin* du 27/08/84, « Carras - Abri-port : début des travaux après la rentrée ».
- Nice-Matin* du 27/08/84, « Pessicart - Assemblée générale ».
- Nice-Matin* du 26/10/84, « Quai des Etats-Unis - Le petit treuil a repris sa place ».
- Nice-Matin* du 26/10/84, « Quartier Gounod - Du nouveau sur le réseau ».
- Nice-Matin* du 26/10/84, « Vieux-Nice - Des piquets pour éviter des embouteillages ».
- Nice-Matin* du 26/10/84, « Marché Saint-Roch - L'indiscipline de certains forains sur la sellette ».
- Nice-Matin* du 25/11/84, « Boulevard François-Grosso : trottoir ou parking ? ».
- Nice-Matin* du 28/12/84, « Le trafic du boulevard de la Madeleine à l'ordre du jour de l'assemblée du C.A.D.I.M ».
- Nice-Matin* du 28/12/84, « Boulevard Carlone - Une circulation moins dangereuse ».

II.2. Corpus 2. « Quatre quartiers » (1980-1984)

II.2.1. Quartier de l'Ariane

Nice-Matin du 07/01/80, « L'Ariane. Transports en commun et enseignement ».

Nice-Matin du 08/01/80, « Une bande de voleurs (des gamins de 11 à 15 ans) écumait La Trinité. Les gendarmes les ont arrêté à Nice ».

Nice-Matin du 15/04/80, « L'Ariane. "L'HORIZON SE DEGAGE" MAIS... TOUS LES NUAGES NE SONT PAS ENCORE DISSIPES. IL RESTE ENCORE A FAIRE! ».

Nice-Matin du 20/04/80, « UN "BOL D'AIR" POUR 48 ENFANTS DE L'ARIANE ».

Nice-Matin du 23/04/80, « Au collège de l'Ariane-sud. AU COLLEGE DE L'ARIANE-SUD: PROFESSEURS ET ELEVES ONT APPRIS ENSEMBLE A LIRE LE JOURNAL ».

Nice-Matin du 21/05/80, « L'ARIANE, ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.L.P.A.N. Ouverture prochaine du Mille-Club ».

Nice-Matin du 11/06/80, « UNE EXPERIENCE DE PEDAGOGIE COOPERATIVE,. SOIXANTES ADOLESCENTS DE L'ARIANE A ESTEING ».

Nice-Matin du 16/06/80, « L'Ariane. PRESENTATION DU PLAN DE LA FUTURE PLACE ET DE L'EGLISE ».

Nice-Matin du 22/06/80, « INAUGURATION DE LA ZONE PIETONNE ALBERT-CAMUS ».

Nice-Matin du 05/07/80, « AU COLLEGE DE L'ARIANE: DANS "LE MALADE IMAGINAIRE" ».

Nice-Matin du 10/07/80, « DEUX JOURNEES DE LA PREVENTION ROUTIERE A L'ARIANE: AMBIANCE ET BONNE CONDUITE ».

Nice-Matin du 04/08/80, « L'ariane. ENCORE DU NOUVEAU... MAIS LE PROBLEME GITAN SUBSISTE ».

Nice-Matin du 30/08/80, « Diplôme du jeune nageur "*Nice-Matin*". Soixante candidats récompensés à l'Ariane. ».

Nice-Matin du 06/10/80, « L'Ariane. Pas de "journée continue" (pour le moment) au bureau de poste ».

Nice-Matin du 16/10/80, « A l'Ariane. Secourisme, marionnettes, musique, un lourd programme de festivités ».

Nice-Matin du 16/10/80, « A l'Ariane. LE QUARTIER DEVRAIT BENEFICIER, DANS TROIS ANS, D'UN DES PLUS BEAUX JARDINS ».

Nice-Matin du 23/10/80, « GUIGNOL ET ALIGATOR A L'ARIANE ».

Nice-Matin du 23/10/80, « QUAND LES ECOLIERS DE L'ARIANE APPRENNENT LES GESTES QUI SAUVENT ».

Nice-Matin du 03/11/80, « L'Ariane. L'ARIANE, LE BUREAU DE POSTE EST OUVERT EN JOURNEE CONTINUE ».

Nice-Matin du 09/12/80, « L'Ariane. PROBLEMES ETHNIQUES ET DIFFICULTES DE TRANSPORT AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS ».

Nice-Matin du 07/01/81, « L'Ariane. Une maternelle insalubre et des rues peu sûres ».

Nice-Matin du 08/01/81, « L'ARIANE : LA NAISSANCE D'UNE AME ? ».

Nice-Matin du 17/01/81, « Un incendie criminel au jeu de boules de l'Ariane. Une cuve de gaz menacée !. ».

Nice-Matin du 16/02/81, « L'Ariane. EN FROID AVEC LE CHAUFFAGE ET L'EAU CHAUDE ! ».

Nice-Matin du 04/03/81, « A l'Ariane. LE CARNAVAL DES ENFANTS ».

Nice-Matin du 18/03/81, « Une expérience de pédagogie coopérative. CINQUANTE ADOLESCENTS DE L'ARIANE A ESTENG ».

- Nice-Matin* du 23/03/81, « L'Ariane. MISE "EN DUR" DE LA MATERNELLE DES "LAURIERS ROSES" ET CREATION ANNONCEE DU CENTRE CULTUREL ».
- Nice-Matin* du 05/04/81, « L'Ariane. L'ARIANE: A UNE URGENCE AU CAMP DES CHENES-BLANCS ET AUX H.L.M. DU VIEIL-ARIANE ».
- Nice-Matin* du 06/04/81, « L'Ariane. VERS UNE ACTION POUR LIMITER LE NOMBRE DES ANIMEAUX ERRANTS ».
- Nice-Matin* du 02/05/81, « Opération sécurité à l'Ariane : quatre arrestations ».
- Nice-Matin* du 04/05/81, « L'Ariane. UNE ETRANGE SIGNALISATION ! ».
- Nice-Matin* du 02/06/81, « Tziganes à l'est de Nice : la fin du "malaise" ?. Quinze pavillons en construction à la Lauvette remplaceront le camp des Chênes-Blancs ».
- Nice-Matin* du 02/06/81, « DECHARGE SAUVAGE A L'ARIANE ET LA TRINITE ».
- Nice-Matin* du 12/06/81, « Trois inaugurations, hier, à Nice. CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 13/06/81, « DES TERRAINS DE TENNIS A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 22/06/81, « L'Ariane. LA FRESQUE DU GROUPE SCOLAIRE INAUGUREE ».
- Nice-Matin* du 08/07/81, « A l'école René-Cassin de l'Ariane : "Moi, je construis des marionnettes" ».
- Nice-Matin* du 16/07/81, « Au C.E.S. de l'Ariane. UN SPECTACLE, TROIS INITIATIVES ».
- Nice-Matin* du 16/08/81, « L'Ariane. Cérémonie à la mémoire des martyrs de la Résistance fusillés le 15 août 1944 ».
- Nice-Matin* du 28/08/81, « vols, agressions, vandalisme, menaces de mort... L'ARIANE : L'HABITAT FACTEUR D'INSECURITE. ».
- Nice-Matin* du 03/09/81, « Nice. Alerte au feu quartier de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 07/09/81, « L'Ariane. DES PRECISIONS DE L'OFFICE PUBLIC D'H.L.M. ».
- Nice-Matin* du 20/10/81, « En marge du F.I.N.E.F., à l'Ariane. Les marionnettes dans la rue ».
- Nice-Matin* du 07/12/81, « L'Ariane. PLAN D'ENSEMBLE ET MESURES D'URGENCE ».
- Nice-Matin* du 20/12/81, « Assemblée générale de l'A.D.H.I.A.. L'ARIANE, LE SOLEIL SE LEVE A L'EST. Une nouvelle place (église et jardin), une halte S.N.C.F, un poste de police municipale. Problème: les gitans de l'école des Lauriers roses ».
- Nice-Matin* du 21/12/81, « LA HALTE S.N.C.F DE L'ARIANE SERA OPERATIONNELLE DES CET ETE ».
- Nice-Matin* du 28/12/81, « L'Ariane. BIENTOT UNE PLACE ET UNE EGLISE A SA MESURE ».
- Nice-Matin* du 30/12/81, « A LA MATERNELLE DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 20/01/82, « LA FETE DES "JEUNES D'AUTREFOIS" A LA PAROISSE SAINT-PIERRE DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 15/02/82, « L'Ariane. DECHARGE SAUVAGE AUX PIEDS DES IMMEUBLES, UN PEU DE RESPECT S.V.P. ».
- Nice-Matin* du 25/02/82, « L'ARIANE AVEC TAMBOURS ET TROMPETTES ».
- Nice-Matin* du 08/03/82, « UN NOUVEAU PONT ENTRE LA TRINITE ET L'ARIANE... ET UN PREMIER MORCEAU DE PENETRANTE POUR L'ETE ».
- Nice-Matin* du 21/03/82, « LE NOUVEAU SIEGE DE L'ARIANE-SPORT INAUGURE, HIER AVEC SES JEUX DE BOULES ».
- Nice-Matin* du 27/03/82, « Organisée à l'Ariane par l'A.D.H.I.A.. Conférence-débat sur la drogue : impuissance, désarroi et colère... ».
- Nice-Matin* du 05/04/82, « LA POPULATION DE L'ARIANE A PARTICIPE AUX MANŒUVRES DE LA PROTECTION CIVILE ».
- Nice-Matin* du 18/05/82, « A L'ARIANE: LES HANDICAPES DEMANDENT UNE RAMPE D'ACCES AU BUREAU DE POSTE ».

- Nice-Matin* du 21/05/82, « A la découverte de l'Italie ».
- Nice-Matin* du 29/05/82, « Expérience de pédagogie de la coopération scolaire. Un fructueux voyage en Corse pour cinquante jeunes de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 02/06/82, « LA KERMESSÉ DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE L'ARIANE-SUD ».
- Nice-Matin* du 16/06/82, « Nice. LA FUSILLADE DE L'ARIANE: LE BLESSE DANS UN ÉTÉ GRAVE ».
- Nice-Matin* du 21/06/82, « L'Ariane. LE CENTRE-VILLE A 11 MINUTE A PEINE GRACE A LA NOUVELLE STATION S.N.C.F. ».
- Nice-Matin* du 26/06/82, « Collège de l'Ariane. Comédie musicale et théâtre pour la fête de fin d'année ».
- Nice-Matin* du 28/06/82, « 400 PERSONNES A LA FÊTE DES CENTRES CULTURELS ET SPORTIFS DE TERRA-AMATA ET DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 30/06/82, « A L'ÉCOLE EXPERIMENTALE JEAN-PIAGET DE L'ARIANE-NORD ».
- Nice-Matin* du 02/08/82, « La Lauvette. A QUI VONT ALLER LES PAVILLONS INITIALEMENT DESTINÉS AUX GITANS ».
- Nice-Matin* du 17/08/82, « A l'Ariane. 16.000 M2 DE JARDINS SUPPLEMENTAIRES A LA FIN 1983. Dès l'automne, une partie sera ouverte au public ».
- Nice-Matin* du 19/08/82, « L'Ariane. UN TERRAIN DE FOOT AMPUTE ».
- Nice-Matin* du 01/09/82, « A Nice-l'Ariane. APRES AVOIR CONTESTE LE PRIX D'UN TRAJET . UNE PASSAGERE REVIENT POUR TENTER DE POIGNARDER LE CHAUFFEUR DE BUS ».
- Nice-Matin* du 09/09/82, « L'Ariane. UNE NOUVELLE EGLISE POUR LE PRINTEMPS PROCHAIN ».
- Nice-Matin* du 09/09/82, « RETARD DE COURRIER: LA GROGNE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 04/10/82, « L'Ariane. ETHNIES ET HABITATS: "CA COINCE" TOUJOURS ! ».
- Nice-Matin* du 30/10/82, « LES JEUNES DE L'ARIANE A LA FORET ».
- Nice-Matin* du 29/11/82, « L'Ariane. L'ÉGLISE SAINT-PIERRE VA BIENTOT ÊTRE DEMOLIE... mais des voix s'élèvent pour sauver cet édifice datant de 1769 ».
- Nice-Matin* du 09/12/82, « Boulevard de l'Ariane. DES ARBRES PLANTÉS PAR LES ENFANTS DU QUARTIER ».
- Nice-Matin* du 20/12/82, « L'assemblée générale de l'A.D.I.H.A.. DES HABITANTS DE L'ARIANE MENACENT DE NE PLUS PAYER LE LOYER DES H.L.M. ».
- Nice-Matin* du 28/12/82, « UN PLAN DE CIRCULATION MIS EN PLACE DÉBUT 83 A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 14/01/83, « Goûter de fin d'année pour les enfants du foyer familial de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 23/01/83, « L'Ariane. LES HABITANTS SE PENCHENT SUR L'AVENIR DE LEUR QUARTIER... GRACE A UNE EXPOSITION SUR L'HABITAT ».
- Nice-Matin* du 25/01/83, « Ils ont partagés la galette des rois. LES PERSONNES AGÉES DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 30/01/83, « A l'Ariane. UN COLLOQUE SUR L'HABITAT ».
- Nice-Matin* du 31/01/83, « LE NOUVEAU PONT DE L'ARIANE EN SERVICE A LA FIN FÉVRIER. La circulation s'y fera désormais dans les deux sens ».
- Nice-Matin* du 16/02/83, « A L'ARIANE: BAS TON MASQUE GOLDORAK ».
- Nice-Matin* du 01/03/83, « UN JARDIN DE 16.000 M2 ET L'ÉGLISE SAINT-PIERRE SERONT BIENTOT LIVRÉS AUX HABITANTS DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 03/03/83, « LE PONT DE L'ARIANE : TRAFIC FACILITE ENTRE LES RIVES DU PAILLON ».
- Nice-Matin* du 25/04/83, « L'Ariane. DU NOUVEAU POUR LES BUS, "STATU QUO" POUR LES TRAINS ».

Nice-Matin du 14/05/83, « LA POUDRE A PARLE A L'ARIANE. UN PASSANT ET DEUX GITANES BLESSES ».

Nice-Matin du 24/05/83, « COMITE DE QUARTIER DE L'ARIANE . DROGUE... ATTENTION DANGER ».

Nice-Matin du 29/05/83, « SAINT-PIERRE DE L'ARIANE : LA NOUVELLE EGLISE CONSACREE HIER ».

Nice-Matin du 30/05/83, « L'Ariane. PREVENTION ET ANIMATION PARMIS LES ACTIONS DE L'ALPAN ».

Nice-Matin du 23/06/83, « L'ARIANE: PLUSIEURS RUES DEVIENNENT CE SOIR A SENS UNIQUE ».

Nice-Matin du 29/06/83, « AU COLLEGE DE L'ARIANE ».

Nice-Matin du 16/08/83, « A l'Ariane. EMOUVANTE CEREMONIE A LA MEMOIRE DES RESISTANTS FUSILLES ».

Nice-Matin du 19/08/83, « L'ARIANE: DES PROBLEMES DE COMMUNICATION AVEC LES PTT ».

Nice-Matin du 30/08/83, « L'ARIANE: DES JEUNES NAGEURS "NICE-MATIN" ... COMME S'IL EN PLEUVAIT ! ».

Nice-Matin du 01/09/83, « GANGSTER SOLITAIRE AU BUREAU DE POSTE DE L'ARIANE ».

Nice-Matin du 23/09/83, « hier, à l'Ariane et pasteur. "Opération surveillance" ».

Nice-Matin du 18/10/83, « L'ariane au fil du sport et de la culture. 1. ACTIVITES TOUS AZIMUTS MAIS DES PROBLEMES DE PLACE ».

Nice-Matin du 18/10/83, « L'ariane au fil du sport et de la culture. 2. LE JUDO, LA NATATION ET LE HANDBALL EN FER DE LANCE ».

Nice-Matin du 30/10/83, « ENTRE L'ARIANE ET LA TRINITE, LA "PENETRANTE" DU PAILLOn sera silencieuse :. ON LA BORDE D'UN OUVRAGE ANTI-BRUIT DE 900 M ».

Nice-Matin du 31/10/83, « l'Ariane. ELARGISSEMENT DU BOULEVARD ».

Nice-Matin du 11/12/83, « HIER, A L'ARIANE, VISITE DE LA COMMISSION POUR LA RENOVATION SOCIALE DES QUARTIERS ».

Nice-Matin du 12/01/84, « USINE D'INCINERATION DE L'ARIANE: PAS DE FUMEE SANS FEU ».

Nice-Matin du 19/01/84, « "LES JEUNES D'AUTREFOIS" A LA PAROISSE SAINT-PIERRE DE L'ARIANE ».

Nice-Matin du 10/02/84, « SALLE COMBLE POUR LA DISTRIBUTION DE COLIS AUX PERSONNES AGEES DU QUARTIER DE L'ARIANE ».

Nice-Matin du 12/04/84, « 70 COOPERATEURS DE L'ARIANE A ESTENC ».

Nice-Matin du 16/04/84, « L'assemblée générale de l'A.D.I.H.A.. L'Ariane : beaucoup d'espoir dans l'opération de réhabilitation ».

Nice-Matin du 13/05/84, « WEEK-END LE PLUS SPORTIF DE L'ANNEE A L'ARIANE ! ».

Nice-Matin du 17/05/84, « WEEK-END DES SPORTS DE L'ARIANE: UNE FETE POUR 1700 ENFANTS ! ».

Nice-Matin du 19/05/84, « INSTITUTRICE AGRESSEE PAR UNE MERE D'ELEVE: PAS DE COURS HIER A L'ECOLE JECQUES-PREVERT ».

Nice-Matin du 02/06/84, « A L'ARIANE, DES VANDALES DEVASTENT L'ECOLE MATERNELLE ».

Nice-Matin du 02/06/84, « Ils avaient mis le feu à un canapé-lit en mousse. Trois enfants meurent asphyxiés dans un appartement de l'Ariane ».

Nice-Matin du 09/06/84, « Le deuxième Centre de loisirs jeunesse de Nice a été inauguré. L'Ariane : sept cents jeunes en six mois aux sorties ski ».

Nice-Matin du 06/07/84, « OPERATION ARIANE : DIAGNOSTIC ETABLI. La commission locale prépare le traitement pour guérir le quartier de son "mal vivre" ».

Nice-Matin du 07/07/84, « DIPLOME DU JEUNE NAGEUR "NICE-MATIN RADIO A" A LA PISCINE DE L'ARIANE ».

Nice-Matin du 01/08/84, « Sports tous azimuts pour ceux qui ne partent pas en vacances. L'Ariane : 223 jeunes ont participé en juillet à l'opération "Loisirs quotidiens" ».

Nice-Matin du 16/08/84, « A l'Ariane, au carré des fusillés. Emouvante cérémonie à la mémoire des résistants ».

Nice-Matin du 30/08/84, « A l'Ariane. LA RESERVE D'UN MAGASIN D'ALIMENTATION DETRUITE PAR UN VIOLENT INCENDIE ».

Nice-Matin du 14/10/84, « A l'Ariane. Quand les Eclaireurs de France occupent les jeunes du quartier ».

Nice-Matin du 19/10/84, « L'Ariane. opération de réhabilitation : la parole à la population ».

Nice-Matin du 07/12/84, « Restructurer le quartier pour lui donner une âme. C'est le vœu du collectif d'associations qui présentera demain le résultat de ses travaux aux pouvoirs publics ».

Nice-Matin du 10/12/84, « PROJET DE REHABILITATION DE L'ARIANE. Le collectif d'associations a présenté son rapport de synthèse. Trois "feux verts" de principe ».

II.2.2. *Quartier de Caucade*

Nice-Matin du 12/06/80, « Caucade - Sainte-Marguerite - Corniche-Fleurie. Toujours des aménagements en suspens mais bientôt des tennis grâce à l'A.S.P.O.N. ».

Nice-Matin du 30/06/80, « Caucade. Non à des courts de tennis sur le terrain de l'école ! ».

Nice-Matin du 21/07/80, « SAINTE-MARGUERITE, L'ELARGISSEMENT DE L'AVENUE SAINTE-MARGUERITE ».

Nice-Matin du 01/09/80, « caucade, Sainte-Marguerite, Corniche-Fleurie. Stationnement délimité : un trottoir enfin rendu aux piétons ».

Nice-Matin du 06/12/80, « Caucade, Sainte-Marguerite, Corniche-Fleurie : Ça coince ».

Nice-Matin du 16/12/81, « Un nouveau marché au quartier Sainte-Marguerite depuis hier... mais un seul commerçant sur place ! ».

Nice-Matin du 23/12/81, « Au groupe scolaire de Caucade ».

Nice-Matin du 01/02/82, « Caucade - Sainte-Marguerite. Une nouvelle voie bientôt doublée vers Fabron ».

Nice-Matin du 08/02/82, « Caucade. Un marché de plein air qui satisfait tout le monde ».

Nice-Matin du 22/03/82, « Bientôt de nouveaux locaux pour le C.A.C.E.L. Caucade ».

Nice-Matin du 24/05/82, « sainte-Marguerite. L'élargissement est en bonne voie ».

Nice-Matin du 31/05/82, « Caucade - Sainte-Marguerite - Corniche Fleurie. Un nouveau jardin bientôt ouvert au public en attendant l'assemblée générale du 5 juin ».

Nice-Matin du 06/06/82, « un nouvel espace vert au quartier de caucade et Sainte-Marguerite ».

Nice-Matin du 22/06/82, « A l'école des Magnolias ».

Nice-Matin du 25/06/82, « Groupe scolaire de Caucade : dans la joie ».

Nice-Matin du 07/10/82, « C.A.C.E.L.. Bientôt du nouveau. Des bâtiments en construction à Caucade et Saint-Augustin ».

Nice-Matin du 25/12/82, « Le "Père Noël" est passé par là.... Au groupe scolaire de Caucade ».

Nice-Matin du 25/01/83, « Caucade. trois abribus bienvenus ».

Nice-Matin du 11/04/83, « Caucade : prochaine ouverture d'une bibliothèque-discothèque ».

Nice-Matin du 20/04/83, « Caucade : des disques et des livres pour un quartier en expansion ».
Nice-Matin du 13/06/83, « Caucade-sainte-Marguerite. Assemblée samedi 18 juin ».
Nice-Matin du 11/07/83, « Caucade - Sainte-Marguerite - Corniche-Fleurie. Assemblée générale du comité de défense du quartier ».
Nice-Matin du 20/12/83, « A l'école de Caucade ».
Nice-Matin du 27/12/83, « La petite école de la nature en fête au C.A.C.E.L. de Caucade ».
Nice-Matin du 18/05/84, « Au C.E.S. Raoul Dufy. Echange franco-italien ».
Nice-Matin du 04/10/84, « Caucade, Sainte-Marguerite, Corniche-Fleurie : le point avant l'assemblée générale ».
Nice-Matin du 11/10/84, « Caucade, Sainte-margurite, Corniche-Fleurie: L'élargissement au droit du cimetière et l'aménagement de la "Chaussette" en bonne voie ».
Nice-Matin du 19/12/84, « Au groupe scolaire de caucade ».

II.2.3. *Quartier des Moulins*

Nice-Matin du 31/03/80, « Première journée d'information jeunesse au quartier des Moulins ».
Nice-Matin du 03/07/80, « Journée "prévention routière aux H.L.M des Moulins: les enfants ont montré le bon exemple ».
Nice-Matin du 07/07/80, « Jeux, farandoles, folklore, musique... au C.E.J de la cité des Moulins ».
Nice-Matin du 19/11/80, « Cités des Moulins. Des petits rien accumulés qui peuvent rendre la vie insupportable... ».
Nice-Matin du 15/12/80, « Cités des Moulins-saint-Augustin. Six courts de tennis tout neufs ».
Nice-Matin du 17/12/80, « Au quartier des Moulins, un arrêt de "bus" plus pratique est demandé ».
Nice-Matin du 29/12/80, « Saint-Augustin-Cité des Moulins. Une balustrade sur l'escalier de la poste ».
Nice-Matin du 12/01/81, « Aux H.L.M. "Les Moulins". On a tiré les Rois au Club européen de la jeunesse ».
Nice-Matin du 26/01/81, « Les Moulins. Des locaux préfabriqués pour la Ligue de l'enseignement ».
Nice-Matin du 02/03/81, « Les enfants de la cité des Moulins : une belle unanimité ».
Nice-Matin du 22/06/81, « Au collège de la Digue-des-Français ».
Nice-Matin du 03/07/81, « Digue Des Français. Une excavatrice arrache une canalisation :. Le gaz coupé jusqu'à ce soir ».
Nice-Matin du 08/07/81, « Joyeuse animation à l'école de la Digue-des-Français ».
Nice-Matin du 20/07/81, « Réunion d'information à l'école du Bois-de-Boulogne. "drogue à la colle"chez les enfants de la cité H.L.M. des Moulins. Les étonnements des adultes ».
Nice-Matin du 03/08/81, « les Moulins. Une pancarte qui se veut dissuasive... ».
Nice-Matin du 27/09/81, « Une nouvelle réunion au Bois-de-Boulogne :. "drogue à la colle" en recul, mais la difficulté de vivre dans les grands ensembles demeure ».
Nice-Matin du 19/11/81, « H.L.M des Moulins : des arbres pour changer la vie... ».
Nice-Matin du 29/03/82, « Saint-Augustin, Les Moulins, Route de grenoble. le comité de quartier réclame des "mesures d'urgence" ».
Nice-Matin du 22/04/82, « Centre européen de la jeunesse. Les "as du guidon" en piste aux Moulins ».
Nice-Matin du 15/06/82, « A la maternelle de la Digue-des-Français ».
Nice-Matin du 23/06/82, « A l'école du Bois-de-Boulogne ».

Nice-Matin du 24/06/82, « Découverte de l'Angleterre pour des élèves du C.E.S. de la Digue-des-Français ».

Nice-Matin du 12/07/82, « Digue-des-Français. Une si "belle" épave... ».

Nice-Matin du 08/12/82, « Dans la cité des Moulins face à la préfecture. Un nouveau centre administratif municipal ».

Nice-Matin du 13/12/82, « Saint-Augustin-Les Moulins. Une passerelle pour desservir le centre administratif ».

Nice-Matin du 15/01/83, « La galette des rois à Saint-Augustin ».

Nice-Matin du 28/04/83, « Cent trente jeunes des Moulins à la journée de la Prévention routière ».

Nice-Matin du 29/05/83, « Aux Moulins. Kermesse du club européen de la jeunesse ».

Nice-Matin du 07/06/83, « Des élèves piémontais invités au C.E.S. de la Digue-des-Français ».

Nice-Matin du 24/06/83, « A l'école des Moulins ».

Nice-Matin du 29/06/83, « A l'école du Bois de Boulogne ».

Nice-Matin du 05/07/83, « Cité des Moulins. Un cadre de vie à améliorer ».

Nice-Matin du 28/07/83, « A la maison pour tous des Moulins. Un nouveau copain de jeu : l'ordinateur ».

Nice-Matin du 01/08/83, « QUAND LES MOULINS FONT LA FETE ».

Nice-Matin du 07/08/83, « Aux Moulins. "rire, poésie, rêve" pour les jeunes qui ne partent pas en vacances ».

Nice-Matin du 19/08/83, « Inondations à la cité des Moulins ».

Nice-Matin du 20/09/83, « Concert... d'avertisseurs près du stade de l'Ouest. La Cité des Moulins bloquée toute une nuit ».

Nice-Matin du 18/11/83, « La physique sans peine, ou quand les collégiens de la Digue-des-Français découvrent "les chemins de l'électricité" ».

Nice-Matin du 18/12/83, « Un "mini-fichier" informatique à la maternelle des la Digue-des-Français ».

Nice-Matin du 20/12/83, « Au Secours catholique à la paroisse sainte-Monique à Saint-Augustin ».

Nice-Matin du 21/12/83, « L'Action catholique des enfants au club des Moulins : "Mettre le monde en couleurs" en chantant ce qui ne va pas ».

Nice-Matin du 03/03/84, « Ecole des Moulins : un joli char pour Carnaval ».

Nice-Matin du 11/03/84, « A l'"orchidée" du Bois-de-Boulogne ».

Nice-Matin du 04/05/84, « Les casses se succèdent dans les magasins. Cité des Moulins : le commerce de l'insécurité ».

Nice-Matin du 11/05/84, « six cambrioleurs (mineurs) arrêtés à saint-Augustin ».

Nice-Matin du 26/06/84, « Une bibliothèque scolaire à la Digue-des-Français ».

Nice-Matin du 01/10/84, « Saint-Augustin. Des îlotiers à partir d'aujourd'hui ».

Nice-Matin du 07/10/84, « Explosion criminelle cette nuit dans le centre commercial des H.L.M. Saint-Augustin ».

Nice-Matin du 30/10/84, « Saint-Augustin. Association de défense des commerçants et de leur environnement : sécurité d'abord ! ».

Nice-Matin du 13/12/84, « Une halte-garderie pour enfants I.M.C. projetée aux Moulins ».

II.2.4. Quartier du Vieux-Nice

Nice-Matin du 19/01/80, « Le Vieux-Nice :. Propreté, zone piétonne... et stationnement abusif ».

Nice-Matin du 01/06/80, « Aux Vieux-Nice. Distribution de layettes à l'entraide féminine ».

- Nice-Matin* du 12/07/80, « Crime crapuleux dans le Vieux-Nice, un homme, roué de coups, est découvert mort dans la cuisine de son appartement ».
- Nice-Matin* du 28/07/80, « COURS SALEYA, TOUT UN QUARTIER DOIT CHANGER DE VISAGE... PIETONS EN SURFACE ET VOITURES EN SOUS-SOL ».
- Nice-Matin* du 01/09/80, « Vieux-Nice. Sens unique rue de la Terrasse ».
- Nice-Matin* du 19/11/80, « La verrière du cours saleya : c'est la fin ! ».
- Nice-Matin* du 13/12/80, « le Vieux-Nice : à mi-chemin entre le paradis et l'enfer ».
- Nice-Matin* du 20/12/80, « Le royaume des enfants au Vieux-Nice ».
- Nice-Matin* du 03/01/81, « Le cellier de l'abbaye de Saint-Pons ».
- Nice-Matin* du 04/01/81, « Le Duc de savoie aux Niçois : "L'arsenal contre six ducats d'or et une livre... de poivre" ».
- Nice-Matin* du 05/01/81, « Les remparts de l'arsenal détruits par les Turcs, reconstitués en terrasses ».
- Nice-Matin* du 06/01/81, « Une ambiance sereine et provinciale qui lui convenait si bien ».
- Nice-Matin* du 07/01/81, « Automne 82 : piétons en surface et voitures en sous-sol ».
- Nice-Matin* du 27/02/81, « Les ambassadeurs de carnaval en délégation dans le Vieux-Nice ».
- Nice-Matin* du 09/03/81, « Cours Saleya. Graves difficultés pour certains commerçants ».
- Nice-Matin* du 12/04/81, « La rue Supérieure s'appelle désormais Honoré-Hugo. L'ancien élu niçois y était né en mars 1881 ».
- Nice-Matin* du 14/04/81, « Montée du château. Installation d'un poste E.D.F. ».
- Nice-Matin* du 20/04/81, « Cours saleya. la partie ouest du chantier libérée ».
- Nice-Matin* du 11/06/81, « Au théâtre du Vieux-Nice. Les enfants dansent et chantent en niçois ».
- Nice-Matin* du 27/07/81, « Les travaux du cours Saleya. Un immense trou entre les maisons... pour loger 580 voitures l'été prochain ».
- Nice-Matin* du 10/08/81, « Le Vieux-Nice. Une promenade pour les gourmets les artistes et les élégantes... ».
- Nice-Matin* du 02/11/81, « Cours Saleya. Parking souterrain ; les 580 places de stationnement livrées en juillet ».
- Nice-Matin* du 13/11/81, « "Un privé en enfer". Un cafetier du vieux-Nice vedette d'un film policier ».
- Nice-Matin* du 30/11/81, « Cours Saleya. Parking souterrain : les travaux sont entrés dans la 2e phase ».
- Nice-Matin* du 02/12/81, « Le Vieux-Nice a honoré ses morts glorieux ».
- Nice-Matin* du 07/12/81, « Vieux-Nice. Une vraie zone piétonne... avec un pavage spécial ».
- Nice-Matin* du 13/12/81, « L'hôtel du Vieux-Nice était trop accueillant pour des "belles de jour" ».
- Nice-Matin* du 20/12/81, « Violente dispute et début de fusillade dans un bar du Vieux-Nice : deux blessés ».
- Nice-Matin* du 30/12/81, « LA FACADE DE LA CHAPELLE SAINTE-RITA FAIT PEAU NEUVE ».
- Nice-Matin* du 16/01/82, « Les détaillants en fruits et légumes en désaccord avec les aménagements prévus cours saleya ! ».
- Nice-Matin* du 17/01/82, « "le cri du silence" au théâtre municipal du Vieux-Nice. une pièce qui fait entendre les mains ».
- Nice-Matin* du 04/03/82, « Sympathique fête de l'amitié au théâtre du Vieux-Nice pour les amis de Tante Victorine ».
- Nice-Matin* du 16/03/82, « 225 médaillés du travail au Théâtre du Vieux-Nice ».
- Nice-Matin* du 26/04/82, « Vieux-Nice. Le parc autos souterrain du cours devrait ouvrir en juillet ».
- Nice-Matin* du 13/05/82, « Parking du cours Saleya : 580 places de stationnement à partir du 2 juillet ».

- Nice-Matin* du 13/06/82, « La place Abbé-Isnardi inaugurée dans le Vieux-Nice ».
- Nice-Matin* du 30/06/82, « Vieux-Nice. Le square Auguste-Icart a été inauguré hier ».
- Nice-Matin* du 02/07/82, « Cours Saleya : le parc autos ouvert aujourd'hui. Une exposition retrace l'historique de cette partie du Vieux-Nice ».
- Nice-Matin* du 05/08/82, « Opération anti-drogue : une trentaine de policiers à l'assaut de la place Rossetti ».
- Nice-Matin* du 25/08/82, « Cours Saleya : derrière les travaux, la grogne ».
- Nice-Matin* du 06/09/82, « La chasse au taudis du Vieux-Nice ».
- Nice-Matin* du 06/09/82, « Cours Saleya. De la verdure bientôt pour masquer les verrues ».
- Nice-Matin* du 17/09/82, « De nouveaux logements H.L.M. à Saint-Roch et dans le Vieux-Nice ».
- Nice-Matin* du 03/10/82, « Pas de verdure, mais un trompe-l'œil pour masquer les "verrues" du cours Saleya ».
- Nice-Matin* du 17/10/82, « Drame de la séparation dans le Vieux-Nice. L'époux éconduit tue sa femme de douze coups de couteau ».
- Nice-Matin* du 04/11/82, « Cours Saleya. Un éclairage rétro... ».
- Nice-Matin* du 17/11/82, « Nice. Le marché aux fruits et légumes redescend sur le cours Saleya ».
- Nice-Matin* du 22/11/82, « Vieux-Nice. L'heure du marché ».
- Nice-Matin* du 09/12/82, « "la pastorale" par la Ciamada Nissarda au théâtre du Vieux-Nice ».
- Nice-Matin* du 11/12/82, « Théâtre municipal du Vieux-Nice. "Etre français et musulman" ».
- Nice-Matin* du 11/12/82, « Dans le Vieux-Nice. La grande échelle ... pour un perroquet ».
- Nice-Matin* du 29/12/82, « Amphithéâtre et mini-cascade pour un cours Saleya de "caractère" ».
- Nice-Matin* du 08/01/83, « Pour une politique de renouveau du Vieux-Nice. Des mesures en faveur de l'installation des artisans ».
- Nice-Matin* du 09/01/83, « Mystérieuses fusillades à Nice. Deux blessés dans la vieille ville ».
- Nice-Matin* du 18/01/83, « Réhabilitation du Vieux-Nice (suite) : Coup d'envoi de quatre nouveaux chantiers ».
- Nice-Matin* du 14/02/83, « Cours Saleya. La fête des artistes ».
- Nice-Matin* du 17/02/83, « Le Vieux-Nice est en train de changer. Une exposition explique comment et pourquoi ».
- Nice-Matin* du 23/02/83, « Les deux blessés du cours Saleya : le concubin jaloux sous les verrous ».
- Nice-Matin* du 26/02/83, « Dans le Vieux-Nice. "la Méditerranée : une crèche extraordinaire ».
- Nice-Matin* du 07/03/83, « Vieux-Nice. La réfection des façades : des problèmes de frais ».
- Nice-Matin* du 28/04/83, « Affaire des 500.000 faux dollars. Reconstitution dans le Vieux-Nice ».
- Nice-Matin* du 02/05/83, « Cours Saleya. Des décors en trompe-l'œil ».
- Nice-Matin* du 17/06/83, « Mystérieuse fusillade dans le Vieux-Nice. Un inconnu blesse deux personnes "sans mobile apparent" ».
- Nice-Matin* du 23/06/83, « L'artisan et le Vieux-Nice. Les prix de la vocation artisanale du Vieux-Nice viennent d'être attribués à un sculpteur sur bois, un peintre sur meubles et un luthier d'art ».
- Nice-Matin* du 05/07/83, « Coup de feu dans le Vieux-Nice. Un mort ».
- Nice-Matin* du 05/07/83, « Aux Ponchettes. Halte au stationnement sauvage ».
- Nice-Matin* du 06/07/83, « Le meurtre du Vieux-Nice : Cherchez la femme... ».
- Nice-Matin* du 11/07/83, « Vieux-Nice. Des pavés dans les rues ».
- Nice-Matin* du 16/08/83, « Cours Saleya. Quand les artistes descendent dans la rue ».

- Nice-Matin* du 22/08/83, « Cours Saleya. On prolonge la zone piétonne ».
- Nice-Matin* du 24/08/83, « Vieux-Nice. L'église du gésu (XVII^e siècle) restaurée par les Monuments historiques ».
- Nice-Matin* du 12/09/83, « Vieux-Nice. Deux cents logements ont été améliorés. La lutte contre l'habitat insalubre se poursuit ».
- Nice-Matin* du 28/09/83, « Mlle Bagnaro, une centenaire bien niçoise fêtée par ses amis dans le Vieux-Nice ».
- Nice-Matin* du 03/11/83, « Pour lutter contre l'insecurite et se rapprocher du public. Policiers ilotiers a pied quadrillent l'Ariane, le Vieux-Nice et Massena ».
- Nice-Matin* du 05/11/83, « Un nouvel art de vivre pour le Vieux-Nice. 1. La leçon d'un déclin ».
- Nice-Matin* du 06/11/83, « Nouvel art de vivre pour le Vieux-Nice. 2. Les prémices du renouveau ».
- Nice-Matin* du 10/11/83, « Hier à la cathédrale Sainte-Réparate. Messe à la mémoire du général Charles de Gaulle ».
- Nice-Matin* du 11/11/83, « Dans le Vieux-Nice, un nouveau toit pour la Ciamada Nissarda et Nissa la Bella ».
- Nice-Matin* du 24/11/83, « Appartement en feu dans le Vieux-Nice ».
- Nice-Matin* du 30/11/83, « Vieux-Nice. Revêtement des ruelles : les avis sont très partagés ».
- Nice-Matin* du 07/12/83, « Le Vieux-Nice s'est souvenu de ses morts glorieux ».
- Nice-Matin* du 09/12/83, « Au Palais de justice. Combat de rue dans le Vieux-Nice ».
- Nice-Matin* du 21/12/83, « Un "S.O.S. - Drogue" dans le Vieux-Nice. Deux associations, le Ptariarche et S.O.S. Médecins ouvrent un front commun pour lutter contre la toxicomanie ».
- Nice-Matin* du 07/03/84, « Cours Saleya : Carnaval pour les enfants ».
- Nice-Matin* du 03/04/84, « Vieux-Nice. Une tradition qui ne demande qu'à renaître ».
- Nice-Matin* du 07/04/84, « Bientôt, un Vieux-Nice tout neuf ».
- Nice-Matin* du 28/04/84, « Vieux-Nice. Un parc-autos en projet sous la place du Palais ».
- Nice-Matin* du 29/04/84, « A la cathédrale Sainte-Réparate : bénédiction du drapeau de l'Union des croix de guerreet valeur militaire ».
- Nice-Matin* du 06/05/84, « Dans le Vieux-Nice, hier matin. Plafond "sanglant", vieille dame méfiante et... canalisations rouillées ! ».
- Nice-Matin* du 22/05/84, « L'école du Château à la découverte des joies de la montagne ».
- Nice-Matin* du 21/06/84, « Vieux-nice. L'échafaudage abandonné inquiète les passants ».
- Nice-Matin* du 28/06/84, « Vieux-Nice : la métamorphose. 3 titres : - Un nouvel art de vivre pour mieux vivre l'art ».
- Nice-Matin* du 29/06/84, « Vieux-Nice : la métamorphose. 5 titres : - Restauration : la nouvelle génération ».
- Nice-Matin* du 10/07/84, « Incendies en série à Nice. Huit locataires d'un immeuble du Vieux-Nice évacués hier soir après une violente explosion ».
- Nice-Matin* du 18/07/84, « Flânerie. Dans les ruelles du Vieux-Nice ».
- Nice-Matin* du 12/08/84, « Le Vieux-Nice revit dans la joie ses traditions.... Championnat du monde - 1er grand prix de course de charretons ».
- Nice-Matin* du 19/08/84, « Tragique incendie dans le Vieux-Nice ».
- Nice-Matin* du 01/09/84, « Ordinations à la cathédrale Sainte-Réparate ».
- Nice-Matin* du 10/09/84, « Cérémonie d'ordination à la cathédrale Sainte-Réparate. Des nouveaux pasteurs pour l'Eglise catholique ».
- Nice-Matin* du 13/10/84, « La réunion du conseil municipal. Un concours national d'idées pour aménager les Ponchettes ».
- Nice-Matin* du 17/10/84, « Une centaine d'immeubles rénovés. C'est ce que prévoit le nouveau plan de réhabilitation ».
- Nice-Matin* du 26/10/84, « Vieux-Nice. Des piquets pour éviter des embouteillages ».

Nice-Matin du 29/10/84, « A la cathédrale Rainte-Réparate. Messe d'action de grâces en hommage au chanoine Roger Berg, nommé prélat d'honneur de Sa Sainteté ».
Nice-Matin du 19/11/84, « Le Vieux-Nice se souvient ».
Nice-Matin du 08/12/84, « Vieille ville : un nouveau visage ».
Nice-Matin du 27/12/84, « Au théâtre municipal du Vieux-Nice. Cinquantième anniversaire du "Calena" de François Gag ».

II.3. Corpus 3. « L'Ariane » (1965-1994)

Nice-Matin du 26/06/65, « On a dansé à l'Ariane ».
Nice-Matin du 11/08/65, « Dans la cour de l'école de l'Ariane à Nice - Richard (5 ans) est écrasé par un camion ».
Nice-Matin du 12/08/65, « Route de l'Ariane - Pour éviter un cycliste un automobiliste accroche une voiture à l'arrêt ».
Nice-Matin du 16/08/65, « Emouvante cérémonie hier au carré des fusillés de l'Ariane à Nice ».
Nice-Matin du 13/09/65, « Au pont de l'Ariane à Nice - Violente collision entre une voiture et un cyclomotoriste ».
Nice-Matin du 22/09/65, « Route de l'Ariane, à Nice - Un automobiliste perd le contrôle de sa voiture et percute un platane ».
Nice-Matin du 7/11/65, « On a frolé la tragédie, hier, route de l'Ariane, près de Nice ».
Nice-Matin du 14/11/65, « Le 18 août, Richard (5 ans) était mortellement blessé par un camion dans la cour de l'école de l'Ariane ».
Nice-Matin du 27/11/65, « Raid de cambrioleurs au quartier de l'Ariane ».
Nice-Matin du 1/01/66, « Un coffre-fort de 380 kg est volé à Nice-l'Ariane ».
Nice-Matin du 24/01/66, « Cérémonie du souvenir au carré des fusillés de l'Ariane ».
Nice-Matin du 10/03/66, « Vingt lapins égorgés en une nuit à l'Ariane ».
Nice-Matin du 7/04/66, « Une omelette de douze douzaine d'oeufs sur la chaussée à l'Ariane ».
Nice-Matin du 17/04/66, « Quatre-vingt volontaires du sang à l'Ariane ».
Nice-Matin du 15/06/66, « A l'Ariane - Un automobiliste heurte un platane puis une autre voiture ».
Nice-Matin du 4/07/66, « Jusqu'à demain soir - Le chapiteau du bal de la saint-Pierre est le coeur de l'Ariane ».
Nice-Matin du 11/07/66, « L'école de l'Ariane a distribué ses prix et fêté le départ de son directeur ».
Nice-Matin du 5/08/66, « A la décharge publique de Nice-L'Ariane - Le conducteur d'un bulleddozer enseveli avec son engin sous plusieurs tonnes de terre ».
Nice-Matin du 6/08/66, « Route de l'Ariane à Nice - Une auto heurte de plein fouet un cyclomotoriste ».
Nice-Matin du 13/08/66, « Cérémonie du souvenir au Carré des fusillés de l'Ariane ».
Nice-Matin du 15/08/66, « Ce matin à 9 heures - Cérémonie du souvenir au carré des fusillés de l'Ariane ».
Nice-Matin du 16/08/66, « Cérémonie du souvenir au carré des fusillés de l'Ariane ».
Nice-Matin du 31/12/66, « Au pont de l'Ariane - Trois jeunes voleurs d'auto percutent une voiture et prennent la fuite à pied ».
Nice-Matin du 20/01/67, « A l'Ariane : 340 logements à la place de la "cité d'urgence" ».
Nice-Matin du 7/02/67, « Inauguration du Centre de protection maternelle et infantile de l'Ariane ».
Nice-Matin du 16/02/67, « Route de l'Ariane à Nice - Une dizaine de cambrioleurs mis en fuite par un vigile ».

- Nice-Matin* du 24/04/67, « A l'Ariane - Un enfant est blessé par un cyclomoteur ».
- Nice-Matin* du 30/06/67, « Aujourd'hui débute la fête patronale de la Saint-Pierre à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 3/07/67, « On danse à Nice-l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 16/08/67, « Cérémonie du souvenir au "carré des fusillés" de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 29/09/67, « Près de la passerelle de l'Ariane à la Trinité - Une moto heurte un cyclomotoriste, fauche un piéton sur le trottoir et termine sa course contre un mur ».
- Nice-Matin* du 22/12/67, « A l'école de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 18/03/68, « Les menuisiers de l'Ariane ont fêté la Saint-Joseph ».
- Nice-Matin* du 1/07/68, « La Saint-Pierre à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 16/08/68, « Emouvante cérémonie du souvenir au Carré des fusillés de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 9/11/68, « 518 logements à loyers modérés inaugurés hier à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 15/11/68, « Office H.L.M de la ville de Nice - Ouverture prochaine de nouveaux chantiers à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 8/12/68, « Le conducteur perd le contrôle de sa voiture qui s'écrase contre un réverbère à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 15/12/68, « Noces de diamant à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 28/03/69, « La Saint-Joseph fêtée par les menuisiers de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 10/04/69, « L'Ariane - Les immeubles poussent comme des champignons mais les équipements indispensables ne viendront que plus tard ».
- Nice-Matin* du 11/04/69, « L'Ariane - Un quartier qui ne veut plus être le "dépotoir" de Nice ».
- Nice-Matin* du 12/04/69, « L'Ariane - Pour habiter ici, il faut être motorisé et ne pas avoir d'enfants en bas âge ».
- Nice-Matin* du 13/04/69, « L'Ariane - Il n'est pas facile d'être jeune ici ».
- Nice-Matin* du 16/08/69, « Un hommage solennel a été rendu à la mémoire des vingt-deux fusillés de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 15/09/69, « Aux H.L.M de l'Ariane à Nice - Un bambin de 4 ans tombe d'un balcon du 1er étage et se blesse grièvement ».
- Nice-Matin* du 4/11/69, « L'Ariane - Le cimetière... et la publicité ».
- Nice-Matin* du 21/11/69, « L'Ariane - Des fourmis d'Argentine au cimetière ».
- Nice-Matin* du 23/11/69, « Hier soir, quartier de l'Ariane à Nice - Un chauffard, sans doute ivre fauche une mère et son enfant qui sont grièvement blessés ».
- Nice-Matin* du 24/11/69, « L'auteur de l'accident de l'Ariane à Nice (2 blessés) aurait été identifié ».
- Nice-Matin* du 16/12/69, « Incendie dans un bidonville à Nice-l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 21/12/69, « A l'école de l'Ariane les parents ont amusés leurs enfants ».
- Nice-Matin* du 25/03/70, « Début d'incendie dans des H.L.M en construction à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 5/04/70, « Le village de gitans et Nords-Africains de l'Ariane ravagé par un incendie ».
- Nice-Matin* du 6/04/70, « L'aide et le relogement des sinistrés arabes et tziganes du bidonville qui a pris feu à l'Ariane posent de difficiles problèmes ».
- Nice-Matin* du 7/04/70, « En attendant la construction de bungalows - Les sinistrés de l'Ariane ont commencé à déblayer les ruines ».
- Nice-Matin* du 8/04/70, « Le problème du relogement des sinistrés de l'Ariane étudié au cours d'une réunion à la mairie de Nice ».
- Nice-Matin* du 15/06/70, « L'Ariane - Circulation réglementée ».
- Nice-Matin* du 29/06/70, « Eclatant succès de la fête patronale du quartier de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 16/08/70, « Emouvant hommage rendu hier à la mémoire des vingt-deux résistants fusillés par les nazis le 15 août 1944 à l'Ariane ».

Nice-Matin du 3/09/70, « A l'Ariane, pour faire face à la montée soudaine des élèves on édifie un bloc industrialisé en 16 classes ».

Nice-Matin du 10/09/70, « Une cinquantaine de jeunes gens attaquent les consommateurs d'un bar de Nice-L'Ariane - Trois blessés dont une femme enceinte ».

Nice-Matin du 11/09/70, « L'Ariane - Fréquence accrue pour les autobus de la ligne 16 ».

Nice-Matin du 12/09/70, « Après l'échauffourée de l'Ariane à Nice - Trois arrestations pour coups et blessures et port d'armes ».

Nice-Matin du 13/09/70, « Nouvelles scènes de violence, cette nuit à Nice-l'Ariane - Un groupe de jeunes gens attaquent et incendient un bidonville qui est détruit ».

Nice-Matin du 23/11/70, « L'Ariane - Voeu unanime : un pont de dimension convenable entre les deux rives du Paillon ».

Nice-Matin du 27/11/70, « L'Ariane - On attend l'ouverture de la bibliothèque municipale: ».

Nice-Matin du 28/12/70, « Au quartier de l'Ariane à Nice - Deux inconnus tirent deux coups de feu dans les vitres d'un bar et prennent la fuite ».

Nice-Matin du 8/01/71, « Nice-L'Ariane - Valéry (4 ans) blessée à coups de ceinture par son père qui, affolé appelle les pompiers ».

Nice-Matin du 15/01/71, « Saint-Roch - Saint-Charles - L'Ariane - Les problèmes scolaires, du logement et du troisième âge à l'ordre du jour du conseil des associations et groupements des quartiers est de Nice ».

Nice-Matin du 22/01/71, « L'Ariane - Nouveau pont entre l'Ariane et la Trinité : une réalisation assez lointaine ».

Nice-Matin du 9/03/71, « Amar, 7ans, renversé par une auto, à l'Ariane ».

Nice-Matin du 22/03/71, « Les problèmes scolaires à l'Ariane ».

Nice-Matin du 5/04/71, « Joyeuse ambiance à la kermesse de l'Ariane ».

Nice-Matin du 26/07/71, « L'Ariane - Seize classes supplémentaires dans la surélévation de l'école ».

Nice-Matin du 16/08/71, « Un émouvant hommage a été rendu hier à l'ARiane aux 22 martyrs de la Résistance fusillés le 15 août 1944 ».

Nice-Matin du 15/09/71, « La population de l'Ariane satisfaite : un marché de détail est ouvert ».

Nice-Matin du 31/10/71, « L'association des parents d'élèves de l'Ariane - La construction d'un C.E.S est urgente en raison du développement démographique exceptionnel du quartier ».

Nice-Matin du 7/01/72, « L'Ariane - Cimetière de l'est : une entrée inachevée ».

Nice-Matin du 8/01/72, « Dans le four de l'usine de l'Ariane - 200 tonnes d'ordures ménagères (dont 5 de "verres perdus") sont brûlées chaque jour ».

Nice-Matin du 17/01/72, « L'Ariane - Une pancarte déplacée... à déplacer ».

Nice-Matin du 4/05/72, « 17h50, « à la poste auxiliaire de l'Ariane : deux hommes à l'air méchant raflent 10 000 F ».

Nice-Matin du 26/05/72, « Un bureau de police installé à l'Ariane ».

Nice-Matin du 13/06/72, « A l'Ariane : une leçon à retenir pour régler le problème des autres minorités ».

Nice-Matin du 6/07/72, « Agression manquée contre un fourgon postal hier soir, à l'Ariane ».

Nice-Matin du 6/07/72, « Des voleurs et leur victime s'expliquent à coups de feu à l'Ariane ».

Nice-Matin du 9/07/72, « Fusillades nocturnes en série à l'Ariane et à la Trinité ».

Nice-Matin du 23/07/72, « Place de l'Ariane à Nice - Pose de la première pierre d'un ensemble de deux immeubles (dont l'un en accession directe à la propriété) construits par la société Parloniam ».

Nice-Matin du 16/08/72, « Hier matin, au cours d'une cérémonie à l'Ariane - Un hommage solennel a été rendu à la mémoire des 22 résistants fusillés le 15 août 1944 ».

Nice-Matin du 10/09/72, « Réouverture d'un débit de tabacs route de l'Ariane ».

Nice-Matin du 25/11/72, « L'Ariane - Un dépôt d'ordure qui s'éternise ».

Nice-Matin du 5/12/72, « Le nouveau bureau de poste de l'Ariane a été ouvert hier ».

Nice-Matin du 7/12/72, « Après Pasteur la psychose gagne l'Ariane - L'homme qui a menacé hier Christian (14 ans) est-il le "magnaque au couteau"? ».

Nice-Matin du 13/12/72, « Un nouveau centre médico-social a été inauguré lundi matin à l'Ariane ».

Nice-Matin du 5/01/73, « L'Ariane - La lumière viendra d'n haut et les fils passeront sous terre : plus de poteaux électriques route de l'Ariane ».

Nice-Matin du 6/04/73, « Un frangment d'emprunte de soulier devant une banque de l'Ariane a permis aux policiers d'arrêter six gangsters qui avaient commis quatre hold-up à Nice ».

Nice-Matin du 9/04/73, « A l'Ariane - Une voiture se retourne, son conducteur est blessé ».

Nice-Matin du 15/06/73, « Hold-up à l'Ariane - Deux malfaiteurs armés s'emparent de 11 000 F dans une agence bancaire ».

Nice-Matin du 12/08/73, « Le major John, ancien officier de liaison américain est venu se recueillir au carré des fusillés de l'Ariane ».

Nice-Matin du 16/08/73, « A l'Ariane, 29 ans après... La mémoire des martyrs de la Résistance a été honorée hier, au "carré des fusillés" ».

Nice-Matin du 2/09/73, « Dans une fonderie de l'Ariane - On coule les nouvelles balustrades du quai Papacino ».

Nice-Matin du 4/10/73, « La formation permanente à l'Ariane ».

Nice-Matin du 21/10/73, « Le théâtre à l'école : "L'atelier" du centre dramatique a commencé, à l'Ariane-Nord, un cycle d'animation qui touchera plusieurs milliers d'élèves du département ».

Nice-Matin du 29/11/73, « L'Ariane - Vingt-deux classes en cours de construction pour agrandir l'école de la rue Guiglionda-de-Sainte-Agathe ».

Nice-Matin du 7/12/73, « L'Ariane - Les enseignants réclament la construction d'un "vrai" C.E.S... ».

Nice-Matin du 8/12/73, « Le conseil municipal de Nice décide la construction à l'Ariane d'une nouvelle usine d'incinération capable de traiter 600 tonnes d'ordures ménagères par jour ».

Nice-Matin du 18/12/73, « L'accession à la propriété immobilière - Brillante inauguration à l'Ariane d'un nouvel immeuble "PARLONIAM" ».

Nice-Matin du 1/01/74, « L'Ariane - Jeunes : contre l'ennui, des sorties à la neige. Une nouveauté pour eux ».

Nice-Matin du 4/01/74, « L'Ariane - A la recherche des "espaces verts" ».

Nice-Matin du 17/01/74, « L'Ariane - Un service de bus plus intense le dimanche ».

Nice-Matin du 21/01/74, « L'Ariane - Téléphone public, courrier et... administration ».

Nice-Matin du 3/02/74, « L'Ariane - Téléphone public, courrier et... administration ».

Nice-Matin du 1/03/74, « L'Ariane - Une hygiène qui laisse à désirer ».

Nice-Matin du 4/03/74, « L'Ariane - Pour une urbanisation organisée ».

Nice-Matin du 8/03/74, « L'Ariane - Une certaine anarchie ».

Nice-Matin du 26/03/74, « L'Ariane - Le centre administratif ouvert depuis hier au public ».

Nice-Matin du 17/04/74, « L'Ariane - Encore la question des transports en commun ».

Nice-Matin du 30/04/74, « L'Ariane - Le nouveau central téléphonique (1000 abonnés) entrera en service jeudi soir ».

Nice-Matin du 4/05/74, « Au conseil municipal de Nice - Création de nouveaux équipements collectifs aux quartiers de Bon-Voyage et l'Ariane ».

Nice-Matin du 10/05/74, « L'Ariane - AUTOBUS : La ligne 16 pourrait être à nouveau exploitée par les transports urbains de Nice ».

Nice-Matin du 17/05/74, « L'Ariane - La formation permanente à l'ALPAN ».

Nice-Matin du 10/08/74, « Crime à Nice (l'Ariane) - Une femme est abattue d'un coup de feu tiré d'une auto en marche ».

- Nice-Matin* du 11/08/74, « Le meutre de l'Ariane : les suites d'une querelle de famille ».
- Nice-Matin* du 12/08/74, « Le meurtrier de l'Ariane était le propre fils de la victime ».
- Nice-Matin* du 27/08/74, « L'Ariane - Voirie et espaces verts : réalisations prochaines et projets à plus long terme ».
- Nice-Matin* du 21/09/74, « Grève scolaire de 24 heures au C.E.S de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 28/10/74, « L'Ariane - Les cars des T.N.L assureront la desserte dans le courant décembre ».
- Nice-Matin* du 19/11/74, « La route de l'Ariane (section sud) sera dédoublée par emprise sur le lit du Paillon ».
- Nice-Matin* du 26/11/74, « Activités du Comité de l'enfance et de la jeunesse pour la basse vallée du Paillon (Ariane) ».
- Nice-Matin* du 20/12/74, « L'Ariane - La piscine "caneton" (un bassin de 25 m X 10 m) sera ouverte début 1975 ».
- Nice-Matin* du 20/01/75, « L'Ariane aujourd'hui, près de 20 000 habitants contre 1100 en 1962! ».
- Nice-Matin* du 21/01/75, « L'Ariane aujourd'hui - Un quartier à part entière ? ».
- Nice-Matin* du 22/01/75, « Un "bus" chaque quart d'heure à partir du 28 janvier ».
- Nice-Matin* du 23/01/75, « Une nouvelle usine d'incinération fonctionnera en 1977 à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 24/01/75, « - Vers une coordination des actions de prévention et d'animation sur le quartier ».
- Nice-Matin* du 25/01/75, « L'Ariane - Transports en commun, hygiène, espaces verts, nos lecteurs ont la parole ».
- Nice-Matin* du 26/01/75, « L'Ariane - L'Ariane-Sport (déjà 400 licenciés) ».
- Nice-Matin* du 27/01/75, « L'Ariane - Le centre administratif : la mairie à votre porte ».
- Nice-Matin* du 28/01/75, « L'ADIHAS, l'association qui a fait bouger le quartier, fête son premier anniversaire ».
- Nice-Matin* du 29/01/75, « L'Ariane - Autobus : mention "bien" pour la ligne 16/16A... ».
- Nice-Matin* du 30/01/75, « L'Ariane - Un nouveau centre médico-social avant la fin de l'année ».
- Nice-Matin* du 31/01/75, « Quant le catéchisme se met à l'heure du quartier ».
- Nice-Matin* du 31/01/75, « L'Ariane - 4.313 électeurs inscrits ».
- Nice-Matin* du 1/02/75, « L'Ariane - Piscine ouverte (aux scolaires) le 18 février... ».
- Nice-Matin* du 2/02/75, « Espaces verts, oui! Dépotoirs, non! ».
- Nice-Matin* du 3/02/75, « L'U.M.E.P : Quand la formation (permanente) vient au quartier... ».
- Nice-Matin* du 4/02/75, « L'Ariane : le modélisme à l'ALPAN-Animation ».
- Nice-Matin* du 5/02/75, « L'Ariane - Les jeunes du quartier ont reçu les clés du "Mille Club" ».
- Nice-Matin* du 6/02/75, « L'Ariane - P.T.T : des usagers pas contents! ».
- Nice-Matin* du 7/02/75, « L'Ariane - Le foyer-club du "troisième âge" ».
- Nice-Matin* du 8/02/75, « L'Ariane - La nouvelle ligne d'autobus 16/A6A est remise en question ».
- Nice-Matin* du 9/02/75, « A la recherche de l'Ariane d'antan ».
- Nice-Matin* du 10/02/75, « L'Association des commerçants et artisans de l'Ariane est née ».
- Nice-Matin* du 10/02/75, « H.L.M : une cité de "5000 âmes" dans la cité ».
- Nice-Matin* du 11/02/75, « L'Ariane - Les effectifs scolaires ont quadruplé en cinq ans... ».
- Nice-Matin* du 12/02/75, « La bibliothèque des jeunes à l'Ariane : une animation-loisir autour du livre ».
- Nice-Matin* du 13/02/75, « Les transports en commun à l'Ariane : un test très encourageant... ».

- Nice-Matin* du 14/02/75, « Une association commerçants et indépendants de l'Ariane est en cours de création ».
- Nice-Matin* du 14/02/75, « Un boulevard, S.V.P, pas un parking sauvage! ».
- Nice-Matin* du 15/02/75, « Nos lecteurs de l'ancienne Ariane ont la parole ».
- Nice-Matin* du 17/02/75, « Rimes et masques à la bibliothèque de l'Ariane où les jeunes ont fêté joyeusement Mardi gras ».
- Nice-Matin* du 18/02/75, « L'Ariane - La piscine : ouverture retardée ».
- Nice-Matin* du 18/02/75, « L'Ariane - L'association commerçants et indépendants a élu son bureau et défini ses objectifs ».
- Nice-Matin* du 22/02/75, « L'Ariane - Rue Amédée-VII : Le stationnement sauvage une habitude sans-gêne et dangereuse ».
- Nice-Matin* du 24/02/75, « L'Ariane - Une seule pharmacie de garde ».
- Nice-Matin* du 4/03/75, « L'Ariane - Un autre visage demain pour la petite place centenaire ».
- Nice-Matin* du 17/03/75, « L'Ariane - Le retard de l'ouverture de la piscine : un communiqué de l'ADIHAS ».
- Nice-Matin* du 24/03/75, « L'Ariane - Une enquête auprès des usagers de la ligne 16 ».
- Nice-Matin* du 2/04/75, « L'Ariane - Officiel : la piscine ouverte (d'abord aux scolaires seulement) le 8 avril ».
- Nice-Matin* du 11/04/75, « Les "scolaires" ont inauguré, hier la piscine municipale de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 11/04/75, « Le club rencontre du 3e âge de Mandelieu a rendu visite, hier, au foyer-club de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 16/04/75, « Un week-end aéromodéliste à l'ALPAN-Animation ».
- Nice-Matin* du 20/04/75, « Jusqu'à ce soir à l'Ariane - L'aéromodélisme à l'honneur sous l'égide de l'ALPAN-Animation ».
- Nice-Matin* du 26/04/75, « Inauguration du groupe scolaire Sud et de la piscine de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 26/04/75, « L'Association des commerçants et artisans de l'Ariane a constitué son bureau ».
- Nice-Matin* du 27/04/75, « Inaugurée hier matin, ainsi que le groupe scolaire sud, par M. Jacques Médecin - La piscine municipale de l'Ariane sera ouverte au public à partir de mardi ».
- Nice-Matin* du 12/06/75, « Glissement de terrain à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 17/06/75, « Création du Comité d'intérêts du quartier de l'Ariane-Nord ».
- Nice-Matin* du 5/07/75, « L'Ariane - Un festin réussi après cinq ans d'interruption ».
- Nice-Matin* du 6/07/75, « Le meurtre du campement gitan de l'Ariane à Nice ».
- Nice-Matin* du 7/07/75, « Le drame du campement gitan de l'Ariane à Nice : Pierre Bissière inculpé d'homicide volontaire ».
- Nice-Matin* du 7/07/75, « L'Ariane - Un centre de loisir pour adolescents organisé par l'ALPAN et la FFC ».
- Nice-Matin* du 8/07/75, « Le drame du campement gitan de l'Ariane : le frère du meurtrier inculpé de complicité et écroué à son tour ».
- Nice-Matin* du 9/07/75, « Le cadavre de Peille : il s'agit d'une jeune coiffeuse de 19 ans, demeurant à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 15/07/75, « L'Ariane - Une délégation de l'ADIHAS reçue aujourd'hui par le député-maire ».
- Nice-Matin* du 23/07/75, « L'Ariane - Une piste cyclable et un parking en épis le long du boulevard de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 4/08/75, « La rue Ghiglionda-de-Sainte-Agathe à l'Ariane coupée par un affaiblissement de la chaussée ».
- Nice-Matin* du 16/08/75, « Emouvante cérémonie, hier à l'Ariane à la mémoire des 22 martyrs de la Résistance ».
- Nice-Matin* du 11/12/75, « L'Ariane - Trop de promesses, trop d'inquiétudes... ».
- Nice-Matin* du 21/02/76, « L'Ariane - Parking et piste cyclable le long du Paillon ».

- Nice-Matin* du 7/05/76, « CES de l'Ariane : les travaux vont débiter incessamment ».
- Nice-Matin* du 16/08/76, « Emouvante cérémonie du souvenir au carré des fusillés de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 7/09/76, « Une benne de nettoyage se renverse à la décharge de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 2/10/76, « Des kilowatts par milliers seront produits à la nouvelle usine de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 2/12/76, « L'Ariane - Assemblée générale de l'association de défense ».
- Nice-Matin* du 13/12/76, « L'assemblée générale de l'Association de défense pour l'Ariane-Sud (ADIHAS) ».
- Nice-Matin* du 19/12/76, « L'Ariane doté d'un nouveau Centre médico-social de protection maternelle et infantile ».
- Nice-Matin* du 22/01/77, « Hier soir à l'Ariane - Un directeur de supermarché attaqué par deux hommes armés ».
- Nice-Matin* du 29/01/77, « A l'usine d'incinération de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 3/02/77, « Le complice d'une agression à l'Ariane a été arrêté ».
- Nice-Matin* du 23/02/77, « L'Ariane: le grand bon en avant... démographique. 30.000 habitants à l'horizon 80 ».
- Nice-Matin* du 25/02/77, « Une expérience de pédagogie coopérative - Des adolescents de l'Ariane en classe de neige à la Colmiane ».
- Nice-Matin* du 25/03/77, « L'Ariane: M. Elbase, président de l'ADIHAS: "... Pour qu'il fasse bon y vivre..." ».
- Nice-Matin* du 29/03/77, « L'Ariane: L'Ariane sport sur la touche? L'ASPTT et son "tatami". Il manque un terrain de sports ».
- Nice-Matin* du 26/04/77, « A l'Ariane, un bureau de police plutôt calme ».
- Nice-Matin* du 13/05/77, « L'Ariane "troisième âge": Retraite n'égale pas inactivité ».
- Nice-Matin* du 3/08/77, « Premiers essais à l'usine nouvelle de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 16/08/77, « Emouvant et reconnaissant hommage, rendu hier, à la mémoire des fusillés du 15 août 1944 à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 10/09/77, « La rentrée scolaire à Nice -Les collègues à l'heure de la réforme ».
- Nice-Matin* du 11/09/77, « La première piste cyclable du département (1300m sur 4m) doit s'ouvrir à la fin du mois à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 6/10/77, « Une école agréable à fréquenter - Le CES l'Ariane où a eu lieu, hier, une réception officielle ».
- Nice-Matin* du 22/10/77, « A l'Ariane-Paillon - Une cité de promotion familiale pour 48 familles de travailleurs migrants ».
- Nice-Matin* du 28/11/77, « Ariane-Sud ».
- Nice-Matin* du 5/12/77, « L'Ariane: Equipement et environnement au centre des préoccupations de l'Association de défense qui a tenu sa quatrième assemblée générale ».
- Nice-Matin* du 3/01/78, « L'Ariane: Assemblée générale de l'ALPAN - Vives discussions autour du rapport financier ».
- Nice-Matin* du 23/01/78, « L'Ariane - Une (mauvaise) réputation à perdre ».
- Nice-Matin* du 24/01/78, « A l'Ariane, cité Saint-Pierre, les locataires abattent les cloisons d'un local que l'office HLM destinait "aux travailleurs sociaux" ».
- Nice-Matin* du 30/01/78, « L'Ariane - Le dossier de l'environnement et des espaces verts ».
- Nice-Matin* du 6/02/78, « L'Ariane - L'aménagement du terrain des "Tripodes" ».
- Nice-Matin* du 7/02/78, « 91 millins + 29 mois = 150000 tones d'ordures éliminées + beaucoup de kilowatts, tel est le bilan de la nouvelle usine d'incinération de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 20/02/78, « L'Ariane - L'aire d'urbanisation construite, il faut parfaire les équipements ».
- Nice-Matin* du 1/03/78, « "Les Chênes Blancs", nouvel ensemble HLM inauguré à l'Ariane par M. Jacques Médecin ».

- Nice-Matin* du 30/03/78, « Dans un immeuble du quartier de l'Ariane à Nice - Une explosion de gaz fait 7 blessés ».
- Nice-Matin* du 17/04/78, « L'Ariane - Intervention du comité de défense pour une meilleure surveillance ».
- Nice-Matin* du 10/05/78, « La vieille usine d'incinération de l'Ariane livrée au démolisseurs ».
- Nice-Matin* du 10/05/78, « Deux blessés graves dans une collision sur le viaduc de l'autoroute A8 à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 17/05/78, « A l'Ariane-nord - Des parents occupent une classe maternelle ».
- Nice-Matin* du 5/06/78, « L'Ariane - Des réalisations mais aussi des projets en attente ».
- Nice-Matin* du 16/07/78, « Rupture de canalisation à l'Ariane - des lilliers de personnes privées d'eau hier matin ».
- Nice-Matin* du 24/07/78, « L'Ariane - Enfin des bus de nuit ».
- Nice-Matin* du 16/08/78, « Emouvant hommage à la mémoire des fusillés de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 18/09/78, « L'Ariane - Terrain des Tripodes : travaux au ralenti - La piste cyclable: un parking? ».
- Nice-Matin* du 6/12/78, « L'Ariane - De nouveaux feux tricolores de régulation ».
- Nice-Matin* du 11/12/78, « Les directeurs d'auto-écoles en colère se sont réunis à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 18/12/78, « L'Ariane - Deux problèmes à régler: l'insécurité et le campement des gitans ».
- Nice-Matin* du 12/02/79, « L'Ariane: bureau de poste, la colère gronde... ».
- Nice-Matin* du 15/02/79, « L'Ariane: renforcement de la ligne 16 ».
- Nice-Matin* du 5/03/79, « L'Ariane - Bureau de poste: le point de vue de l'administration ».
- Nice-Matin* du 10/03/79, « Des noms pour les écoles de l'Ariane - Elles ont été baptisées hier ».
- Nice-Matin* du 19/03/79, « Ligne 16, « davantage de bus pour l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 26/03/79, « L'Ariane - Bureau de poste (suite) et stade des Tripodes ».
- Nice-Matin* du 23/04/79, « L'Ariane: nouvelle station service ».
- Nice-Matin* du 9/06/79, « Accueil et sédentarisation des nomades: des directives nationales à appliquer ».
- Nice-Matin* du 8/11/79, « L'Ariane, le parent pauvre de Nice ».
- Nice-Matin* du 9/11/79, « Ariane-sud: à chacun sa vérité ».
- Nice-Matin* du 10/11/79, « Ariane-sud: des suggestions ».
- Nice-Matin* du 3/12/79, « L'Ariane-sud: sécurité et problème des gitans toujours à l'ordre du jour... ».
- Nice-Matin* du 12/12/79, « Il n'est pas conforme à l'intérêt du quartier de le diviser en deux zones ».
- Nice-Matin* du 18/12/79, « L'Ariane - La chapelle champêtre "saint-Pierre" ».
- Nice-Matin* du 7/01/80, « L'ARIANE: TRANSPORT EN COMMUN ET ENSEIGNEMENT ».
- Nice-Matin* du 15/04/80, « L'ARIANE: "L'HORIZON SE DEGAGE" MAIS... TOUS LES NUAGES NE SONT PAS ENCORE DISSIPES. IL RESTE ENCORE A FAIRE! ».
- Nice-Matin* du 20/04/80, « UN "BOL D'AIR" POUR 48 ENFANTS DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 23/04/80, « AU COLLEGE DE L'ARIANE-SUD: PROFESSEURS ET ELEVES ONT APPRIS ENSEMBLE A LIRE LE JOURNAL ».
- Nice-Matin* du 21/05/80, « L'ARIANE, ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.L.P.A.N. ».
- Nice-Matin* du 11/06/80, « UNE EXPERIENCE DE PEDAGOGIE COOPERATIVE, SOIXANTES ADOLESCENTS DE L'ARIANE A ESTEING ».
- Nice-Matin* du 16/06/80, « ARIANE, PRESENTATION DU PLAN DE LA FUTURE PLACE ET DE L'EGLISE ».

- Nice-Matin* du 22/06/80, « DANS LE QUARTIER DE L'ARIANE : INAUGURATION DE LA ZONE PIETONNE ALBERT-CAMUS ».
- Nice-Matin* du 5/07/80, « AU COLLEGE DE L'ARIANE: DANS "LE MALADE IMAGINAIRE" ».
- Nice-Matin* du 10/07/80, « DEUX JOURNEES DE LA PREVENTION ROUTIERE A L'ARIANE: AMBIANCE ET BONNE CONDUITE ».
- Nice-Matin* du 4/08/80, « L'ARIANE, ENCORE DU NOUVEAU... MAIS LE PROBLEME GITAN SUBSISTE ».
- Nice-Matin* du 30/08/80, « DIPLOME DU JEUNE NAGEUR "NICE-MATIN", SOIXANTE CANDIDATS RECOMPENSES A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 6/10/80, « PAS DE "JOURNEE CONTINU" (POUR LE MOMENT) AU BUREAU DE POSTE ».
- Nice-Matin* du 16/10/80, « ARIANE : SECOURISME, MARIONNETTES, MUSIQUE, UN LOURD PROGRAMME DE FESTIVITES ».
- Nice-Matin* du 16/10/80, « LE QUARTIER DEVRAIT BENEFICIER, DANS TROIS ANS, D'UN DES PLUS BEAUX JARDINS ».
- Nice-Matin* du 23/10/80, « GUIGNOL ET ALIGATOR A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 23/10/80, « QUAND LES ECOLIERS DE L'ARIANE APPRENNENT LES GESTES QUI SAUVENT ».
- Nice-Matin* du 3/11/80, « L'ARIANE, LE BUREAU DE POSTE EST OUVERT EN JOURNEE CONTINUE ».
- Nice-Matin* du 9/12/80, « L'ARIANE : PROBLEMES ETHNIQUES ET DIFFICULTES DE TRANSPORT AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS ».
- Nice-Matin* du 7/01/81, « L'ARIANE : UNE MATERNELLE INSALUBRE ET DES RUES PEU SURES... ».
- Nice-Matin* du 8/01/81, « L'ARIANE : LA NAISSANCE D'UNE AME ? ».
- Nice-Matin* du 17/01/81, « UN INCENDIE CRIMINEL AU JEU DE BOULE DE L'ARIANE, UNE CUVE DE GAZ MENACEE ».
- Nice-Matin* du 16/02/81, « L'ARIANE, EN FROID AVEC LE CHAUFFAGE ET L'EAU CHAUDE! ».
- Nice-Matin* du 4/03/81, « LE CARNAVAL DES ENFANTS ».
- Nice-Matin* du 18/03/81, « CINQUANTE ADOLESCENTS DE L'ARIANE A ESTENG ».
- Nice-Matin* du 23/03/81, « L'ARIANE, MISE "EN DUR" DE LA MATERNELLE DES "LAURIERS ROSES" ET CREATION ANNONCEE DU CENTRE CULTUREL ».
- Nice-Matin* du 5/04/81, « L'ARIANE: COMMENT RESOUDRE LES PHENOMENES DE CONCENTRATION D'ETHNIES ? IL Y A UNE URGENCE AU CAMP DES CHENES-BLANCS ET AUX H.L.M. DU VIEIL-ARIANE ».
- Nice-Matin* du 6/04/81, « VERS UNE ACTION POUR LIMITER LE NOMBRE DES ANIMEAUX ERRANTS ».
- Nice-Matin* du 2/05/81, « OPERATION SECURITE A L'ARIANE, QUATRE ARRESTATIONS ».
- Nice-Matin* du 4/05/81, « L'ARIANE, UNE ETRANGE SIGNALISATION! ».
- Nice-Matin* du 2/06/81, « TSIKANES A L'EST DE NICE: 15 PAVILLONS EN CONSTRUCTION A LA LAUVETTE REMPLACENT LE CAMP DES CHENES BLANCS ».
- Nice-Matin* du 2/06/81, « DECHARGE SAUVAGE A L'ARIANE ET LA TRINITE ».
- Nice-Matin* du 12/06/81, « CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 13/06/81, « DES TERRAINS DE TENNIS A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 22/06/81, « L'ARIANE, LA FRESQUE DU GROUPE SCOLAIRE INAUGUREE ».
- Nice-Matin* du 8/07/81, « A L'ECOLE RENE CASSIN DE L'ARIANE: "MOI JE CONSTRUIS DES MARIONNETTES" ».
- Nice-Matin* du 16/07/81, « AU C.E.S DE L'ARIANE, UN SPECTACLE, TROIS INITIATIVES ».

- Nice-Matin* du 16/08/81, « L'ARIANE, CEREMONIE A LA MEMOIRE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE FUSILLES LE 15 AOUT 1944 ».
- Nice-Matin* du 28/08/81, « L'ARIANE : L'HABITAT FACTEUR D'INSECURITE ».
- Nice-Matin* du 3/09/81, « ALERTE AU FEU QUARTIER DE L'ARIANE: LE SILO EMBRASE MENACAIT LA MENUISERIE ».
- Nice-Matin* du 7/09/81, « L'ARIANE, DES PRECISIONS DE L'OFFICE PUBLIC D'H.L.M ».
- Nice-Matin* du 20/10/81, « EN MARGE DU F.I.N.E.F., A L'ARIANE. LES MARIONNETTES DANS LES RUES ».
- Nice-Matin* du 7/12/81, « L'ARIANE, PLAN D'ENSEMBLE ET MESURES D'URGENCE ».
- Nice-Matin* du 20/12/81, « L'ARIANE, LE SOLEIL SE LEVE A L'EST ».
- Nice-Matin* du 21/12/81, « LA HALTE S.N.C.F DE L'ARIANE SERA OPERATIONNELLE DES CET ETE ».
- Nice-Matin* du 28/12/81, « L'ARIANE, BIENTOT UNE PLACE ET UNE EGLISE A SA MESURE ».
- Nice-Matin* du 30/12/81, « A LA MATERNELLE DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 20/01/82, « LA FETE DES "JEUNES D'AUTREFOIS" A LA PAROISSE SAINT-PIERRE DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 15/02/82, « L'ARIANE: DECHARGE SAUVAGE AUX PIEDS DES IMMEUBLES, UN PEU DE RESPECT S.V.P. ».
- Nice-Matin* du 25/02/82, « CARNAVAL DANS LES ECOLES: L'ARIANE AVEC TAMBOURS ET TROMPETTES ».
- Nice-Matin* du 8/03/82, « UN NOUVEAU PONT ENTRE LA TRINITE ET L'ARIANE... ET UN PREMIER MORCEAU DE PENETRANTE POUR L'ETE ».
- Nice-Matin* du 21/03/82, « LE NOUVEAU SIEGE DE L'ARIANE-SPORT INAUGURE, HIER AVEC SES JEUX DE BOULES ».
- Nice-Matin* du 27/03/82, « ORGANISE A L'ARIANE PAR L'ADIHA, CONFERENCE-DEBAT SUR LA DROGUE: IMPUISSANCE, DESARROI ET COLERE... ».
- Nice-Matin* du 5/04/82, « LA POPULATION DE L'ARIANE A PARTICIPE AUX MANŒUVRES DE LA PROTECTION CIVILE ».
- Nice-Matin* du 18/05/82, « A L'ARIANE: LES HANDICAPES DEMANDENT UNE RAMPE D'ACCES AU BUREAU DE POSTE ».
- Nice-Matin* du 21/05/82, « A LA DECOUVERTE DE L'ITALIE... UN BEAU VOYAGE POUR 50 ELEVES DU C.E.S DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 29/05/82, « EXPERIENCE DE LA COOPERATION SCOLAIRE: UN VOYAGE FRUCTUEUX EN CORSE POUR 50 JEUNES DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 2/06/82, « LA KERMESSE DE L'ECOLE MATERNELLE DE L'ARIANE-SUD ».
- Nice-Matin* du 16/06/82, « LA FUSILLADE DE L'ARIANE: LE BLESSE DANS UN ETET GRAVE ».
- Nice-Matin* du 21/06/82, « L'ARIANE : LE CENTRE-VILLE A 11 MINUTE A PEINE GRACE A LA NOUVELLE STATION S.N.C.F. ».
- Nice-Matin* du 26/06/82, « COLLEGE DE L'ARIANE: COMEDIE MUSICALE ET THEATRE POUR LA FETE DE FIN D'ANNEE ».
- Nice-Matin* du 28/06/82, « 400 PERSONNES A LA FETE DES CENTRES CULTURELS ET SPORTIFS DE TERRA-AMATA ET DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 30/06/82, « A L'ECOLE EXPERIMENTALE JEAN-PIAGET DE L'ARIANE-NORD ».
- Nice-Matin* du 2/08/82, « LA LAUVETTE, A QUI VONT ALLER LES PAVILLONS INITIALEMENT DESTINES AUX GITANS ».
- Nice-Matin* du 17/08/82, « A L'ARIANE : 16.000 M2 DE JARDINS SUPPLEMENTAIRES A LA FIN 1983 ».
- Nice-Matin* du 19/08/82, « L'ARIANE : UN TERRAIN DE FOOT AMPUTE ».

- Nice-Matin* du 1/09/82, « A NICE-L'ARIANE, APRES AVOIR CONTESTE LE PRIX D'UN TRAJET, UNE PASSAGERE REVIENT POUR TENTER DE POIGNARDER LE CHAUFFEUR DE BUS ».
- Nice-Matin* du 9/09/82, « UNE NOUVELLE EGLISE A L'ARIANE POUR LE PRINTEMPS PROCHAIN ».
- Nice-Matin* du 9/09/82, « RETARD DE COURRIER: LA GROGNE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 4/10/82, « L'ARIANE, ETHNIES ET HABITATS: "CA COINCE" TOUJOURS! ».
- Nice-Matin* du 30/10/82, « LES JEUNES DE L'ARIANE A LA FORET ».
- Nice-Matin* du 29/11/82, « L'ARIANE: L'EGLISE SAINT-PIERRE VA BIENTOT ETRE DEMOLIE ».
- Nice-Matin* du 9/12/82, « BOULEVARD DE L'ARIANE, DES ARBRES PLANTES PAR LES ENFANTS DU QUARTIER ».
- Nice-Matin* du 20/12/82, « L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.D.I.H.A., DES HABITANTS DE L'ARIANE MENACENT DE NE PLUS PAYER LE LOYER DES H.L.M. ».
- Nice-Matin* du 28/12/82, « UN PLAN DE CIRCULATION MIS EN PLACE DEBUT 83 A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 14/01/83, « GOUTER DE FIN D'ANNEE POUR LES ENFANTS DU FOYER FAMILIAL DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 23/01/83, « L'ARIANE : LES HABITANTS SE PENCHENT SUR L'AVENIR DE LEUR QUARTIER... GRACE A UNE EXPOSITION SUR L'HABITAT ».
- Nice-Matin* du 25/01/83, « LES PERSONNES AGEES DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 30/01/83, « A L'ARIANE : UN COLLOQUE SUR L'HABITAT ».
- Nice-Matin* du 31/01/83, « LE NOUVEAU PONT DE L'ARIANE EN SERVICE A LA FIN FEVRIER ».
- Nice-Matin* du 16/02/83, « A L'ARIANE: BAS TON MASQUE GOLDORAK ».
- Nice-Matin* du 1/03/83, « UN JARDIN DE 16.000 M2 ET L'EGLISE SAINT-PIERRE SERONT BIENTOT LIVRES AUX HABITANTS DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 3/03/83, « LE PONT DE L'ARIANE : TRAFIC FACILITE ENTRE LES RIVES DU PAILLON ».
- Nice-Matin* du 25/04/83, « L'ARIANE: DU NOUVEAU POUR LES BUS, "STATU QUO" POUR LES TRAINS ».
- Nice-Matin* du 14/05/83, « LA POUDRE A PARLE A L'ARIANE, UN PASSANT ET DEUX GITANES BLESSES ».
- Nice-Matin* du 24/05/83, « COMITE DE QUARTIER DE L'ARIANE: DROGUE... ATTENTION DANGER ».
- Nice-Matin* du 29/05/83, « SAINT-PIERRE DE L'ARIANE: LA NOUVELLE EGLISE CONSACREE HIER ».
- Nice-Matin* du 30/05/83, « L'ARIANE, PREVENTION ET ANIMATION PARMIL LES ACTIONS DE L'ALPAN ».
- Nice-Matin* du 23/06/83, « L'ARIANE: PLUSIEURS RUES DEVIENNENT CE SOIR A SENS UNIQUE ».
- Nice-Matin* du 29/06/83, « AU COLLEGE DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 16/08/83, « A L'ARIANE: EMOUVANTE CEREMONIE A LA MEMOIRE DES RESISTANTS FUSILLES ».
- Nice-Matin* du 19/08/83, « L'ARIANE: DES PROBLEMES DE COMMUNICATION AVEC LES PTT ».
- Nice-Matin* du 30/08/83, « L'ARIANE: DES JEUNES NAGEURS "NICE-MATIN" ... COMME S'IL EN PLEUVAIT! ».
- Nice-Matin* du 1/09/83, « GANGSTER SOLITAIRE AU BUREAU DE POSTE DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 23/09/83, « HIER A L'ARIANE ET PASTEUR, "OPERATION SURVEILLANCE" ».

- Nice-Matin* du 18/10/83, « L'ARIANE AU FIL DU SPORT ET DE LA CULTURE. ACTIVITES TOUS AZIMUTS MAIS DES PROBLEMES DE PLACE ».
- Nice-Matin* du 18/10/83, « L'ARIANE AU FIL DU SPORT ET DE LA CULTURE. LE JUDO, LA NATATION ET LE HANDBALL EN FER DE LANCE ».
- Nice-Matin* du 30/10/83, « ENTRE L'ARIANE ET LA TRINITE, LA "PENETRANTE" DU PAILLON: ON LA BORDE D'UN OUVRAGE ANTI-BRUIT DE 900 M ».
- Nice-Matin* du 31/10/83, « L'ARIANE: ELARGISSEMENT DU BOULEVARD ».
- Nice-Matin* du 11/12/83, « HIER, A L'ARIANE, VISITE DE LA COMMISSION POUR LA RENOVATION SOCIALE DES QUARTIERS ».
- Nice-Matin* du 12/01/84, « USINE D'INCINERATION DE L'ARIANE: PAS DE FUMEE SANS FEU ».
- Nice-Matin* du 19/01/84, « LES JEUNES D'AUTREFOIS A LA PAROISSE SAINT-PIERRE DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 10/02/84, « SALLE COMBLE POUR LA DISTRIBUTION DE COLIS AUX PERSONNES AGEES DU QUARTIER DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 12/04/84, « 70 COOPERATEURS DE L'ARIANE A ESTENC ».
- Nice-Matin* du 16/04/84, « L'ARIANE : BEAUCOUP D'ESPOIR DANS L'OPERATION DE REHABILITATION ».
- Nice-Matin* du 13/05/84, « WEEK-END LE PLUS SPORTIF DE L'ANNEE A L'ARIANE ! ».
- Nice-Matin* du 17/05/84, « WEEK-END DES SPORTS DE L'ARIANE: UNE FETE POUR 1700 ENFANTS! ».
- Nice-Matin* du 19/05/84, « INSTITUTRICE AGRESSEE PAR UNE MERE D'ELEVE: PAS DE COURS HIER A L'ECOLE JECQUES-PREVERT ».
- Nice-Matin* du 2/06/84, « A L'ARIANE, DES VANDALES DEVASTENT L'ECOLE MATERNELLE ».
- Nice-Matin* du 2/06/84, « ILS AVAIENT MIS LE FEU A UN CANAPE-LIT EN MOUSSE, TROIS ENFANTS MEURENT ASPHYXIES DANS UN APPARTEMENT DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 9/06/84, « L'ARIANE : SEPT CENTS JEUNES EN SIX MOIS AUX SORTIES SKI ».
- Nice-Matin* du 6/07/84, « OPERATION ARIANE : DIAGNOSTIC ETABLI ».
- Nice-Matin* du 7/07/84, « DIPLOME DU JEUNE NAGEUR "NICE-MATIN RADIO A" A LA PISCINE DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 1/08/84, « L'ARIANE : 223 JEUNES ONT PARTICIPE EN JUILLET A L'OPERATION "LOISIRS QUOTIDIENS" ».
- Nice-Matin* du 16/08/84, « A L'ARIANE, AU CARRE DES FUSILLES: EMOUVANTE CEREMONIE A LA MEMOIRE DES RESISTANTS ».
- Nice-Matin* du 30/08/84, « A L'ARIANE: LA RESERVE D'UN MAGASIN D'ALIMENTATION DETRUITE PAR UN VIOLENT INCENDIE ».
- Nice-Matin* du 14/10/84, « A L'ARIANE : QUAND LES ECLAIREURS DE FRANCE OCCUPENT LES JEUNES DU QUARTIER ».
- Nice-Matin* du 19/10/84, « L'ARIANE : OPERATION DE REHABILITATION : LA PAROLE A LA POPULATION ! ».
- Nice-Matin* du 7/12/84, « L'ARIANE A UN TOURNANT : RESTRUCTURER LE QUARTIER POUR LUI DONNER UNE AME ».
- Nice-Matin* du 10/12/84, « PROJET DE REHABILITATION DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 11/02/85, « A L'ARIANE, UN "P'TIT TOUR" EN COMPAGNIE DU "SCHTROUMPF" ».
- Nice-Matin* du 15/02/85, « SECURITE: ILS SE SONT REUNIS HIER SOIR, LE "RAS-LE-BOL" DES COMMERCANTS DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 7/03/85, « UN AMBITIEUX "PLAN QUINQUENNAL DE RENOVATION" POUR L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 8/03/85, « L'ARIANE : LE PLAN QINQUENNAL MIS SUR ORBITE ».
- Nice-Matin* du 8/03/85, « HABITAT : 4.700 LOGEMENTS DONT 1.570 H.L.M ».

- Nice-Matin* du 8/03/85, « ECHECS SCOLAIRES : LE NORD ET LE SUD... ».
- Nice-Matin* du 8/03/85, « LES COMMUNAUTES ETRANGERES - SURTOUT UN PROBLEME DE MEILLEURE REPARTITION DANS L'ESPACE ».
- Nice-Matin* du 9/03/85, « L'A.L.P.A.N. : UNE "CHALOUPE DE SAUVETAGE" POUR LES ADOLESCENTS EN PERDITION DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 10/03/85, « L'ARIANE, DES COLIS POUR LE TROISIEME AGE ».
- Nice-Matin* du 14/03/85, « 60 COOPERATEURS DE L'ARIANE A ESTENC ».
- Nice-Matin* du 21/03/85, « LA PREVENTION ROUTIERE A L'ARIANE: LES FINALISTES EN PISTE ».
- Nice-Matin* du 4/04/85, « A L'ARIANE, DES ADOLESCENTES PARTENT EN CAMPAGNE POUR LA PAIX ».
- Nice-Matin* du 6/06/85, « LE RAS-LE-BOL DES COMMERCANTS DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 27/06/85, « L'ARIANE : L'A.L.P.A.N. : INQUIETUDE DEVANT LA SUPPRESSION DE LA SUBVENTION MUNICIPALE ».
- Nice-Matin* du 13/07/85, « LA FIN ATROCE D'UN APPRENTI BOULANGER A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 14/07/85, « UN MOTOCYCLISTE SE TUE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 23/07/85, « A L'USINE DE L'ARIANE: 100 MILLIONS DE TRAVAUX EN DEUX ANS POUR PURIFIER LES FUMEEES ET ELIMINER LES BOUES PRODUITES PAR LA STATION DE FERBER ».
- Nice-Matin* du 7/08/85, « CENTRE DE LOISIR DE L'ARIANE, LES VOLLEYEURS ONT LA "PECHE" ».
- Nice-Matin* du 8/08/85, « LES GITANS DE L'ARIANE RECLAMENT LE DROIT DE RECUPERER A NOUVEAU LES VIEUX METAUX ».
- Nice-Matin* du 9/08/85, « LA DECHARGE DE LA LAUVETTE A NOUVEAU OUVERTE AUX GITANS DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 12/08/85, « L'ARIANE : CA "COINCE" ».
- Nice-Matin* du 16/08/85, « FUSILLES DE L'ARIANE: LE SOUVENIR INTACT ».
- Nice-Matin* du 28/08/85, « INSECURITE: UN CAMBRIOLAGE TOUS LES DEUX MOIS POUR LE GLACIER DU BD DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 22/10/85, « PREFABRIQUES: INCROYABLE! 8°5 DANS UNE MATERNELLE DE L'ARIANE... ».
- Nice-Matin* du 24/11/85, « DEJA PLUS DE LA MOITIE DU TRAFIC DE LA VALLEE ET PEUT-ETRE CANTARON-L'ARIANE EN LIGNE DROITE POUR LA FIN 86 ».
- Nice-Matin* du 15/12/85, « LA JEUNESSE EN FETE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 31/01/86, « L'ARIANE VA CHANGER DE VISAGE ».
- Nice-Matin* du 9/03/86, « AUBAINE: POUR HUIT JEUNES DE L'ARIANE, ELLE PASSE PAR L'AMENAGEMENT D'UNE MAISON DE QUARTIER ».
- Nice-Matin* du 31/03/86, « REMISE DE PRIX A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 15/04/86, « WESTERN A L'ARIANE: APRES UNE TENTATIVE DE PROXENETISME IL FONCE EN VOITURE SUR UN POLICIER ».
- Nice-Matin* du 11/05/86, « ATTENTAT ANTI-MAGHREBIN. UNE BOUCHERIE VISEE A NICE: TROIS VOISINS LEGEREMENT BLESSES... ».
- Nice-Matin* du 12/05/86, « L'ARIANE: COLLEGIENS EN AQUITAINE ».
- Nice-Matin* du 19/05/86, « SPECTACULAIRE COLLISION BOULEVARD DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 11/06/86, « DECOUVERTE: DE L'ARIANE A PARIS ».
- Nice-Matin* du 30/06/86, « L'ARIANE : REHABILITATION : INAUGURATION DE DIX-SEPT NOUVEAUX APPARTEMENTS EN ACCESSION A LA PROPRIETE ».
- Nice-Matin* du 3/07/86, « L'ARIANE : CONTRE LE DESCEUVREMENT : DES LOISIRS QUOTIDIENS POUR LES JEUNES ».
- Nice-Matin* du 16/07/86, « GRINCEMENTS A L'ARIANE - LE PLAN QUINQUENNAL EN PANNE ET DEFECTIONS A L'INTERIEUR DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS ».

- Nice-Matin* du 22/07/86, « L'ARIANE : L'ANCIENNE CHAPELLE SAINT-PIERRE TRANSFORMEE EN MAISON POUR TOUS ».
- Nice-Matin* du 1/08/86, « L'ARIANE : "JE SUIS JEUNE JE FAIS DU SPORT" ».
- Nice-Matin* du 3/12/86, « L'ARIANE: CHAPELLE SAINT-PIERRE, FIN DES TRAVAUX EN MARS ».
- Nice-Matin* du 8/12/86, « L'ARIANE : LA RENOVATION DU QUARTIER SE MET PROGRESSIVEMENT EN PLACE ».
- Nice-Matin* du 8/12/86, « RENOVATION : L'ARIANE : L'ERE DU PLAN QUINQUENNAL EST OUVERTE ».
- Nice-Matin* du 9/12/86, « COLLISION DE CYCLOS: UN ADOLESCENT TUE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 12/12/86, « L'ARIANE : SUBVENTIONS : BATAILLE AUTOUR DES CHIFFRES ».
- Nice-Matin* du 15/12/86, « LE BIDONVILLE DE L'ARIANE BIENTOT RASE ».
- Nice-Matin* du 11/01/87, « L'ARIANE: PLAN DE REHABILITATION EN PANNE ».
- Nice-Matin* du 15/01/87, « A L'ARIANE, LA FIN D'UNE LONGUE ATTENTE ? ».
- Nice-Matin* du 30/01/87, « L'ARIANE : LES COMMERCANTS DU QUARTIER : "AMELIORER LA QUALITE DE LA VIE PAR LA... SECURITE" ».
- Nice-Matin* du 8/02/87, « L'ARIANE: LES "AMIS DES GENS DE LA ROUTE" ONT INAUGURE LEUR NOUVEAU LOCAL ».
- Nice-Matin* du 12/02/87, « TRIBUNAL: L'ARIANE... SUR FOND DE RACKET ».
- Nice-Matin* du 14/03/87, « COLLEGE "BARBARE" A L'ARIANE: LE RAS-LE-BOL DES ENSEIGNANTS ».
- Nice-Matin* du 17/03/87, « SKI ET ETUDES AU SEIGNUS D'ALLOS POUR LES COLLEGIENS DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 19/03/87, « EXPULSIONS : SURSIS POUR LES SQUATTEURS DU VIEIL-ARIANE ».
- Nice-Matin* du 9/04/87, « VIOLENCE A L'ECOLE ».
- Nice-Matin* du 22/04/87, « L'ARIANE : GUERRE DES TROTTOIRS ENTRE FORAINS ET MUNICIPALITE ».
- Nice-Matin* du 30/04/87, « INSECURITE: QUINZE ARRESTATIONS EN UN MOIS A L'ARIANE ET OUVERTURE D'UN C.L.J ».
- Nice-Matin* du 11/05/87, « L'ARIANE: LES COMMERCANTS PROTESTENT CONTRE L'INVASION DES MARCHANDS FORAINS ».
- Nice-Matin* du 12/05/87, « L'ARIANE: 15 PLACES AU MARCHÉ POUR... 60 FORAINS! ».
- Nice-Matin* du 14/05/87, « L'ARIANE : ARMISTICE POUR LE MARCHÉ ? ».
- Nice-Matin* du 18/05/87, « ARIANE : LA SEMAINE COMMERCIALE S'ACHEVE AU PAS DE COURSE ».
- Nice-Matin* du 20/05/87, « RUE BARBARE A L'ARIANE. SOIXANTE LAMES CONTRE L'ORDRE PUBLIC ».
- Nice-Matin* du 21/05/87, « RUE BARBARE A L'ARIANE - LES POLICIERS SONT TOMBES DANS UNE VERITABLE EMBUSCADE ».
- Nice-Matin* du 21/05/87, « LE RAS-LE-BOL DES HABITANTS DU QUARTIER ».
- Nice-Matin* du 22/05/87, « ENCORE DES INCIDENTS A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 22/05/87, « UNE ECOLE SACAGEE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 23/05/87, « ENCORE UNE CLASSE SACAGEE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 24/05/87, « ARIANE: UN STUDIO DETRUIT PAR LE FEU ».
- Nice-Matin* du 29/05/87, « L'ARIANE : L'USINE D'INSINERATION MOINS POLUANTE QUE... LE CAMP GITAN DES CHENES-BLANCS ».
- Nice-Matin* du 10/06/87, « LES "CASSEURS" DE L'ECOLE DE L'ARIANE: TROIS ELEVES QUI ONT RESTITUE LES MARCHANDISES VOLEES ».
- Nice-Matin* du 21/06/87, « L'ARIANE: LE COFFRE (300KG) DE LA STATION SERVICE SE VOLATILISE ».
- Nice-Matin* du 7/07/87, « LE CENTRE CULTUREL DE L'ARIANE EN FETE ».

Nice-Matin du 13/07/87, « L'ARIANE : MOBILISATION DES AUTORITES CONTRE LA RAGE DE DETRUIRE ».

Nice-Matin du 8/08/87, « CENTRE D'ANIMATION DE L'ARIANE: UN ETE SPORTIF POUR LUTTER CONTRE L'OISIVETE DES JEUNES ».

Nice-Matin du 27/08/87, « GITAN TUE A NICE. LE MEURTRIER A TIRE AU FUSIL DE CHASSE D'UN ETAGE ».

Nice-Matin du 29/08/87, « LA MORT DU JEUNE GITAN. POUR AVOIR VOULU VOLER UNE VOITURE ».

Nice-Matin du 3/09/87, « L'AIR DE NICE BIENTOT PLUS PROPRE. UN NOUVEAU SYSTEME ANTIPOLLUTION EST EN COURS D'INSTALLATION A L'ARIANE ».

Nice-Matin du 8/09/87, « L'ARIANE: UN ETE SPORTIF POUR 858 ENFANTS ».

Nice-Matin du 27/10/87, « VIOLENCE DANS UNE ECOLE DE NICE: DEUX ENSEIGNANTS ROUES DE COUPS. L'ARIANE: UN INSTITUTEUR VICTIME D'UNE FRACTURE DE LA MACHOIRE! ».

Nice-Matin du 28/10/87, « VIOLENCES A L'ECOLE: LES INSTITUTEURS DE L'ARIANE EN GREVE DEMAIN. LES AGRESSEURS SERONT JUGES ».

Nice-Matin du 29/10/87, « VIOLENCES A L'ECOLE. L'INSTITUTEUR BLESSE: "JE ME SUIS REVEILLE A L'HOPITAL... ET PENDANT 24 HEURES, CE FUT L'AMNESIE" ».

Nice-Matin du 30/10/87, « L'ARIANE: INSTITUTEURS EN GREVE HIER. L'EXCLUSION DU PETIT MORENO DEMANDEE ».

Nice-Matin du 14/11/87, « VIOLENCES A L'ECOLE. UN AN DONT UN MOIS FERME, ET SIX MOIS AVEC SURSIS POUR LES AGRESSEURS DES INSTITUTEURS DE L'ARIANE ».

Nice-Matin du 14/11/87, « CORRECTIONNELLE A NICE: LARGE SURSIS POUR LES AGRESSEURS DES INSTITUTEURS DE L'ARIANE ».

Nice-Matin du 16/11/87, « REHABILITATION: DES FRESQUES POUR LES H.L.M DE L'ARIANE ».

Nice-Matin du 28/11/87, « ON COURT AUSSI AU COLLEGE DE L'ARIANE ».

Nice-Matin du 30/11/87, « ENSEIGNEMENT. COLLEGE DE L'ARIANE: LES MEILLEURES NOTES SONT MUSICALES ».

Nice-Matin du 15/12/87, « L'ARIANE : DES FLEURS D'ESPOIR DANS LE BETON... ».

Nice-Matin du 15/12/87, « LES RIVERAINS PARLENT DE LEUR QUARTIER : "JE N'AI JAMAIS SONGE A DEMENAGER" ».

Nice-Matin du 15/12/87, « DEUX IMMEUBLES H.L.M DEMOLIS ! ».

Nice-Matin du 15/12/87, « UN NOUVEAU LOOK POUR 88 ».

Nice-Matin du 12/01/88, « L'ARIANE : UN EMPLOYE D'EDF GRAVEMENT BRULE EN EFFECTUANT DES REPARATIONS ».

Nice-Matin du 24/01/88, « JARDIN DE L'ARIANE. TRAVAUX D'AMENAGEMENT AU PRINTEMPS ».

Nice-Matin du 25/01/88, « REHABILITATION DE L'ARIANE. LES LOCATAIRES PENSENT SECURITE ET LOYERS ».

Nice-Matin du 5/02/88, « INAUGURATION. UNE HALTE-GARDERIE A L'ARIANE ».

Nice-Matin du 28/02/88, « CENTRE DE LOISIR POUR LA JEUNESSE DE LA POLICE NATIONALE: A ST AUGUSTIN ET A L'ARIANE, LA PREVENTION PASSE PAR LES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES ».

Nice-Matin du 10/03/88, « LE C.L.J DE L'ARIANE COMPTE DEJA 239 ADHERANTS ».

Nice-Matin du 27/03/88, « LES JEUNES SKIEURS DE L'ARIANE RECOMPENSES ».

Nice-Matin du 28/03/88, « ARIANE. UN HALL EN 'STYLE POMPEIEN' ».

Nice-Matin du 14/05/88, « DES ELEVES DE L'ARIANE DECOUVRENT LES TROMPE-L'ŒIL DE LA ROYA ».

- Nice-Matin* du 24/05/88, « REHABILITATION H.L.M. DU NEUF AVEC DU VIEUX A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 8/06/88, « CADAVRE A DEMI-NU DECOUVERT DANS UN CANAL ».
- Nice-Matin* du 22/06/88, « FETE DE LA MUSIQUE: LES ENFANTS DE L'ARIANE A CŒUR JOIE ».
- Nice-Matin* du 27/06/88, « QUARTIER DE L'ARIANE. L'ALTERCATION ENTRE VOISINS SE TERMINE PAR DES PLOMBS ».
- Nice-Matin* du 28/06/88, « LA ST-PIERRE FETEE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 3/08/88, « VAPEURS D'EAU OU "FUMÉES ACIDES" ? L'ARIANE : LA COHABITATION POLLUANTE ».
- Nice-Matin* du 10/08/88, « L'ARIANE : LA COHABITATION POLLUANTE. UNE USINE SOUS SURVEILLANCE ».
- Nice-Matin* du 12/08/88, « L'ETE EST-IL "CHAUD" A L'ARIANE ? ».
- Nice-Matin* du 16/08/88, « A LA MEMOIRE DES RESISTANTS FUSILLES DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 26/08/88, « JEUNES. CENTRE MUNICIPAL DE L'ARIANE: L'ALTERNATIVE AU DESŒUVREMENT ».
- Nice-Matin* du 1/09/88, « L'ARIANE. ACTIVITES SPORTIVES: UN ETE A SUCCES ».
- Nice-Matin* du 6/09/88, « REHABILITATION URBAINE ».
- Nice-Matin* du 8/09/88, « NICE: RIFIFI A LA PISCINE. POUR UNE REMARQUE, UN OUVRIER QUI REPARAIT UN PORTAIL EST ATTEINT DE QUATRE COUPS DE FEU PAR UNE BANDE DE VOYOUS DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 9/09/88, « RIFIFI A LA PISCINE. LE JEUNE GITAN A L'ORIGINE DE L'AFFAIRE PLACE EN GARDE A VUE ».
- Nice-Matin* du 10/09/88, « APRES LE DRAME DE L'ARIANE: TOUJOURS DES REACTIONS ».
- Nice-Matin* du 16/09/88, « LA MORT A 15 ANS. SUR LE BOULEVARD DE L'ARIANE, CHOC ENTRE UN CYCLOMOTEUR ET UNE VOITURE: KARINE N'A PAS SURVECU ».
- Nice-Matin* du 21/09/88, « MUTATION. L'ARIANE NOUVEAU EST ARRIVE ».
- Nice-Matin* du 1/10/88, « BIENTOT DU NEUF A L'ARIANE-VIEUX ».
- Nice-Matin* du 2/10/88, « PLACE DE L'ARIANE: UN NOUVEAU LOOK ».
- Nice-Matin* du 7/10/88, « VANDALISME. "LORSQUE J'AI VU LA PORTE FORCEE, J'AI IMMEDIATEMENT PENSE A UN ACTE DE VANDALISME". ».
- Nice-Matin* du 8/10/88, « ENCORE UN INCIDENT DANS L'ECOLE DE L'ARIANE: DEUX ELEVES DU COLLEGE ROUES DE COUPS PAR DE JEUNES INTRUS ».
- Nice-Matin* du 2/12/88, « HOLD-UP A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 3/12/88, « ARIANE. UN COLLEGE A COLORATION MUSICALE ».
- Nice-Matin* du 15/12/88, « ABBATU PAR DEUX TUEURS EN BORDURE D'AUTOROUTE PRES DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 16/12/88, « 4000F POUR L'ECOLE PIAGET A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 1/02/89, « L'ARIANE. SPECTACLE, GOUTER ET CADEAUX POUR 400 PERSONNES AGEES ».
- Nice-Matin* du 9/02/89, « LE C.E.S DE L'ARIANE PREND LE NOM DE MAURICE JAUBERT ».
- Nice-Matin* du 12/02/89, « DIFFICILE COHABITATION A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 3/03/89, « L'ARIANE. RECOMPENSE POUR LES JEUNES DESSINATEURS DU CARNAVAL ».
- Nice-Matin* du 15/03/89, « L'ARIANE. LA GARDIENNE D'UNE ECOLE AGRESSEE PAR DEUX ELEVES ».
- Nice-Matin* du 26/04/89, « CONSTRUIRE, C'EST AUSSI FAIRE DU VIDE. L'AMENAGEMENT DES PLACES DU PALAIS ET DE L'ARIANE RECONCILIE LES PIETONS AVEC LA VILLE ET CREE UNE CERTAINE CONVIVIALITE ».

- Nice-Matin* du 10/05/89, « L'ARIANE : NOUVELLE POUSSEE DE FIEVRE ».
- Nice-Matin* du 30/05/89, « LE PREFET A L'ARIANE : "DES RENFORTS DE POLICE, OUI MAIS AUSSI DE LA PREVENTION" ».
- Nice-Matin* du 2/06/89, « LES ENFANTS DU COLLEGE MAURICE JAUBERT ONT DECOUVERT ROME ».
- Nice-Matin* du 23/06/89, « TOUJOURS DES INCIDENTS A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 5/08/89, « EGLISE DE L'ARIANE. "CONCORD CHORALE" EN CONCERT ».
- Nice-Matin* du 16/08/89, « LE SOUVENIR DES 21 FUSILLES DE L'ARIANE TOUJOURS PRESENT ».
- Nice-Matin* du 1/09/89, « TEMOIGNAGE A L'ARIANE. LA VIE AU H.L.M. SAINT-PIERRE : CE N'EST PAS LE PARADIS ».
- Nice-Matin* du 2/09/89, « LA VIE AUX H.L.M. SAINT-PIERRE : UNE MISE AU POINT DE L'O.P.A.M. ».
- Nice-Matin* du 16/09/89, « R.M.I. : UNE COMMISSION D'INSERTION INSTALLEE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 22/09/89, « L'ARIANE : LE CARREFOUR PIEGE ».
- Nice-Matin* du 28/09/89, « L'ARIANE: SOUPIRS A LA PISCINE ».
- Nice-Matin* du 30/09/89, « RODEO A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 7/10/89, « ARIANE : DE PLUS EN PLUS DE CARAVANES ».
- Nice-Matin* du 7/10/89, « RODEO ECOLE DE L'ARIANE: UNE PETITION DES PARENTS D'ELEVES ».
- Nice-Matin* du 11/10/89, « QUARTIER DE L'ARIANE -REHABILITATION ET NOUVEAUX LOYERS ».
- Nice-Matin* du 12/10/89, « A L'ARIANE: L'ESPRIT DE "PROMO" AU COLLEGE ».
- Nice-Matin* du 13/10/89, « L'ARIANE : LECON D'ESPACE ».
- Nice-Matin* du 17/10/89, « L'ARIANE : L'ILLETRISME - "PASSERELLE" : POUR FRANCHIR LE FOSSE DE LA HONTE ».
- Nice-Matin* du 22/10/89, « L'ARIANE: MARCHE CHERCHE VENDEURS... ».
- Nice-Matin* du 26/10/89, « L'ARIANE : RUMEURS D'EXODE ».
- Nice-Matin* du 28/10/89, « UN PRESIDENT AMERICAIN... A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 2/11/89, « POLICE A L'ARIANE : L'IMPATIENCE DES RIVERAINS ».
- Nice-Matin* du 3/11/89, « SUR LA PISTE DES ETOILES ».
- Nice-Matin* du 5/11/89, « L'ARIANE: LA "PROMO" DES ALPAGES ».
- Nice-Matin* du 10/11/89, « L'ARIANE : ABCES CREVE ET POUSSEE DE FIEVRE ».
- Nice-Matin* du 13/11/89, « L'ARIANE. CINQUANTE ANS DE BONHEUR EN FAMILLE ».
- Nice-Matin* du 29/11/89, « L'ARIANE : L'IMMOBILIER DE LA DEPRIME ».
- Nice-Matin* du 1/12/89, « MATERNELLE A L'ARIANE. BIENTOT DU NEUF CHEZ LES TOUT-PETITS ».
- Nice-Matin* du 7/12/89, « L'ARIANE. ENTRAIDE: DES FEMMES A L'AIDE DES FEMMES ».
- Nice-Matin* du 15/12/89, « L'ARIANE: LA FETE AU BOUT DE L'ANCRER ».
- Nice-Matin* du 17/12/89, « LE COLLEGE DE L'ARIANE EN PETITE FOULEE ».
- Nice-Matin* du 26/12/89, « L'ARIANE : LE COLLECTIF RESSUSCITE ».
- Nice-Matin* du 26/12/89, « APRES L'ARIANE, NICE-NORD ».
- Nice-Matin* du 28/12/89, « CORRECTIONNELLE: LE BERGER DE L'ARIANE N'EST PAS UN AGNEAU! ».
- Nice-Matin* du 5/01/90, « RENTREE GLACIALE AU COLLEGE DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 6/01/90, « L'ARIANE: LA HALTE GARDERIE EN FETE ».
- Nice-Matin* du 6/01/90, « FROIT AU COLLEGE DE L'ARIANE: RIPOSTES C L'ETUDE ».
- Nice-Matin* du 19/01/90, « DU COTE DE L'ARIANE, LA FIN TANT ATTENDUE DU VIEUX QUARTIER ».

Nice-Matin du 28/01/90, « L'ARIANE, DEUX MARCHES AU LIEU D'UN ».
Nice-Matin du 13/02/90, « REHABILITATION DE L'ARIANE : LE REGAIN ».
Nice-Matin du 15/02/90, « L'ARIANE: LE POSTE DE POLICE MUNICIPALE INAUGURE ».
Nice-Matin du 23/02/90, « HIER A L'ARIANE: MISTERIEUX COUPS DE FEU CONTRE UN BUS. PAS DE BLESSES MAIS LE PROJECTILE A FROLE UN ADOLESCENT ».
Nice-Matin du 5/03/90, « BANDE A PART - LES ARA DEL'ARIANE ».
Nice-Matin du 9/03/90, « HOLD-UP A L'ARIANE: LA COURS D'ASSISE FRAPPE ».
Nice-Matin du 12/03/90, « A L'ARIANE : FLEURS DU BETON ».
Nice-Matin du 15/03/90, « L'ESCALADE AU PIED DES TOURS ».
Nice-Matin du 26/03/90, « CONCOURS D'AFFICHES: LE C.E.D.A.C DE L'ARIANE AUX PINCEAUX ».
Nice-Matin du 30/03/90, « SURCHAUFFE A L'ARIANE ».
Nice-Matin du 4/05/90, « INAUGURATION. L'ARIANE: L'ECOLE DES DEFITS ».
Nice-Matin du 13/05/90, « L'ARIANE : L'A.L.I.F. MET LES "BOUCHEES DOUBLES" ».
Nice-Matin du 2/06/90, « NICE: UNE "DECHETTERIE" A L'ECHELLE DES "MONSTRES" ».
Nice-Matin du 5/06/90, « L'ARIANE: LES COLLEGIENS MISENT HAUT ».
Nice-Matin du 6/06/90, « MALAISE A L'ARIANE ».
Nice-Matin du 9/06/90, « ARIANE : RUDY SALLES INTERVIENT AUPRES DU PREFET ».
Nice-Matin du 22/06/90, « ARIANE : LEVAINS DU MONDE ».
Nice-Matin du 26/06/90, « A L'OPERA. CHANSONS DU MONDE AVEC LES COLLEGIENS DE L'ARIANE ».
Nice-Matin du 1/07/90, « HIER A L'ARIANE: "ST-PIERRE" UNE RENNAISSANCE ».
Nice-Matin du 6/07/90, « APRES LES INCIDENTS L'INQUIETUDE A L'ARIANE ».
Nice-Matin du 5/08/90, « ETE SPORTIF A L'ARIANE ».
Nice-Matin du 8/08/90, « A L'ARIANE, LE MONO EST UN PRO ».
Nice-Matin du 16/08/90, « L'ARIANE: LE SOUVENIR DES FUSILLES DU 15 AOUT ».
Nice-Matin du 2/09/90, « VENT DE FRONDE A L'ARIANE ».
Nice-Matin du 7/09/90, « L'ARIANE AUX DEUX VISAGES ».
Nice-Matin du 11/09/90, « L'ARIANE. LE TEMPO DE LA RENTREE ».
Nice-Matin du 18/09/90, « L'ARIANE. LE BRUIT AUSSI FAIT SA RENTREE ».
Nice-Matin du 19/09/90, « RENTREE A L'ARIANE: RESTRUCTURATION DU GROUPE SUD ».
Nice-Matin du 27/10/90, « VENDALISME A L'ARIANE ? UN INCENDIE RAVAGE LE GARAGE DE LA POLICE MUNICIPALE ».
Nice-Matin du 30/10/90, « L'ARIANE : PAS DE FOYER SONACOTRA ».
Nice-Matin du 7/12/90, « L'ARIANE RIVE-GAUCHE ».
Nice-Matin du 13/12/90, « L'ARIANE: DESSINE-MOI UN FILM ».
Nice-Matin du 17/12/90, « L'ARIANE: LE RAVAGEUR COMMANDO NOCTURNE DES CREVE-PNEUS... ».
Nice-Matin du 22/12/90, « INSECURITE A L'ARIANE. LA PEUR DE L'IRREPARABLE AU CŒUR D'UN DEBAT PREFET-ASSOCIATIONS ».
Nice-Matin du 12/01/91, « BUS: LA LIGNE 16 VICTIME DU SYNDROME VAULX-EN-VELIN ».
Nice-Matin du 13/02/91, « A L'ARIANE : LES ASSOCIATIONS SE SERRENT LES COUDES ».
Nice-Matin du 28/02/91, « LE CENTRE MUNICIPAL D'ANIMATION DE L'ARIANE : ATOUT CŒUR ».

- Nice-Matin* du 15/03/91, « L'ARIANE : CONVENTION POUR UN TEMPS SCOLAIRE DIFFERENT ».
- Nice-Matin* du 20/03/91, « THEATRE DE L'ARIANE : PLACE AUX AMENAGEMENTS INTERIEURS ».
- Nice-Matin* du 21/03/91, « L'INCENDIE DE MARDI SOIR DANS UNE H.L.M. L'ARIANE : TROIS FAMILLES ONT TOUT PERDU ».
- Nice-Matin* du 10/04/91, « L'ARIANE : L'INSERTION A BRAS-LE-CORPS ».
- Nice-Matin* du 4/06/91, « OPERA : FUGUE EN VUE, A L'ARIANE, PENDANT UNE SAISON ».
- Nice-Matin* du 7/06/91, « L'ARIANE OUVRE SES "QUARTIERS LUMIERES" ».
- Nice-Matin* du 25/06/91, « COUP DOUBLE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 31/07/91, « L'ARIANE : LE FIL NOIR DE LA POLLUTION NOCTURNE ».
- Nice-Matin* du 9/08/91, « SECURITE A L'ARIANE. MME EDITH CRESSON REPOND AU SENATEUR PIERRE LAFFITTE ».
- Nice-Matin* du 25/08/91, « JETS DE PIERRES SUR LES POMPIERS APPELES POUR RIEN A L'ARIANE ! ».
- Nice-Matin* du 30/08/91, « PISCINE DE L'ARIANE : ON FERME ! ».
- Nice-Matin* du 30/08/91, « UNE PARTIE DE L'ARIANE PRIVEE DE COURRIER ».
- Nice-Matin* du 9/09/91, « L'ARIANE : LE CENTRE ACTION 06 EN PLEIN BOOM ».
- Nice-Matin* du 20/09/91, « MOSCOU LORGNE SUR L'INCINERATEUR DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 29/09/91, « L'ARIANE : DES JEUNES MENENT L'ENQUETE ».
- Nice-Matin* du 29/10/91, « L'ARIANE: BIENTOT LES TROIS COUPS ».
- Nice-Matin* du 11/11/91, « CHAUDES SOIREES AUX MOULINS ET A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 17/11/91, « DES OISEAUX HEUREUX A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 13/12/91, « COUP DE POINT A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 18/12/91, « UN PASSANT BLESSE PAR CHEVROTINES A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 27/01/92, « LA "TERREUR" DE L'ARIANE SOUS LES VERROUS ».
- Nice-Matin* du 1/02/92, « THEATRE DE L'ARIANE : LES TROIS COUPS ».
- Nice-Matin* du 26/02/92, « L'ARIANE : LA FETE TERNIE ».
- Nice-Matin* du 17/03/92, « DES "BRANCHES" A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 11/04/92, « L'UNE DES TERREURS DE L'ARIANE SOUS LES VERROUS ».
- Nice-Matin* du 16/04/92, « INQUIETUDE A L'ARIANE. PREVISION DE FERMETURE DE CLASSES A LA PROCHAINE RENTREE ».
- Nice-Matin* du 23/04/92, « I AM, LE RAP PHOCEEN A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 26/04/92, « FRANCK FERRARI : L'HISTOIRE DU "PEKI" DE L'ARIANE DEvenu BARYTON D'OPERA ».
- Nice-Matin* du 13/05/92, « HORDE SAUVAGE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 15/05/92, « RIFIFI A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 24/06/92, « QUINZE JEUNES DE L'ARIANE TRADUISENT EN DANSANT LE "MAL-ETRE" D'UN QUARTIER ».
- Nice-Matin* du 1/07/92, « L'ARIANE : INQUIETUDES POUR LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE ».
- Nice-Matin* du 5/07/92, « CA BOUGE A L'ARIANE... AVEC L'ART ».
- Nice-Matin* du 9/07/92, « ECOLE PIAGET : DE L'ARIANE A LA TUNISIE ».
- Nice-Matin* du 7/09/92, « NICE : LE TRISTE RECORD D'UN COMMERCANT DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 8/09/92, « L'ARIANE : 2500 M2 DE BROUSAILLES PARIES EN FUMEE ».

- Nice-Matin* du 10/09/92, « APRES LE 25E CAMBRIOLAGE DU SNACK DE L'ARIANE LE PROPRIETAIRE DU KIOSQUE RESILIE PAR SON ASSURANCE ! ».
- Nice-Matin* du 13/09/92, « DE L'ARIANE A LA ROYA : PASSEPORT POUR RETROUVER LE SOURIRE ».
- Nice-Matin* du 14/09/92, « OUI, MAIS... AU GROUPE SCOLAIRE DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 19/09/92, « MESURES DE SECURITE RENFORCEES A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 29/09/92, « L'ARIANE : QUATRE VOLEURS DE VOITURE ARRETES, UN POLICIER BLESSE... ».
- Nice-Matin* du 9/10/92, « UN SOUFFLE DE DANSE CONTEMPORAINE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 15/10/92, « CHAUFFAGE PAR INCINERATION D'ORDURES MENAGERES. LE "COUP DE SANG" DES USAGERS ».
- Nice-Matin* du 22/10/92, « CHARGES DE L'ARIANE : ENTREVUE A LA MAIRIE ».
- Nice-Matin* du 15/11/92, « A L'ARIANE, LES CUIVRES DE L'OPERA ».
- Nice-Matin* du 4/12/92, « PERMANENCE OUVERTE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 6/12/92, « LA FIEVRE MONTE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 14/12/92, « L'ARIANE : IL MET EN DEROUTE SES AGRESSEURS... ».
- Nice-Matin* du 18/12/92, « L'ARIANE : FAIRE FACE A L'INSECURITE ».
- Nice-Matin* du 18/12/92, « DOUBLEMENT DES EFFECTIFS ET DU TEMPS DE PRESENCE ».
- Nice-Matin* du 19/12/92, « L'ARIANE : LE CLUB BOULISTE VA DISPARAITRE ».
- Nice-Matin* du 26/12/92, « NUIT MOUVEMENTEE A L'ARIANE. RODEO PETARADANT PENDANT LA MESSE DE MINUIT ».
- Nice-Matin* du 29/12/92, « TERRAIN POUR LES JEUNES A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 30/12/92, « ISOLATION PHONIQUE DE LA PENETRANTE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 4/01/93, « NICE : L'ENIGME DU TIREUR FOU DE L'ARIANE N'A PAS ETE RESOLUE ».
- Nice-Matin* du 5/01/93, « APRES LE DECES DE NAIMA BOUCHANAF. ARIANE : UN APPEL AU PREFET ».
- Nice-Matin* du 6/01/93, « AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL. IL AVAIT AGRESSE UNE MERE DE FAMILLE A L'ARIANE : DEUX ANS DE PRISON ».
- Nice-Matin* du 8/01/93, « LE "RACKETTEUR" DE L'ARIANE SOUS LES VERROUS ».
- Nice-Matin* du 14/01/93, « BOULISTES A L'ARIANE : LES ENVAHISSEURS ? ».
- Nice-Matin* du 3/02/93, « LA PREMIERE ECOLE DE SAMBA NICOISE FRAPPE LES TROIS COUPS A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 12/02/93, « TRIBUNAL CORRECTIONNEL. LE RACKETTEUR DE L'ARIANE ASPIRE AU BONHEUR CONJUGAL ».
- Nice-Matin* du 20/02/93, « C.E.D.A.C. DE L'ARIANE : 650 ADHERANTS ».
- Nice-Matin* du 21/02/93, « UN NOUVEAU "POINT J" A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 24/02/93, « STADE DES TRIPODES PLUS DE 150 ADOLESCENTS AU TOURNOIS DE FOOTBALL DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 2/03/93, « OPERATION "L.Q.J." ARIANE 1993 ».
- Nice-Matin* du 24/03/93, « VOITURE BELIER A L'ARIANE CONTRE DES CONTROLEURS DE BUS ».
- Nice-Matin* du 25/03/93, « ARIANE : ACTIVITES TOUS AZIMUTS POUR L'A.D.I.H.A. ».
- Nice-Matin* du 28/03/93, « ARIANE : LA FETE A ACTION 06 ».
- Nice-Matin* du 8/04/93, « PECHE ET COMEDY A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 9/04/93, « ARRESTATION DE DEUX VOYOUS DE L'ARIANE ».

- Nice-Matin* du 21/04/93, « ARIANE : L'ANCIENNE SCIERIE RETROUVE SON CALME ».
- Nice-Matin* du 22/04/93, « EXPOSITION DE POTERIE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 23/04/93, « ŒDIPE ROI ET ANTIGONE AU THEATRE DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 27/04/93, « L'ARIANE : LA RENAISSANCE DU CLUB BOULISTE ».
- Nice-Matin* du 8/05/93, « TOURNOI DE FOOTBALL A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 13/05/93, « LE 8 MAI A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 20/05/93, « L'ORCHESTRE PHILARMONIQUE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 20/05/93, « LA FETE DU SPORT A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 20/05/93, « L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 29/05/93, « NOUVEAUX GITANS A L'ARIANE : PROTESTATIONS ».
- Nice-Matin* du 2/06/93, « LA SEMAINE DES ARTS, BOUQUET FINAL AU THEATRE DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 3/06/93, « HIER A L'ARIANE: LA SIRENE TRANSFORME L'ESSAI PENDANT 1H50 ! ».
- Nice-Matin* du 4/06/93, « COLLEGE MAURICE JAUBERT DE L'ARIANE, LES SIXIEMES DANS LE MERCANTOUR ».
- Nice-Matin* du 15/06/93, « GREVE AU COLLEGE DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 15/06/93, « BAPTEME DE L'AIR POUR LES ENFANTS DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 20/06/93, « L'ARIANE: BRAQUAGE A LA STATION SERVICE ».
- Nice-Matin* du 22/06/93, « LOISIRS QUOTIDIENS JEUNES A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 29/06/93, « GALA DE DANSE DU C.E.D.A.C DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 1/07/93, « FETE DE LA SAINT-PIERRE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 9/07/93, « FOOTBALL A L'ARIANE. CREMERIE F.C. REMPORTE LE CHALLENGE JEAN-CHARLES 1ER ».
- Nice-Matin* du 29/07/93, « ASSOCIATION Tsigane DES CHENES-BLANCS: UNE ANNEE ACTIVE ».
- Nice-Matin* du 16/08/93, « COMMEMORATION AU CARRE DES FUSILLES DE L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 3/09/93, « A L'ARIANE: BONNE SAISON POUR LE CENTRE DE LOISIR SANS HEBERGEMENT ».
- Nice-Matin* du 9/09/93, « CLOTURE DES ACTIVITES D'ETE AU CENTRE DE LOISIR D'ACTION 06 A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 3/11/93, « CASSE A L'ARIANE, LES PERCEURS DE COFFRE SONT ENTRES PAR LES TOITS ».
- Nice-Matin* du 3/12/93, « OPERATION COUP DE POINT A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 6/12/93, « UN MINI ARSENAL DECOUVERT HIER SOIR A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 9/12/93, « PETITES NOUVELLES D'UN QUOTIDIEN ORDINAIRE A L'ARIANE ».
- Nice-Matin* du 3/01/94, « L'Ariane - Noël pour les enfants de l'A.L.I.F ».
- Nice-Matin* du 5/01/94, « Pour désengorger la sortie Nice-Est de l'autoroute à l'Ariane - Un accès direct vers St-André par un pont sur la Banquière ».
- Nice-Matin* du 22/01/94, « Prévention de la délinquance - "ilotage d'un côté, C.L.J de l'autre" ».
- Nice-Matin* du 23/01/94, « La Trinité - Echec aux jeunes racketteurs ».
- Nice-Matin* du 27/01/94, « Point "J" de l'Ariane - La conduite accompagnée ».
- Nice-Matin* du 2/02/94, « L'Ariane - "Le Bavard", journal du collègue Maurice Jaubert ».
- Nice-Matin* du 11/02/94, « L'Ariane - A propos des charges locatives ».
- Nice-Matin* du 13/02/94, « Galette des rois au CEDAC de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 17/02/94, « Stage de percussion à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 18/02/94, « L'Ariane - les 13-18 en plein boum! ».

- Nice-Matin* du 27/02/94, « Il se passe toujours quelque chose à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 28/02/94, « Important glissement de terrain sur une colline au nord de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 28/02/94, « Infos arts martiaux au "Point J" de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 3/03/94, « L'Ariane - l'insécurité au fond du couloir ».
- Nice-Matin* du 3/03/94, « Le ghetto : mais à qui la faute ? ».
- Nice-Matin* du 5/03/94, « L'Ariane - Une caverne d'Ali Baba dans le local de l'OPAM ».
- Nice-Matin* du 6/03/94, « Nice - L'Ariane : Opération sécurité nocturne ».
- Nice-Matin* du 9/03/94, « A l'Ariane - La Lauvette continue de glisser ».
- Nice-Matin* du 5/04/94, « L'Ariane - Stage de percussions brésiliennes ».
- Nice-Matin* du 19/04/94, « A l'Ariane - Mesures de sécurité dans les H.L.M ».
- Nice-Matin* du 25/04/94, « L'Ariane - Le point "J", c'est quoi ? ».
- Nice-Matin* du 3/05/94, « Guerre des bandes dans les H.L.M de Nice ».
- Nice-Matin* du 8/05/94, « Pétanque jeunes à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 12/05/94, « L'Ariane - Un théâtre en or massif ».
- Nice-Matin* du 21/05/94, « L'Ariane - Le pont sur la Banquière bientôt en service ».
- Nice-Matin* du 24/05/94, « L'Ariane - Le quartier s'ouvre à l'extérieur ».
- Nice-Matin* du 27/05/94, « L'Ariane - Mystérieux incendie d'un entrepot désaffecté ».
- Nice-Matin* du 30/05/94, « L'Ariane - inauguration du terrain de basket des Chênes Blancs ».
- Nice-Matin* du 9/06/94, « L'Ariane - La séparation du cuivre ».
- Nice-Matin* du 28/06/94, « Nice - La guerre des bandes a fait un mort ».
- Nice-Matin* du 30/06/94, « Fête de la Saint-Pierre de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 3/07/94, « Succès du gala du CEDAC de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 11/07/94, « Au point "J" de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 6/08/94, « L'Ariane - La loi du silence rompue ».
- Nice-Matin* du 10/08/94, « Communauté musulmane des Alpes-Maritimes - Islamistes : pression accentuée ».
- Nice-Matin* du 14/08/94, « Demain soir à l'Ariane - Commémoration au carré des fusillés ».
- Nice-Matin* du 15/08/94, « Les 21 fusillés de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 16/08/94, « L'hommage aux fusillés de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 17/08/94, « L'Ariane - Dix hectares de pins brûlés ».
- Nice-Matin* du 28/08/94, « A l'Ariane - Des enfants et le monde entier ».
- Nice-Matin* du 7/09/94, « L'heure de la reprise au CEDAC de l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 8/09/94, « Chahut bahut à Jaubert ».
- Nice-Matin* du 13/09/94, « Collège - L'Ariane pilote la "nouvelle école" ».
- Nice-Matin* du 16/09/94, « L'Ariane - Des tuyaux voués à disparaître ».
- Nice-Matin* du 22/09/94, « L'Ariane - Carrefour à revoir ».
- Nice-Matin* du 25/09/94, « L'Ariane - Eclairage nouveau sur le Théâtre Lino-Ventura ».
- Nice-Matin* du 19/10/94, « L'Ariane - Métamorphose en vue ».
- Nice-Matin* du 31/10/94, « L'Ariane - Débouché attendu ».
- Nice-Matin* du 4/11/94, « L'Ariane - Boulevard des détritrus ».
- Nice-Matin* du 7/11/94, « L'Ariane - Ouverture de l'avenue Saramito ».
- Nice-Matin* du 23/11/94, « L'Ariane - La colline de la Lauvette poursuit sa glissade ».
- Nice-Matin* du 24/11/94, « Ariane - Ludothèque et ludoforn inaugurés ».
- Nice-Matin* du 7/12/94, « Rues barbares à l'Ariane ».
- Nice-Matin* du 7/12/94, « L'OPAM se replie sur Bon Voyage ».
- Nice-Matin* du 7/12/94, « Sécurité en coproduction ? ».
- Nice-Matin* du 8/12/94, « L'Ariane - Cross au collègue Maurice-Jaubert ».
- Nice-Matin* du 14/12/94, « L'Ariane - Haro sur le recyclage du cuivre ».
- Nice-Matin* du 26/12/94, « L'Ariane - Un jardin à la place du béton ».

INDEX DES AUTEURS

A	
Abrahams R.....	339
Alee W. C.....	269
Althabe G.....	33; 104
Amselle J.-L.....	10; 12
Arthur.....	340
B	
Bachmann C.....	78; 80; 84; 85; 87; 96; 97; 108; 152
Bailleau F.....	80
Baldizzone J.....	92
Barou J.....	39
Barreyre J.-Y.....	88; 166
Barth F.....	14; 16; 17; 284; 286
Barthélémy M.....	177; 198
Barthes R.....	160
Basier L.....	87; 96; 97; 108; 152
Bastenier A.....	19; 20
Battegay A.....	44; 45; 84; 102; 103; 104; 350
Baudouï R.....	84
Beaud S.....	33
Beaugé G.....	39
Béhar B.....	116; 117
Benveniste A.....	41
Berrier H.....	80
Body-Gendrot S.....	43; 47; 60; 63; 79; 88
Bonnafous S.....	34; 35; 111
Bonnemaison G.....	80; 114
Bordes M.....	127
Borgogno V.....	145; 146
Bosk C. L.....	76
Bosséno C.-M.....	83
Boubeker A.....	84
Boumaza N.....	41; 103; 116; 266; 267
Brezger D.....	317
Burgess E.....	17; 60
C	
Cadé M.....	112
Caille J.-P.....	37
Calougirou C.....	104
Campani G.....	42
Case C. M.....	67
Catani M.....	42
Cavan S.....	317
Céline F.....	81
Cendrars B.....	81
Chamboredon J.-C.....	101; 102
Champagne P.....	84; 86
Cloward R. A.....	346
Cohen A.....	346
Coulon A.....	18
Crowley J.....	63
D	
Dassetto F.....	19; 20
De Brito X.....	277
De Rudder V.....	2; 3; 37; 38; 40; 48; 49; 61; 62; 64; 356
De Vos G.....	29
Delarue J.-M.....	78; 80
Delbarre M.....	80
Depaule J.-C.....	117; 118
Desfarges L.....	84
Dollard J.....	339
Dolle J.-P.....	79
Douglass W. A.....	23; 248; 309; 354
Dubedout H.....	80; 114
Dubet F.....	4; 5; 33; 34; 48; 50; 60; 79; 88
Ducrot O.....	198
Dufrasne C.....	88
Duprez D.....	79
Duret P.....	230
E	
Eisenstatdt S. N.....	22; 23
Epstein A. L.....	26
Ericksen E. P.....	29
F	
Farine P.....	35
Feldblum M.....	263
Figiera C. E.....	127
Fize M.....	88; 166
Fornel (De) M.....	198
Fourcaut A.....	81; 83
Frank L. K.....	69
Fuller R. C.....	70; 71
G	
Gans H. J.....	26; 272
Garfinkel H.....	206
Garioud G.....	80
Glazer N.....	24
Goffman E.....	198; 290; 302; 306; 307; 308; 309; 315; 331
Grafmeyer Y.....	102
Greeley A. M.....	24; 27
Guillaumin C.....	204; 205; 279
Guillon M.....	39; 40; 41; 43
Gumperz J.....	28
Gusfield J. R.....	74; 75; 172; 193
H	
Hamon H.....	88
Handlin O.....	25
Hannerz U.....	273
Hansen M. L.....	25
Hart H.....	66; 67; 68; 69
Hassoun J.-P.....	41
Hayot A.....	39
Hilgartner S.....	76

Hill R. F.	26		
Hily M.-A.	42; 143; 144; 266		
Hodeir C.	43		
Hovanessian M.	42		
Hughes E. C.	3; 72; 74; 75		
		I	
Icart R.	82		
		J	
Jazouli A.	4; 50; 51; 52; 88; 109		
Joffrin L.	115		
Johnson J. W.	277		
Joseph I.	44		
Juliani R. N.	29		
		K	
Kitsuse J. I.	72; 73; 74; 75		
Kivisto P.	26		
Koselleck R.	164		
		L	
Labov W.	339		
Lagree.	88		
Lapassade G.	88; 339		
Lapeyronnie D.	52; 60		
Le Clézio J. M. G.	120		
Le Halle G.	82		
Leach E. R.	12; 13		
Légé B.	80		
Leguennec N.	78; 80; 84; 85		
Lemaire M.	101; 102		
Lepoutre D.	273; 334; 335; 339; 347		
Lester M.	158		
Llaumett M.	104; 105		
Lorcerie F.	38		
Lowie R. H.	10		
Lyman S. M.	23; 248; 269; 309; 354		
		M	
Ma Mung E.	42; 43		
MacKenzie R.	60		
Mann B.	308; 309		
Mantovani J.	41		
Marion M.	141		
Mazzolini A.	115		
Mead G. H.	164		
Menanteau J.	80; 81; 83; 104; 110		
Mercier P.	11		
Merton R. K.	5; 68; 71		
Michard H.	88; 93		
Moerman M.	12; 13; 16; 350; 353		
Moinereau L.	85		
Monod J.	88; 89		
Morin E.	87		
Morin F.	33		
Moynihan D. P.	24		
Murdock G. P.	11		
Myers R. R.	70; 71		
		N	
Naroll R.	12		
Nash J. E.	302; 315		
Neveu E.	157; 161		
Noiriel G.	32; 33; 64		
Nora P.	157		
		O	
Ohlin L. E.	346		
Oriol M.	23; 42; 347		
		P	
Park R.	17; 18; 20; 21; 60		
Parker D.	84		
Parsons T.	21		
Patterson S.	21		
Paugam S.	78		
Payet J.-P.	48; 88; 263; 347; 348; 350		
Perrot M.	82; 88		
Poinard M.	42		
Poiret C.	49		
Portes A.	28; 29		
Poutignat P.	12; 15; 23; 37; 144; 313		
		Q	
Quéré L.	110; 157; 161; 164; 277; 317		
		R	
Raulin A.	41		
Raynal P.	142		
Rey H.	79; 113		
Ricœur P.	299		
Rinaudo C.	191; 214; 217; 223		
Roman J.	36; 78; 177		
Romanucci-Ross L.	29		
Rotman P.	88		
Roulleau-Berger L.	44; 88		
Rousselot P.	339		
Roy O.	4		
Royce A. P.	28		
		S	
Saint-Raymond, O.	41		
Schain M. A.	47		
Schnapper D.	32; 38		
Schor R.	32; 34		
Schwartz B.	80; 114		
Scott M. B.	269		
Sélim M.	104		
Sharrock W. W.	353		
Shaw C. R.	300		
Simon G.	43		
Simon P.	37; 47; 49; 61; 202; 300		
Smith P.	299		
Smith S.	326; 327		
Solé R.	115		
Spear A. H.	63		
Spector M.	72; 73; 75		
Spradley J. P.	305; 308; 309		

Stein H. F. 26
Streiff-Fenart J. 23; 37; 144; 313
Strole L. 21; 29
Suttles G. D. 292
Szlakmann C. 79

T

Taboada-Leonetti I. 40; 41
Tanter A. 80; 102
Taranger M.-C. 111; 112; 116
Tarrus A. 44; 45
Thrasher F. M. 346
Topalov C. 117; 118
Toubon J.-C. 41; 80; 102
Touraine A. 3; 49; 50; 51; 53; 54; 55; 56; 57; 59;
91
Tribalat M. 37; 46

V

Vallet L.-A. 37
Vasquez A. 277
Vieillard-Baron H. 60; 79; 114; 117; 166

Vollenweider-Andresen L. 144; 145; 146; 313;
347

W

Wacquant L. J. D. 60; 62; 115; 117
Waller W. 69; 70
Wallman S. 269
Warner W. L. 21; 29
Waters M. C. 27; 28; 30; 31
Watson R. 354
Weber M. 284
Wieviorka M. 53; 54; 55
Willis P. E. 259; 335; 346
Wirth L. 20; 60
Withol de Wenden C. 34
Whyte W. F. 31; 300; 335; 346

Y

Yancey W. L. 29

Z

Zirotti J.-P. 48